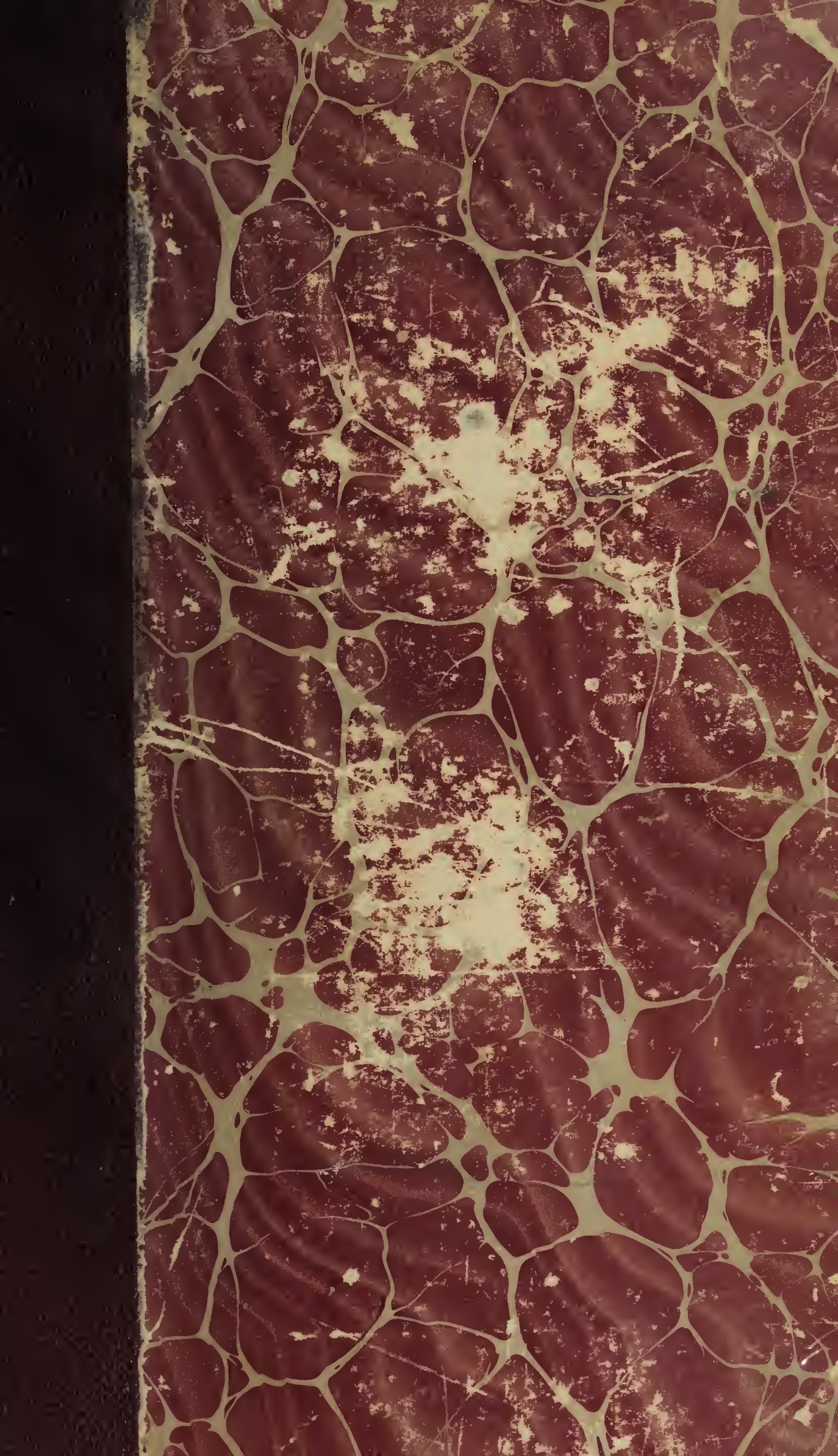
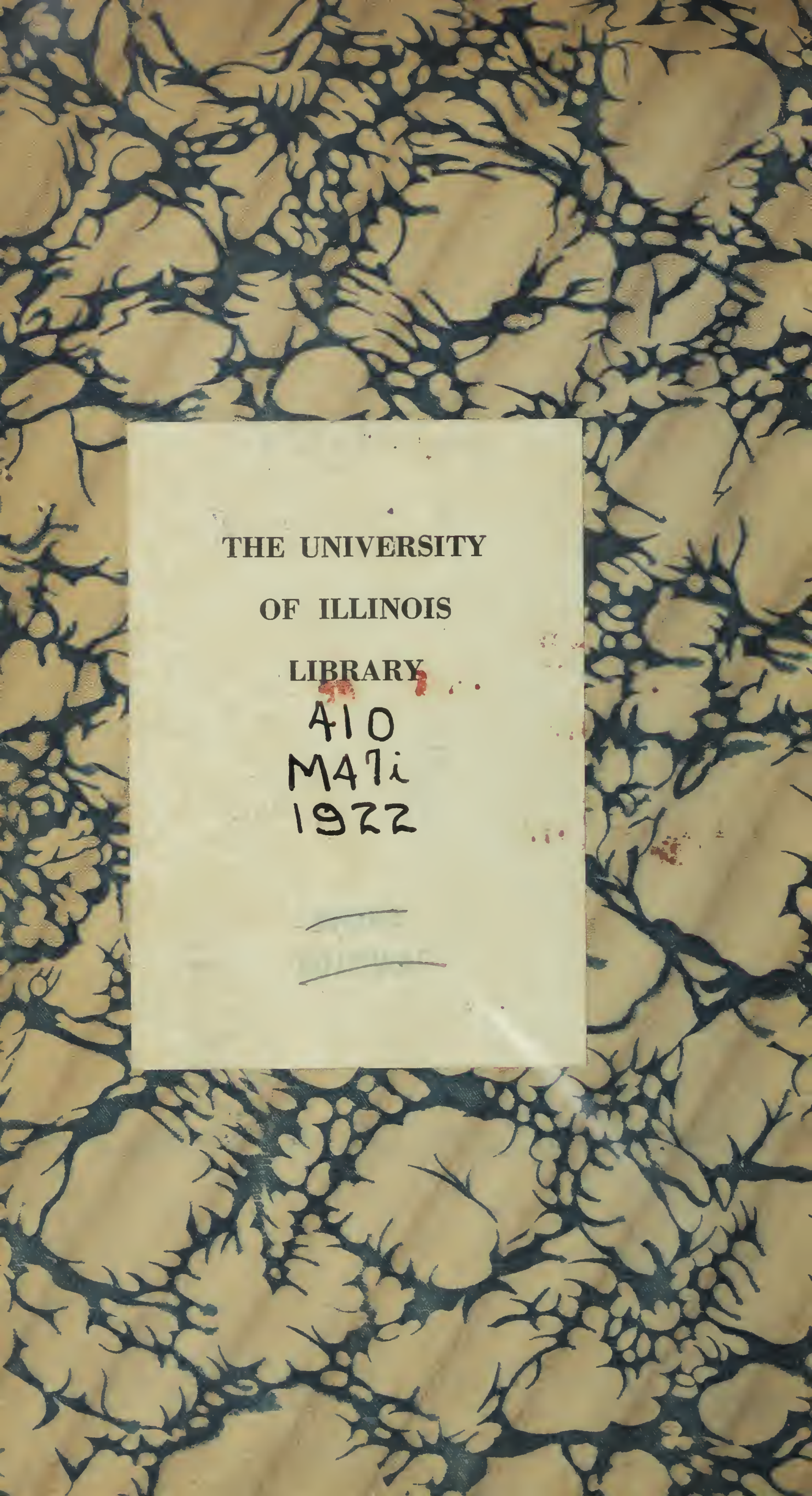
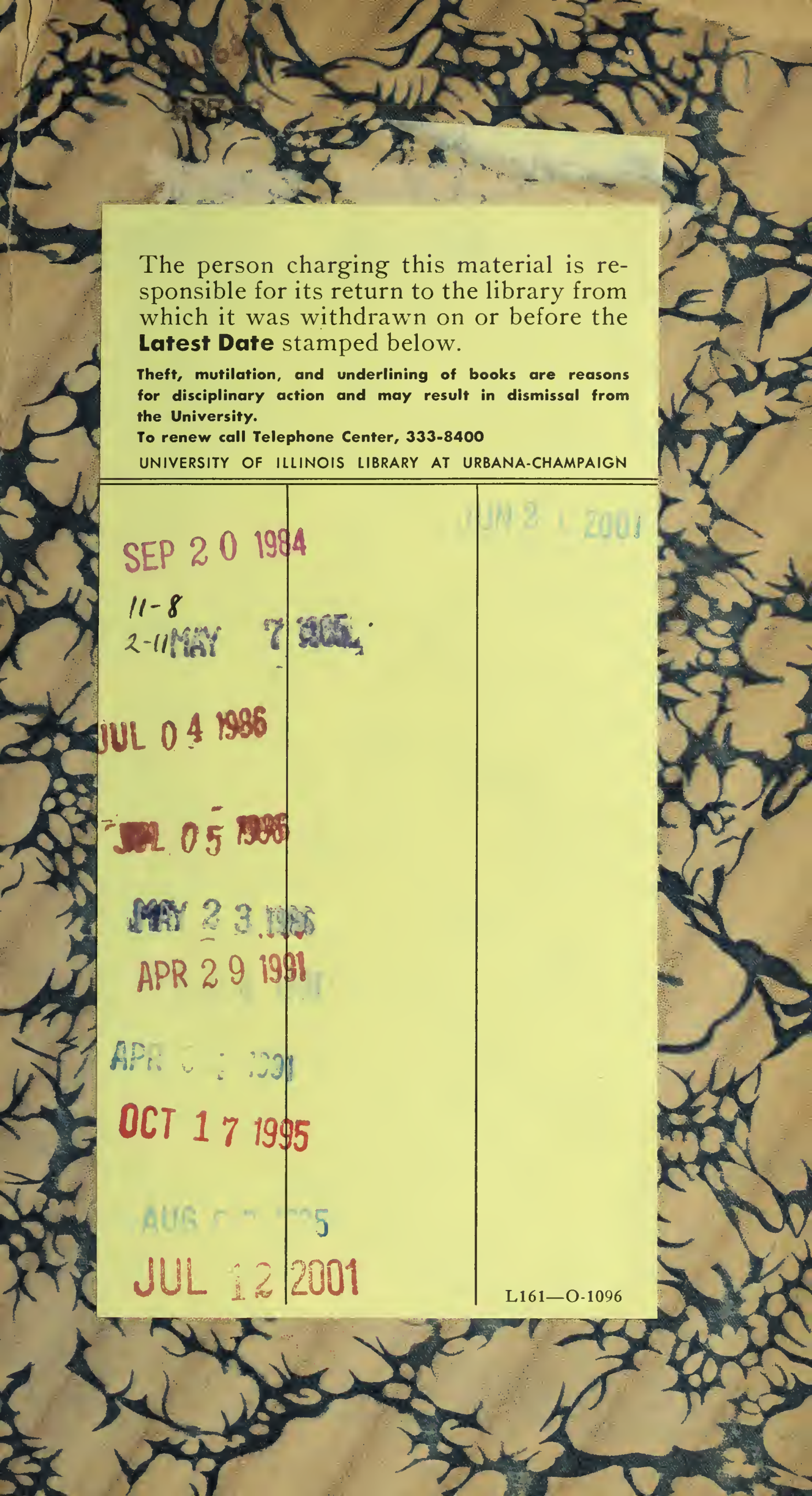



THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
410
M47i
1922


The person charging this material is responsible for its return to the library from which it was withdrawn on or before the **Latest Date** stamped below.
Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University.
To renew call Telephone Center, 333-8400
UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY AT URBANA-CHAMPAIGN
SEP 20 1984
JUL 04 1986
APR 29 1991
OCT 17 1995
JUL 12 2001
L161—O-1096



A. MEILLET

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

INTRODUCTION A L'ÉTUDE COMPARATIVE DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

CINQUIÈME ÉDITION REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1922

INTRODUCTION A L'ÉTUDE COMPARATIVE

DES

LANGUES INDO-EUROPÉENNES

DU MÊME AUTEUR

Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave, 1897, Paris (Bouillon; Champion, successeur).

De indo-europaea radice *men- « *mente agitare* », 1897, Paris (Bouillon; Champion, snccesseur).

Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave, 1re partie, 1902; 2e partie, 1905, Paris (Bouillon; Champion, successeur).

Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique, 1903, Vienne (Autriche), chez les P. P. Mekhitharistes.

De quelques innovations de la déclinaison latine, 1906, Paris (Klincksieck).

Les dialectes indo-européens, 1908, Paris (Champion); 2e édition, en préparation.

Armenisches Elementarbuch, 1913, Heidelberg (Winter).

Aperçu d'une histoire de la langue grecque, 1913, 2e édition, 1921, Paris (Hachette).

Grammaire du vieux perse, 1915, Paris (Guilmoto; Challamel).

Caractères généraux des langues germaniques, 1917; 2e édition, en préparation, Paris (Hachette).

Les langues dans l'Europe nouvelle, 1918, Paris (Payot).

Linguistique historique et linguistique générale, 1921, Paris (Champion).

Grammaire de la langue polonaise, 1922, Paris (Champion).

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.



A. MEILLET

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

INTRODUCTION A L'ÉTUDE COMPARATIVE DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

CINQUIÈME ÉDITION REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1922

A MON MAITRE

FERDINAND DE SAUSSURE

A L'OCCASION
DES VINGT-CINQ ANS ÉCOULÉS DEPUIS LA PUBLICATION DU
MÉMOIRE SUR LE SYSTÈME PRIMITIF DES VOYELLES
DANS LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

(1878-1903)

AVANT-PROPOS

Ce livre a un objet très limité : celui d'indiquer brièvement les concordances qu'on observe entre les diverses langues indo-européennes et les conclusions qu'on en peut tirer.

Il n'est pas destiné aux personnes qui savent la grammaire comparée des langues indo-européennes : elles n'y trouveraient ni une idée nouvelle ni un fait nouveau. Il présente seulement un aperçu de la structure de l'indo-européen, telle que la grammaire comparée l'a révélée.

La connaissance du sanskrit est utile pour avoir une vue même superficielle du sujet, et ceux qui voudraient pousser un peu avant ces études ne sauraient s'en dispenser non plus que de celle du grec ; mais elle n'est pas nécessaire pour lire le présent ouvrage, et, bien qu'on ait dû naturellement citer des faits empruntés aux diverses langues de la famille, on s'est efforcé de rendre l'exposé intelligible à tout lecteur qui a étudié le grec.

Une esquisse de la grammaire comparée des langues indo-européennes n'est pas un traité de linguistique générale : les principes généraux de la linguistique n'ont donc été indiqués que dans la mesure où il a paru indispensable de le faire. Les lecteurs curieux de linguistique générale voudront bien se reporter aux ouvrages signalés dans la bibliographie, et notamment au *Cours* de F. de Saussure et au *Langage* de M. J. Vendryes.

Ce qui forme l'objet du présent exposé, ce sont uniquement les traits particuliers et caractéristiques d'une famille de langues définie, la famille indo-européenne. Mais on n'a pas cherché à suivre le développement de telle ou telle langue du groupe ; c'est

affaire aux grammaires comparées de l'indo-iranien, du grec, du germanique, etc. d'exposer cette histoire ; ce livre ne porte que sur les concordances entre les diverses langues de la famille.

Ce n'est pas non plus une grammaire de l'indo-européen : l'indo-européen est inconnu, et les concordances sont la seule réalité qu'ait à étudier le comparatiste. La grammaire comparée n'a pas pour but de reconstruire l'indo-européen, mais, grâce à la détermination des éléments communs indiqués par les concordances, de mettre en évidence ce qui, dans chacun des idiomes historiquement attestés, est la continuation d'une forme ancienne de la langue, et ce qui est dû à un développement propre et original. Elle se propose moins encore d'expliquer l'indo-européen : aucune méthode connue ne permet de faire, pour expliquer l'indo-européen, autre chose que des suppositions invérifiables.

Toutes les hypothèses relatives à la formation du système morphologique indo-européen ont donc été omises, et il n'a pas semblé utile de mentionner même celles qui passent pour le moins douteuses : à qui a le souci de la certitude et d'une rigueur scientifique, ce qui importe avant tout en pareille matière, c'est de savoir beaucoup ignorer.

On s'est abstenu de mêler aux problèmes précis et aux solutions certaines de la linguistique les questions obscures relatives à la race, à la religion, aux usages des peuples de langue indo-européenne : ces matières ne peuvent être traitées avec succès par les mêmes méthodes que la grammaire comparée ou par des méthodes analogues.

L'intérêt d'une matière ainsi réduite risque de paraître mince à beaucoup de lecteurs ; il est pourtant très grand. En effet nul phénomène social n'est plus universel ni plus essentiel que le langage, nulle manifestation de l'esprit humain n'en traduit plus complètement ni d'une manière plus délicate et plus variée toute l'activité ; le sociologue et le psychologue ont donc besoin d'avoir sur la linguistique des notions précises ; et la famille des langues indo-européennes, de toutes la mieux étudiée et d'ailleurs la plus importante, est celle qui peut leur fournir les témoignages les plus utiles. Or, on ne saurait, d'une manière quelconque, en tirer parti

sans faire un départ exact entre ce qui appartient à toutes les langues de la famille et ce qui provient d'innovations propres à chacune. Le grammairien qui étudie une langue indo-européenne, s'il ne connaît pas la grammaire comparée, doit se résigner à la pure et simple constatation des faits, sans en jamais tenter l'explication ; car autrement il s'expose à expliquer à l'intérieur d'une langue, et par des particularités propres à celle-ci, des faits antérieurs à cette langue et qui reconnaissent de tout autres causes. Un helléniste par exemple peut noter la coexistence de ἐστι « il est » et de εἰσι « ils sont », mais il n'a pas le moyen de rendre compte du rapport de ces deux formes ; il peut apercevoir l'alternance de εν, ον et α dans τενῶ, τόνος, τατός, mais il n'en saurait donner aucune interprétation. On le voit, le grammairien n'a le droit d'ignorer la grammaire comparée qu'autant qu'il est capable de s'arrêter à la simple observation des faits bruts et de ne jamais essayer de les comprendre.

Les exposés élémentaires qui permettent de s'initier à la grammaire comparée répondent donc à un besoin urgent. V. Henry a donné satisfaction à ce besoin du public français pour les langues les plus communément étudiées par ses *Précis de grammaire comparée du grec et du latin,* d'une part, *de l'anglais et de l'allemand,* de l'autre. On offre ici une esquisse d'ensemble qui permet d'embrasser d'un coup d'œil tout le groupe indo-européen, sans s'arrêter particulièrement sur l'une des langues qui le composent.

Comme pour toute autre langue, les différentes parties du système linguistique indo-europén forment un ensemble où tout se tient et dont il importe avant tout de comprendre le rigoureux enchaînement. Un livre de grammaire comparée n'est pas fait pour être consulté à l'occasion comme une grammaire descriptive, mais pour être lu d'un bout à l'autre, et il est impossible de tirer profit de la lecture d'un fragment isolé. Demander à la grammaire comparée l'explication d'une difficulté de détail d'une langue donnée avant de savoir exactement en quoi la structure d'ensemble de cette langue diffère de celle de l'indo-européen, c'est déjà n'avoir pas compris. Chacun des traits de l'indo-européen a donc été ana-

lysé ici avec toute la précision qu'on a pu y mettre, mais il n'a son sens que dans l'ensemble dont il fait partie.

Outre cette nécessité d'embrasser un grand groupe de faits, la grammaire comparée présente une autre difficulté toute technique : dans les formes considérées, on ne doit jamais envisager que le point en discussion, en faisant abstraction de toutes les autres questions, toujours très multiples, qui peuvent se poser à propos de ces mêmes formes. Si par exemple le grec λείπω, le lituanien *lëkù* « je laisse », le latin *linquō* sont cités au point de vue de la gutturale finale de la racine, il ne faut fixer l'attention que sur la correspondance de grec π, lituanien *k*, latin *qu,* en oubliant provisoirement la différence de formation, et par suite de vocalisme, des présents grec et lituanien d'une part, latin de l'autre. Les personnes qui possèdent la grammaire comparée sont celles qui, dans un cas de ce genre, peuvent se représenter rapidement tout le détail de ces formes et de leurs variations depuis la période indo-européenne ; les débutants ou les personnes qui veulent se borner aux éléments doivent concentrer leur attention sur la partie du mot qui est étudiée, en négligeant le reste : ceci est surtout vrai d'un ouvrage général comme celui-ci où il était impossible de justifier dans le détail les rapprochements cités et d'expliquer les menues particularités propres à telle ou telle langue.

La tâche d'exposer des faits aussi complexes et aussi délicats n'aurait pas été aussi réalisable si les maîtres dont l'auteur du présent livre a reçu les leçons ne l'avaient dès longtemps facilitée : Michel Bréal qui, par ses livres et par son brillant enseignement au Collège de France, a su imposer la grammaire comparée au public français et a toujours soutenu depuis l'attention qu'il a si heureusement éveillée ; le regretté Abel Bergaigne et son éminent successeur, Victor Henry, qui ont institué l'enseignement de la grammaire comparée à l'Université de Paris ; Ferdinand de Saussure enfin de qui l'on s'est surtout efforcé de s'assimiler et de reproduire la doctrine précise et systématique et la méthode rigoureuse : les personnes qui ont eu le bonheur d'entendre les leçons de F. de Saussure ou qui ont médité ses trop rares publications apercevront aisément tout ce que ce livre lui doit. On

a usé sans scrupule du riche répertoire de faits bien contrôlés et bien classés et d'idées judicieuses qu'est le *Grundriss* de MM. Brugmann et Delbrück. Si le présent livre est capable de rendre quelques services, c'est surtout à ces savants que le mérite en est dû.

Au cours de l'exposé il n'a été intercalé aucune indication bibliographique ; les questions controversées ont été autant que possible évitées, et l'on s'est efforcé de s'en tenir aux résultats dont tout le monde doit convenir. En appendice sont ajoutés un bref historique de la grammaire comparée, indispensable pour comprendre comment cette science s'est constituée, et une série d'indications sur les ouvrages à consulter. En outre, un index renverra aux définitions de termes techniques données au cours de l'ouvrage.

La cinquième édition a profité des progrès réalisés depuis quelques années par la linguistique générale et par la grammaire comparée. La théorie générale des langues a pu être serrée de plus près, l'indo-européen a pu être déterminé de manière plus précise et prendre quelque chose de plus réel. Des erreurs de détail ont pu être corrigées. Quelques faits nouveaux ont pu s'ajouter.

On s'est aussi efforcé d'améliorer la rédaction, de la rendre plus claire et plus exacte.

Les regrettés V. Henry, R. Gauthiot, et MM. P. Boyer, M. Grammont et J. Vendryes ont conseillé l'auteur lors de la première édition.

Plusieurs des corrections apportées au texte depuis la seconde édition sont dues à des suggestions du regretté Gauthiot et de M. J. Vendryes, d'autres aux traducteurs du livre en allemand, en russe et en polonais, MM. Printz, Kudriavskij et Michalski, ou à des lecteurs obligeants.

Enfin MM. Jules Bloch et J. Vendryes ont bien voulu revoir le texte de cette nouvelle édition qui leur doit des améliorations sensibles.

Janvier 1922.

ABRÉVIATIONS

Dans les travaux relatifs à la grammaire comparée, où des mots appartenant à des langues diverses se trouvent côte à côte, on est convenu de faire précéder chaque mot cité d'une abréviation indiquant la langue à laquelle il appartient ; ces abréviations s'interprètent aisément et n'arrêteront sans doute jamais le lecteur ; les principales sont :

alb.	albanais.	got.	gotique.
all.	allemand.	gr.	grec.
angl.	anglais.	h. a.	haut allemand.
arm.	arménien.	hom.	homérique.
att.	attique.	i.-e.	indo-européen.
balt.	baltique.	ion.	ionien.
béot.	béotien.	iran.	iranien.
bret.	breton.	irl.	irlandais.
celt.	celtique.	isl.	islandais.
class.	classique.	lat.	latin.
dial.	dialectal.	lesb.	lesbien.
dor.	dorien.	lit.	lituanien.
éol.	éolien.	ombr.	ombrien.
fr.	français.	osq.	osque.
gall.	gallois.	pers.	perse.
gâth.	gâthique.	pol.	polonais.
germ.	germanique.	prâkr.	prâkrit.
pruss.	prussien.	tch.	tchèque.
sax.	saxon.	tokh.	tokharien.
skr.	sanskrit.	véd.	védique.
sl.	slave.	zd	zend (langue de l'Avesta).

Un v. placé devant une abréviation signifie vieux ; ainsi v. sl. signifie vieux slave, v. pruss. vieux prussien, etc. ; m. signifie moyen, mod. moderne.

Il est inutile d'expliquer en détail des abréviations telles que nom. pour nominatif, aor. pour aoriste, etc.

L'abréviation cf. (*confer*) signifie « comparez ».

Les chants des poèmes homériques sont désignés par des lettres, majuscules pour l'Iliade, A, B, Γ, Δ, etc., minuscules pour l'Odyssée, α, β, γ, δ, etc.

L'astérique indique toujours une forme restituée pour la clarté de l'exposition, mais non attestée, une forme indo-européenne, par exemple, une forme préhellénique (ou hellénique commune, c'est-à-dire remontant à l'époque préhistorique de la communauté hellénique), etc.

Un petit trait placé avant ou après une forme indique que cette forme n'est pas citée au complet, ainsi skr. *syā̆t* « qu'il soit » est un mot complet, mais on écrira *s*- pour la racine, -*yā̆*- pour le suffixe et -*t* pour la désinence de ce mot.

TRANSCRIPTIONS

Suivant l'usage ordinaire en linguistique, les langues autres que le grec qui n'emploient pas l'alphabet latin sont citées non dans leur alphabet original, mais dans des transcriptions.

La difficulté essentielle de la question des notations graphiques provient de ce qu'un phonème est chose trop complexe pour qu'un signe unique en puisse exprimer la valeur exacte. Par exemple le *t* latin indique une occlusive dentale sourde, et le *d* latin une occlusive dentale sonore, et l'on peut convenir de n'employer *t* et *d* qu'en ce sens ; mais le contact de la pointe de la langue et du palais qui caractérise *t* et *d* peut se produire en des points différents depuis les dents jusqu'à la courbure du palais ; on peut convenir de désigner par *t* et *d* les dentales dont l'occlusion est réalisée plus ou moins près des alvéoles et par les lettres pourvues d'un signe diacritique *ṭ* et *ḍ* les dentales prononcées en arrière, mais ceci même ne définit le point d'articulation que par un à peu près grossier. La voyelle qu'introduit le *t* peut commencer immédiatement après l'explosion ou en être séparée par un souffle plus ou moins prolongé : la différence sera indiquée, mais toujours sans précision, par *t* et *th* ou par *t* et *t*ʿ. Les lettres ne notent jamais directement le degré d'intensité de l'articulation.

En ce qui concerne les langues anciennes auxquelles la grammaire comparée a surtout affaire, la question se pose d'une manière particulière. En effet la prononciation n'en est pas connue avec la même précision que celle d'une langue vivante, et, si l'on veut se tenir aux faits sans y mêler d'interprétation, la

transcription doit purement et simplement calquer l'alphabet original, sans rien ajouter à ce qu'enseigne celui-ci et sans en rien ôter, c'est-à-dire être une simple translittération : les transcriptions données ici sont pour la plupart conformes à ce principe ; elles ne renferment qu'un minimum d'interprétation et permettent par suite de retrouver aisément la graphie originale.

Mais les transcriptions n'ont pas été faites suivant un système arrêté et de la même manière pour toutes les langues, et il résulte de là les plus fâcheuses et les plus singulières incohérences : dans la transcription du slave et de l'arménien, le *c* est employé pour transcrire une consonne mi-occlusive non chuintante, celle par exemple du mot russe *car'* « roi » qu'on transcrit bien en français par *tsar*, et *č* est la chuintante correspondante, c'est-à-dire le *c* de l'italien *ci*, le *ch* de l'anglais *child* ; au contraire, dans la transcription du sanskrit, *c* transcrit un phonème identique non au slave *c*, mais au slave *č*. La lettre *y* sert presque partout à noter l'*i* consonne, mais, dans la transcription du slave, elle note une voyelle particulière, sorte d'*i* postpalatal et, dans l'orthographe du lituanien, elle note la voyelle *i* long. Et ainsi de beaucoup d'autres cas.

Enfin les linguistes ne sont pas encore parvenus à se mettre d'accord ; et, pour une seule et même langue, il existe des systèmes de transcription différents dans le détail. On a adopté ici ceux qui sont employés dans les meilleurs manuels de chaque langue et qui sont usuels en France. Une entente internationale au moins sur les translittérations des divers alphabets en caractères latins serait chose urgente, et, semble-t-il, facile.

SANSKRIT

L'alphabet sanskrit est syllabique, mais les voyelles y sont indiquées d'une manière précise, si bien qu'il se transcrit sans difficulté avec les caractères latins. Le système employé ici est en principe celui qu'a recommandé le IX[e] Congrès des Orientalistes (à Genève) et qui a été adopté généralement ; il n'en diffère

que par des particularités d'importance secondaire (en partie signalées entre parenthèses) :

Voyelles brèves : *a, i, u, ṛ* (*ṛ*), *ḷ*.

Voyelles longues : *ā, ī, ū, ṝ*.

Anciennes diphtongues à premier élément bref : *e, o* (prononcés *ē, ō,* toujours longs).

Diphtongues à premier élément long : *ai, au* (c'est-à-dire *āi, āu*).

Sonantes consonnes : *y, v, r, l* (ce sont les consonnes qui répondent respectivement aux voyelles *i, u, ṛ, ḷ* ; toutefois *v* n'est plus *u* consonne, mais labio-dental, comme le *v* français) ; le védique a aussi *ḷ* (cacuminale).

	SOURDES	SOURDES ASPIRÉES	SONORES	SONORES ASPIRÉES	NASALES
	—	—	—	—	—
Occlusives :					
Labiales	*p*	*ph*	*b*	*bh*	*m*
Dentales	*t*	*th*	*d*	*dh*	*n*
Cacuminales (ou cérébrales)	*ṭ*	*ṭh*	*ḍ*	*ḍh*	*ṇ*
Gutturales	*k*	*kh*	*g*	*gh*	*ṅ*
Mi-occlusives :					
Palatales.	*c*	*ch*	*j*	*jh*	*ñ*

(prononcées chuintantes : *č, čh, ǰ, ǰh*).

Trois sifflantes s'articulent à peu près aux mêmes points que les occlusives dentales, cacuminales et palatales : *s, ṣ* et *ç* (transcrit par *s'* dans les propositions du Congrès des Orientalistes) ; *ṣ* et *ç* sont des chuintantes, telles que *š*.

Le *h* sanskrit n'est pas un souffle sourd, mais une articulation *sonore* du larynx. Le *ḥ* au contraire est un souffle sourd ; c'est toujours par *ḥ* que sont représentées les sifflantes à la pause : toute sifflante finale sera donc indiquée par *ḥ* dans les mots cités isolément.

On désigne par *ṃ* une émission nasale qui se produit sans point d'articulation propre dans la bouche et sans doute dans la position articulatoire de la voyelle précédente.

LANGUE DE L'AVESTA ET VIEUX PERSE

L'écriture du texte de l'Avesta est alphabétique : l'ancien alphabet pehlvi, qui n'est qu'une forme de l'alphabet araméen, en constitue le fond, mais, outre leur forme ancienne, la plupart des caractères y sont aussi représentés par des formes modifiées qui servent à noter, avec toutes sortes de nuances, les unes les voyelles, qui dans l'alphabet pehlvi et dans la graphie originale de l'Avesta, n'étaient pas notées d'ordinaire, les autres divers détails de l'articulation des consonnes ; il est impossible de déterminer avec précision quelles articulations indiquent certains des signes.

Les signes des voyelles sont : *a, ā, i, ī, u, ū, e, ē, o, ō* (la différence entre *e* et *ē, o* et *ō* n'est pas une différence de quantité) ; *ə, ə̄* (sortes d'*e* muets) ; *ą* (*a* nasal) ; *å* (sorte de diphtongue *āo* à premier élément long).

Le système des consonnes est le suivant :

	OCCLUSIVES SOURDES	OCCLUSIVES SONORES	SPIRANTES SOURDES	SPIRANTES SONORES	NASALES
	—	—	—	—	—
Labiales.	*p*	*b*	*f*	*w*	*m*
Dentales.	*t*	*d*	θ	δ	*n*
Gutturales.	*k*	*g*	*x*	γ	«

A quoi il faut ajouter : le *ṭ*, sorte de *t* employé seulement à la fin des syllabes devant des consonnes et surtout à la fin des mots ; les mi-occlusives chuintantes *č* et *ǰ*, les nasalisations postpalatale *ṅ* et prépalatale *n'*, et les sifflantes et chuintantes :

	SOURDES	SONORES
	—	—
Sifflantes.	*s*	*z*
Chuintantes.	*ṡ* (avec plusieurs notations)	*ż*

l'aspiration *h*, écrite avec plusieurs caractères dont on ne connaît pas la valeur précise, et les sonantes : *y, v, r*.

Le vieux perse, écrit en caractères cunéiformes, a à peu près le même système phonétique, mais on n'y trouve pas de notation des spirantes sonores *w*, ᵹ, γ ; les seules timbres vocaliques distingués sont *a, i, u* ; la quantité des voyelles n'est pas indiquée la plupart du temps. Le système graphique employé ne permet pas de distinguer entre *vart, vrat* et *vr̥t* par exemple, et les transcriptions usuelles comportent une forte part d'interprétation.

SLAVE

Le vieux slave est écrit au moyen de deux alphabets : l'un, le glagolitique, tiré d'une minuscule, est encore employé par quelques Dalmates catholiques ; l'autre, le cyrillique, tiré de la capitale grecque, est demeuré en usage chez tous les peuples appartenant à l'église orientale qui parlent une langue slave. Les deux alphabets comprennent des signes nouveaux créés pour noter les phonèmes inconnus au grec.

Les voyelles (sans quantité déterminable) sont :

Série dure : *a, o, u, y, ŭ, ǫ*.

Série molle : *ě, e, i, i, ĭ, ę*.

ǫ et *ę* désignent des voyelles nasales qu'on prononce à peu près comme *on* et *in* en français dans *pont, vin* (au lieu de *ǫ*, qu'on préfère maintenant avec raison, on employait jusqu'ici *ą*) ; *ŭ* et *ĭ* sont des voyelles très réduites, de timbre mal déterminé, et non pas *u* et *i* brefs ; *y* est une sorte de *i* postpalatal ; la position de la langue est presque celle du *u*, mais les lèvres ont la position de *i* ; le *ě* est un *e* très ouvert. Les deux séries de voyelles se répondent exactement : devant les voyelles de la série dure, les consonnes se prononcent dures, devant celles de la série molle, elles se prononcent molles, c'est-à-dire avec une mouillure : le *t* de *to* n'est pas le même que le *t* de *te* ; *l* de *lo* est *l* « vélaire » (*ł*), *l* de *le* est *l* palatale ; devant les voyelles de la série dure on trouve *k* et *g*, devant celles de la série molle *č, ž* (aussi devant *a*) et *c, dz* (*z*), etc.

Le système consonantique est :

		SOURDES	SONORES	NASALES
Occlusives	labiales	*p*	*b*	*m*
—	dentales	*t*	*d*	*n*
—	gutturales	*k*	*g*	»
Mi-occlusives	sifflantes	*c*	*dz*	»
—	chuintantes	*č*	«	»

Les sifflantes et chuintantes sont :

	SOURDES	SONORES
Sifflantes.	*s*	*z*
Chuintantes.	*š*	*ž*

Il y a deux spirantes, la gutturale sourde, transcrite plus ordinairement par *ch,* et ici par *x* (signe préférable à tous égards), et la sonore *v* (bilabiale ou déjà labio-dentale ?). Il y a de plus deux liquides *r* et *l.* Le yod joue un grand rôle dans la langue, mais n'avait pas de notation propre dans l'alphabet, parce qu'il ne s'isolait pas de la consonne précédente et de la voyelle suivante ; il est indiqué de manières compliquées, différentes suivant les alphabets, en combinaison avec ce qui précède ou ce qui suit ; dans la transcription, on l'indique par *j,* pour simplifier, quelles que soient les notations complexes des originaux : c'est une interprétation, non une translittération.

LITUANIEN

Le lituanien s'écrit en caractères latins ; suivant l'ancienne orthographe qu'on trouvera dans la plupart des livres de linguistique, *ż* y note, comme en polonais, la chuintante sonore, et *sz* (ou la lettre double allemande ß) la chuintante sourde *š* ; *cz* la mi-occlusive *č*. Les voyelles *ė* et *o* sont longues et fermées ; *y* est *i* long ; *ů* est une sorte de diphtongue prononcée *uo* ; *ë* est *iė* ; *ę* et *ą* sont d'anciennes voyelles nasales qui ont perdu leur nasalité dans le lituanien occidental, forme sous laquelle le lituanien

est cité ici en principe. — Le lituanien littéraire actuel a une notation plus simple : *š* et *č*, au lieu d'ancien *sz* et *cz* ; *ē* au lieu de *ė* ; *ie* et *uo* au lieu de *ë* et *ů*. On acceptera ici pour *š* et *č* cette orthographe moderne, qui est claire et commode. On conservera *ė*, *ë* et *ů* à cause de la notation de l'accent et de l'intonation.

Les voyelles et diphtongues lituaniennes sont souvent surmontées de signes qui indiquent l'accentuation : une voyelle simple accentuée brève reçoit un accent grave, soit *à* ; une voyelle longue simple accentuée reçoit l'accent aigu si elle a dès le début le maximum de hauteur et d'intensité et qu'ensuite la hauteur et l'intensité décroissent, soit par exemple *ó* ; elle reçoit le signe ˜, soit par exemple *õ*, si elle a deux sommets d'intensité l'un au commencement et l'autre à la fin, et un sommet de hauteur à la fin. Il en est de même dans les diphtongues : on a ainsi *áu* et *aũ*, *án* (avec *a* demi-long en lituanien occidental) et *añ*, *ìr* (avec *i* bref en lituanien occidental) et *ir̃*, etc.

ARMÉNIEN

L'alphabet de l'arménien classique a toutes les lettres de l'alphabet grec, avec de nombreuses additions. Le système consonantique, noté avec une remarquable précision, est le suivant :

		SOURDES	SOURDE ASPIRÉE	SONORES	NASALES
		—	—	—	—
Occlusives	labiales	*p*	*ph*	*b*	*m*
—	dentales	*t*	*th*	*d*	*n*
—	gutturales	*k*	*kh*	*g*	»
Mi-occlusives	sifflantes	*c*	*ç*	*j*	»
—	chuintantes	*č*	*ç̌*	*ǰ*	»

Il y faut joindre les sifflantes sourde *s* et sonore *z*, et les chuintantes sourde *š* et sonore *ž*, de plus la spirante gutturale sourde *x*, un *v* sans doute labio-dental, et un *w* qui était certainement plus près de *u* consonne, *y* qui est *i* consonne, *l* et *ł* (ce dernier était *l* vélaire), *r* (dentale) et *ṙ* (*r* plus roulée) et l'aspiration *h*. —

Les voyelles sont *a, e, i, o*; de plus *u* est écrit *ow,* d'après le grec ου ; ce signe double est transcrit ici par *u*. La voyelle *ē,* qui représente une ancienne diphtongue, n'existe qu'en syllabe accentuée ; *ə* (sorte d'*e* muet) qu'en syllabe inaccentuée. Les voyelles arméniennes n'ont pas de distinction de quantité : la différence entre *e* et *ē* n'est pas une différence de durée, mais de timbre, *ē* étant plus fermé ; la transcription *ẹ* serait donc meilleure, mais elle est inusitée.

GERMANIQUE

Le gotique est écrit avec un alphabet dérivé de l'alphabet grec ; les signes employés ici pour le transcrire n'appellent presque pas d'observations. Les voyelles *e* et *o* sont longues et fermées. Le caractère *þ* désigne la spirante dentale sourde (*th* anglais sourd) ; le *w* (qu'on transcrit aussi par *v*) est *u* consonne, très voisin par conséquent du *w* anglais ; *j* est *i* consonne ; enfin le groupe *hw* transcrit un caractère unique de l'alphabet original, et *q* désigne un phonème complexe analogue au *qu* latin. Le groupe *ei* note *i* long ; *ai* et *au* notent des diphtongues *ai, au* et aussi, dans certaines conditions déterminées, *e* et *o* brefs ouverts.

Dans l'islandais, un accent mis sur une voyelle marque la quantité longue et non pas l'accentuation : *á* est donc *a* long. Les lettres barrées *ƀ* et *đ* indiquent en principe les spirantes sonores labiale et dentale ; toutefois *đ* est écrit aussi pour la sourde en vieil anglais.

Le *ȥ* du vieux haut allemand note en partie une mi-occlusive sourde, comparable au *c* slave.

IRLANDAIS

L'alphabet des plus anciens manuscrits irlandais n'est qu'une forme de l'alphabet latin, et la transcription ne présente aucune difficulté ; *th* indique la spirante dentale sourde notée en germanique par *þ* ; *ch* la spirante gutturale sourde (*ch* de l'allemand).

Entre voyelles, *b, d, g* notent en général les spirantes sonores *ƀ, đ*, γ ; en revanche une sourde intervocalique comme le *t* de *cretim* « je crois » note l'occlusive sonore *d* ; on prononcera *kredim*. La valeur des voyelles est difficile à préciser ; la prononciation varie suivant leur position dans le mot.

ITALIQUE

Le latin a été reproduit tel quel, sans aucune part d'interprétation, par suite sans distinction de *i* et *j, u* et *v* ; dans beaucoup d'ouvrages, *i* voyelle et *i* consonne sont également notés par *i*, tandis que *u* voyelle est noté par *u*, et *u* consonne par *v* ; cette différence n'est pas justifiable ; il faut conserver la graphie originale ou faire la distinction de la voyelle et de la consonne dans les deux cas également. — La quantité longue a été marquée sur les voyelles.

Les mots osques et ombriens ont été transcrits en lettres italiques s'ils sont empruntés à des inscriptions écrites en caractères latins, en romain espacé s'ils sont empruntés à des inscriptions écrites dans les alphabets locaux (qui tous remontent au grec, directement ou indirectement). Dans les alphabets locaux osques, í et ú notent *e* et *o*.

TOKHARIEN

Les textes dits « tokhariens » récemment trouvés en Asie Centrale sont écrits au moyen d'un alphabet indien, la *brāhmī*. Les quelques mots cités ici des deux dialectes A et B sont transcrits suivant les mêmes procédés que pour le sanskrit. La voyelle *ä* désigne une voyelle réduite.

Pour le détail de la prononciation et de la graphie des diverses langues, on se reportera aux grammaires et aux manuels de chacune.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE COMPARATIVE

DES

LANGUES INDO-EUROPÉENNES

CHAPITRE PREMIER

MÉTHODE

LA NOTION DE LANGUES INDO-EUROPÉENNES

Le sanskrit, le perse, le grec, le latin, l'irlandais, le gotique, le vieux slave, le lituanien, l'arménien présentent dans leur grammaire et leur vocabulaire des concordances frappantes; l'hébreu, l'araméen, le babylonien, l'arabe, l'éthiopien coïncident de même entre eux, mais non avec les langues précédentes; de de même encore les Cafres, les habitants du bassin du Zambèze et de la plus grande partie du bassin du Congo ont dans leurs parlers de nombreux traits communs qui ne se retrouvent ni dans l'un ni dans l'autre des deux premiers groupes. Ces concordances et ces différences obligent à poser trois familles de langues : l'indo-européen, le sémitique, le bantou. Des faits analogues permettent de déterminer plusieurs autres familles linguistiques. L'objet de la grammaire comparée d'un groupe de langues est l'étude des concordances que ces langues présentent entre elles.

Cette étude est possible dans les trois cas indiqués et dans nombre d'autres. L'observation des ressemblances du sanskrit, du grec, etc. conduit à des conclusions précises. Il n'en va pas de même de toutes les coïncidences analogues que présentent deux populations ; par exemple, en dépit des ressemblances que

l'on constate entre les religions des Hindous, des Iraniens, des Grecs, des Germains, etc., on n'a pu constituer un corps de doctrines de religion comparée de ces divers peuples. Mais les conditions générales d'existence des langues donnent au linguiste des facilités que n'ont pas les historiens des mœurs et des religions. Du reste, tous les groupes de langues ne se prêtent pas également à la grammaire comparée; l'indo-européen, le sémitique et le bantou présentent trois cas particulièrement favorables.

Bien qu'ils ne soient pas propres aux langues indo-européennes, il importe de poser dès l'abord quelques principes; il sera aisé ensuite de définir ce qu'on entend par une langue indo-européenne.

I. — Principes.

1. Caractère de singularité des faits linguistiques. — Entre les idées et les mots considérés à un moment quelconque du développement des langues il n'y a aucun lien nécessaire : à qui ne l'a pas appris, rien ne peut indiquer que fr. *cheval*, all. *pferd*, angl. *horse*, russ. *lóšad'*, gr. mod. ἄλογο, pers. *asp* désignent un même animal. Rien dans l'opposition des formes de fr. *cheval* et *chevaux* ne marque par soi-même l'unité et la pluralité, rien dans l'opposition de fr. *cheval* et *jument* ne marque la différence du mâle et de la femelle. Même pour les mots expressifs, la forme ne peut être prévue a priori : fr. *siffler* diffère beaucoup de all. *pfeifen* ou de russe *svistét'* par exemple. De là vient qu'un texte écrit en une langue inconnue est indéchiffrable sans traduction : si l'on a pu lire les inscriptions de Darius, c'est que le vieux perse dans lequel elles sont écrites est la forme ancienne du persan, qu'il diffère assez peu de la langue de l'Avesta dont des traductions livrent la clé, et enfin qu'il est étroitement apparenté au sanskrit; au contraire, en l'absence d'inscriptions bilingues instructives, on n'entrevoit dans les restes de l'étrusque autre chose que ce qui est indiqué par divers détails extérieurs, et, malgré

le nombre des inscriptions et l'étendue du texte découvert sur les bandelettes d'Agram, la langue étrusque reste en grande partie incomprise.

Dès lors le système phonétique, les procédés particuliers de flexion, les types spéciaux de groupement syntaxique, le vocabulaire qui caractérisent un idiome ne peuvent se reproduire lorsqu'ils ont été transformés ou qu'ils ont disparu. Les moyens d'expression n'ont avec les idées qu'une relation de *fait,* non une relation de *nature* et de *nécessité* ; rien ne saurait les rappeler à l'existence lorsqu'ils ne sont plus. Ils n'existent donc qu'une fois ; ils sont *singuliers* ; car, même indéfiniment répétés, un mot, une forme grammaticale, un tour de phrase sont toujours les mêmes en principe.

Si donc deux langues présentent dans leurs formes grammaticales, leur syntaxe et leur vocabulaire un ensemble de concordances de détail définies, c'est que ces deux langues n'en font en réalité qu'une : les ressemblances de l'italien et de l'espagnol proviennent de ce que ces deux idiomes sont tous deux des formes modernes du latin ; le français, qui leur ressemble déjà moins, est pourtant aussi du latin *moderne,* mais plus modifié. Ainsi les divergences peuvent être plus ou moins grandes, mais tout ensemble de coïncidences précises dans la structure grammaticale de deux langues suppose qu'elles sont des formes prises par une même langue parlée à date antérieure.

Il arrive parfois que deux langues expriment indépendamment la même idée par un même mot ; ainsi en anglais et en persan le même groupe d'articulations *bad* signifie « mauvais », sans que le mot persan ait rien à faire avec le mot anglais ; mais c'est un pur « jeu de la nature ». L'examen d'ensemble du vocabulaire anglais et du vocabulaire persan montre qu'on n'en peut rien conclure. De simples ressemblances de structure générale, telles que celles qui existent entre le turc et le finnois, ou entre le chinois et le dahoméen, par exemple ne prouvent rien. Mais des faits de détail isolés ne prouvent pas davantage.

De là résulte la définition de la *parenté de deux langues : deux langues sont dites parentes quand elles résultent l'une et l'autre de*

deux évolutions différentes d'une même langue parlée antérieurement. L'ensemble des langues parentes forme ce que l'on appelle une *famille de langues.* Ainsi le français et le persan sont parents parce que tous deux sont des formes de l'indo-européen ; ils font partie de la famille dite indo-européenne. En ce sens, la notion de parenté de langues est chose absolue et ne comporte pas de degrés.

Mais, à l'intérieur d'une même famille, une langue qui est devenue différente de la forme ancienne peut se différencier à son tour en plusieurs langues : ainsi du fait de la dissolution de l'empire romain, le latin de Rome qui est une forme de l'indo-européen s'est différencié en italien, espagnol, provençal, français, roumain, etc. ; il s'est créé par là une famille romane qui fait partie de la famille indo-européenne, et dont les membres sont plus étroitement apparentés entre eux qu'ils ne le sont avec les autres langues indo-européennes : ceci signifie que les langues de la famille romane, étant toutes du latin transformé, ont commencé à diverger en un temps où divers groupes indo-européens étaient devenus distincts les uns des autres. Cette seconde définition n'est qu'une conséquence de la première.

Enfin quand une langue évolue sur un domaine continu, des innovations et des conservations identiques ou semblables ont lieu en des régions plus ou moins étendues ; ainsi se produisent les *dialectes.* Les parlers qui sont employés en des régions voisines les unes des autres et qui se sont développés en des conditions analogues présentent des particularités communes. Il y aura lieu de revenir sur ces faits qui ont de grandes conséquences ; ils sont d'une espèce différente de ceux qu'exprime le terme de parenté de langues. Les ressemblances particulières que l'on peut constater entre le français et le provençal par exemple ne tiennent pas à ce que, à un moment quelconque de l'époque impériale, il aurait été parlé en Gaule une forme spéciale du latin vulgaire représenté par les autres langues romanes ; mais, sur le territoire français et sur celui du provençal, les conservations et les innovations ont été, dès l'époque romaine, en partie pareilles, sinon identiques. — En pratique, il est souvent impossible de discerner

ces ressemblances dialectales de ce qui est dû à la parenté proprement dite des langues, c'est-à-dire à l'unité du point de départ.

On n'a réussi jusqu'ici à construire une grammaire comparée que dans les cas où il y a eu sûrement une langue commune initiale, ainsi le latin pour les langues romanes. Faute de pouvoir poser un « gallo-roman commun » ou un « français commun », on éprouve un grand embarras pour faire une théorie comparative des parlers gallo-romans ou des parlers français.

2. Continuité linguistique. — Au point de vue de l'individu, la langue est un système complexe d'associations inconscientes de mouvements et de sensations, au moyen desquelles il peut parler et comprendre les paroles émises par d'autres individus. Ce système est propre à chaque homme et ne se retrouve exactement identique chez aucun autre ; mais il n'a une valeur qu'autant que les membres du groupe social auquel appartient l'individu en présentent de sensiblement pareils : sinon celui-ci ne serait pas compris et ne comprendrait pas autrui. La langue n'existe donc que dans les centres nerveux, moteurs et sensitifs, de chaque individu : mais les mêmes associations s'imposent à tous les membres d'un groupe avec plus de rigueur qu'aucune autre « institution » ; chacun évite toute déviation du type normal et se sent choqué de toute déviation qu'il aperçoit chez les autres. Immanente aux individus, la langue s'impose d'autre part à eux ; et c'est par là qu'elle est une réalité, non pas seulement physiologique et psychique, mais aussi, et avant tout, *sociale*.

Ce système d'associations ne se transmet pas directement d'individu à individu ; comme on l'a dit, le langage n'est pas une œuvre, un ἔργον, c'est une activité, une ἐνέργεια. Lorsqu'il apprend à parler, chaque enfant doit se constituer à lui-même un système d'associations de mouvements et de sensations pareil à celui des personnes qui l'entourent ; il ne reçoit pas des autres des procédés d'articulation : il parvient à articuler comme eux après des tâtonnements qui durent des années ; il ne reçoit pas

des paradigmes grammaticaux : il recrée chaque forme sur le modèle de celles qu'on emploie autour de lui, et c'est pour avoir longtemps entendu dire : *nous mangeons, vous mangez ; nous jetons, vous jetez* que l'enfant saura dire au besoin *vous levez* s'il a entendu *nous levons* ; et ainsi pour toutes les formes. Mais malgré l'effort intense et constant qu'il fait pour se conformer à ce qu'il entend, l'enfant, qui doit refaire le système entier des associations, n'arrive pas à reproduire d'une manière complète la langue des membres du groupe dont il fait partie : certains détails de prononciation ont échappé à son oreille, certaines particularités de la flexion à son attention, et surtout les systèmes qu'il s'est constitués ne recouvrent qu'en partie ceux des adultes ; à chaque fois qu'un enfant apprend à parler, il s'introduit donc des innovations.

Si ces innovations sont des accidents individuels, elles disparaissent avec la mort de la personne chez qui elles se sont produites ; les particularités qui en résultent provoquent la raillerie et non l'imitation. Mais il y a des innovations qui ont des causes profondes et qui tendent à apparaître chez tous les enfants qui apprennent à parler dans une même localité, durant un certain laps de temps. A partir d'un moment donné, tous les enfants qui apprennent à parler au même endroit ont telle ou telle articulation différente de celle de leurs aînés, ignorent même l'articulation ancienne ; par exemple, dans la France du Nord, les enfants ont été, à partir d'un certain moment, différent pour chaque localité, incapables de prononcer *l* mouillée et y ont substitué le *y* qui en tient aujourd'hui la place dans les parlers français. De même, à partir d'une certaine date, les jeunes enfants présentent telle ou telle nouveauté dans la flexion ; ainsi le nombre duel s'est conservé en Attique jusqu'à la fin du ve siècle, mais, vers 410 av. J.-C., il commence à être négligé dans les inscriptions ; et en effet les auteurs nés de 440 à 425 qui, comme Platon et Xénophon, écrivent le dialecte attique, l'emploient encore, mais sans constance absolue ; puis il cesse d'être employé au nominatif-accusatif tandis que, sous l'influence de δυοῖν, il subsiste au génitif : Démosthène (383-322) dit δύ' ὀβολώ, mais δυοῖν ὀβολοῖν ; enfin il disparaît même au génitif et, à partir de

329, ne se rencontre plus sur les inscriptions attiques. Les changements de ce genre, étant communs à tous les enfants depuis un certain moment, se transmettent aux générations nouvelles : ils s'accumulent donc, et, suivant la rapidité avec laquelle ils ont lieu, transforment la langue au bout d'un temps plus ou moins long. Dans certaines langues, à certains moments, les innovations se précipitent tandis que, ailleurs, le même parler se conserve longtemps presque intact.

Dans tous les cas il y a *continuité* : les changements qui ont lieu spontanément et qui ne résultent pas de l'imitation de quelque parler étranger ne proviennent pas d'un désir d'innover ; ils se produisent au contraire malgré l'effort fait par l'enfant pour reproduire exactement la langue des adultes, et à aucun instant ils ne sont si grands ni si nombreux que les générations dont les représentants vivent simultanément perdent le sentiment de parler une même langue.

D'autre part, l'usage qui est fait de la langue contribue à la transformer. A chaque fois qu'une expression est employée, elle devient moins surprenante pour celui qui l'entend et plus aisée à reproduire pour celui qui l'émet : c'est l'effet classique de l'habitude. La valeur expressive des mots s'atténue par l'emploi, leur force diminue ; et ils tendent à se grouper ensemble. Pour maintenir la force expressive dont on a besoin, on est donc conduit à renouveler les termes ; c'est ainsi que les mots qui expriment le superlatif, comme *très, fort, extrêmement,* etc., tendent à sortir de l'usage au fur et à mesure que leur force, grande au début, diminue. Des mots, d'abord autonomes, se réduisent par l'usage à n'être plus que des éléments grammaticaux : en latin, *habeo* avait toute sa valeur dans *habeo aliquid factum* ; mais, par l'effet de la répétition, *j'ai* de fr. *j'ai fait* a perdu progressivement toute autonomie ; aujourd'hui, trois termes autrefois indépendants (*ego, habeo* et *factum*) qui ont abouti à fr. *j'ai fait* ne constituent plus qu'une forme grammaticale équivalente à lat. *feci* et qui n'a pas plus de valeur expressive. Les mots qui deviennent ainsi des éléments grammaticaux, des accessoires de la phrase, se prononcent d'une manière particulière, souvent abrégée, et le traitement

phonétique diffère de celui des mots principaux ; ainsi le démonstratif latin *illam* groupé avec un nom suivant aboutit à l'article français *la,* tandis que le traitement de la forme autonome, tout différent, est *elle,* qui sert de pronom, et qui, à son tour, a pris le rôle d'un élément grammatical.

Tel est le type de l'évolution linguistique spontanée. Il résulte de la succession naturelle des générations, de l'emploi qui est fait du langage et de l'identité de tendances et d'aptitudes que présentent les membres d'une suite de générations pendant une période de temps donnée. Bien qu'ils se produisent indépendamment dans chacun des parlers d'une région, on doit s'attendre à ce que les changements de ce type aient lieu, à des dates différentes, mais voisines, et avec de légères variantes, dans toutes les localités occupées par une population sensiblement homogène parlant la même langue et placée dans des conditions semblables ; ainsi *l* mouillée est devenue *y* dans toute la France du Nord ; le duel a disparu dès avant la période historique dans l'éolien et l'ionien d'Asie Mineure et dans le dorien de Crète, et au IVe siècle av. J.-C. en attique, en dorien de Laconie, en béotien, en delphique, c'est-à-dire dans les parlers de la Grèce continentale. Les conditions — en général inconnues — des changements, pour autant qu'elles ne sont pas propres à une localité, agissent sur des domaines étendus.

A côté de ces changements, réalisés d'une manière propre dans chaque parler, même quand ils en dépassent de beaucoup les limites, il en est d'autres variés d'aspect, mais qui tous se ramènent à un même phénomène : l'*emprunt* à d'autres langues. En effet, aussitôt que les membres d'un groupe social sont en rapports commerciaux, politiques, religieux, intellectuels avec les membres d'autres groupes, et que certains hommes acquièrent la connaissance d'une langue étrangère, apparaît la possibilité d'introduire dans le parler indigène des éléments nouveaux. Si la langue en question est essentiellement différente du parler local, on ne lui pourra prendre que des mots isolés : le grec a pris aux Phéniciens quelques termes commerciaux comme le nom de la

toile d'emballage, σάκκος, de l'or, χρῦσός, d'un vêtement, le χιτών, etc. ; de même le français a emprunté des mots anglais : quel qu'en soit le nombre, ces emprunts ne changent rien à la structure d'un idiome. Il n'en est pas de même s'il s'agit d'une langue assez proche du parler indigène pour que l'on sente l'identité foncière des deux : le parler de Paris étant seul employé dans les relations entre les populations de langue française, tous les autres parlers français empruntent de plus en plus des éléments parisiens, non seulement de vocabulaire, mais aussi de prononciation et de flexion ; s'il a constaté par exemple que *toi, moi, roi,* prononcés *twé, mwé, rwé* dans son dialecte sont, en français normal (au fond parisien), *twa, mwa, rwa,* un paysan qui pourra n'avoir jamais entendu prononcer le mot *loi* saura substituer naturellement *lwa* à la forme de son parler *lwé* ; des substitutions de ce genre aboutissent à un résultat qui peut être pareil à celui de changements du type normal, et, une fois qu'elles sont opérées, il devient souvent impossible de les en distinguer ; elles n'en sont pas moins différentes ; car dans le second cas il s'agit d'emprunts à un autre parler. Sous l'une et l'autre formes, l'emprunt n'est pas un phénomène rare et accidentel ; c'est un fait fréquent, ou, pour mieux dire, constant, et dont les recherches récentes montrent de plus en plus l'importance. Car chacune des grandes familles linguistiques (germanique, slave, hellénique, etc.) résulte de l'extension d'une langue commune à un groupe d'hommes plus ou moins considérable. On n'a pas le moyen de déterminer quelle a été la part de l'emprunt dans les faits étudiés ici qui tous sont antérieurs à la période historique. Mais il n'est jamais licite de supposer qu'un parler donné résulte de la transmission du langage de génération en génération et des changements qui se produisent du fait de l'usage et de la transmission ; partout des parlers dominants sont imités et les sujets se préoccupent de reproduire le langage d'autres sujets — habitant une autre localité ou ayant une situation sociale plus relevée — qui passent pour *mieux dire.* Si ce souci de reproduire des parlers dominants n'existait pas, la langue se différencierait à l'infini et ne pourrait plus servir de moyen de communication entre des

groupes d'hommes étendus. En fait, tous les parlers attestés proviennent d'une série de généralisations et de différenciations successives.

Un troisième type de transformation a lieu enfin lorsqu'une population change de langue. Quand des circonstances politiques amènent une population à apprendre la langue de vainqueurs, de colons étrangers ou, comme il arrive aussi, de sujets plus civilisés, les adultes qui la composent ne parviennent pas à s'assimiler exactement la langue nouvelle ; les enfants qui apprennent à parler une fois que la langue nouvelle a pénétré réussissent mieux ; car ils l'apprennent comme une langue maternelle ; ils tendent alors à reproduire non le parler défectueux de leurs compatriotes adultes, mais le parler correct des étrangers, et ils y réussissent souvent dans une large mesure : c'est ainsi qu'un enfant né en France d'un Français et d'une étrangère et élevé parmi des enfants français ne reproduit guère les défauts du parler de sa mère. Néanmoins il subsiste des particularités ; et même, si une population apprend une langue profondément différente de la sienne, elle pourra ne jamais s'assimiler certains traits essentiels : les esclaves nègres qui se sont mis à parler français ou espagnol n'ont pu acquérir ni une prononciation exacte ni l'emploi correct des formes grammaticales, en partie par suite du caractère très différent de leur idiome originel, en partie surtout parce que ayant une situation sociale irrémédiablement inférieure, ils n'ont pas senti le besoin de parler aussi bien que leurs maîtres : les patois créoles ont gardé des caractères de langues africaines. Au contraire, lors des nombreuses substitutions de langues qui ont eu lieu au cours de l'histoire et qui ont lieu actuellement encore, les populations européennes se sont montrées capables d'acquérir assez exactement la langue les unes des autres. Rien ne permet de croire que les particularités qui caractérisent les langues romanes datent pour la plupart du moment où le latin a pénétré dans le pays où on les parle. Il ne faut pas exagérer l'importance de ce type de changements. Mais aussi c'est sans doute par là qu'on peut

expliquer certaines transformations étendues du système articulatoire telles que les mutations consonantiques du germanique ou de l'arménien ; ce n'est pas un hasard que le système des occlusives de l'arménien soit identique à celui du géorgien ou que, seul entre toutes les anciennes langues indo-européennes, le sanskrit ait des dentales cacuminales, dites cérébrales, comme les langues dravidiennes dont il occupe en partie la place. — Au surplus, dès que la substitution de langue est accomplie, on rentre dans le cas du changement par développement continu ; seulement le caractère propre de la population qui a accepté une autre langue provoque des altérations relativement rapides et nombreuses, qui peuvent ne se manifester que longtemps après le changement de langue. — Pour apprécier l'importance de ce facteur, il suffit de constater que toutes les régions qui ont une histoire un peu ancienne ont à date historique changé de langue au moins une fois, et souvent deux ou trois fois. Et, d'autre part, les langues changent d'autant moins que la population qui les parle est plus stable ; l'extrême unité des langues polynésiennes s'explique par l'unité de race des habitants de la Polynésie ; sur le domaine indo-européen, la Lituanie où la population semble n'avoir guère été renouvelée depuis longtemps a un parler dont l'archaïsme est remarquable. Au contraire, l'iranien, langue de conquérants qui se sont répandus sur un vaste domaine, a changé très vite et relativement très tôt. Et les parlers iraniens sont, dès le début de l'ère chrétienne, à un niveau linguistique comparable à celui qu'ont atteint les langues romanes une dizaine de siècles après.

3. De la régularité du développement des langues. — L'étude du développement des langues n'est possible que parce que les conservations de l'état ancien et les innovations présentent une régularité.

Il y a deux sortes de conservations et d'innovations. Les unes portent sur le matériel sonore qui sert à l'expression linguistique, au point de vue du son et de l'articulation : c'est la part de la *phonétique*. Les autres sont liées au sens exprimé ; c'est la part de la *morphologie* (la grammaire) et du *vocabulaire*.

Les règles suivant lesquelles ont lieu les conservations et les innovations relatives à la prononciation ont été nommées « lois phonétiques ». Si une articulation est conservée dans un mot, elle est conservée également dans tous les mots de la même langue où elle se présente dans les mêmes conditions : ainsi *f* initiale latine est conservée en français dans *fiel* (*fel*), *four* (*furnum*) et dans tous les mots comparables ; elle devient *h* en espagnol dans *hiel, horno,* etc. Au moment où l'innovation apparaît, il arrive parfois qu'elle se manifeste d'abord dans quelques mots seulement ; mais comme elle porte sur le procédé d'articulation et non sur tel ou tel mot, elle ne manque bientôt en aucun cas, et, pour les longues périodes qu'étudie la grammaire comparée, ce flottement des premières générations où se manifeste l'innovation est indiscernable. Il y a eu un temps où les anciens *p, t, k* de l'indo-européen sont devenus en germanique *ph, th, kh,* c'est-à-dire *p, t, k* séparés de la voyelle suivante par l'émission d'un souffle ; dans ces occlusives suivies de souffle, l'occlusion est faible ; elle a été supprimée, et le germanique a eu *f, þ, x* (*x* servant à noter ici la spirante gutturale, c'est-à-dire un phonème de même sorte que le *ch* de l'allemand moderne) : il y a donc eu des générations germaniques pour lesquelles *p, t, k* étaient imprononçables, et en effet *p, t, k,* initiaux ou intervocaliques de l'indo-européen ne sont jamais représentés en gotique par *p, t, k,* mais toujours par *f, þ, h* (ou respectivement par *ƀ, đ,* γ dans des conditions déterminées). Tel est le principe de la *constance des lois phonétiques,* qu'on nomme plus exactement *régularité des correspondances phonétiques*.

S'il n'intervenait aucune autre action, on pourrait, avec la simple connaissance des correspondances régulières, déduire d'un état donné d'une langue son état à un moment ultérieur. Mais tel n'est pas le cas. Le détail des actions particulières qui, sans contrarier le jeu des « lois phonétiques », en masquent la constance, serait infini ; il convient seulement de signaler ici quelques points importants.

Tout d'abord, les formules des correspondances phonétiques ne s'appliquent, par définition, qu'à des articulations exactement

comparables les unes aux autres. Les mots qui ont une prononciation particulière échappent donc en partie à leur action. Ainsi les mots enfantins, comme *papa, maman,* etc., sont à part. Les termes de politesse ou d'appel sont sujets à des abrègements qui les rendent méconnaissables : *msyö* n'est pas un traitement phonétique régulier de *mon sieur* ; il en est de même de tous les mots qu'il suffit d'indiquer pour qu'on les comprenne et qu'on ne prend pas dès lors la peine d'articuler complètement : v. h. a. *hiutu* (all. *heute*) n'est pas un traitement normal de *hiu tagu* « ce jour ». D'une manière générale, un même élément phonétique est plus bref dans un mot long que dans un mot court (l'*â* de *pâtisserie* est plus bref que celui de *pâté*), dans un mot accessoire de la phrase que dans un mot principal ; le traitement risque dès lors d'être différent. Certaines articulations, notamment celle de *r,* sont sujettes à être anticipées, comme dans le fr. *trésor* représentant lat. *thesaurum,* ou transposées, comme dans gr. mod. πρικός de πικρός, sans qu'on puisse toujours ramener à des formules générales ces altérations qui tiennent à la structure particulière et aux conditions spéciales d'emploi des mots où elles se rencontrent. D'autres articulations enfin se continuent trop longtemps, ainsi l'abaissement du voile du palais de l'*n* de all. *genug* est maintenu, si bien que le mot arrive à sonner dialectalement *genung,* etc. Une innovation phonétique résulte la plupart du temps de la coïncidence de plusieurs actions distinctes et indépendantes ; il arrive que les actions, étant complexes, soient particulières à un mot et ne se laissent pas formuler en « lois ».

En second lieu, des associations de formes introduisent des changements ; ainsi, en attique où *s* initiale est représentée par un esprit rude, c'est *εἱσι (issu de *ἑντι) qui devrait répondre à skr. *sánti,* got. *sind* « ils sont » ; en fait on trouve l'esprit doux, εἰσι, d'après εἰμι, εἶ, etc. C'est ce que l'on appelle les *changements par analogie.* Ainsi le sens intervient et rompt la régularité du traitement proprement phonétique ; il y a interférence de la morphologie ou du vocabulaire avec la phonétique.

Enfin certaines dérogations sont dues à des emprunts. Ainsi,

à Rome, un ancien *ou* devient *ū* et un ancien **dh* après *u* devient *b* entre voyelles : à lit. *raũdas*, got. *rauþs*, v. irl. *rūad* « rouge », etc. répondrait donc **rūbus* ; mais dans d'autres parlers latins *ou* est représenté par *ō*, par exemple à Préneste : au moins par son *ō*, *rōbus* n'est pas un mot romain ; dans certains parlers latins, **dh* est représenté par *f* entre voyelles : de là *rūfus* ; le mot romain attendu **rūbus* n'est pas attesté directement, mais il subsiste dans les dérivés *rūbīgō* (à côté de *rōbīgō*) et *rūbidus*. Quand les circonstances historiques déterminent beaucoup d'emprunts de ce genre, la phonétique d'une langue finit par offrir un aspect incohérent : c'est le cas du latin ou, parmi les langues modernes, de l'anglais. Les emprunts à la langue écrite sont dans la période historique une autre cause de trouble ; ainsi le français a pris au latin écrit une quantité de mots : par exemple *frágilem* a naturellement abouti à *frêle,* mais plus tard on a pris au latin écrit le même mot en en faisant *fragile* ; cette cause de trouble, grave à l'époque moderne, n'existe pas pour les périodes préhistoriques considérées par la grammaire comparée.

Plus on examine les choses de près, et plus on voit que *presque chaque mot a son histoire propre.* Mais les changements qui, comme la mutation consonantique du germanique ou de l'arménien, portent sur l'ensemble du système articulatoire ne s'en laissent pas moins reconnaître et définir.

Rien dans tout cela ne va contre le principe de la constanee des « lois phonétiques », c'est-à-dire des changements qui intéressent l'articulation indépendamment du sens : ce principe exige seulement que, lorsque dans l'apprentissage de la langue par les générations nouvelles, un procédé articulatoire se maintient ou se transforme, le maintien ou la transformation ait lieu dans tous les cas où cette articulation est employée de la même manière, et non pas isolément dans tel ou tel mot. Or, comme l'expérience le montre, les choses se passent ainsi quand on considère non pas le *résultat,* mais l'*acte.* Les effets d'une « loi » peuvent être entièrement détruits au bout d'un certain temps par des changements propres à certains mots, par des actions analogiques, par des emprunts : la « loi » ne perd pour cela rien de

sa réalité, car toute cette réalité est transitoire et consiste en la manière dont pendant une période déterminée les sujets ont fixé leur articulation ; mais la « loi » pourra échapper au linguiste ; il y a ainsi des « lois phonétiques » inconnues et qui resteront inconnues, même dans des langues bien étudiées, pour peu qu'on n'ait pas une série continue de documents.

Toutefois, il est rare qu'on puisse observer l'acte d'où résulte le changement phonétique ; on constate qu'un *e* français répond à un *a* latin accentué (*páter* : *père, amátum* : *aimé,* etc.), qu'un φ grec initial répond à un *bh* sanskrit, à un *b* germanique ou arménien (gr. φέρω, skr. *bhárāmi,* got. *baira,* arm. *berem*), et rien de plus. Ce qu'on appelle d'ordinaire « loi phonétique » est seulement la formule d'une *correspondance* régulière, soit entre deux formes successives, soit entre deux dialectes d'une même langue. Et cette correspondance résulte la plupart du temps non d'un *acte* unique, mais d'*actes* multiples et complexes, qui ont demandé un temps plus ou moins long pour s'accomplir. Il est généralement impossible de discerner ce qui provient de changements spontanés et ce qui provient d'emprunts.

Ce qui est vrai de la phonétique l'est aussi de la morphologie ; de même que les mouvements articulatoires doivent être combinés à nouveau toutes les fois qu'on émet un mot, de même toutes les formes grammaticales, tous les groupements syntaxiques sont créés inconsciemment à nouveau pour chaque phrase prononcée suivant les habitudes fixées lors de l'apprentissage du langage. Lorsque les habitudes changent, toutes les formes qui n'existent qu'en vertu de l'existence générale du type changent donc nécessairement : quand, par exemple, en français, on a dit, d'après *tu aimes, il aime(t)*, à la 1re personne *j'aime* au lieu de l'ancien *j'aim* (représentant le lat. *amo*), tous les verbes de la même conjugaison ont reçu aussi *e* à la 1re personne : l'extension de *e* à la 1re personne est une *loi morphologique* aussi rigoureuse que n'importe quelle « loi phonétique ». Les innovations morphologiques ne sont ni plus capricieuses ni moins régulières que les changements phonétiques. Et les formules que l'on

possède n'expriment anssi que des *correspondances*, non les actes eux-mêmes d'où résultent les innovations.

Toutefois il y a une différence entre les « lois phonétiques » et les « lois morphologiques » : quand une articulation est transformée, elle tend à l'être dans tous les cas où elle apparaît, et les générations nouvelles deviennent incapables d'en réaliser la prononciation antérieure ; par exemple aucune *l* mouillée ne subsiste dans les parlers de l'Ile-de-France après le passage de l'*l* mouillée à *y* ; au contraire quand un type morphologique est transformé, il en peut subsister certaines formes qui sont fixées dans la mémoire. Ainsi l'indo-européen avait un type verbal de présents caractérisé par l'addition directe des désinences à la racine et l'alternance d'un vocalisme pourvu de *e* au singulier et sans *e* au pluriel dans cette racine ; par exemple gr. εἶ-μι, pluriel ἴ-μεν, et skr. *é-mi* « je vais » (ancien **ái-mi*), pluriel *i-máḥ* « nous allons » ; cette série, autrefois importante, a été éliminée de l'usage dans toutes les langues indo-européennes ; mais des formes du verbe « être » ont subsisté jusqu'aujourd'hui parce que la fréquence de leur emploi les avait fixées dans la mémoire, et c'est ainsi que le latin a encore *es-t* : *s-unt*, d'où le fr. *il est* : *ils sont* ; de même l'allemand a *er ist* : *sie sind*. Le type a disparu longtemps avant la première fixation du latin ou de l'allemand par l'écriture, mais l'une de ses formes demeure.

L'une des utilités les plus évidentes de la grammaire comparée est de faire comprendre par une norme ancienne des formes anomales de l'époque historique. Le type *est, sunt*, qui est exceptionnel en latin, est un débris d'un type qui était normal en indo-européen. Grâce à la grammaire comparée, on aperçoit, au cours du développement d'une même langue, des normes successives.

Le fait que les « lois » phonétiques et morphologiques s'appliquent à tous les mots où figurent les éléments visés dans leur formule est naturel ; le fait qu'elles s'appliquent à tous les enfants d'une même génération est moins attendu, quoiqu'au fond peu surprenant : il exprime en effet ceci que les mêmes causes produisent les mêmes effets sur tous les enfants qui apprennent une même langue dans les mêmes conditions. La circonstance, au

premier abord frappante, que tous les enfants d'une même localité présentent d'une manière indépendante les mêmes innovations vers le même temps n'est qu'une conséquence d'un fait remarquable : tous les enfants placés dans les mêmes conditions apprennent la même langue de la même manière (sauf anomalie individuelle). En effet :

1° S'il est vrai que les éléments de la langue n'ont avec les idées à exprimer aucun lien nécessaire, du moins ils sont liés *entre eux* par une infinité d'associations, et chaque langue forme un système dont les parties sont étroitement unies les unes aux autres. La phonétique du slave fournit de ce principe une bonne illustration. Le slave commun possédait deux séries de voyelles, les unes *dures,* précédées de consonnes *dures* ; *a, o, u, y, ŭ,* les autres *molles,* précédées de consonnes *molles* : *ě, e, i, ĭ* ; les langues qui, comme le russe et le polonais, ont conservé la distinction des deux séries ont aussi conservé la distinction de *y* (sorte de *i* prononcé vers la partie postérieure du palais), et de *i* et la distinction des voyelles *ŭ* et *ĭ,* sous la forme de *o* et *e* en russe, *e* (dur) et *ie* en polonais : le russe a donc *syn* « fils » et *sila* « force » ; *den'* « jour » (de **dĭnĭ*) et *son* « sommeil » (de *sŭnŭ*) ; mais les langues slaves qui, comme le serbe, ont perdu la distinction des deux séries ont confondu *y* et *i, ŭ* et *ĭ* : l'*i* de serbe *sin* est le même que celui de *sila* ; le *ĭ* de *dĭnĭ* est représenté par *a* tout comme le *ŭ* de *sŭnŭ* : serbe *dan* et *san* ; la distinction de *y* et de *i,* de *ŭ* et de *ĭ* n'était donc qu'un trait du système et n'a pas persisté une fois le système détruit ; il est dès lors naturel que ce changement se soit produit dans tous les parlers serbes et que des changements analogues aient eu lieu dans les autres langues slaves méridionales et même en tchèque. — Toute altération grave d'une partie du système phonétique ou grammatical d'une langue a des conséquences pour le reste ; en germanique, ce n'est pas une série d'occlusives qui a été transformée, ce sont toutes les séries, et il n'y a là rien de fortuit : l'arménien par exemple offre des innovations semblables ; les occlusives sourdes indo-européennes *p, t, k,* y sont représentées par des aspirées **ph* (d'où *h*), *th, kh* qui présentent le premier degré de l'altération supposée en germanique, et les

sonores i.-e. *b, d, g* par des sourdes faibles *p, t, k,* comme en germanique. De même, certains dialectes bantous ont pour *p, t, k* du héréro et du souahéli par exemple, *ph, th, kh,* ainsi le kondé ; d'autres ont déjà *f, r* (notation d'une vibrante sourde de ces dialectes), *x* (spirante gutturale sourde), ainsi le péli ; enfin le douala a des sonores à la place de sourdes, par exemple *l* y répond à *t* du héréro, *r* du péli, de même que le haut allemand *d* est issu du *þ* germanique (*th* anglais sourd) ; par exemple le nom de nombre « trois » est héréro *-tatu,* kondé *-thathu,* péli *-raro̩,* douala *-lalo̩.* Ce qui change dans les cas de ce genre, ce n'est pas une articulation isolée, c'est la manière d'articuler.

2° Les combinaisons d'articulations par lesquelles, dans une langue donnée, sont réalisés les phonèmes sont chose particulière à cette langue ; mais les mouvements élémentaires qui figurent dans ces combinaisons sont déterminés et limités par des conditions générales anatomiques, physiologiques et psychiques ; il est donc possible de fixer de quelle manière *peut* évoluer une articulation dans un cas donné. Soit par exemple le phonème *s,* qui suppose une élévation de la langue près des dents, avec écoulement d'air constant, et qui est constitué par un sifflement : si la langue est relevée d'une manière insuffisante, il devient un simple souffle, c'est-à-dire *h,* le bruit du frottement de l'air entre la langue et les dents disparaissant ; si la langue est relevée avec excès, *s* sera remplacé par *þ* (le *th* anglais) ou même par l'occlusive *t* ; enfin, si l'on ajoute des vibrations glottales à *s* et si l'on affaiblit en conséquence l'intensité du souffle, on aboutit à la sonore *z* : en y ajoutant le passage à *š* en diverses conditions, on a les variations possibles d'un phonème *s,* quelles que soient les particularités d'articulation. Soit encore un groupe tel que *anana* ou *anama* où un même mouvement articulatoire, l'abaissement du voile du palais, est exécuté deux fois : si, comme il arrive, l'un des deux mouvements est omis, ce sera en principe le premier ; le phonème où figurait le mouvement supprimé subit des altérations qui le rendent prononçable et lui permettent de figurer dans le système de la langue : *anana* ou *anama* deviennent alors *alana, alama* ou *arana, arama.* — Les possibilités de chan-

gements de formes grammaticales ne se laissent pas formuler d'une manière aussi simple et aussi générale que celles des changements phonétiques, parce qu'elles ne dépendent pas directement de conditions anatomiques et physiologiques, mais, dans chaque cas donné, elles ne sont pas moins limitées.

En somme les possibilités de changement sont définies par le système propre de chaque langue et par les conditions générales anatomiques, physiologiques et psychiques du langage humain ; quand un même ensemble de conditions vient à provoquer des innovations, il produit des effets ou identiques ou pareils les uns aux autres chez des individus de même origine qui parlent une même langue, et les membres d'un même groupe social tendent à présenter indépendamment les mêmes conservations de l'état ancien et les mêmes innovations.

II. — Application des principes à la définition de l'indo-européen.

1. Définition de la notion de langues indo-européennes. — Certaines langues qui commencent à apparaître dans l'histoire vers 1000 av. J.-C., depuis l'Hindoustan à l'Est jusqu'aux rives de l'Atlantique à l'Ouest, et depuis la Scandinavie au Nord, jusqu'à la Méditerranée au Sud, présentent tant de traits communs qu'elles se dénoncent comme étant les formes diverses prises par un même idiome, parlé antérieurement ; celles qui sont représentées encore aujourd'hui par un au moins de leurs dialectes sont : l'indo-iranien, le baltique, le slave, l'albanais, l'arménien, le grec, le germanique, le celtique, l'italique (latin). On est convenu d'appeler *indo-européen* (les Allemands disent *indo-germanique*) cet idiome inconnu. *On appellera donc langue indo-européenne toute langue qui, à un moment quelconque, en un lieu quelconque, à un degré d'altération quelconque, est une forme prise par cet idiome, et qui continue ainsi, par une tradition ininterrompue, l'usage de l'indo-européen.*

Cette définition est purement historique ; elle n'implique aucun

caractère commun aux diverses langues, mais seulement le fait que, à un moment du passé, ces langues ont été une seule et même langue. Il n'y a donc aucun trait auquel on puisse reconnaître en tout cas une langue indo-européenne. Par exemple l'indo-européen distinguait trois genres ; mais certaines langues, comme les langues romanes, les langues scandinaves et le letto-lituanien, n'en ont plus que deux ; d'autres, comme l'arménien et le persan, ignorent toute distinction de genres.

Pour établir qu'une langue est indo-européenne, il faut et il suffit qu'on y montre un certain nombre de particularités de détail propres à l'indo-européen et qui par suite seraient inexplicables si cette langue n'était pas une forme de l'indo-européen. Les coïncidences de formes grammaticales particulières sont probantes ; les coïncidences de vocabulaire ne le sont au contraire presque pas. En effet, on n'emprunte pas à une langue étrangère nettement distincte une forme grammaticale ou une prononciation isolée ; on ne peut emprunter que l'ensemble des systèmes morphologique et articulatoire, et c'est ce qui s'appelle changer de langue ; mais on emprunte souvent un mot isolé, ou un groupe de mots appartenant à un certain ordre de choses ; les emprunts de mots ont lieu indépendamment les uns des autres et peuvent d'ailleurs se faire en nombre illimité. De ce que le finnois renferme beaucoup de mots indo-européens il ne suit donc pas qu'il soit indo-européen, car ces mots sont empruntés à l'indo-iranien, au baltique, au germanique et au slave ; de ce que le persan renferme une foule de mots sémitiques, il ne suit pas qu'il ne soit pas indo-européen, car tous ces mots sont empruntés à l'arabe. En revanche, si différent de l'indo-européen que soit l'aspect d'une langue, il ne résulte pas de là que cette langue ne soit pas indo-européenne : avec le temps, les langues indo-européennes ont de moins en moins de traits communs, mais, aussi longtemps qu'elles subsisteront et si fort qu'elles se transforment, ces langues ne pourront perdre leur qualité de langues indo-européennes, car cette qualité ne tient qu'à un fait historique.

Les ressemblances générales de structure morphologique ne prouvent à peu près rien ; car les types possibles sont au fond

peu variés. Ce qui prouve, ce sont les faits de détail particuliers, qui excluent une concordance de hasard. Il n'y a pas de raison en soi pour que le cas sujet soit caractérisé par une désinence *-s*. Le fait qu'une langue a un nominatif singulier à *-s* final donne d'autant plus lieu de croire que cette langue est indo-européenne que, dans la plupart des langues, le cas sujet se confond avec la forme même du nom et n'a aucune désinence.

Si l'on ne possédait pas le latin et si les dialectes italiques étaient représentés seulement par le français qui n'a plus l'aspect général d'une langue indo-européenne, il ne serait pas pour cela impossible de démontrer que le français est indo-européen. La meilleure preuve serait fournie par la flexion du présent du verbe « être » : l'opposition de (*il*) *est* : (*ils*) *sont* (prononcés *il ẹ : il* [ou plutôt *i*] *sǫ*) répond encore à celle de skr. *ásti* « il est » ; *sánti* « ils sont », de got. *ist : sind,* de v. sl. *jestŭ : sǫtŭ* : les pronoms personnels *moi, toi, soi, nous, vous,* qui rappellent si exactement skr. *mām, tvām, svayám, naḥ, vaḥ* et v. sl. *mę, tę, sę, ny, vy,* complètent la démonstration, que plusieurs détails de la flexion verbale viendraient achever. On voit ici combien les détails de la morphologie peuvent être durables : des patois français, dont le vocabulaire est presque tout emprunté au français normal et où les mots ont été presque entièrement conformés à ce type français normal, conservent encore, en partie au moins, leur morphologie propre. Mais le français ne présente déjà plus que peu de traces pareilles, et il ne faudrait plus beaucoup de changements pour en éliminer les derniers restes. La qualité indo-européenne du français n'en subsisterait pas moins puisqu'elle exprime seulement le fait d'une tradition ininterrompue depuis l'indo-européen jusqu'aujourd'hui, mais elle ne comporterait plus de preuve directe.

Il se peut donc qu'il y ait dans le monde des langues indo-européennes méconnues. Mais c'est peu probable : ainsi, malgré la date récente où il est attesté et malgré la gravité des altérations subies, l'albanais a été facilement reconnu pour indo-européen.

Il se peut aussi que l'indo-européen soit une forme d'une langue antérieure représentée par telle ou telle autre langue subsistant

aujourd'hui ou attestée par de vieux textes, et c'est même vraisemblable ; on a déjà signalé entre l'indo-européen et le finno-ougrien ou le sémitique des concordances curieuses ; mais aussi longtemps qu'on n'aura pas relevé entre la grammaire indo-européenne et celle d'un autre groupe des coïncidences plus nettes et plus nombreuses, cette communauté d'origine demeure indémontrée. Si l'on arrive un jour à établir une série probante de concordances entre l'indo-européen et tel ou tel autre groupe, il n'y aura d'ailleurs rien de changé au système ; seulement une nouvelle grammaire comparée, sans doute relativement maigre, se superposera à celle des langues indo-européennes, comme la grammaire comparée des langues indo-européennes se superpose à la grammaire comparée plus riche et plus détaillée des langues néo-latines par exemple ; on remontera d'un degré de plus dans le passé, mais la méthode restera la même.

Il n'avait été rencontré jusqu'ici que des langues indo-européennes remontant à un original commun sensiblement un. Mais on peut se représenter que l'indo-européen commun ait été l'un des dialectes d'un groupe étendu dont les autres dialectes auraient disparu. Des textes notés en écriture cunéiforme trouvés à Boghazköi, en Cappadoce, et qui datent du xve siècle av. J.-C. environ, offrent une langue, dite à tort hittite, qui, à en juger par l'état actuel du déchiffrement, ressemble trop à l'indo-européen pour en être séparée, et en diffère trop pour se laisser considérer comme un développement de la langue représentée par l'indo-iranien, le grec, etc. Il se pose ici un problème nouveau, dont les prochaines années apporteront peut-être la solution.

2. La « restitution » de l'indo-européen. — La parenté de plusieurs langues une fois établie, il reste à déterminer le développement de chacune depuis le moment où toutes étaient sensiblement identiques jusqu'à une date donnée.

Si la forme ancienne est attestée, ce qui est le cas du roman, le problème semble au premier abord relativement simple : on détermine les correspondances entre la forme ancienne et les formes postérieures et l'on s'aide de tous les renseignements his-

toriques pour suivre du plus près possible les transformations de la langue dans les divers lieux, aux divers moments. — Si la forme ancienne n'est pas connue, ce qui est le cas des vieilles langues indo-européennes, on n'a d'autre ressource que de déterminer les correspondances qu'on peut constater entre les formes des diverses langues. Au cas où les langues ont très fortement divergé et où les correspondances sont rares et en partie incertaines, on ne peut guère faire plus que de constater la parenté. Pour les langues indo-européennes, les circonstances sont heureusement plus favorables ; ces langues présentent en effet des concordances nombreuses et précises ; deux d'entre elles, l'indo-iranien et le grec, sont attestées à date assez ancienne et sous une forme assez archaïque pour que l'on puisse entrevoir ce qu'a dû être l'indo-européen. Le système de toutes les coïncidences présentées par les langues indo-européennes permet ainsi une étude méthodique et détaillée.

Un exemple tiré des langues romanes donnera une idée du procédé employé. Soient les mots :

italien	*pẹra*	*tẹla*	*vẹro*	*pẹlo*
espagnol	*pera*	*tela*	*vero*	*pelo*
sicilien	*pira*	*tila*	*viru*	*pilu*
vieux français	*peire*	*teile*	*veir*	*peil*
(fr. mod.	*poire*	*toile*	*voire*	*poil*)

Étant connu par la comparaison des grammaires que ces langues sont parentes, on a ici quatre mots de la langue commune, en l'espèce, du « latin vulgaire » ou « roman commun » ; la voyelle accentuée étant la même dans les quatre, on peut poser qu'on a affaire à une voyelle de cette langue, voyelle qu'on définira par les correspondances :

it. *ẹ* = esp. *e* = sic. *i* = v. fr. *ei* (fr. mod. *oi*).

On pourra convenir de désigner par *e* fermé le phonème défini par cette correspondance. Mais certains dialectes de Sardaigne ont, d'une part, *pira, pilu,* et de l'autre, *veru* ; comme la différence entre *i* et *e* ne s'explique pas par l'influence des articulations

voisines, elle doit être ancienne, et l'on est amené à poser deux correspondances distinctes :

sarde *i* = it. *ẹ* = esp. *e* = sic. *i* = v. fr. *ei*
sarde *e* = it. *ẹ* = esp. *e* = sic. *i* = v. fr. *ei*

On distingue ainsi deux sortes d'*e* fermé du latin vulgaire. Si le latin n'était pas connu, on ne pourrait aller plus loin, et la grammaire comparée des langues néo-latines n'autorise aucune autre conclusion. Le hasard qui a conservé le latin justifie cette conclusion en la précisant : le premier *e* fermé représente un *i* bref du latin ancien : *pĭra, pĭlum,* le second est un ancien *e* long : *uērum, tēla*.

La grammaire comparée des langues indo-européennes est dans la situation où serait la grammaire comparée des langues romanes si le latin n'était pas connu : *la seule réalité à laquelle elle ait affaire, ce sont les correspondances entre les langues attestées.* Les correspondances supposent une réalité commune ; mais de cette réalité on ne peut se faire une idée que par des hypothèses, et par des hypothèses invérifiables : la correspondance seule est donc objet de science. On ne peut restituer par la comparaison une langue disparue : la comparaison des langues romanes ne donnerait du latin parlé au ɪᴠ[e] siècle ap. J.-C. ni une idée exacte, ni une idée complète ; il n'y a pas de raison de croire que la comparaison des langues indo-européennes soit plus instructive. On ne restitue pas réellement l'indo-européen.

Ceci posé, il est permis, pour abréger le langage, de désigner par un signe chaque correspondance définie. Soit par exemple :

skr. *mádhu* « miel » et « hydromel » = gr. μέθυ, cf. v. isl. *miǫðr* (v. h. a. *meto*)
skr. *ádhāt* « il a posé » = arm. *ed,* cf. gr. ἔθηκε, got. (*ga*-)*de-þs* « action »

il résulte de là une correspondance :

(1) skr. *dh* = gr. θ = arm. *d* = germ. *d* (got. *d,* v. h. a. *t*)

Soit maintenant :

skr. *bhárāmi* « je porte », arm. *berem,* got. *baira,* gr. φέρω
skr. *nábhaḥ* « nuage » = gr. νέφος, cf. v. sax. *nebal*

il résulte de là une correspondance :

(2) skr. *bh* = gr. φ = arm. *b* = germ. *b*.

On pourra convenir de désigner la première par *dh,* la seconde par *bh,* puisque sans doute il s'agit d'occlusives sonores, l'une dentale, l'autre labiale, suivies ou accompagnées d'une certaine articulation glottale ; mais les correspondances sont les seuls faits positifs, et les « restitutions » ne sont que les signes par lesquels on exprime en abrégé les correspondances.

La régularité des correspondances que fait attendre le principe de la constance des « lois phonétiques » est souvent troublée en apparence. A part les anomalies dues à l'analogie, à l'emprunt, etc., il y a deux grandes causes d'irrégularités apparentes :

1° Deux phonèmes anciennement distincts se confondent souvent ; on a vu comment *ĭ* et *ē* du latin aboutissent dans la plupart des langues romanes à un même résultat ; à un seul phonème d'une langue, d'autres répondent par deux phonèmes différents ; ainsi en iranien, en baltique et en slave, en celtique, le phonème *d* qui répond au système :

skr. *dh* = gr. θ = arm. *d* = germ. *d*

répond aussi au système :

skr. *d* = gr. δ = arm. *t* = germ. *t*

par exemple, v. sl. *darŭ* « don » répond à gr. δῶρον, comme v. sl. *medŭ* « miel, hydromel » à gr. μέθυ.

2° Un phonème peut avoir deux traitements distincts suivant la position qu'il occupe ; en latin par exemple, c'est *f* qui, à l'initiale, répond à skr. *bh* = gr. φ, mais entre voyelles on a *b* ; de là le contraste de *ferō* et de *nebula*.

L'application de ce second principe oblige à des combinaisons souvent subtiles et délicates. Ainsi quand on rapproche got. *bindan* « lier », skr. *bandháḥ* « lien », *bándhuḥ* « parent », gr. πενθερός

« beau-père du côté maternel » (littéralement « allié »), on est tenté de poser une correspondance :

(4) skr. *b* = germ. *b* = gr. π

qui supposerait un phonème particulier $*b_2$; car elle est différente de celles qu'on observe par ailleurs :

(1)	skr. *bh*	= germ. *b*		= gr. φ
(2)	— *b*	= — *p*		= — β
(3)	— *p*	= — *f* (resp. *ƀ*)		= — π

Mais, si l'on se souvient que, en sanskrit et en grec, une aspirée en dissimile une autre (le fait est antérieur aux plus anciens textes), on voit que skr. *bandháḥ, bándhuḥ* peuvent représenter de plus anciens **bhandháḥ, *bhándhuḥ,* et que gr. πενθερός peut représenter un plus ancien *φενθερός ; et comme, en dehors des cas où il y a deux aspirées dans le mot, il n'y a pas de correspondance skr. *b* = germ. *b* = gr. π, il n'y a lieu de poser ici aucun phonème indo-européen distinct.

Compte tenu des traitements particuliers à chaque langue, un phonème indo-européen est défini par un système régulier de correspondances. Le nombre de ces systèmes indique le nombre minimum de phonèmes indo-européens distincts ; l'indo-européen en a pu distinguer d'autres, mais la grammaire comparée n'a aucun moyen de les déterminer et n'a d'ailleurs pas intérêt à le faire, puisque son objet n'est pas la chimérique restitution d'une langue disparue, mais l'examen méthodique des coïncidences entre les langues attestées.

En morphologie on procède de la même manière. Ainsi la désinence de 3ᵉ personne sing. primaire active du présent athématique est skr. *-ti,* gr. -τι (dialect. -σι), v. russe *-tĭ,* v. lit. *-ti,* celt. **-ti,* lat. *-t(i)* ; si l'on est une fois convenu de désigner par **t* le phonème défini par la correspondance skr. *t* = gr. τ = balto-slave *t,* etc., et par **i* le phonème défini par la correspondance skr. *i* = gr. ι = v. russe *ĭ* = lit. *i,* etc., on peut dire que la désinence en question est i.-e. **-ti* : skr. *ás-ti* « il est », gr. ἔσ-τι, v. russe *jes-tĭ,* v. lit. *es-ti,* got. *is-t,* lat. *es-t* ; l'exemple

qui vient d'être cité permettrait de même de définir un thème verbal (qui est en même temps une racine) i.-e. **es-*.

Beaucoup de coïncidences résultent de développements parallèles dans plusieurs langues et dès lors ne prouvent pas pour l'indo-européen ; ainsi la 1[re] personne sing. primaire active du présent du verbe « porter » est : skr. *bhárāmi,* serbe *bȇrēm,* arm. *berem* et l'on serait tenté de conclure de là que, dans les verbes dits thématiques (les verbes grecs en -ω), cette personne était caractérisée par une désinence *-*mi* ; mais ceci est contredit par le type gâthique *barā,* gr. φέρω, lat. *ferō,* got. *baira* ; et en effet on constate que -*mi* est une addition récente dans toutes les formes ; le v. sl. *berǫ* n'a pas *-*mi,* et *bȇrēm* n'apparaît qu'au cours de l'histoire du serbe ; le vieil irlandais a *do-biur,* qui suppose **bherō,* et la forme v. irl. *berim,* souvent citée, est au moins incertaine ; l'arm. *berem* ne prouve rien pour diverses raisons dont le détail serait trop long à donner ; enfin le type gâthique *barā* suffit à montrer que skr. *bhárāmi* ne représente pas la forme indo-iranienne. On ne doit donc utiliser une correspondance qu'après une critique serrée. Des formes anomales et isolées, comme *est* du latin et *ist* du gotique, peuvent être rapprochées une à une ; mais une forme qui fait partie d'un système ne doit être utilisée qu'en tant que représentant du type, et le rapprochement de dor. φέροντι avec skr. *bháranti* « ils portent » ne prouve pas spécialement l'existence d'une forme i.-e. **bhéronti* ; il ne peut servir qu'à déterminer, d'une manière générale, la structure des verbes du type de gr. φέρω, skr. *bhárāmi.* Les formes doivent être rapprochées, non pas une à une, mais système à système.

Pour se former une idée juste de l'indo-européen, il importe de « restituer » autant qu'il est possible des mots particuliers de forme et de sens bien définis, et l'on y réussit souvent. Mais le procédé même de la comparaison met surtout en évidence des types généraux de formation, ce qui entraîne un caractère abstrait de l'exposé : là même où l'on parvient à poser des mots indo-européens, c'est le système qui doit ressortir avant tout.

Une difficulté grave résulte ainsi de la méthode même. Une forme d'une langue historiquement attestée ne peut passer pour

sûrement ancienne que si elle n'est pas susceptible d'avoir été faite en vertu du système général de la langue où elle est attestée. Ainsi lat. *est* : *sunt* et got. *ist* : *sind* sont sûrement anciens parce que le procédé par lequel ces formes sont obtenues est étranger au latin et au gotique. Mais la comparaison de gr. ἄγω et de lat. *agō* ne prouve que pour l'ensemble du type de ces premières personnes, parce que ces deux formes sont conformes au paradigme général du grec et du latin. Par suite, on ne peut restituer un mot indo-européen ou une forme indo-européenne avec certitude que dans la mesure où la formation de ce mot, la structure de cette forme sont devenues anomales. C'est surtout avec des anomalies de l'époque historique qu'on restitue la règle de l'époque indo-européenne. Les formes régulières de l'indo-européen ne survivent encore à l'état de normes, à l'époque historique, que dans un petit nombre de cas. La « restitution » de l'indo-européen doit permettre d'expliquer les systèmes attestés à date historique; mais chacun de ces systèmes est une création nouvelle, et l'on serait loin de la vérité indo-européenne en cherchant simplement à dégager de ce système les parties communes ; il faut se représenter le développement entre l'indo-européen commun et chaque langue.

L'ensemble des correspondances phonétiques, morphologiques et syntaxiques permet cependant de prendre une idée générale de l'élément commun des langues indo-européennes ; quant au détail, soit de l'indo-européen, soit du développement de l'indo-européen entre la période d'unité et les formes historiquement attestées de chaque langue, il échappe nécessairement dans une large mesure.

Du reste, une notable partie des faits indo-européens doit échapper parce que les seules langues connues à date ancienne et sous une forme archaïque sont un dialecte oriental, l'indo-iranien, et un dialecte central, le grec. Les langues de l'Ouest sont connues à des dates plus tardives, et sous une forme plus altérée. La comparaison de l'indo-iranien et du grec ne révèle pas tout de l'indo-européen. Par exemple on a pu croire longtemps que la désinence en *-r* à valeur passive était une propriété de

l'italo-celtique ; la découverte du « tokharien » en a montré le caractère indo-européen. Le fait que l'on n'a pas de formes très archaïques des dialectes occidentaux entraîne une grande imperfection dans la connaissance de l'indo-européen.

De plus, l'indo-européen n'est connu que par les formes qu'ont portées sur des domaines de plus en plus étendus des groupes conquérants. C'est une langue de chefs et d'organisateurs imposée par le prestige d'une aristocratie. La part familière ou vulgaire de la langue ne s'est conservée que dans une faible mesure.

En somme, ce que fournit la méthode de la grammaire comparée n'est jamais une restitution de l'indo-européen, tel qu'il a été parlé : *c'est un système défini de correspondances entre des langues historiquement attestées*. Tout ce qui est exposé dans le présent ouvrage, sous quelque forme que ce soit, doit être entendu en ce sens, même dans les passages où, pour abréger, l'indo-européen est posé comme connu.

Sous le bénéfice de cette réserve, la grammaire comparée est la forme qu'affecte la grammaire historique pour les parties du développement linguistique qui ne peuvent être suivies à l'aide de documents.

Toute grammaire historique est du reste avant tout comparative, car, même pour les langues les mieux connues, il s'en faut de beaucoup que le détail de l'évolution de chaque parler soit attesté par des textes, et l'on ne peut utiliser les diverses formes attestées, surtout dans les parlers locaux, que par les procédés comparatifs. Même la linguistique romane recourt à la méthode comparative qui seule permet d'apprécier la valeur et la signification des formes des vieux textes. En effet, comme l'indo-européen, le « latin vulgaire » sur lequel reposent les langues romanes n'est déterminable que par l'examen des correspondances entre les formes postérieures ; les textes latins des diverses époques fournissent des précisions et des contrôles ; mais c'est seulement par la comparaison des parlers romans qu'on peut poser un système et utiliser les données des manuscrits et des inscriptions et les témoignages des grammairiens. La connaissance du latin apporte aux romanistes des commodités ; mais

c'est la comparaison seule qui donne une base de démonstration. A la 3e personne du pluriel du perfectum, le latin écrit offre *dīxēre, dīxĕrunt* et *dīxērunt*; seule, la comparaison de formes romanes telles que v. fr. *distrent* enseigne quelle était la forme romane commune. Il peut y avoir une grammaire historique d'une langue écrite; pour des langues parlées, il n'y a qu'une grammaire comparée.

Toutefois, ce qui fait l'originalité et la difficulté de la grammaire comparée générale des langues indo-européennes, c'est qu'elle ne dispose d'aucun moyen autre que la comparaison.

Les définitions qui viennent d'être données éliminent dès l'abord deux conceptions erronées et contraires à l'esprit de la méthode :

1° On a longtemps cru que l'indo-européen était une langue *primitive* : on entendait par là que la grammaire comparée permettait d'entrevoir une période « organique » où la langue se serait constituée et où sa forme se serait établie. Mais l'indo-européen n'est pas par rapport au sanskrit, au grec, etc. autre chose que ce qu'est le latin par rapport à l'italien, au français, etc. ; la seule différence est qu'on ne possède aucun témoignage, ni direct ni indirect (par voie comparative), qui enseigne rien sur le préindo-européen. Assurément les populations qui parlaient l'indo-européen devaient être à un niveau de civilisation analogue à celui des nègres de l'Afrique ou des Indiens de l'Amérique du Nord : mais les langues des nègres et des Indiens n'ont rien de « primitif » ni d' « organique » ; chacun de leurs parlers a une forme arrêtée, et le système grammatical — dont les types sont du reste très variés — en est souvent délicat et complexe. La grammaire comparée des langues indo-européennes ne fournit pas la moindre lumière sur les commencements du langage. L'indo-européen n'est sans doute pas plus ancien et, en tout cas, pas plus « primitif » que l'égyptien des pyramides et le vieux babylonien (accadien).

2° Sans avoir l'illusion que la grammaire comparée puisse rien révéler sur la manière dont s'est constituée une langue, on

essaie souvent de donner des formes indo-européennes des explications historiques. Par exemple on s'est demandé si les désinences personnelles des verbes ne sont pas d'anciens pronoms suffixes ou si les alternances vocaliques telles que celle de εἶμι, ἴμεν ne seraient pas dues à certains changements phonétiques. Mais, pour vraisemblables qu'elles soient en partie, les explications de ce genre n'en échappent pas moins à toute démonstration. En effet on ne peut expliquer historiquement une forme que par une forme plus ancienne ; or, ce qui manque ici, ce sont précisément les formes plus anciennes : non seulement elles ne sont pas attestées, mais on ne peut les « restituer » par aucune comparaison : on n'aura le moyen d'expliquer historiquement l'indo-européen que dans la mesure où l'on en aura démontré la parenté avec d'autres familles de langues et où l'on pourra poser ainsi des systèmes de correspondances, et, par ce moyen, prendre une idée de la période préindo-européenne. Ce que l'on sait du développement des langues montre que les faits sont trop complexes pour se laisser deviner ; il serait puéril d'expliquer le français si l'on ne connaissait ni les autres langues romanes, ni le latin ; il ne l'est pas moins d'expliquer l'indo-européen, et c'est plus absurde, puisqu'on ne possède pas l'indo-européen même, mais seulement des systèmes de correspondances qui en donnent indirectement une idée. Les hypothèses qui ont été faites pour expliquer le détail de la flexion indo-européenne seront donc passées sous silence.

On n'envisagera ici qu'une chose : celles des concordances entre les diverses langues indo-européennes qui supposent d'anciennes formes communes ; c'est l'ensemble de ces concordances qui constitue ce que l'on appelle l'indo-européen.

CHAPITRE II

LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

Dans chacune des divisions du groupe social où elle est parlée, une même langue présente certaines particularités de prononciation, de grammaire et de vocabulaire. Ce fait est universel ; on doit donc considérer comme certain a priori que, même au temps où l'indo-européen ne formait à proprement parler qu'une langue et où ceux qui l'employaient n'étaient pas encore dispersés, les parlers indo-européens offraient entre eux des différences.

Quand on observe le développement des idiomes historiquement attestés, on reconnaît que la plupart de ces particularités ne sont pas propres à une seule localité, mais se retrouvent dans plusieurs groupes d'hommes voisins les uns des autres. Par exemple la prononciation *e* de l'*a* accentué latin (*chanter* répondant à *cantáre*) se retrouve dans tous les parlers du Nord de la France ; de même la prononciation *v* du *p* latin entre voyelles ou phonèmes de caractère semi-vocalique (*chèvre* répondant à *cápra*). Mais chacune de ces particularités a ses limites propres ; par exemple l'*a* latin accentué est représenté par *e* dans des parlers où le *p* latin entre voyelles ou éléments vocaliques est représenté non par *v* comme dans le Nord de la France, mais par *b* comme dans le Midi : tel parler situé à la limite des parlers septentrionaux et méridionaux de la France a, dans le mot lat. *cápra*, *e* comme le français *chèvre* et *b* comme le provençal *cabra*, et dit *šyeb*. On dresse ainsi des cartes de France où est marquée la limite propre de chacune des innovations de prononciation, de grammaire ou de vocabulaire qui s'étant produites au cours

de l'histoire de la langue latine sur le territoire français, y ont laissé leur trace. Les particularités des parlers indo-européens avaient de même chacune leurs limites géographiques, et l'on en reconnaît aujourd'hui encore des indices : ainsi les gutturales se prononçaient autrement dans les parlers d'où sont sortis l'indo-iranien, l'arménien, l'albanais, le baltique et le slave que dans ceux d'où sont sortis le grec, le germanique, le celtique, l'osco-ombrien et le latin ; après *r* et *k*, la consonne *s* est représentée en indo-iranien, en baltique, en slave autrement que dans les autres langues ; les types de verbes tels que gr. τείνω et de noms tels que gr. τόνος jouent en indo-iranien, en baltique, en slave et en grec un grand rôle, un très petit dans les autres idiomes ; beaucoup de mots sont communs au baltique, au slave et à l'indo-iranien et ne se retrouvent pas ailleurs, par exemple le groupe de véd. *bháye* « je crains », *bhīmáḥ* « redoutable », zd *bayente* « ils craignent », persan *bīm* « crainte », v. sl. *bojǫ sę* « je crains », lit. *bijaũs* « je crains », *báimė* « crainte », v. pruss. *biā* « il craint » (v. h. a. *bibēn* « trembler » n'a rien à faire ici) ; d'autres n'existent qu'en germanique, celtique et italique, ainsi lat. *uāstus,* irl. *fās* « vide », v. h. a. *wuosti* « wüst ».

D'ordinaire un certain nombre de parlers locaux présentent des caractères communs : on appelle *dialecte* un ensemble de parlers qui, sans être identiques les uns aux autres, présentent des particularités communes et un air général de ressemblance sensible aux sujets parlants. On oppose ainsi en grec le dialecte ionien au dialecte dorien, au dialecte éolien, etc. ; mais le dorien par exemple ne forme pas pour cela une unité, et, en fait, le parler laconien différait de celui d'Argos, de celui de Gortyne, etc. Aussi longtemps qu'il n'intervient pas d'accidents historiques, les dialectes n'ont pas de limites définies, puisque chacune de leurs particularités a son extension propre ; on ne saurait dire où commencent les dialectes français du Nord et où finissent les dialectes méridionaux ; certains groupes gallo-romans sont franchement du Nord, d'autres franchement du Midi, mais il y a des zones intermédiaires. Seuls des accidents historiques déterminent

la création de frontières nettes : le langage de Paris tend à se répandre sur toute la France ; il vient ainsi à la rencontre de la forme du toscan sur laquelle repose l'italien littéraire et qui tend à se répandre sur toute l'Italie : il y a dès lors contact de deux dialectes autrefois séparés, et la limite peut être tracée avec précision, tandis que, entre le parisien et le toscan, les parlers locaux présentent des transitions souvent insensibles.

Les anciens peuples de langue indo-européenne n'écrivaient pas, surtout les choses religieuses, et, même après que le contact s'était établi avec des peuples qui écrivaient, ils ont évité l'usage de l'écriture : les druides, par exemple, n'écrivaient pas ; les premières inscriptions de l'Inde sont dues à un souverain bouddhiste, et ce sont les religions à prosélytisme, le christianisme et le bouddhisme, qui ont fait écrire la plupart des langues indo-européennes.

Les dialectes indo-européens n'ont donc été fixés par l'écriture qu'à des dates où depuis longtemps les groupes de populations qui les parlaient s'étaient séparés, où chacun des dialectes avait subi dans son développement isolé des changements profonds inconnus à tous les autres, où les idiomes ainsi constitués s'étaient étendus par emprunt à de nouveaux groupes d'hommes, où, en un mot, il s'était constitué, avec des éléments d'origine indo-européenne, des langues communes de type nouveau. La distinction ne présente ainsi aucune difficulté, et le nombre des groupes indo-européens conservés ne prête nulle part à contestation. Outre le « tokharien », dont on a récemment trouvé en Asie centrale quelques textes, ce sont : l'indo-iranien, l'arménien, le baltique et le slave, l'albanais, le grec, le germanique, l'italique (latin et osco-ombrien) et le celtique.

Trois groupes seulement sont connus par des documents suivis antérieurs à l'ère chrétienne : l'indo-iranien, le grec et l'italique. Tous les autres ne sont attestés qu'à partir du moment où l'apostolat chrétien ou bouddhique y a fixé la langue par écrit, c'est-à-dire à une date de plusieurs siècles plus basse que celles des premiers textes des groupes précédents, et après que l'influence des civilisations hellénique et romaine s'est exercée.

Quelle que soit l'époque d'où datent les plus anciens textes, chacune des langues indo-européennes présente un système phonétique et morphologique différent du système indo-européen commun. Ainsi l'indo-iranien a confondu dans le seul timbre *a* les trois timbres vocaliques *a, e* et *o* de l'indo-européen ; le germanique et l'arménien ont une mutation complète des occlusives ; le grec a transformé ou éliminé *s* et *y*, deux des phonèmes les plus importants de l'indo-européen. Chacun des groupes est donc caractérisé par des innovations étendues et systématiques.

Pour comparer les langues indo-européennes entre elles et les employer à « restituer » l'indo-européen commun, le fait que les langues sont attestées à des dates diverses et à des degrés de développement différents crée une difficulté. Entre la date des plus anciens textes védiques ou iraniens et celle des plus anciens textes lituaniens, il y a quelque deux mille ans de différence. L'indo-iranien est connu sous une forme archaïque, relativement voisine du type indo-européen, tandis que le germanique apparaît à un moment où le système phonétique et le système morphologique avaient entièrement changé. Quand on rapproche un fait védique d'un fait lituanien ou d'un fait germanique, il faut toujours penser à la date respective des faits et à la différence des systèmes linguistiques.

I. — Indo-iranien.

L'indo-iranien comprend deux groupes distincts, celui de l'Inde et celui de l'Iran. Ces deux groupes présentent un grand nombre de particularités communes et ne diffèrent pas plus l'un de l'autre que le haut allemand du bas allemand par exemple. Les populations qui les parlaient se désignaient également par le nom de *ărya-*, et le nom même de l'Iran représente encore aujourd'hui ce nom ancien : c'est le génitif pluriel *aryānām* qui a fourni le pluriel *ērān* du moyen persan, prononcé ensuite *īrān*. Un nom propre correspondant à celui-ci ne se trouve dans aucun autre dialecte indo-européen ; seuls les dialectes *indo-iraniens*

portent donc légitimement le nom de *aryens,* et en effet en Allemagne on désigne correctement par *arisch* ce qui est appelé ici indo-iranien. Le mot *aryen* a été évité dans ce livre pour parer à toute ambiguïté.

I. L'INDO-IRANIEN DANS L'INDE. — Les plus anciens textes datables ne remontent pas au delà du milieu du IIIe siècle av. J.-C. ; ce sont les inscriptions du grand souverain bouddhiste Açoka. Ces inscriptions, qui se trouvent dans les régions les plus diverses de l'Inde et jusqu'en plein Dekhan, présentent des rédactions locales qui diffèrent sensiblement suivant les régions, mais qui ont ce trait commun de n'être pas en sanskrit et de représenter une forme plus récente de la langue : le plus ancien texte daté de l'Inde n'est pas du vieil indien, c'est du moyen indien.

On possède des textes non datables, mais qui, par leur langue et par leur contenu, se dénoncent comme antérieurs aux inscriptions d'Açoka : ce sont les textes védiques ; en premier lieu, la grande collection des hymnes récités dans les sacrifices par l'un des prêtres, le *hotar* : ces hymnes, composés en strophes, ont formé d'abord plusieurs recueils différents avant d'être réunis dans le recueil qui est connu sous le nom de *R̥gveda* (Véda des chants) ; c'est de tous les textes de l'Inde celui qui a la langue la plus archaïque ; mais la forme qu'il présente, pleine de formules toutes faites, suppose un développement littéraire antérieur et une tradition fixée. Les autres recueils d'hymnes, sans être moins anciens au point de vue du fond, ont un aspect moins archaïque au point de vue linguistique ; c'est le cas du plus important d'entre eux, l'Atharvaveda. Les textes en prose des *brāhmaṇas* où est exposée la théorie de la religion védique présentent un aspect du sanskrit plus récent encore. La langue des brāhmaṇas se rapproche de celle dont le grammairien Pāṇini a donné les règles et qui, avec de menus changements, est devenue celle des grandes épopées, le *Mahābhārata* et le *Rāmāyaṇa,* et enfin celle de la littérature artificielle de l'Inde ; la littérature classique, tout entière postérieure au IIIe siècle av. J.-C., date

du temps où l'étage sanskrit était dépassé dans le langage parlé par le peuple ; ainsi la langue dans laquelle elle est rédigée devait l'existence à une tradition littéraire et grammaticale et ne fournit pas un témoignage linguistique direct et immédiat ; les linguistes ne se servent donc du sanskrit classique que là où par hasard des données védiques font défaut ou dans les cas où le sanskrit classique réfléchit un type dialectal distinct du védique.

Le R̥gveda a été composé dans le Nord-Ouest de l'Inde, nommément dans le Pendjab et la région immédiatement voisine à l'Est. Au moins les parties anciennes de ce texte offrent un dialecte relativement pur reposant sur des parlers du Nord-Ouest, tout en étant déjà une langue littéraire fixée et qui porte la trace d'influences dialectales diverses. Les particularités des textes plus récents proviennent, en partie, de différences dialectales, en partie, du développement linguistique au cours des siècles. Le sanskrit classique n'est qu'un compromis traditionnel et réglé par les grammairiens entre la langue védique et les langues parlées ensuite, surtout à l'Est du domaine du « védique » le plus ancien. Pour aucun texte sanskrit, on n'a le moyen de définir des différences dialectales exactes.

Le moyen indien est représenté par les inscriptions les plus anciennes depuis Açoka, par le pâli, langue religieuse du bouddhisme du Sud, et par les textes prâkrits : les prâkrits sont des langues littéraires employées par certains écrivains, notamment les auteurs dramatiques qui mettent dans la bouche de leurs personnages soit le sanskrit, soit tel ou tel prâkrit, suivant leur condition sociale. La langue des plus anciennes inscriptions a visiblement un caractère local, mais sans rigueur ; d'autre part les prâkrits portent pour la plupart des noms locaux, comme *māhārāṣṭrī* « langue du *Mahārāṣṭra* », *çaurasenī* « langue du pays de *Çūrasena* », etc. Quoi qu'on puisse penser de l'exactitude avec laquelle les textes reproduisent telle ou telle langue locale, il ne s'y trouve presque rien qui ne s'explique par la langue védique. Les documents du moyen indien donnent une idée du développement de la langue, mais ils ne permettent pas de supposer qu'il y ait jamais eu dans l'Inde à date ancienne un

dialecte qui ait différé de celui que représente le védique autrement que par des détails d'importance secondaire.

Tous les dialectes indo-iraniens employés actuellement dans l'Inde, de l'Himalaya à Ceylan (le singhalais est un dialecte indo-iranien), semblent provenir de l'extension progressive à travers la péninsule de dialectes dont le représentant le plus ancien est le texte du R̥gveda et qui étaient parlés dans le Pendjab par les Âryas qui s'y sont établis, ou de dialectes très voisins. Aujourd'hui encore les dialectes indo-iraniens ne couvrent pas l'Inde entière, et des langues non indo-européennes sont parlées, surtout dans les régions les plus éloignées du Pendjab, à savoir la côte orientale d'une part et tout le sud du Dekhan de l'autre.

2. L'indo-iranien dans l'Iran. — Ici on rencontre dès le début deux langues écrites distinctes, mais assez semblables l'une à l'autre :

a. Le *vieux perse* des inscriptions de Darius (roi de 522 à 486 av. J.-C.) et de ses successeurs, qui est la langue de la Persis, est écrit en une écriture cunéiforme très simple ; les inscriptions de Darius sont les plus anciens textes *datés* de grande étendue qu'on ait d'une langue indo-européenne. De la chute de l'empire achéménide à la fondation de l'empire sassanide, la langue de la Persis cesse d'être employée officiellement. Elle reparaît sous une forme plus récente et beaucoup moins archaïque dans les inscriptions *pehlvies* des rois sassanides ; la plus ancienne qu'on possède est du fondateur même de la dynastie sassanide, *Artaxšatr i Pāpakān,* c'est-à-dire Ardachir (226-241 ap. J.-C.) ; il subsiste de plus une littérature mazdéenne dans le pehlvi qui s'est fixé durant le développement nationaliste qui a immédiatement précédé l'avènement de la dynastie sassanide ; et on a découvert récemment dans l'Asie centrale des débris de textes manichéens en un pehlvi un peu différent, mais sans doute fixé à une date un peu moins ancienne, dont la graphie est plus simple et plus claire que celle du pehlvi des Mazdéens. Le persan littéraire apparaît lorsque, après la conquête arabe, il s'élève des

dynasties musulmanes nationales, au IXe siècle ap. J.-C. ; il y a eu depuis cette date des changements de détail, mais aucune transformation de cette langue qui a toujours été celle de la Perse officielle, et qui semble ne reposer que sur un petit groupe de parlers locaux du Sud-Ouest de l'Iran.

b. Un autre dialecte improprement nommé zend est conservé dans le vieux texte religieux du mazdéisme, l'*Avesta* ; l'Avesta, dont il ne subsiste qu'une petite partie, n'a été compilé et fixé d'une manière définitive qu'à l'époque des Sassanides ; on ne connaît ni les dates auxquelles les diverses parties ont pu être écrites, ni le pays des auteurs. Le texte comprend deux parties distinctes : d'une part les *gāthā,* presque toutes en strophes analogues aux strophes védiques, et dont l'archaïsme ne le cède pas à celui du R̥gveda même, de l'autre tout le reste du livre, écrit en grande partie, sinon en totalité, en une langue qui n'était pas la langue usuelle des auteurs, mais un idiome savant, comparable au latin mérovingien ou carolingien. La langue a d'abord été écrite dans l'alphabet araméen très pauvre qu'est encore l'alphabet pehlvi ; puis elle a été transcrite, d'après une prononciation traditionnelle très fautive, dans l'alphabet décrit ci-dessus ; cette transcription a seule été conservée, et elle donne à beaucoup d'égards une idée inexacte de la langue des auteurs anciens de l'Avesta. — Le pehlvi du Nord-Ouest dont on a une idée par les inscriptions en « chaldéo-pehlvi » des rois sassanides et par une partie des textes en pehlvi manichéen repose sur des parlers « parthes » dont le type n'est pas éloigné de celui de la langue avestique.

Indépendamment de ces deux langues écrites anciennes, on connaît plus ou moins partiellement un grand nombre de parlers modernes employés depuis les vallées du Pamir jusqu'au Kurdistan et depuis le Baloutchistan et l'Afghanistan jusqu'à la mer Caspienne ; ces parlers permettent de combler en quelque mesure les lacunes que laissent subsister l'obscurité et la brièveté des anciens textes. Parmi les parlers modernes, l'ossète, parlé dans les montagnes du Caucase, est peut-être un reste de l'ancien groupe scythique, tout à fait distinct des types perse et avestique

signalés ci-dessus, et dont on n'entrevoit la forme ancienne qu'à travers quelques noms propres de personnes de la région du Pont-Euxin ; il est apparenté à la langue des anciens textes sogdiens, récemment trouvés au Turkestan chinois, qui représentait une autre partie du groupe scythique et au yagnobi actuellement parlé à l'Est de Samarkand ; les premiers textes sogdiens connus remontent au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Les parlers du Pamir forment un autre groupe distinct. L'afghan est intermédiaire entre ces parlers et ceux du Sud-Ouest auxquels appartiennent le vieux perse et le zend. En outre, on signale, parmi les textes trouvés en Asie centrale, de nombreux ouvrages écrits en un dialecte iranien oriental de la région méridionale. Pour étudier l'iranien, le caractère fragmentaire et la brièveté des anciens textes obligent à recourir dans une large mesure aux textes d'époque moyenne, pehlvis ou sogdiens, et aux parlers modernes.

L'indo-iranien est de tous les dialectes celui dont les plus anciens textes ont le moins profondément altéré l'aspect général de la morphologie indo-européenne ; c'est le seul qui permette d'entrevoir le rôle ancien des racines ; le seul qui ait conservé à date historique la distinction des huit cas de la déclinaison indo-européenne ; etc. C'est pourquoi la grammaire comparée des langues indo-européennes ne s'est constituée que le jour où l'on a rapproché l'indo-iranien du grec, du latin et du germanique, et, sans une sérieuse connaissance des anciens textes de l'indo-iranien, il est impossible de poursuivre sur cet ordre de questions aucune recherche personnelle ou même d'arriver à posséder sur le sujet autre chose que des notions générales.

Mais, comme les conquérants de langue indo-iranienne se sont étendus sur des territoires très vastes et ont fourni leur langue à des populations nombreuses, les parlers de l'Inde et de l'Iran ont commencé très tôt à se transformer, et dès avant le début de l'ère chrétienne, ils étaient à un stade de développement pareil à celui que les parlers romans ou germaniques ont atteint dix siècles plus tard.

II. — Le grec.

A la date où commencent la tradition littéraire et la tradition épigraphique, c'est-à-dire du VIIe au Ve siècle av. J.-C., chacune des cités grecques a son parler propre ; mais ces parlers ne différaient pas assez les uns des autres pour empêcher de sentir l'unité fondamentale de la langue : un Hellène devait pouvoir en gros se faire comprendre en un point quelconque du domaine hellénique. La répartition des groupes dialectaux est la suivante :

1° *Ionien-attique.* — α. L'ionien était employé : dans la Dodécapole d'Asie Mineure : Hérodote y distingue quatre dialectes, ceux de Milet, d'Ephèse, de Samos et de Chios, que les textes actuellement connus ne permettent pas de caractériser, — dans une partie des Cyclades : Paros, Thasos, Naxos, Ceos, — dans l'île d'Eubée, et en outre dans de nombreuses colonies, jusqu'en Italie ; les inscriptions indiquent peu de particularités propres à chacune des cités. Le dialecte ionien a été écrit dès le VIIe siècle par des poètes tels que Archiloque de Paros et Callinos d'Éphèse, dès le VIe par des prosateurs, notamment Hérodote (environ 484-425 av. J.-C.). Comme l'Ionie a été la première partie du monde grec à développer une forte civilisation, elle présente, dès le début de la tradition, une langue commune qui seule est écrite et qui dissimule la plupart des particularités locales.

β. L'attique est à beaucoup d'égards proche de l'ionien ; il est connu par de nombreuses inscriptions depuis le VIIe siècle av. J.-C. et par une riche littérature en vers et en prose dont les premiers monuments attestent encore une influence ionienne. C'est sous la forme attique que le grec est cité ici suivant l'usage ; l'attique est du reste le seul parler grec qu'on connaisse d'une manière sensiblement complète.

2° *Arcadien et cypriote.* — Les inscriptions dialectales de Cypre, bien qu'elles ne remontent pas pour la plupart au delà du IVe et du Ve siècle av. J.-C., sont écrites dans un alphabet syllabique différent de l'alphabet grec ordinaire et présentent par là un intérêt spécial. L'arcadien a quelques traits communs avec l'io-

nien. Le pamphylien, dont on a quelques inscriptions, appartient au même groupe que l'arcadien et le cypriote.

3° *Parlers du Nord-Est* (Béotie, Thessalie, Lesbos et villes éoliennes d'Asie Mineure). — Les poètes lesbiens, Alcée et Sapho, qui écrivaient à la fin du VIIe siècle av. J.-C. et au commencement du VIe, ont employé le parler de leur île natale, Lesbos : c'est le dialecte littéraire éolien. Corinne a écrit en béotien au Ve siècle av. J.-C. Le thessalien et le béotien sont surtout connus par des inscriptions ; les inscriptions béotiennes sont remarquables par le soin avec lequel la prononciation locale y est notée à chaque époque.

4° *Groupe occidental.* — Les parlers doriens diffèrent notablement entre eux ; l'absence d'un dialecte littéraire constitué de bonne heure a permis à chaque cité de noter la manière locale. Appartiennent au dorien : la Laconie et les colonies laconiennes, Tarente et Héraclée — la Messénie — Argos — Corinthe et ses colonies, Corcyre et Syracuse — Mégare et ses colonies — la Crète dont chaque localité a ses particularités propres — les îles doriennes : Égine, Cos, etc. Le dorien est surtout connu par des inscriptions dont les principales sont la loi de Gortyne (en Crète) et les tables d'Héraclée. Les textes littéraires, peu nombreux, mal conservés, ne donnent qu'une idée trouble du dialecte. La langue de la lyrique chorale est artificielle. Il y a eu en Sicile et en Italie une langue commune dorienne dont les fragments d'Epicharme, quelques idylles de Théocrite et la prose d'Archimède donnent une idée.

Des *parlers du Nord-Ouest* (Épire, Étolie, Locride, Phocide, etc.) on n'a que des inscriptions ; les mieux connus sont celui de Delphes dont on suit l'histoire depuis le Ve siècle av. J.-C. De l'*éléen*, qui appartient au même groupe, on n'a aussi que des inscriptions, surtout d'Olympie. Ces parlers se distinguent peu du dorien.

Les poèmes homériques, l'Iliade et l'Odyssée, dont les parties essentielles sont antérieures au reste de la littérature grecque, sont rédigés en une langue littéraire qui a au premier abord l'aspect général de l'ionien, mais dont le fonds ancien est éolien ;

la langue homérique ne représente le parler d'aucun lieu ni d'aucun moment défini; elle a conservé par tradition beaucoup de vieilles formes éoliennes.

Les parlers locaux n'ont pas subsisté ; dès le IVe siècle av. J.-C., il se constitue sur la base de l'attique avec une influence ionienne sensible, surtout dans le vocabulaire, une langue commune (κοινή) qui élimine progressivement les particularités locales, et c'est sur cette κοινή hellénistique que reposent les divers parlers du grec moderne.

Le grec ancien est la seule langue indo-européenne connue à peu près dès la même date que l'indo-iranien ; la morphologie indo-européenne y est moins bien conservée, mais le vocalisme y a subsisté sous une forme plus claire ; et la connaissance du grec ancien, et surtout d'Homère, n'est pas moins indispensable au comparatiste que celle de l'indo-iranien.

III. — Dialectes italo-celtiques.

Très différents entre eux, au premier aspect, les dialectes italiques et celtiques semblent cependant avoir passé par une période de développement commun attestée par des particularités singulières : le génitif en *-ī* des thèmes en *-o-*, les formes du passif et du déponent, des subjonctifs en *-ā* et en *-s-* indépendants des autres thèmes verbaux, comme *uenam* en regard de *ueniō* et de *uēnī*, etc.

1° Dialectes italiques.

Le seul groupe de langues indo-européennes autres que l'indo-iranien et le grec qui soit attesté antérieurement à l'ère chrétienne est celui des dialectes dits italiques. Les langues d'Italie sont toutes notées avec des alphabets d'origine grecque. L'étrusque, qu'on n'a aucune raison de rattacher à l'indo-européen, n'en fait pas partie, non plus que divers parlers indo-européens dont on a des inscriptions courtes et d'interprétation hypothétique :

le vénète, le messapien, par exemple, n'ont rien de commun avec ces dialectes, qui forment deux groupes : le latin et l'osco-ombrien :

1° Le latin, représenté par le parler de Rome et des environs de la ville, n'est réellement un peu connu qu'à partir de la seconde moitié du IIIe siècle av. J.-C. ; les textes plus anciens, non datés, ont peu d'importance ; on sait peu de chose des parlers ruraux, qui, à en juger par les anciennes inscriptions de Préneste, différaient notablement de celui de Rome. La langue de la bonne société romaine, toute nourrie de l'influence grecque, est devenue une langue de civilisation, rigoureusement fixée dès avant la fin de l'époque républicaine. Le type en est encore archaïque comme celui de l'indo-iranien et du grec ; mais le développement en est relativement avancé ; le système phonétique et le système morphologique offrent beaucoup de traits nouveaux.

Par l'effet de la conquête romaine, ce latin cultivé est devenu la langue de toute la partie occidentale de l'empire romain et, quand l'empire s'est dissous, il s'est développé d'une manière indépendante dans chaque localité ; avec la constitution des nouvelles nations europénnes, il s'est établi ainsi une série de langues indépendantes les unes des autres qui représentent autant de formes du latin : l'italien, l'espagnol, le portugais, le français, le provençal, le roumain, etc. Depuis le XVIe siècle, la colonisation européenne a donné à ces formes récentes du latin une extension nouvelle : le portugais est la langue du Brésil, l'espagnol celle du reste de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale jusqu'aux États-Unis au Nord, le français est parlé au Canada, en Algérie et sur un grand nombre de points d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Grâce à ces extensions successives, la langue de Rome s'est répandue sur presque toutes les régions du monde.

2° De l'osco-ombrien, il ne reste que des débris :

a. L'ombrien n'est guère connu que par les tables eugubines, rituel de sacrifice, non daté, antérieur à l'ère chrétienne, gravé en partie avec un alphabet spécial, en partie avec l'alphabet latin.

b. De l'osque on n'a aussi que des inscriptions trouvées dans le Bruttium, en Lucanie, en Campanie (notamment à Pompéi, Abella, Capoue), et au Nord jusque dans le Samnium.

L'osque et l'ombrien diffèrent profondément du latin, tout en présentant avec lui beaucoup d'innovations communes ; ils se ressemblent entre eux dans une large mesure. Les divers parlers italiques ont tous cédé la place au latin au commencement de l'ère chrétienne.

On rapproche souvent le latin du grec, mais au point de vue linguistique, le latin n'est pas particulièrement proche du grec, sauf dans la mesure où il est une langue de civilisation, calquée sur le grec. Et, s'il est un groupe de dialectes que sa préhistoire donne lieu de rapprocher de ceux de l'Italie, ce sont les dialectes celtiques.

2° Dialectes celtiques.

Les parlers celtiques sont connus en partie d'une manière incomplète, en partie à une date tardive. On distingue trois groupes :

1° Le gaulois, que des expéditions militaires ont répandu sur la Gaule et l'Italie du Nord et jusqu'en Asie Mineure, a été éliminé partout dès les premiers siècles de l'ère chrétienne ; il n'en subsiste aucun texte étendu ; les noms propres conservés dans les textes grecs et latins permettent cependant d'avoir quelque idée de sa phonétique dont l'aspect est archaïque ; les inscriptions, dont la principale est le calendrier trouvé à Coligny (dans le département de l'Ain), sont trop rares et trop obscures pour qu'on pénètre la morphologie et la syntaxe.

2° Le brittonique, langue de la Grande-Bretagne, a été refoulé par le germanique et n'est plus représenté que sous trois formes relativement récentes, représentant un stade de développement analogue à celui des langues romanes :

a. Le gallois, dans le pays de Galles, attesté par des textes littéraires depuis le XIe siècle ; très vivace ;

b. Le cornique, en Cornouaille, connu par un glossaire du XIIIe siècle et quelques textes à partir du XVe ; mort depuis le XVIIIe siècle ;

c. Le breton connu par quelques gloses dès le VIIIe siècle, par des textes littéraires depuis le XIVe, encore parlé dans les parties rurales de l'Armorique française. Le breton n'est pas un reste du gaulois ; c'est la langue d'émigrants venus de Grande-Bretagne, surtout au moment de la conquête saxonne.

3° Le gaélique, attesté depuis le IVe siècle ap. J.-C. environ par des inscriptions dites ogamiques, brèves et qui apprennent peu de choses, puis par de nombreuses gloses irlandaises dès le VIIe siècle après J.-C. et ensuite par une littérature abondante en Irlande ; parlé aujourd'hui encore dans une partie de l'Irlande et de l'Écosse et dans l'île de Man. L'irlandais est la seule langue celtique qui, sous ses formes les plus anciennes, ait conservé une flexion riche et archaïque. Mais les plus anciens textes étaient de simples gloses ne résultant pas d'une véritable fixation littéraire ; ils ont du reste été notés à un moment où la langue se transformait rapidement, et où l'état ancien s'altérait. Ils sont difficiles à utiliser.

IV. — Dialectes germaniques.

Les dialectes germaniques offrent des innovations communes très graves : une mutation totale de la prononciation des occlusives, une flexion spéciale des adjectifs, une structure caractéristique des verbes. Ils forment trois groupes :

1° Le gotique, représenté par les restes de la traduction de la Bible qu'a faite l'évêque *Wulfila,* au IVe siècle ap. J.-C., avec un alphabet soigneusement adapté à la phonétique de la langue et suivant un système arrêté ; quelques chartes écrites au VIe siècle en Italie sont rédigées à peu près dans la même langue. Au XVIe siècle, il y avait encore en Crimée une population parlant

une langue sans doute gotique dont le Hollandais Busbeck a relevé quelques mots ; ailleurs le gotique est mort de bonne heure.

2° Le germanique septentrional, représenté tout d'abord par de brèves inscriptions runiques, dont les plus anciennes ne remontent pas au delà du IIIe siècle ap. J.-C. Il comprend plusieurs dialectes :

a. L'islandais : les plus anciens manuscrits datent de la fin du XIIe siècle : c'est la langue conservée dans ces manuscrits qu'on appelle vieil islandais et qui est citée d'ordinaire en grammaire comparée comme le représentant du germanique septentrional ou norrois.

b. Le norvégien, très proche de l'islandais, qui n'en est qu'un dialecte, et attesté à peu près à la même date.

c. Le suédois.

d. Le danois.

3° Le germanique occidental, moins un que le germanique septentrional. On y distingue :

a. Le haut allemand, qui n'a lui-même aucune unité : chacun des textes représente un parler différent ; du VIIIe siècle on n'a guère que des gloses ; la littérature commence au IXe siècle ; le haut allemand proprement dit comprend le bavarois et l'alémanique, ce dernier représenté notamment par la règle des Bénédictins de Saint-Gall (IXe siècle) et les œuvres de Notker, moine de Saint-Gall (Xe siècle) ; le franconien est, sous ses diverses formes, la langue de Trèves, Cologne, Fulda, Würzburg, Bamberg, Mayence, Francfort, Worms, Spire. Comme l'irlandais, l'allemand a été noté sans système bien arrêté, et il y a autant de types de langues et de notations que de textes. — L'allemand littéraire moderne s'est fixé dans des villes de Saxe colonisées au moyen âge et repose essentiellement sur des parlers de type franconien.

b. Le bas allemand a pour texte le plus ancien le poème du *Hēliand*, composé vers 830 et conservé dans des manuscrits du

IXe et du Xe siècles ; on désigne sous ce nom la langue de ce poème et de quelques autres de date postérieure. La seule langue officielle qui représente aujourd'hui le bas allemand est le néerlandais ou flamand ; mais dans toute la plaine allemande à l'est de la région du Rhin les parlers locaux sont du bas allemand. Le néerlandais a été transporté dans l'Afrique du Sud par les anciens colons européens, les Boers.

c. Le frison et le vieil anglais. La langue des Angles et des Saxons est devenue celle de la plus grande partie de la Grande-Bretagne ; elle est attestée, avec des formes dialectales sensiblement diverses, depuis le IXe siècle, et l'on désigne particulièrement sous le nom de vieil anglais ou anglo-saxon la langue d'Aelfred le Grand et d'Aelfric. Les notations et le détail de la langue varient d'un texte à l'autre. L'anglais est devenu à date récente l'idiome de l'Amérique au nord du Mexique, de l'Australie et de beaucoup de régions plus ou moins étendues dans le monde entier.

V. — Baltique et slave.

Il y a ici deux langues distinctes : le baltique et le slave ; les nombreuses ressemblances qu'elles présentent entre elles tiennent au parallélisme de leur développement autant et plus qu'à une séparation tardive des deux groupes ; car on y rencontre des innovations pareilles plutôt qu'identiques. La déclinaison, conservatrice, est semblable dans les deux groupes, le verbe, novateur, très différent. Et en effet, ce qui donne au baltique et au slave leur aspect si curieusement archaïque, c'est, d'une part, le fait que les changements phonétiques n'y ont guère altéré la structure générale des mots, — moins qu'en grec ancien par exemple —, et, d'autre part, que la flexion nominale y est demeurée très riche et que, avec presque autant de cas distincts que l'indo-européen, la phrase a conservé le type ancien.

1. Baltique. — A. Vieux prussien, aujourd'hui mort, et

connu seulement par un vocabulaire du xve siècle contenant 800 mots et par une traduction de trois petits catéchismes et de l'Encheiridion de Luther (cette dernière datée de 1561).

B. Letto-lituanien, comprenant deux groupes de dialectes encore aujourd'hui parlés :

a. Le lituanien ; le plus ancien texte est seulement de 1547 ap. J.-C. ; les principales différences qu'on observe entre les parlers des diverses régions de la Lituanie apparaissent dès les textes des xvie et xviie siècles et, sauf la perte de quelques archaïsmes, la langue actuelle ne diffère que peu de celle du xvie siècle. Le lituanien est remarquable par son aspect d'antiquité indo-européenne ; on y trouve encore au xvie siècle et jusqu'aujourd'hui des formes qui recouvrent exactement des formes védiques ou homériques, par exemple *ẽsti* « il est » = skr. *ásti,* gr. ἔστι, ou *gývas* « vivant » (*y* est la notation de *i* long) = skr. *jīvā́ḥ,* lat. *uīuos.* Toutefois, en raison de la date très tardive où il est connu, le lituanien a un système grammatical autre que le système indo-européen ; le verbe, en particulier, a une structure toute nouvelle. Le vieux prussien n'a pas un caractère moins archaïque, mais il n'est connu que trop imparfaitement, et c'est sous la forme du lituanien littéraire occidental qu'on cite d'ordinaire le baltique en grammaire comparée.

b. Le lette est connu vers la même date, mais sous un aspect plus altéré que le lituanien.

Sous la forme moderne sous laquelle on les cite ordinairement, le lituanien et le lette, demeurés jusqu'en plein xixe siècle des langues de paysans, ne donnent pas moins d'enseignements utiles que le latin et le gotique, connus tant de siècles auparavant : par là, on peut entrevoir le singulier archaïsme de ces langues.

2. Slave. — Dès les premiers textes, dont le plus ancien ne remonte pas au delà du ixe siècle ap. J.-C., le slave présente plusieurs dialectes qui se répartissent en trois groupes :

A. *Groupe méridional.* — *a.* Macédonien et bulgare. Les apôtres orientaux des Slaves, Cyrille et Méthode, originaires de la région de Salonique, et leurs disciples ont traduit au ixe siècle dans leur

dialecte natal, mais pour des Slaves de Moravie, l'Évangile et d'autres textes nécessaires au culte et à l'enseignement du christianisme ; c'est la langue de ces textes conservés dans quelques manuscrits non datés des xe-xie siècles qu'on appelle vieux slave et qui représente d'ordinaire le slave en grammaire comparée ; on ne doit pas oublier que cette langue a de nombreuses particularités dialectales, et il serait erroné de considérer les autres dialectes comme en étant issus ; mais c'est le dialecte slave le plus ancien et le plus archaïque qui soit attesté ; il est encore très voisin du slave commun, et, au moment où il a été fixé par écrit il était sans doute aisément compris sur tout le domaine des parlers slaves. La langue des vieux traducteurs est restée pendant le moyen âge la langue religieuse et savante de tous les Slaves appartenant à l'église d'Orient ; mais elle a pris un aspect spécial dans chacun des pays où on l'a employée, si bien qu'il y a un slavon de Bulgarie, de Serbie et de Russie ; par suite aucun document ancien de ces pays ne peut passer pour représenter exactement le parler local : la tradition du vieux slave domine toujours plus ou moins les écrivains et les scribes. Aujourd'hui encore l'orthographe russe présente des anomalies dues à l'influence du vieux slave. Les parlers de Macédoine et de Bulgarie ont beaucoup divergé les uns des autres ; ils sont actuellement les langues slaves le plus altérées. — Le bulgare littéraire actuel repose sur des parlers différents des parlers macédoniens.

b. Serbo-croate (anciens royaumes de Serbie et de Monténégro, anciennes Dalmatie, Bosnie et Croatie ; la plupart des parlers serbo-croates font maintenant partie du royaume yougoslave).

c. Slovènes ; à part quelques pages isolées des monuments de Freising, attesté seulement depuis le xve siècle ; les parlers slovènes (dans le sud de l'ancienne Autriche et un peu en Italie) sont assez différents les uns des autres.

B. *Russe*. — On y distingue le petit russe ou ruthène et le grand russe, très différents l'un de l'autre ; à part le blanc russe, à l'Ouest, les parlers du grand russe sont restés très pareils les uns aux autres. Le grand russe n'est devenu qu'à date récente la

langue de la plupart des régions où on le parle : Moscou date du XIIe siècle et Nijni-Novgorod a été fondé en 1220 au milieu de populations mordves (donc finno-ougriennes) ; l'extension du russe aux populations finnoises du bassin de la Volga se poursuit encore maintenant; d'autre part, les limites du russe du côté de l'est avancent sans cesse : en Sibérie il a atteint les bords de l'Océan Pacifique, et en même temps il se répand sur le versant sud du Caucase et en Transcaspie.

C. *Groupe occidental.* — *a.* Tchèque (et slovaque).

b. Sorabe de Lusace, parlé seulement par quelques dizaines de milliers d'individus.

c. Polabe, sur le cours inférieur de l'Elbe, dans le Hanovre ; sorti de l'usage au cours du XVIIIe siècle ; représenté par divers textes peu antérieurs à la disparition.

d. Polonais (et divers parlers, très différents du polonais, notamment le slovince et le kachoub).

Les populations qui parlent ces langues sont ou étaient avant la Réforme catholiques romaines ; par suite les textes tchèques et polonais du moyen âge qu'on possède sont écrits en caractères latins et présentent sur les textes de même époque des autres dialectes slaves l'avantage d'avoir en général échappé à l'influence du vieux slave et d'être une notation sincère de la langue des écrivains et des scribes. Mais ils sont en général tardifs.

Comme les dialectes baltiques, les dialectes slaves ont été touchés très tard par la civilisation méditerranéenne ; ils ont conservé un aspect archaïque, malgré la date relativement basse où ils sont attestés, et, au moins au point de vue de l'accent qui n'est pas noté dans les vieux textes, on est constamment amené à utiliser des formes modernes russes, serbes et bulgares. Seule, du reste, la comparaison des divers dialectes permet d'utiliser le slave commun.

VI. — Albanais.

L'albanais n'est connu qu'à dater du XVIIe siècle, et sous des

formes extrêmement altérées : la plus grande partie du vocabulaire se compose de mots empruntés au latin, au grec, au turc, au slave, à l'italien.

VII. — Arménien.

L'arménien est attesté par une traduction des textes sacrés et par toute une littérature dont la date traditionnelle est le v[e] siècle ap. J.-C. ; seule cette langue écrite est connue à date ancienne, et les dialectes modernes, qui ne diffèrent pas assez les uns des autres pour empêcher entièrement les Arméniens de s'entendre entre eux, ne supposent pas l'existence de dialectes nettement distincts à la date où commence la littérature. — On a pendant longtemps rattaché à tort l'arménien au groupe indo-iranien ; mais l'arménien a emprunté de nombreux mots aux parlers parthes de l'iranien.

Les sept groupes qui viennent d'être énumérés sont représentés à la fois par des textes littéraires ou épigraphiques plus ou moins anciens et par des parlers actuellement vivants. Les trouvailles faites en Asie centrale ont révélé l'existence, avant le x[e] siècle ap. J.-C., de parlers indo-européens jusqu'ici inconnus, dits « tokhariens », dont peu de textes sont encore interprétés et dont il serait prématuré de vouloir définir la place, mais qui n'appartiennent pas au groupe indo-iranien et qui constituent un groupe autonome ; les textes conservés de cette langue offrent deux dialectes dits A et B ; le dialecte B était parlé à Koutcha au vii[e] siècle ap. J.-C.

Des noms propres et quelques inscriptions, d'interprétation douteuse, donnent une idée, très vague, des dialectes illyriens, notamment du vénète et du messapien (en Calabre). Le peu que l'on sait du phrygien ne permet pas d'affirmer ou de nier que l'arménien soit, comme le disent les anciens, une forme du phrygien ; les rapports du thrace et du phrygien, aussi indiqués par les anciens, ne sont pas mieux reconnaissables avec les docu-

ments dont on dispose. On n'arrive pas à déterminer si le macédonien, dont on a des mots isolés, mais pas une ligne de texte suivi, est ou non un dialecte hellénique ; s'il est vraiment hellénique, il est en tout cas très aberrant. Les noms propres et les gloses que l'on connaît ne suffisent pas à rendre certain que le ligure soit ou ne soit pas indo-européen. On soupçonnait depuis longtemps, et la découverte imprévue des textes « tokhariens » a confirmé que nombre de langues indo-européennes ont disparu sans laisser de traces.

Ce qu'on a réussi à déchiffrer des inscriptions lyciennes montre que le lycien est loin du type indo-européen ; les autres langues d'Asie Mineure, notamment celle des Lydiens et celle des Cariens, ne sont pas mieux connues ; elles semblent apparentées au lycien.

Le trait le plus saillant de l'histoire des langues indo-européennes est leur extension croissante : la pénétration de l'indo-iranien dans l'Inde est en grande partie un fait historique ; elle se poursuit actuellement ; encore au ve siècle av. J.-C., il y avait en Crète des populations de langue non hellénique, qu'on appelle les Etéocrétois, et l'on en possède des inscriptions, dont le sens est inconnu ; c'est seulement le latin qui a éliminé l'ibère de la péninsule ibérique, et le basque est jusqu'aujourd'hui un témoin du caractère non indo-européen des langues parlées autrefois dans cette partie de l'Europe ; enfin l'extension des langues romanes (espagnol, portugais et français), de l'anglais et du russe date des derniers siècles ; sur certains points, elle commence seulement depuis quelques années. Là même où l'indo-européen a reculé devant des langues non indo-européennes, il n'a en général pas disparu : en Asie Mineure, le turc n'a éliminé ni le kurde (dialecte iranien), ni le grec, ni l'arménien ; et l'immigration juive y a introduit l'espagnol.

Langue d'une nation qui avait le sens de l'organisation et de la domination, l'indo-européen s'est imposé au loin.

Aucun témoignage historique n'indique comment l'indo-européen s'est répandu sur l'Europe presque entière et sur une partie de l'Asie où on le rencontre dès le seuil de l'époque histo-

rique ; les peuples de langues indo-européennes n'ont en effet appris l'écriture que des peuples de langue sémitique, et à une date où ceux-ci écrivaient déjà depuis de longs siècles. Ils apparaissent pour la première fois peut-être sur une inscription égyptienne du XIIIe siècle av. J.-C. qui relaterait des incursions de pirates achéens, mais la chose est douteuse ; un texte trouvé en Cappadoce atteste l'existence dans une région voisine, au XIVe siècle av. J.-C., d'une population qui adorait des divinités indo-iraniennes, Indra, Mitra, etc. ; des noms de nombre nettement de forme indienne se lisent dans d'autres textes trouvés en Cappadoce et remontant à la date indiquée ; et l'on a de nombreux noms propres qui confirment cette donnée ; les Perses sont mentionnés parmi les peuples contre lesquels a combattu le roi d'Assyrie Salmanassar III en 935 av. J.-C.

Mais, si aucun texte ne permet de suivre de près les événements au cours desquels les dialectes indo-européens ont couvert l'Europe et en partie l'Asie, il y a lieu de supposer que cette extension s'est opérée comme celles qu'on observe historiquement : par conquête, par infiltration lente, par colonisation entraînant élimination de la langue des vaincus au profit de celle des conquérants et des colons ; on ne saurait naturellement dire dans chaque cas particulier quelles ont été les parts respectives de la colonisation d'une part, de l'absorption des vaincus de l'autre. De plus un peuple résultant d'un mélange de colons et d'indigènes parlant autrefois des langues distinctes et parvenu à l'unité de langue peut devenir à son tour conquérant et colonisateur : ainsi le peuple anglais, autrefois de langue celtique et qui a reçu le germanique des envahisseurs Angles, Saxons et Jutes. La *langue,* qui dépend d'événements historiques, est donc indépendante de la *race,* qui est chose physique ; la définition des langues indo-européennes est précise, mais toute historique ; elle implique seulement qu'il a existé durant un certain temps des populations parlant une même langue qui avaient une unité de civilisation. La définition d'une « race indo-européenne » pourrait être obtenue si l'on reconnaissait que certaines populations sont issues de parents ayant les mêmes particularités anatomiques,

ou si à un moment donné ces populations présentaient des caractères anatomiques et physiologiques particuliers ; mais il n'y a aucune raison de croire que les limites des langues indo-européennes et d'une race ainsi établie coïncideraient ; en fait les populations de langue indo-européenne ont depuis longtemps des aspects différents, et ne possèdent aucun caractère physique commun qui les distingue des populations parlant d'autres langues. On a moins encore le moyen de démontrer que les populations de langues indo-européennes soient issues d'ancêtres communs. On évitera donc absolument de parler de *races* dans ce livre consacré aux *langues*.

L'unité des faits de civilisation qu'étudie l'archéologie préhistorique n'emporte pas non plus unité de langue ; et, en l'état actuel des connaissances, il est presque toujours impossible de relier les doctrines des archéologues à celles des linguistes.

Au surplus, on ne sait ni où, ni quand, ni par qui a été parlé l'idiome qui a abouti aux langues historiquement attestées et qu'on est convenu d'appeler l'indo-européen. On a cru longtemps, sans raison sérieuse, que c'était en Asie ; il a paru plus vraisemblable ensuite que l'indo-européen a été parlé en Europe, non pas dans la région méditerranéenne ni à l'Occident, mais dans les régions du Nord-Est. On recommence maintenant à supposer une origine asiatique ; peut-être s'agit-il de la région où la frontière entre l'Europe et l'Asie est arbitrairement tracée. On a même pensé récemment à l'Ouest de l'Europe. Cette question, intéressante pour l'historien, est au fond indifférente au linguiste et ne saurait être résolue par l'examen de données linguistiques : le linguiste n'a en effet qu'à interpréter les systèmes de correspondances qu'on peut constater entre les diverses langues ; or, que l'indo-européen ait été parlé en Europe ou en Asie, ceci ne change rien à ces systèmes qui sont la seule réalité saisissable et par suite le seul objet de la grammaire comparée des langues indo-européennes.

On peut, par convention, qualifier de tribus *indo-européennes* les groupes d'hommes qui parlaient l'idiome « indo-européen » supposé par ces correspondances. Mais, pour une période histo-

rique quelconque, ancienne ou moderne, on ne saurait parler que de *peuples de langue indo-européenne*; l'expression *peuples indo-européens* (ou improprement *aryens*) est dénuée de sens. Beaucoup — sans doute la plupart — des hommes qui actuellement parlent une langue indo-européenne descendent de parents qui, à la date où se parlait l'indo-européen, avaient une autre langue, et l'on ignore quels sont parmi ces hommes ceux qui ont parmi leurs ascendants une proportion plus ou moins forte d'*Indo-européens,* et ceux qui sont de purs allogènes. Les expressions de peuples sémitiques, finno-ougriens, etc. sont également dénuées de sens, comme aussi celle de peuples latins; il y a des langues néo-latines, il n'y a pas de peuples néo-latins; il y a des langues indo-européennes, il n'y a pas de peuples indo-européens.

En l'absence de tout document écrit, on n'a aucun moyen de définir, à quelques siècles près, la date de séparation des dialectes indo-européens. Mais on ne voit pas pourquoi cette date serait antérieure par exemple à celle des plus anciens textes écrits de la Babylonie et de l'Égypte; le cours du troisième millénaire av. J.-C. peut être admis comme une date plausible : l'indo-européen est la forme *ancienne* des langues indo-européennes; ce n'est, à aucun degré, on l'a vu, une langue *primitive.*

De même que le français est une forme prise par le latin, que le latin est une forme prise par l'indo-européen au cours du développement historique, l'indo-européen est la forme prise par une langue parlée antérieurement. Pour l'expliquer, il faudrait découvrir d'autres langues apparentées et qui seraient à l'indo-européen ce que le grec et le sanskrit sont au latin par exemple; si, comme le croient certains linguistes, l'indo-européen, le sémitique, le caucasique du Sud avec les langues méditerranéennes du lycien au basque, et le finno-ougrien sont issus d'un même idiome, il pourrait se constituer une nouvelle grammaire comparée pour une période antérieure (cf. p. 22). Mais la preuve rigoureuse n'a pas été faite jusqu'à présent, et l'indo-européen est le dernier terme qu'atteigne maintenant sur ce domaine une linguistique historique qui exige des démonstrations exactes.

CHAPITRE III

PHONÉTIQUE

I. — Les phonèmes.

Le système phonétique de l'indo-européen comporte trois sortes de « phonèmes » : 1° les consonnes proprement dites comprenant deux espèces différentes au point de vue du mode d'articulation : les occlusives et les sifflantes ; 2° les voyelles ; 3° les sonantes.

1. Occlusives et sifflantes.

Occlusives.

Les *occlusives* — aussi nommées *muettes* ou *momentanées* — sont caractérisées par un arrêt du passage de l'air en un point quelconque de la bouche ; au moment où a lieu l'occlusion, l'émission de l'air s'arrête, c'est l'*implosion* ; au moment où cesse l'occlusion, l'émission de l'air reprend brusquement, c'est l'*explosion*.

Si la pression exercée par la langue sur le palais ou par les lèvres pour réaliser l'occlusion est intense, les occlusives sont dites *fortes,* ainsi *p, t, k* en français ; si la pression est faible, elles sont dites *douces,* ainsi *b, d, g* en français. Si, à un moment quelconque depuis l'implosion jusqu'à l'explosion (comprise), l'occlusion est accompagnée de vibrations glottales, la consonne est *sonore,* ainsi fr. *b, d, g,* accompagnés de vibrations dès le com-

mencement de l'implosion, ou arm. *b, d, g,* pourvus de vibrations seulement au moment de l'explosion dans certains dialectes ; s'il n'y a pas de vibrations glottales, l'occlusive est *sourde*, ainsi fr. *p, t, k*. Les sonores sont toujours douces et les fortes toujours sourdes, mais l'inverse n'est pas vrai ; les Alsaciens par exemple ont des douces qui ne sont pas sonores. Si l'émission d'air continue après l'explosion, sans vibrations glottales, avant que la voyelle commence, l'occlusive est dite *aspirée* ; une occlusive aspirée est ordinairement douce.

Si l'occlusion est produite par le rapprochement des lèvres, on a des *labiales* ; si elle l'est par le contact du bord de la langue et du palais, des *dentales* ; si enfin elle l'est par le contact de la surface de la langue et du palais, des *gutturales*. Les occlusions peuvent avoir lieu en divers points du palais : les dentales sont produites à hauteur des alvéoles, au-dessus des alvéoles ou plus loin encore en arrière ; le français a ainsi des dentales proprement dites, l'anglais des cacuminales (dites cérébrales) ; de même, suivant que le dos de la langue touche la partie antérieure, médiane ou postérieure du palais, on distingue des prépalatales, des médiopalatales et des postpalatales (ordinairement nommées vélaires, parce que le contact se produit au niveau du voile du palais) ; il n'y a pas de limites précises d'une série à l'autre. Par suite de la brusque courbure de la partie antérieure du palais, il est malaisé de réaliser dans cette région une occlusion complète par contact de la surface de la langue : les prépalatales ne comportent que difficilement une occlusion parfaite, elles se mouillent, ce qu'on indique par un accent après la lettre (ainsi *k'* pour *k* prépalatal mouillé), et tendent enfin à devenir des mi-occlusives, telles que sl. *c* ou *č*.

Les occlusives sont la partie la plus complète et la plus développée du système phonétique de l'indo-européen. Au point de vue de l'intensité, de la sonorité et de l'aspiration, on y distingue trois séries principales : les sourdes, les sonores, les sonores dites aspirées, et, en outre, une série moins importante de sourdes aspirées, peut-être fortes. A l'égard du point d'articulation, il y a aussi quatre séries : labiales, dentales, prépalatales, vélaires.

A. *Sourdes simples.*

Abstraction faite des altérations particulières à certaines situations, les sourdes non aspirées sont définies par ce tableau de correspondances :

I.-E.	SKR.	ZD	V. SL.	LIT.	ARM.	GR.	LAT.	IRL.	GOT.
**p*	*p*	*p*	*p*	*p*	*h(w)*[2]	π	*p*	»	*f(b)*[5]
**t*	*t*	*t*	*t*	*t*	*th*	τ	*t*	*t*	*þ(d)*[5]
$*k_1$	*ç*	*s*	*s*	*š*	*s*	κ	*c*	*c*	*h(g)*[5]
$*k^w$	*k(c)*[1]	*k(č)*[1]	*k(č,c)*[1]	*k*	*kh*	π(τ)[3]	*qu*	*c*[4]	*hw(w)*[5]

Notes :

1. skr. *c,* zd *č,* sl. *č* devant les représentants de la voyelle i.-e. **ĕ* et de la sonante *i* (voyelle ou consonne) ; sl. *c* devant *ě* (ou *i*) issu de i.-e. **oi,* **ai.*

2. arm. *h* à l'initiale, *w* (*v*) entre voyelles.

3. τ devant ε, η dans la plupart des parlers.

4. Le gaulois et le brittonique répondent par *p* au $*k^w$ indo-européen, qui est encore noté par un *q* distinct de *c* dans l'alphabet ogamique du vieil irlandais.

5. Les sonores germaniques, entre voyelles ou sonantes, quand la syllabe précédente, initiale du mot, n'était pas tonique (il s'agit ici du ton indo-européen, non de l'accent germanique) ; en dehors du cas des consonnes intérieures après la syllabe initiale, les faits sont compliqués, en partie obscurs. Les

sonores *b, d, g* du germanique étaient spirantes entre voyelles. Le *hw* gotique est une consonne une, notée par un signe spécial.

Exemples des diverses occlusives sourdes :

**p* :

skr. *pátiḥ* « maître, époux », lit. *pat(i)s* « lui-même », gr. πόσις « époux », lat. *potis*, got. *-faþs* dans *(bruþ-)faþs* « fiancé ».

skr. *prá-* « avant », v. sl. *pro*, gr. προ, lat. *pro-*, got. *fra-*, irl. *ro* (le **p* est entièrement amui en celtique).

skr. *ápi* « aussi », zd *aipi*, gr. ἔπι « à côté, en plus », arm. *ew* « aussi, et ».

**t* :

skr. *tanúḥ* « mince », v. sl. *tĭnŭkŭ*, lat. *tenuis*, v. isl. *þunnr* (all.) « dünn » ; gr. τανaός, irl. *tan(a)e*.

*k_1 :

skr. *çrávaḥ* « gloire », gr. κλέ(ϝ)ος, v. irl. *clū* « gloire », lat. *cluor* « δόξα » (glose) ; zd *sravah-* « parole », v. sl. *slovo* « parole » ; skr. *çrutáḥ* « entendu », gr. κλυτός, lat. *(in-)clitus* ; v. h. a. *hlūt* « haut (en parlant de la voix) ».

*k^w :

véd. *kṛṇóti* « il fait », lit. *kuriù* « je bâtis », gall. *peri* « faire » et *prydydd* « poète », irl. *creth* « poésie ».

lit. *lë̃kù* « je laisse », gr. λείπω « je laisse », got. *leihwa* « je prête » ; skr. *riṇákti* « il laisse » (avec un infixe nasal *-na-*), lat. *linquō* ; arm. *elikh* « il a laissé » = gr. ἔλιπε (π d'après ἔλιπον, etc.).

skr. *cáyate* « il punit », gr. τεῖσαι « payer » (thess. πεισαι) ; zd *kaēna* « punition », gr. ποινή « rançon, prix du sang », v. sl. *cěna* « prix ».

A en juger par l'accord de l'indo-iranien, du baltique, du slave, de l'albanais, du grec, du latin et du celtique, les phonèmes de cette série étaient des occlusives sourdes non aspirées ; l'arménien en a fait des sourdes aspirées, le germanique des spirantes *f, þ, h* (ancien *x*), *hw* (ancien x^w), issues sans doute d'anciennes sourdes aspirées faibles.

B. *Sonores.*

Tableau des correspondances :

I.-E.	SKR.	ZD	V. SL.	LIT.	ARM.	GR.	LAT.	IRL.	GOT.
**b*	*b*	*b*	*b*	*b*	*p*	β	*b*	*b*	*p*
**d*	*d*	*d*	*d*	*d*	*t*	δ	*d*	*d*	*t*
*g_1	*j*	*z*	*z*	*ż*	*c*	γ	*g*	*g*	*k*
*g^w	*g(j)* [1]	*g (ǰ)*	*g(ž,dz)* [1]	*g*	*k*	β(δ) [2]	*u(gu)*	*b*	*q*

Notes :

1. skr. *j*, zd *ǰ*, sl. *ž* devant les représentants de i.-e. **ĕ* et de la sonante *i*, voyelle ou consonne.

2. gr. δ devant ε ou η, dans la plupart des parlers.

Exemples des diverses occlusives sonores :

**b* :

Le *b* est relativement rare ; il ne figure dans aucun suffixe important ni dans aucune désinence ; il semble secondaire dans une partie des mots où on le rencontre, ainsi skr. *píbāmi* « je bois », v. irl. *ibim* « je bois », lat. *bibō* (avec *b* initial par assimilation) a l'air d'une forme à redoublement en regard de skr. *pāhi* « bois », gr. πῖθι, v. sl. *piti* « boire », lat. *pōculum* « coupe », et le **b* indo-européen y résulte sans doute d'une altération ; d'autres mots sont imitatifs, ainsi gr. βάρϐαρος, lat. *balbus*, etc. ; d'autres sont limités à peu de langues et ont l'air d'emprunts récents.

**d* :

skr. *dámaḥ* « maison », v. sl. *domŭ*, gr. δόμος, lat. *domus*.

accusatif skr. *pā́dam* « pied », gr. πόδα, lat. *pedem*, got. *fotu*, arm. *otn*.

$^*g_1$:

skr. *jánaḥ* « race », arm. *cin* « naissance », gr. γένος, lat. *genus* ; skr. *jantúḥ* « race », zd *zantuš* « tribu » ; got. *kuni* « race, famille ».

$^*g^w$:

skr. *gáyaḥ* « état de maison », zd *gayō* « vie », serbe *gôj* « prospérité » ; skr. *jīváḥ* « vivant », zd *ǰ(ī)vō,* lit. *gývas,* v. sl. *živŭ,* lat. *uīuos,* osq. bivus « uiui » (nomin. plur.), v. irl. *beo,* got. *qius* ; cf. gr. βίος « vie », arm. *keam* « je vis ».

Cette série représente des sonores ; l'arménien en a fait des sourdes douces, et le germanique, qui pousse en général le changement un degré plus loin que l'arménien, des sourdes fortes.

C. *Sonores dites aspirées.*

Tableau des correspondances :

I.-E.	SKR.	ZD	V. SL.	LIT.	ARM.	GR.	LAT.	IRL.	GOT.
$^*bh$	*bh*	*b*	*b*	*b*	*b*	φ	*f(b)*[3]	*b*	*b*[4]
$^*dh$	*dh*	*d*	*d*	*d*	*d*	θ	*f(d)*[3]	*d*	*d*[4]
$^*g_1h$	*h*	*z*	*z*	*ž*	*j(z)*	χ	*h*	*g*	*g*[4]
$^*g^wh$	*gh(h)*[1]	*g(ǰ)*[1]	*g(ž,dž)*[1]	*g*	*g(ǰ)*[1]	φ(θ)[2]	*f(u)*[3]	*g*	(?)[4]

Notes :

1. skr. *h,* zd *ǰ,* sl. *ž,* arm. *ǰ* devant les représentants de i.-e. $^*ĕ$ et de la sonante *i,* voyelle ou consonne.

2. gr. θ devant ε ou η, comme plus haut τ et δ.

3. lat. *b, d, u* (consonne) entre voyelles.

4. En position intervocalique, *b, d, g* notent les spirantes *ƀ, đ,* γ, non des occlusives ; le $^*g^wh$ est alors représenté par *w.*

Exemples des diverses sonores aspirées :

**bh* :

skr. *bhárāmi* « je porte », zd *barāmi,* arm. *berem,* gr. φέρω, lat. *fero,* got. *baira,* v. irl. *-biur,* v. sl. *berǫ.*

skr. *nábhaḥ* « nuage », gr. νέφος, v. sl. *nebo* « ciel » ; gr. νεφέλη, lat. *nebula,* v. sax. *nebal* « nuage ».

**dh* :

skr. *dhūmáḥ* « fumée », lat. *fūmus,* lit. *dúmai,* v. sl. *dymŭ* ; sans doute aussi gr. θυμός « souffle vital, courage ».

**g_1h* :

skr. *váhati* « il va en char », zd *vazaiti,* v. sl. *vezetŭ,* lit. *vẽža,* lat. *uehit* ; got. *(ga-)wigan* « mettre en mouvement » ; gr. ὄχος « char » = v. sl. *vozŭ.*

**g^wh* :

skr. *hánti* « il frappe », *ghnánti* « ils frappent », zd *jainti* « il frappe » ; gr. θείνω, ἔπεφνον, φόνος ; arm. *gan* « coup » ; lat. *(of-)fen-(dō)* ; irl. *gonim* « je blesse ».

zd *snaēžaiti* « il neige » (avec *ž* issu de *j* entre voyelles), got. *snaiws* « neige », lit. *snẽgas,* v. sl. *snĕgŭ* ; gr. (accus.) νίφα = lat. *niuem* (nomin. *nix*).

Dans les deux séries précédentes, le seul examen du tableau des correspondances révélait la nature du phonème indo-européen. Il n'en est pas de même ici. Il s'agit de sonores ; car, en iranien, slave, baltique, albanais, celtique (sauf un reste de distinction pour la vélaire), les sonores dites aspirées sont confondues avec les sonores simples ; en arménien et en germanique, les anciennes sonores aspirées sont sonores, tandis que les anciennes sonores simples sont devenues sourdes ; en sanskrit, elles sont représentées par des sonores suivies d'une résonance glottale sonore, désignée par *h,* qui en est même venue à répondre à elle seule à **g_1h*, et aussi à **g^wh* devant un ancien **ē̆* et devant **i*. En grec on trouve les sourdes aspirées φ, θ, χ, et en italique les spirantes sourdes **f* (anciennement bilabiale), **þ,* **x,* qui, en latin de Rome, ont abouti à *f, f, h* à l'initiale. Les sonores aspirées de l'indo-européen se distinguaient des sonores simples, sans doute par une articulation glottale qu'on n'a pas le moyen de déterminer exactement.

D. *Sourdes aspirées.*

Aux trois grandes classes précédentes qui offrent au total douze groupes de correspondances distinctes définissant autant de phonèmes indo-européens, s'ajoute une quatrième catégorie d'importance moindre, celle des sourdes aspirées. Le sanskrit a *ph, th, kh,* à quoi répondent en zend *f,* θ, *x,* en arménien *ph, th* (en partie confondu avec le représentant de i.-e. **t*), *x,* et en grec φ (identique au représentant de i.-e. **bh* et *$g^{w}h$), τ (identique au représentant de i.-e. **t*), χ (identique au représentant de i.-e. *g_1h), en slave *p, t* (identiques aux représentants de i.-e. **p*, **t*), sans doute *x* (ce qui est contesté). Dans les autres langues, i.-e. **ph,* **th,* **kh* ainsi définis semblent se confondre avec i.-e. **p,* **t,* **k.* Les exemples sont peu nombreux et ne se présentent pas en toutes conditions ; on trouve des sourdes aspirées notamment :

1° dans des mots imitatifs :

skr. *kakhati* (mot de lexiques) « il rit » (par dissimilation d'aspirée au lieu de l'ancien **khakhati*), gr. καχάζω (de *χαχαζω), arm. *xaxankh* « rire bruyant », v. sl. *xoxotŭ* (même sens), v. h. a. *huoh* « raillerie », lat. *cachinnus* (*ch* est une orthographe hellénisante).

skr. *phŭt-karaḥ* « action de souffler, de siffler », arm. *phukh* « souffle », gr. φῦσα « souffle », lit. *pũsti* « souffler ».

2° après *s* :

skr. *skhalāmi* « je fais un faux pas », arm. *sxalim* (même sens) ; cf. peut-être lat. *scelus.*

3° en alternance avec une sonore aspirée à la fin de certaines racines (v. ch. IV).

4° dans quelques mots isolés :

skr. *pṛthukaḥ* « petit d'un animal », arm. *orth* « veau » (avec *th* issu de i.-e. **th* ; après *r,* le *th,* issu de i.-e. **t,* devient arm. *d*), gr. πόρτις « veau ».

Remarques sur les gutturales.

I. Chacune des langues indo-européennes a deux séries de phonèmes issus de gutturales, on l'a vu ; les deux correspondances principales peuvent se résumer dans les formules :

{ 1° lat. *c* = skr. *ç* : i.-e. $*k_1$)
{ 2° lat. *qu* = skr. *k*(*c*) : i.-e. $*k^w$)

La première série de correspondances définit des prépalatales $*k_1$, $*g_1$, $*g_1h$, qui sont représentées par des « gutturales » en grec, italique, celtique et germanique, c'est-à-dire dans le groupe occidental, ainsi gr. κ, γ, χ, lat. *c, g, h*, etc., et par des mi-occlusives, des sifflantes ou des chuintantes en indo-iranien, slave, baltique, arménien, et albanais c'est-à-dire dans le groupe oriental, ainsi arm. *s, c, j*. Dans le premier groupe de langues, « cent » se dit gr. (ἑ-)κατόν, lat. *centum*, irl. *cēt*, got. *hund*, et, dans le second groupe, skr. *çatám*, zd *satəm*, v. sl. *sŭto*, lit. *šim̃tas*.

La seconde série de correspondances définit des postpalatales i.-e. $*k^w$, $*g^w$, $*g^wh$, accompagnées d'une émission labio-vélaire qui en faisait partie intégrante. Dans le groupe occidental, ces consonnes conservent leur aspect ancien, ainsi en latin et en germanique : lat. *quis*, got. *hwas* ; là où l'articulation labiale se transforme en occlusive, il y a passage aux labiales, ainsi en osco-ombrien, osque *pis* « qui », et en grec, πότερος « lequel des deux » ; en celtique le passage à la labiale est panceltique pour la sonore simple, mais ne s'est produit pour la sourde qu'en gaulois et en brittonique : en regard de lit. *keturì* « quatre », lat. *quattuor*, le vieux gallois a *petguar*, le gaulois *petor-*, conservé dans l'emprunt latin *petor-ritum* « char à quatre roues » ; ces dialectes ont ainsi restitué un *p*, alors que le *p* indo-européen avait disparu en celtique commun ; au contraire le gaélique a conservé *q* (attesté dans les inscriptions ogamiques) et en a fait *c* avant la date des plus anciens textes littéraires : v. irl. *cethir* « quatre ». Dans le groupe oriental, on a de simples gutturales,

devenues mi-occlusives devant i.-e. *ě ou *i (voyelle ou consonne) dans une partie des dialectes : skr. *káḥ* « qui », *cit* (= lat. *quid*) ; zd *čiš* « qui » ; v. sl. *kŭ-to* « qui », *či-to* « quoi », lit. *kàs* « qui », arm. *khan* « que ». — Les postpalatales labio-vélaires sont des phonèmes uns et non pas des groupes de consonnes ; *k^w est tout autre chose que *k_1w : le *k_1w, attesté par skr. *çv*, lit. *šv*, dans skr. *áçvaḥ* « cheval », lit. *ašvà* « jument », est représenté en grec par ππ dans ἵππος, et non par un simple π comme le *k^w de ἕπομαι, cf. lat. *sequor* et lit. *sekù* « je suis ».

Les langues indo-européennes ne s'opposent pas ici une à une, mais groupe à groupe, et l'on est amené à tracer une ligne du traitement phonétique des gutturales, ligne qui sépare un groupe occidental (lat. *centum*) d'un groupe oriental (zd *satəm*) à ce point de vue. Cette double coïncidence n'implique pas que les mêmes dialectes coïncident à d'autres égards (v. chap. IX).

La place de la langue de certains textes trouvés en Asie centrale, le « tokharien », est indéterminée : les deux séries de gutturales y sont également rendues par *k*, ainsi dans *kant* « cent », d'une part, et de l'autre, dans le participe *kaklau*, traduisant skr. *nivṛttaḥ* « tourné », donc à rapprocher du groupe de v. sl. *kolo* « roue », crét. τέλομαι, hom. περι-πλόμενος.

II. Outre les deux correspondances qui définissent, l'une les prépalatales, l'autre les postpalatales labio-vélaires, il en existe une troisième : à un *ç* sanskrit ne répond jamais un *qu* latin, mais on peut avoir :

lat. *c* = skr. *k*(*c*)

ou, d'une manière plus générale :

lat. *c* = gall. *c* = germ. *h* = gr. κ
= skr. *k*(*c*) = sl. *k*(*č*) = lit. *k* = arm. *kh*.

On a souvent conclu de là que l'indo-européen avait une série de médio-palatales intermédiaire entre les deux séries établies ci-dessus. Mais dans aucune langue indo-européenne ces trois types ne coexistent. D'autre part le type de correspondance lat. *c* = skr.

k apparaît surtout dans certaines conditions particulières, notamment :

devant *r* : skr. *kravíḥ* « viande crue », v. sl. *krŭvĭ* « sang », lit. *kraũjas* « sang », en regard de gr. κρέ(Ϝ)ας « viande », lat. *cruor,* gall. *crau* « sang », v. isl. *hrár* « roh » (qui n'est pas cuit) ;

devant *a* : lat. *cacūmen,* skr. *kakúp* « sommet » ;

après *s* : lit. *skiriù* « je sépare », en regard de v. h. a. *sceran* « couper, tondre » et de gr. κείρω « je tonds » (pour l'alternance *sk- : k-*, v. le chap. IV) ;

à la fin des racines, surtout après *u* : skr. *rócate* « il brille », zd *raočah-* « lumière », lit. *laũkas* « qui a une tache blanche », v. sl. *lučĭ* « lumière » ; en regard de gr. λευκός, lat. *lūcēre,* got. *liuhaþ* « lumière » ; il y a souvent, dans le groupe oriental, alternance entre les représentants de i.-e. $*k_1$ et ceux de i.-e. $*k^w$, ainsi skr. *rúçant-* « brillant », arm. *loys* « lumière » à côté des mots cités.

Dans la plupart de ces cas, les *k, g, gh* du groupe oriental sont donc suspects de résulter de situations particulières, et il peut s'agir d'anciens $*k_1$, g_1, g_1h traités d'une manière spéciale par suite de leur position. Dès lors, l'existence d'une série intermédiaire de gutturales indo-européennes ne saurait passer pour prouvée, et, sans perdre de vue la correspondance lat. *c* = skr. *k*(*c*) qui n'est pas rare, on se tiendra aux quatre séries d'occlusives ainsi définies :

labiales : skr. *p* = lat. *p*

dentales : skr. *t* = lat. *t*

prépalatales : skr. *ç* (et *k, c*) = lat. *c*

postpalatales labio-vélaires : skr. *k*(*c*) = lat. *qu*.

Sifflantes.

Si, en indo-européen, le système des occlusives est riche et complet, celui des consonnes continues formées par rétrécissement du passage de l'air, des fricatives, est au contraire pauvre. Il

ne comprend, à proprement parler, qu'un phonème, la sifflante *s*, dont l'emploi est d'ailleurs fréquent. Le traitement de i.-e. **s* est une des parties les plus compliquées de la phonétique indo-européenne, parce que l'influence des articulations voisines y joue un grand rôle.

A l'initiale, les correspondances sont : *s* en sanskrit, slave, baltique, germanique, gaulois et gaélique, italique, *h* en iranien, arménien, grec, brittonique ; le passage à *h* résulte d'une prononciation faible et apparaît dans les langues où l'articulation des occlusives est relativement peu ferme ; le traitement albanais n'est pas clair :

skr. *sánaḥ* « vieux », lit. *sẽnas*, got. *sinista* « le plus vieux », v. irl. *sen*, gaul. *seno-*, lat. *senex*, mais zd *hanō*, arm. *hin*, gr. ἕνη (dans ἕνη καὶ νέα), bret. *hen*.

L'articulation de la sifflante *s* est conservée en certaines positions dans toutes les langues, notamment entre *e* et *t* :

skr. *váste* « il se vêt », zd *vaste*, gr. Ϝέσται ; lat. *uestis*, arm. (*z-*)*gest* « vêtement ».

L'une des particularités du traitement de *s* se retrouve sous une forme presque identique dans des dialectes contigus les uns aux autres et sollicite l'attention par le fait qu'elle indique ainsi des parentés dialectales. Après *k, r, i, u*, en indo-iranien, l'articulation de *s* se transforme en celle des chuintantes : skr. *ṣ*, zd *š* ; par exemple le futur en *-sya-* de la racine indo-iranienne *vak-* « parler » est : skr. *vakṣyā̆mi* « je parlerai », gâth. *vaxšyā* (avec la spirante *x* remplaçant régulièrement *k* devant *š*) ; le locatif pluriel en *-su* des thèmes *pitṛ́-* « père », *ávi-* « brebis », *sūnú-* « fils » est skr. *pitṛ́ṣu, áviṣu, sūnúṣu.* Dans les mêmes conditions, on trouve, au lieu de *s* des autres langues, des chuintantes dans certains mots baltiques ; ainsi, en regard de gr. τέρσομαι « je me dessèche », v. angl. *þyrst*, v. h. a. *durst* « soif », on a skr. *tṛ́ṣyati* « il a soif », lit. *tir̃štas* « pâteux, à demi desséché » ; en slave, *x* a pris la place de l'ancienne chuintante : l'aoriste en *-s-* de *rekǫ* « je dis » est *rěxŭ* (de **rěk-xŭ*) ; les locatifs de thèmes en *-ĭ-* et en *-ŭ-* sont *-ĭ-xŭ* = skr. *-ĭ-ṣu*, *-ŭ-xŭ* = skr. *-u-ṣu* ; etc. Mais, si le slave a *x* devant voyelle dans tous les cas où le

sanskrit a *ṣ* et l'iranien *š*, le baltique a souvent *s* après *i*, *u* (sans qu'on puisse poser une règle), par exemple la « puce » est en lituanien *blusà* en regard de v. sl. *blŭxa*, et, en arménien, où l'on a trace de la prononciation *š* après *k*, le traitement de l'intervocalique est **h*, d'où zéro, et non *š*, après *i* et *u*, ainsi à lat. *nurus* « bru » (de **nuzus, *nusus*), v. angl. *snoru* (de **snusā*) et skr. *snuṣā*, v. sl. *snŭxa*, l'arménien répond par *nu* (de **nuhos*), génit. *nuoy* (de **nuhohyo*), tout comme gr. νυός. En somme, la chuintante apparaît en indo-iranien, en slave, en baltique et un peu en arménien, c'est-à-dire dans les langues du groupe oriental qui offrent un même traitement des gutturales.

Entre voyelles, *s* est très sujette à des altérations : dans les trois langues où *s* initiale a déjà anciennement donné *h*, elle devient *h*, qui subsiste en iranien, et tombe en arménien et en grec ; elle devient sonore en italique, et le *z* ainsi produit devient *r* en latin, etc., par exemple au génitif-ablatif skr. *mánasaḥ* « de l'esprit » répondent zd *manaṅhō*, gr. μένεος, μένους ; au génitif-ablatif v. sl. *nebese* « du ciel » répond gr. νέφεος, νέφους ; au skr. *jánasaḥ* « de la race » répondent gr. γένεος, γένους et lat. *generis*, etc. Il n'y a pas lieu de donner ici le détail infini des faits dans les diverses langues.

La sonore de *s*, le *z*, n'a pas en indo-européen d'existence par elle-même ; elle n'est autre chose que la forme prise par la sourde *s* dans certaines conditions. Soit par exemple la racine de lat. *sedēre*, gr. ἕδος « siège », got. *sitan* « être assis », etc. ; avec le vocalisme au degré zéro, elle est **sd-*, d'où, par assimilation de la sourde *s* à la sonore suivante, **zd-* ; l'indo-iranien la fait précéder souvent du préverbe **ni-* qui n'a subsisté par ailleurs qu'en arménien : skr. *ni-ṣīdati* « il s'assied », persan *ni-šastan* « s'asseoir », arm. *n-stim* « je m'assieds » ; le grec remplace **ni-* par κατα- (par exemple καθ-ίζω) ; mais **ni-* était indo-européen, comme le prouve le substantif i.-e. **ni-zdo-* « lieu où l'on est assis, établi » : **nizdos* donne indo-iranien **nižd̨as* (avec chuintante sous l'influence de *i* précédent), d'où, dans l'Inde, **niẓḍas, nīḍáḥ* (véd. *nīḷáḥ*) ; en arménien *nist*, avec la

sifflante conservée après *i*, le *d* devenant *t* suivant la règle générale et *z* étant par suite changé en *s* ; ailleurs le mot s'est fixé au sens de « nid » : lat. *nīdus* (de **nizdos*), v. irl. *nett* (*tt* notant *d* occlusif entre voyelles), v. h. a. *nest* ; le lit. *lìzdas* « nid » a subi une altération de l'initiale, mais a conservé le *zd* intérieur. — La forme sonore *z* de *s* est aussi employée devant les sonores aspirées : v. sl. *mŭzda* (de **mĭzda*) « salaire », got. *mizdo*, zd *mīždəm*, véd. *mīḷhám* « prix (du combat) » (de **mizḍhám*) ; en grec, la sonore aspirée étant représentée par une sourde, le *z* est devenu σ : μισθός.

La sifflante *s* est donc le seule fricative autonome qu'on soit en droit de tenir pour indo-européenne ; toutefois tandis que le grec a δεξιός « droit » et le vieil irlandais *dess* en regard de skr. *dákṣiṇaḥ* « droit », zd *dašina-*, v. sl. *desna* « main droite », lat. *dexter*, got. *taihswa*, on observe une autre correspondance dans quelques mots, par exemple dans gr. ἄρκτος « ours », v. irl. *art* en regard de skr. *ṛ́kṣaḥ*, zd *arəšō*, lat. *ursus* (d'un plus ancien **orcsos*) ; il semble difficile d'expliquer ce contraste sans poser des fricatives différentes dans les deux cas. La série sonore aspirée fournit un traitement pareil, ainsi : gr. χθών, χθονός, irl. *dū* (acc. *don*), skr. *kṣā́ḥ* (loc. *kṣámi*) « terre ». Ce détail, d'importance minime en lui-même, montre qu'on ne peut fixer avec précision le nombre des phonèmes employés par l'indo-européen.

2. Voyelles proprement dites.

Les deux voyelles essentielles de l'indo-européen sont les brèves **e* et **o* ; leur importance en morphologie ressortira des alternances exposées au chapitre IV ; leur fréquence révèle du reste à elle seule l'étendue du rôle qu'elles jouent. Elles sont définies par les correspondances suivantes :

i.-e. **e* : gr. ε, ital. *e*, celt. *e*, germ. *e* (= got. *i*, occidental et scandinave *e* ou *i* suivant des règles compliquées), balt. *e*, sl. *e*, arm. *e*, alb. *e*, indo-iranien *a*.

i.-e. **o* : gr. ο, ital. *o*, celt. *o*, arm. *o*, germ. *a*, balt. *a*, sl. *o*, alb. *a*, indo-iran. *a*.

Exemples :

*e : skr. *sácate* « il suit » = gr. ἕπεται (avec π d'après ἕπομαι), lit. *sekù* « je suis », lat. *sequitur*, v. irl. *-sechetar* « ils suivent ».

*o : lat. *rota*, v. irl. *roth*, v. h. a. *rad* (de germ. **raþan*), lit. *rãtas* « roue », skr. *ráthaḥ* « char », zd *raθō*.

gr. ὄζος « branche » (de i.-e. **ózdos*), arm. *ost*, got. *asts*.

Le seul idiome où *ĕ* et *ŏ* ne soient plus distincts est l'indo-iranien ; mais l'existence antérieure de la distinction y est attestée par le fait que i.-e. *k^wo y a donné skr. *ka*, zd *ka*, et i.-e. *k^we skr. *ca*, zd *ča* :

skr. *kataráḥ* « lequel des deux », zd *katārō*, en regard de gr. πότερος, got. *hwaþar*, lit. *katràs*, v. sl. *kotoryjĭ* et *koteryjĭ* ;

skr. *ca*, zd *ča* « et », en regard de gr. τε, lat. *que*.

Au parfait où la voyelle du redoublement est *e* et la voyelle de la racine *o* au singulier, type gr. μέμονα, δέδορκα, etc., l'indo-iranien a donc une opposition de la gutturale pure devant l'*a* radical représentant *o* et de la gutturale mouillée devant l'*a* du redoublement représentant *e* : véd. *cakára* « j'ai fait », *jagára* « j'ai avalé », *jaghána* (de **jhaghana*) « j'ai frappé ».

Outre *e et *o, l'indo-européen avait une troisième voyelle brève, plus rare, et qui ne joue pas de rôle dans les alternances employées en morphologie, à savoir *a, défini par les correspondances :

gr. α, ital. *a*, celt. *a*, germ. *a*, lit. *a*, sl. *o*, arm. *a*, alb. *a*, indo-iran. *a*,

c'est-à-dire distinct de *o seulement en grec, en italique, en celtique et en arménien (il faut ajouter le tokharien) : la confusion de *a et de *o dans une grande partie des langues indique que le *o indo-européen était très ouvert.

Exemples :

skr. *ájāmi* « je conduis », zd *azāmi*, arm. *acem*, gr. ἄγω, lat. *agō* ; v. irl. *agat* (subjonctif) « agant » ; v. isl. *aka* « conduire » ;

skr. *tatáḥ* « papa », gr. τάτα, lat. *tata*, moy. bret. *tat* « père » ; le même mot du langage enfantin a une autre forme dans gr. ἄττα, lat. *atta*, v. irl. *aite* « père nourricier », got. *atta* « père », v. sl. *otĭcĭ* « père » (avec un suffixe de dérivation) ; cf. skr. *attā* « maman ».

En ce qui concerne les brèves, le vocalisme peut donc être résumé par le tableau suivant de correspondances :

I.-E.	GR.	ITAL.	CELT.	ARM.	GERM.	LIT.	SL.	INDO-IRAN.
**e*	ε	*e*	*e*	*e*	*e(i)*	*e*	*e*	*a*
**o*	ο	*o*	*o*	*o*	*a*	*a*	*o*	*a*
**a*	α	*a*	*a*	*a*	*a*	*a*	*o*	*a*

La voyelle **a,* telle qu'elle vient d'être définie, n'est pas toujours aisée à distinguer de deux autres phonèmes indo-européens : **ə* et *°.

1° Dans beaucoup de mots, skr. *i*, zd *i* répondent à gr. α, lat. *a,* celt. *a,* germ. *a* (en syllabe initiale), arm. *a*, lit. *a,* v. sl. *o* ; on désigne par **ə* le phonème indo-européen que suppose cette correspondance ; exemple :

skr. *pitā́* « père », zd *pita,* en regard de gr. πατήρ, lat. *pater,* v. irl. *athir,* got. *fadar,* arm. *hayr.*

En grec ce phonème peut être aussi représenté par ε ou ο sous l'influence d'un η ou d'un ω avec lequel il est en alternance régulière ; de là trois cas :

στατός = skr. *sthitáḥ,* cf. dor. ἵστᾱμι
θετός = skr. *hitáḥ* (altéré de **dhitáḥ*), cf. dor. τίθημι
δοτός = lat. *dătus,* cf. δίδωμι.

Cette particularité met en relief le trait caractéristique de i.-e. **ə,* qui autorise à distinguer ce phonème de la voyelle **a,* bien qu'il ne soit distinct de *a* qu'en indo-iranien : **ə* est en alternance régulière avec **ā,* **ē,* **ō,* tandis que **a* est isolé, comme on le verra dans la théorie des alternances (chap. IV) ; là même où il s'agit d'un mot non attesté en indo-iranien, l'alternance avec une voyelle longue indique donc en principe qu'on est en présence de **ə,* ainsi dans lat. *sătus* « semé », moyen breton *hat*

« semence », en regard de lat. *sē-men, sē-uī,* lit. *sėti* « semer ». Quand on n'a ni la forme indo-iranienne ni une alternance vocalique, il est impossible de déterminer si l'on est en présence de **a* ou de **ə,* ainsi dans le nom du « sel » : arm. *al,* gr. ἅλς, lat. *sălēs* (pluriel), v. irl. *salann,* got. *salt,* v. sl. *solĭ.*

En seconde syllabe non finale de mot, i.-e. **ə* tombe en iranien, slave, baltique, arménien et germanique ; ainsi à skr. *duhitā́* « fille », gr. θυγάτηρ (avec une correspondance inexpliquée de skr. *h* et de gr. γ), tokharien B *tkācer* répondent : gâth. *dugədā* (dissyllabique), persan *duxt,* v. sl. *dŭšti,* lit. *duktė̃,* arm. *dustr,* got. *dauhtar.* Dans la syllabe finale du mot, *ə* subsiste : v. h. a. *anut* (de **anuđ*) « canard », où *u* représente **ə,* en regard de lat. *anas.* Après les sonantes *y, w, r, l, m, n,* la chute de **ə* a eu pour conséquence en baltique, en slave, et peut-être même en germanique, une intonation particulière de la diphtongue que formait dès lors devant une consonne suivante la sonante avec la voyelle précédente : à une diphtongue sanskrite *an* répond une diphtongue lituanienne montante et à double sommet (douce) *eñ* : skr. *mántraḥ* « formule de prière », lit. (*pa*-)*meñklas* « monument » ; au contraire, à un groupe tel que skr. *ani* issu de i.-e. **enə* répond une diphtongue lituanienne descendante à un seul sommet (rude), *én* ; ainsi, avec *m* : skr. *vámiti* « il vomit », *vamitvā* « vomir », lat. *uomitus* : lit. *vémti* « vomir », ou, pour *n,* lit. *ántis* « canard » en face de lat. *anas.* Le slave présente des faits parallèles à ceux du lituanien. Après *y,* le sanskrit représente *ə* par *a* en première et en dernière syllabe du mot et l'amuit par ailleurs. Le grec n'admet pas le représentant de *ə* après une syllabe à vocalisme *o,* d'où τόρμος « trou », en regard de τέρε-τρον « tarière », πόρνη « courtisane », en face de hom. πέρασσα « j'ai vendu », etc. L'élément est donc sujet à s'amuir en des circonstances diverses.

Devant voyelle, **ə* n'est conservé dans aucune langue : la 3e personne du pluriel de skr. *vámi-ti* est *vam-ánti* « ils vomissent » ; en regard de skr. *jani-tā́* « parens », gr. γενέ-τωρ, lat. *geni-tor* (de **genatōr*), on trouve seulement skr. *ján-aḥ* « race », gr. γέν-ος, lat. *gen-us.*

2° A côté de *ə, quelques correspondances engagent peut-être à reconnaître une voyelle réduite désignée ici par *°, qui alternerait avec *ĕ, ŏ,* et qui est représentée en latin et en arménien par *a,* en grec par ι, en germanique par *u*.

arm. *tasn* « dix », v. h. a. *zwein-zug* « vingt », en regard de gr. δέκα, lat. *decem,* etc.

lat. *quattuor,* sl. **čĭtyr-* (supposé par tch. *čtyři* « quatre », etc.), hom. πίσυρες, en regard de att. τέτταρες, skr. *catvā́raḥ,* lit. *keturì,* v. sl. *četyre,* etc.

Les voyelles de timbres *e, o, a* existent aussi avec la quantité longue et sont attestées avec cette quantité par les correspondances suivantes :

I.-E.	GR.	LAT.	CELT.	ARM.	GERM.	LIT.	V. SL.	INDO-IRAN.
*ē	η	*ē*	*ī(ē)*[2]	*i*	*ē*	*ė*	*ě*	*ā*
*ō	ω	*ō*	*ā(ū)*[2]	*u*	*ō*	*ů,o*	*a*	*ā*
*ā	ᾱ[1]	*ā*	*ā*	*a*	*ō*	*o*	*a*	*ā*

Notes. — 1° gr. ᾱ dans tous les dialectes autres que l'ionien-attique, où il est représenté par η (encore distinct de l'ancien η à Naxos au VIIe siècle av. J.-C.).

2° *ī* et *ā* en syllabe intense, *ē* et *ū* en syllabe inaccentuée.

Exemples :

*ē :

skr. *mā́* (négation prohibitive), gr. (panhellénique) μή, arm. *mi* ;

lat. *sēmen,* v. sl. *sěmę* « semence », lit. *sė́menys* « semence », v. h. a. *sāmo* (avec *ā* représentant normalement germ. *ē*) ; got. [*mana-*]*seþs* « humanité », littéralement « semence d'hommes » ; v. irl. *sīl* « semence ».

*ō :

skr. *dā́nam* « don », lat. *dōnum,* gall. *dawn* (*aw* représentant

celt. *ā*, lui-même issu de *ō* en syllabe intense) — v. sl. *darŭ* « don », gr. δῶρον, arm. *turkh* — lit. *dűti* « donner ».

**ā* :

skr. *mātā́* « mère », dor. μάτηρ, arm. *mayr*, lat. *māter*, v. irl. *māthir*, v. isl. *móðer*, v. sl. *mati*, lit. *mótė* « femme ».

Les voyelles longues manifestent souvent une tendance à se fermer : *ē* et *ō* sont des voyelles plus fermées que *ĕ* et *ŏ* dans les dialectes italiques ; en celtique, *ē* devient *ī* ; en gotique, *e* et *o*, c'est-à-dire *ē* et *ō*, sont très fermés ; en lituanien, *ė* et *o* (*ē* et *ō*) sont aussi fermés ; en arménien, i.-e. **ē* et **ō* sont représentés par *i* et *u* ; l'η, d'abord ouvert, du grec ancien est devenu *i* dès avant l'époque byzantine. Ailleurs les voyelles longues sont traitées parallèlement aux brèves correspondantes et peuvent même devenir plus ouvertes : **ē*, **ō*, **ā* aboutissent à *ā* en indo-iranien.

Le fait que le timbre *ē* a été connu de l'indo-iranien est attesté par le traitement des gutturales ; les gutturales pures sont employées devant **ā* : skr. *kā́sate* « il tousse », cf. lit. *kósiu* « je tousse », v. angl. *hwōsta* « toux », et devant **ō* : accus. skr. *gā́m* « bœuf » = dor. βῶν ; mais la mouillure se trouve dans l'ancien **ē* : skr. *jāníḥ* « femme », cf. got. *qens* « femme ». Les langues qui tendent à confondre *ō* et *ā* sont les mêmes que celles qui confondent *ŏ* et *ă* ; toutefois, l'albanais distingue entre *ā* et *ō* ; en indo-iranien, en slave, en baltique, en germanique, *ā* et *ō* ont un même traitement, mais l'un des deux groupes du baltique, le letto-lituanien, représente souvent certains **ō* par *ů* alors que **ā* est toujours représenté par lit. *o*, lette *ā*, comme les autres **ō*. Ce traitement *ů* de certains **ō* en letto-lituanien a conduit à attribuer à l'indo-européen deux sortes de **ō* ; mais l'hypothèse ne trouve en dehors du letto-lituanien aucun appui, et il n'est pas impossible d'entrevoir un moyen d'expliquer à l'intérieur du dialecte la différence du letto-lituan. *ů* et de lit. *o*, lette *ā* : lit. *o* est régulier dans la partie radicale des mots toutes les fois qu'il est en alternance avec un *ė* : *stė́giu* « je couvre » : *stógas* « toit » ; *ů* est la forme isolée, ainsi dans *dűti* « donner », dans les premières personnes en *ů* de verbes comme **lëkű* « je laisse » (représenté par *lëkù*), en face de gr. λείπω, et dans d'autres formes

grammaticales. On n'a donc aucun droit de poser deux sortes de *ō* en indo-européen.

En lituanien, les anciennes longues sont représentées en syllabe intérieure par des longues *rudes* (d'intonation descendante, à un seul sommet) *ė́, ó, ū́* ; à la finale, outre ces longues rudes (altérées secondairement en *ė̀, à, ù*), il y a des longues *douces* (d'intonation montante, à deux sommets) *ė̃, õ, ū̃* ; or, on constate que, dans la syllabe finale du mot, aux longues rudes lituaniennes le grec répond par des longues qui sont oxytonées, si elles ont le ton, et aux longues douces par des longues périspomènes (en tant qu'elles sont toniques). Ce contraste est surtout net dans les thèmes féminins en **-ā-* :

nom. sing. **-ā* : lit. **(merg-)ó,* d'où *(merg-)à,* gr. (ἑκυρ-)ά.
gén. sing. **-ās* : lit. *(merg-)õs,* gr. (ἑκυρ-)ᾶς.

Divers faits de quelques autres langues, dont le détail ne saurait être reproduit ici, notamment des faits germaniques, montrent que l'opposition d'intonation de lit. **-ó* (*-à*) et *-õ,* de gr. -ά et -ᾶ remonte à l'indo-européen ; le plus remarquable de ces faits est que les longues de l'indo-iranien qui répondent, dans la syllabe finale du mot, à des longues douces du lituanien et périspomènes du grec, comptent parfois pour deux syllabes dans les vers védiques et avestiques : ceci rappelle l'intonation lituanienne à double sommet et le périspomène grec ; ces longues semblent d'ailleurs être issues, en partie, de contractions indo-européennes ; ainsi l'intonation du génitif lit. *-õs,* gr. -ᾶς, en face du nominatif lit. **-ó,* gr. -ά, s'expliquerait par le fait que **-ᾶς* repose sur i.-e. **-ās* qui représenterait **-ā-* du thème plus **-es,* désinence du génitif, et non *-ā-* plus la forme **-s* de cette désinence (cf. p. 255).

3. Les sonantes.

On comprend sous le nom de *sonantes* l'ensemble des formes variées que prennent, suivant leur position, les phonèmes *y, w, r, l, m, n.*

Les sonantes occupent une situation intermédiaire entre les voyelles et les consonnes.

Comme les voyelles, les sonantes comportent essentiellement dans la prononciation normale à voix haute une résonance glottale, modifiée par le résonateur que constituent les organes de la bouche et du nez, et excluent toute occlusion complète : *n* et *m* se prononcent avec occlusion de la bouche (dentale ou labiale), mais avec un abaissement du voile du palais qui permet une émission continue de l'air par le nez ; cette occlusion buccale est d'ailleurs la plus faible de toutes, plus faible même que celle de *d* ou de *b* ; pour *l*, la pointe de la langue touche le palais, mais les bords sont abaissés (ou au moins l'un des bords) de manière que l'émission de l'air ne soit pas interrompue ; *r* des anciennes langues indo-européennes est caractérisé par une vibration de la pointe de la langue, sans arrêt durable de l'émission ; enfin *y* et *w* sont les formes consonantiques de *i* et *u* qui sont les plus fermées de toutes les voyelles, mais des voyelles.

Comme les consonnes, les sonantes *y*, *w*, *r*, *l*, *m*, *n*, introduisent les voyelles proprement dites *ē̆*, *ō̆*, *ā̆* ou des sonantes voyelles, telles que *i*, *n̥*, etc., et peuvent servir à marquer les limites des syllabes : ce sont des phonèmes caractérisés par un resserrement plus grand du passage de l'air que celui employé pour les voyelles proprement dites, *ē̆*, *ō̆*, *ā̆*, et comportant par suite une articulation plus marquée.

Il résulte de là que les sonantes peuvent jouer le double rôle de voyelles et de consonnes suivant qu'on met en évidence leur résonance et leur continuité ou le mouvement articulatoire de fermeture. Le parti que l'indo-européen a tiré de cette particularité constitue l'un des traits les plus originaux de sa phonétique.

Il y a quatre traitements différents des sonantes suivant la position, et ces quatre traitements indiquent autant de fonctions distinctes des sonantes en indo-européen : 1° Consonne : à l'initiale du mot, devant voyelle ou devant sonante ; entre deux voyelles ; et aussi entre consonne proprement dite et voyelle. — 2° Second élément de diphtongue : entre voyelle et consonne

(proprement dite ou sonante consonne). — 3° Voyelle devant une autre voyelle. — 4° Voyelle : à l'initiale devant consonne, ou entre deux consonnes. — La racine **pleu-* « flotter, naviguer » fournit des exemples des quatre emplois de *w* :

1° *w* consonne : skr. *plávate* « il flotte », v. sl. *plovetŭ*, gr. πλέ(ϝ)ει.

2° *w* second élément de diphtongue : skr. *ploṣyati* (de indo-iran. **plaušyati*) « il flottera », gr. πλεύσομαι, v. sl. *pluxŭ* « j'ai navigué » (cf. gr. ἔπλευσα).

3° *w* voyelle devant voyelle, noté ici ^{u}w : skr. parfait *pupluve* « il a flotté » (de **pupl*^{u}*wai*).

4° *w* voyelle, c'est-à-dire : *u* : skr. *plutáḥ*.

A ces quatre traitements il convient d'ajouter le cas important de : sonante suivie de **ə*, qui offre des complications.

a. — Sonantes consonnes.

Tableau des correspondances :

I.-E.	SKR.	ZD	ARM.	SL.	LIT.	GR.	LAT.	IRL.	GOT.
**y*	*y*	*y*	?	*j*	*j*	ʽ, «	*i*	«	*j*
**w*	*v*	*v*	*g, v*	*v*	*v*	ϝ	*u*	*f*	*w*
**r*	*r*	*r*	*r*[1]	*r*	*r*	ρ[1]	*r*	*r*	*r*
**l*	*r, l*	*r*	*l*	*l*	*l*	λ	*l*	*l*	*l*
**n*	*n*	*n*	*n*	*n*	*n*	ν	*n*	*n*	*n*
**m*	*m*	*m*	*m*	*m*	*m*	μ	*m*	*m*	*m*

Note :

1. A l'initiale du mot, i.-e. **r* est précédé en grec et en arménien d'une voyelle prothétique brève, *a, e* ou *o*.

Les nasales *m, n* sont conservées partout. — De même aussi *r* et *l* ; l'indo-iranien tend à confondre *r* et *l* ; le dialecte sur

lequel repose le fonds ancien de la langue du *Ṛgveda* ignorait *l*, tandis que des parlers orientaux de l'Inde (la māgadhī) ont généralisé *l* et présentent *lājā* au lieu de *rājā* « roi » ; mais certains parlers avaient gardé en position initiale et intervocalique la distinction de *r* et *l* consonnes, comme on le voit par quelques mots du sanskrit classique.

Les deux sonantes les plus vocaliques, *y* et *w*, sont celles dont la forme consonantique a subi le plus d'altérations.

A l'initiale, **y* a subsisté en indo-iranien, en slave, en lituanien, en germanique, en italique, en brittonique; la tendance à augmenter l'étendue du mouvement articulatoire de fermeture n'apparaît que postérieurement aux plus anciennes périodes connues de la langue, par exemple dans le passage du vieux perse au persan, ou du latin au roman: lat. *iacet* est devenu fr. *gît*; en grec, le *y* est devenu sourd et la fermeture du passage de l'air est devenue moindre; aussi *y* est représenté par *h* (noté H sur les anciennes inscriptions, ʽ chez les Alexandrins), qui a disparu dès avant les premiers textes dans certains dialectes et que la κοινή n'a conservé nulle part; le *y* initial est tombé de la même manière en irlandais. A l'intérieur du mot, entre voyelles, *y* est conservé en indo-iranien, slave, baltique, germanique, mais s'amuit en arménien, grec, latin, irlandais. Le grec ignore le phonème *y*: du yod de l'alphabet sémitique les Grecs ont fait la notation de la voyelle ι.

Le **w* a une histoire plus complexe encore que celle de **y* à cause de sa double articulation: le dos de la langue rapproché de la partie postérieure du palais, et les deux lèvres rapprochées l'une de l'autre et arrondies. La tendance à substituer à la sonante *w* la spirante labio-dentale *v* est ancienne: déjà pour les grammairiens de l'Inde, le *v* sanskrit est une labio-dentale et non plus un *w*; le *u* latin est devenu *v* dans les langues romanes; de même le germ. **w* en allemand; en baltique et en slave actuels on prononce *v*. Là où le rapprochement de la langue et du palais a été augmenté, *w* est devenu *g^w, puis *g*: ainsi à l'initiale en arménien et en brittonique; là où c'est le rapprochement des lèvres, *w* et devenu *b* à l'initiale, ainsi en persan dans certaines condi-

tions. En grec, le *F* qui représente i.-e. **w* a une articulation très faible ; entre voyelles, il a disparu dans presque tous les dialectes avant la date des plus anciennes inscriptions ; à l'initiale, il n'a cessé d'être émis que vers le ve et le ive siècles av. J.-C., sauf en ionien-attique où il n'existe plus dès les plus anciens textes ; dans certains parlers, notamment en laconien, il n'est sans doute jamais tombé. — Presque partout on entrevoit encore le temps où *y* et *w* étaient de pures sonantes ; ainsi le persan représente *w* initial de l'iranien commun, tantôt par *g*, tantôt par *b*, ce qui suppose que le vieux perse avait encore la sonante *w* et non un *v* labio-dental, et en effet *w* s'est maintenu dans nombre de parlers iraniens ; en celtique, le *w* initial est représenté par *f* en irlandais, par *gw* en brittonique : le celtique commun avait donc encore *w*.

Exemples :

**y* :

skr. *yákr̥t* « foie » (génit. *yaknáḥ*), lat. *iecur* (*iecinoris*), lit. *jeknos* (pluriel) ; zd *yākarə*, gr. ἧπαρ (ἥπατος).

skr. *yuvaçáḥ* « jeune », got. *juggs* (c.-à-d. *juṅgs*), gall. *ieuanc*, v. irl. *ōac*, lat. *iuuencus*, ombr. *iuenga* « génisse ».

**-ye-* dans les verbes dénominatifs : skr. *(pr̥tanā)yáti* « il combat », v. sl. *(lǫka)jetŭ* « il trompe », lit. *(lankó)ju* « je plie », gr. (τῑμά)ω « j'honore ».

skr. *mádhyaḥ* « qui est au milieu », gaul. *Medio-(lānum)*, « (où l'on trouve « milieu » et « plaine ») », lat. *medius* (avec *y* représenté par *i* voyelle après consonne) et osq. mefiaí dat. fém. sing., got. *midja* (féminin) ; la consonne précédente est altérée par le *y* dans : hom. μέσσος, μέσος (de *μέθyος) ; arm. *mēǰ* « milieu » ; v. sl. *mežda* « limite », russe *mežá*, polon. *miedza*, serbe *mèđa* (prononcer *mèg'a*).

**w* :

skr. *viç-*, zd *vīs-* « village », v. sl. *vĭsĭ* « uicus », alb. *vise* « lieux » ; gr. *F*οῖκος « maison », lat. *uīcus*, got. *weihs* « bourg ».

skr. *vīráḥ* « homme », zd *vīrō*, lit. *výras* ; lat. *uir*, irl. *fer*, gall. *gwr*, got. *wair*.

skr. *srávati* « il coule », gr. ῥέ(ϝ)ω ; lit. *sravà* « écoulement (de sang) », dor. ῥhοϝα (à Corcyre), att. ῥοή.

*r :

skr. *rudhiráḥ* « rouge », gr. ἐρυθρός (avec prothèse vocalique devant i.-e. *r initial, suivant la règle du grec), v. sl. *rĭdrŭ* (de *rŭdrŭ), lat. *ruber* (avec *b* représentant *ƀ* issu de *þ* après *u*), lit. *raũdas*, got. *rauþs*, v. irl. *rūad*.

*l :

gr. λείχω « je lèche », lat. *lingō*, v. irl. *ligim*, got. (*bi-*)*laigon* « lécher », lit. *lëžiù* « je lèche », v. sl. *ližǫ*, arm. *lizem*, véd. *réhmi* et skr. classique *lehmi* (zd *riz-*).

*n et *m.

skr. *nā́ma* « nom », v. p. et zd *nāma*, lat. *nōmen* ; got. *namo*, gr. ὄνομα.

Remarque. — Dans quelques cas, le grec répond par un ζ, et non par un *h* (noté ʽ), à un *y* des autres langues, ainsi :

gr. ζυγόν, en regard de skr. *yugám* « joug », lat. *iugum*, got. *juk*, tchèque *jho* (de *jĭgo) ;

gr. ζωστός, en regard de zd *yāstō*, lit. *jů́stas* « ceint d'une ceinture », v. sl. (*po-*)*jasŭ* « ceinture ».

Ce traitement ζ n'apparaît qu'à l'initiale du mot, et aucune langue ne confirme la distinction suggérée par le grec ; on est donc ici en présence d'une innovation hellénique dont les conditions ne se laissent pas déterminer avec certitude.

b. — Sonantes dans les diphtongues.

Une diphtongue est une émission vocalique continue dont le commencement et la fin sont articulés d'une manière nettement différente et dont la partie médiane est constituée par la transition de l'une des deux articulations à l'autre. L'indo-européen forme des diphtongues avec ses voyelles *e, *o, *a, suivies de l'une quelconque de ses sonantes ; la voyelle, c'est-à-dire la partie la plus ouverte de l'articulation, est au commencement, et la sonante, qui est la partie la plus fermée, à la fin.

On réserve souvent le nom de diphtongues aux groupes formés

par **e*, **o*, **a*, avec les sonantes **y* et **w*, mais il n'y a pas de différence de nature entre ces groupes et ceux qui sont formés avec les autres sonantes : **r*, **l*, **m*, **n*. Le parallélisme des diphtongues formées avec les six sonantes est clair en lituanien où les diphtongues telles que *ar*, *al*, *an*, *am* sont susceptibles des deux intonations, douce et rude, comme *ai* et *au*, soit :

aĩ	*aũ*	*ar̃*	*al̃*	*añ*	*am̃*
ái	*áu*	*ár*	*ál*	*án*	*ám*

Dans lit. *an* le passage continu de la voyelle *a* à la nasale *n* se manifeste par ceci que la fin de l'*a* est nasale, et, dans les parlers orientaux du lituanien où l'ancien *ą* (*a* nasal) est représenté par *u*, *an* est représenté par *un* ; l'*a* de *an* était donc, du moins en partie, nasal. En grec, une diphtongue εν est susceptible d'être périspomène comme une diphtongue ει par exemple ; ce qui le montre, c'est que les deux groupes jouent le même rôle dans le cas d'addition d'un mot enclitique : il se développe un ton secondaire dans ἔνθά τε comme dans εἶτά τε.

Les sonantes employées comme seconds éléments de diphtongues ont des traitements spéciaux et devraient en bonne méthode être notées par des signes particuliers. Conformément aux usages de l'alphabet grec et latin, elles seront désignées ici par *i*, *u*, *r̥*, *l*, *n*, *m* ; ces notations présentent une inconséquence : les sonantes *y* et *w* y sont désignées par leur forme vocalique, les autres par leur forme consonantique ; pour être conséquent, il faudrait écrire : *ey*, *ew*, *er*, *el*, *en*, *em*, ou *ei*, *eu*, *er̥*, *el̥*, *en̥*, *em̥*.

Les diphtongues indo-européennes sont définies par les correspondances suivantes (l'élément vocalique initial a en principe le même traitement qu'à l'état isolé : i.-e. **e*, **o*, **a* sont également représentés tous les trois par indo-iran. *a* ; i.-e. **o* et **a* par lit. *a* et sont confondus dans slave *o* ; etc.) :

I.-E.	SKR.	ZD	V. PERSE.	V. SL.	LIT.	ARM.	GR.	LAT.	IRL.	V. H. A.
*ei	e[1]	aē, ōi	ai	i	ė̃[2], eĩ	(?)	ει	ī[3]	ē, īa	ī
*eu	o[1]	ao, əu	au	ju	iaũ	oy	ευ	ū[3]	ō, ūa	eo, iu
*er	ar	ar	ar	rě[5]	er̃	er[6]	ερ	er	er	er
*el	ar[1]	ar	ar	lě[5]	el̃	eł	ελ	ul	el	el
*en	an	an	a(n)	ę	eñ	in	εν	en	(en)	in
*em	am	əm	am	ę	em̃	im	εμ	em	(em)	im
*oi	e[1]	aē, ōi	ai	ě(i)[4]	ė̃[2], aĩ	ē	οι	ū[3]	oe	ai, ci, ē
*ou	o[1]	ao, əu	au	u	aũ	oy	ου	ū[3]	ō, ūa	au, ou, ō
*or	ar	ar	ar	ra[5]	ar̃	or[6]	ορ	or	or	ar
*ol	ar[1]	ar	ar	la[5]	al̃	oł	ολ	ul	ol	al
*on	an	an	a(n)	ǫ	añ	un	ον	on	(on)	an
*om	am	əm	am	ǫ	am̃	um	ομ	um	(om)	am
*ai	e[1]	aē, ōi	ai	ě(i)[4]	ė[2], ai	ay	αι	ae	ae	ai, ei, ē
*au	o[1]	ao, əu	au	u	au	aw	αυ	au	ō, ūa	au, ou, ō
*ar	ar	ar	ar	ra[5]	ar	ar[6]	αρ	ar	ar	ar
*al	ar[1]	ar	ar	la[5]	al	ał	αλ	al	al	al
*an	an	an	a(n)	ǫ	an	an	αν	an	an	an
*am	am	əm	am	ǫ	am	am	αμ	am	am	am

Notes :

1° Skr. *e* et *o* sont des longues issues d'anciennes diphtongues indo-iraniennes *ai, au* conservées en vieux perse ; le fait qu'elles représentent des diphtongues est reconnaissable en sanskrit même et a été vu par les grammairiens indigènes. — Les diphtongues

indo-européennes en *l sont représentées par des diphtongues sanskrites en *r*.

2° Les conditions de la différence des traitements *ē* d'une part, *ei, ai* de l'autre, en letto-lituanien ne sont pas complètement connues. Le vieux prussien conserve exactement les diphtongues.

3° Les diphtongues *ei, oi, ou* sont encore notées sur les plus anciennes inscriptions latines et n'ont pas été entièrement réduites à *ī, ū, ū* avant la fin du IIIe siècle av. J.-C. — L'osque a exactement conservé les diphtongues, ainsi 3e p. plur. *deicans* en regard de lat. *dīcant*; dat. plur. *nesimois* en regard de lat. *proximīs* (même sens).

4° Sl. *-i* représente i.-e. **-oi, *-ai* à la fin du mot dans certains cas ; la règle ne se laisse pas clairement déterminer.

5° Le passage de *er, el, or, ol* à *rě, lě, ra, la* n'est pas slave commun : le russe répond à v. sl. *ra, la* par *oro, olo* et le polonais par *ro, ło*; à v. sl. *rě* issu de **er*, le russe répond par *ere*, le polonais par *rze, rzo*; à v. sl. *lě* issu de **el*, le russe répond par *olo*, le polonais par *le* ou *lo*. Il y a des traitements spéciaux à l'initiale.

6° Arm. *eṙ, oṙ, aṙ* en certains cas, surtout devant *n*.

Exemples de quelques diphtongues :

**ei.*

gr. εἶσι « il ira », skr. *éti* « il va », v. perse *aitiy*, zd *aēiti*, lat. *it* (de **īt, *eit*[*i*], cf. *īs*), v. lit. *eiti* « il va ».

v. pruss. *deiws* « Dieu », lit. *dë̃vas* « Dieu » (mais *deivë̃* « fantôme », de **deiviē*), lat. *deus* (de **deios, *deiuos*) pluriel *dīuī*, osq. deívaí « diuae », v. h. a. *Zīo* et v. isl. *Týr* (de germ. **tīwaz*), irl. *dīa*, skr. *deváḥ* « dieu », zd *daēvō* « démon ».

**au* :

lat. *augmen* « accroissement », lit. *augmũ̃* génitif *augmeñs* « croissance », skr. *ojmā́* génit. *ojmánaḥ* « force » ; lat. *augēre*, got. *aukan* « croître » ; gr. αὐξάνω.

**on* :

v. sl. *pǫtĭ* « chemin », arm. *hun* « passage », skr. *pánthāḥ*, zd

pantå (avec *t* issu de *th* après *n*) « chemin » ; lat. *pons* « pont », et sans doute gr. πόντος « mer ».

**om* :

gr. γόμφος « dent », v. sl. *zǫbŭ* « dent », lit. *žam̃bas* « angle formé par les côtés d'une poutre », v. isl. *kambr* « peigne » (all. *kamm*), skr. *jámbhaḥ* « dent ».

**er* :

lat. *uertō* « je tourne », skr. *várte* « je me tourne », got. *wairþan* « devenir », lit. *ver̃sti* « tourner » ; v. sl. *vrĕteno* (russe *veretenó*, pol. *wrzeciono*), irl. *fertas* et gall. *gwerthyd* « fuseau ».

**or* :

lit. *vartýti* « tourner », v. sl. *vratiti* (russe *vorotít'*, polon. *wrócić*), got. *fra-wardjan* « gâter » (cf., pour le sens, lat. *per-uertere*), skr. *vartáyati* « il fait tourner ».

**al* :

gr. ἀλφή, lit. *algà* « salaire », skr. *arghâḥ* « prix, valeur », ossète *arγ* « prix » ; exemple incertain, parce que gr. αλ peut reposer sur i.-e. **l̥*, et lit. *al*, indo-iran. *ar* sur i.-e. **ol*.

Après une voyelle et devant une consonne, une sonante ne peut en principe avoir d'autre forme que celle de second élément de diphtongue : ainsi, en face de Ϝρήγνῡμι « je brise », l'éolien a un aoriste εὐράγη et non *ἐϜραγη, un adjectif αὔρηκτος et non *ἀ-Ϝρηκτος (hom. ἄῤῥηκτος est refait sur ῥήγνῡμι) ; le parfait moyen de véd. *yájati* « il sacrifie » n'est pas **ya-yj-e*, mais *yejé*, c'est-dire **ya-ij-ai*.

Outre les correspondances précitées, il en existe une seconde série qui est surtout claire en indo-iranien, et, dans une moindre mesure, en grec :

skr.	*ai*	*au*	*ān*	*ām*	*ār*
zd	*āi*	*āu*	*ą̄n'*	*ą̄m*	*ār*
gr.	ηι	«	ην	«	ηρ
	ᾱι	«	ᾱν	«	ᾱρ
	ωι	«	ων	«	ωρ

Ce sont les diphtongues à premier élément long, soit i.-e. **ēi*,

*ēu, *ēn, *ēm, *ēr* (et **ēl*), etc. Rien n'indique pour ces diphtongues la durée de voyelle longue plus sonante, c'est-à-dire trois temps, alors que les diphtongues à premier élément bref auraient eu deux temps seulement ; dans les vers védiques et grecs anciens, une diphtongue à premier élément long compte pour deux temps comme une longue ou une diphtongue à premier élément bref ; or, d'autre part, pour que le premier élément d'une diphtongue semble long, il suffit qu'il soit plus long que la voyelle ne l'est dans le premier type, et que la sonante soit relativement brève ; la différence entre **ēi* et **ei* peut donc avoir consisté simplement en ceci que, dans **ēi,* l'*e* était plus long et l'*i* plus bref que ne l'étaient respectivement *e* et *i* dans **ei*. Ce qui rend probable qu'il en était ainsi, c'est que la sonante des diphtongues à premier élément long s'est souvent amuie soit au cours de l'histoire des diverses langues, soit déjà en indo-européen Ainsi la diphtongue **-ōi,* encore notée en grec ancien, du datif zd *vəhrkāi,* gr. λύκωι (écrit λύκῳ), lit. *vil̃kui* (avec *-ui* représentant **-ōi,* tandis que *-ẽ,* issu de *-ai,* représente **-oi*) s'est progressivement réduite à *-ō* en grec où la prononciation *-ō* de l'ancien -ωι est générale au moins dès le IIe siècle av. J.-C.

Les diphtongues à premier élément long tendent à se transformer en diphtongues à premier élément bref devant consonne suivante du même mot ; ainsi à la finale **-ōis* de l'instrumental pluriel attestée par skr. *vṛ́kaiḥ,* zd *vəhrkāiš,* le grec répond par -οις, le lituanien par *-aĩs,* le latin par *-īs* (issu de *-eis,* anciennement **-ois*) : gr. λύκοις, lit. *vilkaĩs,* lat. *lupīs* (cf. osq. *nesimois* « proximis »). Le grec répond à skr. *dyáuḥ* « ciel », *gáuḥ* « bœuf », *náuḥ* « bateau » par Ζεύς, βοῦς, ναῦς, avec ευ, ου, αυ, et non avec *ηυ, *ωυ, *ᾱυ ; si l'ionien a νηῦς, c'est que la longue des autres cas, acc. sing. *νᾶϝα, génit. *νᾶϝός, etc., y a été introduite par analogie ; et en effet Ζεύς et βοῦς dont la flexion n'avait de voyelle longue qu'au nominatif (et à l'accusatif) singulier ont conservé ευ, ου dans tous les dialectes. Les diphtongues à premier élément long ne subsistent donc universellement qu'à la finale, ainsi gr. πατήρ, ἄκμων, ἡμέρᾱν. Dans l'Inde, les diphtongues *ai* et *au* qui représentent les diphtongues à premier élément long, encore

distinctes en sanskrit, se confondent avec les autres dans les prâkrits.

Dès l'époque indo-européenne, l'élément sonantique relativement bref des diphtongues à premier élément long a disparu dans certains cas ; par exemple, l'accusatif pluriel des thèmes en *-*ā*- avait, du moins dans certaines positions, *-*ā-s* issu d'un ancien *-*ā-ns* : skr. *-āḥ,* lit. *-às* (d'un baltique ancien *-*ós*) ; le grec a réintroduit la nasale (d'après les autres déclinaisons) et abrège en conséquence la voyelle ᾱ, d'où *-ᾰνς, conservé en crétois par exemple, et c'est ainsi que l'accusatif pluriel de τῑμά, ion. att. τῑμή, est *τῑμᾰνς, d'où ion. att. τῑμάς, lesb. τίμαις. De même *i* et *u* sont tombés dans les accusatifs indo-européens des thèmes **dyeu-* « ciel, jour », **gʷou-* « bœuf », **rēi-* « richesse » : skr. *dyā́m, gā́m* et hom. Ζῆν, dor. βῶν, lat. *rem,* c'est-à-dire **dyēm, *gʷōm, *rēm,* de **dyēum, *gʷōum, *rēim,* pré-indo-européens.

En indo-européen, le point d'articulation de la sonante nasale était indépendant de celui de la consonne suivante : le lituanien a *m* devant *t,* par exemple dans *šim̃tas* « cent », *rem̃ti* « appuyer », le gotique devant *þ,* ainsi dans *ga-qumþs* « arrivée », et devant *s,* ainsi dans *ams* « épaule ». Si donc on trouve, pour une ancienne *m,* une *n* devant dentale, c'est par suite d'une innovation : ainsi devant *t* dans lat. *centum* et devant *d* dans got. *hund* « cent ». De même il est possible que la nasale gutturale devant une occlusive gutturale provienne d'une innovation de chaque dialecte, bien qu'elle soit assez générale : skr. *aṅkáḥ* « crochet », gr. ὄγκος ; lat. *quīnque* (avec *i* issu de *e* devant nasale gutturale tandis que *e* subsiste devant *n* dentale, par exemple dans *centum*) ; le sanskrit a une nasale palatale devant palatale et une nasale gutturale devant gutturale : skr. *páñca* « cinq » et *paṅktíḥ* « groupe de cinq ».

c. — Sonantes voyelles devant voyelle.

Il arrive souvent qu'un groupe phonétique constitué par une sonante suivie d'une voyelle forme deux syllabes ; alors la sonante est représentée dans toutes les langues indo-européennes par une voyelle brève suivie du phonème qui représente la sonante con-

sonne intervocalique. On peut désigner ces groupes, par exemple devant la voyelle *e*, de la manière suivante :

*°*ye*, *°*we*, *°*re*, *°*le*, *°*ne*, *°*me*.

Mais comme, en fait, *°*y* et *°*w* se comportent toujours de même que **i* et **u* voyelles suivies de **y* et **w*, on écrit dans ces deux cas :

**iye*, **uwe*.

Exemples :

**iy* :

gr. βιός « arc » (le *y* intervocalique tombe en grec), véd. *j(i)yā́* « corde d'arc » (écrit *jyā́*, mais encore dissyllabique dans plusieurs passages du R̥gveda), lit. *gijà* « fil de trame ».

**uw* :

véd. *d(u)vāv*, *d(u)vā́* « deux » (orthographiés *dvā́v*, *dvā́*, mais dissyllabiques dans les vers), zd *d(u)va* (dissyllabique), hom. δύω, att. δύο, lat. *duo*, v. sl. *dŭva*.

skr. génit. *bhruváḥ* « du sourcil », gr. ὀφρύος de *ὀφρύϜος, v. sl. accusatif *brŭvĭ*, lit. accus. *brùvį*.

Le traitement des autres sonantes voyelles devant voyelle est résumé dans le tableau suivant :

I.-E.	SKR.	ZD	ARM.	GR.	LAT.	IRL.	GOT.	LIT.	V. SL.
*°*r*	*ir*, *ur*[1]	*ar*	*ar*	αρ	*ar*	*ar*	*aur*[4]	*ir*, *ur*[2]	*ĭr*, *ŭr*[2]
*°*l*	*ir*, *ur* (*il*, *ul*)	*ar*	*al*	αλ	*al*	*al*	*ul*	*il*, *ul*	*ĭl*, *ŭl*
*°*n*	?	?	*an*	αν	*an*, *in*[3]	*an*	*un*	*in*, *un*	*ĭn*, *ŭn*
*°*m*	?	?	*am*	αμ	*am*, *im*[3]	*am*	*um*	*im*, *um*	*ĭm*, *ŭm*

Notes :

1° Les timbres *i* et *u* en sanskrit sont en grande partie déterminés par les consonnes précédentes.

2° Les timbres _i_ et _u_ en baltique et en slave apparaissent dans des conditions encore inconnues pour la plupart.

3° Lat. _in, im_ devant un _i_ de la syllabe suivante, par exemple dans _sine_ de *_s°ni_, cf. v. irl. _sain_ (celt. *_sani_) « séparément ».

4° Got. _aur_, parce que germ. _u_ devient _au_ (notant _o_ ouvert) devant _r_ en gotique ; _ur_ subsiste dans les autres dialectes germaniques (_u_ passant à _o_ dans les conditions où le changement a lieu dans ces dialectes).

Exemples :

*°_r_ :

skr. _puráḥ_ « avant », zd _parō_, gr. πάρος ; v. h. a. _furisto_ « prince » ; irl. _ar_ « devant », gaul. _Are-morica_ (région près de la mer).

*°_l_ :

gr. βαλεῖν « jeter », lit. _gulė́ti_ « être couché » (pour le sens cf. lat. _iacĕre_ « jeter » et _iacēre_ « être couché »).

*°_n_ :

v. sl. _mĭnĕti_ « penser », lit. _minė́ti_, got. _munan_ « penser », v. irl. -_mainethar_ « il pense » (d'où -_moinethar_), gr. μανῆναι « être furieux ». — Le traitement _an_ du latin apparaît dans la racine homonyme *_men_- « rester » : _manēre_, de *_m°nē_-.

*°_m_ :

gr. *-ἁμο-, dans οὐδ-αμοί « aucuns », got. _sums_ « quelqu'un » ; v. h. a. _sumar_ « été », arm. _amaṙn_ ; v. irl. _sam_.

d. — Sonantes voyelles.

Placées entre deux consonnes ou à l'initiale devant une consonne, les sonantes servent de voyelles. Les sonantes voyelles sont définies par les correspondances suivantes :

I.-E.	SKR.	ZD	GR.	V. SL.	LIT.	GOT.	ARM.	LAT.	IRL.
*i	i	i	ι	ĭ	i	i	i	i	i
*u	u	u	υ	ŭ	u	u	u	u	u
*r̥	r̥	ərə	ρα, αρ[1]	rŭ	ir̃, ur̃[2]	aur[4]	ar	or	ri
*l̥	r̥	ərə	λα, αλ[1]	lĭ, lŭ[2]	il̃, ul̃[2]	ul	ał	ul	li
*n̥	a	a	α	ę(ŭ)[2]	iñ, uñ[2]	un	an	en	(v. note[3])
*m̥	a	a	α	ę(ŭ)[2]	im̃, um̃[2]	um	am	em	(v. note[3])

Notes.

1° Les conditions dans lesquelles le grec a ρα ou αρ, λα ou αλ ne sont pas exactement déterminées.

2° Les conditions dans lesquelles le vieux slave a *lĭ* ou *lŭ* (c'est-à-dire *l* voyelle ou *ł* voyelle), etc., le lituanien *il̃* ou *ul̃*, etc., sont inconnues.

3° Le traitement de *n̥ et *m̥ en irlandais est trop complexe pour être résumé dans le tableau.

4° Got. *aur* représente germ. *ur.

Exemples :

*i :

skr. *diç-* « direction, région », lat. *dic-* dans *dicis causa* ; gr. δίκη « droit, justice » ; lat. *dĭctus* (ital. *detto*), skr. *diṣṭáḥ* « montré » ; v. angl. *tigen* « montré ».

*u :

skr. gén. *çúnaḥ* « du chien », zd *sunō* (aussi écrit *sūnō*), gr. κυνός, v. irl. *con* (de celt. *kunos), lit. *šun(e)s*.

*r̥ :

skr. *pr̥cchā́ti* « il demande », zd *pərəsaiti*, arm. *harçi* « j'ai interrogé », lat. *poscō* (de *porcscō) ; v. h. a. *forsca* « demande » (avec *or* de germ. *ur) ; lit. *pir̃šti* « fiancer ».

hom. κραδίη (et καρδίη) « cœur », lat. *cor, cordis,* v. sl. *srŭdĭce,* v. irl. *cride.*

*l̥ :

skr. *vŕ̥kaḥ* « loup », zd *vəhrkō* (avec notation par *h* d'une particularité due sans doute au ton), lit. *vil̃kas,* v. sl. *vlĭkŭ,* got. *wulfs* (avec une *f* due à une influence particulière).

*n̥ :

skr. *á(-jñātaḥ)* « inconnu », gr. ἄ(-γνωτος), lat. *ignōtus,* c'est-à-dire *iṅṅōtus,* de **in(-gnōtos),* v. irl. *in(-gnad),* got. *un(-kunþs),* arm. *an(-canawth).*

*m̥ :

skr. *çatám* « cent », zd *satəm,* gr. (ἑ-)κατόν, lit. *šim̃tas,* v. sl. *sŭto* (avec un traitement *ŭ* contesté à tort), got. *hund* (de **humdan*), lat. *centum,* gall. *cant,* v. irl. *cēt.*

On le voit, **i* et **u* sont, au point de vue indo-européen, seulement les formes vocaliques des sonantes **y* et **w,* exactement comme **r̥, *l̥, *m̥, *n̥,* sont les formes vocaliques des sonantes **r, *l, *m, *n* : skr. *suptáḥ* « endormi », gr. ὕπνος, v. sl. *sŭnŭ* « sommeil » (de **sŭpnŭ*) sont à skr. *svápnaḥ* « sommeil », v. isl. *suefn* « sommeil », ce que skr. *pr̥cchā́ti* « il demande », etc. sont à skr. *práçnaḥ* « question », lat. *precēs,* got. *fraihna* « j'interroge » ; skr. *diṣṭáḥ* « montré », etc. sont à gr. ἔδειξα « j'ai montré », lat. *dīcō* (de *deicō*) et ce que skr. *baddháḥ* « lié », got. *bundans* « lié » sont à skr. *bándhuḥ* « allié », got. *binda* « je lie », lit. *beñdras* « associé ».



Les sonantes voyelles **i, *u, *r̥, *l̥, *n̥, *m̥* sont brèves au point de vue indo-européen : le sanskrit les représente toutes par des brèves *i, u, r̥, r̥, a, a* ; le grec également, sauf **r̥* et **l̥* dont il fait ρα (ou αρ), λα (ou αλ) : le gr. πατράσι est, chez Homère, un dactyle, tandis que le locatif pluriel véd. *pitŕ̥ṣu* « chez les pères » vaut trois brèves suivant l'usage indo-européen ; le traitement sl. *ŭ* de **n̥, *m̥* (par exemple dans *sŭto*) présente aussi une brève ; presque partout ailleurs qu'en indo-iranien, i.-e. **r̥, *l̥, *n̥, *m̥* étant représentés par une voyelle suivie de *r, l, m, n* et devenant par là même des diphtongues, comme gr. αρ, αλ, ont pris valeur de longues ; mais le *r̥* sanskrit et les traitements indo-

iranien, hellénique et l'un des traitements slaves de *n̥ et *m̥ indiquent que cette quantité longue résulte d'un développement postérieur à l'époque de l'unité indo-européenne.

On s'est souvent demandé si les brèves i.-e. *r̥, *l̥, *n̥, *m̥ étaient de pures sonantes vocalisées comme *i* et *u*, ou si ces articulations comprenaient une voyelle extrêmement brève précédée ou suivie de *r*, *l*, *m*, *n* consonnes ou seconds éléments de diphtongues. Cette question n'a qu'une importance secondaire, car l'essentiel n'est pas de déterminer si *r̥, *l̥, *m̥, *n̥ se sont prononcés de telle ou telle manière, mais quels en sont les représentants dans les diverses langues et quelle en est la place dans la structure de l'indo-européen. — L'existence d'un élément vocalique très bref, indépendant de la sonante, ne pourrait être solidement établie que par des coïncidences de timbre des représentants de cette voyelle dans les diverses langues ; le fait le plus remarquable à cet égard est le double traitement baltique *ir̃* et *ur̃*, auquel répondent les deux traitements slaves communs *ǐr et *ŭr, confondus dans v. sl. *rŭ*, mais distincts dans russe *er* et *or*, et qui ont entraîné des formes différentes des gutturales en slave commun ; ainsi on trouve d'une part v. sl. *črŭnŭ* (de *čǐrnŭ) « noir », russe *čërnyj*, v. pruss. *kirsnan*, lit. *kirsna* (nom propre de rivière, la « Noire »), cf. skr. *kr̥ṣṇáḥ* « noir », mais de l'autre v. sl. *krŭma* « poupe » (de *kŭrma), russe *kormá*, et, à ce dernier mot le grec répond peut-être par πρύμνα, πρύμνη « poupe », avec un traitement ρυ de *r̥ qui rappelle le sl. *ŭr, et qui diffère du traitement ordinaire ρα. Les faits de ce genre sont trop isolés pour qu'il soit possible de faire une théorie complète.

Le fait essentiel est celui-ci : *i, *u, *r̥, *l̥, *m̥, *n̥ sont des éléments parallèles les uns aux autres et jouent dans la langue un seul et même rôle, rôle vocalique.

e. — Sonantes devant *ə.

Dans les groupes de la forme : voyelle + sonante + *ə + consonne, soit *enət- par exemple, la sonante consonne et *ə ont leur traitement normal, et il ne se pose aucune question, c'est le type :

skr. *janitā́*, gr. γενέτωρ, lat. *genitor*

ou, dans une langue à chute de *ə* intérieur (iranien, arménien, slave, baltique, germanique, v. p. 73), zd *zantuš* de *$*g_1$enətu-*, v. sax. *kind* « enfant » de *$*g_1$enətó-*.

Dans les groupes de la forme : consonne (ou initiale du mot) + sonante + *ə* + consonne, il est difficile de déterminer le traitement. La sonante sera désignée ici par *y, w, r, l, m, n,* sans que cette graphie implique aucune hypothèse sur son caractère vocalique ou consonantique.

Pour *y* et *w* + *ə,* il y a une forme bien établie : **ī* et **ū* ; toutes les langues concordent :

skr. *krītáḥ* « acheté », irl. *crīthid* « emax ».

skr. *tū́yaḥ* « fort », lit. *túlas* « plus d'un, maint », v. pruss. *tūlan* « beaucoup » ; gr. τύλη « enflure ».

Mais le grec connaît, à côté du traitement ῑ, ῡ représentant i.-e. **ī, *ū,* des formes telles que ια, υα, qui semblent représenter i.-e. **iyə, *uwə,* par exemple dans πρίασθαι « acheter », en face de skr. *krītáḥ* « acheté ».

Pour **r, *l* + *ə,* on a en sanskrit *īr* ou *ūr* (*r* représentant à la fois *r* et *l,* cf. p. 83 et suiv.), et pour skr. **n* + *ə* devant dentale, *ā* ; le traitement de **m* + *ə,* en sanskrit est mal connu. On a été conduit ainsi à poser i.-e. **r̥̄, *l̥̄, *m̥̄, *n̥̄* parallèlement à **ī* et **ū*.

Dans un certain nombre d'exemples, le grec répond par αρα, αλα, αμα, ανα, c'est-à-dire que tout se passe comme si l'on partait de i.-e. **°rə, *°lə, *°mə, *°nə*. Mais à côté de ce traitement, on en trouve un autre : ρᾱ, λᾱ (et peut-être, en certains cas, ρω, λω), μᾱ, νᾱ, souvent ambigu parce qu'on ne saurait dire s'il ne s'agit pas de i.-e. **rā, *lā, *mā, *nā* (v. chap. IV), et dont par suite on est tenté de douter ; toutefois, a priori, ce traitement est vraisemblable ; car, à côté de **°rə,* l'indo-européen a dû connaître **rə* ; or, le grec ne présente guère ρᾱ que dans des cas où l'analogie justifie une forme nouvelle de ce type, créée en grec même.

Le celtique a des formes du type *ara, ala,* etc., qui correspondent au type gr. αρα, αλα, etc., et le latin a de même *ari, ali,* etc. (le plus souvent avec syncope latine de la voyelle intérieure). A côté, on a celt. *rā,* lat. *rā,* et celt. *lā,* lat. *lā,* etc., qui répondent

à gr. ρᾱ, λᾱ, etc. Il semble donc que les deux traitements grecs se retrouvent en celtique et en italique.

Quant aux langues où *ə* intérieur tombe (v. p. 73 et suiv.), les deux traitements distingués par le grec, l'italique et le celtique se confondent entre eux, et de plus se confondent avec le traitement ordinaire de **r̥, *l̥, *n̥, *m̥* ; toutefois le baltique et le slave distinguent par l'intonation **r̥* et **r̥̄* :

**r̥* : lit. *ir̃* ou *ur̃* serbe *r̂* (sous l'accent).
**r̥̄* : — *ìr* ou *ùr* — *ȑ* —

et de même pour toutes les séries. L'indo-iranien distingue aussi **n̥* et **n̥̄*, d'où :

**n̥* : lit. *iñ* ou *uñ* serbe *ê* indo-iran. *ă*.
**n̥̄* : — *ìn* ou *ùn* — *ȅ* ou *ȕ* — *ā*.

On entend ici par **r̥̄, *l̥̄ *m̥̄ *n̥̄*, l'ensemble de ces traitements complexes de **r, *l, *m, *n* + *ə*.

Les exemples suivants donnent une idée des faits :

**r̥̄* :

skr. *gīrṇáḥ* « avalé », lit. *gìrtas* « ivre » et *gùrklį* (accusatif) « gosier », v. sl. *grŭlo* (serbe *gȑlo*) « gosier » ; gr. βάραθρον (l'ω de ἔβρων représente i.-e. **ō*).

v. sl. *(sŭ-)trŭtŭ* « usé, frotté », serbe *tȑti* « frotter, user », gr. τρᾱνής « pénétrant » (l'exemple paraît sûr) ; v. irl. *tarathar* « tarière ».

skr. *sphūrjati* « il éclate, il se montre, il fait du bruit », gr. σφαραγέω, lit. *spùrgas* « bouton, pousse », lat. *spargō* (de **sparagō* ?).

**l̥̄* :

skr. *dīrgháḥ* « long », zd *darəγō* (dissyllabique), v. sl. *dlĭgŭ* (serbe *dȕg*) ; lit. *ìlgas* (sans *d* initial).

gr. παλάμη, lat. *palma* (de **palama* ?), v. irl. *lām* « main », v. angl. *folm* (de germ. **fulmā*) « plat de la main ».

skr. *pūrṇáḥ* « plein », v. sl. *plŭnŭ* (serbe *pȕn*), lit. *pìlnas*, got. *fulls* (de germ. **fulnaz*), v. irl. *lān*.

**n̥̄* :

skr. *jātáḥ* « né », zd *zātō*, lat. *(g)nātus*, gaul. *(Cintu-)gnātus* ; got. *(guma-)kunds* « mâle » (litt. « né homme »).

skr. *yā́tā* « femme du frère du mari », lat. *ianitricēs*.
lit. *(pa-)žìntas* « connu », got. *kunþs*.
gr. θάνατος « (la) mort », à côté de θνητός (dor. θνᾱτός).
*$\bar{m̥}$:
gr. (ἀ-)δάματος, à côté de δμητός (dor. δμᾱτός).
lit. *tìmsras* « couleur alezan brûlé ».

Une forme comme gr. να dans τέθναμεν, à côté de τέθνηκα, s'explique par analogie ; cf. ἕσταμεν, à côté de ἕστηκα. De même lat. *grauis*, qui présente *ra* issu de **rə*, repose sur un féminin **grəwī-*, analogique d'une forme telle que **pl̥thəwī* (skr. *pr̥thivī́*, gr. Πλαταιαί). Les cas de ce genre sont rares.

Les correspondances notées par *$\bar{r̥}$, *$\bar{l̥}$, *$\bar{n̥}$, *$\bar{m̥}$, n'existent pas en dehors des combinaisons **r* + *ə*, **l* + *ə*, etc. On n'en saurait dire autant de **ī* et **ū*. En effet ces sonantes longues alternent parfois avec **i* et **u* brefs :

skr. *vīráḥ* « homme », zd *vīrō*, lit. *výras*, mais lat. *uĭr*, v. irl. *fer* (de **wĭros*), got. *wair* (de **wĭraz*).
skr. *nū́* « maintenant », gr. νῦν, v. sl. *nynĕ*, mais skr. *nú*, gr. νύ, lat. *nu(-diūs)*, v. irl. *nu*, v. sl. *nŭ*.

Dans ces mots, l'emploi de **ī* ou **ĭ*, de **ū* ou **ŭ* était sans doute déterminé par des raisons de rythme ; par exemple, dans les aoristes à redoublement, l'*i* du redoublement est long devant syllabe brève dans skr. *rīriṣat* « il a nui » et bref devant syllabe longue dans skr. *didīpat* « il a brillé » ; en gr. l'υ du nom du « feu » est long dans le nominatif monosyllabique, bref en certains cas : πῦρ, πῠρός. Ces longues résultent d'ailleurs en partie de développements indépendants propres à chaque langue ; on en a la preuve par ceci que, en sanskrit, le *i* représentant i.-e. **ə* est souvent long ; or, cet *i* est purement indo-iranien.

En aucun cas, ces **ī* et **ū* ne sont autre chose que des sonantes voyelles ; ainsi le *ū̆* de **nū̆* est *w* dans le mot de même famille skr. *návaḥ* « nouveau », gr. νέ(ϝ)ος, lat. *nouos*, v. sl. *novŭ*.

Remarque sur les sonantes.

Les conditions dans lesquelles apparaissent les diverses formes des sonantes ne pourront être étudiées qu'à propos de la syllabe et, au chapitre IV, à propos des alternances vocaliques. Ce jeu des formes variées des sonantes est l'un des traits caractéristiques de l'indo-européen ; aucune langue attestée ne l'a conservé au complet ; le sanskrit même, qui l'a le mieux gardé, en a déjà perdu quelque chose ; l'aspect archaïque du lituanien est dû en partie à la conservation du système des sonantes, dont, seul de toutes les langues indo-européennes vivantes, cet idiome donne aujourd'hui encore une idée approchée.

II. — La syllabe.

Une suite de phonèmes comprend une série de divisions naturelles qu'on appelle *syllabes* ; les *voyelles* (voyelles proprement dites ou sonantes voyelles) représentent les tenues, et les consonnes (consonnes proprement dites ou sonantes consonnes) les mouvements de passage ; les voyelles ont pour élément essentiel, dans le parler normal à haute voix, la vibration glottale modifiée par le résonateur buccal et nasal, les consonnes le mouvement articulatoire d'ouverture et de fermeture ; il y a donc des tenues de sons, les voyelles, séparées par des mouvements articulatoires d'ouverture et de fermeture, les consonnes. Soit par exemple une série schématique de phonèmes telle que :

atesoyonugiwn̥pe.

Les tenues sont *a, e, o, o, u, i, n̥, e* ; les consonnes qui séparent ces tenues sont *t, s, y, n, g, w, p* : dans les unes la fermeture est totale, ainsi dans *t, g, p,* dans les autres elle est partielle, ainsi dans *s, y, n, w* ; dans les unes il y a des vibrations glottales, ainsi *y, n, g, w,* dans les autres il n'y en a pas, ainsi *t, s, p* ; mais, ce qui est commun à toutes les voyelles, c'est qu'elles sont essentiellement des tenues, et ce qui est commun à toutes les consonnes, c'est qu'elles comportent un mouvement de fermeture

suivi d'un mouvement d'ouverture ; et un même élément est voyelle ou consonne, *i* ou *y*, *u* ou *w*, *n̥* ou *n*, suivant que, d'après sa position dans le groupe, il sert de tenue ou d'articulation de fermeture et d'ouverture ; le point d'articulation, la qualité sonore restent les mêmes, mais ce qui est mis en évidence est dans un cas la tenue, dans l'autre le mouvement articulatoire.

La voyelle appartient tout entière à la syllabe dont elle forme le centre ; au contraire la consonne est souvent partagée entre les deux syllabes qu'elle limite : sa partie de fermeture ou, autrement dit, d'*implosion* (en généralisant la valeur du terme défini ci-dessus p. 57) termine une syllabe, et le moment d'ouverture ou d'*explosion* en commence une autre ; dans la prononciation française d'un groupe tel que *epe*, la fermeture des lèvres termine la première syllabe, qui comprend aussi la durée de l'occlusion, et l'ouverture des lèvres commence la seconde syllabe. La même définition s'applique aux consonnes sonores : dans *ebe*, il n'y a pas de moment de silence, d'arrêt du son, puisque les vibrations glottales continuent, mais il y a, lors de la fermeture des lèvres, un arrêt de l'émission du souffle qui marque la limite des deux syllabes. Quand il s'agit de sifflantes, comme *s*, ou de sonantes, comme *y*, *w*, *r*, *l*, *n*, *m*, de continues en un mot, le souffle n'est arrêté nulle part, mais il y a un mouvement tendant au rétrécissement du passage de l'air, un temps de fermeture relative et un mouvement de réouverture : la définition de la limite de la syllabe s'applique donc ici aussi ; et, en un sens étendu, on peut encore parler d'*implosion* et d'*explosion*. Dans le cas de *h*, qui est un simple souffle et ne comporte ni fermeture ni rétrécissement du passage de l'air en aucun point, il n'y a pas à proprement parler d'ouverture et de fermeture, mais seulement arrêt (ou absence) des vibrations glottales de la voyelle : c'est ce qui fait sans doute que ce phonème est souvent peu durable et que, entre voyelles, il tend en général à être éliminé : *ehe* tend à devenir *ē* ; rien n'indique du reste l'existence de *h* en indo-européen.

Certaines langues n'admettent pas d'autre forme syllabique que le type simple constitué par une série de voyelles séparées les unes des autres chacune par une consonne. Tel n'est pas le cas de

l'indo-européen. L'élément consonantique peut y être complexe : outre la forme simple décrite ci-dessus, il peut se composer de deux occlusives, par exemple *kt, pt* ; de sifflante et occlusive, ainsi *st, zd* ; d'occlusive et sifflante, ainsi *ts*; d'occlusive (ou sifflante) et sonante consonne, ainsi *ty, sn*. La graphie ne doit naturellement pas faire illusion sur la nature des éléments qui composent ces groupes: le *k* et le *t* d'un groupe *ekte* ne peuvent être identiques au *k* de *eke* et au *t* de *ete*: le *k* de *ekte* a une implosion pareille à celle de *eke*, mais l'explosion se fait dans la plupart des langues pendant l'implosion de *t* et n'est accompagnée d'aucune émission d'air ; et l'implosion de *t* ayant lieu pendant l'occlusion de *k* n'est pas immédiatement précédée d'un arrêt de l'émission d'air ; il y a donc dans *ekte* deux articulations consonantiques distinctes, mais toutes deux différentes à quelques égards de celles de *k* et de *t* intervocaliques, bien qu'appartenant aux mêmes types consonantiques.

Que l'élément consonantique soit simple ou complexe, étant donnée une série de phonèmes, *la syllabe est la tranche comprise entre deux termes extrêmes des mouvements d'ouverture et de fermeture.*

Ceci posé, il est possible de définir les notions de syllabe *longue* et de syllabe *brève,* telles que la comparaison de la prosodie du sanskrit et du grec, et aussi, dans une moindre mesure, des autres langues, permet de les fixer.

Est brève toute syllabe dont l'élément vocalique est une brève (voyelle ou sonante) suivie ou non d'une consonne simple, ainsi la première syllabe de skr. *sácate* « il suit », gr. ἕπεται, lat. *sequitur* (où *qu* note une articulation une), lit. *sekù* « je suis », got. *saihwa* « je vois » (*hw* notant une articulation une) ; de skr. *imáḥ* « nous allons », gr. ἴμεν ; de skr. *pr̥thúḥ* « large » (*th* est une consonne simple); etc.

Une syllabe est longue en deux cas :

1° Quel que soit l'élément consonantique suivant, quand son élément vocalique est une voyelle longue, une sonante longue ou une diphtongue, ainsi la première syllabe de skr. *bhrā́tā* « frère », gr. φράτωρ, lat. *frāter,* v. irl. *brāthir,* got. *broþar,* lit. *broter(-ẽlis)* ; de skr. *pū́tiḥ* « pourri », lat. *pūtidus,* v. h. a. *fūl* « pourri », gr.

πύθω « je fais pourrir », lit. *púti* « pourrir » ; de gr. Ϝοῖδα, skr. *véda* « je sais », got. *wait* ; de skr. *páñca,* gr. πέντε, lit. *penki* (fém. *peñkios*).

2° Quelle que soit la quantité de l'élément vocalique, quand l'élément consonantique qui suit celui-ci est un groupe de consonnes : ainsi la première syllabe de skr. *saptá,* gr. ἑπτά, lat. *septem* ; de skr. *pitré* « à un père », hom. πατρῶν « des pères » ; de skr. *váste* « il se vêt », gr. (Ϝ)έσται, lat. *uestis* ; etc.

L'élément consonantique, simple ou complexe, qui précède la voyelle d'une syllabe ne contribue en rien à déterminer la quantité de la syllabe : la première syllabe de στέφω, τρέφω, στρέφω n'est pas moins une brève que celle de ἔφῡ ou de νέφος ; compte de la quantité part du commencement de la voyelle. Mai les éléments στ-, τρ-, στρ- font position pour la syllabe dont la voyelle est finale d'un mot précédent. Hom. τε κράτος est un dactyle.

La quantité longue de la première syllabe de groupes comme *epte, este* s'explique : dans *este,* toute la durée de la sifflante fait partie de la première syllabe qui ne se termine qu'avec l'explosion du *t* ; dans les groupes de deux occlusives, par exemple dans *epte,* la première syllabe comprend, outre la durée de la voyelle, le temps nécessaire pour articuler la labiale et sans doute aussi la période d'occlusion de la dentale.

Le cas d'un groupe comme *etre* ou *petle* est plus embarrassant ; la première syllabe se termine ici avec l'occlusion du *t* comme dans *ete,* et en effet, dans les groupes de ce genre, la première syllabe est brève en attique ou en latin ; mais en prosodie védique comme en prosodie homérique, elle est longue, et ceci demande une explication que fournit la phonétique du sanskrit : les descriptions des grammairiens de l'Inde montrent en effet qu'un mot skr. *putráḥ* « fils » se prononçait *puttráḥ,* ou du moins de manière à donner l'impression d'un *t* géminé : de là vient que, en prâkrit, où les groupes de consonnes se simplifient, skr. *putrá-* est représenté par *putta-,* et non par *puta-* ; de même en grec, le groupe i.-e. **-k_1w-,* attesté par skr. *áçvaḥ* « cheval », lit. *ašvà* « jument », aboutit non à -π-, comme le *-k^w- de ἕπομαι, mais à -ππ- : ἵππος, ou -κκ- : syr. ἴκκος ; *-*dhy*- devenu -θy- aboutit

en grec commun à -σσ- et non à -σ-, et ce -σσ est encore conservé dans certains dialectes et partiellement chez Homère : hom. μέσσος de *μεθyος, cf. skr. *mádhyaḥ* « qui est au milieu ». Si le groupe consonne plus sonante consonne suffit à déterminer la quantité longue de la syllabe que termine la consonne en indo-européen, c'est que son premier élément est plus long qu'une consonne intervocalique ; il ne suit pas de là que cette consonne géminée soit aussi longue qu'une consonne géminée intervocalique et doive avoir le même traitement : le *t* de **etre* est traité autrement que le *tt* de **ette*.

Il résulte de ce fait une conséquence : si une racine se termine par une consonne et qu'il lui soit ajouté un suffixe commençant par la même consonne suivie de sonante, tout se passe comme si le suffixe commençait par la sonante : au point de vue de la phonétique indo-européenne, **pet-tro-* (avec suffixe *-*tro-*) n'est pas distinct de **pet-ro-* (avec suffixe *-*ro-*) : dans les deux cas la prononciation est *$pe^{t}tro$-*. Si la racine est terminée par une sonore et que le suffixe commence par une sourde, la différence apparaît : **med-ro* reste **medro* (prononcé **meddro*), mais **med-tro-* devient *me^{t}-tro-*, qui se confond avec **metro-*, et c'est ainsi que, en regard de lat. *modus* « mesure » et de got. *mitan*, v. angl. *metan* « mesurer », le grec d'époque homérique a μέτρον, prononcé μέτ̄τρον, dont la première syllabe est longue dans la poésie épique.

Sur le groupe voyelle longue plus consonne plus sonante consonne, soit le type *ētre*, la prosodie n'enseigne rien, car skr. *atra* et *ātra*, hom. ετρε et ητρε ont même valeur en métrique ; mais on doit supposer a priori que, après voyelle longue, la consonne était simple et non géminée. Il semble d'ailleurs que certaines sonantes au moins aient eu dans ce cas, non la forme consonantique, mais la forme de sonante voyelle devant voyelle ; le védique a d'ordinaire consonne plus *y* consonne après voyelle brève, soit *ătya* ; mais consonne plus *iy* après voyelle longue, diphtongue ou voyelle plus consonne : *ātiya, artiya, astiya* ; ainsi, des 120 cas où la désinence skr. *-bhyaḥ* de datif-ablatif pluriel a dans le Ṛgveda la prononciation *-bhiyaḥ*, dissyllabique, deux seulement ont une simple

voyelle brève avant le *bh*; tous les autres *iy* sont après syllabe longue, comme par exemple dans *tébh(i)yaḥ* « à ceux-ci »; le *y* est toujours consonne dans skr. *satyáḥ,* zd *haiθyō* « vrai », voyelle dans véd. *márt(i)yáḥ,* v. perse *martiya* « homme »; tel était sans doute l'état indo-européen, à en juger par le contraste de skr. *mádhyaḥ* « qui est au milieu », hom. μέσσος, ou skr. *pádyaḥ* « pédestre », gr. πεζός, avec **y* consonne, et de skr. *veç(i)yam* « maison », gr. (Ϝ)οικίον, avec **iy*. Quant aux sonantes autres que *y,* les faits sont peu clairs.

En dehors de l'emploi dans les groupes du type consonne plus sonante tels que **ty* ou **tr,* il semble que l'indo-européen a tendu à éliminer les consonnes géminées. Le groupe **ss* tend à se simplifier là où il était amené par des circonstances morphologiques: ainsi la 2e pers. prés. sing. de la racine **es-* est **ési* (skr. *ási,* zd *ahi,* att. εἶ), et **essi,* qu'on trouve aussi (hom. et dor. ἐσσι, arm. *es,* lat. *ess* dans la prosodie des plus anciens auteurs), peut s'expliquer par analogie. Là où il résulte de la rencontre d'une dentale terminant un élément morphologique avec le *t* initial d'un second élément morphologique, le groupe *-tt-* n'est pas conservé tel quel entre voyelles à l'état isolé: en iranien, en baltique, en slave et en grec, il donne *-st-*; en latin, celtique et germanique, *-ss-*; le sanskrit a *-tt-,* mais comme **-tst-* y aboutit aussi à *-tt-,* cette consonne géminée n'y représente pas l'état indo-européen, qui, à en juger par toutes les autres langues, comportait une altération de l'occlusive *t*. Ainsi de la racine **sed-* et du suffixe **-to-,* donc de **set-to-,* on a skr. *sattáḥ* « assis », zd *hastō,* lat. *sessus*; de **wid-* et de **-to-,* on a zd *-vistō-* « connu », gr. -Ϝιστος, v. irl. *-fess,* v. h. a. *(gi)wisso*; cf. aussi gr. Ϝίδμεν « nous savons », Ϝίστε « vous savez », et v. sl. *věste* « vous savez ». De même pour les sonores, le zd *dazdi* « donne » repose sur **ded-dhi,* et le gr. Ϝίσθι « sache » sur **wid-dhi*; le skr. *dehí* « donne » suppose aussi **dazdhi,* forme attestée par le zend *dazdi*; cette forme montre que le sanskrit n'a pas échappé à l'altération et que l'absence de traces de l'élément spirant dans le cas de *-tt-* tient à une innovation hindoue.

L'altération des groupes **-tt-, *-ddh-* est d'autant plus remarquable qu'elle n'a pas lieu dans les cas où la gémination a une valeur expressive, et notamment dans les termes propres au langage enfantin, dans les hypocoristiques, ainsi gr. ἄττα, lat. *atta,* got. *atta* « papa », gr. τίτθη « nounou », gr. Νικοττώ hypocoristique de Νικοτέλεια. La gémination expressive est fréquente en indo-européen ; elle était sans doute courante surtout dans la langue familière sur laquelle la comparaison enseigne peu de chose ; en effet la langue indo-européenne a été portée par une aristocratie dominante (v. chap. IX), et c'est la langue noble qui s'est propagée. Il ne manque cependant pas d'exemples tels que skr. *akkā* « maman », gr. Ἀκκώ, lat. *Acca (Lārentia)* ; gr. ἄππα « papa » ; v. h. a. *Sicco* hypocoristique de Sigbert ; gr. καγχάζω « je ris aux éclats » ; gr. γύννις « être efféminé » (cf. γυνή) ; delph. λεχχω « femme en couches » ; lat. *lippus* (cf. gr. λίπος, etc.) ; v. h. a. *lecchōn* « lécher » (cf. grec λείχω, λεχανός) ; gr. ὄκκον, en face de ὄπωπα, lat. *oculus,* et le *k* de arm. *akn* suppose aussi une ancienne géminée, etc. Cette gémination n'est pas rare dans des noms d'animaux tels que lat. *uacca* (cf. skr. *vaśā*) ; v. isl. *bokkr,* irl. *bocc* « bouc » ; etc..

Les groupes de consonnes sont soumis aux règles suivantes :

1° Chaque phonème conserve le point d'articulation qui lui est propre, ainsi *k* reste une gutturale devant *t* : lat. *dictus.*

2° Une consonne proprement dite (occlusive ou sifflante) est sourde ou sonore devant consonne proprement dite, suivant que celle-ci est sourde ou sonore. De la racine **yeug-* de lat. *iungō, iugum,* l'adjectif formé avec suffixe **-to-* est : skr. *yuktáḥ* « joint », zd *yuxtō,* gr, ζευκτός, lat. *iunctus,* lit. *jùnktas* ; l'aoriste en **-s-* est : skr. *áyukṣi* « j'ai attaché », gr. ἔζευξα, lat. *iunxī.* L'impératif en **-dhi* de **es-* est zd *zdī* « sois », gr. ἴσθι (sur *z,* v. p. 69).

3° Devant les sonantes consonnes, les occlusives sourdes et **s* gardent au contraire leur qualité de sourdes comme elles le feraient devant une voyelle. Exemples :

skr. *tásya* « de celui-ci », gâth. *tahyā,* hom. τοῖο (de **τohyo*) ; arm. *-oy* (de **-ohyo*).

skr. *catvā̆raḥ* « quatre », lat. *quattuor* ; lit. *ketvir̃tas,* v. sl. *četvrŭtŭ* « quatrième » ;

skr. *áçmā* « pierre », gr. ἄκμων « enclume » ; cf. lit. *akmũ* « pierre » ;

skr. *svápnaḥ* « sommeil », zd *xvafnō,* lit. *sãpnas,* v. isl. *suefn,* gr. ὕπνος ;

skr. *çvaçrū̆ḥ* « mère du mari » (avec *s* initiale devenue *ç* par assimilation au *ç* intérieur), lat. *socrus* ;

skr. *pā̆tram* « vase », lat. *pōculum* (de **pōtlom*).

Si le groupe complexe **-ptm-* a cependant « abouti » à **-bdm-* dans **sebdmo-* « septième », attesté par v. sl. *sedmŭ,* gr. ἕβδομος, en regard de skr. *saptá,* gr. ἑπτά, lat. *septem,* c'est qu'il s'est produit en indo-européen des sonorisations dans des circonstances spéciales ; le grec a -γδ- dans ὄγδοος, en face de ὀκτώ, donc entre voyelles ; le latin a *uīgintī, trīgintā* en face de dor. Ϝικατι, att. τριάκοντα, etc. ; on a vu ci-dessus, p. 61, le *b* de skr. *píbāmi* « je bois » ; etc.

4° Les groupes du type : sonore aspirée plus consonne sourde (occlusive ou *s*), aboutissent en indo-iranien, non pas au groupe : sourde plus sourde, attendu d'après la règle générale, mais à un groupe : sonore plus sonore aspirée ; ainsi de **dr̥bh-,* avec suffixe indo-iranien **-ta-* (i.-e. **-to-*), skr. *dr̥bdháḥ* « attaché », zd *dərəwδō* ; de **bhudh-,* avec le même suffixe **-ta-,* skr. *buddháḥ* « éveillé » ; etc. L'existence en indo-européen d'un groupe à sonore aspirée est rendue certaine par gr. χθών (v. p. 70) et skr. *kṣā́ḥ* « terre », locat. *kṣámi* (avec skr. *kṣ* issu de **gẓh*), en regard du doublet à **g₁h* initial zd *ẓå* « terre » (loc. *ẓəmi,* de **ẓami*), gr. χαμαί, lat. *humus.* Mais, d'une manière générale, le traitement indo-iranien n'est pas représenté dans les autres dialectes ; il est possible que ceci résulte d'innovations analogiques : en iranien même, dès l'Avesta récent, ce traitement est éliminé par des actions analogiques ; ainsi de indo-iran. **augh-* « dire » la 3e personne moyenne d'aoriste qui encore dans les gâthâs est

aogədā « il a dit » (c'est-à-dire *aogda*), est dans l'Avesta récent *aoxta,* d'après toutes les troisièmes personnes secondaires moyennes en *-ta*. Quoi qu'il en soit, les autres langues ne présentent pas un exemple sûr du traitement du groupe tel qu'il apparaît en indo-iranien ; le grec par exemple a constamment εὐκτός, πιστός, etc. en regard de εὔχομαι, πείθομαι, etc.

Lorsque deux sonantes sont en contact, la question se pose de savoir quelle est la forme employée pour chacune. Il y a cinq cas à distinguer :

1° Entre deux consonnes après syllabe brève ou dans la syllabe initiale du mot : la première sonante est consonne, la seconde voyelle : ainsi skr. *srutáḥ* « coulé », gr. ῥυτός ; skr. *çvábhiḥ* « par les chiens » (de *$k_1$wn̥bhis*) et non **çumbhiḥ* ; gr. φρασί (de **bhr̥si*) chez Pindare et en vieil attique, etc. ; lit. *ketvir̃tas* « quatrième », v. sl. *četvrŭtŭ* représentant **k^wetwr̥tos*. Le traitement phonétique de **-wr-* entre consonnes est d'ailleurs le renversement **-ru-,* tel qu'il est attesté par zd *čaθru-* (dans *čaθru-ratuš* « qui a quatre maîtres »), gr. τρυ- (de *πτρυ-), lat. *quadru-* (ainsi *quadru-pes,* avec un *d* secondaire ; cf. ci-dessus, p. 103), gaul. *petru-* (ainsi *Petru-corii* à côté de *Tricorii*) ; et c'est plutôt **catruthaḥ* que **catvr̥thaḥ* que remplace la forme analogique skr. *caturtháḥ* « quatrième » (d'après l'accusatif *catúraḥ* « quatre ») ; ce renversement reste conforme à la règle en ceci que la sonante voyelle suit la sonante consonne. — Après syllabe longue, les exemples clairs manquent.

De la règle il résulte qu'il n'existait pas en indo-européen de diphtongue constituée par sonante voyelle plus sonante second élément de diphtongue ; quand donc, dans un mot de date indo-européenne, le germanique a *ur* ou le lituanien *ir, ur,* devant consonne, il ne s'agit jamais d'anciens **i* + *r,* **u* + *r,* mais toujours d'anciens **r̥*. Il y a exception à ce principe dans les présents à nasale infixée (v. p. 180) qui présentent des diphtongues telles que *in, un, r̥n* : skr. *ri-ñ-cánti* « ils laissent », à côté de *riṇákti* « il laisse », lat. *li-n-quō,* v. pruss. (*po-*)*lī-n-ka* « il reste », ou skr. *kr̥-n-tán* « tournant » (participe présent de *kr̥ṇátti* « il tourne »).

2° Entre consonne précédée de syllabe brève et voyelle : la première sonante est voyelle, la seconde consonne : skr. *çúnaḥ* « du chien », gr. κυνός ; skr. (accus.) *catúraḥ* « quatre », lit. (nomin.) *keturì* (le gr. τέτταρες, τέτταρας est analogique ; cf. dor. τέτορες et ion. τέσσερες) ; skr. *diváḥ* « du ciel », gr. ΔιϜός ; zd *zimō* « de l'hiver », gr. -χιμος, skr. *himáḥ* « hiver ». Donc skr. *pitr(i)yaḥ* « paternel », gr. πάτριος, lat. *patrius* sont embarrassants : on attend i.-e. **pətr̥yos* ; on est en présence d'une altération due à l'analogie. D'une manière générale, l'application de la règle est limitée par beaucoup d'actions analogiques, ainsi le sanskrit a *çuçruve* « il a été entendu », et non **çuçr̥ve,* sous l'influence de *çuçráva* « j'ai entendu », *çuçrūyā́t* « qu'il entende », etc. Mais le lituanien oppose *tvìrtas* « solide », de **twr̥tos,* à *turēti* « avoir » (littéralement « tenir »), de **turē-* ; de même skr. *cakr̥vā́n* « ayant fait » a pour génitif *cakrúṣaḥ*.

3° Après voyelle, devant consonne ou à la fin du mot : la première sonante est consonne, la seconde voyelle ; ainsi skr. *náva* « neuf », lat. *nouem,* gr. ἐννέ(Ϝ)α, de **néwn̥,* ou skr. *navatíḥ* « 90 », de **newn̥tis,* v. pruss. *newīnts* « neuvième », got. *niunda* (de **newunđa-*) « neuvième ».

4° Entre deux voyelles : la première sonante est second élément de diphtongue et l'autre est consonne ; ainsi v. perse *aiva* « un », cypr. οιϜος « seul » et v. lat. *oinos* (d'où *ūnus*) « un », got. *ains,* v. pruss. *ainan* (accus.), gr. οἰνή « as » ; lit. *dervà* (accus. *der̃vą*) « bois de sapin », v. sl. *drěvo* (russe *dérevo*), gall. *derwen* « chêne », hom. (génit.) δουρός (dissimulant δορϜός). — Le **y* a une place à part, et certains des groupes où il figure ne sont pas conformes à la règle générale ; ainsi un groupe tel que *ewye* a *u* second élément de diphtongue et *y* consonne en iranien, slave, lituanien, gotique, mais *w* et *y* tous deux consonnes en sanskrit, grec, italique, celtique ; par exemple à lit. *naũjas* « nouveau » (avec *au* au lieu de *iau* par dissimilation), got. *niujis* (de **neuyos*), le sanskrit répond par *návyaḥ* « nouveau », le grec par νεῖος (de *νεϜyος), le gaulois par *Novio-* (*Noviodūnum* « nouvelle citadelle »), etc.

5° A l'initiale : il n'y a pas de règle générale. Ainsi *y* n'est consonne devant aucune autre sonante, mais *w, r, l, m, n* peuvent être consonnes devant *y*; *w* peut être consonne devant *y, r, l,* ainsi gr. Ϝρήγνῡμι, mais est toujours voyelle devant *n* et *w*; etc. Les exemples sont rares et manquent même entièrement pour la plupart des groupes.

III. — Le mot et la phrase.

Accentuation.

Le mot n'admet pas, comme la syllabe, une définition phonétique ; en effet la notion de mot n'est pas phonétique, mais morphologique et syntaxique. On peut déterminer avec rigueur où commence et où finit un mot morphologique indo-européen ; mais la limite du mot phonétique peut être différente. Soit le vers d'Homère :

Λ 82 εἰσορόων Τρώων τε πόλιν καὶ νῆας Ἀχαιῶν.

Τρώων et τε y sont deux mots indépendants, le premier fléchi, le second invariable, jouant dans la phrase un rôle indépendant, et ils ont chacun leur signification propre ; mais au regard de la phonétique Τρώων τε ne forme qu'un mot : le mot τε, autonome par le sens et par l'emploi dans la phrase, est atone et lié dans la prononciation au mot précédent ; c'est ce que l'on nomme un mot *enclitique*. Dans les inscriptions perses achéménides, où il y a une marque de séparation entre les mots, le diviseur n'est pas marqué entre un mot et l'enclitique suivant.

Néanmoins, grâce à la structure morphologique de l'indo-européen, le nombre des mots de chaque phrase se laisse déterminer. En français il est difficile de dire combien il y a de mots dans *il est venu à Rome,* car *il est venu* n'est en un certain sens qu'une forme une exprimant une certaine idée, et pourtant on peut dire *il n'est pas venu* ou *il y est venu* ou *il n'y est pas encore venu,* et les trois éléments de *il est venu* sont alors séparés dans la

réalité même de la phrase, comme ils le sont par l'écriture : au contraire, dans le latin *uenit Romam,* représentant exactement ici un type indo-européen, la forme grammaticale ne permet aucun doute sur le nombre des mots.

Aussi le mot indo-européen est-il en général limité d'une manière précise même au point de vue phonétique : il est terminé par un phonème qui a une prononciation particulière à cette position, et il ne comporte qu'une seule syllabe tonique.

Fin de mot. — Le caractère particulier de la fin de mot est attesté dès l'abord par la métrique : dans les vers de plus de huit syllabes, le védique, l'avestique et le grec ancien ont d'ordinaire une coupe, qui consiste en une fin de mot obligée, à une place définie ; de même ausssi le saturnien latin ; la coupe des vers antiques diffère essentiellement de la césure de l'alexandrin classique français, laquelle comporte une certaine suspension de sens.

Les occlusives finales sont traitées autrement que les occlusives intérieures. Pour le sanskrit, les définitions des grammairiens montrent qu'elles étaient bornées à l'élément implosif et qu'elles paraissaient « écrasées » (*pīḍita-*) ; elles sont sourdes ou sonores suivant qu'elles sont suivies d'une sourde ou d'une sonore (consonne, sonante ou voyelle), tandis que, sauf devant occlusive sonore, les occlusives de l'intérieur du mot conservent leur qualité propre : le sanskrit oppose donc *-at ta-, -ad da-, -ad ra-, -ad a-* de la finale à *-atna-, -ata-,* etc. qui sont licites à l'intérieur du mot. En grec, en slave, en baltique, en germanique, en celtique, en arménien, les occlusives finales ainsi réduites à la simple implosion ne sont plus représentées : à skr. *ábharat* « il portait » le grec répond par ἔφερε (et l'arménien par *eber*), à skr. *tát* « ceci » par τό, cf. v. sl. *to.* Dans les cas de ce genre le latin a toujours *-d,* ainsi *istud,* v. lat. *fēced* ; le *-t* des troisièmes personnes comme *uehit* (d'où *fēcit* par analogie) provient de ce que ce sont d'anciennes finales en **-eti* (cf. skr. *váhati* « il va en char », v. russe *vezetĭ*) dont le **-i* final est tombé en latin.

La sifflante finale est traitée d'une manière parallèle aux occlusives. En sanskrit, à la fin d'un mot qui n'est pas uni dans la

prononciation à un mot suivant, il n'y a pas à proprement parler de *-s*, mais un simple souffle qu'on désigne par *-ḥ*; et tandis que, à l'intérieur, *s* reste sourde devant les voyelles et les sonantes (indo-iran. **-asa, *-asya-, *-asna-, *-asra-*, etc.), à la fin *-s* est sonore en indo-iranien devant toute sonore, voyelle, sonante ou consonne, et ce *-*z* final, absolument différent de *-*z*-intérieur, comme *-*s* finale est différente de *-*s*- intérieure, subit divers changements et provoque diverses altérations; *-*az* devant consonne donne skr. *-o* : *áçvo* « cheval »; le pâli a généralisé le *-o* correspondant, et le nominatif ordinaire du même type est en *-o* : pâli *asso*; la chuintante finale qui, après **i* et **u*, représente i.-e. *-*s* est en indo-iranien *-*ž* devant sonore; ainsi le correspondant de gr. δυσ- au premier terme des composés (avec traitement de la finale et non de l'intérieur) est devant toute sonore zd *duž-*, skr. *dur-* (avec *r* représentant *ž* final) : zd *duž-ita-* « mal » (« où l'on va mal »), skr. *dur-itá-*; zd *duž-vačah-* « qui a une mauvaise parole », skr. *dur-vacas-*; etc. En slave, *-*s* finale disparaît en principe, mais s'est conservée après consonne dans quelques prépositions et préverbes monosyllabiques unis dans la prononciation au mot suivant, comme *vŭs-*, *vŭz-* (de **ups*, **ubz*), et la répartition de *s* et *z* répond exactement à la répartition indo-iranienne : *vŭs-xoditi* « monter », mais *vŭz-iti* « monter ». Le latin a généralisé la sourde *-s*, mais avec une prononciation affaiblie : dans les plus anciens textes, la sifflante n'est parfois pas écrite, et les poètes de l'époque républicaine ont pu n'en pas tenir compte au point de vue prosodique; Ennius écrivait couramment des vers comme celui-ci :

postquam lumina sis oculis bonus Ancu(s) reliquit.

En germanique, la sonore finale, usuelle devant les sonores, a été généralisée au moins dialectalement; elle est conservée en islandais sous la forme *-r* et aussi dans les dialectes occidentaux, dans les monosyllabes, par exemple v. h. a. *hwer* « qui », cf. skr. *káḥ*, et en gotique devant les enclitiques à initiale sonore : *hwaz-ei*. Sans examiner le détail, on voit que le traitement de *-s* finale diffère du traitement de *-*s*- intérieure.

A la fin du mot, les nasales ont aussi un traitement à part : le grec ne connaît que -ν, ainsi ἵππον en regard de lat. *equom,* skr. *áçvam* « cheval » ; le vieux prussien et l'irlandais n'ont aussi que -*n,* et, dans des langues comme l'arménien, le slave, le germanique, où la nasale finale est tombée, on trouve, en certaines positions particulières, des traces de -*n,* et non pas de -*m.* Le -*m* du latin est un signe de nasalisation plutôt qu'une labiale nasale, car -*m* finale n'empêche pas l'élision : *anim-aduertere* de *animum-aduertere* ; de même, en sanskrit la nasale finale n'est, à l'intérieur de la phrase, qu'un prolongement nasal de la voyelle précédente, l'*anusvāra-,* et non un phonème ayant un point d'articulation propre.

Après voyelle longue les sonantes finales étaient même sujettes à disparaître en indo-européen : le sanskrit a *mātā́* « mère », le lituanien *mótė,* en regard de dor. μάτηρ, lat. *māter* ; de même skr. *áçmā* « pierre » et lit. *akmũ,* mais gr. ἄκμων, cf. le type latin *homō, hominis* ; le *-*w* final de véd. *d(u)vā́v* « deux » se retrouve dans v. irl. *dāu,* en face de véd. *d(u)vā́,* hom. δύω, v. sl. *dŭva.*

Enfin, la voyelle de syllabe finale du mot est sujette à certains allongements ; par exemple le védique a *hatá* et *hatā́* « frappez » ; la préposition (et préverbe) i.-e. **pro* a aussi une forme **prō,* par exemple véd. *pra-* et *prā-,* sl. *pro-* et *pra-,* lat. *prŏ-* et *prō,* gr. προ et πρω-(πέρυσι). Le grec a en général une quantité fixe à cette place ; mais en védique la quantité flotte à la finale dans beaucoup de formes entre la longue et la brève, et ceci semble indo-européen. Le vocatif lit. *vilkė* « ô loup », dont l'*e* repose sur une ancienne longue, s'oppose à l'*ĕ* final de skr. *vŕ̥ka,* gr. λύκε, lat. *lupe,* v. sl. *vlĭče.*

Tout concourt donc à établir que la fin de mot était marquée en indo-européen par des particularités de prononciation. Le mot avait ainsi son individualité phonétique dans la phrase.

Ton. — Dans ce groupe d'articulations, terminé par des phonèmes prononcés d'une manière particulière, qu'est un mot phonétique, l'une des syllabes peut être prononcée plus haute ou

plus intense que les autres. L'acuité particulière d'une syllabe sera appelée ici *ton,* et la syllabe la plus aiguë du mot la syllabe *tonique*; là où il y aura lieu de marquer l'opposition avec le ton, le nom générique d'*accent* sera réservé à l'intensité, et par suite la syllabe intense sera dite alors *accentuée*; le mot *atone* s'appliquera à l'absence de *ton,* et le mot *inaccentué* à l'absence d'*intensité.* Le ton et l'accent coïncident souvent.

Chaque syllabe du mot porte dans les textes védiques un signe qui, d'après les indications des grammairiens, marque la hauteur à laquelle doit se prononcer l'élément vocalique de cette syllabe; sauf un certain nombre de petits mots, particules ou pronoms, qui sont toujours atones, tout mot védique a, ou du moins peut avoir, en certaines conditions, le ton sur l'une de ses syllabes qui est dite *udātta-* « élevée »; ainsi *bharati* « il porte » peut suivant les cas être atone ou tonique, et, quand il est tonique, a le ton sur *bha* : *bhárati.* De même chaque mot grec (exception faite d'un petit nombre d'atones) a une syllabe oxytonée, prononcée plus haut que les autres, à un intervalle d'une quinte d'après Denys d'Halicarnasse. Or, on observe aisément que la syllabe oxytonée du grec répond à l'*udātta-* védique; par exemple, pour les thèmes neutres en *-*es*-, la syllabe radicale a le ton dans : skr. *nábhaḥ* « nuage », gr. νέφος; skr. *sádaḥ* « siège », gr. ἕδος; etc.; au contraire le suffixe a le ton dans le féminin skr. *uṣā́ḥ* « aurore », hom. ἠώς; parmi les thèmes en *-*o*-, les abstraits ont le ton sur la racine, les adjectifs et noms d'agents sur le *-*o*- final du thème, ainsi gr. τόμος « coupure » et τομός « coupant », skr. *váraḥ* « choix » et *varáḥ* « prétendant »; gr. πλό(ϝ)ος « navigation » et skr. *plaváḥ* « bateau ». Le ton indo-européen défini par cette correspondance du védique et du grec ancien fait partie intégrante du mot, et les désaccords que présentent à cet égard les deux langues appellent chacun une explication comme toute autre divergence.

De même que l'accent du grec moderne occupe en principe la place du ton grec ancien, l'accent du lituanien, du russe, du serbe, etc. occupe encore la place du ton que possédaient le baltique commun et le slave commun. Ainsi russe *nébo,* serbe *nȅbo*

« ciel » sont accentués à la même place où gr. νέφος et skr. *ná-bhaḥ* ont le ton. Malgré de très nombreuses innovations qu'on a d'ailleurs en partie réussi à classer, l'accent de certains dialectes baltiques et slaves représente donc le ton indo-européen. Cet accent coïncide du reste avec une très notable élévation de la voix qui, en serbe par exemple, n'est pas moins importante que l'intensité.

Enfin si le ton indo-européen ne s'est pas maintenu dans les dialectes germaniques, du moins sa persistance en germanique commun est attestée par un de ses très rares effets phonétiques : tandis qu'une sifflante ou spirante sourde y devient sonore en règle générale entre deux éléments sonantiques (voyelles proprement dites ou sonantes), la sourde est conservée après le ton, au moins après le ton frappant la syllabe initiale du mot (loi de Verner). De là deux traitements germaniques des anciennes sourdes, par exemple pour i.-e. **k* :

v. h. a. *swehur* « beau-père », en regard de :
skr. *çváçuraḥ,* russe *svëkor* ;
v. h. a. *swigar* « belle-mère », en regard de :
skr. *çvaçrū́ḥ,* russe *svekróv'* ;

pour *t* :

v. angl. *weorþe* « je deviens », *wearþ* « je suis devenu », mais *wurdon* « nous sommes devenus », *worden* « devenu », en regard de :
skr. *vártate* « il se tourne », *vavárta* « je me suis tourné », mais *vavr̥tmá* « nous nous sommes tournés », *vr̥ttáḥ* « tourné » ;

pour *s* :

got. *amsa-* « épaule », cf. skr. *áṃsa-*.
— *mimza-* « viande », cf. — *māṃsá-*

De la comparaison du védique, du grec, des dialectes slaves et baltiques, et du germanique commun il résulte que le ton indo-européen a trois caractéristiques essentielles :

1° Chaque mot possède un seul ton. Si, dans les mots longs, il a existé un ton secondaire, on n'en saurait rien dire : aucun fait sûrement attesté par plusieurs langues n'en indique l'existence.

2° Le ton peut occuper dans le mot une place quelconque : les exemples cités ci-dessus suffisent à illustrer ce principe. La limitation du ton aux dernières syllabes du mot, telle qu'elle apparaît en grec, est une innovation hellénique ; ni le védique, ni le baltique, ni le slave, ni le germanique n'ont rien de pareil : le védique a le participe moyen *bhăramāṇaḥ* « portant » en face de gr. φερόμενος et, au féminin, *bhăramāṇā* en face de gr. φερομένη. Les différences d'intonation du type ἐχυρά : ἐχυρᾶς (v. p. 76) sont mises en évidence par le ton, mais en sont indépendantes ; on sait par le lituanien qu'elles existent là même où le ton ne les fait pas ressortir.

3° Le ton n'a exercé sur les voyelles des anciennes langues indo-européennes, et en particulier sur les voyelles du védique, du grec ancien, du slave commun, du baltique commun, du germanique commun, aucune action comparable à l'action exercée par l'accent sur les voyelles des dialectes néo-latins, celtiques, germaniques, russes, etc. C'est que l'accent de ces dialectes comporte surtout une forte intensité jointe d'ordinaire à un allongement, tandis que le ton indo-européen consistait en une élévation de la voix, sans intensité appréciable et surtout sans aucune prolongation de durée de la voyelle.

Rythme. — Le ton des mots n'a aucune influence sur le rythme de la phrase indo-europénne. Ni en indo-iranien, ni en grec commun, ni en slave commun, ni en baltique commun, ni en germanique, donc dans aucune des langues où l'on en constate la persistance, il ne provoque ces changements du timbre et de la quantité des voyelles qui résultent ordinairement de la présence de l'intensité. Il ne sert jamais de temps fort du vers comme l'accent du français, de l'allemand, du russe, etc. ; il n'en est tenu aucun compte dans la métrique védique ou dans celle du grec ancien. Quant aux multiples actions du ton sur les voyelles qu'on admet souvent, il n'est pas certain que ces actions sup-

posent qu'un élément d'intensité était joint à l'élément de hauteur, et en second lieu, elles font partie de ces phénomènes pré-indo-européens dont l'examen est exclu du présent ouvrage par définition.

En revanche, toute syllabe de l'indo-européen ayant, d'après les principes posés ci-dessus, une quantité brève ou longue fixe (sauf, en une certaine mesure, à la finale), les oppositions quantitatives étaient très sensibles à l'oreille et constantes : c'est donc seulement sur le retour régulier de syllabes brèves et de syllabes longues à des places déterminées, joint à certaines observances relatives à la fin de mot, que repose la métrique du védique et du grec ancien ; en d'autres termes, *le rythme de l'indo-européen était un rythme purement quantitatif, non un rythme d'intensité.*

Le rythme quantitatif est chose souple et délicate. Une longue n'a pas la durée exacte de deux brèves là où l'on a pu mesurer les oppositions. Un *i* ou un *u* durent, par nature, moins qu'un *e* ou un *o* et surtout qu'un *a* ; un *i* ou un *u* longs ne durent donc pas autant qu'un *a* long. Une syllabe longue « par position » pouvait avoir une durée assez différente de celle d'une syllabe longue « par nature », La valeur longue ou brève d'une syllabe dépend du sentiment des sujets parlants ; un *ī* long, même s'il ne dure pas plus qu'un *a* bref, passe pour long, par le fait qu'il s'oppose à un *i* bref. Ce qui importe, ce n'est pas la durée absolue, c'est l'opposition des brèves et des longues, toutes choses étant égales d'ailleurs. En grec, les oppositions sont plus rigides qu'elles ne paraissent l'avoir été en indo-européen ; l'état homérique, quoique déjà très fixé, offre encore une liberté qui n'apparaît plus par la suite.

Il n'y a pas trace que l'intensité ait joué dans la phonétique indo-européenne, telle qu'elle apparaît dans la période ancienne de tous les dialectes sans exception, aucun rôle défini, abstraction faite naturellement des différences de force déterminées par le désir d'insister sur tel ou tel mot, différences accidentelles, propres à une phrase donnée émise à un moment donné, et qui n'ont rien à faire avec le système de la langue, seul en question ici. L'intensité initiale que l'on observe en germanique et en

irlandais (mais non en brittonique) provient d'innovations de ces langues où elle a provoqué une multitude d'altérations de toutes sortes.

Les syllabes du mot indo-européen ne se groupaient donc pas autour d'un sommet d'intensité comme en allemand, en anglais, en russe, ou comme les notes d'un motif musical exécuté sur un piano ; elles variaient de hauteur et de durée, comme les notes d'un motif exécuté sur l'orgue.

Conclusion.

Le système phonétique qui vient d'être décrit a des traits originaux : la richesse de son système d'occlusives prononcées avec fermeté comme en français, le manque de spirantes, la fréquence de *s*, la monotonie d'un vocalisme sans nuances borné en principe aux timbres *e* et *o* et parfois *a*, le jeu complexe de ses sonantes et du *ə*, la variété de structure de ses syllabes à quantité toujours déterminée, la limitation précise des mots les uns par rapport aux autres, le grand rôle des différences de hauteur, le caractère quantitatif du rythme. L'aspect phonétique de l'indo-européen était tout autre que celui de l'un quelconque des représentants actuels de la famille.

CHAPITRE IV

PRINCIPES DE LA MORPHOLOGIE

I. — Analyse du mot.

Pour exprimer ce qu'exprime le français par « le donateur est venu », le grec a ὁ δώτωρ ἦλθε ; pour « les donateurs sont venus », il a οἱ δώτορες ἦλθον ; pour « la maison du donateur », ὁ τοῦ δώτορος οἶκος, et pour « la maison des donateurs », ὁ τῶν δωτόρων οἶκος ; pour « j'ai vu le donateur », τὸν δώτορα εἶδον, et pour « j'ai vu les donateurs », τοὺς δώτορας εἶδον ; pour « je donne au donateur » τῷ δώτορι δίδωμι, et pour « je donne aux donateurs », τοῖς δώτορσι δίδωμι. Dans tous ces cas, le nombre singulier ou pluriel et le rôle dans la phrase du mot « donateur » qui sont exprimés en français (l'orthographe mise à part) par l'article, par la préposition et par la place respective des mots sont indiqués en grec par les formes du nom δώτωρ : le grec représente à cet égard, avec fidélité, l'état indo-européen que le latin représenterait également bien.

Quand on examine ces formes de δώτωρ, on y reconnaît un élément commun δωτορ- ou δωτωρ- et un élément variable : zéro, -α, -ος, -ι ; -ες, -ας, -ων, -σι. L'élément variable, qui sert à marquer le nombre, le rôle dans la phrase (et aussi, pour les noms, le genre masculin-féminin ou neutre ; pour les verbes, la voix, etc.) se retrouve dans un nombre indéfini d'autres noms, ainsi dans θήρ « animal », θῆρ-α, θηρ-ός, θηρ-ί ; θῆρ-ες, θῆρ-ας, θηρ-ῶν, θηρ-σί ; on l'appelle la *désinence* ; la partie du mot qui précède la désinence et à laquelle est attaché le sens se nomme le

thème. Le thème peut être irréductible, comme dans θήρ ; ailleurs, il est analysable, ce qui est le cas de δώτωρ : en effet δω- se retrouve, joint à l'idée de « donner », dans δίδωμι, δώσω, ἔδωκα et dans δῶρον, δώς, δωτίνη, et -τορ- (-τωρ-) dans une série de noms d'agents, comme ἄκτωρ « conducteur » en regard de ἄγω « je conduis », θηράτωρ « chasseur » en regard de θηράω « je chasse », etc. Le thème δώτορ- se compose donc de deux éléments, l'un δω- qui indique l'idée générale de « donner », l'autre -τορ- auquel est due la valeur du mot comme nom d'agent : le premier est la *racine*, l'autre le *suffixe*.

Le mot indo-européen comprend ainsi trois parties : la *racine*, le *suffixe* et la *désinence*, dont chacune a un rôle distinct : la racine indique le sens général du mot, le suffixe en précise la valeur, et la désinence en marque (concurremment avec les alternances vocaliques et la place du ton) le rôle dans la phrase.

De ces trois parties aucune n'existe à l'état isolé, en dehors de l'unité du mot : la désinence -ος de δώτορος n'est pas un petit mot qui s'ajoute au thème δώτορ- et qui en puisse être séparé comme la préposition *de* en français dans : *la maison de ce riche et généreux donateur* ; le thème δώτορ- n'existe pas davantage isolément : au singulier, le nominatif δώτωρ et le vocatif δῶτορ n'ont pas de désinence, il est vrai, mais, ce qui caractérise ces deux cas, c'est précisément l'absence de désinence, par contraste avec les autres cas qui ont telle ou telle désinence : la désinence est zéro ; considérés dans l'ensemble de la flexion, δώτωρ et δῶτορ ne sont pas des thèmes nus, ce sont des formes à désinence zéro. Enfin il n'y a pas de racine nue : il y a seulement des thèmes qui sont caractérisés par l'absence de suffixe, ou autrement dit par le suffixe zéro : tel est le cas de θήρ-. Le nominatif θήρ est une forme à suffixe et à désinence zéro.

De ce que les trois parties du mot indo-européen forment une unité et ne sont pas séparables autrement que par analyse scientifique, il ne résulte pas qu'elles n'aient pas été, dans un passé plus ou moins lointain, trois mots indépendants les uns des autres. La ressemblance de la désinence **-mi* des premières personnes du singulier du type athématique à l'actif, gr. εἰμι, skr.

asmi, v. sl. *jesmĭ* « je suis », avec le pronom personnel de première personne du singulier gr. με, skr. *mām*, v. sl. *mę* « moi » (à l'accusatif) a suggéré l'idée que la désinence **-mi* serait un ancien pronom. Mais comme cette désinence est à peu près la seule dont la ressemblance avec un pronom soit frappante, la coïncidence peut être fortuite. Et puisque, en tout cas, l'hypothèse échappe à la vérification, elle est négligeable. — On peut imaginer aussi que tel élément morphologique a été détaché d'un type de radicaux dont il faisait originairement partie intégrante, par exemple que le *-*ē*- de thèmes d'aoristes passifs grecs comme στραφῆναι en regard de στρέφω ou d'infinitifs latins comme *manēre* en regard de gr. μένω (μεμένηκα) aurait été emprunté à une série de mots où il aurait appartenu à la racine ; mais cette hypothèse, plausible en elle-même, n'est pas davantage susceptible de vérification et sera par suite également négligée ici.

Toutefois, si l'on ignore la façon dont s'est constituée l'unité du mot indo-européen, l'analyse en racine, suffixe et désinence n'est pas pour cela un procédé arbitraire dont on ne se servirait qu'afin d'éclaircir et de faciliter l'étude. Elle n'enseigne rien sur les origines et sur le développement de la flexion indo-européenne, mais elle est le seul moyen à l'aide duquel on puisse l'exposer. Qu'on examine fr. *aimer, j'aime, nous aimons, vous aimez, j'aimais,* etc., et *rouler, je roule, nous roulons, vous roulez, je roulais,* etc. : il n'y a pas en français de radical isolé *aim-* ou *roul-*, ni de désinence isolée *-er, -e, -ons, -ez, -ais,* etc. ; mais les éléments *aim-, roul-* d'une part, *-er, -e,* etc., de l'autre, sont ceux qui sont *substitués* les uns aux autres suivant le sens à exprimer, *aim-* étant associé à l'idée d' « aimer », *-ons* à l'idée de « moi et d'autres », etc., ainsi *aim-, roul-,* etc. d'une part, *-onz, ez,* etc. de l'autre sont *réels* en tant qu'éléments de substitution. De même, la racine, le suffixe et la désinence de l'indo-européen, dont le rôle est d'ailleurs différent de celui des radicaux et des terminaisons du français, n'ont pas à être envisagés autrement que comme des éléments de *substitution* : par exemple -ς et -τε se substituent l'un à l'autre dans gr. ἔφερε-ς et ἐφέρε-τε suivant qu'on veut dire « tu portais » ou « vous portiez » ; mais, ainsi

conçus, ils sont des réalités. Il appartient aux psychologues de déterminer comment s'opèrent les substitutions dans l'esprit des sujets parlants ; la tâche du grammairien est de reconnaître ces éléments, de les classer et d'en suivre les transformations. Le linguiste a affaire à la langue d'une manière objective, sans avoir pour cela le droit d'oublier jamais que les éléments de substitution qu'il isole représentent des procès psychiques complexes.

Ainsi les éléments morphologiques en lesquels on analyse le mot indo-européen ne sont pas des abstractions des grammairiens : ce sont les symboles au moyen desquels s'expriment les systèmes d'associations communs aux divers membres d'une même communauté linguistique. Un paradigme est la traduction grammaticale d'un ensemble de faits psychiques qui se retrouvent sensiblement identiques dans un groupe d'hommes.

Sans doute la *racine* n'est pas une simple abstraction. La plupart des racines avaient des formes nominales et verbales à suffixe zéro, qui tendent à s'éliminer au cours du développement des divers dialectes, mais qui étaient un élément essentiel de l'indo-européen commun ; la racine était donc par elle-même un thème utilisable, c'est-à-dire une réalité concrète. Tel est le cas de **ed-* dans skr. *ád-mi* « je mange » ou de **wek*^{w}- dans lat. *uōx*.

Néanmoins la *racine* sera entendue ici comme un élément corrélatif du suffixe et de la désinence, et non comme un élément « primitif » dont les mots seraient dérivés par composition et par dérivation : une manière historique d'envisager la racine n'aurait aucun sens, puisque de la préhistoire de l'indo-européen on ignore tout. Ainsi un mot *appartient* à une racine, c'est-à-dire qu'il fait partie d'un ensemble de mots ayant en commun un groupe de phonèmes auquel est associé un certain sens général, mais il n'est pas *tiré,* il ne *sort* pas d'une racine.

Tous les mots n'appartiennent pas à des racines ; beaucoup de thèmes nominaux ne comportent pas l'analyse en racine et suffixe, même dans les cas où l'élément final a la forme d'un suffixe connu : ainsi, bien que le mot skr. *ánaḥ* « voiture de charge », lat. *onus* ait la forme d'un thème en **-es-,* c'est-à-dire d'un type nominal assez fréquent en indo-européen, on n'y discerne aucune

racine connue. Il arrive souvent qu'un nom soit isolé et ne se laisse rapprocher d'aucun autre thème nominal ou verbal.

Le thème — analysable ou non en racine et suffixe — et la désinence sont les éléments essentiels de la morphologie indo-européenne. La comparaison des formes françaises *aimons, roulons,* etc., indiquée ci-dessus, donne une première idée générale de leur nature, mais n'en fait pas même soupçonner l'importance non plus qu'elle n'indique le caractère propre de leur emploi. En français, en effet, ce sont des pronoms non autonomes, mais encore séparables, qui indiquent les personnes et les nombres ; d'une manière générale, chaque mot français est entouré de petits mots, plus ou moins indépendants et toujours séparables, qui expriment la plupart des rapports grammaticaux. Au contraire l'indo-européen marque tous ces rapports dans le mot lui-même à l'aide de ces éléments et de certains autres procédés ; la valeur du mot indo-européen est donc complexe. Soit par exemple hom. δέξατο « il a reçu », la racine δεχ- y exprime l'idée de « recevoir », — le suffixe -σα-, la notion de l'aoriste, — la désinence -το, le fait qu'il s'agit d'une troisième personne, d'un singulier, d'un moyen, d'un passé, etc. ; l'absence de suffixe après -σα- montre qu'on n'est pas en présence d'un subjonctif ou d'un optatif, mais d'un indicatif : δέξατο indique à lui seul tout cela, et le grec représente exactement ici l'état indo-européen.

En somme, le *thème* est le mot en tant qu'il désigne une notion ; le rôle du mot dans la phrase, en même temps que certaines catégories de nombre, de genre, de temps, etc. sont indiquées par les désinences et par des variations du vocalisme du thème et de la place du ton. On n'est donc pas surpris de constater que le thème peut servir de mot dans la phrase sans être pourvu d'une désinence : parmi les noms, le vocatif singulier, toujours, et le nominatif (cas sujet), dans une large partie des cas, et, parmi les verbes, l'impératif singulier (c'est-à-dire la forme du commandement, la principale des formes verbales) sont constitués par le thème seul. Au premier terme des composés, le thème nu figure et joue à lui seul le rôle du mot (v. chap. VI). Certains noms sont dénués de flexion jusqu'à l'époque historique : les noms de nombre de « cinq » à

« dix », les pronoms personnels. Tout isolés qu'ils soient dans une langue dont la structure est dominée par la flexion, ces faits suffisent à montrer que le thème représente la forme pré-indo-européenne du mot lui-même.

En indo-européen, beaucoup de thèmes se composaient de la racine seule ; on entrevoit donc un état ancien où chaque racine pouvait servir de thème, sans être pourvue d'un suffixe. Il résulte de là que chaque racine a été un mot, de valeur à la fois nominale et verbale, à peu près comme *love* en anglais.

Ces observations permettent de deviner, derrière le type flexionnel indo-européen, si singulier, un état antérieur, de type plus banal, où les mots étaient invariables ou peu variables. On comprend ainsi pourquoi il est malaisé de trouver entre l'indo-européen et d'autres groupes linguistiques des concordances morphologiques, pourquoi, par suite, aucune démonstration rigoureuse d'une parenté de l'indo-européen avec un autre groupe n'a pu être donnée jusqu'à présent.

L'ordre des trois éléments : racine, suffixe, désinence est fixe : la racine est au commencement du mot, la désinence à la fin, et le ou les suffixes dans la partie médiane.

L'indo-européen n'a pas de préfixes : le seul qu'on pourrait alléguer est l'augment : skr. *á-bharat,* « il portait », gr. ἔ-φερε, arm. *e-ber* « il a porté » ; mais l'augment ne faisait pas partie intégrante de la forme verbale, on le verra (p. 205). A cet égard, l'indo-européen se distingue profondément d'autres langues à flexion riche, comme le sémitique et le géorgien, qui font grand usage de la préfixation.

Quant à l'infixation, on la rencontre dans un seul type, celui des verbes à nasale : la racine **leik*^{w}*-, *lik*^{w}- « laisser, être laissé », par exemple, a un thème de présent **li-ne-k*^{w}*-, *li-n-k*^{w}*-,* attesté par skr. *riṇákti* « il laisse », *riñcanti* « ils laissent », lat. *linquō,* v. pruss. *(po-)līnka* « il reste ».

Le mot indo-européen est donc délimité au point de vue morphologique par sa racine d'une part, par sa désinence de l'autre.

Abstraction faite des composés, un mot ne comprend qu'une

racine et qu'une désinence ; si une forme russe telle que *poidëmte* « allons toi et moi », d'ailleurs exceptionnelle en russe même, semble comprendre pour le sujet parlant deux désinences : *-m-* de première personne et *-te* de seconde, c'est une innovation d'un caractère étrange et imprévu.

Mais un même mot peut avoir un nombre indéfini de suffixes. Des thèmes **swep-no-, *swop-no-, *sup-no-*, attestés par skr. *svápnaḥ* « sommeil », lat. *somnus*, gr. ὕπνος, v. sl. *sŭnŭ*, sont tirés, avec un suffixe secondaire **-iyo-*, d'autres thèmes attestés par skr. *svápn(i)yam* « rêve », lat. *somnium*, gr. (ἐν-)ύπνιον, v. sl. *sŭnĭje* (le type indo-européen était sans doute **swóp-no-* [et **swep-no-* ?] : **súp-n-iyo-*, v. ci-dessous, p. 238). A la racine i.-e. **tewə-* « être fort » appartient skr. *távi-ṣ-ī* « force », avec deux suffixes, d'où, avec un troisième, *távi-ṣ-ī-vān* « pourvu de force », et, avec un quatrième, *távi-ṣ-ī-vat-tara-ḥ* « plus pourvu de force » ; de même en grec χάρ-ι-ς « grâce », χαρί-Ϝεντ- « pourvu de grâce », avec deux suffixes, d'où, avec un troisième, χαρι-Ϝέσ-τερο-ς « plus pourvu de grâce ». Chaque suffixe s'ajoute au thème, comme un premier suffixe à la racine ou comme une désinence au thème.

Outre l'addition des éléments morphologiques, l'indo-européen disposait de deux caractéristiques grammaticales : la *place du ton* et les *alternances vocaliques*.

N'étant limitée par aucune règle phonétique, la place du ton variait suivant les mots et les formes grammaticales et par suite constituait un moyen de caractériser chaque mot et chaque forme. Tout d'abord le ton peut manquer : beaucoup de mots sont caractérisés par le ton zéro, par l'atonie : ainsi des particules comme skr. *ca* « et », gr. τε, lat. *que*, ou, dans certains cas, des verbes, comme skr. *asti*, gr. ἐστι, etc. Le vers suivant du Ṛgveda (V, 57, 7), qui comprend onze syllabes réparties entre quatre mots, n'a qu'un seul ton :

práçastiṃ naḥ kṛṇuta rudriyāsaḥ

« faites pour nous célébrité, ô Rudriyas ». Ailleurs, la place du

ton varie suivant le sens, ainsi dans gr. τόμος « la coupe » opposé à τομός « coupant » (cf. p. 110), ou suivant la forme grammaticale, ainsi dans le nominatif pluriel gr. πόδες « pieds », skr. *pā́daḥ*, opposé au génitif singulier gr. ποδός, skr. *padáḥ* « du pied », dans russe *ljúdi* « les gens » (nominatif), opposé au génitif *ljudéj* « des gens ». Un mot indo-européen n'est donc défini que lorsqu'on connaît la place occupée par le ton dans chacune des formes de sa flexion.

Les alternances appellent une discussion spéciale.

II. — Alternances.

A. Alternances vocaliques — Les alternances vocaliques sont les seules qu'emploie normalement la morphologie indo-européenne.

C'est par les langues sémitiques qu'on voit le mieux quel rôle peuvent jouer dans une grammaire ces sortes d'alternances. Une racine arabe n'est caractérisée que par ses consonnes ; quant aux voyelles, chaque consonne de chaque racine peut être suivie de *ă, ā, ĭ, ī, ŭ, ū* ou zéro, soit en tout sept formes, et chacune de ces sept formes sert à caractériser la fonction grammaticale. Soit la racine arabe *q t l* « tuer », son parfait actif est *qatala,* son imparfait actif *ya-qtulu,* son parfait passif *qutila,* son imparfait passif *yu-qtalu,* son parfait actif de troisième espèce *qātala,* l'imparfait correspondant *yu-qātilu,* le parfait passif *qūtila*, l'imparfait *yu-qātalu,* l'infinitif du premier type *qatlun,* le participe *qātilun,* etc. Dans les noms, au singulier, le nominatif est caractérisé par *-un,* l'accusatif par *-an,* le génitif par *-in* et, au pluriel, le nominatif par *-ūna,* l'accusatif-génitif par *-īna*. Les voyelles ne servent qu'à la formation des mots et à la flexion, et la signification de la racine est attachée seulement aux consonnes.

L'indo-européen emploie ses voyelles de la même manière. Ce ne sont jamais les voyelles qui caractérisent une racine ou un suffixe, ce sont seulement les consonnes et les sonantes ; et c'est uniquement le type de formation qui est indiqué par le vocalisme.

Par exemple, le vocalisme *e* de la racine indique le présent dans gr. πέτομαι « je vole », le vocalisme zéro l'aoriste dans ἐ-πτόμην, et le vocalisme *o* l'itératif dans ποτάομαι ; le vocalisme *ē* de l'élément prédésinentiel sert à caractériser le nominatif singulier dans πατήρ, le vocalisme *ĕ* le nominatif pluriel dans πατέρες, le vocalisme zéro le génitif pluriel dans πατρῶν ; etc.

Les phonèmes qui constituent la partie fixe et significative des éléments morphologiques sont les consonnes, les sonantes et le phonème *ə ; les phonèmes vocaliques employés dans les alternances (avec valeur purement grammaticale) sont **e* et **o* et, formant des séries spéciales, les voyelles longues **ā*, **ē*, **ō* (alternant avec *ə). La voyelle **a* ne figure pas dans les alternances qu'emploie la morphologie.

Le type normal des alternances se résume dans la formule suivante :

Tout élément morphologique comprend une voyelle qui apparaît sous l'une des formes :

e (ou *ē*) *o* (ou *ō*) zéro

Les degrés *ē* et *ō* étant bornés à quelques cas (presque tous dans la fin du mot), la formule essentielle est :

e *o* zéro.

par exemple en grec :

hom. πέλ-ομαι	πόλ-ος	ἐ-πλ-όμην
ἔχ-ω (de *ἕχ-ω i.-e. **seg₁h*-)	ὄχ-ος « celui qui tient »	ἔ-σχ-ον

On nommera ici les éléments morphologiques d'après leur degré *e*.

La voyelle réduite *ᵒ (définie ci-dessus, p. 74) n'est qu'un des aspects du degré zéro, ainsi dans lat. *patēre*, gr. πίτνημι, en face de gr. πετάννῦμι.

La présence de sonantes complique l'aspect des alternances vocaliques, sans les changer au fond. Dans le cas des diphtongues, les alternances ont l'aspect suivant (en représentant la sonante du degré zéro par sa forme vocalique) :

ei	*oi*	*i*
eu	*ou*	*u*
er	*or*	*r̥*
el	*ol*	*l̥*
en	*on*	*n̥*
em	*om*	*m̥*

Exemples :

gr.	πείθ-ομαι « je crois »	πέ-ποιθ-α	ἐπέ-πιθ-μεν
lat.	*fīd-ō* « j'ai confiance »	*foed-us*	*fid-ēs*
got.	*kius-an* « éprouver »	*kaus*	*kus-um*
gr.	δέρκ-ομαι « je vois »	δέ-δορκ-α	ἔ-δρακ-ον
lit.	*telp-ù* « j'ai de la place pour »	*talp-à*	*til̃p-ti*
gr.	πένθ-ος « douleur »	πέ-πονθ-α	ἔ-παθ-ον
lit.	*kemš-ù* « je bourre »	*kamš-aũ*	*kim̃š-ti*

ou, en utilisant des rapprochements entre plusieurs langues :

lit *ẽrž-ilas* « étalon »	gr. ὄρχ-ις « testicule » arm. *(mi)orj-i* « (μόν)ορχις »	zd *ərəz-i-* « testicule »

Dans le cas de sonante consonne plus voyelle, on a :

we	*wo*	*u*
re	*ro*	*r̥*

etc., par exemple :

v. isl. *suefn* « sommeil » arm. *khun* (de **swopnos*) gr. ὕπ-νος

lat. *precēs* « prière »	*procus* « prétendant »	*poscō* (de **porcscō*)
v. isl. *fregna* « demander »	v. sl. *prositi* « demander »	skr. *pr̥ccháti* « il demande »

Quand l'élément morphologique se termine par la sonante, celle-ci est sujette à apparaître sous ses diverses formes :

gr. χέ(Ϝ)-ω χεῦ-μα	χο(Ϝ)-ά	κέ-χυ-ται skr. *iu-hv-e* « il a été sacrifié »

ou :

gr. τέν-ων « tendon » (avec *n* consonne)	τόν-ος	τα-τός
skr. *tán-tram* « fil » (avec *n* second élément de diphtongue)	*ta-tán-tha* « tu as tendu »	*ta-tn-e* « il a été tendu » gr. ταν-αός « mince ».

La différence entre **s°m-,* qu'on trouve dans gr. ἅμα, **sm-,* qu'on trouve dans gr. μία ou dans le composé μ-ῶνυξ, et **sm̥-,* qu'on trouve dans gr. ἅ-παξ, ἁ-πλόος, n'est pas une différence de degré vocalique ; il n'y a ici que trois formes phonétiques du degré zéro. Si le sanskrit a *ju-hv-e* « il a été sacrifié », mais *çu-çruv-e* « il a été entendu », c'est que la différence de structure de l'initiale de la racine provoquait des conditions phonétiques différentes dans les deux cas.

*Un même élément morphologique ne peut pas renfermer après l'*e *deux sonantes consécutives* ; il n'y a donc pas de racine indo-européenne de la forme **teul-* ou **teirp-,* etc., mais

**tleu-* **tlou-* **tlu-*

est possible. Dans **tlu-,* les deux sonantes sont en contact, accidentellement, parce que le vocalisme est au degré zéro. Il n'existe pas de racine **dheurgh-,* mais il y a une racine **dhreugh-* :

v. sax. *-driogan* « tromper »		v. isl. *draugr* « fantôme » skr. *dróghaḥ* « offense »
	v. sax. *drugun* « ils ont trompé » skr. *drúhyati* « il nuit ».	

Si donc on rencontre v. lat. *(com-)moinis* (lat. *commūnis*), got.

(ga-)maiṇs « commun », lit. *maĩnas* « échange », v. sl. *měna* « changement, contrat », on peut affirmer a priori que la racine est ici **moi-*, non **moin-*, et qu'il y a un suffixe commençant par *n* : et en effet skr. *máye* « j'échange » lette *mĩju* indiquent une racine **mei-*.

Les degrés longs *ē* et *ō*, sans être fréquents (sauf à la fin de mot) dans les racines où ils alternent avec *ĕ* et *ŏ* et zéro, se rencontrent ; ainsi :

	**sed-*		**sēd-*
gr.	ἕδ-ος « siège »	lit.	*sė́d-mi* « je suis assis »
got.	*sita* « je suis assis »	got.	*set-un* « ils se sont assis »
	**sod-*		**sōd-*
got.	*sat* « il s'est assis »	v. sl.	*saditi* « planter »

En tenant compte de tous les degrés et des diverses formes des sonantes, on peut donc trouver pour un même élément morphologique les aspects suivants :

De la racine **$k_1$leu-* « entendre » :

e : **$k_1$leu-* : got. *hliuma* « ouïe », zd *sraoman-* « ouïe ».
**$k_1$lew-* : gr. κλέ(Ϝ)ος, skr. *çrávaḥ* « gloire ».
ē : **k_1lēu-* : skr. *(á)çrauṣīt* « il a entendu ».
**k_1lēw-* : sans exemple sûr dans cette racine.
o : **$k_1$lou-* : skr. *çuçrotha* « tu as entendu ».
**$k_1$low-* : skr. *çrávaḥ* « résonnant, ouïe ».
ō : **k_1lōu-* : sans exemple sûr dans cette racine.
**k_1lōw-* : v. sl. *slava* « gloire », lit. *šlovė̃* (même sens).
zéro : **$k_1$lu-* : skr. *çrutáḥ* « entendu », gr. κλυτός, lat. *-clitus*.
**$k_1$luw* : skr. *çuçruve* « j'ai été entendu ».

De **sem-* « un, même » :

e : **sem-* (**em* diphtongue) : gr. ἕνς (εἷς), ἕν, got. *simle* « autrefois ».

**sem-* (*m* consonne) : lat. *semel* (?)

o : **som-* (**om* diphtongue) : v. sl. *sǫ-(sědŭ)* « voisin », skr. *saṃ-(sád-)* « assemblée ».

**som-* (*m* consonne) : gr. ὁμός, got. *sama* « même », irl. *som* « lui-même », arm. *omn* « quelqu'un », skr. *samáḥ* « même ».

ō : **sōm-* : v. sl. *samŭ* « même », zd *hāma-* « même ».

zéro : **sm-* : gr. μία, arm. *mi* « un ».

**sm̥-* : gr. ἅ-(παξ), skr. *sa-(kṛ́t)* « une fois ».

**s°m-* : gr. ἅμα et -αμο- (οὐδ-αμο- » pas un »), got. *sums* « un (indéfini), quelqu'un » ; v. irl. *samail* « ressemblance » (et sans doute lat. *similis*), arm. *ham-*.

De **-ter-* des noms de parenté :

e : **-ter-* (*er* diphtongue) : gr. πάτερ, skr. *pítar* (vocatif).

**-ter-* (*r* consonne) : gr. πατέρες, skr. *pitáraḥ* « pères » (nominatif plur.).

ē : **-tēr-* (*ēr* diphtongue) : gr. πατήρ.

o : **-tor-* (*or* diphtongue) : gr. ἀπάτορ.

**-tor-* (*r* consonne) : gr. ἀπάτορες, skr. (*tvát-*)*pitāraḥ* « qui t'ont pour père » (l'*ā* sanskrit atteste indirectement un ancien timbre *o*).

ō : *-tōr-* (*ōr* diphtongue) : gr. ἀπάτωρ.

zéro : **-tr̥-* : gr. πατράσι, skr. *pitṛ́ṣu* (locatif pluriel).

**-tr-* : gr. πατρῶν (gén. plur.), skr. *pitré* (dat. sing.).

La formule générale :

ĕ(*ē*) *ŏ*(*ō*) zéro

ne suffit pas à rendre compte de tous les types d'alternances indo-européens. Soit en effet l'opposition de skr. :

bí-bhar-mi « je porte » *bhr̥-táḥ* « porté »,

on n'en saurait séparer les oppositions parallèles de skr. :

dá-dhā-mi (cf. gr. τί-θη-μι) « je pose », (*d*)*hi-táḥ* (cf. gr. θε-τός) « posé » ;

dor. ἵ-στᾱ-μι « je me tiens », skr. *sthi-táḥ* « se tenant » (cf. gr. στα-τός) ;

dá-dā-mi (cf. gr. δί-δω-μι) « je donne », *dí-tiḥ* (cf. gr. δόσις « action de donner ».

A l'*i* du sanskrit le latin répond par *ă* dans *făc-t-us, stă-tiō, dă-tus*. Soit encore l'opposition de gr. :

φέρ-μα φορ-μός

on n'en saurait séparer gr. :

(ἀνά)θη-μα θω-μός

Donc à côté du type général d'alternances vocaliques :

I. *e*(*ē*) *o*(*ō*) zéro

il y a trois autres types :

II.	*ē*	*ō*	*ə*
III.	*ō*	»	*ə*
IV.	*ā*	»	*ə*

ou, du moins, deux si l'on admet que, dans le type III, le type *ē* manque par hasard, comme il est probable.

On peut illustrer ces types par des exemples tels que les suivants :

II.	gr.	ῥῆγμα	ῥωχμός	ῥαγῆναι
		ἵ-η-μι	(ἀφ-)έ-ω-κα	ἑ-τός
	lat.	*sē-men*	got. *ṡai-so* « il a semé »	lat. *să-tus*
III.	lat.		*dō-num*	*dă-tus*
IV.	dor.	φᾱ-μι		φα-μες

Le fait d'appartenir au type général d'alternances, *ĕ̄, ŏ̄,* zéro, ou à l'un des types à voyelle longue essentielle (avec degré *ə*) : *ē, ō, ə* ; *ā, ə* ; *ō, ə*, caractérise le sens d'un élément morphologique au même titre que le fait d'avoir telle ou telle consonne ou sonante ; une racine **wrēg-* **wrəg-* (telle que celle du gr. ῥήγνυμι) est différente d'une racine **wreg-*, **wr̥g-* ; c'est seulement à l'intérieur de chacun des quatre types que l'alternance a une valeur grammaticale.

Quand une sonante précède la voyelle longue, le *ə* du degré zéro se combine en principe avec elle de la manière indiquée p. 92 et suiv. : ainsi le degré zéro du suffixe de l'optatif skr. *-yā-*,

gr. -ιη-, lat. *-iē-* est skr. *-ī-*, lat. *-ī-*, v. sl. *-i-*, etc. ; et l'on s'explique de même l'alternance de :

véd.	*drāgh-mā́* « longueur »		*dīrgh-áḥ* « long »
zd	*drāj-ō*		*darəγ-ō*
		v. sl.	*dlĭg-ŭ* (serbe *dŭg*)

D'une racine **wrēg-* la forme gr. (ϝ)ραγῆναι ne serait donc pas phonétique.

Devant voyelle, **ə* tombe suivant la règle générale ; de là la 3e pers. plur. skr. *dá-d-ati* « ils donnent », v. sl. *da-d-ętŭ* « ils donneront », et, sans doute par analogie de cette forme, skr. *da-d-máḥ* « nous donnons », en regard de gr. δί-δο-μεν (att. δι-δό-ᾱσι est analogique).

L'alternance :

ē *ō* *ə*

où les longues **ē* et **ō* ont une autre signification que dans le type *ĕ(ē)*, *ŏ(ō)*, zéro, est parallèle à l'alternance :

ei *oi* *i*

par exemple ; et alors qu'il n'existe aucune racine de la forme **tĕ̄-, tŏ̄-, t-* ; **sĕ̄-, sŏ̄-, s-* ; etc., une série de racines se terminent par *ē* ou par *ō* seulement ou par *ā* seulement, ainsi gr. θη-(θω), ἡ-(ὡ-), — δω-, — φᾱ-, στᾱ-, etc.

Une notable partie des racines indo-européennes comprend un élément de plus : la consonne ou la sonante qui termine la racine est suivie d'une longue **ā*, **ē* ou **ō*, alternant avec **ə* ; alors, en vertu d'une règle générale d'après laquelle un même élément morphologique ne renferme pas deux *e/o* simultanément, si la première partie est au degré *e* ou *o*, la seconde partie est au degré zéro, c'est-à-dire a ici la forme **ə* (qui tombe devant voyelle), et, si la seconde partie est au degré *e* (ou *o*) c'est-à-dire si elle a ici la forme **ē*, **ō* ou **ā*, la première est au degré zéro. Les racines de cette forme sont dites *dissyllabiques* parce qu'elles comportent deux éléments alternants ; mais la plupart de leurs formes sont en fait monosyllabiques. Une racine dont les consonnes

sont *p* et *t* et qui admet une voyelle de seconde syllabe **ē*, alternant avec **ō* et **ə*, peut se présenter sous les aspects suivants :

DEVANT CONSONNE	DEVANT VOYELLE
pĕtə-* (pētə-* [?])	**pĕt-* (**pēt-*)
pŏtə-* (pōtə-* [?])	**pŏt-* (**pōt-*)
**ptē-*	
**ptō-*	
**ptə-*	**pt-*
**p°tə-*	**p°t-*

Cette racine est en effet attestée au sens de « tomber ».

e/zéro : **petə-* : *πετε-ομαι, d'où πεσέομαι, πεσοῦμαι « je tomberai ».

**pet-* : lat. *petō*.

zéro/*ē* : **ptē-* dans hom. πε-πτη-ώς.

zéro/*ō* : **ptō-* : gr. πέ-πτω-κα, πτῶ-σις.

zéro/zéro : **p°tə-* : sans doute dans skr. *pati-táḥ* « tombé », si i.-e *° est bien représenté en sanskrit par *a* (cf. gr. πίτνω).

**pt-* : gr. πί-πτ-ω « je tombe ».

La nasale infixée du type verbal skr. *riṇákti* « il laisse », lat. *linquō* est intercalée immédiatement avant la voyelle finale de la racine, d'où un thème gr. πιτνᾱ- (de **p°tnā-*), indirectement représenté par le verbe en -ω πίτνω « je tombe ».

En grec, il y a une racine voisine à *-ā-* final, celle de πέταμαι « je vole », dor. ἔ-πτᾱ-ν, ἐ-πτά-μην ; mais, hors du grec, il n'y a que des formes monosyllabiques, skr. **pat-*, ainsi *pát-ati* « il vole », comme gr. πέτ-ομαι, ἐ-πτ-όμην.

La longue finale n'est par hasard pas attestée dans la racine :

e/zéro : **plethə-* : skr. *prathi-mán-* « largeur ».

**pleth-* : skr. *práth-aḥ* « largeur », zd *fraθ-ō*.

o/zéro : **plothə-* : v. sl. *ploskŭ* (de **plothəskos*) « large, plat ».

**ploth-* : lit. *plat-ùs* « large ».

zéro/zéro : **pl̥thə-* : *pr̥thi-vī́* « terre » (litt. « la large »), gr. Πλαταιαί (de *πλατϜyαι), celto-lat. *Litavia,* gall. *Llydaw* « Armorique », v. gall. *lita-n* « large ».

*$p\underset{\circ}{l}th$- : skr. *pṛth-úḥ* « large » et gr. πλατύς.
*$pl^{\circ}th\partial$- : arm. *layn* « large », lit. *splìs-ti* « s'étendre ».

Les racines dissyllabiques les plus nombreuses sont celles qui ont une sonante avant leur longue finale ; elles présentent un aspect complexe par suite des formes diverses que prend la sonante et des combinaisons où elle entre avec *ə. Quelques exemples feront apparaître cette variété :

Racine *pelə-, *plē- « emplir, être plein » :
e/zéro : *pelə- : skr. *párī-man-* « abondance » (avec *ī* au lieu de *i*, cf. p. 95).
*pel- : got. *fil-u* « beaucoup », v. irl. *il*.
o/zéro : *pol- : gr. πολ-ύς, v. angl. *feal-a*.
zéro/*ē* : *plē- : hom. ἔ-πλητο, skr. *á-prā-t* « il a empli », lat. *plēnus*, arm. *li* « plein ».
zéro/*ō* : *plō- : véd. *pa-prā* « il a empli ».
zéro/zéro : *$p\underset{\circ}{\bar{l}}$- : skr. *pūr-ṇáḥ* « plein », v. sl. *plŭ-nŭ* (serbe *pŭ-n*), lit. *pil-nas*, v. irl. *lā-n*, got. *ful-ls* (de *ful-naz*).
*$p\underset{\circ}{l}$- : skr. *pí-pr-ati* « ils emplissent » (d'où *pi-par-ti* « il emplit », par analogie des racines monosyllabiques).
*$p^{\circ}l$- : skr. *pur-úḥ* « abondant ».
*$p\underset{\circ}{l}$- : dans le verbe à nasale infixée skr. *pṛṇā́ti* « il emplit », la sonante a la forme brève puisqu'elle est séparée de *ə par la nasale. La racine ne perd d'ailleurs son *ə* qu'en apparence ; car *ə* est compris dans la voyelle longue qui suit l'infixe nasal, et de même dans les autres cas analogues cités plus bas.

Racine *$g_1en\partial$-, *$g_1n\bar{e}$- « engendrer, naître » :
e/zéro : *$g_1en\partial$- : skr. *jani-tā́*, gr. γενέ-τωρ, γενε-τήρ, lat. *genitor*.
*g_1en- : gr. γέν-ος, lat. *gen-us*, arm. *cin* « naissance », skr. *ján-aḥ* « race » (gén. *jánasaḥ*).
o/zéro : *g_1on- : gr. γέ-γον-α (plur. γέ-γα-μεν, d'après le type μέμονα, μέμαμεν), skr. *jajána* « j'ai enfanté » ; γόν-ος, skr *jánaḥ* « race » (gén. *jánasya*).

zéro/*ē* : *$^*g_1n\bar{e}$- : gr. γνή-σιος, et peut-être skr. *jñā-tiḥ* « parent ».

zéro/*ō* : *$^*g_1n\bar{o}$* : gr. γνω-τός, « frère », lette *zno-ts* « gendre », got. *kno-þs* « race ».

zéro/zéro : *$^*g_1\bar{\d{n}}$-* : skr. *jā-táḥ* « né », zd *zā-tō,* lat. *(g)nā-tus,* et sans doute got. *kunds.*

$^*g_1n$- : gr. γί-γν-ομαι, lat. *gi-gn-ō,* skr. *j-ajñ-é* « je suis né ».

$^*g_1{}^on$- : got. *sama-kuns* (de **kunaz*) « ὁμό-γνιος ».

La racine *$^*g_1en\partial$-, $^*g_1n\bar{e}$-* « connaître » ne se distingue de la précédente que par le sens ; mais les formes verbales sont en grande partie empruntées au type *$^*g_1n\bar{o}$-* et ne se confondent pas avec les précédentes ; les formes homonymes ont été évitées dans chaque langue :

e/zéro : *$^*g_1en\partial$-* : lit. *žén-klas* « signe ».

o/zéro : *$^*g_1on\partial$-* : got. *kan-n* « il sait ».

ō : gr. γέγωνα « je fais connaître », v. h. a. *kuoni* « brave », v. isl. *kœnn* « habile ».

zéro/*ē* : *$^*g_1n\bar{e}$* : v. h. a. *knā-an* : « connaître » (v. h. a. *ā* représente germ. **ē*) ; sans doute skr. *jñā́-tum* « connaître ».

zéro/*ō* : *$^*g_1n\bar{o}$-* : gr. ἔγνων, γι-γνώ-σκω, lat. *(g)nō-scō,* v. sl. *zna-ti* « connaître » ; v. perse *xšnā-sātiy* « qu'il reconnaisse ».

zéro/zéro : *$^*g\bar{\d{n}}$-* : lat. *(g)nā-rus,* et sans doute lit. *(pa)žìn-tas* « connu », got. *kun-þs.*

$^*g_1{}^on$- : lit. *žin-óti* « connaître », arm. *can-awth* « connu ».

Racine *$^*g^wer\partial$-($^*g^wr\bar{o}$-?)* « avaler, engloutir » :

e/zéro : *$^*g^wer\partial$-* : arcadien ζερε-θρον (de *δερε-θρον) « gouffre », lit. *gér-ti* « boire ».

e/zéro : *$^*g^wer$-* : arm. *ker,* gén. *ker-oy* « nourriture ».

ē/zéro : *$^*g^w\bar{e}r$-* : lit. *gér-ė* « il a bu ».

o/zéro : *$^*g^wor$-* : gr. βορ-ός, « gourmand », skr. *gar-áḥ* « boisson », lat. *uor-āre, (carni-)uorus.*

zéro/zéro : *$^*g^w\bar{\d{r}}$-* : skr. *gīr-ṇáḥ* « avalé », lit. *gìr-tas* « ivre » (le βρω- de gr. ἔβρων représente *$g^wr\bar{o}$-*).

$^*g^{wo}r\partial$- : gr. βάρα-θρον.

$^*g^{wo}r$- : skr. *gir-áti* « il avale », v. sl. *žir-etŭ* « il avale ».

$^*g^w\d{r}$- : skr. *gṛṇā́ti* « il avale » (verbe à infixe nasal).

Racine **terə-, *trē-* « frotter, user en frottant » :
e/zéro : **terə-* : gr. τέρε-τρον, lat. *tere-bra.*
**ter-* : lat. *ter-ō.*
o/zéro : **torə-* : gr. τόρ-μος « trou », v. isl. *þar-mr,* v. h. a. *darm* « intestin ».
**tor-* : gr. τορ-ός « perçant ».
zéro/*ē* : **trē-* : gr. τρη-τός, v. h. a. *drā-jan* « tornare ».
zéro/*ō* : **trō-* : gr. τι-τρώ-σκω.
zéro/zéro : **tṝ-* : gr. τρᾱ-νής « perçant », v. sl. *trŭti* (serbe *tȑti*) « frotter ».
**t°rə-* : v. irl. *tara-thar* « tarière ».
**t°r-* : v. sl. *tĭr-ǫ* « je frotte ».
**tr-* : gr. τρ-ίβω, lat. *tr-ītus.*

Racine **pewə-* « purifier » :
e/zéro : **pewə-* : skr. *paví-tram* « ce qui sert à purifier ».
**pew-* : skr. *páv-ate* « il purifie ».
ē/zéro : **pēw-* : skr. *á-pāv-iṣuḥ* « ils ont purifié ».
o/zéro : **pow-* : skr. *pav-áyati* « il purifie », m. h. a. *vaewen-*
zéro/zéro : **pū-* : skr. *pū-táḥ* « purifié », lat. *pū-rus.*
**puw-* : skr. *pu-puv-uḥ* « ils ont purifié ».
**pu-,* dans le verbe à infixe nasal skr. *punā́ti* « il purifie ».

Racine **gʷeyə, *gʷyē-* « vivre » :
e/zéro : **gʷey-* : hom. βέ-ομαι « je vivrai ».
o/zéro : **gʷoy-* : skr. *gáy-aḥ* « état de maison », zd *gay-ō* « vie », serbe *gôj* « paix ».
zéro/*ē* : **gʷyē-* : gr. ζή-σω « je vivrai », zd *jyā-tuš* « vie ».
zéro/*ō* : **gʷiyō-* : gr. βιῶ-ναι.
**gʷyō-* : gr. ζω-ός.
zéro–zéro : **gʷī-* : skr. *jī-váḥ* « vivant », v. sl. *ži-vŭ*, lit. *gý-vas*, lat. *uī-uos.*
**gʷiy-* : gr. βί-ος.

Ces racines dissyllabiques se terminent par leur voyelle longue alternant avec *ə* : il y a des racines du type **petə* : **ptē-*, il n'y en

a pas du type **petək-* : **ptēk-* ou **petəs-* : **ptēs-*. Les exemples qu'on pourrait alléguer contre ce principe sont en général limités à une seule langue et peu clairs.

Étant donné que **ā*, **ē*, **ō* ont la même valeur que voyelle plus sonante, on doit s'attendre à rencontrer des racines terminées par voyelle plus sonante ; en fait on trouve des racines de la forme : **petu-* : **pteu-*, par exemple celle du gr. Ϝέλυ-τρον « enveloppe », lat. *uolu-ō* « je tourne », arm. *gelu-m* « je tords », et du verbe à infixe nasal correspondant skr. *vṛṇóti* « il couvre », c'est-à-dire indo-iran. **vṛ-na-uti*. L'élément *-*eu-* a le caractère d'un élargissement (cf. p. 144 et suiv.).

Outre la complication de leurs formes, les racines dissyllabiques présentent cette difficulté que l'usage de leurs degrés vocaliques à voyelle longue finale tels que *g_1nē-* ou *g_1nō-* dans la morphologie indo-européenne n'est pas encore déterminé d'une manière précise. Ce degré fournit notamment des aoristes tels que ἔγνω, ἐδίω, ἔτλη (dor. ἔτλᾱ, etc.), des parfaits comme véd. *paprā, paprau* « il a empli », hom. τέτληκα, τέτλαμεν, etc. ; et les cas à vocalisme *e* et *o* de noms racines au deuxième terme de composés tels que gr. ἀ-γνώς.

Les alternances qui viennent d'être décrites n'expliquent pas tous les cas qu'on peut rencontrer, mais elles sont les seules qui aient un rôle défini dans la morphologie indo-européenne. On ne saurait par exemple rendre compte ainsi de gr. ἐν-εγκ-εῖν « porter », skr. *ān-áṃça* « il a atteint », irl. *ro-ánaic* « il a atteint », v. sl. *nesǫ* « je porte », lit. *nešù* « je porte », etc., où du reste ne figurent que les formes **enk-*, **n̥ek-*, **nok-*, c'est-à-dire le jeu de *e, o,* zéro, avec des complications spéciales ; il est impossible d'entrer ici dans le détail de ces faits qui est infini. Quelques oppositions comme celle de gr. ἔτερσεν (glosé par ἐφόβησεν), lat. *terreō* et de skr. *trásati* « il tremble », gr. τρέω trouveront leur explication dans la théorie des racines : de même que l'on a en principe **$g_1$enə-* et **g_1nē-*, on a ici **ters-* et **tres-*, avec un seul *e* actuellement présent (cf. p. 129).

Une racine à deux voyelles toutes deux au degré plein, comme gr. κελευθ-, κολουθ- dans κέλευθος, ἀ-κόλουθος, est chose excep-

tionnelle et limitée à une seule langue, contraire à l'usage indo-européen : skr. *ān-áṃça* peut être ancien, gr. ἐνήνεγμαι a peu de chances de l'être, et l'on sait que ἐνήνοχα est une création réalisée par le grec à l'époque historique.

En tenant compte de l'équivalence morphologique de **ā, *ē, *ō* et de **e* plus sonante, établie p. 128 et suiv., on peut poser en principe que toute racine ou tout suffixe comprend au moins une voyelle alternante de la forme : *e* (ou *ē*), *o* (ou *ō*), zéro.

La voyelle **a* n'apparaît guère que dans certaines conditions spéciales, de même qu'elle ne figure pas dans les alternances (v. p. 123) :

1° Dans le langage enfantin, comme :

gr. ἄττα « papa », lat. *atta,* got. *atta,* v. sl. *ot-ĭcĭ* « père », irl. *aite* « père nourricier » ; skr. *tata* « papa », gr. τάτα, lat. *tata,* bret. *tad.*

et dans des mots expressifs comme :

skr. *kakhati,* gr. καχχάζω, lat. *cachinnō,* etc.

2° Dans des mots isolés et, par là même, suspects d'être des emprunts (en partie de date indo-européenne), comme :

lat. *faba,* v. sl. *bobŭ* « fève », v. pruss. *babo.*

lat. *barba* (le premier *b,* au lieu de *f,* par assimilation), v. h. a. *bart,* lit. *barzdà,* v. sl. *brada* « barbe ».

lat. *far, farīna* ; got. *barizeins* « d'orge » ; v. sl. *brašĭno* « nourriture ».

Aucun de ces trois mots n'a de correspondant en indo-iranien, en arménien, ni en grec ; on rencontre pourtant *a* dans quelques exemples attestés en indo-iranien, ainsi :

skr. *haṃsáḥ* « sorte d'oiseau aquatique », lit. *žąsìs* « oie », v. h. a. *gans,* lat. *anser* (forme rurale au lieu de **hanser*), gr. génit. χηνός (de *χανσ-ός).

3° Sans doute dans quelques désinences, notamment celle de 1re personne active du parfait au singulier **-a* : gr. Ϝοῖδα, skr. *véda* « je suis », got. *wait* ; cf. v. irl. *cechan* « j'ai chanté », qui suppose **-a,* et non une nasale voyelle.

4° A l'initiale de certains mots :

soit isolément, comme dans :

gr. ἀγρός, lat. *ager*, got. *akrs*, skr. *ájraḥ* « champ, campagne »

soit en regard de formes sans *a*, par exemple :

gr. ἀστήρ, ἄστρον et arm. *astł* « astre » ; zd *star-* « étoile », véd. *stṛ́-bhiḥ* « par les étoiles », v. h. a. *sterno* « étoile », et lat. *stēlla*.

gr. αἶθος « feu », skr. *édhaḥ* « bois à brûler », lat. *aestās*, gr. ἰθαρός « clair », skr. *idhmáḥ* « bois à brûler ».

got. *arms* « bras », v. sl. *ramo* « épaule » (dont l'intonation suppose i.-e **arəmo-*) : skr. *īrmáḥ* « bras », v. pruss. *irmo* « bras », avec **r̥̄* initial.

gr. ἄγχω, lat. *angō, angustus*, got. *aggwus* « étroit », v. sl. *ǫzŭkŭ*, arm. *anjuk*, skr. *aṃhúḥ* : v. sl. *(v)ęzǫ* « je lie » (qui suppose **n̥g₁h-*).

Ce type d'alternances **a* : zéro, propre à l'initiale, se rencontre concurremment avec le type normal **e*, **o*, zéro.

lat. *augeō*, got. *aukan* « croître », lit. *áugu* « je croîs », skr. *ójaḥ* « force » : skr. *ugráḥ* « fort » ; gr. ἀ(Ϝ)έξω « je croîs » : skr. *vāvákṣa* « il a crû », got. *wahsjan* « croître » ; gr. αὔξω, lit. *áukštas* « grand » : skr. *úkṣant-* « croissant » ; c'est-à-dire **weg-(weks-)*, **wog-(*woks-)*, **ug-(*uks-)* : **aweg-*, **awog-*, **aug-* (**aweks-*, etc.).

Lat. *aurēs*, irl. *au, ō* « oreille », tarent. ἆτα (de *αυσατα, cf. ἀάνθα · εἶδος ἐνωτίου παρ' Ἀλκμᾶνι, Hesych.), en face de la forme à degré zéro de v. sl. *uši* « les deux oreilles », arm. *unkn* « oreille », et de la forme à *o-* de gr. οὖατα (de *ουσατα), et à *ō* de dor. ὤ(Ϝ)ατα.

L'alternance de **a* : zéro qui figure à l'initiale sans avoir de rôle morphologique ne se retrouve pas à l'intérieur du mot : le rapprochement de skr. *yájati* « il sacrifie », *iṣṭáḥ* « sacrifié » et de gr. ἅζομαι « j'ai un respect religieux pour », qui supposerait un **a* alternant avec zéro, est borné à deux langues, ce qui lui ôte a priori toute certitude, et d'ailleurs il est peu satisfaisant pour le sens et n'est pas recommandé par une concordance de formes.

B. Alternances consonantiques. — Les alternances consonantiques n'ont pas de rôle morphologique ; mais des variations de forme des sonantes et des consonnes apparaissent dans les racines, les suffixes et les désinences.

1° Alternances des sonantes.

En sanskrit védique, la finale du nominatif-accusatif duel masculin a trois formes qui, dans les parties les plus anciennes du R̥gveda, se répartissent ainsi : *-au* à la fin de la phrase ou du vers, *-āv* devant voyelle initiale d'un mot suivant, *-ā* devant consonne ou sonante initiale d'un mot suivant, soit : *ubhā́v áçvau* « les deux chevaux », *ubhā́ devā́u* « les deux dieux », *ubhā́ çyenā́u* « les deux faucons », *ubhā́ yamā́u* « les deux jumeaux ». Cette alternance est ancienne au moins dans les noms de nombre ; si, en effet à véd. *-ā* répondent zd *-a,* v. sl. *-a,* lit. *-u* (de **-ů*), gr. -ω, lat. *-ō* (dans *ambō*), l'autre forme *-au, -āv* a ses correspondants dans v. irl. *dāu,* v. isl. *tuau* « deux », en face de véd. *d(u)vā,* hom. δύω, v. sl. *dŭva* ; et de même, si gr. ὀκτώ et lat. *octō* sont identiques à véd. *aṣṭā́* « huit », c'est à véd. *aṣṭā́u* (*aṣṭā́v*) que répond got. *ahtau,* et le latin a trace de **w* dans le dérivé *octāuos.*

D'autres diphtongues, finales de mots, à premier élément long présentent la même alternance de longue plus sonante : longue simple. Le thème en *-i-* indo-iranien **sakhai-* « compagnon » a pour nominatif skr. *sakhā́,* zd *haxa* ; en grec les nominatifs Λητωί (écrit Λητῴ) et Λητώ du thème Λητοι- (vocat. Λητοῖ) semblent coexister. — En regard de gr. μήτηρ, lat. *māter,* arm. *mayr* « mère », le sanskrit a *mātā́* et le lituanien *mótė* ; en regard de gr. κύων, le sanskrit a *çvā́,* le lituanien *šů̃* ; le latin fléchit *homō, hominis,* etc. L'élément sonantique par lequel se terminent les diphtongues (ou plutôt certaines diphtongues) à premier élément long finales de mots était donc sujet à manquer.

Une sonante second élément de diphtongue à premier élément long est aussi sujette à manquer devant sonante ou consonne finale de mot : les nominatifs skr. *dyáuḥ* « ciel, jour », gr. Ζεύς (de **Ζηυς*) et skr. *gáuḥ* « bœuf », gr. βοῦς (de **βωυς*) sont

accompagnés d'accusatifs skr. *dyā́m,* hom. Ζῆν, lat. *diem* et skr. *gā́m,* dor. βῶν. Le thème **rēi-,* attesté par le nominatif pluriel skr. *rā́y-aḥ* « richesses », a un accusatif singulier skr. *rā́m,* lat. *rem* (cf. p. 86 et suiv.). — La désinence d'accusatif pluriel qui est **-ns* après voyelle brève, ainsi dans le démonstratif crét. το-νς, got. *þa-ns,* v. pruss. *sta-ns* « ceux-ci », est seulement **-s* dans les thèmes en *-ā-* : skr. *-āḥ,* lit. *-as* (de **-os*) ; de même le sanskrit a *mā́ḥ* « lune, mois » et le slave *mĕs-ęcĭ* (même sens) en face de lat. *mensis* et de gr. μήν (génit. lesb. μῆννος supposant *μηνσος) ; le sanskrit a *mā́ḥ* « chair » en face de skr. *māṃsám* « chair », v. sl. *męso,* got. *mims.*

Quelques racines ont une alternance de *əy, ēi, ōi* : *ē, ō, ī* ainsi :

skr. *dháy-ati* « il tette », v. sl. *doj-ǫ* « je tette », got. *daddjan* « téter », avec degré zéro **-əy-,* car, avant ou après *y,* en syllabe initiale, i.-e. **ə* est représenté par *a* en indo-iranien.

skr. *dhé-nā* « vache ».

skr. *dhā́y-ase* « pour téter », v. h. a. *tā-an.*

skr. *dhā-rúḥ* « tétant », gr. θῆ-λυς « femelle », lat. *fē-lāre* « téter », lit. (*pirm*)*dėlė̃* « primipare » (se dit d'une vache).

skr. *dhī-taḥ* « tété », lat. *fī-lius.*

Ou encore :

v. sl. *poj-ǫ* « je fais boire ».

skr. *pāy-áyati* « il fait boire ».

skr. *pā́-ti* « il boit », *pā́-tram* « coupe à boire », lat. *pō-culum,* lit. *pů-ta* « buverie », éol. πῶ-θι « bois ».

skr. *pī-táḥ* « bu », v. sl. *pi-ti* « boire », gr. πῖ-θι « bois ».

L'absence de la sonante dans **dhē-,* **pō-* s'explique par la brévité relative de l'élément sonantique dans une diphtongue à premier élément long (cf. p. 85 et suiv.).

A l'initiale, le groupe consonne plus sonante consonne alterne avec la consonne simple, sans sonante :

skr. locatif *tvé* « en toi », gr. dat. loc. σοί (de *τϜοι) : skr. gén.

dat. atone *te*, v. sl. *ti*; accusatif skr. *tvā́m, tvā* « toi », gr. σε (de *τϝε) : v. sl. *tę* (cf. *tvojī* « ton »), v. h. a. *dih*.

gr. ϝέξ « six », gall. *chwech* (de **sweks*), zd. *xšwaš* (de **švaš*) : lat. *sex*, got. *saihs* (de **seks*), skr. *ṣáṭ* (de **sakš*).

skr. *syūtáḥ* « cousu », lit. *siū́tas* « cousu », v. sl. *šiti* (de **sjyti*) « coudre » : skr. *sū́tram* « fil », lat. *sūtus*.

skr. *práti* « contre », gr. προτι, προς, v. sl. *proti-vŭ* « contre » : v. perse *patiy*, dor. gr. ποτι, πος, lit. *pas* (de **pats*).

got. *brikan* « briser », *brukans* « brisé », lat. *frangō, fragilis* (de **bhr°g-*), *frēgī* : skr. *bhájati* « il partage », *bhanákti* « il brise », arm. *bekanem* « je brise » (et gr. φαγεῖν « manger » ?).

skr. *prathimán-* « largeur », lit. *platùs* « large », gr. πλαταμών, πλατύς, (ὠμο-)πλάτη, v. sl. *plešte* « épaule » : zd *paθana-* « étendu », gr. πετάννῡμι « j'étends », lat. *patēre* « être étendu », lit. *petỹs* « épaule ».

Enfin dans les racines qui ont un redoublement intensif (comportant répétition de la sonante radicale), on rencontre des alternances des trois sonantes *r, l, n* : ainsi à côté de l'*r* de gr. ἔβρων, lat. *uorāre*, lit. *gérti* (cf. ci-dessus, p. 132), il y a *l* dans lat. *gurguliō* « gosier », v. h. a. *querechela* (même sens), lit. *garguliū́ju* « je fais entendre un bruit du gosier », et *n* dans gr. γάγγραινα ; des mots à redoublement, *l* a passé à des simples : arm. *klanem* « j'avale », *ekul* « il a avalé », v. h. a. *chela* « gosier », v. irl. *gelim* « je dévore », lat. *gula*, gr. κα-βλέει·κατα-πίνει Hes. Ces alternances proviennent de dissimilations ; par exemple un type schématique **g*ʷ*er-g*ʷ*er-e-* est devenu **g*ʷ*er-g*ʷ*el-e-*, et **g*ʷ*er-gr-e-* est devenu **g*ʷ*en-gr-e-* : *r* second élément de diphtongue a, on le voit, un autre traitement que *r* consonne, et le passage à *n* semble indiquer pour ce phonème un relèvement très incomplet du voile du palais ; le traitement de la consonne initiale dans irl. *gelim*, v. h. a. *chela*, gr. γάγγραινα indique que la gutturale était aussi altérée et qu'il s'est produit une dissimilation comparable à celle de lat. *quīnque* dans lat. vulgaire **cīnque* (fr. *cinq*), soit **ger-g*ʷ*el-e-*, **gen-g*ʷ*r-e-*, d'où généralisation de *g* au lieu de *g*ʷ dans certains cas. Les alternances de *r* et *l* sont nombreuses, et

on en rencontre là même où le redoublement intensif ne s'est pas conservé, ainsi en regard de skr. *çi-çir-áḥ* « froid », v. isl. *héla* (de **he-hl-an*) « geler », on a lit *šarnà* « givre », arm. *sařn* « le froid », v. isl. *hjarn* « neige solidifiée », et d'autre part lit. *šalna,* v. sl. *slana* « givre ».

2° Alternances des consonnes.

Une initiale **s* plus consonne (ou sonante) alterne souvent avec une consonne (ou sonante) ; ainsi :

**sp-, *p-* skr. *spáç-* « espion », zd *spasyeiti* « il voit », lat. *speciō,* v. h. a. *spehōn* « observer » : skr. *páçyati* « il voit ».

**st-, *t-* : got. *stauta* « je heurte » : skr. *tudáti* « il heurte », lat. *tundō.*

**sk-, *k-* : v. h. a. *skeran* « tondre », v. sl. *skora* « peau », lat. *scortum* : gr. κείρω « je tonds », v. sl. *kora* « écorce », lat. *corium.*

**sm-, *m-* : v. h. a. *smelzan* « fondre » : v. angl. *meltan* « fondre », v. h. a. *malz* « malt », gr. μέλδω.

**sw-, *w-* : gr. ῾Ϝέξ, gall. *chwech* « six » : arm. *veç* « six », et, avec la forme à vocalisme zéro, v. pruss. *uschts* « sixième ».

En tenant compte de l'alternance **sw-* : **s-* déjà constatée p. 139, il apparaît une alternance : **sweks* (gr. ῾Ϝέξ), **seks* (lat. *sex*), **weks* (arm. *veç*) ; dans un cas de ce genre, la forme complète peut par hasard ne pas être attestée ; on aperçoit ainsi le moyen de rapprocher gr. ἕλκω « je tire » (avec esprit rude, mais sans Ϝ initial), lat. *sulcus* « sillon » (de **solkos*) de lit. *velkù,* v. sl. *vlěkǫ* « je traîne » en supposant un ancien **sw-* initial.

On a vu, p. 103, l'alternance du type χθών : χαμαί, lat. *humus.* L'exemple n'est pas isolé ; on retrouve, entre autres, gr. χθές en face de lat. *herī.*

A la fin des racines, les occlusives sonores aspirées alternent parfois avec des sourdes aspirées :

**gʷh* : **kh* : gr. ὄνυξ, ὄνυχος, lat. *unguis,* v. irl. *ingen* « ongle », lit. *nãgas* « ongle », v. sl. *nogŭtĭ* « ongle » : skr. *nakháḥ,* persan *nāxun* « ongle ».

**dh* : **th* : skr. *ádha* : *átha* « et, alors ».

**bh* : **ph* : skr. *nā́bhiḥ* « nombril, moyeu de roue », v. pruss. *nabis* « nombril », lat. *umbilīcus,* irl. *imbliu* : zd *nāfō,* pers. *nāf* « nombril » ; le φ de gr. ὀμφαλός et le *b* de v. h. a. *nabolo* peuvent reposer soit sur **bh,* soit sur **ph.*

Il y a aussi quelques cas d'alternances de sonores aspirées et sonores simples, ainsi **dh* et **d* dans skr. *budhnáḥ* « fond », gr. πυθμήν, avec *dh,* et v. angl. *botom* « fond », avec **d.* Dans une série de cas, skr. *h* répond à un **g* des autres langues :

skr. *ahám,* zd *azəm* « moi (nominatif) » : gr. ἐγώ, lat. *ego,* got. *ik.*

skr. *mahā́m* « grand » (acc. sg.) : arm. *mec,* gr. μέγας, got. *mikils,* lat. *magnus, magis.*

skr. *hánuḥ* « menton » : arm. *cnawt,* gr. γένυς, lat. *genuīnus* (*dens*), got. *kinnus*

skr. *duhitā́,* gâth. *dugədā* (avec *gd* issu de **ght,* ce qui atteste que la sonore aspirée est indo-iranienne) : gr. θυγάτηρ.

Dans le nom du « cœur », l'indo-iranien a une sonore aspirée : skr. *hṛ́d-* et zd *zərəd-,* skr. *hṛ́dayam* et zd *zərəδaēm,* pers. *dil* (de **dṛd-*), en regard de la sourde simple des autres langues : arm. *sirt,* v. sl. *srŭdĭce,* lit. *širdìs,* gr. καρδίᾱ et κῆρ, lat. *cor,* v. irl. *cride,* got. *hairto.*

Une sonore simple alterne parfois avec sourde, notamment *d* avec *t* :

gr. δεκάδ- « dizaine » : skr. *daçát-,* v. sl. *desęt-,* lit. *dẽšimt.*

v. sl. *tvrŭdŭ* « ferme » : lit. *tvìrtas.*

skr. *píbati* « il boit », v. irl. *ibid,* lat. *bibit,* thème de présent à redoublement de la racine **pō(i)-* vue ci-dessus, p. 138 (sur le *b* v. p. 61, et cf. p. 103).

C. La nasale finale. — En fin de mot, on observe souvent une alternance entre des formes terminées par une voyelle simple et des formes terminées par voyelle suivie de nasale. Le cas le plus net de cette alternance est le -ν éphelcystique de l'ionien-attique dans des cas tels que : ἔφερε, ἔφερεν ; ἔστι, ἔστιν ; ποσί, ποσίν ; hom. βίηφι, βίηφιν ; etc. La comparaison présente souvent le cas de formes les unes terminées par une voyelle, les autres par

voyelle suivie de nasale, sans aucune différence de sens. Ainsi au datif instrumental duel l'iranien a *-byā,* et le sanskrit *-bhyām* ; à la 3e personne sg. active secondaire du duel, le sanskrit a *-tām* et le grec -τᾱν, tandis que le slave a *-ta* ; à la 1re personne de pluriel active, l'indo-iranien a *-ma,* et le grec -μεν. Dans les cas de ce genre, la nasale finale n'est pas organique.

III. — De la forme des éléments morphologiques.

Les règles du vocalisme déterminent déjà la forme des racines et des suffixes indo-européens. De plus chacun de ces éléments présente des particularités.

1. Forme des racines.

α. Il n'y a pas de racine qui commence et finisse par une occlusive sonore non aspirée : **bheudh-, *gwendh-* et **bheid-* existent dans gr. πεύθομαι (de *φεύθομαι, cf. skr. *bódhati* « il observe » de **bhaudhati,* got. *-biudan*), βαθύς (de **gwn̥dhús*), φείδομαι ; mais une forme telle que skr. *gádati* « il dit » par exemple n'a pas hors du sanskrit de correspondant certain.

β. Une racine qui commence par une occlusive sonore aspirée ne finit pas par une sourde, ou inversement : **bheudh-* et **bheid-* existent, mais non **bheut-* ou **teubh-*. Toutefois, une racine qui commence par *s* plus consonne sourde peut finir par une sonore aspirée, ainsi : skr. *stighnute* « il monte », v. sl. *stigną* « j'irai », gr. στείχω, got. *steiga* « je monte », v. irl. *tīagu* « je vais ».

γ. Une racine ne se termine ni par deux sonantes ni par deux consonnes proprement dites non susceptibles d'être séparées par une voyelle alternante (v. p. 142).

Aucune racine monosyllabique ne se termine par la voyelle

proprement dite *e, o,* zéro : une racine peut être de la forme **ei-, *ten-, *pek*^{w}*-,* etc., non de la forme **ĕ-, *tĕ-, *pĕ-,* etc. Si, comme on le fait parfois, on tient pour une partie de certaines racines le *e* des formes dites thématiques telles que skr. *váh-a-ti* « il conduit en char », pluriel *váh-a-nti,* v. sl. *vez-e-tŭ,* pluriel *vezǫtŭ* (c'est-à-dire **vez-o-ntĭ*), lat. *ueh-i-t, ueh-u-nt* (cf. gr. φέρ-ε-τε, φέρ-ο-μεν pour la flexion), la règle subsiste, car il est vrai qu'aucune racine verbale n'a la forme **ĕ-, *tĕ, *k*^{w}*ĕ-,* etc. : on ajoutera simplement qu'il y a des racines dissyllabiques terminées par *e, o,* zéro. Du reste, quelle qu'ait été la nature de la voyelle thématique en pré-indo-européen, cette voyelle apparaît dans des racines où elle ne saurait passer pour radicale, ainsi dans **g*$_{1}$*enə-, *gnē-* : skr. *jánate* « il engendre », gr. ἐγένετο ; gr. γίγνεται, lat. *gignit* ; gr. γόνος, skr. *jánaḥ* ; etc. Cet emploi du type thématique est, il est vrai, exceptionnel ; mais les racines à présent et aoriste thématiques comme celles de λείπω, ἔλιπον, admettent couramment le parfait, qui est une forme athématique, gr. λέλοιπα, λέλειμμαι, et, inversement, des racines qui fournissent un présent athématique fournissent un aoriste à redoublement thématique, ainsi skr. *jaghnán* « tuant », hom. πεφνεῖν, en face de skr. *hánti* « il frappe ». Il reste donc probable que la voyelle thématique sert d'élément de formation. Le cas des racines en **ē : *ə, *ā : *ə, *ō : *ə,* comme τίθημι : τίθεμεν ; ἵστημι (dor. ἵσταμι) : ἵσταμεν ; δίδωμι : δίδομεν, est différent de celui des racines thématiques, on l'a vu p. 129.

Le nombre des types possibles de racines monosyllabiques est dès lors assez réduit :

1° Consonne (ou sonante) plus *e* (*e* étant le symbole de l'alternance *e, o,* zéro) plus consonne (ou sonante) : **tep-* : lat. *tep-or,* skr. *táp-aḥ* « chaleur » ; **ten-* : gr. τέν-ων, lat. *ten-ēre* ; **legh-* : v. sl. *lež-ati* « être couché », got. *lig-an* « être couché », gr. λέχ-ος.

2° Consonne (ou sonante) plus *e* plus sonante plus consonne : gr. τέρπ-ω, skr. *tarp-áyati* « il rassasie, il satisfait ».

3° Consonne (ou sonante) plus sonante plus *e* plus consonne (ou sonante) : gr. τρέπ-ω, lat. *trep-it* « uertit » ; skr. *tráy-aḥ* « trois », gr. τρεῖς (de **τρέy-ες*).

4° Consonne (ou sonante) plus sonante plus *e* plus sonante plus consonne : skr. *tveṣ-áḥ* « agité, violent » (de **twois-ós*), gr. σείω.

A l'initiale, chacune des consonnes peut être remplacée dans ces formules par **s* plus occlusive ou occlusive plus *s* (ou le phonème indiqué p. 70).

skr. *tákṣ-ā* « charpentier », gr. τέκτ-ων.

got. *-skiub-an* « déplacer », v. sl. *skub-ǫ* « j'arrache », lit. *skub-rùs* « rapide ».

Dans chacun des types, la consonne initiale peut manquer, ainsi :

**es-* : skr. *ás-ti* « il est », gr. ἔσ-τι, lat. *es-t* (cf. type 1).

**eus-* : skr. *óṣ-ati* « il brûle », gr. εὔ-ω (de **euh-ō*, plus ancien **eus-ō*), lat. *ūr-ō* (cf. type 2).

Dans tous les cas, les longues **ā*, **ē*, **ō* en alternance avec **ə* peuvent être substituées à *e* plus sonante, suivant le principe posé p. 127.

En tant qu'elle s'oppose au suffixe et à la désinence, la racine forme une unité, mais, considérée en elle-même, elle se laisse souvent analyser.

Ainsi gr. Ϝέλπ-ω, Ϝέ-Ϝολπ-α, Ϝελπ-ίς supposent une racine **welp-* ; mais le rapprochement de lit. *vil-iù* « j'espère », *vil-tis* « espérance » permet d'isoler un élément **wel-* « espérer » et, d'une manière plus générale, « désirer » : lat. *uelle*, got. *wiljan*, v. sl. *velěti* « ordonner », etc. ; dans la racine **wel-p-*, on distinguera donc une racine plus simple **wel-* et un élargissement **-p-* ; la même racine simple apparaît avec un autre élargissement **d-* dans gr. Ϝέλδ-ομαι, hom. ἐϜέλδ-ωρ. On n'a proprement le droit de parler d'élargissement que là où la racine « élargie » fournit à la fois des thèmes verbaux et des thèmes nominaux ; autrement, il peut ne s'agir que de suffixes verbaux ou de suffixes nominaux. Mais il est impossible de faire un départ exact.

Certains élargissements se rencontrent dans des séries de verbes de sens voisins, ainsi *-t-* dans :

1° lat. *plec-t-ō*, *(am-)plec-t-or*, v. h. a. *fleh-t-an* « tresser », v. sl. *pletǫ* « je tresse » ; cf. gr. πλέκ-ω, lat. *(du-)plex* ;

2° got. *fal-þ-an* « plier », gr. (δί-)παλ-τ-ος, (δι-)πλάσιος ; cf. **pel-* dans lat. *(du-)pl-us*, gr. (δι-)πλ-όος ;

3° lat. *pec-t-ō pec-t-en* ; gr. πέκ-τ-ω, κτείς (**pkten-*) ; cf. gr. πόκος, arm. *asr* « toison » (de **pek₁ur* ?) ;

4° lat. *nec-t-ō* ;

5° got. *(ga-)wi-d-a* (avec prétérit *(ga-)wa-þ*), v. h. a. *wi-t-u* « je lie ».

Dans les exemples 1, 3 et 4, le groupe final *kt* révèle la présence d'un élargissement ; car une racine ne se termine pas par deux occlusives non plus que par deux sonantes.

Puisque l'élargissement est un élément morphologique, il doit rentrer dans les règles générales du vocalisme et présenter la voyelle alternante *e, o*, zéro. Et en effet, si l'on compare les racines **plek-* et **pelt-* et qu'on isole la partie commune **pel-, *pl-*, on voit que **plek-* renferme un élargissement **-ek-*, avec alternances : gr. πλέκ-ω, πλοκ-ή, ombr. (tu-)plak « double » (de **pl°k-*). Le **-t-* des exemples cités ci-dessus est donc au degré zéro.

L'élargissement peut avoir *e* aussi bien que la racine ; mais la racine n'admet qu'un seul *e* actuellement présent (cf. p. 129). C'est ce que montrent les élargissements de **ter-* « trembler » (attesté par skr. *taraláḥ* « agité, tremblant ») :

**trep-* : skr. *tr̥práḥ* « agité », lat. *trepidus*, v. sl. *trepetŭ* « tremblement ».

**ters-* : gr. ἔτερσεν· ἐφόβησεν chez Hesychius, lat. *terreō*.

**tres-* : skr. *trásati* « il tremble », gr. τρέω, hom. τρήρων épithète du pigeon (de **tr̥srōn* ou **tr°srōn*).

**trek₁-* : gr. (ἀ-)τρεκής, zd *tərəsaiti* « il tremble », lit. *trišù* « je tremble ».

**trem-* : gr. τρέμω, τρόμος, lat. *tremō*, lit. *trimù* « je tremble ».

**trems-* (ou **trens-*?) : v. sl. *tręsǫ* « je tremble ».

De même, à côté de **prek₁-* attesté par lat. *precēs, procus*, got. *fraihnan* « demander », v. h. a. *frāgēn*, v. sl. *prositi* (même sens), on trouve lit. *peršù* « je demande », v. h. a. *fergōn* « prier », ombr. *persclu* « precatione », qui semblent supposer **perk₁-* ; mais nulle part on ne rencontre **perek₁-*.

Les racines indiquant des bruits et ayant une valeur expressive se présentent avec les élargissements les plus variés, ainsi **kr-* de lat. *coruos, cornīx*, gr. κόραξ, κορώνη, skr. *kāravaḥ* « corneille » (mot de lexiques), etc., fréquent dans des mots qui indiquent des bruits tels que :

v. sl. *krakati* « croasser », lat. *crōciō,* v. isl. *hrókr* « corneille » et gr. κράζω, κέκρᾱγα, κρώζω ;

v. sl. *kričati* « crier », hom. κρίκε — et gr. κρίζω, κεκρῑγότες ; v. isl. *hríka* « craquer » ;

skr. *króçati* « il crie », lit. *kraukiù* « je croasse », v. sl. *krukŭ* « corbeau », et gr. κραυγή, got. *hrukjan* « croasser » ;

lit. *krankiù* « je croasse » ;

lat. *crepō* ;

et de même le synonyme **kl-,* très fréquent aussi, dans gr. κλώζω, v. sl. *kliknǫti* « crier », etc.

La racine indo-européenne n'est donc pas un élément irréductible et fixe ; mais il est impossible de donner une théorie complète de ses variations ; on rencontre tous les cas intermédiaires compris entre les deux types extrêmes suivants :

α. Élargissement d'une racine au moyen d'une sorte de suffixe, ainsi élargissement par **-s-* de **$k_1$leu-* « entendre » dans skr. *çru-ṣ-ṭíḥ* « obéissance », zd *srao-š-ō* « obéissance », v. sl. *slu-x-ŭ* « audition », *sly-š-ati* « entendre », v. h. a. *hlo-s-ēn* « écouter », v. sax. *hlu-s-t* « ouïe », gall. *clu-s-t* « oreille ». Ces élargissements rappellent les suffixes ; dans ce cas particulier, on n'en saurait séparer la caractéristique *-s-* des désidératifs qui sera examinée au chapitre du verbe ; la valeur désidérative est sensible dans skr. *çruṣṭíḥ* « obéissance », par exemple.

β. Simple communauté d'initiale dans des mots de sens voisins ; ainsi **st-, *t-* dans une série de mots signifiant « appuyer sur, heurter » :

lat. *tundō* et *studeō,* got. *stautan* « heurter », skr. *tudáti* « il heurte ».

gr. τύπτω, et στυπάζει (glosé par βροντᾷ, ψοφεῖ, ὠθεῖ); lat. *stupēre, stuprum*;

skr. *tuñjáti* « il heurte », v. h. a. *stoc* « bâton », lit. *túzgiu* « je claque », gr. ἀτύζω;

gr. στείβω, arm. *stipem* « je presse »;

gr. στέμβω, v. h. a. *stampfōn* « frapper » (la terre du pied);

got. *stigqan* « heurter », lit. *sténgtis* « résister ;

et d'autres encore.

L'élargissement **-eu-* est particulièrement fréquent et important. Ainsi, en face d'une racine **ser-* attestée par véd. *sárat, ásarat* « il a coulé » et dont la forme radicale est purement aoristique, on a obtenu un présent indo-européen par addition de **eu-* dans skr. *srávati* « il coule », gr. ῥέω, et dans irl. *sruaim,* v. isl. *straumr* « courant », irl. *sruth* « fleuve », etc. Le grec a ὀρούω, ὄρνυμι, en face de hom. ὦρτο et de ὁρμή (de **or-smā*). Il peut arriver que la forme non élargie ne soit pas attestée ; ainsi **dr-eu-* de skr. *drávati* « il court » avec élargissement **-eu-,* à en juger par **dr-em-* (véd. *dandramyate* « il court », gr. ἔδραμον, δέδρομα) et par **dr̥-ā-* (véd. *drāhi* « cours », gr. ἔδρᾱν).

L'élargissement par **-u-* peut même s'ajouter à une racine dissyllabique ; on n'en trouve alors que la forme à degré zéro. C'est ainsi que l'on a **-w-* dans skr. *jīvati* « il vit », v. sl. *živǫ* « je vis », lat. *uīuō,* et dans skr. *jīváḥ* « vivant », v. sl. *živŭ,* lit. *gývas,* gall. *byw,* lat. *uīuos,* ou dans skr. *jújyūṣati* « il désire vivre », en face de zd *gayō* « vie », v. sl. *žiti* « vivre », arm. *keam* « je vis », gr. ζῆν et ἐδίων. En face de γέρων et de γῆρας, le grec a γραῦς (ion. γρηῦς), de même que le sanskrit a *jū́rvati* « il se consume » et l'avestique *zaurva* « vieillesse ».

Ces élargissements sont une cause d'imprécision en manière d'étymologie, car il est également impossible et de les négliger et d'en faire une théorie exacte et complète.

Redoublement. — La seule modification des racines qui ait un emploi régulier en morphologie est le *redoublement*.

Le redoublement ne consiste pas dans la reproduction pure et simple de la racine ; c'est un procédé de formation qui com-

porte des formes définies, au nombre de deux, le redoublement intensif et le redoublement normal ; dans les deux, la racine n'est répétée que partiellement.

α. *Redoublement intensif.* — Le redoublement le plus complet, et celui qui a le sens le plus fort, est celui qui caractérise les verbes dits intensifs et qui se rencontre aussi dans quelques noms. Il comprend : 1° la consonne ou sonante initiale de la racine ; 2° une voyelle ; 3° la sonante qui suit la voyelle de la racine là où il en existe une. La consonne finale n'est pas répétée : une racine **ter-* et une racine **terp-* seront donc redoublées de la même manière, **tor-tor-*, **tor-torp-*. Ce type n'est largement représenté qu'en indo-iranien, mais les autres langues en ont des traces.

skr. *jó-huv-ānaḥ* « appelant », zd *ẓao-ẓao-mi* « j'appelle » ;
skr. *vár-var(t)-ti* « il tourne », 3ᵉ plur. *vár-vr̥t-ati* ;
skr. *dé-diṣ-ṭe* « il montre », zd *daē-dōiš-t* « il a montré ».

Le timbre de la voyelle de ce redoublement est difficile à déterminer ; le grec a ο dans πορφύρω, μορμύρω et α dans παμφαίνω, γαργαίρω, etc. ; l'*o* slave de v. sl. *glagoljǫ* (sl. commun **golgoljǫ*) « je parle » ou de russe *toro-tór-it'* = tch. *trá-toř-iti* « bavarder » (sl. commun **tortorītī*) peut représenter **o* ou *a* ; l'arm. *cicalim* « je ris » suppose *$g_1oig_1{}^ol$-*, avec voyelle *o* (ou *e*) dans le redoublement, dont le vocalisme a la forme de diphtongue en *-i-* attestée par ailleurs ; la voyelle du redoublement tend souvent à reproduire celle de la racine.

β. *Redoublement normal.* — Le redoublement ordinaire se compose de la consonne (ou sonante) initiale de la racine suivie d'un élément vocalique (voyelle proprement dite ou sonante voyelle). L'élément vocalique est d'ordinaire **i* ou **e* :

i, notamment dans des présents comme : skr. *pí-par-mi* « j'emplis », hom. πί-πλη-μι ; gr. γί-γνομαι, lat. *gi-gnō* ;

e : au parfait : gr. μέ-μονα, lat. *me-minī*, véd. *ma-mnā̆te* (3ᵉ pers. duel moyen) « ils ont pensé » ; lat. *ce-cinī*, v. irl. *ce-chan* « j'ai chanté » ; skr. *ja-ghána* « j'ai frappé », moyen *ja-ghné*, gr. πέ-φαται, v. irl. (*ro*)*ge-gon* « j'ai tué » ; et au présent (servant aussi de prétérit) : skr. *dá-dhāmi* « je pose », lit. *de-dù*, v. sl. *de-*

ẓdǫ, et, avec valeur de prétérit, v. sax. *deda* « j'ai fait » ; le grec est seul à présenter *i* pour ce verbe : τί-θημι. Il y a d'ailleurs souvent hésitation entre *e* et *i* ; le védique a *sí-ṣakti* « il suit » au singulier et *sá-çcati* « ils suivent » au pluriel, et cette dernière forme rappelle l'aoriste grec ἑ-σπέσθαι « suivre ».

Les racines qui comprennent les sonantes *i* et *u* sont sujettes à présenter *i* et *u* dans le redoublement du parfait en indo-iranien et en italo-celtique : le grec a ε dans les parfaits λέλοιπα, πέπυσται, mais le sanskrit a *i* dans *ri-réca* « il a laissé » et *u* dans *bu-bódha* « il a observé » ; le latin a *scicidī*, mais *sescidī* ; il a *tu-tudī* en regard de skr. *tu-tudé* « j'ai heurté », mais il a aussi *pe-pugerō* à côté de *pu-pugerō* ; le vieil irlandais a *cūalae* « il a entendu » (cf. m. gall. *cigleu*), de **kūklowe*, mais *-roigu* « il a choisi », de **pro-gegouse* ; l'indo-iranien même, où le redoublement par *i* et *u* des racines à sonantes *i* et *u* est de règle, présente skr. *ba-bhūva* « il est devenu ».

Enfin, en sanskrit, les racines commençant par *v* ou *y* suivi de *ă* ont souvent pour tout redoublement la forme vocalique de la sonante : *u*, *i* ; ainsi skr. *u-vắca* « il a dit », plur. *ūcúḥ* (de **u-ucuḥ*) à côté de véd. *va-vắca* « il a dit ». Ceci ne peut guère passer pour une innovation indienne, bien qu'aucune autre langue n'offre ce procédé.

Dans tous les types de redoublement, quand la racine a une initiale complexe, cette initiale tend à se simplifier.

Si la racine commence par consonne plus sonante, la consonne seule figure dans le redoublement :

skr. *çu-çrắva* « il a entendu », m. gall. *cigleu*, gr. κέ-κλυθι « écoute ».

Si la racine commence par une sifflante suivie d'occlusive, le gotique et le latin redoublent au parfait le groupe tout entier :

got. *skai-skaiþ* « il a séparé » et de même lat. *sci-cidī* (avec manque de *s* intérieur, comme dans *stetī*).

Le sanskrit ne redouble que l'occlusive, les autres langues que la sifflante :

skr. *tí-ṣṭhāmi* « je me tiens », mais gr. ἵ-στημι, d'accord avec

zd *hi-štāmi* (différent du sanskrit), lat. *si-stō,* v. irl. *si-ssiur* « je me tiens » ;

skr. *ta-sthimá* « nous nous sommes tenus », mais gr. ἕ-στα-μεν ; au perfectum le latin a *ste-tī,* d'après ce qui vient d'être dit.

Dans les racines commençant par une voyelle, le redoublement intensif conserve sa clarté, mais se substitue parfois au redoublement normal, ainsi l'aoriste gr. ἀρ-αρεῖν « ajuster », arm. *ar-ari* « j'ai fait », ou hom. ἄλ-αλκε « il a écarté », qui font partie du groupe, important en indo-européen, des aoristes thématiques à redoublement ; le redoublement normal à *i* ou *e* se réduit à son élément vocalique ; ainsi *i* dans skr. *íy-arti* « il met en mouvement », en regard du présent intensif *ál-arti* « il se met en mouvement », et *e,* qui se contracte avec la voyelle initiale du mot, par exemple, dans le parfait skr. *ā́sa* « il a été », hom. ἦε « il était ». Le type gr. ὄδ-ωδα, ὄπ-ωπα avec répétition d'une occlusive terminant la racine paraît se retrouver en arménien.

Le redoublement indo-européen est un procédé grammatical employé soit pour renforcer le sens, soit pour marquer la répétition ou la durée de l'action, soit enfin pour en indiquer l'achèvement complet.

2. Forme des suffixes.

Chaque suffixe s'ajoute à une racine ou à un thème dont le vocalisme est déterminé par la règle de formation du type ; ainsi le suffixe des noms d'agents **-ter-* se joint à la racine au degré *e* : skr. *man-tā́* « celui qui pense », gr. Μέν-τωρ, ou, dans les racines dissyllabiques, à la racine à vocalisme *e* de la première syllabe : skr. *jani-tá* « celui qui engendre », gr. γενέ-τωρ, γενε-τήρ, lat. *geni-tor* ; au contraire le suffixe **-to-* de skr. *ma-táḥ* « pensé », got. *munds* et de skr. *jā-táḥ* « né », lat. *nā-tus* s'ajoute à la racine au degré zéro (à double degré zéro dans les racines dissyllabiques). Mais le thème étant une fois posé, le seul élément dont le vocalisme ait des alternances significatives pour la flexion

est l'élément prédésinentiel, c'est-à-dire celui qui précède immédiatement la désinence ; il n'importe d'ailleurs nullement que cet élément soit un suffixe comme dans le cas de γενέτωρ, ou la racine comme dans πούς ; là où il y a un suffixe, l'élément présuffixal est posé pour toute la flexion nominale ou verbale. Ainsi le sanskrit a : nominatif singulier *jani-tā́*, acc. *jani-tā́r-am*, locat. *jani-tár-i*, dat. *jani-tr-é* ; le grec a : nom. γενέ-τωρ, acc. γενέ-τορα, avec variation de la prédésinentielle et fixité de la présuffixale ; de même il y a alternance *ē*, *ĕ*, zéro devant les désinences zéro, -α, -ος dans πατήρ, πατέρ-α, πατρ-ός, mais πα- reste constant. — Les noms qui, comme véd. *dā́r-u* « bois » génit. *dr-ú-ṇ-aḥ*, ont une variation du vocalisme de la présuffixale présentent aussi des variations des suffixes, en l'espèce addition d'un suffixe **-en-* (au degré zéro), et par suite ne contredisent pas le principe.

Les thèmes nominaux ou verbaux sont dits thématiques ou athématiques suivant qu'ils se terminent par la voyelle *e* alternant avec *o*, ou par une consonne ou sonante ; les thèmes terminés par une voyelle longue **ā*, **ē*, **ō* occupent une situation à part. Donc φερε-, φερο- de gr. φέρε-τε, φέρο-μεν est thématique, au contraire φερ- de hom. φέρ-τε est athématique ; φόρο-ς est thématique, mais φώρ est athématique. Les langues indo-européennes tendent à substituer des formes thématiques à de plus anciennes formes athématiques. Mais il est rare qu'une même racine ait eu, dès l'époque indo-européenne, des thèmes de même espèce thématiques et athématiques ; le cas de **bher-*, pour lequel on a le présent thématique skr. *bhárati* « il porte », gr. φέρει, v. sl. *beretŭ*, got. *bairiþ*, v. irl. *berid*, arm. *berē*, mais aussi les formes athématiques véd. *bharti* « il porte », gâth. *barətū*, « qu'il porte », hom. φέρτε, lat. *fert*, est exceptionnel.

La distinction des types thématique et athématique est essentielle à plusieurs égards :

α. Dans les formes athématiques, le ton se transporte à des places différentes au cours de la flexion ; ainsi il est sur l'initiale du mot dans skr. *é-mi* « je vais » et sur la désinence dans skr. *i-máḥ* « nous allons » ; dans les formes thématiques le ton a une

place invariable et n'est jamais sur la désinence, à moins que celle-ci ne fasse corps avec la voyelle thématique : skr. *bhárāmi* « je porte », *bhárāmaḥ* « nous portons », ou *tudā́mi* « je heurte », *tudā́maḥ* « nous heurtons ».

β. Dans les formes athématiques, la désinence reste presque toujours bien isolée du thème ; dans les formes thématiques, il y a souvent des contractions, ainsi le datif singulier de l'athématique skr. *pitár-* « père » est *pitr-é*, mais le datif du nom thématique indo-iranien **wṛ́ka-* « loup » est en zend *vəhrkāi*, cf. lit. *vil̃kui*, gr. λύκῳ, où il est impossible de faire le départ entre le thème et la désinence.

γ. Les formes athématiques ont des finales en partie distinctes des thématiques ; ainsi en regard de la désinence primaire *-*mi* de la 1re personne sing. active de l'athématique **es-* : skr. *ásmi*, v. sl. *jesmĭ*, gr. εἰμι, le présent thématique **bhere/o-* a un *-*ō* final : gâth. *barā* « je porte », gr. φέρω, lat. *ferō*, got. *baira*, etc.

De ceci résulte que le type thématique a en grande partie des mots à finales caractéristiques, mais non des thèmes et des désinences : dans des formes comme l'ablatif lat. *lupōd* ou la 1re pers. sg. gr. φέρω, il ne saurait être question d'une analyse en thème et désinence. L'existence de ces finales non analysables a été de grande conséquence pour le développement ultérieur des langues indo-européennes.

Les suffixes sont dits primaires ou secondaires suivant qu'ils s'ajoutent à la racine ou à un thème employé dans la langue : le suffixe *-*es-* du thème skr. *çráv-as* « gloire » = gr. κλέ(ϝ)-εσ- est primaire parce qu'il s'ajoute à la racine **$k_1$leu-*, au contraire le suffixe i.-e. *-*ve/o-* de skr. *çravas-(í)ya-* « digne de gloire » est secondaire parce qu'il s'ajoute au thème **$k_1$lewes-*. Il est inessentiel que ce thème soit composé d'une racine et d'un ou plusieurs suffixes, comme dans l'exemple cité, ou qu'il soit une simple racine : skr. *pád-ya-* « pédestre » et gr. πεζό-(*πεδ-yό-) ont un suffixe secondaire *-*ye/o-* ajouté au thème **ped-*, **pod-*, de skr. *pā́t*, gr. πούς, lat. *pēs*. Par suite le départ est souvent impossible entre les thèmes primaires, rattachés immédiatement à la racine, et les thèmes secondaires, tirés d'autres thèmes existant dans la

langue. Car, pour qu'un thème secondaire, comme skr. *pádyaḥ,* gr. πεζός, dérivé d'un thème à suffixe zéro, puisse passer pour primaire, il suffit que le nom dont il est tiré sorte de l'usage; or, l'élimination de ces thèmes-racines est le cas ordinaire, comme on le verra, p. 219.

3. Forme des désinences.

On observe des alternances vocaliques proprement dites dans certaines désinences, notamment celle du génitif singulier : **-es* (lat. *-is,* v. lit. *-es,* v. sl. *-e*), **-os* (gr. -ος, lat. dial. *-us*), *-s* (lit. *-s,* skr. *-ḥ,* got. *-s,* ainsi dans le type lit. *sūnaũs,* skr. *sūnóḥ,* got. *sunaus* « du fils », ou lat. *manūs,* etc.). L'alternance *e/o* apparaît dans la désinence de 1re personne plur., ainsi dor. -μες : lat. *-mus* (de *-mos*).

Mais des oppositions comme celles des désinences de 3e pers. sing. :

active primaire **-ti* : skr. *-ti,* gr. -τι, lat. *-t,* v. russe *-tĭ,* v. lit. *-ti,*

active secondaire **-t* : skr. *-t,* lat. *-d,* gr. zéro, v. sl. zéro,

moyenne primaire **-tai* : skr. *-te,* gr. -ται, got. *-da,*

moyenne secondaire **-te/o* : skr. *-ta,* gr. -το, lat. *-tu-(r),* osco-ombr. *-te-r,*

ne rentrent pas dans les formules du vocalisme indo-européen. Il est curieux du moins que la désinence secondaire moyenne offre l'alternance *e/o,* et que la désinence secondaire active soit la forme à degré zéro correspondante.

D'ailleurs, à la différence des racines et des suffixes, les désinences admettent les formes les plus variées ; elles peuvent comporter la présence d'une voyelle avec alternances, comme dans les cas cités, ou sans alternances, comme la désinence du nominatif pluriel **-es* (skr. *-aḥ,* gr. -ες, v. lit. *-es*), ou se composer simplement d'une voyelle comme la désinence de 3e pers. sing. act. du parfait : gr. -ε = skr. *-a* ; mais il peut également n'y

avoir pas de voyelle proprement dite, comme dans la désinence du nominatif singulier skr. *-ḥ*, gr. -ς, lat. *-s*, lit. *-s*, ou dans celle du locatif singulier skr. *-i*, gr. -ι. La désinence peut s'étendre sur deux syllabes, comme celle de 3e plur. act. **-enti* (skr. *s-ánti* « ils sont », dor. ἐντι, de **h*-εντι, got. *s-ind*) ; la première de ces deux syllabes comporte le jeu complet des alternances (voir chap. v). Ailleurs, la désinence est zéro, comme dans des vocatifs tels que πάτερ, λύκε, ou des impératifs tels que φέρε.

La liberté de forme des désinences présente avec la rigueur des règles relatives aux racines un contraste frappant.

Remarques générales sur les éléments morphologiques.

1° Les trois éléments : racine, suffixe et désinence, sont nettement distincts les uns des autres ; deux d'entre eux ont dans chaque forme grammaticale un vocalisme défini, et l'un des trois reçoit — ou peut recevoir à l'occasion — le ton dont la place a toujours une valeur significative : ces particularités se conçoivent dans une langue qui n'avait pas d'accent d'intensité, ou du moins où l'intensité n'était qu'accessoire, et dont le rythme était quantitatif et la prononciation unie ; elles seraient impossibles dans un idiome où chaque mot aurait un fort accent d'intensité qui mettrait en évidence l'une des syllabes et lui subordonnerait les autres. Il y a donc accord entre la description phonétique donnée p. 106 et suiv. et la structure morphologique de l'indo-européen.

2° Alors que la racine sémitique a en principe trois voyelles à alternances, la racine indo-européenne en a au plus deux ; et encore, dans les racines dissyllabiques, l'une des deux voyelles est-elle nécessairement au degré zéro. La racine et les alternances de son vocalisme ont donc dans le mot indo-européen une place moindre que dans le mot sémitique ; la préfixation obscurcirait par suite la racine indo-européenne, tandis qu'elle ne saurait empêcher le sujet parlant de percevoir nettement la racine sémitique ; de là l'emploi de la préfixation en sémitique et l'absence de ce

procédé en indo-européen. D'autre part, l'indo-européen, ayant dans sa racine moins de ressources d'expression que le sémitique, recourt dans une plus large mesure aux suffixes et aux désinences.

On ne remarque pas assez à quel point tout se tient dans la structure d'une langue.

IV. — Des diverses espèces de mots.

L'indo-européen a deux flexions distinctes : celle des *noms* et celle des *verbes*. Nulle part la distinction des noms et des verbes n'est aussi nette qu'elle l'est en indo-européen. Le détail des différences entre les flexions nominale et verbale ressortira de l'exposé de chacune. Les faits généraux sont les suivants :

La flexion nominale et la flexion verbale ont une catégorie commune, le *nombre* ; toutes deux ont les trois nombres : *singulier, pluriel* et *duel*. L'emploi du singulier et celui du pluriel n'appellent pas d'observations. Quant au duel, à en juger par l'indo-iranien, les anciens textes des dialectes slaves et le vieil attique, il était de rigueur toutes les fois qu'il s'agissait notoirement de deux personnes ou de deux choses : sans doute véd. *vṛ́kā,* v. sl. *vlĭka,* v. att. λύκω ne signifient pas à eux seuls « deux loups » ; car le duel n'exprime pas le nombre par lui-même, et l'on ne peut employer ces formes sans les faire précéder du nom de nombre « deux » que si les interlocuteurs savent déjà qu'il s'agit de « deux loups » ; mais dans ce cas, et naturellement aussi là où le nom de nombre « deux » est exprimé, on ne rencontre pas d'autres formes que celles du duel ; par suite les organes pairs sont nommés au duel, ainsi « les yeux » : skr. *ákṣī,* v. sl. *oči,* hom. ὄσσε. Le nombre duel est encore attesté pour le nom et pour le verbe dans les anciens dialectes indo-iraniens, en grec ancien (surtout en attique), en vieux slave, en lituanien ; il survit dans les plus anciennes formes du germanique pour le verbe et le pronom personnel, en vieil irlandais pour les noms.

La flexion verbale indique les *personnes,* celle qui parle, celle à qui l'on parle, celle dont on parle : lat. *dīcō, dīcis, dīcit.*

La flexion nominale indique le *cas*, c'est-à-dire que les noms ont des formes différentes suivant le rôle qu'ils jouent : il y a une forme pour le sujet : le *nominatif*; une pour le complément direct : l'*accusatif* (cette distinction du nominatif et de l'accusatif n'existant que pour le *genre animé*) ; une pour le tout dont on prend une partie : le *génitif* ; une pour le nom indiquant le lieu ou le temps où une chose se fait : le *locatif,* ou d'où elle vient : l'*ablatif* ; le *datif* indique à qui ou à quoi l'action est destinée, et l'*instrumental* avec qui ou avec quoi elle est accomplie ; le *vocatif* désigne la personne qui est interpellée. Il y a ainsi huit cas.

Les *verbes* sont donc en indo-européen les mots dont la flexion indique la *personne,* les *noms* les mots dont la flexion indique plus ou moins complètement le *cas,* définition toute formelle et qui, on le verra, s'applique — et encore d'une manière incomplète — à un moment transitoire du développement de l'indo-européen. L'emploi et la valeur de ces deux espèces de mots ne se laissent pas résumer en une définition, et ressortiront des usages qui seront analysés dans les chapitres suivants. On peut dire seulement ici que le verbe indique un procès, et le nom une notion (le nom désigne un être, un objet, une qualité, etc.).

Certaines formes nominales appartiennent à des thèmes verbaux : ce sont les *participes* ; elles présentent le sens propre de ces thèmes, mais rentrent dans la définition générale des noms. Les participes ne sauraient tenir dans la phrase la place d'un verbe à forme personnelle : la séparation d'avec le verbe est donc justifiée même au point de vue de la structure générale de la phrase.

Outre les cas, les noms distinguent par la flexion le *genre animé* et le *genre inanimé.*

Le *genre inanimé* est dit *neutre* ; il est caractérisé par certaines désinences, par un certain vocalisme de la prédésinentielle (et peut-être aussi parfois par une certaine place du ton) ; ainsi lat.

aliu-d se distingue de *aliu-s* par la désinence, gr. ἥδιον se distingue de ἡδίων par le vocalisme de la prédésinentielle, etc. Le sens propre du neutre se voit dans les démonstratifs comme lat. *id* « ceci », ou les adjectifs pris substantivement, comme lat. *aliud* « autre chose » : le neutre sert pour les choses et ne désigne des personnes qu'autant qu'elles ne sont pas envisagées comme personnes, ainsi lat. *mancipium* « esclave » ; il est aussi employé dans les diminutifs, ainsi gr. ἀνδρίον, diminutif de ἀνήρ, got. *gaitein* « chevreau », diminutif de *gaits* « chèvre », v. pruss. *wosistian* « chevreau », à côté de *wosee* « chèvre ».

Le *genre animé* comprend deux sous-genres : le *masculin* et le *féminin*. La distinction du *masculin* et du *féminin* n'étant pas exprimée par la flexion, n'est pas homogène avec celle du neutre : tous les types de substantifs admettent indifféremment les deux genres masculin et féminin ; ainsi les mots πατήρ et μήτηρ n'ont rien dans leur forme qui fasse reconnaître dans l'un un masculin, dans l'autre un féminin : πατήρ est reconnu pour masculin à ce qu'il est précédé de ὁ, μήτηρ pour féminin à ce qu'il est précédé de ἡ. Dans les adjectifs, le féminin est caractérisé par un suffixe, ainsi au thème masculin skr. *sána-* « ancien », lit. *sena-*, gr. ἕνο- s'oppose un thème féminin skr. *sánā-*, lit. *seno-*, gr. ἕνᾱ- : un substantif masculin est celui qui demande la forme masculine du thème de l'adjectif qui s'y rapporte, un substantif féminin celui qui demande la forme féminine du thème de l'adjectif. La distinction du masculin et du féminin appartient donc d'une part à la théorie de la formation des thèmes nominaux d'adjectifs, de l'autre à la syntaxe, tandis que le neutre relève de la déclinaison, tout en comportant aussi l'accord de l'adjectif et du substantif.

Un trait caractéristique de l'indo-européen est que les catégories grammaticales n'y ont pas chacune une expression propre et isolée ; il n'y a pas comme en turc, une marque du pluriel, à laquelle s'ajouterait la marque du cas (et du genre) pour les noms, de la personne et des autres catégories pour les verbes : ainsi -ος de gr. ποδ-ός indique à la fois le génitif et le singulier, -ων de gr. ποδ-ῶν à la fois le génitif et le pluriel ; *-i* dans skr. *pad-í*

« dans le pied » est la marque du locatif et du singulier, *-su* dans skr. *pat-sú* « dans les pieds » la marque à la fois du locatif et du pluriel, etc. De même pour les verbes, -τι de dor. τίθη-τι (= ion.-att. -σι de τίθησι) indique à la fois qu'il s'agit d'un singulier, d'une 3e personne, d'un actif (non d'un moyen) et d'un présent (non d'un imparfait). La valeur d'une forme fléchie indo-européenne est donc multiple, et ce n'est que par abstraction qu'on peut l'analyser ; il n'y a de marque générale ni du nom ou du verbe, ni du singulier, du pluriel ou du duel, ni du nominatif, de l'accusatif, etc., mais seulement des marques du nominatif singulier masculin-féminin, du nominatif-accusatif-vocatif singulier neutre, du génitif pluriel, etc., et encore ces marques diffèrent suivant que le thème est thématique, athématique, etc.

Ainsi le mot indo-européen est un objet très complexe : les éléments qui servent à l'expression du sens et ceux qui servent à l'expression de la forme grammaticale y sont intimement unis et, par le jeu des alternances vocaliques et des variations de place du ton, s'étendent sur toute la longueur du mot ; en même temps les éléments grammaticaux expriment à la fois plusieurs catégories ; dans véd. *dā́ru* « bois », gén.-abl. sg. *drúṇaḥ*, ce qui exprime le sens de « bois » et ce qui exprime les catégories de nombre (singulier), genre (neutre) et cas (nominatif-vocatif-accusatif et génitif-ablatif) se trouve réparti sur toute l'étendue de ces deux formes ; tout y sert à la fois à indiquer le sens de « bois » et chacune des catégories. L'indo-européen offre ainsi le cas le plus complet de ce type linguistique où l'expression du sens du mot et celle des catégories grammaticales se pénètrent mutuellement ou même sont simultanées, type qu'on nomme *flexionnel*.

Toutefois, à travers le type indo-européen, si complètement flexionnel, on entrevoit encore un type tout autre, à formes peu ou pas fléchies, et dont les premiers termes de composés, les formes de nominatif-accusatif neutre, les vocatifs de genre animé, une part des nominatifs de genre animé, les pronoms personnels, les noms de nombre de « cinq » à « dix » sont des restes (v. p. 119 et suiv.).

De plus, en dehors des verbes et des noms, qui constituent deux grandes classes de mots fléchis, l'indo-européen a des mots invariables, dont beaucoup semblent être des formes fixées et isolées de mots anciennement fléchis, mais dont une part aussi se compose de formes qui n'ont sans doute jamais eu de flexion.

1° Des *adverbes,* indiquant diverses circonstances de lieu, de temps, etc.

dor. πέρυτι, ion. att. πέρυσι, arm. *heru,* m. h. a. *vert,* v. irl. *(onn-)urid* « ab anno priore » ; skr. *parut* « l'an dernier » (locatif à désinence *-i* dans les premières langues, à désinence zéro en sanskrit, d'un composé **per-ut-* « l'autre année », cf. skr. *páraḥ* « éloigné, de là-bas » et gr. Ϝέτ-ος « année »).

skr. *ánti* « en face, devant », gr. ἀντι, lat. *ante,* locatif en *-i* d'un thème **ant-* dont le gr. ἄντα présente l'accusatif.

**k*ʷ*u,* conservé dans zd *kū* « où » mais généralement élargi par un élément de formation : véd *k(ú)v-a* « où », — skr. *kú-ha* (d'un plus ancien **kú-dha*), gâth. *ku-dā,* v. sl. *kŭ-de,* ombr. *pu-fe* (et lat. *ubī*) « où ? » — lit. *ku-r̃,* arm. *u-r* « où ? ».

Les adverbes de cette sorte sont nombreux dans chaque langue, mais peu se retrouvent identiques dans plusieurs et peuvent être attribués à l'indo-européen.

2° Les *prépositions* et *préverbes,* comme :

skr. *prá,* v. sl. *pro,* lit. *pra-,* got. *fra-,* v. irl. *ro,* lat. *prŏ-,* gr. προ (il y a aussi une forme à *ō* : v. sl. *pra-* (en composition), lat. *prō,* gr. πρω-, etc.).

Au cours du développement des langues indo-européennes, ces éléments ont eu tendance à se grouper soit avec le nom, ainsi gr. πρὸ δόμων ou Ἰλιόθι πρό, et on les appelle alors *prépositions,* ou avec le verbe, ainsi gr. προφέρω, et on les appelle alors *préverbes* ; mais, en indo-européen, ils étaient des mots distincts ; ils ne se groupaient intimement ni avec un nom ni avec un verbe ; il y avait *apposition* (v. chap. VII) ; les anciens dialectes indo-iraniens, la langue homérique et l'ionien, le baltique, le celtique, le germanique et aussi le latin ont conservé de nombreux restes de cette indépendance, ainsi πρὸ δέ μ'ἧκε θεά chez Homère, A 208,

ou *sub uos placo* en ancien latin, à côté de *supplico uos*. Les trois places possibles de προς : isolé, apposé à un nom, apposé à un verbe, se voient dans ces vers d'Homère :

E 632 τὸν καὶ Τληπόλεμος πρότερος πρὸς μῦθον ἔ(Ϝ)ειπεν
« à celui-ci Tlepolemos le premier dit une parole »
E 274 ὣς οἳ μὲν τοιαῦτα πρὸς ἀλλήλους ἀγόρευον
« ainsi ils disaient de telles choses les uns aux autres »
E 276 τὸν πρότερος προσέ(Ϝ)ειπε Λυκάονος ἀγλαὸς υἱός.
« à celui-ci le brillant fils de Lycaon dit le premier »

Par un développement qui s'est produit de manière parallèle et isolément dans toutes les langues indo-européennes, ces mots d'abord indépendants, et tout au plus apposés, ont été rattachés soit à un nom, soit à un verbe ; le type de construction du vers E 632 a ainsi été éliminé tandis que les deux autres subsistaient en s'isolant l'un de l'autre.

Les prépositions et préverbes, comme les adverbes, sont au moins en partie des formes fixées de noms plus anciennement déclinés.

3° Des *particules* comme skr. *ca*, gr. τε, lat. *que* « et » ou skr. *ná*, v. sl. *ne*, lat. *ne(que)* « ne pas ».

Les particules ne sont pas des formes fléchies ; elles seront étudiées ici à la suite des noms, dont leur emploi les rapproche.

D'une manière générale, l'indo-européen ne distingue que deux grandes classes de mots : les *noms* et les *verbes*. Les mots invariables servent parfois à unir des éléments juxtaposés dans la phrase, comme skr. *vā* « ou », lat. *ue* ; souvent, ils apportent à un mot voisin un renforcement en ajoutant une nuance de sentiment ou une précision de sens ; mais ils ne servent jamais à caractériser des formes grammaticales ou à exprimer des rapports syntaxiques et ne font à la flexion aucune concurrence.

CHAPITRE V

LE VERBE

A. Généralités.

Pour se faire du système verbal indo-européen une idée exacte, il faut d'abord oublier la conjugaison, telle qu'elle apparaît en latin, en germanique, en baltique, en slave, en arménien, en grec moderne, etc. ; seules les formations homériques et védiques ou avestiques ont conservé ou laissent entrevoir les traits essentiels de ce système.

En latin par exemple, un même thème fournit d'une part le thème du présent *amō, amās* et celui du « parfait » *amāuī* de *amāre* : il y a une conjugaison de *amāre* dont toutes les formes se commandent les unes les autres ; étant donné *amat,* on peut déterminer, sauf anomalie, les autres formes du verbe.

En indo-européen, au contraire, chacun des thèmes verbaux était indépendant de tous les autres. A la racine **leik*^{w}- « laisser, rester » par exemple se rattachent les thèmes suivants attestés par l'accord de deux langues au moins :

1° Un thème paroxyton, à vocalisme *e* de la racine, indiquant un procès qui se développe, **léik*^{w}*e-* : gr. λείπειν, λείπω, lit. *lĕkù* « je laisse » (avec déplacement de l'accent), got. *leihwa* « je prête ».

2° Un thème oxyton, à vocalisme zéro de la racine, indiquant le procès pur et simple ou parvenant à son terme, **lik*^{w}*é-* : gr. λιπεῖν, ἔλιπε = arm. *elikh* « il a laissé » = skr. class. *aricat* « il a laissé », v. h. a. *liwi* « tu as prêté ».

3° Un thème à nasale infixée, encore athématique en indo-iranien : skr. *riṇákti* « il laisse », *riñcánti* « ils laissent », devenu thématique dans lat. *linquō* et v. pruss. *(po)līnka* « il reste » ; ce thème semble indiquer le commencement du procès.

4° Un parfait indiquant le procès accompli : gr. λέλοιπα, skr. *riréca* « j'ai laissé » ; cf. got. *laihw*.

5° Un thème de causatif à vocalisme radical *o* et suffixe **-éye-* (ou *-ĭ-*) **loik^{w}-éye-* (**lo-ik^{w}ĭ-*) : skr. *recáyati* « il fait laisser » ; cf. v. isl. *leigia* « louer » et lit. *laikýti* « tenir » c'est-à-dire « faire rester ».

Aucune de ces formes ne suppose l'existence des autres, et à côté d'elles il a pu et même dû en exister plusieurs qui ont disparu ou qui se sont maintenues dans une seule langue, comme par exemple celle que représente skr. *ricyáte* « il est laissé », et les désidératifs représentés par skr. *rekṣyate* « il laissera » et par gr. λείψω, formes régulières qui ne démontrent pas l'existence d'un mot indo-européen particulier, et supposent seulement l'existence d'un type de formation.

Les formes verbales secondaires, tirées de mots existant dans la langue et non pas rattachées directement à des racines, n'ont donc qu'un seul thème ; ainsi le verbe dénominatif (c'est-à-dire dérivé d'un nom) skr. *namas-yá-ti* « il adore » n'a que le thème de présent, et la conjugaison complète que présente un dénominatif comme gr. τῑμάω, aor. ἐτίμησα, parf. τετίμηκα, etc., est une innovation hellénique. Par suite, la formation de thèmes autres que celui du présent dans les verbes dénominatifs résulte de développements indépendants des diverses langues, et en effet la forme de ces thèmes diffère de l'une à l'autre : lat. *plantō, plantāuī* ; got. *salbo* « j'oins », *salboda* « j'ai oint » ; lit. *pãsakoju* « je raconte », *pãsakojau* « j'ai raconté » ; v. sl. *dělajǫ* « je fais », *dělaxŭ* « j'ai fait » ; arm. *yusam* « j'espère », *yusaçay* « j'ai espéré » ; irl. *marbaim* « je tue », *ro marbus* « j'ai tué » ; etc.

Les thèmes indo-européens dits temporels n'expriment pas proprement le temps : un thème de présent grec indique le procès qui dure, un thème d'aoriste, le procès sans considération de durée, un thème de parfait, le procès accompli ; et, à cet égard, le grec

représente en gros l'état indo-européen. Dans la mesure où le temps est exprimé, c'est par la flexion et, dialectalement, par l'augment : le thème de gr. λείπω et de ἔλειπον est le même ; mais λείπω indique le présent, et ἔλειπον le passé. La valeur des thèmes « temporels » indo-européens est donc semblable à celle des « aspects » slaves, non à celle des « temps » latins.

Enfin une racine indo-européenne n'est par elle-même ni transitive ni intransitive, et les thèmes verbaux qui s'y rattachent admettent les deux valeurs : gr. ἔχω signifie « je tiens, j'ai », mais aussi « je me tiens » dans κακῶς ἔχω « je suis mal » ; φέρω signifie « je porte », mais διαφέρω « je suis différent » (littéralement « je me porte différemment »), et de même lat. *ferō* et *differō* ; lat. *uorte id* signifie « tourne ceci », mais *uorte hāc* « tourne-toi de ce côté » ; lit. *lĕkù* signifie « je laisse », mais *iš-lĕkù* « je reste » (« je suis laissé hors ») ; skr. *váhati* peut se traduire également par lat. *uehit* (*aliquid*) et par *uehitur* ; got. *wasjan* par « vêtir (quelqu'un) » et « se vêtir ».

B. Formation et valeur des thèmes verbaux.

1° Thèmes dits temporels.

Les types du présent-aoriste, qui indiquent un procès, sont divers. Les désinences, les formations de participes, le jeu du vocalisme sont les mêmes dans tous ; ils diffèrent seulement en partie suivant que le type est thématique ou athématique. Entre le présent et l'aoriste, la différence n'est pas dans la nature du thème ; on appelle *présent* un thème qui admet à la fois les désinences primaires et secondaires, *aoriste* un thème qui admet seulement les désinences secondaires (v. ci-dessous l'étude des désinences).

Les thèmes d'aoristes se rattachent tous directement à des racines ; des thèmes de présents, les uns se rattachent à des racines, les autres sont dérivés de noms ou d'autres thèmes verbaux. Mais, si la plupart des types de formation ne fournissent pas d'aoristes, en revanche, les formations qui fournissent des

aoristes, à l'exception d'une seule, fournissent aussi des présents. L'aoriste est très souvent une formation radicale sans aucun suffixe.

Une racine donnée ne comporte pas tous les types de formation, mais elle en présente presque toujours plusieurs.

1. Thèmes de présents et d'aoristes à suffixe zéro. — Ainsi qu'on doit l'attendre, ces thèmes notent, sans aucune nuance spéciale, le procès indiqué par la racine. La valeur de présent ou d'aoriste apparaît dans des conditions différentes suivant que la racine est monosyllabique ou dissyllabique et qu'elle fournit un type thématique ou athématique.

a. *Type athématique*. — Le type athématique n'est représenté dans la plupart des langues que par peu de verbes, et les exemples en sont d'autant plus nombreux dans une langue que celle-ci a un aspect plus ancien ; ainsi le védique en a plus que le grec, et le lituanien, si archaïque à plusieurs égards, en a relativement beaucoup, surtout dans les vieux textes (des XVI[e] et XVII[e] siècles).

Le cas des racines monosyllabiques et celui des racines dissyllabiques diffèrent beaucoup par le sens et par la forme.

α. *Racines monosyllabiques*. — Si la racine indique un procès qui dure, on obtient un thème de *présent* qui admet à l'indicatif à la fois les désinences primaires (type grec en -μι) et les désinences secondaires (types grecs en -ν ou -α) : ainsi gr. φημι, φαμεν. Si la racine indique un procès pur et simple, sans durée, le thème n'admet d'ordinaire que les désinences secondaires à l'indicatif ; c'est un *aoriste* ; tel est le cas de skr. *ásthām* = gr. ἔστην « je me suis mis debout, je me suis arrêté ». Quand le thème à suffixe zéro a la valeur d'aoriste, on obtient le présent en recourant à une autre formation, notamment à la racine avec redoublement, ainsi skr. *dádhāmi* « je pose », gr. τίθημι, etc., en regard de skr. *ádhām* « j'ai posé », gr. ἔθεμεν, arm. *ed* « il a posé ».

Il arrive que le présent et l'aoriste qui rendent un même sens appartiennent à des racines différentes, l'une durative, l'autre exprimant l'action pure et simple : ainsi la racine durative de skr. *ádmi* « je mange », hom. ἔδμεναι et de arm. *utem* ne fournit que

des présents ; l'aoriste correspondant est exprimé par des racines diverses : en sanskrit par *á-ghaḥ* « il a mangé », en grec par ἔ-φαγε, en arménien par *e-ker*. La racine **es-* « exister » fournissait un présent (et un parfait), mais pas d'aoriste, et c'est ce qui fait que l'on a recouru dans une large mesure à **bhewə-* : skr. *ábhūt* « il a été », v. sl. *by* et *bystŭ*, lat. *fuit*, etc. La racine **ei-* « aller » ne fournissait pas d'aoriste, ni sans doute de parfait, d'où en grec ἦλθον et hom. εἰλήλουθα en face de εἶμι, en slave *šĭdŭ* « étant allé » en face de *jidǫ* (ancien *jĭdǫ*) « je vais, j'irai ».

Exemples de racines duratives fournissant des présents :

**ei-*, **i-* : skr. *émi* « je vais », *imáḥ* « nous allons », *yánti* « ils vont », *áyam* « j'allais » ; gr. εἶμι, ἴμεν ; lit. *eimì* « je vais » ; lat. *īs, it, īmus, ītis*.

**es-*, **s-* : skr. *ásti* « il est », *smáḥ* « nous sommes », *sánti* « ils sont », *ā́sam* « j'étais » ; gr. εἰμι (lesb. ἐμμι), ἔστι, εἰσι (de ἐντι, attesté en dorien ; ancien **hεντι*) ; v. lit. *esti*, v. sl. *jesmĭ* (plur. *sǫtŭ* « ils sont ») ; lat. *est, sunt* ; got. *ist, sind*.

**ĕ̄d-*, **ŏ̄d-* : skr. *ádmi* « je mange », lat. *ēst* (*ē* attesté par des témoignages de grammairiens), lit. *édmi* « je mange », *ést*(*i*) « il mange » ; v. sl. *jamĭ, jastŭ* ; traces isolées dans l'infinitif hom. ἔδμεναι et l'ancien subjonctif, qui a pris valeur de futur, ἔδ-ο-μαι, et ὀδ-όντ- « dent » ; arm. *utem* suppose **ōd-mi*.

**bher-* : véd. *bhárti* « il porte », lat. *fert*, hom. φέρτε ; le type thématique est plus ordinaire : gr. φέρω, etc.

**k₁ei-* : skr. *çéte* « il est couché », zd *saēte* = gr. κεῖται.

**wes-* : skr. *váste* « il se vêt », zd *vaste* = gr. Fέσται.

Exemples de racines fournissant des aoristes :

**sthā-*, **sthə-* : skr. *ásthāt* « il s'est tenu », moyen *asthita* ; gr. ἔστη (dor. ἔστᾱ).

**dhē-*, **dhə-* : skr. *ádhāt* « il a posé », moyen *ádhita* ; arm. *ed* « il a posé » ; gr. ἔθεμεν, ἔθετο.

**dō-*, **də-* : skr. *ádāt* « il a donné », moyen *ádita* ; arm. *et* « il a donné » ; gr. ἔδομεν, ἔδοτο.

**gʷem-*, **gʷm-* : skr. *ágan* « il est venu » (1re pers. *ágamam*), arm. *ekn* « il est venu », v. angl. *cyme* (subjonctif prétérit, ancien optatif d'athématique **gʷᵒm-ī-t*)

$*g^{w}\bar{a}$- : skr. *ágāt* « il est venu », gr. ἔβη (dor. ἔβᾱ) ; cf. le présent véd. *jígāti*, dor. βίβαντι.

$*k_1leu$-, $*k_1l\bar{u}$- : véd. *áçrot*, « il a entendu », *çrudhí* « entends », gāth. *sraotā* « entendez », hom. κλῦθι.

**pō(i)-*, **pī-* : skr. *ápāt* « il a bu », att. πῖθι, lesb. πῶ, πῶθι ; ἔπιον résulte d'un passage secondaire au type thématique.

Toutefois cette valeur aoristique est établie seulement pour l'indo-iranien, l'arménien et le grec. En germanique et en latin, les mêmes thèmes fournissent des présents indiquant un procès dont le terme est envisagé. Le latin a ainsi *dō, dămus* en face de véd. *ádāt* « il a donné », gr. ἔδομεν, etc. Le vieux haut allemand a *tōt* (*tuot, tuat*) « il pose », en face de véd. *ádhāt* « il a posé », gr. ἔθεμεν, et le latin a (*con-*)*dit*. Le latin a de même *uol-t* « il veut » en face de véd. *á-vr̥-ta* « il a choisi ».

β. *Racines dissyllabiques*. — Le présent est caractérisé par le vocalisme à degré *e* ou *o* du premier élément (au moins aux formes qui ont le vocalisme plein), degré zéro du second, tandis que l'aoriste a le degré zéro du premier élément, et le degré *ē/ō* ou *ā* du second alternant avec zéro. Le grec offre, à cet égard, des exemples caractéristiques, dont le plus remarquable est le présent πέτα-μαι opposé à l'aoriste ἐ-πτά-μην (πτᾱ- est attesté par la forme active, hom. κατα-πτή-την, ἐξ-έ-πτη).

Exemples de présents :

**re/oudə-*, **rudə-* : véd. *rodi-ti* « il gémit », *rudi-maḥ* « nous gémissons », *rud-anti* « ils gémissent » ; lit. *ráud-mi* « je pleure ».

Le grec a plusieurs exemples de ce genre, notamment κρέμα-μαι, et le védique en a de plus clairs encore, tels que *brávī-ti* (zd *mraoiti*) « il parle », 3ᵉ plur. *bruv-ánti*, moy. *brū-té*, ou *vámi-ti* « il vomit », 3ᵉ plur. *vam-anti*.

Exemples d'aoristes :

**plē-*, **p-l̥* : véd. *a-prā-t* « il a empli », impér. *pūr-dhi* « emplis » ; hom. πλῆ-το.

Les exemples sont nets, surtout en grec. Homère a ainsi -βλήτην, -βλήμεναι, βλῆτο, etc., et avec vocalisme zéro, 3ᵉ plur. βάλον, partic. βαλών, sur quoi ont été faits 1ᵉʳ sg. βάλον, 2ᵉ βάλες,

etc. Le vocalisme a le timbre -*ō* dans ἐβίων, en face de *ē* supposé par le dérivé *$*g^{w}$*yē-yō* (ζῶ, ζῆς) servant de présent. On a de même ἔγνων, dont l'*ō* se retrouve dans le dérivé lat. *(g)nō-scō*, v. perse *xšnāsātiy* « qu'il reconnaisse ».

Il y a trace de beaucoup de présents athématiques indo-européens. Ainsi véd. *váçmi* « je veux », *uçmási* « nous voulons », gâth. *vasəmī, usmahī* n'a pas de correspondant hors de l'indo-iranien ; mais l'adjectif gr. Ϝεκών « volontiers », qui a le ton à la même place que ἰών « allant », est le participe d'un présent, non conservé, qui correspondrait à véd. *váçmi*. Un présent correspondant à skr. *kṣé-ti* « il habite », zd *šaēiti* n'est conservé en grec que dans le composé hom. ἐυ-κτίμενος, et par ailleurs gr. κτίζω remplace l'ancien présent athématique. Au présent athématique ancien sont souvent substitués d'autres types, variables suivant les langues : en regard de véd. *réhmi* « je lèche », le grec a le présent thématique λείχω, le baltique et le slave la forme à suffixe *-*ye/o-* : v. sl. *ližǫ*, lit. *lëžiù*, le latin la forme à infixe nasal *lingō*, le gotique un itératif en -*ā*-, *(bi-)laigon*, etc.

Pour l'aoriste, le type athématique est moins aisé à mettre en évidence. Mais, par exemple, le caractère athématique de véd. *ádarçam* « j'ai vu », *adarçma, adṛçma* « nous avons vu », donne lieu de croire que gr. ἔδρακον a passé secondairement au type thématique en partant de la 3ᵉ plur. ἔδρακον et du participe δρακών.

Le type radical athématique était l'une des formes principales du verbe indo-européen.

b. Type thématique. — Ce type est largement représenté à l'époque historique, et souvent des thèmes appartenant au type athématique y sont entrés au cours du développement. Ainsi skr. *rodāmi* « je pleure », lat. *rūdō* et v. h. a. *riuzzu* « je pleure » sont issus de formes à vocalisme *e* du présent athématique correspondant à véd. *roditi* « il gémit », et skr. class. *rudati*, lat. *rŭdō* de formes à vocalisme zéro : lat. *rŭdunt* répond à la 3ᵉ plur. véd. *rudanti* « ils gémissent » en face de *rodīti*. Le germanique a amené au type thématique presque tous ses verbes forts. Quelques présents attestés dans plusieurs langues, comme *$*sneig^{w}$*he/o-*, zd

snaëzaiti « il neige », lit. *snẽga,* gr. νείφει, v. lat. *nīuit,* v. h. a. *snîuuit,* sont sûrement anciens.

Le type thématique a deux formes : racine tonique avec vocalisme *e,* et voyelle thématique tonique avec racine au degré zéro, et ces deux formes ont des valeurs différentes : lorsqu'une même racine a les deux, le thème paroxyton sert parfois de présent, le thème oxyton d'aoriste ; ainsi :

skr. *bódhati* « il tient son attention dirigée sur », hom. πεύθεσθαι (présent) « comprendre, saisir », v. sl. *bljudǫ* « j'observe », got. *-biuda* « j'ordonne » : gr. πυθέ-σθαι (aoriste).

Les contrastes du type gr. λείπων, λιπών ou hom. πεύθεσθαι, πυθέσθαι ne se rencontrent un peu fréquemment qu'en grec ; mais, on l'a vu p. 161, λείπω et ἔλιπον ont l'un et l'autre des correspondants. Il arrive souvent qu'une racine offre seulement le présent thématique, ainsi skr. *váhati* « il mène en char », pamphylien Ϝεχω, lat. *uehō,* v. h. a. *wigu,* lit. *vežù,* v. sl. *vezǫ,* ou seulement l'aoriste, ainsi véd. *ávidat* (*vidát*) « il a trouvé », arm. *egit.*

Le ton est conservé sur la voyelle thématique dans quelques impératifs grecs comme (Ϝ)ιδέ, λαβέ, etc. — L'opposition du présent gr. δέρκεσθαι « voir » à l'aoriste δρακεῖν est une innovation ; car la forme athématique skr. *ádarçam* « j'ai vu » joue le rôle d'aoriste en face du présent *páçyati* « il voit ».

Les présents (formes à désinences primaires et secondaires concurremment) que fournit le type oxyton marquent le terme de l'action (aspect déterminé du russe). Ainsi skr. *tárati* « il est en train de passer » a à côté de lui *tiráti* qui est la seule forme employée avec le préverbe *pra* : *prátirati* « il traverse ». Skr. *giráti* « il avale » et v. sl. *žĭretŭ* (même sens) indiquent un procès qui n'éveille pas l'idée d'une durée. Skr. *diçáti* signifie » il indique » (cf., avec même place du ton, v. norvég. *tega* « montrer »), en regard de lat. *dīcō* (de *deicō*) « je dis », got. *teihan* « montrer ». Skr. *juṣáte* « il trouve plaisir à » a un imparfait dont la valeur est aoristique dans le Ṛgveda, II, 37, 4, tandis que gr. γεύεσθαι et got. *kiusan* sont des présents signifiant « éprouver, choisir ». On comprend ainsi comment le type oxyton a pu être affecté à l'aoriste en grec et parfois ailleurs.

Quelques thèmes ont dans certaines langues le vocalisme *o* de la racine, ainsi : got. *mala*, lit. *malù* « je mouds » ; mais il y a le vocalisme *e* dans irl. *melim* « je mouds » (et dans le dérivé v. sl. *meljǫ*), et le vocalisme zéro dans gall. *malaf*, arm. *malem* « je broie » ; l'*o* de lat. *molō* peut représenter *e* ou *o*. Les présents thématiques de ce genre remplacent des présents athématiques indo-européens à vocalisme *o* : **melə-* est une racine dissyllabique, où un présent thématique n'est pas normal ; les alternances vocaliques indiquent un présent athématique **melə-*, **molə-*, **m°lə-*. De même les présents thématiques à voyelle radicale longue remplacent d'anciens athématiques : lit. *bėgu* « je cours » et sl. **běgǫ* (pol. *biegę*) supposent **bhēgʷ-* : v. lit. *bėgmi* ; le grec a φέβομαι, avec *ĕ*. Le v. sl. *padǫ* « je tomberai » suppose **pōd-mi*.

2° Thèmes de présents et d'aoristes à redoublement et à suffixe zéro. — Ces thèmes se distinguent des précédents par la présence de la forme normale du redoublement (v. p. 148) ; ils servent de présents et, souvent aussi, dans le type thématique, d'aoristes.

α. *Type athématique.* — Il fournit des présents grecs et indo-iraniens là où la racine sans suffixe donne l'aoriste athématique, type gr. τίθημι, τίθεμεν, en regard de ἔθεμεν (cf. p. 164).

Il est conservé en grec et en indo-iranien dans plusieurs racines terminées par voyelle longue, telles que skr. *dádhāmi* « je pose », gr. τίθημι ; skr. *dádāmi* « je donne », gr. δίδωμι, avec trace d'une forme analogue dans v. lit. *dûsti* « il donne » (**dō-d-ti*), v. sl. *dastŭ* « il donnera » ; skr. *jigāmi* « je vais », hom. βιβάς (cf. aor. véd. *ágāt*, v. p. 166) ; etc. L'indo-iranien conserve de plus des thèmes de ce genre pour d'autres types de racines, ainsi véd. *sí-ṣak-ti* « il suit » = zd *hišhaxti*, remplaçant **hi-šax-ti* (racine i.-e. **sekʷ-*), véd. pl. *sa-çc-ati* « ils suivent ».

β. *Type thématique.* — La racine a le vocalisme zéro :

véd. *sá-çc-ati* (présent) « il suit » en regard de *sácate* « il suit », hom. ἑ-σπ-έσθαι (aoriste) en regard du présent ἕπεσθαι.

skr. *ja-ghn-an* « tuant » (participe présent), gr. πε-φν-εῖν (aoriste) en regard du présent athématique représenté par véd. *hánti* « il tue », et, indirectement, par les dérivés gr. θείνω, lat. *-fen-dō*.

gr. γί-γν-ομαι, lat. *gi-gn-ō*, en regard de l'aoriste de forme anomale gr. ἐγενόμην et des présents skr. *jánati* « il engendre », v. lat. *genunt* « ils engendrent ». Le grec a de même τίκτω (de *τι-τκ-ω) en face de l'aoriste anomal ἔτεκον.

Là où il coexiste avec un autre présent, ce présent ne s'en distingue que par une nuance : il sert à montrer qu'on envisage la fin du procès, ainsi gr. ἴσχω (de **si-zghō*) à côté de ἔχω, cf. skr. *sáhate* « il acquiert », et de l'aoriste σχεῖν ; ou gr. μίμνω à côté de μένω « je reste ». En qualité d'aoristes, ces thèmes à redoublement ont souvent une valeur factitive : cf. gr. λαχεῖν « obtenir en partage » et λελαχεῖν « faire obtenir en partage » ; skr. *asiṣvapat* signifie « il a endormi » et répond, avec la valeur aoristique, au présent causatif *svāpáyati* « il endort ». La valeur du redoublement est parfois peu sensible, ainsi dans skr. *ávocat* « il a dit », thème **we-ukʷe/o-*, cf. hom. ἔ(Ϝ)ειπε (de **é-we-ukʷ-e-t*).

3° Parfait. — Le parfait se rattache toujours directement à une racine. Et, sauf exception (celle de la racine **ei-* « aller », par exemple), toutes les racines en possèdent un.

C'est un type athématique caractérisé : 1° par certaines désinences spéciales, qui sont la seule caractéristique essentielle (*-*a* à la 1re pers. sing., etc.), et par le suffixe de son participe actif ; 2° par le vocalisme *o* de la racine aux personnes qui ont au présent le vocalisme prédésinentiel *e* ou *o* dans le type athématique ; 3° dans une partie des cas, par le redoublement (v. ci-dessus, p. 148). L'indo-iranien fournit le plus d'exemples de ces thèmes et les plus nets, mais le vocalisme est plus clair en grec :

πείθομαι	πέποιθα	πέπιθμεν
ἐλεύσομαι	hom. εἰλήλουθα	att. ἐλήλυθμεν
μένος	hom. μέμονα	μέμαμεν
πένθος	πέπονθα	hom. πεπαθυίη (participe)
φθείρω	ἔφθορα	ἔφθαρμαι
τρέφω	τέτροφα	τέθραμμαι
(Ϝ)ρήγνῡμι	ἔρρωγα	»
χέζω	κέχοδα	»

Le vocalisme radical *o* est confirmé par l'opposition des palatales et des gutturales dans les formes indo-iraniennes : skr. *cakára* « j'ai fait », *jagáma* « je suis venu », *jaghána* « j'ai frappé » ; par l'irlandais où (*ro*)*gegon* « j'ai frappé » répond à skr. *jaghána* et où (*ro*)*reraig* « il a tendu » suppose **reroge* ; par le germanique enfin où il subsiste quelques formes à redoublement de racines à voyelle longue ayant au prétérit le vocalisme *ō* :

got. *leta* « je laisse » : *lailot* « j'ai laissé »
saia « je sème » : *saiso* « j'ai semé »

et où les prétérito-présents et les prétérits ordinaires des anciens verbes primaires indo-européens, tout en n'ayant pas le redoublement, ont conservé le vocalisme *o,* ainsi en gotique :

1re pers. sing. *man* « je pense », plur. *munum*.

beida « j'attends » : *baiþ* « j'ai attendu », *bidum* (cf., au moins pour la forme, hom. πέποιθα, πέπιθμεν).

-biuda « je commande » : *-bauþ* « j'ai commandé », *-budum*.

binda « je lie » : *band* « j'ai lié », *bundum*.

Il y avait dès l'indo-européen des parfaits sans redoublement dont le principal est :

gr. *Ϝοῖδα* « je sais », *Ϝίδμεν* ; skr. *véda,* 1re pers. plur. *vidmá* ; gâth. *vaēdā* ; got. *wait, witum* ; v. sl. *vědě* « je sais » (ancienne forme à désinence moyenne) ; v. pruss. *waissei* « tu sais », *waidimai* « nous savons ».

Le latin a constitué son perfectum et le germanique son prétérit par un mélange d'anciennes formes de parfaits, en partie sans redoublement, et d'aoristes indo-européens : v. h. a. *liwi* « tu as prêté » en face de hom. λίπες ; got. *bitun* « ils ont mordu » peut être la 3e personne du pluriel actif de l'aoriste athématique attesté par véd. *bhét* « il a fendu », participe *bhidánt-,* etc. ; l'influence de ces formes a pu contribuer à la perte du redoublement dans les formes à vocalisme *o* de parfaits, comme v. h. a. *lēh* « j'ai prêté », en face de gr. λέλοιπε, etc., got. *bait* « j'ai mordu » ; de même le vocalisme *ē* de lat. *frēgī,* v. h. a. *brāhhun* « ils ont brisé » est peut-être celui d'anciens aoristes athématiques com-

parables pour la forme à lat. *ēst, ēstis*, lit. *ėst*(*i*) « il mange », etc. Mais le germanique a aussi hérité de formes indo-européennes de parfait sans redoublement. L'*ā* (issu de i.-e. *ō) des prétérits irlandais tels que *tāich* (qui glose *confugit*), de **tōke*, en regard de *techim* « je cours », rappelle, malgré le manque de redoublement, les 3[es] personnes indo-iraniennes à *ā* (i.-e. *ō) prédésinentiel comme skr. *cakāra* « il a fait ». Les participes passés actifs du slave et du baltique ont le suffixe du participe parfait, mais n'ont pas de redoublement : v. sl. *-mĭrŭ* (fém. *-mĭrŭši*), lit. *mìręs* (fém. *mìrusi*) « étant mort », cf. skr. *mamr̥vā́n* (fém. *mamrúṣī*). Les formes sans redoublement des dialectes autres que le grec et l'indo-iranien représentent un type indo-européen, qui avait sans doute une grande extension dans certains dialectes. Le sanskrit même a quelques formes sans redoublement comme le participe *sāhvā́n* à côté de *sasāha* « il a conquis ».

Comme le vocalisme *-o-* des formes à vocalisme plein se retrouve en partie au présent et que le redoublement n'est pas constant, ce sont seulement les désinences qui caractérisent le parfait indo-européen : c'est par la désinence -α que se marque le caractère de parfait de gr. Ϝοῖδα ; c'est uniquement par la différence des désinences que se distinguent les 3[es] personnes plur. véd. *saçcati* « ils suivent » et *saçcuḥ* « ils ont suivi ».

Le parfait indique un procès actuellement accompli, réalisé : gr. εἴωθα signifie « j'ai pris et j'ai encore l'habitude », skr. *çiçrā́ya* « je reste appuyé », etc. L'exemple suivant, emprunté à Homère, montre la valeur précise de ces thèmes :

B 272 ὢ πόποι, ἦ δὴ μυρί' Ὀδυσσεὺς ἐσθλὰ (Ϝ)έ(Ϝ)οργε
βουλάς τ' ἐξάρχων ἀγαθὰς πόλεμόν τε κορύσσων·
νῦν δὲ τόδε μέγ' ἄριστον ἐν Ἀργείοισιν ἔρεξεν,
ὃς τὸν λωβητῆρα (Ϝ)επεσβόλον ἔσχ' ἀγοράων.

Le poète oppose l'ensemble des belles actions qu'Ulysse a accomplies [(Ϝ)έ(Ϝ)οργε] et par lesquelles sa renommée s'est établie à une chose particulière qu'il vient de faire (ἔρεξεν) : le parfait indique ici ce qui est acquis. Le parfait grec est accompagné

d'un passé : τέθνηκε « il est mort », ἐτεθνήκει « il était mort », et le védique a quelques « plus-que-parfaits » analogues.

Lorsque l'expression du temps a pris plus d'importance au cours du développement des langues indo-européennnes, le parfait a fourni à la fois des présents et des prétérits : lat. *tutudī* sert à exprimer le passé, mais *meminī* est un présent ; got. *band* « il a lié » est un prétérit, mais *man* « je pense » est un présent. Partout la forme de parfait sans redoublement citée plus haut, gr. ϝοῖδα, skr. *véda,* got. *wait,* etc., signifie simplement « je sais », c'est-à-dire « j'ai acquis et je possède la connaissance ».

4° Intensif. — Le présent intensif, constitué par la racine munie du redoublement intensif et le suffixe zéro, n'est conservé qu'en indo-iranien, d'ordinaire sous forme athématique :

skr. *dediṣ-ṭe* « il montre », 3ᵉ plur. *dédiç-ate* « ils montrent », zd *daēdōiš-t* « il a montré »,

rarement sous forme thématique :

zd *naēniẓaiti* « il nettoie » (?) en regard de skr. *nenik-te* « il se lave ».

Si l'on ne possédait en dehors de l'indo-iranien quelques exemples de ces thèmes élargis par le suffixe secondaire **-ye/o-* (v. p. 182), comme v. sl. *glagoljǫ* « je parle », gr. πορφύρω, παμφαίνω, etc. on pourrait contester le caractère indo-européen du type. En sanskrit même, les intensifs, fréquents en védique, deviennent beaucoup plus rares dans les textes postérieurs.

La valeur de l'intensif ressort de la formation ; il indique la répétition ou l'énergie de l'action : les participes d'intensifs védique actif *rérih-at* et moyen *rérih-āṇaḥ* signifient « léchant à plusieurs reprises », tandis que *réhmi* veut dire « je lèche » ; skr. *kánikran(t)-ti* insiste sur l'intensité du bruit qu'indique *krándati* « il crie, il mugit ». La valeur propre de l'intensif n'est restée sensible qu'autant que la forme non intensive a subsisté : le skr. *carkar-mi* « je rappelle, je célèbre », qui est isolé, n'a rien d'intensif dans le sens. Sur les aoristes gr. ἀραρ-εῖν « arranger », arm. *arar* « il a fait », cf. p. 169.

5° Thèmes à voyelle longue finale. — A la fin d'un thème

verbal, les voyelles *ā, *ē, *ō sont ambiguës. Souvent elles sont la longue finale d'une racine dissyllabique, ainsi dans dor. ἔτλᾱν « j'ai supporté » en regard de τελα-μών, τάλᾱς ; hom. πλῆτο, véd. *áprāt* « il a empli », en regard de skr. *pūrṇáḥ* = lit. *pìlnas* « plein » ; gr. ἔγνων, skr. *jñā-táḥ* « connu » en regard de lit. *žénklas* « signe » (voir p. 73 et 132). D'autres fois, *ē/ō et *ā sont des suffixes, ce qu'on reconnaît à l'un des caractères suivants : 1° les éléments en *-ē-/-ō- ou *-ā- ont une valeur significative définie. — 2° La racine à laquelle ils s'attachent n'est pas dissyllabique. — 3° Une même racine a des formes en *-ā- et en *-ē/ō- ; comme *ā n'alterne pas avec *ē/ō, l'une des deux formes au moins renferme un suffixe. Ainsi de la racine monosyllabique **men-* « avoir dans l'esprit » il existe à la fois un thème **m°nē-*, indiquant l'état, attesté par v. sl. *mĭnĕti* « penser », lit. *minéti*, got. *munaiþ* « il pense » (et peut-être par gr. μανῆναι), et un thème **mnā-* « rappeler » dans l'optatif skr. *mnāyāt* « commemoret » et dans les dérivés dor. μνά-ομαι, μέμνᾱμαι. De la racine homonyme **men-* « rester » il existe **m°nē-* dans lat. *manēre* (cf. gr. μεμένηκα) et une forme en *-ā-* dans lat. *mnam* « je reste » (de **mōnā-* ou **mēnā-*?). De la racine dissyllabique **bhewə-* « croître, devenir », il y a, d'une part, gr. φυῆναι, v. sl. *bě* « il était » (thème exprimant l'état) et, d'autre part, lit. *bùvo* « il était », lat. *-bā-* dans le type *amābās*. Il y a donc lieu de poser des suffixes *-ē/ō- et *-ā-.

α. Type en *-ē/ō-. — Bien représenté en slave, en baltique, en germanique, en latin et en grec, ce type manque en indo-iranien. Au grec il fournit les aoristes à vocalisme radical zéro portant le ton sur η : att. ἐκλάπην, κλαπῆναι, κλαπείς : κλέπτειν ; au slave, le thème d'aoriste et d'infinitif correspondant d'ordinaire à un thème de présent en *-i-* : *mĭn-ě-ti* « penser », *mĭn-ě-xŭ* « j'ai pensé » ; *mĭn-i-tŭ* « il pense » ; *bĭd-ě-ti* « être éveillé » : *bĭd-i-tŭ* « il était éveillé » (de **bŭd-ě-ti*, **bŭd-i-tŭ*) ; *smrŭd-ě-ti* « puer » : *smrŭd-i-tŭ* « il pue » ; etc. ; au lituanien, de même les thèmes d'infinitif correspondant aux présents en *-i-* qui indiquent l'état, ainsi *smird-ė́-ti* « puer » : *smìrd-i* « il pue », mais aussi à d'autres, ainsi lit. *tek-ė́-ti* « courir » : *tẽk-a* « il court ».

En germanique et en latin, où l'opposition du présent et de l'aoriste ne s'est pas maintenue et où les dénominatifs en *-ē̆-ye/o-, *-ā-ye/o- ont les formes en -ē-, -ā-, comme *senēs, fugās,* le suffixe *-ē- a donné des présents : lat. *tacēre,* v. h. a. *dagē-n* (de germ. **þaγé-*). Ces thèmes indiquent un état, et leur valeur propre est définie par l'opposition de lat. *iacĕre* « jeter » et *iacēre* « être gisant », lit. *gul̃tis* « se coucher » et *gulė́ti* « être couché ». Par suite la plupart sont intransitifs, mais ceci n'est pas essentiel, et, par exemple, le thème **wid-ē-* est transitif dans lat. *uidēre,* got. *witai-þ* « il observe », gr. Ϝιδη- (du futur ἰδή-σω) et dans v. sl. *vidě-ti* « voir » (avec *ēi radical, par suite d'une contamination avec le thème à suffixe zéro **wē̆id-,* conservé dans *vižd̄i* « vois ») ; de même le v. h. a. *habē-m* « je tiens, j'ai » s'oppose à got. *haf-ja* « je lève » (cf. lat. *cap-io*), lit. *turė́-ti* « avoir » à *tvér-ti* « prendre », lat. *habē-re* « avoir » à v. irl. *gaibim* « je prends », et le grec même a σχή-σω « j'aurai » à côté de ἔχω « j'ai », aor. ἔ-σχον. Le suffixe existe sans doute aussi sous la forme *-ō-,* ainsi dans gr. Ϝαλῶναι, en face de Ϝαλίσκομαι.

β. Type en *ā-. — Les thèmes en *-ā- sont moins clairs que les précédents et ne sont conservés presque nulle part sous leur forme ancienne. Le slave en présente de bons exemples, mais un peu ambigus parce que sl. *a* peut représenter i.-e. *ā et *ō ; on ne peut décider si v. sl. *jimamĭ,* polon. *mam* « j'ai » (sl. comm. **jĭmamĭ*) reposent sur *°*m-ā-* ou sur *°*mō-* en regard du verbe exprimant l'action pure et simple *jimą* (thème *°*me-*) « je prends » et du duratif *jemlją* « je prends » (thème **emye-*), cf. lat. *emō* « j'achète » (*ex-imō* « j'enlève ») et ombr. *emantur* « accipiantur ». C'est sans doute le thème en *-ā- qui fournit au slave le thème d'infinitif et d'aoriste de ses duratifs : *pĭsa-ti* « écrire » (thème *pik_1-ā-?*) en regard du présent *pišą* « j'écris » (thème *$peik_1$-ye/o-*) : dans ce cas comme dans le précédent, la racine a le vocalisme zéro ; en latin, on a de même *parō* (*parāre*) de *p°rā- en face de *pariō* (*parere*), de *p°r-ye/o-.* Le suffixe *-ā- se trouve sûrement dans les itératifs ordinaires à voyelle radicale longue du slave : v. sl. *-gnětati* « presser » en regard de *gnetą* « je presse », *mětati* « jeter » ; le lette a aussi *mētā-t* « jeter » et le

latin *cēlā-re* en regard de *(oc-)culō* (de **kelō*), de v. h. a. *helan* « cacher » et de v. irl. *celim* « je cache ». La valeur durative jointe à l'expression de l'état se retrouve dans lat. *(oc-)cupāre,* cf. *capere* ; *(ac-)cubāre,* cf. *(ac-)cumbere,* etc., et dans arm. *kea-m* « je vis » (thème i.-e. *g^w*iy-ā-*), où le vocalisme est au degré zéro comme dans v. sl. *pĭsati*. On arrive ainsi à une sorte de valeur réfléchie, par exemple dans lat. *lauāre* « se laver » en regard de *lauere* « laver », ou dans v. irl. *scaraim* (de **sk°rā-*) « je me sépare » en regard de lit. *skiriù* « je sépare ». Le vocalisme *o* de v. h. a. *manō-n* « avertir » et de lit. *(į-)manaũ* « je comprends », *(į-)mãno* « il comprend » est sans doute emprunté au type en *-*eye/o-* de latin *moneō,* cf. lit. *(į-)manýti* « comprendre » ; l'arm. *(i-)manam* « je comprends » a le vocalisme zéro et suppose peut-être **m°nā-*.

Le type en *-ā-* fournit au baltique et à l'italique un type de prétérits (comparable pour la forme au prétérit en *-ē-,* type gr. ἐμάνην) en *-ā* dans lat. *eram, erās* et en *-bā-* dans *monēbām,* etc., osq. *fufans* « ils étaient », lit. *bùvo* « il était », *lìko* « il a laissé », etc., et à l'italo-celtique un thème de subjonctif indépendant du présent correspondant, ainsi lat. *aduenat*, *tulat,* en regard de *ueniō*, *tollō*, v. irl. *-bia* « qu'il frappe » en regard de *benaim* « je frappe », etc.

6° Suffixe **-ye/o-* : **-i-* (**-ī-*). — Le baltique et le slave ont une série de présents athématiques indiquant l'état, qui sont caractérisés en lituanien par *-i-* (bref), en slave par *-i-* (long, mais d'intonation douce) :

lit. *min-i-*	v. sl. *mĭn-i-tŭ* « il pense »
smird-i-	*smrŭd-i-tŭ* « il pue »
»	*bĭd-i-tŭ* « il est éveillé »

En latin et en germanique, ces présents sont presque tous remplacés par les formes en **-ē-* qui répondent aux thèmes tels que lit. *budĕ́ti,* v. sl. *bĭdĕti* « être éveillé » ; toutefois le latin en a une trace dans les dérivés en **-ske-* comme *(re-)minī-scor,* *(com-)minī-scor*. Le grec et l'indo-iranien n'ont que la forme thémati-

que ; le sens et le vocalisme radical zéro de gr. χαίρω, φαίνομαι (aor. χαρῆ-ναι, φανῆ-ναι,), bien distincts du sens et du vocalisme de δείρω, τείνω, etc., dénoncent une formation parente de celles du baltique et du slave ; en sanskrit, les passifs en *-ya-* n'en sauraient être séparés : *budh-yá-te* « il est éveillé » rappelle évidemment v. sl. *bĭdi-tŭ* (de *bŭdi-tŭ*) ; de même skr. *pū-ya-ti* « il pue » est formé comme lit. *smìrdi*, v. sl. *smrŭditŭ* « il pue » ; le vocalisme zéro et le sens concordent exactement. Enfin il faut citer les passifs arméniens tels que *berim* « je suis porté », avec *-ĭ-* comme le baltique et le slave, en regard de *berem* « je porte ». Sur la place du ton il y a incertitude ; le sanskrit a d'ordinaire le ton sur le suffixe, mais parfois aussi sur la racine, ainsi *múcyate* à côté de *mucyáte* « il est laissé », et en lituanien on trouve *tùrįs* « ayant » à côté de *regį̃s* « voyant ».

7° Causatifs et itératifs en **-éye-* : *-ĭ-* (*-ī-*). — Les présents primaires indo-iraniens en *-aya-*, portant en sanskrit le ton sur le premier *a* du suffixe *-áya-*, ont en tout cas le vocalisme indo-iranien *a* de la racine devant sonante plus consonne, ainsi skr. *vartáyati* « il fait tourner » ; ils ont devant une seule consonne ou sonante finale de racine le vocalisme indo-iranien *ā*, surtout dans les racines monosyllabiques : véd. *sād-áya-ti* « il fait asseoir », et le vocalisme *ă*, notamment dans les racines dissyllabiques : skr. *prath-áya-ti* « il étend ».

Le grec répond par le type φορέω « je porte constamment » (en regard de φέρω), φοβέω « je fais peur » en regard de φέβομαι « j'ai peur », le latin par *moneō* « je fais penser, j'avertis », *noceō* « je fais du mal à » (cf. *nex* « meurtre »), *spondeō* (cf. gr. σπένδω). Dans ces formes grecques et latines, le suffixe est **-éye/o-*, thématique comme en sanskrit, et le vocalisme radical est *ŏ*.

En slave le vocalisme radical est aussi *ŏ*, mais le suffixe, athématique, a la forme *-i-* (*i* long, d'intonation douce) sauf à la 1re personne du singulier : v. sl. *vrati-tŭ* « il fait tourner » en regard de skr. *vartáya-ti* ; *budi-tŭ* « il éveille » en regard de skr. *bodháya-ti*, etc. : mais la 1re personne du singulier est *vraštǫ*, *buždǫ* (de **vort-jǫ*, **bud-jǫ*). Le latin a aussi *sōpī-s* « tu endors »

en regard de skr. *svāpáya-si,* mais 1re pers. *sōpiō*; de même got. (*fra-*)*wardeiþ* « il fait périr » (à côté de [*fra-*]*wairþiþ* « il périt »), mais 1re pers. (*fra-*)*wardja*; c'est le suffixe qui porte le ton.

Le vocalisme radical *ō* des causatifs comme skr. *svāpáyati* « il fait dormir » et lat. *sôpit* se retrouve aussi en slave, par exemple dans (*jiz-*)*bavitŭ* « il sauvera quelqu'un » (il fera en sorte que quelqu'un soit hors) en regard de skr. *bhāvayati* « il fait être », et en germanique là où le présent non causatif a le vocalisme *o* (germ. *a*) : v. h. a. *fuoren* (germ. **fōrjan*) « conduire » en face de *faran* « aller ».

Les formes de l'irlandais, *guidim* « je prie » (cf. hom. ποθέω), *guirim* « je chauffe », etc., peuvent s'expliquer soit par *-*eye-* soit par *-*ī*-.

Abstraction faite des différences de détail relatives à la forme thématique ou athématique du suffixe et au vocalisme bref ou long, *ŏ* ou *ō*, de la racine, ce type est clair; les exemples en sont nombreux, ainsi :

gr. (*Ϝ*)οχέω « je fais aller en char », got. (*ga-*)*wagja* « je mets en mouvement », v. sl. *vozitŭ* « il va en char » (itératif).

skr. *lobháyati* « il éveille le désir », got. (*us-*)*laubjan* « permettre ».

8° Aoriste sigmatique. — L'aoriste sigmatique présente plusieurs particularités singulières :

α. La caractéristique est *-*s*-, sans voyelle. L'ε d'un aoriste tel que hom. ἐκόρεσσα n'appartient pas au « suffixe » ; il est le second élément de la racine dissyllabique, aussi attesté par l'intonation de la syllabe radicale de lit. *šérti* « nourrir » (voir ci-dessus p. 73).

β. La racine est au degré *ē* à l'actif : skr. *ávākṣam* « j'ai mené en char » (3e pers. sing. *avāṭ*), v. sl. *věsŭ,* lat. *uēxī*; au moyen, le vocalisme est *e* comme dans véd. *maṃsi* « j'ai pensé », ou zéro, comme dans skr. *adikṣi* « j'ai montré ». La racine est donc traitée ici non comme présuffixale, et par suite invariable au cours de la flexion, mais comme prédésinentielle, et par suite sujette à alternances. Ce trait est à rapprocher du fait que la caractéris-

tique *-s-*, ne comportant pas de voyelle, n'est pas un véritable suffixe. — Il est impossible de déterminer si ει dans gr. ἔδειξα, ερ dans gr. ἔτερψα, etc. représentent **ēi, *ēr,* ou **ei, *er,* etc., car, en pareille position **ēi, *ēr,* etc. et **ei, er,* etc. aboutissent également à gr. ει, ερ. Soit par analogie de ces formes, soit par extension du vocalisme du moyen et du subjonctif actif, le grec n'a pas trace de l'ancien vocalisme *ē* à l'aoriste en *-s-*.

γ. Quoique la flexion soit athématique, le ton reste invariablement sur la racine, dans la forme sans augment : ainsi la désinence moyenne ne porte pas le ton dans véd. *vámsi* « j'ai gagné », non plus que le suffixe du participe dans véd. *dákṣat* « ayant brûlé » ; cf. la place du ton dans gr. δείξᾱς, δεῖξαι.

Les aoristes de dénominatifs, comme gr. ἐτίμησα, v. sl. *dělaxŭ* « j'ai fait » et v. irl. *ro charus* « j'ai aimé », résultent de développements indépendants en grec, en slave et en celtique : la phonétique suffit à l'indiquer, car ni le σ intervocalique de gr. ἐτίμησα et de v. irl. *ro charus,* ni le *x* après *a* de v. sl. *dělaxŭ* ne sont conformes aux lois phonétiques du traitement de i.-e. **s* dans ces diverses langues.

Une forme en **-is-* de l'aoriste est attestée par d'assez nombreux exemples sanskrits tels que *ábhāriṣam* « j'ai porté », par gâth. *xšnəvīšā* « que je satisfasse » (subjonctif) et par le *-is-* du type lat. *ēg-is-ti, ēg-is-tis, ēg-ĕr-unt.*

9° Formes en **-se-, *-sye-*. — Le futur indo-iranien en **-sya-,* attesté par skr. *vak-ṣyā́-mi,* gâth. *vax-šyā* « je parlerai », est à rapprocher du futur lituanien : *lìk-siu* « je laisserai », et aussi du suffixe **-se/o-* de gr. λείψω « je laisserai », lat. *dīxō,* etc. ; l'alternance de **-sye/o-* et **-se/o-* n'est pas plus surprenante que celle des désinences de génitif **-syo* et **-so* dans gâth. *ča-hyā* « de qui » et v. sl. *če-so* « de quoi », v. h. a. *hwe-s* « de qui ». Cette correspondance se présente d'une manière particulière. D'une part le futur est une rareté dans les plus anciens textes indo-iraniens : le *R̥gveda* tout entier n'a qu'une quinzaine d'exemples de formes personnelles du futur (le participe est un peu moins rare), et la forme du futur ne devient fréquente que dans les textes sanskrits

postérieurs ; de même le slave n'en a qu'un exemple, le participe *byšęšteje* « ce qui doit être ». D'autre part le futur lituanien ne répond pas exactement au futur indo-iranien : la flexion est en *-si-* ou en *-s-* suivant les dialectes ; par exemple la 1re personne du pluriel est *lìksime* ou *lìksme*, différente du type skr. *vak-ṣyā-maḥ* « nous parlerons ». La place du ton attestée par gr. λείψειν, λείψων ne s'accorde pas avec celle qu'indique le skr. *vakṣyáti* « il parlera », mais avec celle du participe lit. *lìksęs* « devant laisser ».

Au latin et à l'irlandais, la formation en **-se/o-* fournit des subjonctifs, type lat. *faxit*, v. irl. *tēis* (de **steik-se-t*) « qu'il aille ». En irlandais, ces thèmes en *-se-* accompagnés de redoublement fournissent un futur ; ainsi en face de v. irl. *guidim* « je prie », on a le subjonctif *-gess* « que je prie » et le futur *-gigius* « je prierai ».

A côté de **-se/o-*, il existe, surtout après sonante finale de racine, une formation en **-əse/o-* : skr. *kar-iṣyá-ti* « il fera », gr. μεν-έω.

De même que le futur grec des verbes à racine terminée par ν, ρ, μ, λ- est en -εω (ancien **-əsō*), le désidératif sanskrit a pour suffixe i.-e. **-se/o-* après consonne, et i.-e. **-əse/o-* après sonante ; en face de *ríriksati* « il désire laisser », on a ainsi *cíkīrṣati* « il désire faire », où *-īrṣ-* représente **r* + **əs* (la racine est monosyllabique, comme le montre *kṛtáḥ* « fait ») ; le lituanien a de même *kláusia* « il interroge » (il veut entendre) de **klow-əs-*, en regard de *klaũso* « il entend » de **klou-s-*.

Toutes ces formes en **-s-* ou en **-əs-* semblent avoir eu en indo-européen la valeur désidérative. Les futurs indo-iraniens, grecs, baltiques, etc. ne sont pas d'anciens futurs, mais d'anciens présents désidératifs.

10° Thèmes à nasale infixée. — Les thèmes à nasale infixée ne sont nettement conservés qu'en indo-iranien ; tout se passe comme si un élément **-ne-/-n-* était infixé avant le dernier élément phonétique de la racine ; la racine a le vocalisme zéro et, comme dans les formes athématiques, l'élément **-ne-* suivi de la finale de la racine constitue la prédésinentielle et présente l'alter-

nance *e* : zéro dans les mêmes conditions que dans les autres formes athématiques. Ainsi :

rac. **yeug-* : skr. *yu-ná-k-ti* « il joint », 3ᵉ plur. *yu-ñ-j-ánti.*
rac. **bheid-* : skr. *bhi-ná-t-ti* « il fend », 3ᵉ plur. *bhi-n-d-ánti* (en face d'un aoriste athématique *ábhet* « il a fendu »).
rac. **leikʷ-* : skr. *ri-ṇá-k-ti* « il laisse », zd *iri-na-x-ti,* 3ᵉ plur. skr. *ri-ñ-c-ánti* (en face d'un aoriste thématique, gr. ἔλιπε, arm. *elikh,* v. p. 161 et suiv.).

Comme toutes les formes comparables, ces thèmes ne sont conservés nulle part ailleurs sous leur aspect athématique ; dans le développement même des langues de l'Inde ils sont devenus thématiques de très bonne heure, et le pâli a par exemple *bhindati* « il fend » ; déjà en védique, on n'a plus que le thématique *vindáti* « il trouve », tandis que l'Avesta conserve encore le type athématique ancien *vīnasti* « il trouve », 3ᵉ plur. *vindənti.* La nouvelle forme thématique est seule attestée en latin : *iungō* (cf. lit. *jùngiu,* avec suffixe **-ye-*), *findō, linquō,* etc., et en baltique : v. pruss. (*po-*)*līnka* « il reste ». Il est du reste probable que le type thématique de skr. *siñcáti,* zd *hinčaiti* « il verse », en face de l'aoriste skr. *asicat* « il a versé », est ancien dans quelques racines.

Soit maintenant une racine dissyllabique terminée par *u,* telle que **welu-* (lat. *uoluō,* etc., cf. p. 134 et 147), le thème à nasale sera **wl̥-ne-u-* : skr. *vr̥ṇómi* « je couvre, j'enveloppe » ; de **steru-*, **streu-* (got. *strauja* « je répands »), **str̥-ne-u* , **str̥-n-u-* : skr. *str̥ṇómi* « j'étends », *str̥ṇumáḥ* « nous étendons », gr. στόρνῡμι (avec ῡ au lieu de ευ par suite d'une action analogique), στόρνυμεν ; de *(*o*)*reu-* (gr. ὀρούω), **r̥-ne-u-* (**or-ne-u-*) : skr. *r̥-ṇó-mi* « je mets en mouvement », gr. ὄρνῡμι. Par suite d'actions analogiques, **-neu-,* **-nu-* est apparu de bonne heure comme un suffixe, et le grec s'en est servi comme d'un substitut de l'ancienne forme athématique à infixe, ainsi ζεύγνῡμι en regard de skr. *yunákti,* lat. *iungō.*

Soit encore une racine dissyllabique terminée par voyelle longue alternant avec **ə,* par exemple **menthə-*, **m̥nthā-* attestée

par skr. *mánthi-tā* « celui qui agite », *mathā-yáti* « il agite », *mathi-táḥ* « agité », v. sl. *mętǫ* « je trouble » ; on attend **mn̥th-ne-ə-*, **mn̥th-n-ə-*, et en effet la première personne du pluriel est skr. *math-nī-máḥ* « nous agitons » (avec *ī* au lieu de *i* pour représenter **ə*) ; quant à **mn̥th-ne-ə-*, tout se passe comme si **eə* se contractait en *ā*, et l'on a skr. *mathnā́mi* ; on a vu (p. 93 que **yə*, **wə* sont représentés par **ī*, **ū* ; au point de vue morphologique, **ā* joue le même rôle que voyelle plus sonante (cf. ci-dessus p. 128 et suiv.). De même, de **pelə-* (v. p. 131), on a **pl̥nā-*, **pl̥nə-* : skr. *pr̥ṇā́ti* « il emplit », *pr̥ṇīmáḥ* « nous emplissons » ; de **pewə-*, **punā-* (v. p. 133), **punə-* : skr. *punā́mi* « je purifie », *punīmáḥ* « nous purifions » ; en grec, dor. δάμνᾱμι, δάμναμες en regard de hom. ἐδάμασσα, dor. ἐδμάθην ; πέρνημι (πέρνᾱμι), πέρναμεν, en regard de ἐπέρασσα, πιπράσκω ; en vieux haut allemand, *ginōm* « je bâille » en face de lat. *hiā-re*, lit. *žió-ti* « être béant ». — Comme *-*neu-*, le *-*nā-* ainsi produit s'est parfois étendu à des racines non dissyllabiques dans telle ou telle langue, et de **bhendh-* par exemple le sanskrit a formé *badhnā́ti* « il lie », forme nouvelle, qui ne se retrouve même pas en iranien.

11° Suffixe *-*ye/o-*. — Le suffixe *-*ye/o-* a eu une grande fortune : c'est celui qui fournit la plupart des présents en usage dans les langues historiquement attestées.

Il sert à former la plupart des présents tirés de thèmes nominaux, et ces présents sont les seules formes de *dénominatifs* qu'ait eues l'indo-européen, ainsi :

de thèmes en *-*s-* : de skr. *ápas-* « œuvre », *apas-yá-ti* « il est actif » ; de gr. τέλεσ- « fin », τελείω « j'achève » (de *τελεσ-*yω*) ; de got. *riqis* « ténèbres », *riqiz-ja* « je m'obscurcis » ;

de thèmes en *-*n-* : de skr. *vŕ̥ṣan-* « mâle », *vŕ̥ṣaṇ-yá-ti* « il est en rut » ; de gr. *τεκτεν- (τέκτων « charpentier »), τεκταίνω, de *ονομεν- (ὄνομα), ὀνομαίνω ; de got. *namin-* (*namo*) « nom », *namnja* « je nomme » ;

de thèmes en *-i-* : de skr. *jani-* « femme », *janī-yá-ti* « il cherche femme », cf. v. sl. *ženitŭ sę* « il se marie » ; de gr. μῆνις, μηνί-ω ;

de thèmes en **-e/o-* : de skr. *vasná-* « prix de vente », skr. *vasna-yá-ti* « il trafique », cf. gr. ὦνος et ὠνέομαι ; de **sene-* « vieux » (skr. *sánaḥ,* lit. *sẽnas*), lit. *sené-ju* « je vieillis », lat. *sene-ō* ; gr. δηλόω de δῆλος ; lit. *dagóju* « je moissonne » de *dãgas* « moisson » ;

de thèmes en **-ā-* : de skr. *pṛ́tanā-* « combat », *pṛtanā-yá-ti* « il combat » ; de gr. τιμά-, τιμά-ω ; de lit. *(pã-)sako-* « récit », *(pã-)sako-ju* « je raconte » ; de v. sl. *kotora-* « combat », *kotora-ję* « je combats ».

L'ensemble formé par la voyelle finale du thème et par le suffixe **-ye/o-* a été souvent traité comme un suffixe et a servi à de nouvelles formations ; ainsi, en latin, on a *operārī* dérivé de *opera* ; et, d'après le rapport de *opus* et *operārī,* on a tiré *uolnerāre* de *uolnus,* etc. En grec, des formes telles que ἱππεύω de ἱππεύς à côté de ἵππος ont donné naissance à un type en -εύω qui s'est beaucoup répandu ; on a, par exemple, θεραπεύω, de θέραψ (à côté de θεράπων), etc. Les innovations de ce genre sont nombreuses.

Le suffixe **-ye/o-* fournit aussi des présents dérivés de verbes, des *déverbatifs* ; ainsi des dérivés :

d'intensifs, comme skr. *dediç-yá-te* « il montre » de *dédiṣ-ṭe* ; très souvent la forme primaire n'est pas conservée, comme dans véd. *coṣkū-yá-te* « il protège » ; en grec et en slave, la forme munie du suffixe secondaire est la seule attestée ; v. sl. *glagol-ję* « je parle », gr. ποιφύσσω (de *ποιφυκ-yω), παμφαίνω (de *παμφαν-yω) ;

de thèmes à infixe nasal, comme lit. *jùng-iu* « j'attache » en regard de skr. *yunákti,* lat. *iungō* ; att. κλίνω, κλίννω (c'est-à-dire *κλιν-yω) de **klinā-,* **klinə-,* cf. v. sax. *hlinōn* « s'appuyer » ;

de thèmes à voyelle longue finale, comme gr. μνά-ομαι de **mnā-* (cf. ci-dessus, p. 175 et suiv.) et les itératifs slaves du type *-gněta-ję* « je presse ».

Quand **-ye/o-* suit immédiatement la racine, il n'y a pas lieu pour cela de considérer le thème comme primaire : un présent tel que skr. *páç-ya-ti* « il voit », lat. *spec-iō* peut être un dénominatif du thème à suffixe zéro **spek₁-* « celui qui regarde », par

exemple dans lat. *au-spex* « qui regarde les oiseaux » ; un présent tel que v. sl. *vě-jǫ* « je souffle », got. *wai-a* (même sens) peut être un déverbatif du thème à suffixe zéro **wē-*, attesté par skr. *vā́-ti* « il souffle », grec ἄ(ϝ)-σι ; gr. θείνω est un dérivé de la forme athématique conservée par skr. *hánti* = zd *jainti* « il frappe », dont le participe θενών, pris pour un aoriste et sur lequel on a fait un subjonctif, un impératif et un infinitif, est un débris. Et l'on peut interpréter de même tous les verbes comme gr. τείνω, σχίζω, v. sl. *ližǫ*, lit. *lëžiù* « je lèche », etc. (v. ci-dessus p. 167) ; cette formation est particulièrement fréquente en grec, en baltique et en slave.

Ainsi que le montrent les exemples cités, **-ye/o-* n'a aucune valeur sémantique propre : il sert simplement à la dérivation.

En indo-iranien, en grec, en arménien, en slave, en baltique, le suffixe est constamment thématique. En latin, en celtique et en germanique, il a des formes athématiques à côté des formes thématiques, ainsi, d'une part lat. *capiō, capiunt,* got. *hafja* « je lève », *hafjand* ; mais d'autre part lat. *capĭ-s, capĭ-t, capĭ-mus, capĭ-tis* ; *sāgī-s, sāgi-t* (de *sāgī-t*), *sāgī-mus*, *sāgī-tis* ; got. *hafji-s* « tu lèves » (au lieu de **hafi-s* ; la forme ancienne est conservée en germanique occidental : v. h. a. *hevis,* v. sax. *hefis*), etc., *sokeis* « tu cherches ». Le vieil irlandais a *-gaib* « il prend » (de **-gabĭt*), *gaib* « prends » (de **gabĭ* ; cf., pour la finale, lat. *cape,* de **capĭ*), et *-lēici* « il laisse » (de **-lēcīt*), *lēic* « laisse » (de **lēcī,* cf. le type lat. *sāgī*) ; il présente donc des formes pareilles à celles du germanique et de l'italique. A côté des présents en **-ā-ye/o-* et en **-ē̆-ye/o-,* il y a en latin, en germanique, en baltique, et même en grec dans des parlers éoliens, des formes en *-ā-, -ē-,* telles que lat. *senēs, fugās* ; got. *karom* « nous nous occupons » ; lit. *jùstome* « nous ceignons » ; lesb. τεχνᾱμένω.

Les dénominatifs sanskrits ont d'ordinaire le ton sur le suffixe, ainsi dans les exemples cités *pṛtanāyáti* « il combat », etc., mais parfois aussi sur la présuffixale ou à une autre place du thème nominal : *mantráyate* « il dit une prière » (un *mántra-*) ; c'est ce qu'on retrouve ailleurs : russe *igrá-ju* « je joue », de *igrá* ; lit. *pāsako-ju* de *pāsaka* ; gr. τῑμά-ων, τῑμῶν (participe) de τῑμή ; c'est

sur la présuffixale qu'est le ton dans les verbes où *-*ye*- suit immédiatement la racine : skr. *páç-ya-ti* « il voit », russe *lížet* (thème sl. **líz-je-*) « il lèche », lit. *šaũk-ią̃s* « criant » (participe), gr. τείνειν, τείνων, got. *hafja* « je lève ».

12° Suffixe *-*ske/o-*. — La forme de ce suffixe est fixée par la correspondance : 1re pers. sing. act. gr. -σκω = lat. -*scō* = v. h. a. -*sku*; le sanskrit a -*ccha*- et le zend -*sa*-, par exemple skr. *gácchati*, zd *jasaiti* « il va » en regard de gr. βάσκω ; skr. *iccháti*, zd *isaiti* « il désire » en regard de v. h. a. *eiscōn* « demander », ombr. *eiscurent* « poposcerint » ; skr. -*cch*- = zd -*s*- est le traitement phonétique normal de indo-iranien *-*sk*- devant i.-e. **e* ; le *k* de ce groupe est un *k* oriental (v. p. 65 et suiv.) et non k_1, car, en slave, c'est *jiskǫ* « je cherche » qui répond à skr. *icchā́mi* « je désire » ; skr. *iccháti* a sa gutturale traitée comme celle de v. sl. *jištetŭ* « il cherche » (de **jiščetŭ*), et *icchánti* « ils désirent », où -*anti* représente un ancien *-*onti*, doit l'altération de sa gutturale à l'analogie de *iccháti*.

Le suffixe *-*ske/o*- est secondaire : ainsi en grec γηρά-σκω « je vieillis » de γῆρας, μεθύ-σκω « j'enivre » de μέθυ ; les présents dérivés de thèmes en *-*i*- (cf. ci-dessus, p. 184), tels que εὑρί-σκω, ἁλί-σκομαι à côté de thèmes en *-*ē*- comme εὑρή-(σω), ou en -ω- comme ἁλῶ-ναι, etc. ; en latin *hiā-sce-re* de *hiāre*, *rubēs-ce-re* de *rubēre*, (*ob-*)*dormī-sce-re* de *dormī-re*, etc. ; en iranien le thème zd *γri-sa* « s'éveiller », dérivé d'un thème en *-*i*-, de même que gr. εὑρίσκω, etc. ; zd *taf-saiti* « il s'échauffe » dérivé du thème à suffixe zéro attesté par le participe moyen skr. *tap-ānáḥ* « s'échauffant », tandis que le lat. *tepē-scere* est dérivé de *tepēre*. Un thème comme celui de skr. *gácchati* « il va », zd *jasaiti*, gr. βάσκω est dérivé du thème à suffixe zéro attesté par skr. *ágan*, arm. *ekn* « il est venu » (v. p. 165) ; et, si l'on ne rencontre pas le thème à suffixe zéro d'où est dérivé skr. *pr̥ccháti* « il demande », zd *perəsaiti*, lat. *poscō* (de **porcscō*), arm. *harçi* « j'ai demandé » (avec *ç* représentant **sk*), v. h. a. *forscōn* « rechercher », c'est sans doute par hasard.

Pour le sens, *-*ske/o*- a dans la formation secondaire à peu près

le même rôle que l'infixe nasal dans la formation primaire; il indique le commencement de l'action. Quelques racines présentent concurremment une forme en *-*ske/o-* et une forme à infixe; ainsi en regard de la forme à infixe de skr. *jānāti* « il connaît », got. *kunnan* « connaître », le latin a *(g)nō-scō* et le grec γνώσκω (et plus ordinairement γιγνώσκω) tirés du thème d'aoriste **gnō-* attesté par gr. γνῶ-ναι ; le vieux perse oppose même *adānā* « il connaissait » à *xšnāsātiy* « qu'il reconnaisse ». En regard de la forme à infixe de gr. κί-νυ-ται « il se met en mouvement », le zend a *šusaiti* (de iran. **čyu-sa-*) du thème d'aoriste à suffixe zéro **kyeu-*, attesté par véd. *cyáv-ānaḥ* « qui se meut » et par hom. ἔσσυτο (de **e-kyu-to*) ; cf. skr. *cyávate* « il se meut » et gr. σεύω.

13° Suffixe *-*ne/o-*. — Ce suffixe sert à tirer des présents inchoatifs de thèmes radicaux, notamment de thèmes d'aoristes. Il existe sous la forme *-*ne/o-* surtout en arménien, slave et germanique, et isolément ailleurs : arm. *dnem* « je pose » (de **dinem*) fait sur le thème d'aoriste *di-* = skr. *dhā-* (v. p. 165) ; v. sl. *stanǫ* « je me dresserai », de *sta-* = skr. *sthā-*, dor. στᾱ- (v. p. 164) ; got. *fraihna* « j'interroge » (cf. ci-dessus skr. *pr̥ccháti*, etc.), gr. πίνω, lit. *aunù* « je m'habille », etc. Une forme *-°*ne/o-* a la même fonction en baltique, en arménien et en grec : lit. *bùdinu* « j'éveille » ; arm. *lkhanem* « je laisse », fait sur le thème d'aoriste **likhe-* = gr. λιπέ- (la forme à suffixe tient ici la place de l'ancienne forme à infixe : skr. *riṇákti* « il laisse », lat. *linquō*) ; gr. ἀλφάνω, fait sur ἀλφεῖν. Le grec joint ce suffixe à la forme à infixe : d'où πυνθάνομαι, en face de lit. *bundù* « je m'éveille ». Quelques présents en *-*ne/o-* résultent du passage de présents en *-*nā-* au type thématique, par ex. gr. κάμνω, à côté de κάματος, κμητός (κμᾱτός) et de véd. *çamnīṣe* « tu prends de la peine ». Les types en *-*ne/o-* et en *-°*ne/o-* qu'on rencontre dans diverses langues résultent d'innovations compliquées et ne représentent pas directement un état indo-européen.

14° De quelques autres formations. — Outre les trois suffixes

secondaires précédents, il paraît y en avoir eu plusieurs autres dont l'extension et la valeur ne peuvent plus être déterminées. Ainsi le grec a trace de **-dhe/o-* dans le -θε/ο- de dor. hom. ἔσ-θω, qui remplace un ancien présent athématique, cf. skr. *ád-mi* « je mange » (v. p. 165) ; πλή-θω, cf. ἔ-πλη-το et skr. *áprāt* « il a empli » ; σχέ-θω, cf. ἔσχον ; πελάθω « je m'approche » de πέλα-, etc. ; et ce même **-dhe/o-* paraît se retrouver dans got. *walda* « je domine », v. sl. *vladǫ* (de **voldǫ*) (même sens), lit. *véldu,* en regard de v. irl. *flaith* « souveraineté » et de lat. *uolō, uolt,* etc. — Le **-k-* de att. ἔθηκα (plur. ἔθεμεν), lat. *fē-c-ī* (en face de skr. *ádhāt* « il a posé ») et de ἧ-κ-α (εἷμεν, présent à redoublement ἵ-η-μι), lat. *iē-c-ī* est aussi un suffixe secondaire, mais athématique. — On pourrait multiplier les exemples de ce genre.

2° Thèmes modaux.

Il y a des formes spéciales pour trois modes :

1° L'*indicatif,* caractérisé par l'absence de toute addition au thème « temporel » tel qu'il vient d'être décrit.

2° Le *subjonctif,* caractérisé par l'addition de la voyelle thématique **-e-* (*-o-*) au thème « temporel ».

3° L'*optatif,* caractérisé par l'addition d'un suffixe secondaire **-yē* : **-ī-* aux formes athématiques et, dans le type thématique, d'un suffixe **-i-* formant diphtongue avec la voyelle précédente (type gr. φερο-ι-).

L'impératif n'étant caractérisé par aucune forme particulière du thème ne saurait être mis sur la même ligne que les trois modes ainsi définis.

1° Indicatif. — L'indicatif sert à indiquer qu'un procès a lieu ou n'a pas lieu, ainsi chez Homère :

A 178 εἰ μάλα καρτερός ἐσσι, θεός που σοὶ τό γ' ἔδωκεν
« si tu es fort, c'est que c'est un dieu qui te l'a donné ».

2° Subjonctif. — La formation du subjonctif est transparente dans le type athématique :

indicatif présent, skr. *ás-ti* « il est », lat. *es-t* : subjonctif, véd. *ás-a-ti, ás-a-t* = zd *aṅhaiti, aṅhaṭ* « qu'il soit », v. lat. *esed* (?), lat. *er-i-t* « il sera » (l'ancien subjonctif ne subsiste en latin qu'en qualité de futur).

aoriste sigmatique : subjonctif, véd. *néṣ-a-ti, néṣ-a-t* « qu'il conduise » (avec le degré vocalique *e* comme au moyen, et non le degré *ē* de l'indicatif skr. *ánaiṣam* « j'ai conduit »), hom. τείσ-ο-μεν, τείσ-ε-τε.

parfait : subjonctif, skr. *tatán-ati, tatán-a-t* « qu'il tende », hom. πεποίθ-ο-μεν. Le vocalisme présuffixal est *e,* ainsi véd. *véd-a-t* « qu'il sache », hom. (ϝ)εί-δο-μεν, ϝείδ-ε-τε en regard de (ϝ)οἶδ-α ; le vocalisme *o* de hom. πεποίθομεν est emprunté à πέποιθα. Le ton est sur l'élément présuffixal.

Les futurs attiques ἔδομαι et πίομαι sont les subjonctifs des formes athématiques attestées encore par l'infinitif hom. ἔδμεναι et l'impératif aoriste att. πῖθι.

Dans le type thématique, tout se passe comme si la caractéristique **-e-*, **-o-* se combinait avec la voyelle finale du thème, ce qui donnait **-ē-, *-ō-,* ainsi gr. φέρω-μεν, φέρη-τε, véd. *bhárā-ti*, *bhárā-t* « qu'il porte », lat. *ferē-s* « tu porteras » (subjonctif ancien servant de futur) ; le vocalisme présuffixal et la place du ton sont les mêmes qu'à l'indicatif.

Le subjonctif indique un procès qu'on compte voir se réaliser, soit qu'on le veuille, ainsi véd. *agním stavāni* « je veux louer Agni (le feu) », *çṛṇávad vácāṃsi me* « qu'il entende mes paroles », et chez Homère :

υ 296 ἄλλ' ἄγε (ϝ)οι καὶ ἐγὼ δῶ ξείνιον

soit qu'on l'attende simplement, ainsi véd. *viçvāḥ pṛ̥tanā jayāsi* « tu vas être victorieux dans tous les combats », hom. Z 459 καί ποτέ τις (ϝ)είπῃσι « et quelqu'un va dire » ou ε 465 ὤμοι ἐγώ, τί πάθω ; « hélas, que va-t-il m'arriver ? ».

3° Optatif. — Dans les formes athématiques, l'optatif est

caractérisé par le suffixe *-*yē*- : *-*yə*- (c'est-à-dire *-*y*- devant voyelle, *-*ī*- devant consonne) ; l'élément présuffixal a le vocalisme zéro ; le ton est, suivant les cas, sur le suffixe *-*yē*- ou sur la désinence :

thème **es*- : skr. *s-yā́-t, s-(i)yā́-t* « qu'il soit », *s-y-úḥ, s-(i)y-úḥ* « qu'ils soient » ; lat. *s-iē-s* « que tu sois », *s-ī-mus* « que nous soyons » (d'où *sim, sīs* par analogie). Le grec εἴην a pris le vocalisme radical de ἔστι.

thème **dedō-, *didō-* : skr. *dad-yā́-t* « qu'il donne », moyen *dad-ī-tá* « qu'il donne » : v. sl. *dad-i-mŭ* « donnons » (du thème **dōd[ə]-*) ; gr. διδο-ίη-ν, διδο-ῖ-μεν.

thème de parfait **wewort-, *wewr̥t-* : skr. *vavr̥t-yā́-t* « qu'il roule », moyen *vavr̥t-ī-tá* ; de même v. h. a. 1re pers. plur. *wurt-ī-mēs* « devenons » (de germ. **wurđ-ī-* dont le *đ* suppose une présuffixale atone).

Dans les formes thématiques, l'optatif est caractérisé par *-*i*- formant diphtongue avec la voyelle thématique qui a le timbre -*o*- ; suivant la règle générale du type thématique, le vocalisme et la place du ton propres au thème ne varient pas ;

thème **bhéro-* : skr. *bháre-t* « qu'il porte », gr. φέροι, got. *bairai*, v. sl. *beri* (2e pers. plur. *berě-te* « portez »), cf. lit. *te nešē* « il peut porter ».

thème **widó-* : skr. *vidé-t* « qu'il trouve », gr. (ϝ)ίδοι.

L'optatif a deux valeurs sémantiques distinctes :

1° Il indique une chose *possible,* par contraste avec l'indicatif qui indique une réalité. Ainsi skr. *kāmáyeta* « il peut désirer » dans cette phrase védique : *kāmáyeta rā́jā samrā́ḍ bhávitum* « un roi peut désirer devenir roi suprême » ou gr. φέροιεν dans ce passage homérique :

E 303 ὁ δὲ χερμάδιον λάβε χειρί
Τυδείδης, μέγα (ϝ)έργον ὃ οὐ δύο κ' ἄνδρε φέροιεν

En ce sens, l'optatif sert à indiquer une condition, ainsi chez Homère :

K 556 ῥεῖα θεός γ' ἐθέλων καὶ ἀμείνονας ἠέπερ οἵδε
ἵππους δωρήσαιτο.

« un dieu qui le voudrait pourrait aisément donner de meilleurs chevaux que ceux-ci », et dans cette phrase védique *yát páceyuḥ kravyā́daṃ kuryuḥ* « s'ils faisaient cuire (de la viande), ils le (le feu) rendraient carnivore ».

2° L'optatif indique une chose souhaitée, ainsi chez Homère : Σ 98 αὐτίκα τεθναίην « puissé-je mourir à l'instant ! » et véd. *viçe ca kṣatrā́ya ca samádaṃ kuryām* « entre le peuple et la noblesse puissé-je créer une inimitié ! » De là l'emploi de l'optatif dans les prescriptions : véd. *dámpatī açnīyātām* « que les (deux) maîtres de maison (c'est-à-dire le maître et la maîtresse) mangent ».

La traduction française par « puissé-je » montre comment la seconde valeur peut sortir de la première.

Les nuances de sens exprimées par l'indicatif, le subjonctif et l'optatif sont donc respectivement celles des procès : positivement affirmé — attendu — simplement possible.

C. Flexion des verbes.

Trois procédés sont employés concurremment : désinences, alternances vocaliques, place du ton.

a. Désinences.

Le système des désinences verbales comprend :

1° Deux séries complètes de formes, dites les unes *actives* et les autres *moyennes,* qui caractérisent les deux voix *active* et *moyenne,* actif dor. τίθη-τι (ion. att. τίθησι) et moyen τίθε-ται.

Ces deux séries n'existent clairement qu'en indo-iranien, en grec ancien, et en quelque mesure en gotique. De plus le latin et le vieil irlandais en ont trace dans l'opposition de l'actif et du déponent (et aussi dans le passif latin).

2° Dans les deux séries active et moyenne, deux séries dites l'une *primaire,* l'autre *secondaire,* ainsi en grec au moyen, primaire

τίθε-ται, secondaire ἐτίθε-το ; il y a de plus des désinences propres à l'indicatif du *parfait* actif et une flexion propre à l'*impératif*.

3° Dans chacune de ces séries, il y a une forme propre pour chaque *personne*, à chaque *nombre*.

Une désinence est donc définie quand on a marqué si elle est : 1° active ou moyenne ; 2° primaire ou secondaire (ou d'indicatif parfait ou d'impératif) ; 3° de 1re, 2e ou 3e personne ; 4° de nombre singulier, pluriel ou duel ; ainsi la désinence -ται de gr. τίθεται est une désinence de 3e personne — du singulier — moyenne — primaire. De plus les désinences (ou les finales) de l'indicatif présent-aoriste diffèrent en partie suivant qu'il s'agit du type thématique ou du type athématique.

1° Désinences actives.

α. Désinences primaires.

Singulier. — 1re personne. Dans les athématiques, *-*mi* : skr. *ás-mi* « je suis », v. sl. *jes-mĭ*, gr. εἰμι, arm. *em*, alb. *jam*, got. *im* (et lat. *sum*). — C'est à cette désinence que les présents athématiques doivent le nom, commode et justifié, de verbes en *-*mi* : types gr. εἶμι, δίδωμι, τίθημι, δείκνῦμι, δάμνημι, etc.

Dans les thématiques, la 1re personne correspondante a une finale en *-*ō* : gr. φέρω, lat. *ferō*, got. *baira*, v. irl. (*do*-)*biur* (de *-*berū*) ; lat. *uehō*, lit. *vežù* (de **vežú*) ; gâth. *pərəsā* « je demande », lat. *poscō* ; l'addition de *-mi* est une innovation réalisée séparément en sanskrit et dans une partie de l'iranien, d'où skr. *bhárāmi* « je porte », *váhāmi* « je vais en char », *pṛcchāmi* « je demande » ; le slave a une forme à nasale finale ajoutée, v. sl. *berǫ* « je prends ».

2e personne : *-*si* ; skr. *é-ṣi* « tu vas », att. εἶ (de **ei-si*) ; dor. et hom. ἔσ-σι « tu es », v. lat. *es-(s)*, arm. *es* (de **essi*).

skr. *bhára-si* « tu portes », got. *bairi-s*, lat. *legi-s* ne représentent sans doute pas l'état indo-européen pour le type thématique ; la finale était plutôt *-*ĕi* qu'attestent lit. *neši* (de **nešě*)

« tu portes », gr. φέρει-ς (avec *-s* surajouté d'après les formes à désinence secondaire), v. irl. *(do-)bir*. Pas plus que dans la 1[re] personne, gr. φέρω, etc., on ne peut marquer dans cette forme thématique le point de séparation entre le thème et la désinence.

3[e] personne: **-ti* : skr. *ás-ti* « il est », gr. ἔσ-τι, v. russe *jes-tĭ,* v. lit. *es-ti,* v. irl. *is* (de **es-ti*), got. *is-t,* lat. *es-t.*

skr. *váha-ti* « il va en char », v. russe *veze-tĭ,* got. *-wigi-þ,* lat. *uehi-t,* peut-être v. irl. *berid* (de **bereti* ?) s'accordent à indiquer que, à la 3[e] personne du singulier primaire, la désinence serait la même dans le type thématique et dans le type athématique ; mais le gr. φέρει et le lit. *vẽža* « il conduit en char » comme aussi v. irl. *(do-)beir* (de **-beret*) supposent une finale **-t-*, qui doit représenter l'état ancien pour le type thématique ; aux trois personnes actives primaires du singulier, le type thématique aurait donc eu des finales distinctes de celles du type athématique.

Pluriel. — 3[e] personne : **-enti, *-onti* dans les formes athématiques sans redoublement : skr. *sánt-i* « ils sont », dor. ἐντι (au lieu de *ἑντι), ion.-att. εἰσι, ombr. *s-ent,* got. *s-ind* et lat. *s-unt,* v. sl. *s-ǫtŭ* (v. russe *sutĭ*).

**-n̥ti* dans les formes athématiques prédésinentielles longues ou à redoublement : véd. *tákṣ-ati* « ils charpentent » ; v. sl. *ěd-ętŭ* « ils mangent » ; skr. *dád-ati* « ils donnent » (i.-e. **déd-n̥ti*), v. sl. *dad-ętŭ* (v. russe *dad-jatĭ*) « ils donneront », dor. δίδο-ντι (i.-e. **didə-nti*), et dans les formes thématiques : skr. *bhára-nti* « ils portent », dor. φέρο-ντι (att. φέρουσι), got. *baira-nd,* lat. *uehu-nt* (v. lat. *tremonti*), v. sl. *vezǫtŭ* (v. russe *vezutĭ*).

β. Désinences secondaires.

Les désinences nettes, thématiques ou athématiques, des trois personnes du singulier et de la 3[e] du pluriel ne diffèrent des désinences primaires correspondantes du type athématique que par l'absence de **-i*.

Singulier. — 1[re] personne **-m* ou **-n* suivant la phonétique de chaque langue : skr. *ábhara-m* « je portais », gr. ἔφερο-ν ; v. sl.

padŭ « je suis tombé » (de **pōdo-n*); skr. *ásthā-m* « je me suis mis debout », gr. ἔστη-ν; skr. *syā́-m* « que je sois », lat. *siē-m*, gr. εἴη-ν; gr. ἔτεισ-α, v. sl. *nĕs-ŭ* « j'ai porté » (avec *-ŭ* représentant *-*n̥*).

2e personne : *-*s* : skr. *ábhara-ḥ* « tu portais », gr. ἔφερε-ς; v. sl. *pade* « tu es tombé » (de **pōde-s*); skr. *ásthā-ḥ* « tu t'es mis debout »; gr. ἔστη-ς; skr. *syā́-ḥ* « que tu sois », lat. *siē-s*, gr. εἴη-ς; got. *witei-s* « que tu saches ».

3e personne : *-t* : skr. *ábhara-t* « il portait », gr. ἔφερε (les occlusives finales tombent en grec); v. sl. *pade* « il est tombé » (de **pāde-t*); skr. *ásthā-t* « il s'est mis debout », gr. ἔστη; skr. *syā́-t* « qu'il soit », v. lat. *siē-d*, gr. εἴη.

Pluriel. — 3e personne : *-*ent*, *-*ont* et *-*nt* (dans les conditions où la désinence primaire est *-*enti*, *-*onti* ou *-*nti*) : skr. *ā́s-an* (de **āsant*) « ils étaient » ; gr. φέροιεν ; hom. ᾖισν « ils allaient » ; gâth. *stånhaṭ* « ils se sont mis debout » (aoriste en *-s-*), v. sl. *vĕsę* « ils ont conduit » — skr. *ábhara-n* (de **ábhara-nt*), gr. ἔφερο-ν ; v. sl. *padǫ* « ils sont tombés » (de **pōdo-nt*) ; la présence du *-t* final est indiquée par des faits de phonétique syntactique du védique, par le traitement slave, et par gr. -εν de *-ηντ, -ον de *-ωντ dans hom. δάμεν, dor. ἔγνον, etc.

La distinction des désinences primaires et secondaires est moins nette aux autres formes.

Pour la 1re personne du pluriel, l'indo-iranien distingue : primaire véd. *-masi* = zd *-mahi*, skr. *-maḥ*, et secondaire véd. *-mă* = zd *-ma*; partout ailleurs il y a confusion : en grec, -μες en dorien, -μεν (avec -ν inorganique, v. p. 141 et suiv.) dans les autres dialectes ; en latin, *-mus* ; en slave, des formes variées suivant le dialecte, toutes d'origine plus ou moins ambiguë : *-mŭ* (forme du vieux slave), *-mo*, *-me*, *-my* ; en lituanien *-ma* ; etc.

Pour la 1re personne du duel, il y a un certain accord de l'indo-iranien et du gotique : primaire skr. *-vaḥ*, zd *-vahi*, got. *bidjos* « nous (deux) prions », et secondaire : skr. *-vă*, zd *-va* ; le goti-

que a *magu* « nous (deux) pouvons », *sitaiwa* « que nous (deux) soyons assis » ; le vieux slave a *-vě* partout, le lituanien *-va*.

Pour la 2ᵉ personne du pluriel, l'indo-iranien a une distinction qui consiste seulement dans le contraste de *th* et de *t* : primaire skr. *-tha* = gâth. *-θă*, secondaire skr. *-ta* = gâth. *-tă*. Comme *th* et *t* sont confondus partout ailleurs, on ne saurait rien reconnaître : gr. -τε, v. sl. *-te*, etc. sont à la fois primaires et secondaires, et l'on ne peut dire si gr. φέρετε, v. sl. *berete* répondent à skr. *bháratha* (primaire) ou à *bhárata* (secondaire). Le latin a *-tis*, avec un *-s* final dont l'arménien a peut-être aussi trace.

Pour les 2ᵉ et 3ᵉ personnes du duel, on constate de fortes divergences ; le sanskrit distingue 2ᵉ pers. *-thaḥ*, 3ᵉ *-taḥ*, primaires, de 2ᵉ *-tam*, 3ᵉ *-tām* secondaires ; le grec 2ᵉ -τον primaire et secondaire, mais 3ᵉ -τον primaire, dor. -τᾱν (att. -την) secondaire ; le gotique et le lituanien n'ont que la 2ᵉ personne : got. *-ts* et lit. *-ta*, à la fois primaires et secondaires ; le vieux slave a 2ᵉ *-ta*, primaire et secondaire, 3ᵉ *-te* et *-ta*, sans distinction de valeur (*-te* a été éliminé à la 2ᵉ personne parce qu'il se confondait avec le pluriel) ; il y a donc une forme spécialement secondaire de 3ᵉ personne du duel **-tā*, avec ou sans nasale finale (v. p. 141) ; cette forme a été transportée par analogie à la 2ᵉ personne, sporadiquement en grec, régulièrement en lituanien et en slave.

γ. Désinences particulières au parfait.

Singulier. — 1ʳᵉ personne : **-a* : skr. *véd-a* « je sais », gr. Ϝοῖδ-α, got. *wait* ; v. irl. *cechan* dans *forroichan* « j'ai enseigné » suppose un primitif terminé par une voyelle finale **-a* ou **-o* et exclut à la fois **-e* et **-n̥*.

2ᵉ personne : skr. *-tha* : *vét-tha* « tu sais » ; got. *-t* (traitement régulier seulement dans certains cas spéciaux) : *wais-t* ; gr. -θα : Ϝοῖσ-θα ; cf. le *-t-* de lat. *uīdis-t-ī*. Le θ du grec suppose plutôt i.-e. **dh* en regard du **th* indiqué par les autres langues.

3ᵉ personne : **-e* : skr. *véd-a* « il sait », gr. Ϝοῖδ-ε, got. *wait* ; le v. irl. *cechain* « il a chanté » suppose une voyelle finale prépalatale, telle que *-e*.

Pluriel. — L'indo-iranien a des désinences différentes de celles du présent, à la 2e personne : skr. *vid-á* « vous savez » (en regard de gr. Ϝίσ-τε), et à la 3e : skr. *-uḥ* (*-ur*), cf. gâth. *-ərəš*, zd *-arə*, skr. *vid-úḥ* « ils savent ».

2° Désinences moyennes.

α. Désinences primaires et de parfait.

Les désinences des trois personnes du singulier et de la 3e personne du pluriel se distinguent des désinences actives correspondantes par la présence de **-ai* là où celles-ci ont *-i*.

Singulier. — 1re personne : gr. -μαι (thématique et athématique) : gr. τιθε-μαι, φέρο-μαι, dont on rapproche v. pruss. *asmai* « je suis », lit. *es-mì* (de **es-mē̃*) ; mais les formes baltiques prouvent peu, parce que la forme active du type athématique n'est pas attestée ; or, la désinence est simplement **-ai* en indo-iranien : skr. *bruv-é* « je dis » ; la finale thématique est aussi **-ai*, ainsi skr. *bháre* « je porte », et de même v. isl. *heite* « je m'appelle ». Ceci conduit à supposer que le -μ- grec serait dû à une innovation analogique d'après l'actif. Au parfait, il y a *-ai* partout : skr. *tutud-é* « j'ai heurté », lat. *tutud-ī*, v. sl. *vĕd-ĕ* « je sais » (unique en slave).

2e personne : **-sai* : skr. *-se*, gr. -σαι, lit. *-si* (de *-sẽ*), got. *-za* ; skr. *dhat-sé* « tu poses », gr. τίθε-σαι ; skr. *bhára-se* « tu portes », gr. φέρε-αι, got. *baira-za* « tu es porté ».

3e personne : *-ai*, dans une partie du type athématique, véd. *çáy-e* « il est couché », *duh-é* « il trait », comme aussi au parfait, skr. *tutud-é* « il a heurté » ; **-tai* : skr. *çé-te* « il est couché », gr. κεῖ-ται ; skr. *bhára te* « il porte », gr. φέρε-ται, got. *baira-da*.

Pluriel. — 3e personne : **-ntai* : skr. *çay-ate* « ils sont couchés », hom. κέ-αται ; skr. *bhára-nte* « ils portent », gr. φέρο-νται, got. *baira-nda*.

1re personne : le gr. -μεθα de κεί-μεθα, φερό-μεθα est à la fois

primaire et secondaire ; l'indo-iranien oppose la désinence primaire *-*madhai* (skr. -*mahe*, par exemple dans *dad-mahe* « nous donnons », zd -*maide*) à la désinence secondaire *-*madhi* (skr. -*mahi*, gâth. -*maidī*), de i.-e. *-*medhə*, ce qui peut être une innovation de ce dialecte. Les formes déponentes lat. *loquimur* et v. irl. *labrimmir*, -*labrammar* « nous parlons » ont été faites après l'époque indo-européenne sur les formes actives correspondantes.

2ᵉ personne : la désinence primaire est en indo-iranien *-*dhwai* : skr. -*dhve*, gâth. -*duyē* ; la désinence secondaire *-*dhwam* : skr. -*dhvam*, gâth. -*dūm*, zd -*ǝwəm* (avec nasale finale sans doute inorganique, v. p. 141) ; le grec a -σθε, à la fois primaire et secondaire. Le lat. *loquiminī* est une forme nominale ; v. irl. *labrithe*, -*labraid* « vous parlez » sont identiques aux formes actives. Les dialectes occidentaux, germanique, celtique, italique, ne présentent donc aucune forme propre à la 1ʳᵉ et à la 2ᵉ personnes du pluriel pour le moyen.

Duel. — L'indo-iranien et le grec ont des formes divergentes, influencées à la fois par les désinences du duel actif et du pluriel moyen.

β. Désinences secondaires.

Plusieurs désinences secondaires ont *-*o* alternant avec *-*e* là où les désinences primaires du moyen ont *-*ai*.

Singulier. — 1ʳᵉ personne. Le grec et l'indo-iranien divergent, comme pour la désinence primaire correspondante. Le grec a dor. -μᾱν, ion. att. -μην : dor. ἐθέ-μᾱν, ἐφερό-μᾱν, ion. att. ἐθέ-μην, ἐφερό-μην, avec un -μ- sans doute ajouté par analogie. L'indo-iranien a -*i* : skr. *á-kri* « j'ai fait », gâth. *aoǰ-ī* « j'ai parlé » ; ce -*i* forme diphtongue avec la voyelle thématique précédente : *(*a*)*bhara-i* : skr. *ábhare* « je portais », zd *baire*, ce qui semble indiquer un i.-e. *-*i* ; mais à l'optatif la désinence est -*a*, ce qui est en indo-iranien la forme normale de i.-e. *ə après *y* : skr. *bhárey-a*, zd *baray-a* « je pourrais porter ». On se demande par suite si le *-ə attesté par l'indo-iranien n'alternerait pas avec le -*ā*- attesté par gr. -(μ)-ᾱ-(ν).

2e personne : gr. -σο dans ἐτίθε-σο, ἔθε-ο, ἐφέρε-ο, etc. ; indo-iran. *-*sa,* dans le subjonctif gâth. *dåṅhā* « que tu donnes » (de **dā-sa*), zd *baraē-ša* « tu pourrais porter » ; lat. *-re* (de **-se*) dans *seque-re,* cf. hom. ἕπε-ο. — Le sanskrit a généralisé une désinence *-thāḥ,* qui rappelle le déponent v. irl. *no labrither* « tu parles ». La coexistence de deux désinences différentes dans les parlers indo-iraniens, d'une part, italo-celtiques, de l'autre, est à noter.

3e personne : **-e/o* dans des formes telles que véd. *áduh-a* « il croyait », et **-te/o* : skr. *ádi-ta* « il a donné », gr. ἔδο-το ; skr. *ábhara-ta* « il portait », gr. ἐφέρε-το ; lat. *sequi-tu-r* ; osq. sakara-te-r « sacratur », ombr. her-te-r « il veut ».

Pluriel. — 3e personne : **-ento, *-onto, *-nte/o* : véd. skr. *ā́sata* « ils étaient assis », hom. εἵ-ατο ; skr. *ábhara-nta* « ils portaient », gr. ἐφέρο-ντο ; lat. *sequo-ntu-r,* cf. hom. ἕποντο, osq. kara-nte-r « ils se nourrissent ».

Impératif (actif et moyen).

Les caractéristiques d'impératif s'ajoutent au thème de l'indicatif ; au point de vue morphologique, l'impératif ne constitue donc pas un mode comparable à l'optatif et au subjonctif qui ont des thèmes propres ; il exprime un commandement ferme et participe ainsi au sens affirmatif de l'indicatif auquel il appartient pour la forme.

La 2e personne du singulier à l'actif est caractérisée par la désinence zéro :

type athématique : thème **ei-* : gr. ἔξ-ει « sors », lat. *ī* (*ex-ī*), lit. *eĩ-k* « va » (avec une particule, *-ki, -k*) ; thème **stṛneu-* : skr. *stṛṇu* « étends », gr. στόρνῡ.

type thématique : skr. *bhára* « porte », gr. φέρε, arm. *ber,* got. *bair,* v. irl. *ber* ; skr. *ája* « conduis », gr. ἄγε, lat. *age,* arm. *ac.*

Les athématiques peuvent aussi recevoir une caractéristique **-dhi* qui s'ajoute à une forme à vocalisme zéro : thème **ei-* : skr. *i-hí* (de **i-dhí*) « va », zd *i-δi,* gr. ἴθι — thème **es-* : zd *z̧-dī* « sois », gr. ἴσ-θι — thème **weid-* : skr. *vid-dhí* « sache », gr. (*ϝ*)ίσ-θι.

Une autre caractéristique d'impératif est : skr. *-tāt,* v. lat. *-tōd* (lat. class. *-tō*), gr. -τω ; en sanskrit et en latin, elle sert à la fois pour la 2e et la 3e personnes ; en grec, seulement pour la troisième, mais élargie par -ς, aussi pour la seconde dans certains parlers, ainsi ἐλθετῶς· ἐλθέ à Salamine d'après Hesychius ; skr. *bhára-tāt* « porte, qu'il porte », gr. φερέ-τω ; skr. *váha-tāt* « va en char, qu'il aille en char », lat. *uehi-tō* ; skr. *vit-tāt* « sache, qu'il sache » ; lat. *es-tō* « sois, qu'il soit ». Cette caractéristique i.-e. **-tōt,* qui s'ajoute à la forme à désinence zéro sans avoir de valeur personnelle, est suspecte d'être un mot isolé, probablement l'ablatif du démonstratif i.-e. **to-* ; **-dhi* pourrait être une ancienne particule ; alors la seule véritable caractéristique de l'impératif serait la désinence zéro qui s'est maintenue à la 2e personne du singulier actif, mais qui, à en juger par l'emploi de **weghe-,* dans la forme pourvue de **tōt,* ne se rapportait proprement à aucune personne, et qui ne se serait fixée à la 2e personne que par suite de la fréquence particulière de cet emploi. Certains indices donnent même lieu de croire que, en grec préhistorique, *φερετω a servi pour le pluriel comme pour le singulier. On entrevoit donc un type ancien où **bhere,* qui était le thème nu, aurait été l'impératif général, valant pour tous les cas, que fait attendre la structure de la forme.

A la 2e personne plur. active, le commandement s'exprime par la forme de la 2e personne secondaire : skr. *bhára-ta* « portez », gr. φέρε-τε, lat. *fer-te.*

Diverses langues indo-européennes ont au singulier moyen et au pluriel et au duel actifs et moyens des désinences spéciales à l'impératif, mais qui diffèrent d'une langue à l'autre.

Désinences en **-r-*.

Le sanskrit a une désinence de 3e personne du pluriel à l'actif *-uḥ* (*-ur* devant voyelle), au moyen *-re, -ire* ; le zend répond par *-arə* et *-ərəš* à l'actif, *-re* au moyen : skr. *ās-úḥ* « ils ont été », zd *åṅh-arə* ; skr. *cikit-úḥ* « ils s'aperçoivent », zd *čikōit-ərəš* ; skr. *çé-re,* zd *sōi-re* « ils sont couchés » ; le *-uḥ* sanskrit peut être soit **-r̥,* soit **r̥š,* avec un traitement spécial à la fin de mot ; il est

employé au parfait, mais aussi à l'imparfait, à l'aoriste et à l'optatif, ainsi *sy-úḥ* « qu'ils soient ». On rapprochera les 3[es] personnes du pluriel latines telles que *dīxēre* et « tokhariennes B » comme *weñāre* « ils ont dit ».

En brittonique, les formes en *-ir, -ār, -er* ont une valeur impersonnelle, la personne étant indiquée par un pronom régime : cornique *en tas a nef ym gylwyr* « on m'appelle père du ciel », breton armoricain *nem gueler* « on ne me verra pas », ou *ez consacrer* « on te consacre ». — En vieil irlandais, les formes correspondantes ont la valeur des 3[es] personnes passives : *berir* « il est porté » ; il a par suite été formé une 3[e] personne du pluriel, ainsi *bertir* « ils sont portés » ; et, même au singulier, *-r* est parfois ajouté à une forme pourvue de désinence, ainsi *gaibthi-r* « il est chanté » (cf. *gaibim* « je chante ») ; le déponent seul a tiré de là une flexion contenant *-r* (ou respectivement *-r* + voyelle, de timbre *i* ou *o*) à la plupart des personnes. — En italique, le subjonctif ombrien *ferar* « on portera » et l'indicatif présent ombrien *ier* « on va » attestent l'existence d'un impersonnel ; en latin, *-r* n'apparaît plus qu'ajouté à des formes déjà pourvues de désinences, à la 3[e] personne *uehi-tu-r,* en regard de la 3[e] pers. sing. secondaire moyenne véd. *váha-ta,* et de même au pluriel *uehu-ntu-r* et aussi à d'autres personnes : *uehor* et *uehimur* ; cette flexion en *-r* tient la place des anciennes désinences moyennes : les déponents lat. *sequitur* et v. irl. *sechithir* répondent au thème constamment suivi de désinences moyennes de gr. ἕπεται et de skr. *sácate* « il suit ».

Le « tokharien » a aussi des désinences en *-r* dont la valeur semble nettement médio-passive ; *-r* y est, comme en latin, ajouté aux désinences, par exemple tokh. B *kal-tr* « il s'arrête ».

Il est possible que **-r* ait caractérisé un impersonnel indo-européen ; la 3[e] personne du singulier en *-r* a encore souvent la valeur impersonnelle en latin : *ītur* « on va ». — La disparition de la forme en **-r* dans la plupart des dialectes s'expliquerait par le caractère anomal de cet impersonnel qui est isolé dans la morphologie indo-européenne et qui n'a subsisté presque nulle part avec sa valeur ancienne.

b. Vocalisme de l'élément prédésinentiel.

α. *Type thématique.* — La voyelle qui termine le thème a l'alternance de timbres *e* : *o*; cette alternance est conservée devant les désinences primaires actives dans les paradigmes suivants ; on notera que les formes altérées à cet égard y sont supprimées, et, d'autre part, que gr. ἔχω n'a aucun rapport étymologique avec got. *-wiga,* lat. *uehō* :

	GREC	GOTIQUE	LATIN	VIEUX SLAVE
	ἔχω	*-wiga*	*uehō*	*vezǫ*
	ἔχεις	*-wigis*	*uehis*	*vezeši*
	ἔχει	*-wigiþ*	*uehit*	*vezetŭ*
	ἔχομεν	*-wigam*	»	»
	ἔχετε	*-wigiþ*	»	*vezete*
dor.	ἔχοντι	*-wigand*	*uehunt*	*vezǫtŭ*
	ἔχετον	»	»	*vezeta*
	ἔχετον	»	»	*vezeta*

De même devant les désinences secondaires actives :

GREC	VIEUX SLAVE
ἔφερον	*padŭ* « je suis tombé » (*-ŭ* de **-on*)
ἔφερες	*pade* (*-e* de **-es*)
ἔφερε	*pade* (*-e* de **-et*)
ἐφέρομεν	*padomŭ*
ἐφέρετε	*padete*
ἔφερον	*padǫ* (*-ǫ* de **-ont*)
ἐφέρετον	*padeta*
ἐφερέτην	*padeta*

Le sermon de Cambrai, le plus ancien texte littéraire irlandais, a encore *o* à la 3[e] pers. plur. *tuthegot* « (qui) vont ».

De même au moyen : gr. φέρομαι, φέρεαι, φέρεται, φερόμεθα,

φέρεσθε, φέρονται, et ἐφερόμην, ἐφέρεο, ἐφέρετο, ἐφερόμεθα, ἐφέρεσθε, ἐφέροντο. Donc la voyelle thématique a le timbre *o* à la 1[re] personne du singulier et aux 1[re] et 3[e] du pluriel, le timbre *e* aux 2[e] et 3[e] personnes du singulier, à la 2[e] du pluriel, aux 2[e] et 3[e] du duel.

β. *Type athématique.* — L'élément prédésinentiel a le vocalisme *e* ou *o* (au parfait, *o* régulièrement) aux trois personnes du singulier actif primaire ou secondaire et dans certains impératifs à désinence zéro, le vocalisme zéro dans les autres formes. Ainsi pour la flexion primaire active :

	SKR.	GR.
sing.	*é-mi* « je vais »	εἶ-μι
	é-ṣi	εἶ (de **ei-si*)
	é-ti	εἶ-σι (de εἶ-τι)
plur.	*i-máḥ*	ἴ-μεν
	i-thá	ἴτε
	y-ánti	ἴ-ᾱσι
duel	*i-tháḥ*	ἴ-τον
	i-táḥ	ἴ-τον
impératif	»	εἶ
	i-hí	ἴ-θι

Ou, de même, dans le type en *-nā́-* de skr. *pṛṇā́mi* « j'emplis », dor. δάμνᾱμι, gr. δάμνημι :

	SKR.	DOR.	ATT.
sing.	*-nā́-mi*	-νᾱ-μι	-νη-μι
	-nā́-si	-νᾱ-ς	-νη-ς
	-nā́-ti	-νᾱ-τι	-νη-σι
plur.	*-nī-máḥ*	-να-μες	-να-μεν
	-nī-thá	-να-τε	-να-τε
	-n-ánti	-να-ντι	-νᾶσι
duel.	*-nī-tháḥ*	»	-να-τον
	-nī-táḥ	»	-να-τον

Ou, au parfait sans redoublement :

	SKR.	GR.	GOT.
	—	—	—
sing.	*véd-a* « je sais »	Ϝοῖδ-α	*wait*
	vét-tha	Ϝοῖσ-θα	*wais-t*
	véd-a	Ϝοῖδ-ε	*wait*
plur.	*vid-má*	Ϝίδ-μεν	*wit-um*
	vid-á	Ϝίσ-τε	*wit-uþ*
	vid-úḥ	(Ϝίσᾱσι)	*wit-un*

ou, dans les parfaits à redoublement, hom. μέμον-α, μέμα-μεν.

Aux 1[re] et 2[e] personnes du pluriel à désinences secondaires, l'indo-iranien et le grec ont souvent le vocalisme *e* là où, d'après la règle, on attend le vocalisme sans *e* : ainsi skr. *ágāt* « il est venu », dor. ἔβᾱ, 3[e] pers. plur. skr. *ág-uḥ* « ils sont venus » (avec vocalisme zéro), mais skr. *ágāma* « nous sommes venus », hom. ἔβημεν ; skr. *ákar* « il a fait » et *ákr-an* « ils ont fait », mais 1[re] plur. *ákar-ma*, 2[e] plur. *ákar-ta* ; skr. *syā́-t* « qu'il soit » et *sy-úḥ* « qu'ils soient », mais 1[re] plur. *syā́-ma,* 2[e] plur. *syā́-ta*. Et, au présent, en face de skr. *s-thá* « vous êtes » : gr. ἐσ-τε, v. sl. *jes-te,* lat. *es-tis,* en regard de v. sl. *s-ǫtŭ,* lat. *s-unt*.

Au présent le vocalisme prédésinentiel *ŏ̄* n'est pas conservé clairement ; on le suppose d'après des formes passées au type thématique, comme got. *mala,* lit. *malù* (v. p. 169). A l'aoriste, le grec a des formes claires, ainsi ἐβίω, en face de ζῆν ; ἔγνω, en face de v. h. a. *knāan* (v. p. 132).

Certains thèmes à suffixe zéro ont de plus trace d'une alternance *ē* : *ĕ* ; ainsi véd. *tā́ṣ-ṭi* « il construit », 3[e] plur. *tákṣ-ati* « ils construisent » (attesté une seule fois) ; lat. *ēs-t* (d'après un témoignage de grammairien) : *ed-unt* ; l'une des formes du thème tend alors à se généraliser : le sanskrit a *át-ti* « il mange » d'après *ad-ánti* « ils mangent », et le russe *êdját* (v. sl. *ĕd-ętŭ*) « ils mangent » d'après *êst* « il mange ». Il y a **od-* dans gr. ὀδ-όντ- et **ōd-* dans arm. *utem* « je mange ».

Certains aoristes de racines dissyllabiques ont généralisé la forme à sonante longue, ainsi skr. *ábhūt* « il a été » = gr. ἔφῡ.

Devant les désinences moyennes, l'élément prédésinentiel a d'ordinaire le vocalisme sans *e*, ainsi, dans le type de skr. *pṛṇā́mi*, gr. δάμνημι :

	SKR.	GR.
Primaire.		
Sing.	*-n-é*	-να-μαι
	-nī-ṣé	-να-σαι
	-nī-té	-να-ται
Plur.	*-ni-máhe*	-να-μεθα
	-n-até	-να-νται
Secondaire.		
Sing. 3e pers.	*-nī-tá*	-να-το

L'opposition des vocalismes est nette en sanskrit :

	ACTIF.	MOYEN.
primaire	*brávī-ti* « il parle »	*brū-té*
	juhó-ti « il fait libation »	*juhu-té*
	yunák-ti « il unit »	*yuṅk-té*
	açnó-ti « il atteint »	*açnu-té*
parfait	*cikét-a* « il a aperçu »	*cikit-é*
secondaire	*ā́çno-t* « il a atteint »	*ā́çnu-ta*
	ákar-(t) « il faisait »	*ákṛ-ta*
	brūyā́-t « il pourrait dire »	*bruvī-tá*

La même opposition se voit en grec dans :

primaire	τίθη-μι	τίθε-μαι
parfait	τέτροφ-α	τέθραμ-μαι
secondaire	ἐτίθη-ν	ἐτιθέ-μην

Toutefois certains thèmes radicaux simples qui n'admettent que les désinences moyennes avaient le vocalisme prédésinentiel *e* :

véd. *çáy-e* « il est couché »	gr.	κεῖ-ται
vás-te « il se vêt »		Ϝέσ-ται
ā́s-te « il est assis »		ἧσ-ται

et de même gr. κρέμαμαι, στεῦται, etc., zd *staota* « il a loué », etc., etc.

c. Place du ton.

Toute forme verbale pouvait, suivant la position et le rôle dans la phrase, être tonique ou atone ; cet état est conservé en védique, et le recul constant du ton en grec s'explique par là.

Dans les formes toniques du type thématique, le ton frappe l'une des syllabes du thème, la même dans toute la flexion de chaque thème, ainsi skr. *bhára-ti* « il porte », *bhára-nti* « ils portent », mais *sṛjá-ti* « il émet », *sṛjá-nti* « ils émettent ».

Au contraire, dans les formes toniques du type athématique, le ton peut frapper le thème ou la désinence, et sa place varie au cours de la flexion. A en juger par la plupart des formes sanskrites et germaniques, la prédésinentielle était tonique aux trois personnes du singulier actif, et la désinence aux autres nombres de l'actif :

skr. *é-mi* « je vais »	*imáḥ* « nous allons »
véd-a « je sais »	*vid-má* « nous savons »
yunák-ti « il unit »	*yuñj-ánti* « ils unissent »
jagrábh-a « j'ai saisi »	*jagṛbh-má* « nous avons saisi »

De même v. h. a. *ʒēh* (de germ. **taih*) « j'ai montré », en regard de skr. *didéç-a*, et v. h. a. *ʒig-un* « ils ont montré », en regard de skr. *didiç-úḥ*, supposent **dóik$_1$-a* : **dik$_1$-n̥'t*.

Dans les présents védiques à redoublement, le ton se place tantôt sur le redoublement et tantôt sur la désinence : skr. *bíbhar-mi* « je porte », *bibhṛ-máḥ* « nous portons » ; *dádhā-mi* « je pose », *dadh-máḥ* « nous posons », *dádh-ati* « ils posent ».

Dans les formes personnelles de la flexion verbale grecque autres que quelques impératifs, la place du ton, fixée par une règle générale, n'a plus de valeur significative ; mais les formes nominales, participes et infinitifs, conservent la trace de l'ancienne place ; ἰ-ών « allant » s'accorde avec skr. *i-máḥ* « nous

allons », τιθείς avec skr. *dadh-máḥ,* etc. Si donc, à l'aoriste sigmatique védique, le ton reste invariablement sur le thème, au moyen *váṃ-s-i* « j'ai gagné », et si en grec les participes et infinitifs correspondants ont le ton sur l'élément radical (τεῖ-σαι, τεί-σᾱς), on peut conclure qu'à l'aoriste sigmatique le ton ne passait pas sur la désinence en indo-européen (voir p. 179).

En ce qui concerne les désinences moyennes, elles ont en général le ton en védique, ainsi *yuṅkté* « il unit », *jagṛbhé,* « j'ai saisi » ; toutefois le type véd. *çáye, çéte* a le ton sur la syllabe initiale, comme le participe gr. κείμενος, tandis que la place du ton du participe gr. λελειμμένος garantit l'antiquité du parfait skr. *jaghṛbhé,* oxyton. Dans le type des présents à redoublement, gr. δίδοσθαι, διδόμενος concordent avec skr. *dáde* « je donne », et montrent que, au présent du moins, les mouvements du ton avaient lieu — comme dans le nom — non entre prédésinentielle et désinence, mais entre initiale du mot et désinence.

d. Augment.

L'augment consiste en un élément **e-* qui peut être placé devant celles des formes de l'indicatif qui ont les désinences secondaires. Il n'apparaît que dans un groupe de dialectes : indo-iranien, arménien et grec ; les autres langues l'ignorent ; c'était donc en indo-européen un fait dialectal.

En védique il a le ton dans les formes toniques :

véd. *á-bharat* « il portait »	arm. *e-ber* « il a porté »	gr. ἔ-φερε
ádhāt « il a posé »	*e-d* « il a posé »	ἔ-θηκε
skr. *a-ricat* « il a laissé »	*e-likh* « il a laissé »	ἔ-λιπε

Devant les sonantes, il admet la forme *ē*, ainsi dans véd. *ā́-vṛṇak* « il a tourné », hom. ἠ-(Ϝ)είδεις « tu savais », ou dans att. ᾖα, ᾖμεν, véd. *aima* « nous allions ». Quand le thème commence par une voyelle proprement dite, l'augment se contracte avec celle-ci dès l'époque indo-européenne :

thème *es- : skr. *ā̆ḥ* « il était », dor. ἦς.

thème *ág₁e- : skr. *ā̆jat* « il conduisait », dor. ἆγε att. ἦγε, arm. *ac* « il a conduit ».

L'augment ne fait pas partie du verbe ; dans la langue homérique et dans la langue védique, l'emploi en est facultatif, et l'on trouve, avec le même sens, des formes comme hom. ἔφερε et φέρε, véd. *ábharat* et *bhárat* « il portait » ; les plus anciennes inscriptions cypriotes offrent peut-être des prétérits sans augment comme χεϝα « j'ai versé » ; en arménien, l'augment est employé seulement dans celles des formes de l'aoriste qui, sans cette addition, seraient monosyllabiques : *e-ber* « il a porté » s'oppose à *ber-i* « j'ai porté » ; chez Homère, en védique et dans les prâkrits, la présence ou l'absence de l'augment est aussi en rapport avec l'étendue du mot : on lit toujours hom. ἔσχε, jamais *σχε.

En grec, la règle suivant laquelle le ton ne peut pas reculer au delà d'un premier préverbe (παρ-έν-θες et non *πάρ-εν-θες) s'applique à l'augment, et l'on trouve (παρ-έ-σχον et non *πάρ-ε-σχον, ἐν-ῆσαν et non *ἔν-ησαν. A cet égard, l'augment est donc traité en grec comme un préverbe, c'est-à-dire comme un mot anciennement indépendant. Il ne faisait pas partie intégrante de la forme verbale à l'époque indo-européenne. Et en effet l'indo-européen ignore la préfixation.

e. Signification des formes de la flexion verbale.

Chacune des distinctions reconnues dans la morphologie a sa valeur sémantique propre.

1° *Nombre.* — Le sanskrit, l'avestique, le gotique, le norrois runique, le vieux slave, le lituanien et certains dialectes grecs anciens (principalement le vieil attique) ont conservé la distinction des trois nombres indo-européens : singulier, pluriel et duel.

La forme verbale se suffit à elle-même : φέρεις ne s'adresse qu'à une personne, φέρετε à un nombre de personnes indéterminé, φέρετον à deux ; aucun pronom n'est nécessaire.

2° *Personne*. — De même que le nombre, la forme indo-européenne indique la personne sans l'addition d'un pronom. Là où un pronom figure dans la phrase, il a la valeur d'un mot indépendant : lat. *amas at esurio* signifie « tu fais l'amour, mais j'ai faim », et *tu amas at ego esurio*, « toi, tu aimes, mais moi, j'ai faim ». Gr. σαλπίζει sans « sujet » signifie « quelqu'un joue de la trompette », « on joue de la trompette ».

Au point de vue d'un moderne, un « impersonnel » tel que gr. ὕει « il pleut » signifie que « de la pluie tombe », mais le sens ancien est autre : alors que chaque phénomène naturel était tenu pour le résultat de l'activité d'un être analogue à un être animé, ὕει signifiait « le dieu, le génie pleut » ; en fait, Homère n'a pas ὕει, mais seulement deux fois M 25 = ξ 457 :

ὗε δ' ἄρα Ζεύς.

Le latin a *Ioue tonante*, etc. L'expression védique *vấto vāti* « le vent vente » est plus caractéristique encore. Ce ne sont donc pas des impersonnels qui expriment les phénomènes naturels, mais des troisièmes personnes dont le « sujet », qui est un être plus ou moins vaguement conçu, n'est pas indiqué avec précision. — Les vrais impersonnels indo-européens étaient ceux dont les formes en *-r-* étudiées p. 198 et suiv. font entrevoir l'existence.

3° *Voix active et moyenne*. — Les désinences moyennes indiquent que le sujet est intéressé d'une manière personnelle au procès, tandis que les désinences actives n'expriment pas cette nuance : skr. *váste*, gr. (ϝ)έσται « il se vêt » ; gr. θύω veut dire « je fais un sacrifice », θύομαι « je fais un sacrifice pour obtenir quelque chose » ; le prêtre qui fait un sacrifice pour autrui dit véd. *yájāmi* « je fais un sacrifice » ; l'homme qui prend part, avec le prêtre, à un sacrifice fait à son profit dit véd. *yáje* « je fais un sacrifice (pour moi) » ; gr. ἄγει, skr. *ájati* signifient « il conduit », ἄγεται, *ájate* « il conduit pour lui, ou avec lui », ainsi chez Homère :

Δ 19 αὖτις δ' Ἀργείην Ἑλένην Μενέλαος ἄγοιτο.

En grec, à λούω « je lave » s'oppose λούεται τὰς χεῖρας « il se lave les mains » et de même véd. *pāṇī áva nenikte* « il se lave les mains ». L'actif skr. *gácchati* « il va » s'oppose au moyen *sáṃ gacchate* « il se rencontre avec... ». Le moyen n'est pas un réfléchi, mais il exprime souvent des sens voisins de celui du réfléchi. La nuance de sens qui sépare le moyen de l'actif, nette dans des exemples comme les précédents, devient parfois fuyante, et il est curieux par exemple que les formes qui servent de futur aient eu normalement en grec commun des désinences moyennes, ainsi ἔσομαι : εἰμι, ἔδομαι : ἐσθίω, πείσομαι : πάσχω, etc.

Le verbe indo-européen présente le procès essentiellement en tant qu'il est l'œuvre d'un agent, et il ne comporte guère une formation à valeur passive. Mais des formes employées absolument comme gr. φέρω et φέρομαι signifiaient à la fois « je porte » et « je me porte », comme on l'a vu p. 163 ; alors la forme moyenne φέρομαι, grâce à sa signification particulière, se prêtait bien à l'expression du passif, et c'est un usage qui n'est pas rare en grec, surtout au parfait qui, de par son sens, admet le passif mieux que le présent-aoriste ; les formes à désinences moyennes fournissent aussi le passif du gotique ; *nasjada* « il est sauvé » ; ce rôle de passif est moins fréquent en indo-iranien.

Par suite de leur sens, certains thèmes verbaux ont reçu exclusivement ou presque exclusivement les désinences moyennes, ainsi que skr. *sácate* « il suit », zd *hačaite,* gr. ἕπεται, lat. *sequitur,* v. irl. *-sechethar* (type déponent du latin et du vieil irlandais, combiné avec les désinences en *-r*). Avec un même sens, il arrive du reste que le présent et l'aoriste aient seulement la désinence moyenne, et le parfait les désinences actives, ainsi gr. γίγνομαι, ἐγενόμην, mais γέγονα. Et même la répartition des désinences actives et moyennes peut varier à l'intérieur d'un même thème : Homère ne connaît que les désinences actives du présent φημι ; mais, au prétérit, φάτο est beaucoup plus courant que φῆ, et n'en diffère pas pour le sens.

4° *Valeur des désinences primaires et secondaires et de l'augment.*

L'opposition de valeur des désinences primaires et secondaires ne se laisse pas ramener à une formule simple.

Il n'y a lieu de tenir compte ici que de l'indicatif du présent-aoriste ; le parfait indicatif a ses désinences actives propres ; l'optatif n'a que les désinences secondaires : skr. *syā́t* « qu'il soit », gr. εἴη ; au subjonctif, le grec n'a que les désinences primaires, ainsi φέρω, φέρωσι, et l'indo-iranien présente à la fois les désinences primaires et les désinences secondaires, véd. *ásati* et *ásat*, zd *aṅhaiti* et *aṅhaṭ* « qu'il soit », sans différence de sens appréciable.

A l'indicatif, les désinences primaires indiquent un procès qui a lieu au moment où l'on parle, soit qu'il se produise actuellement, gr. φέρω « je suis en train de porter », soit qu'il vaille d'une manière générale, comme lat. *homo mortalis est*. Une forme à désinence primaire peut être employée en sanskrit avec *purā́* « auparavant » et chez Homère avec πάρος pour noter une chose vraie depuis un certain temps et qui n'a pas cessé de l'être, ainsi :

Δ 264 ἀλλ' ὄρσευ πόλεμόνδ' οἷος πάρος εὔχεαι εἶναι.

Les désinences secondaires indiquent souvent le passé : véd. *bhárati,* hom. φέρει signifient « il porte » ; véd. *bhárat,* hom. φέρε signifient « il portait » ; hom. λίπε « il a laissé », etc., et de même hom. (ϝ)ε(ϝ)ίκτην en face de (ϝ)έ(ϝ)ικτον. Toutefois, comme ce n'est pas le seul emploi des désinences secondaires, cette expression du passé est ambiguë ; elle peut être précisée par l'augment, mais seulement dans un groupe de dialectes contigus : indo-iranien, arménien et grec : là où les désinences secondaires sont accompagnées de l'augment, la forme n'exprime que le passé : ainsi skr. *ábharat* » il portait », gr. ἔφερε, arm. *eber* « il a porté » ; gr. ἔλιπε, arm. *elikh* « il a laissé ». Quand un même thème admet à la fois les désinences primaires et secondaires, les formes à désinences primaires constituent le présent proprement dit : skr. *bhárati* « il porte », gr. φέρει, et les formes à désinences secondaires, précédées ou non de l'augment, l'imparfait : skr. *(á)bharat* « il portait », gr. (ἔ)φερε. En slave, où l'augment n'existe pas, il ne subsiste plus que quelques formes d'indicatif

où un thème de présent à désinences secondaires exprime le passé, et elles servent d'aoristes : ainsi v. sl. *pade* « il est tombé » (avec *-e* de **-e-t*) en regard de *padetŭ* « il tombera » et les 2e et 3e personnes telles que *reče* « il a dit » en regard de *rečetŭ* « il dit ». C'est donc au moyen des désinences secondaires et, accessoirement, dans un groupe de dialectes, de l'augment que l'indo-européen exprime l'opposition du présent et du passé.

En védique, les formes d'indicatif à désinences secondaires sans augment admettent aussi un sens à peu près identique à celui du subjonctif : *bhárat* « qu'il porte », surtout avec la négation prohibitive *mā́* : *mā́ bharaḥ* « ne porte pas », *mā́ bharat* « qu'il ne porte » ; et de même en iranien, dans les gâthâs de l'Avesta ; c'est cet emploi que l'on appelle l'*injonctif* ; il n'est pas attesté de manière sûre hors de l'indo-iranien. L'usage des désinences secondaires dans les formes de l'indicatif qui servent à exprimer un désir ou une défense concorde avec l'usage fait de ces mêmes désinences à l'optatif et, dans une partie des cas, au subjonctif.

Remarque sur la valeur des thèmes de présents et d'aoristes. — Une même racine fournit le plus souvent à l'indo-iranien, au grec, à l'arménien et au slave un ou plusieurs présents et aoristes, qui ont chacun un thème différent ; ainsi en grec φεύγειν, φυγεῖν ; μένειν et μίμνειν, μεῖναι ; γίγνεσθαι, γενέσθαι ; ἄγειν, ἀγαγεῖν ; γράφειν, γράψαι ; δεικνύναι, δεῖξαι ; τιθέναι, θεῖναι ; etc. ; en védique *riṇákti* « il laisse », *ā́raik* « il a laissé » (avec augment *ā*) ; *dádhāti* « il pose », *ádhāt* « il a posé », etc. ; en arménien *aṙnem* « je fais », *arari* « j'ai fait » ; *luanam* « je lave » (cf. gr. λούω, lat. *lauo*), *luaçi* « j'ai lavé » ; en slave, *stanǫ* « je me lèverai », *staxŭ* « je me suis levé », etc. Mais, ce qui caractérise l'aoriste au point de vue morphologique, ce n'est pas la forme du thème, car, sauf les formations en *-s-*, tous les types de thèmes employés à l'aoriste se retrouvent au présent ; ainsi qu'on l'a vu p. 162 et suiv., *un thème d'aoriste se définit morphologiquement un thème qui, à l'indicatif, présente seulement les désinences secondaires.* Dans les langues qui, comme le slave et l'arménien, ont un imparfait

caractérisé par un suffixe particulier, le même thème peut servir parfois de présent avec les désinences primaires et d'aoriste avec les désinences secondaires : arm. *berē* (de **bhere-ti*) signifie « il porte », et l'ancien imparfait *e-ber* (de **e-bhere-t*) « il a porté » ; le présent v. sl. *padetŭ* signifie « il tombera » (le présent d'un verbe perfectif slave se traduit par un futur), et l'aoriste *pade* (ancien imparfait) « il est tombé ». Un thème de *présent* indo-européen sera donc défini : *un thème qui, à l'indicatif, admet les désinences primaires et secondaires*. Le parfait, qui a des désinences spéciales, n'est pas un présent ; au contraire un thème à infixe nasal, comme celui de skr. *vṛṇóti* « il couvre », un causatif, tel que skr. *vāráyati* « il fait couvrir », sont des présents, parce qu'on peut dire, avec les désinences secondaires : *ávṛṇot* « il couvrait », *ávārayat* « il faisait couvrir ».

Tous les types de thèmes ne sont pas susceptibles de fournir des aoristes ; il n'existe d'aoristes que dans les types radicaux comme gr. θεῖναι, λιπεῖν, πεπιθεῖν, dans le type en *-s-* et dans les types en *-ā-* et *-ē-*, comme μανῆ-ναι. Le type à infixe nasal, le type en **-se/o-*, les types dérivés en **-ye/o-*, **-ske/o-*, **-ne/o-*, les causatifs en **-eye/o-* fournissent exclusivement des présents. Par rapport au présent, l'aoriste est d'ordinaire une forme plus légère, ainsi les présents gr. πεύθεσθαι et πυνθάνεσθαι en face de l'aoriste πυθέσθαι.

Les thèmes de présent fournissent : 1° un indicatif, comprenant un présent proprement dit, un imparfait et un impératif — 2° un subjonctif — 3° un optatif. Ainsi en grec λείπω (λείπεις), ἔλειπον, λεῖπε — λείπω (λείπῃς) — λείποιμι, soit cinq séries de formes. Les thèmes d'aoriste fournissent de même : 1° un indicatif, comprenant l'aoriste proprement dit et l'impératif — 2° un subjonctif — 3° un optatif : gr. ἔλιπον, λίπε — λίπω (λίπῃς) — λίποιμι, soit quatre séries de formes. De même en védique : présent, indicatif : présent proprement dit *çṛṇóti* « il entend », imparfait *áçṛṇot* « il entendait », impératif *çṛṇudhí* « entends » ; subjonctif *çṛṇávat* « qu'il entende » ; optatif *çṛṇuyā́t* « il pourrait entendre », — aoriste *áçrot* « il a entendu », impératif *çrudhí* « entends » ; subjonctif *çrávat* « qu'il entende » ; optatif *çrūyā́t* (écrit par *ū*) « il pourrait entendre ».

Les thèmes de présent et d'aoriste n'indiquent pas des *temps* différents : un imparfait ἔλειπον qui appartient au thème du présent n'est pas moins un passé qu'un aoriste ἔλιπον ; et un subjonctif aoriste λίπω n'en est pas plus un que le subjonctif présent λείπω. Le mot *présent*, qui est traditionnel, ne doit pas induire en erreur : on distinguera toujours le *système du présent*, qui comprend diverses formes, parmi lesquelles un prétérit tel que ἔλειπον et un subjonctif tel que λείπω (λείπῃς) appliqué surtout à l'avenir, et le *présent proprement dit* λείπω (λείπεις), qui seul exprime un fait actuel et auquel le système doit son nom.

En grec, le thème de présent indique un procès considéré dans son développement, dans sa durée ; le thème d'aoriste, le procès pur et simple : l'un peut être symbolisé par une ligne, l'autre par un point. Soit la phrase suivante de Xénophon (Hell. I, 1, 3) : ἐμάχοντο μέχρι οἱ Ἀθηναῖοι ἀπέπλευσαν, le sens est : « ils ont combattu (action envisagée dans son développement et sa durée, d'où l'imparfait) jusqu'au départ des Athéniens » (le fait pur et simple du départ est envisagé : d'où l'emploi de l'aoriste). Tous les emplois du présent et de l'aoriste se ramènent à ces notions générales ; ainsi ἄρχειν signifie « être chef » (d'une manière durable), ἄρξαι signifie, entre autres choses, « prendre le commandement » (fait pur et simple). On exprime souvent à l'aoriste une chose qui a duré, mais qu'on envisage dans son ensemble sans songer expressément à la durée, ainsi chez Hérodote, II, 157 : ἡ Ἄζωτος ἁπασέων πολίων ἐπὶ πλεῖστον χρόνον πολιορκεομένη ἀντέσχε « Azotos a résisté (fait envisagé dans son ensemble) plus longtemps que toutes les autres villes ». L'aoriste peut même indiquer un fait général, pourvu qu'on ne considère pas l'action indiquée dans son développement, mais seulement en tant que fait, d'ailleurs susceptible de se répéter indéfiniment (aoriste gnomique) : Théognis, 329 :

καὶ βραδὺς εὔβουλος εἷλεν ταχὺν ἄνδρα διώκων

« un homme lent, mais adroit, prend un homme rapide qu'il poursuit ». En arménien, le présent indique un procès qui se développe sans terme défini (donc considéré dans son dévelop-

pement), l'aoriste, le procès en tant qu'il aboutit à un terme défini ; la valeur de l'aoriste arménien est sensiblement différente de celle de l'aoriste grec et reproduit peut-être mieux l'état indo-européen. Malheureusement, la nuance de sens qui sépare le présent de l'aoriste n'est pas claire en indo-iranien, et la structure du slave ne se prête pas non plus à une définition nette de cette nuance. Si l'on est sûr que le présent indique le procès qui se développe, on ne saurait déterminer avec précision la valeur de l'aoriste : procès aboutissant à un terme défini ou procès pur et simple. Quoi qu'il en soit, l'opposition du présent et de l'aoriste est sans doute celle des particularités des verbes indo-européens qui a eu pour le développement ultérieur de la flexion verbale les conséquences les plus importantes.

Il n'a été tenu compte ici que des formes attestées par l'accord d'au moins deux langues, et un grand nombre de traits des formations verbales ont été omis. Néanmoins ces indications donnent une idée de ce qu'a été la complexité du verbe indo-européen, avec la multiplicité de ses thèmes et la richesse de sa flexion : c'est par centaines que se comptent les formes possibles d'une même racine dans la langue védique ou la langue homérique, si l'on fléchit tous les thèmes à tous les nombres, à toutes les personnes, à toutes les voix et avec toutes les sortes de désinences : primaires, secondaires ou d'impératif. Ainsi la racine skr. *vart-* « tourner » fournit dans le R̥gveda : un présent *vártate* « il tourne » (et concurremment, par exception, la forme athématique *várti*, de **vartti*), un présent à redoublement *vavarti*, un présent intensif *vávarti*, un parfait *vavárta*, un aoriste sigmatique *avr̥tsata* (3[e] personne plur.), un causatif *vartáyati*, un aoriste (à valeur causative) *avīvr̥tat*, un désidératif (attesté au participe *vívr̥tsan*), chaque thème admettant, d'une manière plus ou moins fréquente, les divers modes, les diverses personnes, en partie des désinences primaires et secondaires, etc., soit environ 40 formes (ou 80 là où l'actif et le moyen existent concurremment), c'est-à-dire pour tous les thèmes un total de plusieurs centaines de formes possibles, à quoi il faut ajouter les participes rattachés à

chacun, avec toutes leurs formes casuelles et l'expression du genre. Cette complexité immense, dont toutes les langues conservent encore au moins des traces, a été simplifiée au cours de l'histoire de chacun des dialectes et n'apparaît plus clairement que dans les formes anciennes des langues de l'Inde, de l'Iran et de la Grèce.

CHAPITRE VI

LE NOM

L'indo-européen avait trois variétés de noms distinctes et pour le sens et pour la forme :

A. Les substantifs et adjectifs.

B. Les démonstratifs, interrogatifs et mots assimilés.

C. Les pronoms personnels (dont la forme est tout à fait à part).

Outre le nombre, qui appartient à toutes les formes fléchies, ces trois sortes de mots tendent à exprimer la distinction des genres « animé » et « inanimé » et la distinction des cas.

A. Substantifs et adjectifs.

Les adjectifs n'ont pas de flexion différente de celle des substantifs ; le seul trait qui les caractérise est la distinction des trois genres : ils ont à côté du thème de masculin-neutre un thème féminin dérivé, et le thème de masculin-neutre admet la flexion à la fois du masculin et du neutre aux trois cas où ces flexions sont distinctes, tandis que les substantifs n'ont d'ordinaire que l'une des deux, au moins au singulier. L'emploi de la forme de chacun des trois genres d'un adjectif est déterminé par le substantif auquel il se rapporte ; mais, comme les formations de féminin et la flexion du masculin et du neutre que présentent les adjectifs n'ont rien qui soit propre à ceux-ci, il n'y a pas lieu d'instituer pour eux des divisions spéciales, et ils seront étudiés ici avec les substantifs.

a. Formation des thèmes.

Les thèmes primaires nominaux se rattachent à la racine au même titre que les thèmes primaires verbaux ; aussi leur rôle est-il à peu près pareil à celui des noms verbaux dans les langues plus modernes. Par exemple en sanskrit un nom d'agent en *-tar-* peut se construire avec l'accusatif comme le verbe correspondant : *dātā vásu* « il est le donneur de bien » ; le lat. *dator* est également primaire, quoique influencé par le vocalisme du verbe *dare* ; sur le modèle de ces noms primaires ont été formés des noms verbaux comme *pugnātor* de *pugnāre,* etc. : la formation de noms verbaux de cette sorte est un des traits caractéristiques de presque toutes les langues indo-européennes historiquement connues ; ainsi au lieu du nom primaire en **-tei-* attesté par skr. *júṣṭiḥ* « faveur, satisfaction », got. *(ga-)kusts* « épreuve », qui serait *γυστις, le grec a γεῦσις, dérivé de γεύομαι ; ces noms verbaux ont d'ailleurs hérité des propriétés des thèmes primaires.

Le nombre des types de formations nominales est grand. La seule racine **men-* « penser », qui n'offre, il est vrai, aucune forme radicale sans suffixe, présente les thèmes suivants attestés par l'accord d'au moins deux langues :

**mén-es-* : skr. *mánaḥ* (génit. *mánasaḥ*) « pensée », zd *manō,* gr. μένος (gén. μένεος).

**mén-men-* : skr. *mánma* (génit. *mánmanaḥ*) « pensée, prière », v. irl. *menme* « esprit » ; cf. lette *mīma* « énigme ».

**m°n-ei-* : skr. *múniḥ* « personnage inspiré », got. *muns* (acc. plur. *munins*) « pensée ».

**men-ter-* : skr. *mantā́* « celui qui pense », gr. Μέντωρ, lat. *mentor, commentor.*

**mén-tro-, *mén-tlo-* : skr. *mántraḥ* « formule religieuse », zd *mąθrō* (même sens), lit. *(pa-)meñklas* « monument ».

**mn̥-tó-* : skr. *matáḥ* « pensé », zd *matō,* lit. *miñtas,* got. *munds,* lat. *(com-)mentus,* peut-être gr. (αὐτό-)ματός.

**mn̥-tei-* : skr. *matiḥ, mátiḥ* « pensée », lat. *mens,* v. sl. *(pa-)mętĭ* « souvenir », lit. *(at-)mintìs* (même sens), got. *(ga-)munds* (même sens).

C'est sans doute par hasard que le thème **mén-teu-* de skr. *mántuḥ* « acte de penser » n'est pas attesté dans deux langues.

Toutefois il importe de constater que la langue courante ne forme pas librement des termes nouveaux. Les thèmes employés sont d'ordinaire déjà dans l'usage, et il est assez rare qu'un sujet parlant ait occasion d'en former un qu'il n'ait pas encore entendu ; seuls les mots les moins usuels sont analysés et ramenés mentalement à leurs éléments constitutifs. La formation de thèmes nouveaux n'a guère lieu que lorsqu'il s'introduit des notions nouvelles, des techniques inconnues (et elle est alors le fait de langues spéciales), ou lorsqu'on doit remplacer un mot frappé de quelque interdiction, ou enfin, notamment dans la langue religieuse, lorsqu'on veut s'exprimer avec intensité. Il s'agit donc de circonstances définies.

Il suffira de donner un aperçu des principaux types de formation, à titre d'exemples.

1° Thèmes à suffixe zéro; type athématique. — L'élément prédésinentiel soumis aux alternances vocaliques de la flexion est la racine, et il en résulte que ces mots se présentent parfois sous des aspects différents dans les diverses langues :

**ped-* « pied » : skr. *pắt,* nom. plur. *pắdaḥ,* gén. abl. sing. *padáḥ* ; gr. dor. πῶς, πόδες, ποδός (prédésinentielle ε dans l'adverbe lesb. πέδα « après » et le composé πέλλυτρον, de *πεδ-λυτρον, « sandale ») ; arm. *otn* (nominatif-accusatif, issu de l'accusatif), nom. plur. *otkh* ; lat. *pēs, pedēs, pedis* ; got. *fotus* fait sur l'acc. sing. *fotu,* pourvu lui-même de l'*ō* du nominatif. Flexion indo-européenne : nom. sing. **pṓts,* nom. plur. **pód-es,* gén. abl. sing. **ped-é/o-s.*

**wek*ʷ- « parole » : skr. *vắk,* zd *vāxš* (instr. *vača*) ; lat. *uōx* ; hom. gén. ὀπός, acc. ὄπα.

**weik₁*- « clan, village » : skr. acc. sing. *víçam,* v. pers. *viθ-,* v. sl. *vĭsĭ* ; le gr. Ϝοίκα-δε signifie « à la maison » (avec mouvement) ; lit. *vẽš(-pats)* « seigneur » (littéralement « chef de clan »), v. pruss. *wais(-pattin)* « maîtresse ».

**rēg₁*- « roi » : skr. *rāj-* (nom. sing. *rắṭ*) ; lat. *rēx, rēgis* ;

v. irl. *rī, rīg*; gaul. *-rīg-* par exemple dans *Dumno-rīx*, c'est-à-dire sans doute « roi du monde ».

**sneighʷ-* « neige » : gr. acc. sing. νίφα (Hésiode); lat. *nix, niuem*.

**leuk-* « lumière » : skr. *ruk-*, dat. sing. *ruc-é*; lat. *lūx, lūcis*.

gr. κῆρ, arm. *sirt*, v. pruss. *sīran* « cœur », lat. *cor, cordis*; v. lit. génit. plur. *širdų*.

skr. *kṣā́ḥ* « terre », acc. sing. *kṣā́m*, loc. sing. *kṣámi*, gén. *jmáḥ* (de indo-iranien **gẓhmas*); gr. χθών, χθόνα; zd *ẓå*, gén. sing. *ẓəmō* (**ẓmō*, monosyllabique), loc. sing. *ẓəmi* (**ẓami*, dissyllabique), cf. gr. χαμαί. Sur l'alternance gr. χθ- (= skr. *kṣ-*) : χ- (= zd *ẓ-*) v. ci-dessus, p. 103.

skr. *gáuḥ* « bœuf, vache », acc. sing. *gā́m*, loc. sing. *gávi*; gr. βοῦς, acc. sing. dor. βῶν, dat. loc. sing. βο(Ϝ)ί; lat. (emprunté à un dialecte rural non latin, sans doute sabin) *bōs, bouis*; v. irl. *bō*; v. sax. *kō*; arm. *kov* « vache ».

skr. *mū́ḥ* « souris », nom. plur. *mū́ṣaḥ*; gr. μῦς, μυός; lat. *mūs, mūris*; v. h. a. *mūs*; v. sl. *myšĭ* (ancien accusatif). Aucune alternance vocalique n'est attestée dans ce mot, pas plus que dans le suivant; cet emploi du seul degré zéro est fréquent dans le cas des sonantes longues.

skr. *bhrū́ḥ* « sourcil », gén. *bhruváḥ*; gr. ὀφρῦς, ὀφρύος; v. sl. *brŭvĭ* (ancien accusatif sing.).

gr. θήρ (éol. φήρ), θηρός; lit. acc. sing. *ẓvérį*; cf. la forme thématique lat. *fĕrus*.

Les thèmes à suffixe zéro sont fréquents en indo-iranien; le grec en présente encore nombre d'exemples, comme πτώξ, πτωκός « craintif » et πτάξ, πτακός (issus d'une ancienne flexion πτώξ, πτακός) en regard de πτήσσω; κλώψ, κλωπός « voleur », en regard de κλέπτω; λίψ, λιβός « ce qui goutte, source » en regard de λείβω; ou, isolés de tout verbe, γύψ, γῦπός; κῖς, κιός; etc. On en trouve surtout au deuxième terme des composés, ainsi gr. χέρ-νιψ, χέρ-νιβος, en face de νίζω, futur νίψω, cf. skr. *nir-ṇij-* « ornement »; ἐπί-τεξ (avec un accusatif ἐπί-τοκα chez Hérodote et ailleurs) « qui est sur le point d'accoucher », en face de τεκεῖν; lat. *tubi-cen*, en face de *canō*; *au-spex* « qui examine les oiseaux », en face de *speciō*, cf. skr. *spáç-* « qui voit »; etc. Souvent le

thème indo-européen à suffixe zéro n'est attesté qu'indirectement par la présence de thèmes à suffixes secondaires, ainsi un thème i.-e. **meus-* « mouche » est supposé par les dérivés : lat. *mus-ca* ; lit. *mus-ė̃,* gr. μυῖα (de *μυh-yα), v. sl. *mŭš-ica* (de **mus-ī-kā*) ; arm. *mun* (de **mus-no-*) ; v. sl. *mŭxa* (de **mous-ā*) ; par exemple le v. sl. *muxa* « mouche » est tiré de **mous-,* comme v. sl. *juxa* « ragoût de viande, soupe » d'une forme à vocalisme *o* du thème à suffixe zéro attesté par lat. *iūs,* skr. *yūḥ* « ragoût, sauce de viande », et dont on a aussi les dérivés lit. *júš-ė* « soupe », v. pruss. *jus-e.*

Les thèmes à suffixe zéro du type athématique sont d'autant mieux représentés dans une langue que celle-ci est attestée sous une forme plus ancienne, et ils disparaissent rapidement à l'époque historique. Ils existaient sans doute normalement près des racines qui fournissaient un présent radical athématique. Ils occupaient parmi les formations nominales de l'indo-européen l'une des places les plus importantes.

2. Thèmes caractérisés par la voyelle thématique. — Ce type ne diffère du précédent que par la présence de la voyelle thématique à la suite de la racine : cette voyelle change d'ailleurs tout l'aspect de la formation, car elle entraîne fixité du vocalisme de la racine et de la place du ton dans la flexion.

Le cas le plus important est celui des thèmes à vocalisme radical *o* et ton sur la racine, indiquant l'action ; fréquents en indo-iranien, en slave, en baltique et en grec, ces noms sont peu représentés dans les dialectes occidentaux : germanique, italique, celtique. Ils apparaissent, comme on l'attend, surtout en face de présents radicaux thématiques. Exemples :

v. sl. *snĕgŭ* « neige » (gér. russe *snêga*), lit. *snẽgas,* got. *snaiws,* en face de lit. *snẽga* « il neige », etc. (cf. **sneigʷh-* dans un autre groupe dialectal, p. 218).

zd *takō* « courant », v. sl. *tokŭ* « courant » (génitif sing. russe *tóka*), cf. v. sl. *tekǫ* il « court ». lit. *tẽka*, irl. *techid* « il fuit », zd. *tačaiti* « il court ».

C'est le type de gr. φόρος, φέρω ; λόγος, λέγω ; πλό(F)ος,

πλέ(Ϝ)ω ; στοῖχος, στείχω ; etc. Assez souvent, il sert à nommer des objets, ainsi skr. *jámbhaḥ* « dent », v. sl. *zǫbŭ* (génitif russe *zúba*), lit. *žam̃bas* « angle de deux poutres », gr. γόμφος, v. h. a. *kamb* « peigne », en regard de skr. *jámbhate*, v. sl. *zębetŭ* « déchire », ou v. sl. *vozŭ* « voiture » (génit. russe *vóza*), gr. (Ϝ)όχος, en regard de v. sl. *vezǫ* « je conduis en voiture ».

Les mêmes thèmes, avec le ton sur la voyelle thématique, indiquent l'agent de l'action, le résultat de l'action, et ont souvent le caractère d'adjectifs : gr. τομός « coupant », à côté de τόμος « coupure », cf. τέμνω ; τροχός « roue », à côté de τρόχος « course », cf. τρέχω ; λοιπός « reste », cf. λείπω ; σκοπός « guetteur, surveillant », à côté de σκέπτομαι ; ὁλκός « ce qui est tiré, trace », cf. ἕλκω ; skr. *varáḥ* « prétendant », à côté de *váraḥ* « choix » ; *çokáḥ* « brillant », à côté de *çókaḥ* « éclat » ; skr. *ghanáḥ* « massue », à côté de gr. φόνος « meurtre », russe *gon* (génit. *góna*) « chasse », etc. (cf. ci-dessus, p. 110). Le lat. *procus* « prétendant » (cf. *precēs*) repose sur un thème indo-européen oxyton de cette forme ; mais le latin n'en laisse rien entrevoir. La place du ton sur la fin du mot semble d'ailleurs caractériser d'une manière générale la valeur adjective, concrète, par opposition aux abstraits qui ont le ton sur la racine, c'est-à-dire sur le commencement du mot.

Les thèmes qui ont le ton sur la voyelle thématique admettent le vocalisme *ō*, ainsi : gr. σωρός « monceau », à côté de σορός (cf. pour *ō* le féminin lit. *tvorà* « clôture » ; la racine **twerə-* signifie « saisir, embrasser ») ; ὠμός, skr. *āmáḥ*, arm. (*h*)*um* « cru » (à côté de irl. *om*, avec *ŏ*) ; v. sl. *nagŭ* « nu » (russe nomin. féminin *nagá*), lit. *nữgas* ; got. *froþs* (dat. *frodamma*) « sage », à côté de *fraþjan* « comprendre » ; skr. *nāyáḥ* « conducteur », à côté de *náyaḥ* « conduite » ; *bhāráḥ* « fardeau », à côté de *bháraḥ* « action de porter », gr. φόρος « tribut ».

Des thèmes à vocalisme radical zéro se rencontrent notamment au second terme des composés, comme gr. νεο-γνό-ς « nouveau-né » ; i.-e. **niz-dó* (skr. *nīḍáḥ*, arm. *nist* « lieu où l'on est établi », lat. *nīdus*, v. h. a. *nest*) de la racine **sed-* « être assis ».

Beaucoup de mots thématiques ne rentrent dans aucune caté-

gorie définie, ainsi skr. *vṛ́kaḥ* « loup », zd *vəhrkō,* v. sl. *vlĭkŭ* (génit. sing. russe *vólka*), lit. *vil̃kas*. Il y a une petite catégorie d'adjectifs à vocalisme radical *e*; le plus remarquable est skr. *sánaḥ* « vieux », lit. *sẽnas,* v. irl. *sen,* arm. *hin,* gr. ἕνος ; le gr. λευκός, à côté de λοῦσσον « point blanc du bois du sapin » et ἀμφι-λύκη, a ce même vocalisme. Il y a aussi des neutres à vocalisme radical *e* comme gr. Ϝέργον, v. h. a. *werc*; *o* dans arm. *gorc* « œuvre » (cf. gr. δημιουργός de *δᾱμιο-Ϝοργος), zéro dans got. *waurk* sont dus à des influences particulières. Mais on observe le vocalisme radical zéro dans l'adjectif skr. *dīrgháḥ* « long », v. sl. *dlŭgŭ,* etc. et dans le substantif neutre skr. *yugám* « joug », gr. ζυγόν, lat. *iugum,* got. *juk*. Il y a une brève, de timbre inconnu, dans skr. *çapháḥ* « sabot (de cheval) » et zd *safō,* une longue dans v. isl. *hófr* et v. h. a. *huof* (même sens).

Souvent les noms thématiques semblent dérivés de noms athématiques, ainsi skr. *padám* « pas, trace », zd *paδəm* « trace », gr. πέδον « sol », v. isl. *fet* « pas », arm. *het* « trace de pas », de **ped-* « pied » ; skr. *himáḥ* « hiver », lat. *bīmus* (de **bi-himos*) « de deux ans », de *$g_1$hmen-,* attesté par lat. *hiems,* zd *zyå* (génit. *zimō*) « hiver » ; gr. πῖερός, πῖαρός, skr. *pīvaráḥ* « gras », à côté de gr. πῖαρ ; skr. *udráḥ,* zd *udrō* « sorte d'animal aquatique », gr. ὕδρος, v. isl. *otr* « loutre », à côté de gr. ὕδωρ, v. h. a. *wazzar* « eau » ; etc. Les langues orientales ont des dérivés de noms de nombre employés notamment avec les noms qui n'ont pas de singulier (type latin : *bina castra*) : skr. *trayā́ḥ,* v. sl. *troji,* lit. *trejì* « trois », aussi collectifs neutres v. sl. *troje,* russe *tróje* « groupe de trois » ; v. sl. *četvori* « quatre », russe *čétvero* « groupe de quatre », skr. *catvarám* « place quadrangulaire ». Dans ces dérivés, le vocalisme présuffixal et la place du ton sont mal définis : les désaccords entre les langues sont fréquents. — L'indo-iranien a largement développé les dérivés de ce genre à vocalisme long (qu'on nomme en sanskrit *vṛddhi*) de l'élément initial du mot : skr. *mānasáḥ* » qui a rapport à l'esprit » de *mánaḥ* « esprit », *saindhaváḥ* « qui a rapport à l'Indus », de *síndhuḥ* « fleuve, Indus ». En dehors de l'indo-iranien, l'allongement de l'élément initial est peu attesté ; néanmoins il y en a,

des exemples, notamment en grec (type hom. ἠνορέη en face de ἀνήρ), en baltique et en slave.

3° Suffixe *\-*es*-. — Le suffixe *-*es*- fournit des noms primaires abstraits, de genre neutre, à vocalisme *e* de la racine, ton sur l'élément présuffixal :

*k_1*leu-* : skr. *çrávaḥ* « gloire » (génit. sing. *çrávasaḥ*), gr. κλέ(ϝ)ος ; zd *sravah-* « mot », v. sl. *slovo* « parole » (avec *o* issu de *e* devant *vo*), russe *slóvo*.

*g_1*enə-* : skr. *jánaḥ* « race », gr. γένος, lat. *genus*.

Et de même, là où la racine est moins nette :

skr. *nábhaḥ* « nuée », gr. νέφος, v. sl. *nebo* « ciel », russe *nébo*.

skr. *rájaḥ* « espace sombre », gr. ἔρεβος, got. *riqis* « ténèbres », arm. *erek* « soir » (passé aux thèmes en *-o-*).

Le vocalisme zéro d'un mot comme gr. θάρσος, θράσος est dû à l'influence de l'adjectif θρασύς et θράσυνος, et le nom propre éolien Ἱππο-θέρσης conserve le vocalisme *e* ancien ; le vocalisme *o* de hom. ὄχεα, ὄχεσφιν est dû à (ϝ)όχος, et Hesychius atteste la forme attendue, ἔχεσφιν, dans une glose ; l'*o* de lat. *pondus* (cf. le verbe *pendō*) provient de **pondo-*, conservé dans l'ablatif *pondō* ; etc.

A côté des abstraits neutres ayant le ton sur la racine, il y avait des adjectifs ayant le ton sur le suffixe, ce qui rappelle le contraste de τόμος « coupure » et τομός « coupant » (p. 220), ainsi skr. *apā́ḥ* « actif » à côté de *ápaḥ* « œuvre », gr. ψευδής « menteur » à côté de ψεῦδος ; le type apparaît surtout en composition, où l'adjectif en *-*es*- s'oppose à un adjectif non composé, d'autre formation, ainsi :

skr. *cétaḥ* « éclat »	*citráḥ* « éclatant »	*acetā́ḥ* « qui n'a pas d'éclat »
práthaḥ « largeur »	*pṛthúḥ* « large »	*saprā́thāḥ* « pourvu de largeur »
gr. πλάτος (d'après πλατύς)	πλατύς	ἀπλατής
zd *drājō* « longueur »	*darəγō* « long »	*zānu-drājå* « qui a la longueur du genou »

Quand la notion désignée par le thème en **-es-* est conçue comme agissant, le mot est du genre « animé » (masculin ou féminin) ; alors le suffixe est tonique et a, au nominatif et à quelques autres formes, le vocalisme de timbre *o* :

skr. *uṣā́ḥ* « aurore », hom. ἠώς, att. ἕως (de **āusṓs*) ; cf. le dérivé lat. *aurōra* ; en tant que phénomène naturel, l' « aurore » est animée et divinisée.

gr. acc. αἰῶ de *αἰ(ϝ)οhα ; loc. αἰ(ϝ)ές et αἰ(ϝ)εί (de αἰϝεhι) « toujours ».

gr. αἰδώς, cf. l'adjectif ἀν-αιδής et le verbe dérivé αἰδέομαι, futur hom. αἰδέσσομαι.

lat. *angor* (et *angus-tus*), en regard du neutre skr. *áṃhaḥ*, zd *ązō* « angoisse » et de lit. *añk-š-tas* « étroit ».

Les formes de genre « animé » et de genre « inanimé » (neutre) ont pu exister concurremment, suivant la conception, ainsi qu'en témoignent lat. *decus* et *decor*, *tenus* et *tenor*.

4ᵉ Suffixe **-eu-*. — Avec **-eu-* sont formés de nombreux adjectifs, ayant le ton sur le suffixe ; le vocalisme radical ordinaire est zéro, ainsi :

skr. *gur-úḥ* « lourd », gr. βαρ-ύ-ς, got. *kaur-u-s* ; cf. lat. *grauis* (de **gʷrə-w-is* ; v. p. 95).

skr. *tṛṣ-ú-ḥ* « assoiffé », got. *þaursus* « sec » (avec *s* d'après la forme verbale *-þairsan* ; le *z* ancien, représenté par *r*, est conservé dans v. isl. *þurr*, v. h. a. *durri*).

gr. βαθ-ύ-ς, en regard de βένθος.

Le vocalisme radical est *o* dans d'autres cas, ainsi :

gr. πολ-ύ-ς, v. angl. *feal-a* « beaucoup », en regard de skr. *pur-ú-ḥ* « abondant », et du vocalisme *e* imprévu de got. *fil-u* « beaucoup », v. irl. *il*.

Les substantifs en **-eu-* ne forment une catégorie une ni pour le sens ni pour la forme (plusieurs appartiennent du reste à des racines qui ne sont pas connues par ailleurs) :

skr. *paçúḥ* (masc.) et *páçu* (neutre) « troupeau », got. *faihu* « possession, argent », lat. *pecus* et *pecu*.

skr. *hánuḥ* « mâchoire » (sur *h* initial, v. p. 141), gr. γένυς,

got. *kinnus,* v. irl. *gin* (génit. *geno*), lat. *genu-(īnus)* « de la mâchoire ».

skr. *ketúḥ* « apparition, signe », avec vocalisme *o* de la racine et ton sur le suffixe, comme got. *haidus* « manière ».

v. sl. *domŭ* gén. *domu* « maison », lat. *domus* gén. *domūs* sont suspects de devoir leur vocalisme à **dómo-* (skr. *dámaḥ* « maison », gr. δόμος), avec lequel ils sont contaminés.

Le suffixe **-eu-* semble secondaire dans une partie de ses emplois ; ainsi skr. *manyúḥ* « colère » = zd *mainyuš* « esprit » a l'air d'un dérivé du thème **m°nei-* attesté par got. *muns* « pensée » ; les mots grecs en -ηυ- du type φορεύς, φορῆ(ϝ)ος (att. φορέως) sont en principe des dérivés de noms thématiques, cf. gr. φόρος.

5° Suffixe **-yo-* (**-iyo*). — Le suffixe **-yo-* (**-iyo-*), secondaire, fournit des adjectifs et des abstraits dérivés de noms.

**gʷow-* « bœuf » : skr. *gáv-ya-ḥ* « de bœuf », zd *gao-ya-,* arm. *kog-i* « beurre » : gr. (ἐννεά-)βοιος (de *-βοϝ-yo-ς).

La voyelle qui termine un thème de forme thématique n'est pas conservée devant ce suffixe :

skr. *svápn-(i)ya-m* « songe » de *svápna-ḥ* « sommeil », lat. *somn-iu-m* de *somnu-s,* v. sl. *sŭn-ĭje* « songe » de *sŭnŭ* « sommeil », gr. (ἐν-)ύπνιον de ὕπνο-ς.

skr. *áçv-iya-ḥ* « de cheval » de *áçva-ḥ* « cheval », gr. ἵππ-ιος de ἵππο-ς.

Le suffixe **-yo-* (**-iyo-*) a continué de fournir des mots à l'indo-iranien, au grec, au slave, au latin, etc., ainsi gr. τέλειος (*τελεσ-yo-ς) de τέλος, θελκτήρ-ιο-ν de θελκτήρ, etc.

Là où il semble fournir des thèmes primaires, comme gr. στύγ-ιο-ς « haïssable », v. sl. *lŭži* « menteur » (*lŭž-je-*), il s'agit en réalité de dérivés de thèmes à suffixe zéro **stug-, *lugh-,* qui peuvent par hasard n'être pas attestés. Du reste στύξ existe peut-être, et est supposé par στύγος, στυγνός, στυγερός.

Le suffixe **-yo-* (**-iyo-*) marque l'opposition entre plusieurs personnes ou plusieurs choses, tandis que **-ero-, *-tero-* marquent une opposition de deux, ainsi :

**al-yo-* « autre » dans gr. ἄλλος, lat. *alius*, got. *aljis*, v. irl. *aile* (et **an-yo-* dans skr. *anyáḥ* « autre », zd *anyō*), en regard de got. *anþar*, lit. *añ-tra-s* « autre » (en parlant de deux), « l'un (des deux) » et de lat. *alter*, fait sur *alius*.

Le gr. δεξ-ιό-ς et le lat. *dex-ter* ont donc tous deux des suffixes marquant opposition, mais avec une nuance de sens originairement différente dans les deux cas. — Dans skr. *náv-ya-ḥ* « nouveau », lit. *naũ-ja-s*, got. *niu-ji-s*, gaul. *nov-io-*, le suffixe **-yo-* sert à marquer la « nouveauté » en l'opposant à tout ce qui n'est plus neuf ; il y a en regard un suffixe en *-er-* dans gr. νεαρός, lat. *nouer-ca*, arm. *nor* « nouveau ».

6° Suffixe **-en-* — Comme le précédent, le suffixe **-en-* est secondaire ; ainsi dans got. *guma* génit. *gumins* « homme », lat. *homō, hominis*, dérivé du thème **g₁hem-* de zd *zəm-* « terre », gr. χαμ-αί, lit. *žẽm-ė* « terre », lat. *hum-u-s* : l'homme est l'être « terrestre » par opposition aux dieux « célestes » ; dans skr. *rā́j-an-* « roi » (nom. sing. *rā́jā*, génit. *rā́jñaḥ*) dérivé de *rā́j-* cf. lat. *rēx*. Toute la déclinaison faible du germanique renferme ce suffixe secondaire, ainsi v. h. a. (*heri-*)*zogo* génit. (*heri-*)*zogen* « chef (d'armée) », en regard de lat. *duc-* (nom. *dux*). Contracté avec la voyelle finale d'une forme thématique, le suffixe donne une voyelle longue dans στραβών génit. στραβῶνος, de στραβός, dans zd *mąθrān-* « celui qui dit la parole sainte » dérivé de *mąθra-* « formule sainte », etc. (type qui s'est du reste étendu hors de ses limites anciennes).

Quelques mots isolés, sans doute dérivés d'anciens thèmes à suffixe zéro, ont ce même suffixe, ainsi :

skr. *tákṣ-an-* « charpentier », zd *taš-an-*, gr. τέκτ-ον-.

skr. *ukṣ-án-* « taureau », got. *auhs-in-*.

zd *arš-an-* « mâle », hom. ἄρσ-εν-, ἔρσ-εν-, arm. *aṙn* « bélier sauvage ».

skr. *yúv-an-* « jeune », zd *y(u)v-an*, lat. *iuu-en-(is)*.

7° Suffixe **-no-*. — Un emploi secondaire est attesté par des

formations comme lat. *aēnus* (**ayes-no-s*) de *aes, ebur-nu-s* de *ebur-*, gr. ἀλγεινός (*ἀλγεσ-νο-ς) de ἄλγος ; σελήνη, dor. σελάνᾱ, lesb. σελάννᾱ (*σελασ-νᾱ) « lune » (littéralement « pourvue d'éclat ») de σέλας, etc. ; un exemple indo-européen est :

zd *raoxš-na* « brillant », v. pruss. *laux-nos* « astres », lat. *lūna* (*losna* à Préneste), v. irl. *lūan*, v. sl. *luna* « lune », c'est-à-dire un thème **louks-no-* ; gr. λύχνος représente **luks-no-s* ; dans les deux formes, on a affaire à un dérivé d'un thème **leuk-es-*, qui est attesté par zd *raočah-* « lumière ».

Souvent aussi le suffixe **-no-*, portant le ton, s'ajoute à la forme sans *e* de la racine et fournit des adjectifs synonymes des adjectifs en **-to-* du type skr. *çru-tá-ḥ* « entendu », gr. κλυ-τό-ς, lat. (*in-*)*cli-tus*, qui seront étudiés p. 230, ainsi :

skr. *pūr-ṇá-ḥ* « plein » ; v. sl. *plŭ-nŭ*, lit. *pìl-na-s*, got. *fulls* (de **ful-na-z*), v. irl. *lān* ; cf. lat. *plē-nu-s*, avec un autre vocalisme (v. p. 131).

Ce type est fréquent en sanskrit : *tīr-ṇá-ḥ* « traversé », *bhin-ná-ḥ* « fendu », etc.

Le même suffixe ajouté à la racine (ou plutôt à un thème à suffixe zéro) portant le ton et avec des degrés vocaliques mal définis, mais notamment avec le vocalisme *o*, fournit des noms d'action :

**swóp-no-*, dans lit. *sãp-na-s*, arm. *khun*, skr. *sváp-na-ḥ* « sommeil », lat. *som--nu-s* (les deux derniers pouvant aussi représenter **swép-no*, comme v. isl. *suef-n* « sommeil ») ; le vocalisme de **sup-no-*, dans gr. ὕπ-ν-ος, v. sl. *sŭ-nŭ*, v. irl. *sūan*, gall. *hûn* « sommeil », s'explique peut-être par l'influence d'un dérivé **supniyo-* (v. p. 224 et 238).

skr. *dā́-na-m* « don », lat. *dō-nu-m*.

skr. *sthā́-na-m* « lieu de repos », lit. *stó-na-s* « situation ».

Ou, avec **-nā-* :

**kʷoi-nā́* : zd *kaē-na* « vengeance », v. sl. *cě-na* « prix », gr. ποι-νή.

Le vocalisme *o* de la racine est normal dans le type grec : χό(ϝ)-ανο-ς, cf. χέ(ϝ)-ω ; ϝόργ-ανο-ν, cf. (ϝ)έργον ; etc.

Le suffixe d'adjectif admet aussi la forme **-eno-* dans got. *fulg-*

in-s « caché » à côté de *filha* « je cache » et dans le type des participes slaves tels que v. sl. *vlĭč-enŭ* « tiré » à côté de *vlěkǫ* « je tire », lit. *velkù*, et la forme *-*ono*- dans le type des participes germaniques tels que got. *bit-an-s* « mordu » à côté de *beita* « je mords » (cf. skr. *bhin-ná-ḥ* cité ci-dessus), v. h. a. (*gi*)*wort-an* « devenu ». — La forme *-*ono*- a aussi fourni des substantifs sur le type desquels repose l'infinitif germanique : got. *itan* « manger », cf. skr. *áda-nam* ; le grec a *-*onā-*, ainsi ἡδονή, en regard de ἡδύς.

8° Suffixe *-*mo*-. — Avec le suffixe *-*mo*- sont formés des adjectifs secondaires, comme gr. βάσι-μο-ς « où l'on peut passer », ἔτυ-μο-ς (cf. ἐτε(Ϝ)ός), lit. *árty-ma-s* « proche », skr. *ruk-má-ḥ* « brillant » (du thème à suffixe zéro **leuk*- : lat. *lūx*, skr. *ruc*-) ; dans quelques-uns, comme gr. θερ-μό-ς, arm. *ǰer-m* « chaud » (et zd *garə-ma-* « chaud », lat. *for-mu-s*, irl. *gorm* « bleu », avec vocalisme *o* de la racine), le thème primaire d'où est dérivé l'adjectif en *-*mo*- n'est par hasard pas attesté. — Comme *-*yo*-, ce suffixe marque une opposition entre plus de deux objets, ainsi lit. *pìr-ma-s* « premier », got. *fruma*, lat. *prīmus* (cf. *prior* en parlant de deux), gr. πρόμος.

En outre, le même suffixe fournit des substantifs, les uns nettement secondaires, comme :

skr. *dru-má-ḥ* « arbre », gr. δρυ-μά « forêt » ; cf. skr. *dāru*, génit. *drúṇaḥ* « arbre », et gr. δόρυ, δρῦς,

les autres difficiles à analyser précisément, comme :

skr. *dhū-má-ḥ* « fumée », lit. *dú-mai* (au pluriel), v. sl. *dy-mŭ* « fumée », lat. *fū-mu-s* (et sans doute gr. θυμός).

skr. *īr-má-ḥ* « bras », zd *arə-ma-*, got. *ar-m-s*, v. sl. *ramo* « épaule » (de **orəmo*, à en juger par l'intonation de serbe *rȁmo*), v. pruss. *irmo* « bras ».

v. isl. *halmr* « paille », lat. *culmus*, lette *salms*, v. sl. *slama*, russe *solóma*, serbe *slȁma* (le suffixe slave est ici *-*mā*-), avec vocalisme *o* du premier élément de la racine dissyllabique, soit *k_1*olәmo-*, et le dérivé à suffixe *-ā-* gr. καλάμη, avec un vocalisme radical zéro (v. p. 237), qui s'est étendu à κάλαμος, tandis que le mot slave a reçu le vocalisme du masculin.

Enfin, un type d'abstraits en *-*smo-,* sans doute à vocalisme présuffixal *o* et ton sur *-*smo-,* est attesté par les mots lituaniens tels que *lañk-sma-s* « action de plier », cf. *lenkiù* « je plie », *val̃k-sma-s* « action de tirer », cf. *velkù* « je tire », et grecs, tels que πλοχμός (de *πλοκ-σμο-ς), cf. πλέκω ; σχισμός (de *σχιδ-σμο-ς), cf. σχίζω ; ὅλμος « mortier » de **ol-smo-s,* en face de ἀλέω ; etc. Le suffixe est plus rare sous la forme *-*mo-* ; mais on l'observe dans quelques cas, comme gr. ἄνεμος, lat. *animus, anima,* en regard de skr. *ániti* « il souffle », *ánilaḥ* « vent », got. *anan* « souffler », v. irl. *anāl* et gall. *anadl* « respiration ».

9° Suffixe *-*er.* — Ce suffixe n'était sans doute plus productif dès une date ancienne. Il fournit :

α. Des noms de parenté non analysables, comme :

skr. *svásā* « sœur » (thème *svásar-*), zd *xvaṅhar-,* arm. *khoyr* (de **swesōr,* donnant **khehur*, *kheur,* d'où *khoyr*), lit. *sesũ* (gén. *seser̃s*), lat. *soror,* v. irl. *siur,* got. *swistar.*

skr. *devā́* « frère du mari » (thème *devā́r-*), gr. δαήρ, arm. *taygr*, lit. *dëverìs,* v. sl. *děverĭ.*

β. Des nominatifs-accusatifs neutres singuliers de noms dont le reste de la flexion a le suffixe *-en-* :

skr. *ū́dhar* « sein », génit. *ū́dhnaḥ* ; gr. οὖθαρ, οὔθατος ; lat. *ūber* ; v. h. a. *ūtar.*

Les dérivés de ces mots ont aussi *-*r-,* ainsi :

gr. πῖ(ϝ)αρ (à côté de πίων, skr. *pívā* « gras ») : πι(ϝ)ερός, skr. *pīvaráḥ* « gras », et féminin : gr. πί(ϝ)ειρα, skr. *pívarī.*

γ. Des adverbes indiquant opposition de deux choses :

skr. *up-ár-i* « au-dessus », gr. ὑπ-ερ, et lat. *sup-er,* en regard de skr. *upamáh* « supérieur », et lat. *summus.* Il est remarquable que ces formes pourvues de suffixes marquant opposition signifient « sur », tandis que les formes simples, skr. *úpa,* gr. ὑπο, et lat. *sub,* signifient « sous » (mais non pas v. h. a. *ūf* « sur », v. sl. *vŭs-,* marquant mouvement de bas en haut).

zd *aδ-air-i* « en bas », got. *undar* « sous », en regard de skr. *adhamáḥ,* lat. (d'origine dialectale) *infimus.*

De là sont dérivés des adjectifs en **-ero-, *-ro-* marquant opposition de deux objets (cf. **-tero-,* p. 233) :

gr. ὕπ-ερο-ς « pilon », et lat. *sup-eru-s.*

skr. *ádh-ara-ḥ* « inférieur », lat. (dialectal) *inf-eru-s.*

On a vu, p. 225, gr. νεαρός, etc.

10° Suffixe **-ro-*. — Le suffixe **-ro-* (ou **-ero-*) sert à former des adjectifs synonymes de ceux en **-eu-,* ainsi gr. κρατ-ύ-ς et κρατ-ερό-ς « fort » ; il est souvent secondaire, ainsi dans gr. λιγυ-ρό-ς, φοβε-ρό-ς, etc. ; mais il s'attache aussi à des racines d'une manière immédiate, et alors le vocalisme radical est *o* ou zéro : got. *bait-r-s* « amer » (littéralement « mordant »), de **bhoid-ró-s,* et v. h. a. *bittar* « amer » de **bhid-ró-s* ; v. h. a. *heitar* « brillant », de **k^w^oit-ró-,* et skr. *cit-ráḥ* « brillant » ; le vocalisme zéro est le plus fréquent : skr. *çūráḥ* « fort », zd *sū-rō-,* gr. (ἄ-)κῡ-ρο-ς ; cf. skr. *çáv-aḥ* « force ».

11° Suffixe **-lo-*. — Le suffixe **-lo-* ne fait guère qu'élargir le mot dont il est dérivé dans skr. *bahu-lá-ḥ* « abondant », gr. παχυ-λός de skr. *bahúḥ,* gr. παχύς ; skr. *nābhī-la-m* « nombril », gr. ὀμφα-λό-ς, lat. *umbi-l-(īcus),* v. h. a. *nabolo,* etc. Un mot tel que got. *sit-l-s* « siège » (cf. lat. *sella,* laconien ἑλλά) peut être tenu pour dérivé d'un thème à suffixe zéro **sed-,* cf. véd. accus. sing. *sád-am,* dat. *sád-e* « pour s'asseoir » et le composé latin *(prae-)ses,* comme gr. ὁμαλός sort de ὁμός, et lat. *similis,* irl. *samail* « ressemblance » de **sem-* « un, pareil » (gr. εἷς, ἕν).

Le suffixe **-lo-* a fourni des noms d'agents comme lat. *bib-ulus, crēd-ulus, trem-ulus,* d'où les participes slaves et arméniens en **-lo-,* tels que v. sl. *neslŭ (jesmĭ)* « j'ai porté » et arm. *gereal (em)* « j'ai pris » et l'infinitif arménien, *gerel* « prendre » ; le tokharien a aussi beaucoup développé les participes en *-l-*.

Enfin il a donné des diminutifs : lat. *agel-lu-s* de *ager* ; *porcu-lu-s,* lit. *paršẽ-l-(is),* v. h. a. *farheli* « petit porc ».

12. Suffixe **-et-* (**-ed-*). — Le suffixe **-et-* a surtout pour rôle d'élargir des thèmes, très souvent des thèmes à suffixe zéro, dans

skr. *stú-t-* « louange », zd *stū-t-* « celui qui loue » ; skr. *srav-át-* « courant » ; gr. θη-τ- ; skr. (*bhāra-*) *bhṛ́-t-* « porteur de fardeau » ; gr. (ἀ-)γνώ-τ- ; ou d'autres thèmes : skr. *daçá-t-* « dizaine », v. sl. *desę-t-*, lit. *dešim-t-*, ou, avec *-d-*, gr. δεκά-δ- ; gr. βαρυ-τ-ᾱτ- (βαρύτης) en regard de skr. *gurutā* « lourdeur » ; skr. *sarvát-ā-t-*, zd *haurva-t-ā-t-* « intégrité », gr. ὀλ(ϝ)ο-τᾱ-τ- (ὀλότης), dérivé d'un thème **solwo-tā-*, etc., etc. Le *-t-* est un élément de formation à peu près dénué de sens propre : skr. *yákṛ-t-* « foie » a *-t* en face de zd *yākarə* (même sens) ; le thème neutre en *-*n-* a reçu en grec une dentale, qui est peut-être partie de la forme de nominatif-accusatif singulier, ainsi gr. ὀνόματος (d'après *ὄνοματ), en face de gr. ὀνομαίνω, et de lat. *nomen*, etc. Le gr. κλέπτης et le got. *hliftus* « voleur » sont deux élargissements différents d'un thème **klep-t-*, lui-même élargi de **klep-*, qu'atteste gr. κλώψ.

Il est difficile d'analyser :

lat. *noc-t-* (*nox, noctis*) ; gr. νύξ, νυκτός ; got. *nahts* « nuit », v. lit. génit. plur. *nakt-ų*.

skr. *náp-āt* « petit-fils » ; lat. *nepōs, nepōtis* ; v. lit. *nepotis* ; v. irl. *niae* génit. *niath* « neveu ».

13. Suffixe *-*to-* (*-*do-*). — Le suffixe *-*to-*, portant le ton, s'ajoute à la racine au degré zéro pour former des adjectifs :

skr. *çru-tá-ḥ-* « entendu », zd *srutō*, gr. κλυτός, lat. (*in-*)*clitus*, v. h. a. *Hlot-*(*hari*), nom propre (« dont l'armée est célèbre », arm. *lu* « connu ».

skr. *syū-tá-ḥ* « cousu », lit. *siú-ta-s*, v. sl. *ši-tŭ* (de **sjy-tŭ*), lat. *sū-tu-s*.

Ce type est représenté par un nombre indéfini d'exemples.

Le même suffixe donne des dérivés de noms, indiquant la possession de telle ou telle chose : lat. *sceles-tu-s*, de *scelus* ; *barbā-tu-s*, de *barba*, cf. v. sl. *brada-tŭ* « barbu », de *brada* et lit. *barzdó-ta-s* « barbu », de *barzdà* ; gr. κοντω-τό-ς, de κοντός ; lit. *kalnű-ta-s* « qui a des collines », de *kálnas* « colline » ; got. (*un-*)*qeni-þ-s* « non marié », etc.

Ces deux emplois sont identiques à ceux de **-no-* (v. p. 225) ; par exemple lat. *fissus* (de i.-e. **bhit-to-s*) se comporte comme skr. *bhinnáḥ*, et lat. *scelestus* comme gr. ἀλγεινός.

Il y a aussi des substantifs en **-to-* à vocalisme radical *o* et ton sur la racine : gr. φόρ-το-ς « fardeau », à côté de φέρω ; νόσ-το-ς « retour », à côté de νέομαι (thème **nese-*) ; κοῖ-το-ς « couche », à côté de κεῖ-μαι ; v. pruss. *dalp-ta-n*, v. sl. *dla-to* « ciseau » ; v. pruss. *pan-to* « entrave » (féminin), v. sl. *pǫ-to* (serbe *pȕto*), à côté de v. sl. *pęti*, etc. Quelques-uns ont d'autres vocalismes, ainsi gr. κάμα-το-ς et v. sax. *morth* « meurtre » ; ces derniers noms peuvent d'ailleurs répondre à des noms en **-tha-* de l'indo-iranien, du type skr. *uk-thá-m*, zd *ux-δə-m* « parole », Les substantifs en **-to-* (ou **-tho-*) sont parallèles, pour le sens et pour la forme, au type **swóp-no-*, cité p. 226. — L'emploi secondaire existe aussi pour les substantifs : v. sl. *živo-tŭ* « vie », gr. βίο-το-ς ; au féminin : lit. *gyva-tà* « vie », lat. *uī-ta* (de **uīuo-tā*), gr. βιο-τή.

Une forme **-eto-* est attestée par divers mots, comme gr. ἑρπ-ετό-ν ; gaul. *nem-eto-n*, v. irl. *nem-ed* « sanctuaire » ; et **-oto* par got. *naq-aþ-s* « nu ».

Parallèlement à l'alternance *-t-* : *-d-* de skr. *daçát-* : gr. δεκάδ-, on observe une alternance de **-to-* et **-do-*, ainsi lit. *tvìr-ta-s* « ferme » et v. sl. *tvrŭ-dŭ* (même sens) ; got. *naq-aþ-s* « nu », et lat. *nūdus* (de **nog^w-^e/_odos*) ; le *-do-* de lat. *for-da* se retrouve dans le dérivé v. sl. *brěžda* (de **bherə-d-yā*) « pleine, grosse » Le latin a toute une série : *calidus, horridus*, etc.

14. Suffixe **-ko-*. — Le suffixe **-ko-* est la forme thématique de **-ek-* : skr. *marya-ká-ḥ* « petit homme » est à rapprocher de gr. μεῖραξ ; v. sl. *novakŭ* de gr. νέ(Ϝ)αξ ; skr. *ánta-ka-ḥ* « qui est à la fin » est dérivé de *ántaḥ* « fin » , v. sl. *jino-kŭ*, got. *aina-h-s*, lat. *ūni-cu-s*, de i.-e. **oino-* « seul » ; v. sl. *kratŭ-kŭ* « court » (russe *korotkó* « brièvement »), d'un thème **kortu-*, cf. lit. *kartùs* « amer », et skr. *kaṭúḥ* « piquant (au goût » [mot pris par le sanskrit au prâkrit et représentant **kṛtúḥ*]) avec le dérivé *káṭu-ka-ḥ* (même sens) ; gr. θηλυ-κό-ς, φυσι-κό-ς etc., s'analysent

d'eux-mêmes ; on notera en particulier **-sko-* dans gr. παιδί-σκο-ς, got. *þiudi-sk-s* « payen » etc.

15. Suffixes **-yes-* (**-īyes-*) et **-istho-*. — Ce sont les suffixes primaires qui servent à la formation des comparatifs et superlatifs ; la racine a le vocalisme *e* et le ton : skr. *vás-yas-*, zd *van'h-yah-* « meilleur » ; att. accus. ὀλείζω (-ω de -οα, ancien **-osn̥*), v. sl. *gorjĭšĭ* « pire » ; skr. *svā́d-īyas-* « plus doux », att. accus. ἡδ-ίω ; *-iōr-* de lat. *suāu-ior*, *sen-ior*, etc. peut représenter **-yōs-* ou **-īyōs-*. Le germanique a le suffixe **-yes-* sous la forme sans *e*, **-is-*, suivie d'un suffixe secondaire **-ᵉ/ₒn-* : got. *hard-iz-an-* « plus dur », comparable pour la forme au thème ionien ἡδ-ι-ον- ; l'opposition attique du type en **-īyos-* de l'accus. sing. ἡδίω et du nom. plur. ἡδίους et du type en **-is-on-* des autres cas, gén. sing. ἡδίονος, etc. (avec ῑ d'après ἡδίω, ἡδίους) représente sans doute l'état indo-européen.

Le vocalisme et la place du ton ressortent des exemples :

skr.	*ur-ú-* « large »	*vár-īyas-* « plus large »
	dū-rá- « éloigné »	*dáv-īyas-* « plus éloigné »
	tig-má- « aigu »	*téj-īyas-* « plus aigu »
	náv-a- « neuf »	*náv-yas-* « plus neuf »
zd	*asnāṭ* « de près » (de **n̥zd-na-*)	*nazd-yah-* « plus proche »
gr.	ὀλίγος	ὀλείζων
	κρατύς, κρατερός	ion. κρέσσων (de *κρετ-γων).

Ces mots ne sont pas dérivés des adjectifs correspondants, mais se rattachent immédiatement aux racines ; ce ne sont pas des comparatifs, mais des sortes d'intensifs : véd. *yáj-īyas-* signifie « qui sacrifie particulièrement bien ». On trouve en védique aussi bien *vásīyaḥ* « ce qui est très large » que *urór váriyaḥ* « très large relativement au large », c'est-à-dire « ce qui est plus large que le large ».

Ces intensifs avaient sans doute d'abord le caractère de substantifs plus que d'adjectifs : sans doute, en indo-européen oriental, tant en indo-iranien qu'en slave, ils ont une formation de fémi-

nin, ainsi skr. *vấrīyasī* en face de *vấrīyān* ; mais le grec et l'italo-celtique conservent un état ancien où il n'y avait pas de thème propre au féminin : gr. ἡδίων et lat. *suāuior* sont féminins aussi bien que masculins. Or, on le verra p. 244, la formation d'un féminin est ce qui caractérise l'adjectif indo-européen.

Le suffixe de superlatif **-istho-* est dérivé de *-yes-* par addition de **-tho-* : skr. *svā́d-iṣṭha-ḥ* « le plus doux », gr. ἥδ-ιστο-ς, v. h. a. *suoȥ-isto*. — La différence de vocalisme radical entre gr. κρίσσων et le dérivé κράτιστος peut être ancienne (v. p. 238).

16. Suffixe **-tero-*, **-toro-*, **-tro-*. — Le suffixe secondaire **-tero-* marque une opposition de deux objets, ainsi :

thème **kʷo-* : skr. *ka-tará-ḥ* « lequel des deux », gr. πό-τερο-ς, got. *hwa-þar*, v. sl. *ko-teryjĭ*, *ko-toryjĭ*, lit. *ka-trà-s*, lat. *u-ter*.

gr. ἅτερος (et avec une altération d'après εἷς et ἕν, ἕτερος), got. *anþar*, skr. *ántaraḥ*, lit. *añtras*, probablement v. sl. *vŭtorŭ* « autre (en parlant de deux), second », tandis que le mot pour « autre » (en parlant de plus de deux) est gr. ἄλλος, got. *aljis*, lat. *alius* (opposé à *alter*), v. p. 225. — skr. *anyáḥ* — v. sl. *jinŭ*.

skr. *án-tara-ḥ* « intérieur », gr. ἕν-τερο-ν, lat. *interior* (avec addition de *-ior*, qui est devenu la caractéristique de tous les comparatifs en latin), à côté de skr. *antár* « à l'intérieur », lat. *inter*.

La valeur ancienne du suffixe est conservée par exemple dans ces mots d'une inscription éléenne : ματε ἐρσεναιτεραν ματε θηλυτεραν « ni mâle ni femelle » ; gr. ὀρέσ-τερο-ς ne signifie pas « plus montagneux », mais « de la montagne », par opposition à « de la plaine » ; le skr. *açva-tará-ḥ* « mulet » désigne une sorte d'animal, analogue au cheval, et qui s'oppose au cheval ; le lat. *māter-tera* « sœur de la mère » une personne proche de la mère et qu'on oppose à celle-ci ; etc. Grâce à ce sens, **-tero-* est devenu suffixe secondaire de comparatif en grec, ὠμό-τερο-ς de ὠμός, et en indo-iranien, skr. *āmá-tara-ḥ* « plus cru » de *āmáḥ* « cru » ; en irlandais, il marque l'égalité ; le sens ancien n'était pas « plus cru », mais « cru » par comparaison avec autre chose ; μελάντερον ἠύτε πίσσα (Δ 272).

Le suffixe *-*tero*- se compose de deux suffixes : *-*t*(*o*)- et *-*ero*- (cf. p. 229) ; un suffixe correspondant qui marque opposition de plusieurs objets a pour premier élément *-*t*(*o*)-, comme celui-ci, et pour second élément *-*mo*- (cf. p. 227) :

skr. *ka-tamá-ḥ* « lequel (de plusieurs) », lat. *quo-tumu-s*.

skr. *án-tama-ḥ* « qui est à l'intérieur », lat. *in-timu-s*.

Le lat. *ul-timu-s* signifie ainsi le « dernier » (de tous), et *fīnitimu-s* « qui est tout au bout ».

17. Suffixe *-*ter*- (et *-*tel*-). — Le suffixe des noms d'agent se présente en grec — presque uniquement hors de l'ionien-attique — sous deux formes : -τορ- (nom. -΄τωρ, gén. -΄τορος) et -τήρ- (nom. -τήρ, gén. -τῆρος), au féminin -τειρα (de *-τερ-*yă*) ; en latin sous la forme -*tōr*-, fémin. -*tr-ī-c*- ; en slave, au contraire, sous la forme -*tel*- (élargie par -*je*- aux cas du singulier) ; *r* de indo-iranien -*tar*- (skr. nom. -*tā*, acc. -*tāram*, dat. -*tr-e*) peut représenter soit i.-e. **r*, soit i.-e. **l*. La racine avait le vocalisme *e* ; dans les racines dissyllabiques, c'est la première partie du vocalisme, qui est au degré *e* ; la place du ton est incertaine et variait sans doute au cours de la flexion :

skr. *jani-tā́* « celui qui engendre », gr. γενε-τήρ (γενετῆρος), γενέ-τωρ (γενέτορος), lat. *geni-tor*.

skr. *bóddhā* « qui observe », gr. *πευστηρ (dans πευστήριος), v. sl. *bljustelji* « observateur ».

L'opposition du vocalisme radical plein et du vocalisme sans *e* dans hom. δώτωρ, βώτωρ, ἐπι-δήτωρ et δοτήρ, βοτήρ et βατήρ n'est pas fortuite, car on retrouve un contraste pareil entre λειμών et λιμήν, ἄετμα et ἀυτμήν.

18. Suffixes *-*tro*- (*-*tlo*-) et *-*dhro*-, *-*dhlo*-. — Les deux formes *-*tro*- et *-*tlo*-, désignant l'instrument de l'action, sont attestées et apparaissent comme les formes thématiques des suffixes précédents : skr. *mán-tra-ḥ*, zd *mą-θrō* « formule religieuse, prière », et lit. (*pa*-)*meñ-klas* « monument » ne peuvent être séparés de skr. *mantā́* (thème *man-tár*-) ; le vocalisme radical *e* est le même, le ton est sur la racine ; ainsi skr. *çró-tra-m*

« oreille », à côté de *çró-tā* « celui qui entend » (thème *çró-tar-*); le grec n'a que -τρο- : λέκ-τρο-ν, νίπ-τρο-ν, etc. ; le slave a trace de *-tro-* dans *vě-trŭ* « vent » ; le lituanien a i.-e. **-tlo-,* représenté phonétiquement par *-kla-* : *žén-kla-s* « signe » (racine dissyllabique, v. ci-dessus p. 132) ; le latin a les deux formes, ainsi *rōs-tru-m* et *pō-culu-m* (cf. skr. *pā-tra-m* « vase à boire ») ; de même l'irlandais : *crīa-thar* « crible », et *cē-tal* « chant » (de **kantlo-*), et le germanique : got. *smair-þr* « graisse » et v. h. a. *sta-dal* « grange » (de germ. **sta-þla-*). On conçoit dès lors que, pour un même mot, on rencontre les deux formes du suffixe, ainsi :

gr. ἄρο-τρο-ν, irl. *arathar* « charrue », arm. *arawr* (de **arā-tro-*) « charrue », lat. *arā-tru-m,* mais lit. *ár-kla-s* « charrue ».

Un autre suffixe, synonyme et parallèle, **-dhro-*, **-dhlo-,* est représenté par des mots comme lat. *crī-bru-m* et *sta-bulu-m* (en regard de irl. *crīathar* « crible » et de v. h. a. *stadal*), etc. ; gr. γένε-θλο-ν, χύ-τλο-ν, (de *χύθλο-ν, par dissimilation), etc. ; tchèque *rá-dlo* (v. sl. *ralo*) « charrue », en face de gr. ἄρο-τρον, etc.

19. Suffixe **-tei-*. — Le suffixe **-tei-* sert à former des noms d'action, à vocalisme zéro de la racine ; la place du ton variait sans doute au cours de la flexion :

skr. *gá-ti-ḥ* et *ga-tí-ḥ* « venue », got. (*ga*)*qum-þ-s,* gr. βά-σι-ς ; peut-être lit. (*pri-*)*gimtis* « qualité innée » (cf. lit. *gim̃-ti* « naître », littéralement « venir » ?).

skr. *bhṛ-tíḥ* « action de porter », got. (*ga-baur-þ-s*) « naissance » (de **bhṛ́-tei-*), v. h. a. (*gi-*)*bur-t* « naissance » (de **bhṛ-téi-*), v. irl. *bri-th* (infinitif) « porter ».

En italique, ce suffixe n'est plus représenté que par des mots isolés et d'aspect altéré, tels que *mens* en regard de skr. *mátiḥ, matíḥ* « pensée » : dans l'usage ordinaire, c'est une forme élargie par *-ōn-* qui est employée, ainsi lat. *mentiō, mentiōnis* ; (*con-*) *uentiō,* en regard de skr. *gátiḥ, gatíḥ* ; etc. ; de même en irlandais et en arménien.

Le même suffixe **-tei-* est souvent secondaire, ainsi dans skr. *paṅk-tí-ḥ,* v. sl. *pętĭ* « groupe de cinq » ; lat. *sēmen-ti-s* ; v. sl.

ǫzos-tĭ, v. h. a. *angus-t* « angoisse », en face de thèmes en *-*s*-, shr. *áṃhaḥ* et lat. *angor, angus-(tus)*.

20. Suffixe *-*teu*-. — Le suffixe *-*teu*- donne aussi des noms d'action, mais où l'idée de l'acte est plus en évidence ; skr. *gántu-ḥ* indique « l'acte de marcher », plutôt que la « venue » ; de là vient que ce sont les mots ainsi formés qui ont fourni le supin en latin : *it cubitum*, en lituanien : *eĩkš válgytų* « va manger », en slave : *česo jizidete vidětŭ* « qu'êtes-vous allés voir? », et en sanskrit des infinitifs en *-tum* (identiques pour la forme aux supins précédents), *-toḥ* (génitif-ablatif), *-tave* (datif), *-tavaí*. A en juger par l'indo-iranien, le vocalisme radical est *e* (ou *o*), et le ton est sur la racine. Mais quelques mots isolés ont le vocalisme zéro :

zd *pəšu-š* « gué », *pərə-tu-š* « pont » (les deux formes représentent **pr̥tuš*), lat. *por-tu-s*, v. h. a. *fur-t* (germ. **fur-đu-* de *pr̥-tú-*), gaul. *Ritu-(magus)*, nom de lieu (aujourd'hui *Radepont*) qui signifie « (champ du) gué », v. breton *rit*, glosant lat. *uadum*, v. irl. *-rith* « gué ».

lat. *gus-tu-s*, got. *kus-tu-s* « essai ».

21. Suffixe *-*men*-. — Le suffixe *-*men*- sert à former des noms d'action neutres ou masculins ; les neutres sont fréquents ; ils ont le vocalisme *e* de la racine (et le degré *e* du premier élément des racines dissyllabiques) et le ton sur l'élément prédésinentiel. Ainsi :

skr. *bhár-ma* « action de porter », gr. φέρ-μα ; ou, avec une forme dissyllabique de la racine, skr. *bhárī-man-* « action de porter », v. sl. *brěmę* (russe *berémja*, serbe *brȇme*) « fardeau ».

La forme masculine a souvent le même vocalisme et la même place du ton, ainsi, à côté de skr. *tárma* « extrémité du pilier de sacrifice », gr. τέρ-μα, lat. *ter-men*, on a gr. τέρ-μων, lat. *ter-mō* ; à côté de lat. *lūmen* (de **leuksmn̥*), on a v. sax. *lio-mo* (de **lioh-mo*) « rayon de lumière », etc. Mais le vocalisme zéro de la racine et le ton sur le suffixe se trouvent aussi dans : gr. ἀυτμήν à côté de ἄετμα ; πυθ-μήν ; ὑ-μήν. Le même suffixe donne également des noms d'agent, comme gr. ἴδ-μων « qui sait », skr.

dhar-mā́ « qui tient » ; le skr. *bráhma* (neutre) signifie « prière » et *brahmā́* (masculin) « prêtre, brahmane ».

Les noms de ce type semblent avoir été souvent élargis par le suffixe secondaire **-to-,* ainsi skr. *çró-ma-ta-m* « réputation », v. h. a. *(h)liu-mun-t,* en regard de zd *sraoman-* « ouie », got. *hliuma* ; en latin, ce fait est fréquent : *augmen* et *augmentum,* etc., d'où le type en *-mentum* de *monumentum,* etc.

De même que l'on a **-smo-* à côté de **-mo-,* on trouve **-smen-* à côté de **-men-* : gr. γράσμα « écriture » (à Argos) de *γραφ-σμα, v. sl. *čismę* « nombre » en face de *čĭtǫ* « je compte », lat. *lūmen* de **leuk-smn̥,* etc.

22. Suffixe **-went-.* — Le suffixe secondaire **-went-* est attesté par l'accord de indo-iran. **-want-* et de gr. -(Ϝ)εντ- : skr. *putrá-vant-,* zd *puθra-vant-* « qui a un fils », gr. χαρί-(Ϝ)εντ- « qui a de la grâce ».

Remarques générales. — I. L'énumération précédente ne comprend que des suffixes simples ou qui fonctionnent comme tels : un suffixe **-wen-* n'y figure pas, parce qu'il peut être conçu comme un suffixe *-u-* (forme à vocalisme zéro) élargi par *-en-,* ainsi : gr. αἰ-Ϝ-έν, en regard de lat. *ae-uo-m,* got. *ai-w-s* « durée, éternité » et de skr. *ā́yu-ṣ-* « durée ». Mais certains des suffixes qu'elle comprend et qui apparaissent comme simples résultent sans doute de l'accumulation de suffixes secondaires ; c'est notamment le cas du dernier suffixe indiqué, **-went-* (**-w-en-t-?*).

Et les accumulations de suffixes ont joué de bonne heure un grand rôle ; ainsi un groupe **-i-ko-,* féminin **-i-kā-* se rencontre à la fois en sanskrit et en slave dans le dérivé diminutif du mot i.-e. *mūs* « souris » et « muscle du bras » : skr. *mū́ṣ-ikā* « souris », v. sl. *myš-ĭca* « bras », pol. *myška* « souris », russe *mýška* « aisselle » ; le latin a de même son suffixe complexe de diminutif *-c-ulus* dans le dérivé du même mot *mūsculus,* à côté de *mūs.* Les faits de ce genre sont innombrables.

II. Dans les formations secondaires, l'élément qui précède

immédiatement le suffixe secondaire a, en règle générale, le vocalisme zéro, ainsi :

i.-e. *-*is*-, et non *-*yes-*, dans *-*is-tho-*, skr. *-iṣ-ṭha-*, gr. -ισ-το-, got. *-is-ta-*, v. ci-dessus p. 233.

i.-e. *-*u-*, et non *-*eu-*, dans skr. *guru-tā* « lourdeur », gr. βαρύ-της.

i.-e. *-*i-*, et non *-*ei-*, dans skr. *avi-kā́* « brebis », v. sl. *ovĭ-ca*.

i.-e. *-*r-*, et non *-*er-*, dans skr. *pítr-iyaḥ* « paternel », gr. πάτρ-ιος, lat. *patr-ius*.

Dans les thèmes tirés d'un mot qui renferme déjà un suffixe, non seulement l'élément présuffixal nouveau, mais aussi l'élément radical précédent, tendent à avoir le vocalisme zéro : si les exemples sont rares, ceci tient à ce que l'analogie en a éliminé la plupart, et à ce qu'ont seuls subsisté ceux que des circonstances particulières ont préservés, ainsi :

de *k^w*etwer-* (skr. *catvā́r-aḥ* « quatre », dor. τέτορες, etc.) ; *k^w*tur-yo-*, zd (*ā-*)*xtūirīm* « pour la quatrième fois », *tūiryō* « quatrième », skr. *turī́yaḥ* « quatrième », ou *k^w*tr̥to-* dans gr. ταρτημόριον « quart », latin de Préneste *Quorta*.

de *dei-wo-* « dieu » (skr. *deváḥ*, lat. *deus*, etc.) : skr. *div-yá-ḥ* « divin », gr. δῖος (de *διϝ-yο-ς) ; lat. *dīus* (de *diu-io-s*), soit i.-e. *diw-yo-*.

Les verbes dénominatifs ont dû présenter aussi cette particularité, témoin att. βλίττω « je coupe le miel » (de *mlit-yō*) dérivé de μέλιτ-.

III. Le redoublement joue dans les formations nominales un rôle moindre que dans les formations verbales, et il n'y a pas une valeur aussi nettement définie :

redoublement intensif, par exemple dans skr. *kar-kar-í-ḥ* (sorte d'instrument de musique), v. sl. *kla-kolŭ*, r. *kólo-kol* « cloche » (de *kol-kolo-*), lit. nom. plur. *kañ-kl-ės* (sorte d'instrument à cordes), *kañkalas* « clochette » ; ou skr. *kar-ka-ṭaḥ* (forme prâkrite d'un ancien *kar-kr̥-ta-ḥ*) « écrevisse », lat. *cancer* (thème *kan-kro-*, de *kar-kro-*, cf. p. 139).

redoublement ordinaire, avec *e* ou *i*, comme dans skr. *cak-*

rám, zd *ča-xrəm* « roue », v. angl. *hweohhol, hweowol, hwéol* « roue » (de **hwe-hla-, *hwe-wla-,* anciens **kʷé kʷlo-* et **kʷe-kʷló-*), gr. κύκλος (de **kʷé-kʷlo-s*), lit. *kã-klas* « cou » (qui peut représenter un plus ancien lit. **ke-klas*), à côté de la forme sans redoublement v. sl. *kolo,* v. pruss. *kelan,* v. isl. *huel* « roue » ; ou lat. *fe-ber* « castor », lit. *bẽ-brus,* cornique *be-fer,* skr. *ba-bhrúḥ* « brun », à côté du redoublement avec **i* dans lat. *fi-ber* « castor », gaul. *Bi-br-(ax)*, v. sl. *bĭ-brŭ,* v. h. a. *bi-bar.*

Les exemples montrent que le redoublement a une valeur expressive dans ces formations.

Participes. — Outre les thèmes nominaux précédents, primaires et secondaires, l'indo-européen avait des *thèmes nominaux tirés de thèmes verbaux,* ou *participes.* Des adjectifs comme gr. κλυ-τό-ς ou στυγ-νό-ς ne sont pas des participes indo-européens parce qu'ils ne sont pas dérivés de thèmes verbaux ; c'est seulement lors du développement des diverses langues que des thèmes présentant ces suffixes ont été incorporés au verbe, ainsi *amātus* en latin ou *dělanŭ* « fait », *dělalŭ* en vieux slave.

Toutefois les causatifs sont accompagnés d'adjectifs en **-to-* qui présentent un **-ĭ-* appartenant au thème verbal :

skr. *darçáyati* « il fait voir »	*darçi-tá-ḥ* « montré »
got. *(ga-)tarhjan* « distinguer »	*(ga-)tarhi-þ-s* « mal famé »
lat. *moneō*	*moni-tu-s*
lit. *laikaũ* « je tiens »	*laikŷ-ta-s* « tenu »,

et c'est à ces formes que se rattachent les infinitifs comme lit. *laikýti* « tenir », v. sl. *buditi* « éveiller », ou le gr. κομί-ζω à côté de κομέω.

Les participes indo-européens proprement dits sont les suivants :

1° Participes actifs de présents et d'aoristes en **-ent-*. — Quand il s'ajoute aux thèmes athématiques sans redoublement, le suffixe est **-ent-, *-ont-, *-n̥t-,* ainsi skr. *s-án* « étant », nom. plur. *s-ánt-aḥ,* gén. sing. *s-at-áḥ,* en face de skr. *ás-ti* « il est », *s-ánti* « ils sont » ; v. sl. *s-y* « étant » (de **s-ont-s*) en face de

jes-tŭ « il est », *s-ǫtŭ* « ils sont » ; gr. ὤν (au lieu de *ὦν) ; lat. (*prae-*)*s-ens*, etc. ; quand il s'ajoute aux thèmes athématiques à redoublement (et à celui d'aoriste en *-s-*), il a la forme *-*nt-* à tous les cas : skr. nom. sing. *dád-at* (de **ded-n̥t-s*) « donnant », grec τιθείς (de *θιθε-ντς) ; dans les deux cas, l'élément qui précède le suffixe du participe a le vocalisme zéro. — Quant aux thèmes thématiques, le type skr. *bháran* « portant », nom. plur. *bhárant-aḥ*, génit. sing. *bhárat-aḥ* ; gr. φέρων, φέροντες, φέροντος ; lat. *uehens, uehentis* ; lit. *vežą̃s*, v. sl. *vezy* (nom. pl. *vezǫšte*) « conduisant en char » admet deux interprétations : **bhére/o-nt*, **wég₁he/o-nt-* ou **bhér-e/ont-*, **wég₁h-e/ont-*, suivant qu'on considère l'élément *e/o* comme la voyelle thématique des thèmes **bhére-*, **wég₁he-*, ou comme la voyelle du suffixe. — Quoi qu'il en soit, ce suffixe s'ajoute à tous les thèmes de présents et d'aoristes ; ainsi gr. τείνω, τείνων τείνοντος ; δάμνημι, δαμνάς δαμνάντος ; ἔλιπον, λιπών λιπόντος ; λείψω, λείψων λείψοντος ; ἔτεισα, τείσας τείσαντος ; etc.

2° Participes actifs de parfaits en *-*wes-* (*-*wet-*). — Le suffixe a deux formes qui sans doute alternaient au cours de la flexion ; l'une, *-*wes-*, est attestée par skr. nom. sing. *-vā̃n*, nom. plur. *-vā̃ṃs-aḥ* (avec intercalation proprement sanskrite d'une nasale), gén. sing. *-úṣ-aḥ*, féminin nom. sing. *-úṣ-ī* ; gr. neutre -(ϝ)ός, fém. -υῖα (de *-υσ-yα) ; v. sl. fémin. *-ŭš-i*, lit. fémin. *-usi* ; l'autre forme, *-*wet-*, est attestée par skr. instrumental *-vád-bhiḥ*, loc. plur. *-vát-su* ; gr. génit. -ϝότ-ος. L'élément présuffixal a souvent le vocalisme zéro ; ainsi :

skr. *ririk-vā̃n* « ayant laissé », lit. fémin. *lìk-us-i* ;

skr. *mamr̥-vā̃n* « étant mort », fémin. *mamr-úṣī*, lit. fémin. *mìr-us-i*, v. sl. féminin *-mĭr-ŭš-i*.

gr. μεμα-(ϝ)ώς, δεδ(ϝ)ι-(ϝ)ώς, etc.

Mais l'opposition de gr. ϝειδώς, ϝιδ-υῖα (en regard de skr. *vid-vā̃n* « sachant », fémin. *vid-úṣī*) montre que le masculin a eu en indo-européen le vocalisme *e* de la présuffixale, et le féminin le vocalisme sans *e* : cette différence s'explique par le fait que le féminin renferme un suffixe secondaire ajouté au thème du mas-

culin, et l'on rentre ainsi dans le cas général signalé p. 238; le vocalisme *e* de la présuffixale se retrouve dans got. *weitwoþs* « témoin », ancien participe parfait répondant à gr. Ϝει-δώς. Le grec a encore hom. μεμηκώς, μεμακυῖα, etc. et avec extension grecque du vocalisme *o*, hom. πεπονθώς, πεπαθυίη.

3° Participes moyens du présent-aoriste et du parfait. — Dans le type thématique, le grec a (φερό-)μενο-ς, le sanskrit (*bhára-*) *māṇa-ḥ* « portant », le zend (*yazə-*)*mna-* « sacrifiant », le latin (*Vertu-*)*mnus* (seulement des traces isolées), le vieux prussien (*po-klausī-*)*mana-s* « entendu », et le tokharien B *weskemane* « disant », de sorte que l'on a des vocalismes variés d'un même suffixe, avec *e*, avec *o*, avec vocalisme zéro, avec longue. Le *-*mo*- du type v. sl. *vezo-mŭ* « conduit en char », lit. *vėža-ma-s* est différent; on s'est demandé si *-*mo*- n'y serait pas une réduction de *-*mno*- faite déjà en indo-européen. — Dans le type athématique, le sanskrit a -*āna*- au présent *duh-āná-ḥ* « trayant » comme au parfait *bubudh-āná-ḥ* « s'étant éveillé »; le grec a -μενο-, comme dans le type thématique : τιθέ-μενο-ς, κεί-μενο-ς, et de même au parfait : πεφυγ-μένος, etc.

Les participes conservent toute la valeur sémantique des thèmes verbaux dont ils sont tirés, et ils ont, de plus, on le voit, la distinction de présent-aoriste et de parfait et des voix active et moyenne; la place du ton est la même que dans les formes verbales personnelles correspondantes, et dans le type athématique, la même que celle des formes à ton sur la fin du mot, ainsi gr. ἰών, (Ϝ)ειδώς, etc.

L'importance des participes en indo-européen résulte du caractère appositionnel de la construction qui sera mis en évidence au chapitre VII : le participe est une forme qui s'emploie en apposition à quelque autre mot.

Infinitifs. — Les racines présentent, à côté des thèmes verbaux, des thèmes nominaux qui ne sont pas dérivés de ceux-ci, mais qui, faisant partie du même groupe de mots, ont des sens voi-

sins ; ces thèmes nominaux ont donc la valeur qu'ont prise par la suite les noms dérivés des thèmes verbaux et peuvent jouer le même rôle que jouent ailleurs des substantifs verbaux ou des infinitifs ; ainsi un datif véd. *áj-e* « pour la conduite » du thème à suffixe zéro skr. *aj-* équivaut au français « pour conduire », et le lat. *agī* y peut répondre exactement pour la forme ; le datif d'un thème skr. *vid-mán-* « connaissance », soit *vid-mán-e*, signifie naturellement « pour savoir » ; un infinitif comme δό-μεν semble dès lors représenter le locatif à désinence zéro de thèmes en *-*men-* comme véd. *dhár-man* « dans le fait de tenir, en tenant », etc.

En revanche rien ne prouve que l'indo-européen ait possédé de véritables infinitifs, c'est-à-dire des formes nominales, fléchies ou non, rattachées aux formes verbales, bien moins encore des formes nominales tirées de thèmes verbaux, comme on a gr. λείπειν, λιπεῖν, λείψειν, λελοιπέναι, lat. *linquere* et *līquisse, esse* et *fuisse*. Les formes de l'indo-iranien en *-*dhyāi*, par exemple véd. *váha-dhyai* « conduire en char » du thème *váha-* de *váhati* « il conduit en char », rappellent le type des infinitifs moyens du grec φέρεσθαι, tout en en étant bien différentes. — Dans le lat. *ferē-bam, monē-bam, monē-bō* ; *salbo-da* « j'ai oint », *salbo-dedum* « nous avons oint » ; v. sl. *vedě-axŭ* « je conduisais », etc., le premier membre serait une sorte d'infinitif, de type inconnu par ailleurs, et le second une forme verbale personnelle accessoire signifiant « être » ou « faire ».

Sur l'origine des formations différentes d'une langue à l'autre, on ne peut faire que des hypothèses incertaines. Sans doute, le type gr. φέρειν peut s'expliquer par un locatif de thèmes en *-s-* élargi par *-en-*, soit **bher-es-en*, et le védique offre en effet quelques locatifs en *-s-an-i*, qui servent de noms d'action ; et la finale de lat. *es-se, uelle, dīcere, dīxisse* peut être celle d'un locatif de thème en *-*es-* ; mais ce n'est pas chose démontrable. Et l'on ignore ce que peut être le -αι du type gr. δόμεναι, ἰέναι, etc.

En somme, l'indo-européen ne semble pas avoir eu d'infinitifs ; toutes les langues n'ont pas un véritable infinitif, et là où il

y en a, les formes ne concordent pas même dans les langues les plus voisines. Cette absence d'infinitifs s'explique par le caractère de l'indo-européen, où il n'y a pas de formes exprimant l'idée générale du mot, comme un infinitif français peut servir à énoncer un verbe, et où il y a seulement des formes fléchies diverses exprimant des nuances diverses.

*La formation du féminin et les suffixes *-ā-, *-yā-.* — Même quand ils désignent des êtres sexués, les substantifs indo-européens n'ont pas la marque du masculin ou du féminin : les noms de parenté tels que lat. *pater* et *frāter, māter* et *soror* n'ont, soit dans leur thème, soit dans leur flexion, rien qui les caractérise comme masculins ou comme féminins. Les thèmes en *-*e*/*o*- sont, il est vrai, le plus souvent masculins ou neutres ; mais le grec et le latin en ont de féminins, ainsi les noms d'arbres comme gr. φηγός (dor. φᾱγός), lat. *fāgus* (le mot germanique correspondant est devenu thème en -*ā*- comme le suppose le v. h. a. *buohha*) ; et l'arménien en a eu aussi, comme le montre *nu,* génit. *nuoy* « bru », en regard de gr. νυός (féminin). Il y a donc eu des substantifs thèmes en -*e*/*o*- indo-européens de genre féminin ; mais ils ont été éliminés presque partout ; ainsi i.-e. **snusó*- « bru » est devenu thème en -*ā*- dans skr. *snuṣā́,* v. sl. *snŭxa,* v. angl. *snoru,* lat. populaire *nora,* et thème en -*u*- dans lat. *nurus* (sous l'influence de *socrus*). Un nom tel que gr. ἄρκτος désigne à la fois l' « ours » et l' « ourse », et tel était l'état indo-européen ; aussi le féminin *ursa* du latin est-il formé autrement que le féminin skr. *ṛkṣī* de *ṛ́kṣaḥ*. Le gr. ἵππος désigne à la fois le « cheval » et la « jument », et, toutes concordantes qu'elles soient, les désignations de la jument, skr. *áçvā,* lit. *ašvà* (de **ešva*), lat. *equa,* sont des créations indépendantes du sanskrit, du lituanien et du latin. Les substantifs thèmes en *-*ā*- et *-*yā*- sont pour la plupart féminins ; mais ces mêmes suffixes servent à former des noms, le plus souvent composés, désignant des êtres mâles et qui sont par suite masculins, ainsi lat. *agricol-a,* v. sl. *sluga* « serviteur », (*voje*-)*vod-a* « conducteur d'armée » (cf. le type arm. *ənker* « compagnon», instr. *ənkeraw,* littéralement « qui mange avec » ?), gr. δεσ-ποτ-ᾱ-

(nomin. δεσπότης), ou v. sl. *bal-ĭji* (acç. *bal-ĭję*) « médecin », skr. *rathī́-* (nomin. *rathī́ḥ*) « conducteur de char », etc.

Même les substantifs thèmes en *-e/o-* ou en *-ā-* n'ont donc pas par eux-mêmes de distinction des genres masculin et féminin ; le genre masculin ou féminin d'un substantif indo-européen ne se reconnaît qu'à la forme de l'adjectif qui se rapporte ou peut se rapporter à ce substantif (cf. ci-dessus, p. 215).

Les adjectifs caractérisent le féminin par les suffixes, essentiellement secondaires, *-*ā*- et *-*yā*- : l'existence de deux thèmes, l'un pour le masculin, l'autre pour le féminin, est l'unique trait de forme qui distingue l'adjectif du substantif :

1° *-*ā*- (vocalisme zéro *-*ə*-). — C'est au moyen de *-*ā*- que sont formés les féminins d'adjectifs du type thématique : à skr. *sána-*, gr. ἑνο-, lit. *sena-* « vieux » répond un féminin skr. *sánā-*, gr. ἑνᾱ-, lit. *seno-* ; à skr. *çrutá-*, gr. κλυτό-, lat. *-clito-*, un féminin skr. *çrutā́-*, gr. κλυτά-, lat. *-clitā-* ; etc.

2° *-*yā*- (*-*iyā*) : avec vocalisme zéro, *-*ī*-(*-*iyə*-). — Le suffixe *-*yā*- est en usage pour les adjectifs du type athématique. La différence de *-*yā*- et *-*iyā*- semble avoir tenu en indo-européen uniquement à la quantité de l'élément précédent : gr. πῑειρᾱ-, de *πῑϝερ-*yᾱ*, et ποτνιᾱ-, de *ποτν-ιyᾱ-, représentent sans doute l'état ancien : le nominatif de l'un devrait être *πῑερῑ (avec -ῑ de *-*yə*), et celui de l'autre πότνια (avec -ιᾰ de *-*iyə*), mais le grec a généralisé l'*ă* du type πότνια et a un nominatif πίειρα en regard de véd. *pī́varī* ; inversement l'indo-iranien a généralisé *-ī*, et le nominatif qui correspond à gr. πότνια est skr. *pátn-ī* « maîtresse » ; des généralisations semblables ont eu lieu dans les autres langues.

Devant *-*yā*-, l'élément terminal du thème de masculin-neutre a d'ordinaire au féminin le vocalisme zéro, mais aussi parfois un autre vocalisme :

thème des participes tels que **bhéront*- : fémin. **bhéront-yā*- : skr. *bhárant-yā-*, gr. *φεροντ-yᾱ- (nomin. att. φέρουσα, dor. φέρωσα, lesb. φέροισα), v. sl. *berǫšta-* (de **berǫt-ja-*), de même lit.

**vez̨ant-jō-* (nomin. *vez̨ant-ì*) « conduisant en voiture » et got. *frijond-jo-* (nomin. *frijond-i*) « amie ».

skr. thème masc. *yúvan-* « jeune », fémin. nomin. *yūn-ī,* cf. lat. *iūn-ī-(-x)*.

skr. thème masc. *svādáv-* : nom. fémin. *svādv-ī́*; mais gr. ἡδύς, ἡδεῖα (de *ϝάδεϝ-yα ; avec extension du vocalisme de ϝα-δέϝ-ος, etc.).

Le féminin était sans doute d'abord dérivé du radical indépendamment du masculin correspondant ; on n'a aucune raison de croire qu'il ait été perdu un **w* dans des formes telles que gr. πολλᾱ- (πολλή) en regard de πολύς, got. *kaurjo-* « lourde » en regard de *kaurus* « lourd », lit. *plačo-* (de **platjo-*) en regard de *platùs* « large », etc. Le féminin skr. *páliknī* « grise » est indépendant de *palitáḥ* « gris », et l'*n* du féminin skr. *pátnī,* gr. πότνια, v. lit. *-patni* ne se retrouve pas dans skr. *pátiḥ* « maître », gr. πόσις, v. lit. *patis*. Les thèmes en **-r/n-,* qui n'ont *-r-* qu'au nominatif-accusatif singulier neutre (gr. πῖαρ par exemple) et dont tout le masculin repose sur la forme en *-n-* ainsi gr. πίονα, véd. *pī́vānam* à l'accusatif singulier) doivent à la forme en *-r-* leur féminin gr. πίειρα, véd. *pī́varī*. Le féminin a donc dû être beaucoup plus indépendant du masculin qu'il ne semble à en juger par l'état qu'offrent à date historique les langues indo-européennes attestées.

Les suffixes **-ā-* et **-yā-,* qui servent à former le féminin des adjectifs, fournissent aussi des dérivés de substantifs.

De **-ā-,* on a ainsi beaucoup de noms féminins parallèles aux masculins du type thématique, ainsi gr. πλοκή à côté de πλόκος, avec un contraste de la place du ton entre le thème masculin et le thème féminin ; et de même φῦλον : φυλή ; νεῦρον : νευρά ; skr. *svā́danam* « goût » : gr. ἡδονή ; le type gr. βροντή en regard de κοῖτος ; etc. La flexion des thèmes en **-ā-* comportait d'ailleurs, au moins pour une partie des mots, variation de la place du ton suivant les cas, comme on le verra dans la flexion. Le type de πλοκή se retrouve dans lat. *toga,* lit. *rankà* et v. sl. *rąka* « main », got. *staiga* « chemin », etc. — Le même suffixe fournit de nom-

breux dérivés de thèmes de substantifs du type athématique, ainsi gr. ἡμέρ-ᾱ en regard de hom. ἦμαρ, κρῖθ-ή en regard de κρῖ (ancien *κρῖθ), lit. *vasar-à* « printemps » cf. gr. Ϝέαρ et v. sl. *vesn-a* « printemps », à côté de skr. *vasan*(*-táḥ*) « printemps » ; lat. *ōr-a,* cf. *ōs* ; etc. — Et c'est encore ce suffixe que présente le nominatif-accusatif singulier neutre du collectif qui tient lieu de nominatif-accusatif pluriel neutre, véd. *yugā́* « jougs », got. *juka,* gr. ζυγά, lat. *iuga,* etc. (v. p. 253). Le même suffixe avec la même valeur collective apparaît dans gr. φράτρᾱ (ion. φρήτρη), qui en raison du sens, est du genre animé (féminin, parce que le suffixe *-ā-* fournit des féminins plutôt que des masculins).

Le suffixe **-yā-,* dans les substantifs, fournit des féminins à des noms d'agents (cas où la formation d'un féminin de substantif est appelée par le sens, et a été réalisée d'après le modèle des adjectifs) :

skr. thème masc, *janitár-, jánitar-* : fémin. nomin. *jánitr-ī* ; cf. lat. *genitor, genetrī*(*-x*) ; gr. γενετήρ, γενέτωρ : γενέτειρα.

skr. thème masc. *tákṣan-* « charpentier » : fémin. nom. *takṣṇ-ī́,* gr. τέκτων : τέκταινα ; skr. thème masc. *rā́jan-* « roi » : fémin. nomin. *rā́jñī* « reine », cf. irl. *rīgain* (de **rēg°n-ī-*).

Il y a des formations féminines comme véd. *devī́* (gén.-abl. *dev*(*i*)*yā́ḥ*) « déesse » et lit. *deivė̃* (ancien **deivyō*) « fantôme » en face des masculins véd. *deváḥ* « dieu », lit. *dë̃vas* ; ou skr. *vṛkī́ḥ* « louve » (gén. *vṛk*(*í*)*yaḥ*), lit. *vìlkė,* v. isl. *ylgr,* en face de masculin skr. *vṛ́kaḥ* « loup », lit. *vil̃kas* : mais ce sont sans doute des formations secondaires, et relativement récentes : en face de *deus,* le latin a une autre forme, sûrement récente, *dea.*

On notera un collectif, de genre animé, gr. φρᾱτρίᾱ, v. sl. *bratrĭja* « les frères », dont la formation est comparable à celle des collectifs tels que v. sl. *kamenĭje* « pierres », *listvĭje* « feuilles », etc., etc.

Le suffixe **-yā-* sert à élargir des thèmes, ainsi dans v. sl. *zemlja* « terre », lit. *žẽmė* (ancien **žemjō*), en face de gr. χθών, skr. *kṣā́ḥ,* zd *zā̊* « terre » (sur ce thème, voir p. 218). Il est probable que les substantifs tels que gr. φύζα (de *φυγ-yα), lit. *žin-ià* « connaissance », v. sl. *lŭža* (de **lŭg-ja*) « mensonge », sont

des dérivés de thèmes à suffixe zéro, tels que gr. φυγ- attesté dans φύγα-δε. Véd. *táviṣ-ī,* zd *təviš-i* « force », est un dérivé de indo-iran. *taviš-* « force », qui semble attesté une fois dans une gâthâ de l'Avesta. Le type gr. ἀλήθεια est manifestement dérivé.

Dès l'époque indo-européenne, il semble que **-yā-* ait été fléchi de deux manières, avec alternance **-yā-, *-yə-(-ī-)*, comme dans skr. *bhárant-ī-* génit. *bhárant-yā-ḥ,* ou, sans alternance, constamment avec le vocalisme zéro, soit **-ī-* : ainsi le féminin de skr. *nápāt* « petit-fils » est skr. *naptí-ḥ* génit. *napt(i)y-aḥ,* cf. lat. *nept-i-s* ; c'est ce second type, avec *s* au nominatif, qui a été généralisé en latin là où le suffixe secondaire *-k-* n'a pas été ajouté comme dans *genetrī-x, iūnī-x,* et ainsi lat. *suāuis* qui répond à skr. *svādvī́,* sert à la fois pour le masculin et le féminin ; *ferens* de **ferentis* (comme *mens* de **mentis*), répond à skr. *bhárantī,* mais est à la fois masculin et féminin, etc. ; par ce procédé certains adjectifs et tous les participes latins en sont venus à perdre la distinction du masculin et du féminin.

A côté du féminin normal en **-yā-* du type skr. *tan-ú-ḥ* « mince » (littéralement « tendu »), féminin *tanvī́,* cf. lat. *tenuis,* il a pu y en avoir un autre caractérisé par **-ā-* (dont la forme à vocalisme zéro est *-ə-*) soit **-wə-,* d'où **-ū-* ; le vocalisme zéro a été généralisé dans toute la flexion comme dans le type skr. *naptī́ḥ,* et ainsi l'on a skr. *tanū́-ḥ* « corps », génit. *tan(ú)v-aḥ.* C'est de cette manière qu'est formé le féminin remarquable du mot skr. *çváçuraḥ* (de **sváçuraḥ*) « père du mari », zd *xvasurō,* hom. (ϝ)εκυρός, lit. *šẽšuras,* lat. *socer* : skr. *çvaçrū́ḥ* « mère du mari », v. sl. *svekry,* lat. *socrus,* v. h. a. *swigar,* c'est-à-dire i.-e. **swekrū́-* de **swekrwə-,* avec *w* après *r* en regard de *-ur-* dans le masculin ; de même, **gʷr̥nū-* (de **gʷrə-nw-ə-*), attesté par v. sl. *žrŭny,* got. *-qairnus* « pierre à moudre », est un dérivé en *-ā-* : *-ə-* du thème attesté par skr. *grā́van-,* v. irl. *brō,* gall. *breuan* (même sens) ; la métathèse de *w* est analogue aux faits signalés p. 104. On entrevoit ici une série de faits complexes.

L'adjectif a soit le thème de masculin (et neutre), soit le thème de féminin, suivant que le substantif auquel il se rapporte appelle

l'un ou l'autre. Le substantif appelle la forme dite pour cette raison du « masculin » de l'adjectif lorsqu'il désigne expressément un mâle, et la forme dite du « féminin » de l'adjectif lorsqu'il désigne une femelle (ou un objet assimilé, comme un arbre, ou la « terre » qui reçoit la pluie, par opposition au « ciel » qui l'émet, etc.), quelle que soit la forme du substantif ; en dehors de ce cas, et surtout pour les abstraits et noms d'action, il est difficile de poser aucun principe, et l'usage seul décide en indo-européen comme dans chacune des langues de la famille. Les substantifs en *-e/o-* sont le plus souvent masculins, et les substantifs thèmes en *-ā-* le plus souvent féminins, ce qui concorde avec les formes de l'adjectif. Le genre féminin du type en *-ti-* de skr. *matiḥ* « pensée », lat. *mens*, et le genre masculin du type en **-tu-* de lat. *ductus* ne se rattachent à aucun autre fait connu. Les noms de « masculin » et de « féminin » ne conviennent donc qu'à une partie des emplois des formes dites de « genre » ; et, la catégorie du « genre » ne répond souvent à aucun sens défini ; elle sert du moins à la structure de la phrase où elle indique à quel substantif se rapporte un adjectif donné.

Composition. — Deux thèmes nominaux peuvent par leur réunion former un thème composé. Sauf dans le troisième des cas énumérés ci-dessous, les thèmes verbaux n'entrent pas en composition.

Seul, le deuxième terme du composé, qui est nécessairement un substantif ou un adjectif (et jamais un verbe, un démonstratif ou un pronom personnel), est fléchi.

Le premier terme du composé est un thème sans désinence, et c'est ce qui définit le composé ; un composé indo-européen est un groupe de deux mots dont le premier est un simple thème et dont le second seul est fléchi ; l'élément qui termine le premier terme a le vocalisme zéro dans les thèmes de type athématique qui ont une sonante, c'est-à-dire un élément susceptible de se vocaliser :

skr. *tri-pád-*, gr. τρί-ποδ-, lat. *tri-ped-*, v. angl. *þri-féte* « qui a trois pieds » ; de même lit. *tri-kójis* « à trois pieds », etc.

gr. ἡδυ-επής (*ϝᾱδυ-ϝεπεσ-) ; skr. *svādu-rātíḥ-* « qui a des dons agréables ».

**sm̥-* dans skr. *sa-kŕ̥t* « une fois », gr. ἁ-πλοῦς, lat. *simplex,* et **sm-,* devant voyelle, dans gr. μ-ῶνυξ.

**n̥-* (en regard de **ne,* attesté par skr. *ná* « ne... pas », v. sl. *ne,* lat. *ne*[*que*], etc.), dans skr. *á-jñātaḥ,* gr. ἄ-γνωτο-ς, lat. *ignōtus* (c'est-à-dire *iṅnōtus* de **en-gnōtos*), got. *un-kunþs,* arm. *an-canawth* « inconnu ». Devant voyelle, **ᵒn-,* ainsi gr. ἀν-ώνυμος, arm. *an-anun* « qui n'a pas de nom ».

skr. *nr̥-hán-* « tuant les hommes », v. att. ἀνδρα-φόνος.

**dus-* dans gr. δυσ-μενής, skr. *dur-manāḥ* et gâth. *duž-manah-,* zd *duš-manah-* « qui a un mauvais esprit ».

En l'absence d'une sonante, **e* subsiste dans les thèmes en **-es-,* ainsi gr. (ϝ)επεσ-βόλος, zd *vačas-taštiš* « texte » (littéralement « construction de paroles »).

Un thème thématique a au premier terme d'un composé le vocalisme **-o-* : gr. ἱππό-δαμος ; v. sl. *dobro-dějĭ* « qui fait le bien » ; lit. *gera-dė́jis* (même sens) ; got. *guda-faurhts* « qui a la crainte de Dieu » ; gaul. Ουινδο-μαγος, nom propre, signifiant « champ blanc ». Le cas où le second mot commence par une voyelle fait difficulté.

Quand le premier terme est un adjectif, le suffixe de l'adjectif, quel qu'il soit, peut être remplacé par *-i-,* ainsi gr. κυδιάνειρα à côté de κυδρός, zd *bərəzi-čaxra-* « aux roues élevées » à côté de *bərəzant-* « élevé », cf. skr. *br̥hánt-,* v. irl. *Brigit* (nom propre, litt. la « haute »). On rapprochera de ce fait l'indépendance respective des formes du masculin et du féminin (v. ci-dessus p. 245) ; les suffixes secondaires des adjectifs varient de la forme du masculin à celle du féminin ou à celle du premier terme de composé, de même qu'ils varient d'une langue à l'autre ; par exemple, c'est en arménien un thème en *-u-,* *barjr* (gén. *barju*) « haut » qui répond au thème en **-ent-* de l'indo-iranien, skr. *br̥hánt-* et du celtique, v. irl. *Brigit.*

Au second terme des composés, un vocalisme *o* s'oppose à un vocalisme *e* du mot isolé. Il subsiste de ce fait plusieurs traces,

ainsi en latin *extorris, meditullium* en face de *terra, tellus* ; en grec, φυσίζοος en face de ζεά ; l'opposition de gr. ἐγχεσίμωρος, ἰόμωρος, etc., et de got. *mers* « célèbre » est remarquable (cf. les faits cités p. 264). Pour la théorie de la composition, il importe de noter que le même vocalisme apparaît dans des juxtaposés ; le grec oppose οὔ-πω à dor. πή-ποκα, et, plus curieusement encore, le latin oppose *nōlim* (de **ne-wol-,* cf. v. angl. *nelle* « ne veuille pas ») à *uelim*.

Il est douteux que le premier terme ait jamais été un mot fléchi, notamment un locatif, en indo-européen, comme il l'est par exemple dans gr. Πυλοι-γενής « né à Pylos » ou dans skr. *agré-gaḥ* « qui marche à la tête » ; ces composés dits « syntaxiques » sont des formes nouvelles et représentent des groupes de mots qui se sont fixés.

Les valeurs sémantiques des composés sont diverses :

1° La valeur grammaticale propre du second terme est conservée, le rapport des deux termes pouvant être quelconque : apposition dans gr. ἰατρό-μαντις « devin-médecin », skr. *rāja-rṣiḥ* « prêtre-roi » ; adjectif et substantif : gr. ἀκρόπολις, skr. *adhara-hanúḥ* « mâchoire inférieure » ; complément et substantif : gr. πατρ-άδελφος, skr. *mātṛ-svasā* « sœur de la mère » ; c'est de ce dernier cas que relève le type fréquent des composés dont le second terme est un thème à suffixe zéro, portant le ton, athématique, comme dans gr. βουπλήξ, lat. *iūdex* (**yous-*dik_1-), sl. **medv-ĕd-* (nomin. v. sl. *medvĕdĭ*) « ours », littéralement « mangeur de miel », ce qui est le sens de skr. *madh(u)v-ád-,* ou thématique, comme dans gr. ὁπλο-φόρος, lat. *armi-ger,* russe *vodo-vóz* « porteur d'eau », skr. *kumbha-kāráḥ* « faiseur de vases » ; les thèmes qui figurent au second terme de ces composés ne sont souvent pas attestés en dehors de la composition, et plusieurs ont pu ne jamais exister isolément. Ces composés indiquent un agent ; il n'y a pas de composé dont le second terme soit un substantif abstrait conservant sa valeur d'abstrait. Les noms d'agents en **-ter-* ne figurent pas au second terme des composés ; ils y sont remplacés par des thèmes en *-*(e)t-* ; le sanskrit par exemple oppose *kartā́* « faiseur » (thème *kartár-*) à

pathi-kṛ́-t « faiseur de chemin » ; le latin oppose *factor* (refait sur la forme *faciō*) à *sacer-dōs* (gén. *sacerdōtis*), où *-dō-t-* représente **-dhō-t-*, de la racine **-dhē-* (de *faciō, fēcī*), cf. *sacrificium* ; le grec a élargi **(-e)t-* au moyen de **-ā-*, d'où le contraste de βώτωρ, βοτήρ et de συβώτης, συβότης, par exemple.

2° Le composé a la valeur d'un adjectif indiquant que le second terme est tel ou tel homme, ou telle ou telle chose : gr. βαθύ-κολπος « qui a un sein profond », lat. *magn-animus* « qui a une grande âme », skr. *híraṇya-keçaḥ* « qui a une chevelure d'or », v. sl. *črŭno-vlasŭ* « qui a des cheveux noirs » ; gr. δυσ-μενής, skr. *dur-manāḥ* « qui a un mauvais esprit », etc. Ce sont les composés dits *possessifs*. Le ton est le plus souvent sur le premier terme, et ceci permet parfois de marquer la différence des composés possessifs et des autres : gr. πολύ-τροπος est un composé possessif, mais παν-τρόπος signifie « qui tourne tout » ; skr. *rāja-putráḥ* signifie « fils de roi » mais *rā́ja-putraḥ* « dont le fils est roi, qui a pour fils un roi » est un composé possessif. Le second terme du composé possessif garde au fond sa valeur de substantif et par suite ne prend pas la marque du féminin : skr. *su-mánāḥ* « bienveillant », gr. εὐ-μενής servent à la fois pour le masculin et féminin, de même gr. ῥοδο-δάκτυλος, cf. *Artaxerxès longue-main*.

3° Un troisième type renferme des mots dont le premier terme a le caractère d'un thème verbal ; ainsi gr. ἀρχέ-κακος « qui commence le mal, auteur du mal », cf. ἄρχειν, avec voyelle **e* à la fin du premier terme, φυγο-πτόλεμος « qui fuit la guerre », cf. φυγεῖν, avec voyelle **o* à la fin du premier terme ; v. sl. *vě-glasŭ* « celui qui sait » (littéralement « connaissant la voix »), de *věd-* (thème de *vědě* « je sais ») et *glasŭ* « voix » ; en indo-iranien, le premier terme est d'ordinaire remplacé par un thème de participe : skr. *vidád-vasuḥ* « qui trouve le bien », zd *frādaṭ-gaēθō* « qui fait prospérer le monde ». Le déterminant suit donc le déterminé dans les composés où intervient un thème verbal, tandis qu'il le précède dans les composés de deux termes nominaux ; cette place du déterminant après le verbe, mais avant le nom, se retrouve dans plusieurs langues où les relations gram-

maticales ne sont indiquées dans la phrase que par l'ordre des mots, comme c'est le cas dans un simple groupe de noms pour les composés indo-européens.

Des suffixes secondaires peuvent être ajoutés à la fin des thèmes de composés, comme à la fin de tous les autres, ainsi *-*yo*- dans gr. ἐννεά-βοιος (*ἐννεϜα-βοϜ-*yο*-) « qui vaut neuf bœufs ».

Moins encore que des thèmes obtenus à l'aide de suffixes (v. p. 217), des composés nouveaux ne sont librement formés par la langue courante. En grec, par exemple, la composition est surtout le fait de la langue religieuse, des langues techniques, des langues littéraires, notamment de la langue épique et de la lyrique chorale. En vieux slave, presque tous les composés connus sont savants et servent à traduire des composés grecs ; et un composé de la langue ordinaire comme *medvědĭ,* cité p. 250, doit l'usage courant qui en est fait à quelque ancienne interdiction de prononcer le nom propre de l'ours : c'était un artifice employé pour éviter le mot propre défendu. Mais dans les langues spéciales, et surtout dans la langue religieuse, la composition a joué un rôle capital ; telle est l'origine du fait que les composés sont d'autant plus fréquents dans les textes littéraires que ceux-ci appartiennent à un genre plus artificiel. Cette observation ne s'applique pas aux composés dont le premier terme est *n̥-, **sm̥-,* et à quelques autres composés usuels de ce genre.

La grande importance de la composition en indo-européen ressort de ce que les noms propres solennels d'hommes étaient ordinairement des composés tels que gr. Ἱππο-μέδων skr. *Açva-medhaḥ* (qui a [fait] le sacrifice du cheval), gaul. *Epo-pennus* (tête de cheval), v. angl. *Eō-mœr* (célèbre par ses chevaux), v. perse *Aspa-čanah-* (qui désire des chevaux). Dans l'usage familier ces composés étaient sans doute remplacés par des formes brèves (ou hypocoristiques) qui les accompagnent parfois, formes telles que gr. Ἱππίας, Ἵππυς, Ἵππυλλος, etc. Ces formations expressives à consonnes géminées ont sans doute eu, d'une manière générale, une grande importance dans les formes familières et populaires de l'indo-européen qui sont mal connues (v. p. 102).

b. Flexion.

La flexion des substantifs et adjectifs se présente sous trois aspects suivant que le thème se termine : 1° par consonne ou sonante ; 2° par *-ā- (*-ē-) ; 3° par *-e/o-.

Le genre neutre est caractérisé par la flexion ; mais la forme est la même que celle du masculin-féminin à tous les cas autres que le nominatif, le vocatif et l'accusatif. Pour ces trois cas, il n'y a à chaque nombre qu'une seule forme neutre, ainsi en védique *yugám* « joug » et *yugā́*, en grec nom.-voc.-acc. sing. ζυγόν, pluriel ζυγά ; en latin *iugum* et *iuga*, etc.

La forme qui tient lieu de nominatif-vocatif-accusatif pluriel neutre est celle d'un ancien collectif neutre thème en -*ā*- (-*ə*-) ; la flexion d'un neutre au pluriel se compose de ce collectif en -*ā*- au nominatif-vocatif-accusatif singulier, et de formes pareilles à celles du masculin-féminin pluriel pour les autres cas ; de là vient que, en indo-européen, le verbe qui avait un sujet au pluriel neutre se mettait au singulier ; la règle subsiste en grec (τὰ ζῷα τρέχει), dans les gâthâs de l'Avesta et dans quelques exemples védlques ; en baltique, elle a eu pour conséquence que la 3e personne du pluriel des verbes a disparu : la forme de singulier en usage avec le collectif neutre a été généralisée. Ce collectif neutre est du reste indépendant du singulier neutre : un nom qui a au singulier la forme neutre du nominatif-accusatif n'a pas d'autre pluriel que ce collectif ; mais un nom dont le nominatif et l'accusatif singuliers sont masculins féminins peut être accompagné d'un collectif neutre ; ainsi le latin a en face de *locus*, non seulement *locī*, *locōs*, mais aussi *loca* ; l'attique a en face de σταθμός [illegible] fois σταθμοί, σταθμούς et σταθμά ; la langue homérique a, près de μηρός, le masculin μηροί, μηρούς, et le collectif μῆρα ; le russe a pour pluriel de *górod* « ville » le neutre *gorodá* ; etc. Il n'y a pas lieu de s'étonner que le thème neutre en -*ā*- de véd. *yugā́* « jougs » et de gr. ζυγά ait seulement le nominatif-accusatif singulier qui sert de collectif : beaucoup de thèmes neutres n'ont que le nominatif-accusatif, ainsi gr. ἧπαρ (thème en -*r*-)

en face du thème en *-n-* qui fournit le reste de la flexion, ἥπατος, etc., ou véd. *hārdi* « cœur » (thème en *-i-*) en face du thème à suffixe zéro qui fournit le génitif-ablatif *hṛd-áḥ,* etc.

I. — Thèmes terminés par sonante ou consonne.

On notera que font partie de ce type les thèmes en **-yā-* ou **-yē* et **-wā-* où le vocalisme zéro du suffixe a été généralisé (v. p. 247), ainsi skr. *naptīḥ* « petite fille » et *çvaçrūḥ* « mère du mari », v. sl. *svekry,* lat. *socrus,* etc.

L'ablatif se confond ici, pour la forme, au singulier avec le génitif ; au pluriel, l'ablatif a la même forme que le datif dans tous les types de déclinaison.

α. Désinences.

Singulier.

Nominatif (masculin, féminin). — La désinence est **-s* pour les thèmes terminés par une consonne ou par les sonantes *i* et *u* et pour tous les thèmes monosyllabiques :

zd *vāx-š* « parole » (et skr. *vāk*, de **vākṣ*), lat. *uōx* (*uōc-s*).

gâth. *θwāvą-s* « tel que toi » (*-ą-s-* de *-ant-s*), gr. ἱστάς (*-άς* de **-αντ-ς*), lat. *feren-s-* (*-ens* de **-ent-s*), lit. *vežą̃-s-* (*-ą-s* de **-ant-s*), v. pruss. *smūnent-s* « homme ».

skr. *áhi-ḥ,* zd *aži-š* « serpent », gr. ὄφι-ς ; lit. *avì-s* « mouton », lat. *oui-s* ; norrois runique *-gasti-R,* got. *gast-s* « hôte », lat. *hosti-s.*

skr. *bāhú-ḥ,* zd *bāzu-š* « bras », gr. πῆχυ-ς ; got. *sunu-s* « fils », lit. *sūnù-s* (même sens) ; lat. *manu-s.*

skr. *naptī-ḥ* « petite fille », lat. *nepti-s.*

skr. *çvaçrū-ḥ* « mère du mari », lat. *socru-s* ; gr. ὀφρῦ-ς.

skr. *dyáu-ḥ* « ciel », gr. Ζεύς.

zd *zyå* (de **zyā-s,* thème **zyam-*) « hiver », lat. *hiem-s.*

La désinence est zéro dans les thèmes polysyllabiques en **r* et en *n,* et la sonante manque alors dans une partie des langues :

skr. *ç(u)vā* (thème *ç(u)van-*) « chien », zd *spā,* lit. *šū̃* (génit.

šuñs), gr. κύων (avec -ν final), de même lat. *homō* (sans -*n* finale), got. *auhsa* « bœuf » génit. *auhsins*.

skr. *mātā́* (thème *mātár-*) « mère », lit. *mótė* « femme », et gr. μήτηρ, lat. *māter*, v. irl. *māthir*, arm. *mayr*, etc.

Vocatif (masculin, féminin). — Désinence zéro :

skr. *áhe*, zd *aži* « serpent », gr. ὄφι ; lit. *avẽ* « mouton ».

Accusatif (masculin, féminin). — Désinence *-*m* en indo-iranien et italique, *-*n* dans les autres langues ; avec les sonantes voyelles **i* et **u*, la nasale forme diphtongue ; ailleurs elle est voyelle :

skr. *bāhú-m* « bras », gr. πῆχυ-ν ; lat. *frūctu-m* ; v. pruss. *sunu-n* « fils ».

skr. *áhi-m* « serpent », zd *ažī-m*, gr. ὄφι-ν ; v. pruss. *nakti-n* « nuit » ; lat. *angue-m* (en admettant que *-*ĭm* final donne -*em* en latin).

gr. φέροντ-α, lat. *ferent-em* ; v. pruss. *smūnent-in* « homme ».

Nominatif-accusatif-vocatif neutre. — Désinence zéro :

skr. *mádhu* « miel, hydromel », gr. μέθυ, v. pruss. *meddo* « miel » ; lat. *genu*, skr. *jā́nu* « genou », gr. γόνυ.

skr. *nā́ma* « nom », lat. *nōmen*, v. irl. *ainm-n*.

Génitif-ablatif. — Désinence *-*es*, *-*os*, *-*s* : la forme pourvue de voyelle (*e* ou *o*) apparaît en principe après prédésinentielle à vocalisme zéro, la forme sans voyelle après prédésinentielle pourvue de voyelle :

skr. *çú-n-aḥ* « du chien », zd *sū-n-ō*, v. lit. *šu-n-es* (moderne *šuñs*), gr. κυ-ν-ός, v. irl. *con* (de **ku-no-s*) ; lat. *pat-r-is* (de **pat-r-es*), et aussi lat. dialectal -*us* (de *-*os*).

skr. *sūn-ó-ḥ* « du fils », zd *hun-ao-š*, lit. *sūn-aũ-s*, got. *sun-au-s* ; lat. *manūs* (-*ū-s* de *-*ou-s*), osq. *castrous*.

Datif. — Désinence sans doute *-*ei* : indo-iranien *-*ai* (skr. -*e* ; zd -*e*, et -*aē*- devant les enclitiques), v. sl. -*i* (représentant une diphtongue), lat. -*ī* (ancien -*ei*), osq. -*ei* :

skr. *sūnáv-e* « pour le fils », v. sl. *synov-i*; skr. *pitr-é* « pour le père », lat. *patr-ī,* v. lat. *recei* « regi », osq. patereí.

Le grec a -ι, par exemple πατρί, et ce *-*i* se retrouve en germanique ; il est plus plausible d'y voir une forme à degré zéro de la désinence du datif que la désinence du locatif généralisée.

Instrumental. — Les désinences divergent d'une langue à l'autre ; on a peut-être *-*ē̆* dans skr. *pitr-ā́,* à quoi répond l'ablatif-instrumental lat. *patr-e.*

Locatif. — Désinence *-*i* alternant avec désinence zéro : véd. *mūrdhán-i* et *mūrdhán* « sur la tête », gr. αἰ(Ϝ)εί (-ει de *-*es–i*) et αἰ(Ϝ)ές « toujours » ; le grec a aussi conservé la désinence zéro dans l'adverbe αἰ(Ϝ)έν « toujours », mais n'emploie dans la déclinaison normale que -ι, identique à la désinence du datif (la forme tient aussi la place de l'instrumental indo-européen), ainsi ποιμέν-ι ; l'irlandais a, au « datif » des thèmes en *-tyen-* cf. lat. *-tiōn-* tels que *toimtiu* « pensée », à la fois *toimtin* (de *-*yeni*) et *toimte* (de *-*yen* ?) ; le « datif » irlandais sert de datif, de locatif, d'ablatif et d'instrumental ; got. *gumin* « (dans) l'homme » peut aussi être un ancien datif à désinence *-*i* et un ancien instrumental à désinence *-*e* et sert également d'ablatif ; le v. sl. *kamen-e* « (dans la) pierre » a la désinence zéro, suivie sans doute d'une postposition *e*. En latin, la forme qui conserve un type spécial de locatif a *-ī* : *Karthagin-ī* ; la forme du type *homin-e,* employée seulement avec préposition, a une valeur ambiguë : ablatif, instrumental et locatif ; il est peu probable que ce soit un ancien locatif, cf. les ablatifs *lupō*(*d*), *togā*(*d*) employés de la même manière.

Pluriel.

Nominatif et vocatif (masculins-féminins). — Désinence *-*es,* distincte de celle du génitif singulier par le fait qu'elle ne présente aucune trace d'alternance vocalique :

skr. *sūnáv-aḥ* « fils », v. sl. *synov-e* (toutes les consonnes finales sont tombées en slave), got. *sunjus* (de **sunew-es*) ; zd *bāzav-ō,* dor. πάχε(Ϝ)-ες ; v. lit. *moter-es* « femmes », skr. *mātar-aḥ* « mères » ; v. irl. *māthir* (de **māter-es*).

Accusatif (masculin, féminin) : Désinence *-*ns*, avec -*n*- second élément de diphtongue après *-*i*- et *-*u*-, ailleurs -*n̥*- :

crétois υἰυ-νς « (les) fils », got. *sunu-ns* « (les) fils ».

got. *gasti-ns* « hôtes », v. pruss. *ausi-ns* « oreilles ».

skr. *çún-aḥ* « chiens », gr. κύν-ας, v. irl. *con-a*, lat. *homin-ēs* (-*ēs* de *-*ens* représentant *-*n̥s*), v. pruss. *smūnent-ins* « hommes ».

Nominatif-vocatif-accusatif neutre. — La place du nominatif-vocatif-accusatif pluriel neutre est tenue par le nominatif-vocatif-accusatif neutre singulier d'un dérivé en -*ā*-, à valeur collective (v. p. 253). La finale a donc à la fois le vocalisme zéro et la désinence zéro dans :

skr. *sánt-i* « étant », gr. ὄντ-α, lat. *silent-ă*.

Comme partout, *ə se combine avec une sonante précédente quand il y a lieu ; de là :

*trī : véd. *trí* « trois », v. sl. *tri*, lit. *trý*- dans *trý-lika* « treize », lat. *trī* dans *trī-gintā* « trois dizaines », v. irl. *trī*, en regard de *triy-ə : gr. τρία, lat. *tria*.

véd. *nā́mā* « noms » (avec *ā* final issu de i.-e. *-*n̥̄*, c'est-à-dire *-*nə*).

Les formes à désinence zéro comme zd *manå* « esprits » (-*å* de indo-iranien *-*ās*) s'expliquent par des faits de phonétique de la phrase : i.-e. *ə tombant devant voyelle, *-*ōs-ə* se réduisait à *-*ōs* devant voyelle initiale d'un mot suivant.

La finale *-*ā*, attestée par v. sl. *jimen-a* « noms » et par got. *nam-na* « noms », *hairton-a* « cœurs », est la forme à vocalisme *e* du même nominatif ; *-*ā* se retrouve dans l'ancien thème athématique de lat. *trī-gint-ā* « trois dizaines ».

Génitif. — Désinence *-*ŏ̄m* ou *-*ŏ̄n*, suivant le traitement de la nasale finale :

skr. *çún-ām* « des chiens », zd *sūn-ąm*, gr. κυν-ῶν, v. lit. *šun-ų̃*.

Le grec a -ῶν, périspomène, et le lituanien -*ų̃*, d'intonation douce ; véd. -*ām*, gâth. -*ąm* comptent souvent en vers pour deux syllabes.

Une forme à *o* bref de la même désinence est attestée par le

type ombr. *fratrom*, par le type v. irl. *con n* « des chiens » et par le type slave *slovesŭ* « des paroles », cf. gr. κλε(ϝ)έων. Le lat. *canum* est ambigu.

Locatif. — Une désinence **-su* est attestée pour les dialectes orientaux : indo-iranien, slave et baltique ; le grec a -σι qui n'a pas de correspondant ailleurs.

skr. *tri-ṣú* « dans trois », v. sl. *trĭ-xŭ,* v. lit. *tri-su* ; cf. gr. τρι-σί.

Comme **-u* se retrouve ailleurs, notamment dans l'adverbe **k*ʷ*u* « où » (v. p. 159), et que **-i* sert à caractériser le locatif singulier (v. p. 256) concurremment avec une désinence zéro, on est conduit à penser que **-u* et **-i* seraient des particules postposées plutôt que des désinences comparables à celles du génitif singulier ou pluriel ou du datif singulier.

Datif-ablatif et instrumental. — Désinences en **-bh-* et en **-m-* ; elles seront étudiées p. 259 et suiv.

Duel.

Nominatif-vocatif-accusatif (masculin, féminin). — Le grec a -ε, ainsi dans πατέρ-ε, le védique *-ā* (alternant avec *-au*), ainsi dans *pitár-ā* « (deux) pères » ; le vieil-irlandais *athir* s'explique par un ancien **pəterē̆* : il semble donc que la désinence ait été i.-e. **-ē̆* ; l'alternance quantitative de **-e/ē* serait parallèle à celle qu'on observe par exemple dans la désinence secondaire active de 1re personne du pluriel véd. *-ma* et *-mā*.

Les thèmes en **-i-* et en **-u-* ont des finales particulières **-ī* et **-ū* où il est impossible de retrouver la désinence **-ē̆* précédente, mais qui rappellent des formes thématiques à désinence zéro, telles que véd. *vṛ́kā* « (deux) loups », v. sl. *vlĭka,* gr. λύκω :

skr. *áhī* « (deux) serpents », v. sl. *nošti* « (deux) nuits », lit. *naktì* (même sens) de **naktý,* v. irl. *fāith* « (deux) poètes » de **wātī*.

skr. *sūnū́* « (deux) fils », v. sl. *syny,* lit. *sū́nu* (de **sū́nū*).

Nominatif-vocatif-accusatif neutre. — Désinence **-ī* : skr.

jánas-ī « (deux) races », *nắman-ī* « (deux) noms », v. sl. *sloves-i* « (deux) paroles », *jimen-i* « (deux) noms » ; zd *(vī-)sait-i* « (deux) dizaines », lat. *(uī-)gint-ī* ; le mot grec isolé, dor., béot. (Ϝι-)κατ-ι, att. (εἴ-)κοσ-ι, est seul à indiquer **-i* bref.

Génitif-locatif. — Skr. *-oḥ* répond à v. sl. *-u* : skr. *jánas-oḥ* « de (deux) races », v. sl. *sloves-u* « de (deux) paroles ».

Datif-ablatif(?)-instrumental. — Désinences en **-bh-* et **-m-*.

Remarques sur les désinences en **-bh-* et en **-m-*.

Les désinences en **-bh-* et en **-m-* n'ont ni la forme ni la valeur rigoureusement définies de celles qui viennent d'être énumérées. Dans le texte homérique, le seul document grec où, à part une trace en béotien, on puisse les observer, elles sont représentées par la seule désinence -φι(ν), qui sert à la fois pour le singulier et le pluriel, pour le datif, l'ablatif, l'instrumental et le locatif. D'autre part, il est rare que deux formes de ces désinences se recouvrent exactement d'un dialecte à l'autre ; le germanique, le baltique et le slave ont *-m-* là où l'indo-iranien, l'arménien, le grec, l'italique et le celtique ont des représentants de **-bh-*, et, cette différence mise à part, les formes ne sont encore pas identiques.

Les dialectes divergent d'une manière essentielle : les méthodes de la grammaire comparée ne permettent donc pas de poser des formes indo-européennes et de déterminer la suite des transformations que présente chaque langue.

Seuls, les dialectes orientaux emploient ces formes avec des valeurs casuelles bien définies :

Instrumental singulier : arm. *-b* (*-w* après voyelle), ainsi *harsam-b* « par la fiancée », *srti-w* « par le cœur » (ce *-b*, *-w* peut répondre à gr. -φι) ; *-mi*, v. sl. *-mĭ* : lit. *sūnu-mì*, v. sl. *synŭ-mĭ* « par le fils ».

Instrumental pluriel : skr. *-bhiḥ*, v. perse *-biš*, zd *-bīš* : skr. *sūnú-bhiḥ* « par les fils », zd *bāzu-bīš* « par les bras » ; arm. *-bkh* (*-wkh* après voyelle) : *harsam-bkh* « par les fiancées », *srti-wkh*

« par les cœurs », c'est-à-dire la même forme qu'au singulier avec le *-kh* qui marque le pluriel ; lit. *-mis,* v. sl. *-mi* dans lit. *sūnu-mìs,* v. sl. *synŭ-mi* « par les fils » ; ces deux formes supposent **-mīs,* qui rappelle zd *-bīš* (cf. le pronom lat. *nō-bīs*).

Datif pluriel : skr. *-bhyaḥ,* zd *-byō* : skr. *sūnú-bhyaḥ* « pour les fils », zd *bāzu-byō* « pour les bras » (les formes indo-iraniennes servent aussi pour l'ablatif) ; sl. *-mŭ* (de **-mos* ?) : *synŭ-mŭ* « pour les fils », v. lit. *-mus* : *sūnu-mus* « pour les fils ».

Datif-instrumental duel : skr. *-bhyām* (pour *-m,* v. p. 141), zd *-bya* et v. p. *-biyā* (avec un *-ă* final qui représente un indo-iranien **-ā*), v. sl. *-ma* : skr. *sūnú-bhyām,* v. sl. *synŭ-ma* « pour (deux fils) », zd *aži-bya* « pour (deux) serpents » ; le lituanien n'a que *-m* : datif *naktì-m* « pour (deux) nuits », instr. *nakti-m̃.*

Dans les dialectes occidentaux, les formes approximativement correspondantes n'ont pas de valeur casuelle bien précise. Ceci est particulièrement sensible en grec, où -φι(ν) a la valeur d'une forme d'ablatif, de locatif, de datif et d'instrumental, à la fois pour le singulier et le pluriel. Les désinences en **-bh-* ou en **-m-* de l'italique, de l'irlandais et du germanique ne servent que pour le pluriel (il n'y a de traces conservées du duel qu'en irlandais), mais chacune a aussi la valeur de ces quatre cas, ce qui a contribué à entraîner des confusions de cas au singulier : le vieil osque a *-f s,* et le latin *-bus,* qui représentent **-bhos* (cf. skr. *-bhyaḥ*), servent par le datif, l'ablatif, l'instrumental et le locatif pluriel ; l'irlandais a *-ib* (issu de **-bhis,* cf. skr. *-bhiḥ*), ainsi *fāthib* « pour, de, avec, chez les poètes » ; le germanique a une forme **-mz,* dont la voyelle n'est pas attestée : v. isl. *þri-mr,* got. *þri-m* « par, de, avec, chez trois ». Les désinences en **-bh-* et en **-m-* ont ainsi en quelque sorte, au moins dans les dialectes occidentaux, le caractère de formes adverbiales, plutôt que de formes casuelles semblables aux autres.

Ces types de caractère semi-adverbial ne sont pas isolés en indo-européen.

On observe, par exemple, une forme en **-tos,* qui équivaut à un ablatif, dans le type assez courant en sanskrit : *mukha-taḥ* « de la bouche », cf. lat. *fundi-tus,* gr. ἐν-τός, ἐκ-τός.

Le grec a toute une série en -θι (à valeur locative) et -θεν (à valeur ablative), soit hom. οὐρανόθι, οὐρανόθεν. C'est sans doute à ce type que se rattache la formation adverbiale attestée par skr. *kúha* « où », etc. (v. p. 159) et par skr. *íha* « ici » (de *idha*) et lat. *ibī,* et des adverbes comme sl. *nadŭ* « sur », en face de *na* (cf. gr. ἄνα, ἄνω-θεν, ἄνω-θα), etc.

Les formations de ce genre paraissent avoir été nombreuses et variées en indo-européen.

β. Vocalisme de l'élément prédésinentiel.

Le vocalisme de l'élément prédésinentiel caractérisait les formes casuelles au même titre que les désinences, et le grec le montre encore dans une flexion comme celle de πατήρ, πάτερ, πατέρ-α ; πατρ-ός, πατρά-σι — ἀπάτωρ ; ἀπάτορ-α. Mais il est impossible de déterminer complètement quel était l'état ancien, parce que tous les témoignages se trouvent obscurcis. Le grec a conservé le timbre des voyelles indo-européennes, mais il a beaucoup simplifié la flexion nominale, et, de même que le nombre des formes casuelles distinctes s'y est réduit de huit à cinq, les alternances vocaliques y ont été réduites à deux ou trois au maximum dans chaque flexion. En indo-iranien, les timbres des voyelles **e* et **o* ont été confondus dans l'unique timbre *a* ; il subsiste, il est vrai, une trace de la différence : tout se passe dans la déclinaison comme si i.-e. **ŏ* en syllabe ouverte était représenté par indo-iran. **ā,* et i.-e. **e* par indo-iran. **ă* ; mais, si ce traitement de **ŏ* laisse entrevoir le rôle des alternances de timbre, il a obscurci d'autant celui des alternances quantitatives. Les autres langues sont connues à date trop basse et sous des formes trop altérées pour qu'on y trouve l'état indo-européen bien conservé à cet égard : on en rencontre seulement des traces. Les alternances vocaliques de l'élément prédésinentiel dans la flexion nominale du type athématique sont donc mal connues. Les faits suivants en font du moins entrevoir l'importance.

Dans certains cas spéciaux l'élément prédésinentiel n'a pas d'alternances vocaliques. Ainsi :

1° Les participes des thèmes athématiques à redoublement (cf. p. 169) : skr. nom. *dádat* « donnant » (de **de-d-n̥t-s*), génit. *dádat-aḥ* ; gr. διδούς (de *διδο-ντ-ς), διδό-ντ-ος.

2° Les thèmes où un *ə* a été combiné avec une sonante précédente en une « sonante longue » (cf. ci-dessus p. 218).

skr. *çvaçrū́ḥ* « mère du mari » acc. sing. *çvaçrúv-am*
gén. sing. *çvaçrúv-aḥ*.
v. sl. *svekry* « mère du mari » acc. sing. *svekrŭv-ĭ*
gén. sing. *svekrŭv-e*.
gr. ὀφρῦ-ς
gén. sing. ὀφρύ(*ϝ*)-ος.
gr. κῖς
gén. sing. κι(*y*)-ός.
skr. *nadī́-ḥ* « rivière » acc. sing. *nad(i)y-am*
gén. sing. *nad(i)y-aḥ*.
skr. *gīḥ* « chant » acc. sing. *gír-am*
gén. sing. *gir-áḥ*.

3° Des noms dérivés en *-*ōn*- (cf. p. 225), comme gr. στραβών, στραβῶνος, lat. *Catō, Catōnis,* cf. v. sl. *graždan-e* « citoyens ».

En principe, l'élément prédésinentiel des thèmes terminés par consonne ou par sonante a des alternances vocaliques, et l'on rencontre tous les types possibles, c'est-à-dire :

ĕ	*ŏ*	zéro.
ē	*ō*	

L'alternance de timbre, *ĕ̄* : *ŏ̄,* n'était pas commune à tous les mots ; par exemple, parmi les thèmes en -*n*-, il en est dont le nominatif pluriel a *-*en-es,* le locatif *-*en-i* et l'instrumental *-*n̥-bhĭ(s)*, tandis qu'il en est d'autres dont le nominatif pluriel a *-*on-es,* en regard du locatif singulier *-*en-i* et de l'instrumental pluriel *-*n̥-bhĭ(s)* ; c'est le contraste de :

	NOM. SING.	NOM. PLUR.	LOC. SING.	INSTR. PLUR.
skr.	*vṛ́ṣā* « mâle »	*vṛ́ṣ-aṇ-aḥ*	*vṛ́ṣ-aṇ-i*	*vṛ́ṣ-a-bhiḥ*
	áçmā « pierre »	*áçm-ān-aḥ*	*áçm-an-i*	*áçm-a-bhiḥ*

auquel le grec répond par :

ἄρσ-ην	ἄρσ-εν-ες	ἄρσ-εν-ι
ἄκμ-ων	ἄκμ-ον-ες	ἄκμ-ον-ι (remplaçant i.-e. **akmeni*)

avec extension du timbre *o* à toute la flexion dans le type ἄκμων. D'autres langues n'ont gardé le timbre *o* qu'au nominatif singulier et ont généralisé *e* par ailleurs :

lit. *akm-ū̃* « pierre »	nom. plur. *ãkm-en-(e)s*	loc. *akm-en-(yjė)*
v. sl. *kam-y*	*kam-en-e*	*kam-en-e*.

L'état ancien transparaît mieux en germanique :

got. *auhs-a* « bœuf » nom. plur. *auhs-an-s* dat.-loc. sing. *auhs-in* (gén. plur. *auhs-n-e*)

et en arménien :

NOM. SING.	NOM. PLUR.	DAT.-LOC. SING.	INSTR. SING.
anj-n « personne »	*anj-in(-kh)*	*anj-in*	*anj-am-b*
hars-n « fiancée »	*hars-un-(kh)*	*hars--in*	*hars-am-b*

(*i* et *u* devant *n* peuvent représenter i.-e. **e* et **o*).

L'alternance de *ĕ* et de *ŏ* tenait une grande place ; on la retrouve par exemple dans les thèmes en *-*r*-, ainsi :

	NOM. SING.	NOM. PLUR.	LOC. SING.	INSTR. PLUR.
skr.	*svás-ā* « sœur »	*svás-ār-aḥ*	*svás-ar-i*	*svás-ṛ-bhiḥ*
lit.	*ses-ū̃* —	(*sẽs-er-s*)	*ses-er-(yjė)*	»

en face du thème sans alternance *e/o* :

skr.	*māt-ā́* « mère »	*māt-ár-aḥ*	*māt-ár-i*	*māt-ṛ́-bhiḥ*
lit.	*mót-ė* « femme »	*mót-er-(e)s*	*mot-er-(yjė)*	»

Le latin a maintenu l'opposition dans *soror* et *māter*, mais en étendant l'*ō* du nominatif à toute la flexion de *soror*. — L'opposition de *ĕ* et *ŏ* n'est conservée dans la déclinaison athématique

grecque que par les neutres en **-es-* :

gr.	νέφ-ος « nuée »	génit.	νέφ-ε(*h*)-ος
v. sl.	*ne-bo* « ciel »		*neb-es-e.*

En regard d'un simple qui a le vocalisme prédésinentiel *e* à l'accusatif singulier et au nominatif pluriel masculins-féminins, les composés ont souvent *o* (cf. p. 250), ainsi gr. πατήρ, πατέρες : ἀπάτωρ, ἀπάτορες (avec *o* généralisé dans toute la flexion) ; φρήν, φρένα : ἄφρων, ἄφρονα (avec ο généralisé dans toute la flexion suivant l'usage grec) ; skr. *pit-ár-aḥ* « pères » : *tvát-pit-ār-aḥ* « qui t'ont pour père », avec un *ā* qui indique indirectement un ancien *o* ; l'arménien a entre autres le contraste suivant de *anjn* « personne » et du composé *mi-anjn* « moine » (littéralement « personne seule ») :

loc. sg. *anj-in*	nom. plur. *anj-in-(kh)*	instr. sg. *anj-am-b.*
mi-anj-in	*mi-anj-un-(kh)*	*mi-anj-amb.*

Les cas où la voyelle prédésinentielle avait le timbre *o* étaient au singulier le nominatif, l'accusatif (et peut-être le vocatif ?) du masculin-féminin, au pluriel le nominatif masculin-féminin et neutre, au duel le nominatif-vocatif-accusatif masculin-féminin.

Pour expliquer les rapprochements d'une langue avec une autre, il faut tenir compte des alternances ; ainsi la flexion du thème i.-e. **ped-* « pied » est : nom. sing. skr. *pắt,* dor. πώς, c'est-à-dire i.-e. **pōt-s* ; nom. plur. skr. *pắd-aḥ,* gr. πόδ-ες, arm. *ot-(kh)*, c'est-à-dire i.-e. **pód-es* ; génitif sing. skr. *pad-áḥ,* lat. *ped-is,* c'est-à-dire i.-e. **ped-é/ós* ; le timbre *e* est généralisé par le latin, d'où *pēs, pedem, pedēs,* etc. ; le timbre *o* par le grec, d'où πούς, πόδα, ποδός, etc., et aussi par l'arménien ; le germanique a étendu à tous les cas l'*ō* du nominatif, ainsi à l'accusatif singulier, got. *fotu* (de **pōd-ṇ*) et pluriel got. *fotuns* (de **pōd-ṇs*) sur lesquels a été refait le reste de la flexion du mot, et notamment un nom. *fotus,* si bien que la forme originale y a disparu. Par cet exemple, qui est celui d'un des mots les mieux conservés, on voit combien le vocalisme de l'élément prédésinentiel est troublé dans les diverses langues.

Devant toute désinence commençant par consonne (y compris les sonantes consonnes), l'élément prédésinentiel a le vocalisme zéro, pour autant que le suffixe présente une sonante qui puisse se vocaliser :

v. att. φρα-σί (aussi chez Pindare), avec α représentant **ṇ*, en regard de φρήν, φρεν-ός.

gr. πατρά-σι en regard de πατήρ, πατέρα ; skr. *pitṛ́-ṣu.*

loc. plur. skr. *sūnú-ṣu* « chez les fils », v. sl. *synŭ-xŭ.*

instr. plur. skr. *sūnú-bhiḥ* « par les fils », v. sl. *synŭ-mi* ; cf. got. *sunu-m.*

instr. sing. arm. *hars-am-b* « par la fiancée » (*-am-b* de **-ṇ-bhi*).

Le vocalisme de l'élément prédésinentiel dans les nominatifs singuliers à désinence **-s* est conforme à cette règle :

skr. *sūnú-ḥ* « fils », lit. *sūnù-s,* got. *sunu-s* en regard du nominatif pluriel skr. *sūnáv-aḥ,* etc.

skr. *svādú-ḥ* « doux », gr. ἡδύ-ς en regard du nominatif pluriel skr. *svādáv-aḥ,* gr. ἡδεῖς (de **Ϝάδεϝ-ες*).

skr. *áhi-ḥ,* gr. ὄφι-ς en regard du nom. plur. *áhay-aḥ,* gr. ὄφεις (de **ὄφεy-ες*) ; v. sl. *pǫtĭ,* nom. plur. *pǫtĭj-e* (avec *-ĭj-e* représentant sans doute **-ey-es*).

Font exception : d'une part, les nominatifs monosyllabiques qui ont une voyelle longue, comme skr. *dyáu-ḥ* « ciel », gr. Ζεύς : skr. *gáu-ḥ* « bœuf », gr. βοῦ-ς ; zd *zå* « terre », de **zā-s* (nominatif du thème iranien **zam-*) ; de l'autre ceux des thèmes en **-nt-* qui ont la voyelle de l'élément prédésinentiel au nominatif, comme skr. *bṛhán* (de **bṛh-ánt-s*) « haut », gr. ὀδούς (de **ὀδοντ-ς*), lit. *vežąs* (de i.-e. **weg₁hont-s*) « conduisant une voiture », etc.

Ceux des nominatifs masculins-féminins qui ont la désinence zéro sont caractérisés par la voyelle longue de l'élément prédésinentiel ; ainsi qu'on l'a vu p. 137, une sonante finale peut alors manquer :

skr. *mātā́* « mère » (nom. plur. *mātár-aḥ*), lit. *mótė* (nom. plur. v. lit. *moter-es*), gr. μήτηρ, μητέρ-ες.

gr. δώτωρ, δώτορ-ες.

skr. *vṛ́ṣā* « mâle » (nom. plur, *vṛ́ṣaṇ-aḥ*), gr. ἄρσην, ἄρσεν-ες.

skr. *áçmā* « pierre » ; gr. ἄκμων, ἄκμον-ες ; lit. *akmū̃*.

skr. *durmanāḥ* « qui a un mauvais esprit » (nom. plur. *durmanas-aḥ*) ; gr. δυσμενής, δυσμενεῖς (-εῖς de *-εh-ες).

hom. ἠώς, acc. ἠόα (de *āus-os-n̥).

Les thèmes monosyllabiques admettent à la fois la désinence *-s et la voyelle longue prédésinentielle ; une sonante peut alors manquer :

dor. πώς, πόδ-ες ; lat. *pēs, ped-em* ;

véd. *kṣā́ḥ* « terre », nom. plur. *kṣā́maḥ*, locat. sg. *kṣámi* ; zd *zå* (de *zās), locat. *zəmi* (de *zami*) ;

skr. *dyaúḥ*, locat. sg. *dyávi* « ciel ».

L'accusatif et le vocatif singuliers, le nominatif-vocatif pluriel et le nominatif-vocatif-accusatif duel masculins-féminins ont un même vocalisme : *e bref ou *o bref suivant les thèmes :

	ACC. SING.	VOC. SING.	NOM. PLUR.	NOM. ACC. DUEL
gr.	μητέρ-α	μῆτερ	μητέρ-ες	μητέρ-ε
véd.	*mātár-am*	*mā́tar*	*mātár-aḥ*	*mātár-ā*
lit.	*móter-į*	»	*móter-(e)s*	*móter-[i]*
v. sl.	*mater-ĭ*	»	*mater-[i]*	*mater-[i]*
gr.	ἀπάτορ-α	ἀπάτορ	ἀπάτορ-ες	ἀπάτορ-ε

et de même :

véd.	»	*sū́no* « fils »	*sūnáv-aḥ*	»
lit.	»	*sūnaũ*	»	»
v. sl.	»	*synu*	*synov-e*	»
gr.	»	»	πάχεϝ-ες	πάχεϝ-ε

ou, pour les thèmes en *-i- :

skr.	»	*áhe* « serpent »	*áhay-aḥ*	»
lit.	»	*naktẽ* « nuit »	»	»
v. sl.	»	*pǫti* « chemin »	*pǫtĭj-e*	»
gr.	»	»	ὄφε(*y*)ες	ὄφε(*y*)-ε

Mais ici à l'accusatif singulier, au lieu des formes à vocalisme *e* de l'élément prédésinentiel, on trouve, d'après les nominatifs en **-us* et en **-is,* des formes à vocalisme zéro ; ainsi à l'accusatif dès l'indo-européen : skr. *sūnú-m,* lit. *súnų* (v. pruss. *sunu-n*), v. sl. *synŭ,* dor. πᾶχυ-ν ; skr. *áhi-m,* lit. *nãktį* (v. pruss. *nakti-n*), v. sl. *pǫtĭ,* gr. ὄφι-ν ; au vocatif singulier, dor. πᾶχυ, ὄφι ; au nominatif-vocatif-accusatif duel, dès l'indo-européen, skr. *sūnū́,* v. sl. *syny,* lit. *súnu* (de **súnū*) ; skr. *áhī,* lit. *naktì* (de **naktý*), v. sl. *pǫti.*

C'est aussi à l'influence du nominatif singulier qu'est due la longue déjà indo-européenne, mais anomale, de l'accusatif skr. *gā́m* « bœuf », dor. βῶν, i.-e. **g^{w}ōm,* anciennement **g^{w}ou-m,* d'après le nominatif **g^{w}ōu-s* (skr. *gáuḥ*), et de skr. *dyā́m* « ciel », hom. Ζῆν(α), lat. *diem,* i.-e. **dyēm,* anciennement **dyēu-m* d'après le nominatif **dyēu-s* (skr. *dyáu-ḥ*), v. p. 87. Si la longue était ancienne, l'aspect de l'accusatif serait autre, comme le montrent les formes de **nāu-* « bateau », dont l'*ā* est commun à toute la flexion du thème ; l'accusatif singulier est ici : skr. *nā́v-am,* gr. *νᾶϝα (hom. νῆα, ion. νέᾶ).

Le nominatif-vocatif-accusatif neutre singulier a d'ordinaire le vocalisme zéro de l'élément prédésinentiel (la désinence étant zéro) ; ainsi :

skr. *mádhu* « miel, hydromel », gr. μέθυ, v. pruss. *meddo* « miel » (avec *o* représentant *ŭ*), skr. *svādú* « doux », gr. ἡδύ.

skr. *nā́ma* « nom » (avec *a* représentant **n̥*), gr. ὄνομα, lat. *nōmen.*

skr. *yákr̥t* « foie », gr. ἧπαρ, lat. *iecur.*

Mais on trouve aussi, sans qu'on puisse déterminer dans quelles conditions, le degré long : gr. ὕδωρ, τέκμωρ à côté de τέκμαρ. — Le vocalisme n'est *o* ou *e* que là où le suffixe n'a pas de sonante qui puisse se vocaliser :

skr. *mán-aḥ* « esprit »	gr. μέν-ος
skr. *durman-aḥ* « qui a mauvais esprit »	gr. δυσμεν-ές,

et même dans ce cas, le vocalisme zéro de l'élément prédési-

nentiel apparaît parfois après une racine dissyllabique dont le *ə fournit la voyelle nécessaire à la prononciation :

skr. *kraví-ḥ* « chair crue » gr. κρέ(ϝ)α-ς

ou aussi après *u* : skr. *ā́yu-ḥ* « durée » (cf. le locat. gr. αἰϝ-ές).

Le collectif servant de nominatif-accusatif pluriel neutre a souvent le degré long devant la finale *-ə* ou zéro, ainsi :

skr. *ghṛtávānt-i* « pourvus de *ghṛta* (beurre fondu) », zd *mīẓdavąn* « pourvus de salaire » (avec *-ąn* représentant indo-iran. **-ānt*) ; dans gr. (τριά-)κοντ-α et arm. (*ere-*)*sun* « trois dizaines », le second élément est un pluriel neutre ; ici le grec et l'arménien ne distinguent pas **ō* de **ŏ*.

skr. *catvā́r-i* « quatre », got. *fidwor*.

skr. *nā́mān-i*, zd *nāmąn* (*-ąn* de iran. **-ān*) « noms », got. *hairton-a* « cœurs ».

zd *manå* (*-å* de iran. **-ās*) « esprits », v. angl. (northumbrien) *calfur* « veaux » (avec *-ur* de **-ōr*, ancien **-ōsā*).

Ailleurs, il y a le vocalisme zéro :

véd. *trī́*, v. sl. *tri*, lat. *trī-(gintā)*, etc. (avec i.-e. **-ī*, c'est-à-dire **-y-ə*), et gr. τρία, lat. *tria* (avec **-iy-ə*).

véd. *mádhū* (avec i.-e. **-ū*, c'est-à-dire **-w-ə*) ; lat. *genu-a* (avec **-uw-ə*).

véd. *nā́mā* « noms » (avec i.-e. **-n̥̄*, c'est-à-dire **-n-ə*).

Le locatif singulier a un vocalisme prédésinentiel caractéristique : voyelle brève *e*, ainsi dans skr. *netár-i* « chez le conducteur » avec *a* représentant **e*, en regard de l'accusatif *netā́r-am*, qui a un *ā* supposant un ancien **o*, et du datif *netr-é* à vocalisme prédésinentiel zéro ; de même le locatif véd. *dyáv-i* « au ciel », identique à lat. *Iou-e* (de **dyew-i*), s'oppose au génitif à vocalisme prédésinentiel zéro véd. *div-áḥ*, cf. gr. Διϝ-ός. Ce vocalisme est conservé dans les deux locatifs grecs à désinence zéro devenus adverbes : αἰ(ϝ)έν, qui rappelle le type skr. *áhan* « de jour », et αἰ(ϝ)ές (en regard de αἰῶ, c'est-à-dire *αἰϝο[*h*]α), ou,

avec désinence *-*i*, αἰ(ϝ)εί (-ει de -ε[*h*]-ι). — D'autres locatifs singuliers, à désinence zéro, ont un vocalisme long, ainsi skr. *vasáu*, zd *vaṅhāu* « dans le bien », avec un ancien *-*ōu* (ou *-*ēu*?), qui alterne, suivant ce qui a été exposé p. 137 et suiv., avec le *-*ō* attesté par l'adverbe v. sl. *doma* « à la maison » (du thème en *-*u*- **dom-eu-*) ; véd. *girā́*, zd *gara* « dans la montagne » (du thème indo-iranien **g°rai-*) dont le *-*ā* final indo-iranien représente un ancien *-*ē* ou *-*ō*, alternant avec *-*ēi* ou *-*ōi* ; zd *ayąn* « de jour » (avec *-*ąn* de *-*ān*, ancien *-*ēn* ou *-*ōn*) ; peut-être l'adverbe gr. νύκτωρ, etc. C'est sur un vocalisme long que paraît reposer la longue du type hellénique en *-*i*- de hom. πόληι, att. πόλῃ, où la désinence *-*i* de datif et de locatif a été ajoutée suivant l'usage grec.

Les cas restants ont tous une désinence commençant par une voyelle ou une sonante voyelle, et qui n'est jamais la désinence zéro : génitif-ablatif singulier : *-*es*, *-os*, *-s* ; datif singulier : **ei*, *i*, génitif pluriel *-*ŏ̄m*, *-*ŏ̄n*, accusatif pluriel masculin-féminin *-*n̥s*, génitif duel *-*ou*(*s*), nominatif-vocatif-accusatif duel neutre *-*ī*. Ces cas offrent deux types de vocalisme prédésinentiel distincts suivant les mots :

1° Vocalisme *e*, et aussi, au moins au génitif-ablatif dans les thèmes en *-*i*- et *-*u*-, vocalisme *o*, de l'élément prédésinentiel.

C'est le vocalisme en usage pour les thèmes en *-*men*-, ainsi dans véd. *bráh-man-* « prière » (neutre) et *brah-mán-* « prêtre » (masculin) : génit. sing. *bráh-maṇ-aḥ*, *brah-máṇ-aḥ* ; dat. sing. *bráh-maṇ-e*, *brah-máṇ-e* ; acc. plur. masc. *brah-máṇ-aḥ* ; génit. plur. *bráh-maṇ-ām*, *brah-máṇ-ām* ; génit. duel *bráh-maṇ-oḥ*, *brah-máṇ-oḥ* ; nominatif duel neutre *brah-maṇ-ī*. De même en slave, le neutre *brěmę* « fardeau », génit. sing. *brě-men-e*, dat. sing. *brě-men-i*, gén. plur. *brě-men-ŭ*, gén. duel *brě-men-u*, nom. duel *brě-men-i*. De même encore en grec, ποι-μέν-ος, ποι-μέν-ας, ποι-μένων, ποι-μέν-σιν, ou, avec extension de l'*o* de l'accusatif singulier et du nominatif pluriel, στή-μον-ος, στή-μον-ας, στη-μόν-ων, στημόν-σιν.

C'est aussi le vocalisme de la plupart des thèmes en *-*u*- et en *-*i*-, ainsi :

génitif-ablatif singulier : skr. *sūnó-ḥ* « du fils », lit. *sūnaũ-s*, v. sl. *synu*, got. *sunau-s* (avec timbre *o* de la voyelle prédésinentielle) ; cf. gr. γλυκέ(ϝ)-ος, avec la forme *-*os* de la désinence généralisée en grec.

datif singulier : skr. *sūnáv-e*, v. sl. *synov-i* (avec *o* issu de *e* devant *v*).

génitif pluriel : v. sl. *synov-ŭ*, got. *suniw-e*, cf. gr. γλυκέ-(ϝ)ων.

génitif duel : v. sl. *synov-u*, cfr. gr. γλυκέ(ϝ)-οιν.

ou pour les thèmes en -*ĭ*- :

génitif-ablatif singulier : skr. *máte-ḥ* « de la pensée », got. *anstai-s* « de la faveur » (avec vocalisme prédésinentiel *o*).

génitif pluriel : zd θ*ray-ąm* « de trois », v. sl. *trĭ-jĭ* (sans doute de **trey-ōn*), etc.

Seul, l'accusatif pluriel des thèmes en *-*i*- et *-*u*- fait exception, avec sa forme *-*u-ns*, *-*i-ns* : crétois υἱύ-νς, got. *sunu-ns* « fils » ; got. *gasti-ns* « hôtes », v. pruss. *ausi-ns* « oreilles ».

2° Vocalisme zéro de l'élément prédésinentiel.

C'est le vocalisme normal dans les thèmes en *-*n*- autres que ceux en *-*men*-, ainsi :

génit. abl. sing. skr. *çú-n-aḥ* « du chien », gr. κυ-ν-ός, lit. *šu-ñ-(e)s*, v. irl. *con* (de **ku-n-os*).

dat. sing. skr. *çú-n-e*, v. irl. *coin*.

acc. plur. skr. *çú-n-aḥ*, gr. κύ-ν-ας, lit. *šù-n-is*, v. irl. *co-n-a*.

gén. plur. skr. *çú-n-ām*, gr. κυ-ν-ῶν, lit. *šu-n-ų̃*, v. irl. *co-n n-*.

gén. duel skr. *çú-n-oḥ*, gr. κυ-ν-οῖν.

Ce vocalisme, assez bien conservé en védique, est rare par ailleurs ; néanmoins le grec en a trace par exemple dans la flexion du génit. sing. ϝαρ-ν-ός « agneau » (nom. sing. att. ἀρήν), le latin dans *car-n-is* (nom. sing. *carō* ; cf. ombr. *kar-n-e*, ablatif, en face du nom. *karu* « part »), le gotique dans des formes comme génit. plur. *auhs-n-e* « des bœufs » (gén. sing. *auhsin*), etc.

Pour les thèmes en *-*u*-, outre le génitif-ablatif skr. *di-v-áḥ*

« du ciel », gr. Δι-ϝ-ός, l'indo-iranien, où le type skr. *sūnúḥ, sūnóḥ* est normal, a plusieurs bons exemples, notamment celui de : génit.-abl. sing. véd. *paç-v-áḥ*, zd *pas-v-ō* « du troupeau » ; dat. sing. véd. *paç-v-é* ; acc. plur. véd. *paç-v-áḥ*, zd *pas-v-ō* ; gén. plur. zd *pas-v-ąm*. Pour les thèmes en **-i-*, où skr. *mátiḥ, máteḥ* est normal, on peut citer génit.-abl. véd. *áv-y-aḥ* « du mouton », gr. οἰός (de **ὀϝ-y-ος*) ; du reste, c'est le type πόλιος en face de πόλις, qui est normal dans presque tous les parlers grecs.

De même pour les thèmes en **-nt-*, ainsi en sanskrit, en regard de acc. sing. *bṛhánt-am* « haut », on a : gén.-abl. sing. *bṛhat-áḥ* (avec *-at-* de **-n̥t-*), dat. sing. *bṛhat-é*, acc. plur. *bṛhat-áḥ*, gén. plur. *bṛhat-ā́m*, nom.-acc. duel neutre *bṛhat-ī́*. En regard de l'acc. sing. *dánt-am* « dent », le sanskrit a génit. abl. sing. *dat-áḥ*, etc. : le vocalisme de l'accusatif singulier skr. *dánt-am*, conservé dans gr. ὀδόντ-α et lit. *dañt-į*, a été étendu aux autres cas du grec et du lituanien, d'où génit. plur. gr. ὀδόντ-ων, lit. *dant-ų̃* ; en revanche l'accus. sing. got. *tunþu* a reçu le vocalisme du génitif, tandis que v. sax. *tand* garde celui de l'accusatif ; *en* de lat. *dens* (thème *dent-* : gén. plur. v. lat. *dentum*) et *ē* du v. irl. *dēt* peuvent représenter **en*, mais reposent plutôt sur **n̥* généralisé comme l'indique gall. *dant*. — Le vocalisme zéro de l'élément prédésinentiel au nominatif-accusatif duel neutre est conservé dans une forme isolée :

zd *(vī-)sait-i*, béot. (ϝί-)κατ-ι, bret. *ugent*, arm. *(kh-)san* « deux dizaines », etc.

dont le vocalisme **k_1m̥t-* s'oppose à celui du pluriel gr. (τριά-)κοντα, bret. *(tre-)gont*, arm. *(ere-)sun* « trois dizaines ».

Les noms de parenté en **-r-* ont aussi aux cas indiqués le vocalisme prédésinentiel zéro, ainsi au génitif gr. πατρ-ός, lat. *patr-is*, arm. *hawr* (avec *-wr* représentant **-tr-* suivi de voyelle). Les noms d'agents paraissent avoir eu à ces mêmes cas une voyelle, à en juger par gr. δώτορ-ος, etc. (avec *o* au lieu de *e* ancien).

Conformément à la règle énoncée p. 261 et suiv., la voyelle

de l'élément *prédésinentiel* est normalement la seule sujette à variation dans la flexion. Ceux des thèmes dont la flexion comporte une variation du vocalisme *présuffixal* ont en même temps variation de suffixe et sont de tous points anomaux.

Cette variation de suffixe n'a guère lieu que dans des noms neutres, entre le nominatif-accusatif et les autres cas ; ceci s'explique aisément ; seul en effet, le nominatif-accusatif singulier a une forme spéciale au genre neutre ; il s'isole ainsi du reste de la flexion : la forme qui sert de nominatif-accusatif pluriel neutre est le nominatif-accusatif singulier neutre d'un thème en *-ā-*, à valeur collective, dérivé de celui des autres cas, et dont le reste de la flexion n'existe pas.

α. Neutres.

1° Thèmes en **-eu-* et en **-es-* avec addition d'un suffixe **-en-* :

skr. *dā́ru* « bois », génit.-abl. sing. *drú-ṇ-aḥ* ; gr. δόρυ, gén. δόρ(ϝ)-α-τος, les anciens thèmes neutres en *-n-* étant représentés en grec par des thèmes en -ατ-(**-n̥t-*). Soit : **dōr-, *dor-, *der-* (lit. *dervà* « bois de sapin »), **dr-* ; l'addition du suffixe **-en-* entraîne le vocalisme zéro de l'élément présuffixal, suivant le principe indiqué p. 238 : le vocalisme radical zéro de véd. *drú-ṇ-aḥ* « du bois » est le même que celui de hom. δρυ-μά « forêt » et de skr. *dru-má-ḥ* « arbre » en regard de gr. δόρυ et de véd. *dā́ru,* ou que celui du collectif à suffixe **-ā* (**-ə-*) : gr. δρῦς (de **drew-ə-*), cf. le pluriel neutre v. sl. *drŭv-a* « arbres » en face de *drĕvo* « arbre » (de **dervo,* cf. lit. *dervà*). Le gr. δόρ(ϝ)ατος a reçu le vocalisme de δόρυ.

véd. *jā́nu* « genou », duel nom. acc. *jā́nu-n-ī,* gén. *jā́nu-n-oḥ* ; *jñu-* dans le composé *jñu-bā́dh-* « qui presse les genoux » ; gr. γόνυ, γόν(ϝ)-α-(τος) ; γνυ- dans le composé γνύ-πετος et dans γνύξ ; γων- sans doute dans le dérivé γωνία « coin » ; lat. *genu,* avec *e.*

véd. *ā́yu* « durée », locat. sing. *ā́yu-n-i* ; gr. αἰϝ-έν (locatif devenu adverbe, v. p. 256) ; zd dat. sing. *yav-e* « pour la durée », instr. *yav-a.*

skr. *çír-aḥ* « tête », gén. *çīr-ṣ-ṇ-áḥ,* locat. *çīr-ṣ-áṇ-i.*

gr. οὖς, v. sl. *uxo* « oreille » — génit. got. *aus-in-s,* hom. οὔ-α-(τος). Un duel neutre du thème à suffixe zéro est attesté par zd *uš-i* « les deux oreilles », v. sl. *uš-i,* lit. *aus-ì,* et c'est sans doute sur de pareils duels qu'ont été faits le singulier lit. *aus-ìs* « oreille » et le plur. lat. *aur-ēs*. Le vocalisme a donc les alternances : **ous-*, **us-*, **aus-* (ce dernier avec **a* prothétique, cf. p. 136).

2° Thèmes en *-*er*- et *-*en*- alternant :

Type fréquent :

gr. ἧπ-αρ, ἥπ-α-(τος) « foie », zd *yākarə,* avec **ē* ; skr. *yák-r̥-t,* génit. *yak-n-áḥ,* pehlvi *ǰakar,* lit. *jek-n-(os)* ; lat. *iecur, iecinoris* (au lieu de **iec-in-is*), avec *ĕ* dans l'élément présuffixal.

hom. εἶαρ (c'est-à-dire ἦαρ) « sang », avec *ē*; véd. *ásr̥k,* génit. *as-n-áḥ* ; lat. (dialectal) *assir, asser* ; lette *asins* ; arm. *ariwn,* avec **a* initial.

gr. ὕδ-ωρ, ὕδ-α-(τος) « eau », skr. (*ud-aká-m*), gén.-abl. *ud-n-áḥ* ; avec vocalisme zéro de l'élément présuffixal ; ombr. *utur,* abl. *une* ; v. angl. *wæter,* et v. h. a. *wazz-ar,* got. génit. *wat-in-s* avec un vocalisme radical *o* qui se retrouve dans v. sl. *voda* « eau » ; le slave a aussi *ē* dans le dérivé v. sl. *vědro* « vase » (primitivement à eau), et de même le v. isl. *vátr* (avec *á* représentant **ē*) « mouillé » ; arm. *get* (de **wedos*) signifie « fleuve ».

gr. Ϝέαρ « printemps », lit. *vas-ar-(à)* ; skr. *vas-an-(táḥ)*, v. sl. *ves-n-(a)*, tous avec vocalisme *e* ; un vocalisme *ē* apparaît dans lat. *uēr,* v. isl. *vár* (avec chute indo-européenne de **s* entre voyelle longue et **r*).

Dans ces noms, *-*er*- et *-*en*- sont sans doute des suffixes secondaires ajoutés à un thème à suffixe zéro, souvent non attesté ; par exemple de **alk-,* attesté par le datif gr. ἀλκί, on a ἄλκαρ, avec suffixe *-*er*- (et ἀλκή, avec suffixe *-*ā*-).

L'alternance de *-*r*- et *-*n*- peut se cumuler avec les précédentes, et ainsi l'arménien a un nominatif-accusatif *cunr* « genou » de **g_1ōn-u-r,* dont *r* alterne avec la nasale de gr. γόν-Ϝ-α-(τος) et de véd. duel *ǰā́nu-n-ī* « (deux) genoux ». L'arménien a

même des adjectifs comme *canr* « lourd », avec *r* (issu d'un neutre en **-ur*) au nominatif, un génitif *canu* (génitif normal de thème en *-u-*), sans **r* ni **n,* et un nominatif pluriel *canu-n-(kh)*, avec **-n-*.

Les suffixes **-el-* et **-en-* alternent dans :

véd. *s(ú)v-ar* « soleil » (et le dérivé *sū́r-ya-ḥ*) — gr. ἥλιος (de *ἁϝ-έλ-ιος), got. *sau-il,* lit. *sáu-l-(ė)*, lat. *sōl,* v. irl. *sūil* (signifiant « œil »), v. sl. *slŭ-n-ĭce* — gâth. *xvəng* (lire **huvəng,* de **suw-an-s*), got. *su-n-(no)*.

β. Masculins-féminins.

Les exemples sont rares : **-er-* et **-en-* semblent alterner dans :

gr. ἄκμ-ων, ἄκμ-ον-ος « enclume », lit. *akm-ũ* « pierre », génit. *akm-eñ-s,* skr. *áçmā* « pierre », génit. sing. *áçm-an-aḥ,* — v. sl. *kamy,* génit. *kam-en-e,* — v. isl. *ham-ar-r* « marteau ». Les alternances radicales sont complexes : **kōm-* (v. sl. *kamy*), **kom-* (v. isl. *hamarr*), **akm-* (avec prothèse **a* : skr. *áçmā,* gr. ἄκμων, lit. *akmũ*) ; on notera de plus l'opposition des gutturales, skr. *ç,* mais lit. et sl. *k*.

Le comparatif primaire en **-yes-* recevait un suffixe secondaire aux cas obliques : att. acc. sing. ἡδίω (de *ϝαδῖοα, *ϝαδῖοhα), génit. sing. ἡδίονος (de *ϝαδιhονος, avec ῑ d'après ἡδίω) ; l'indo-iranien et le latin ont généralisé la forme sans suffixe secondaire, d'où génit. sing. skr. *svā́dīyasaḥ,* lat. *suāuiōris* ; le germanique et la plupart des dialectes grecs, la forme à suffixe secondaire d'où acc. sing. got. *hardizan-* « plus dur », ion. ἡδίονα (avec ι bref). La syllabe présuffixale ne conserve pas d'alternance vocalique.

Un suffixe zéro alternait avec un suffixe *-*ei-* dans :

véd. *pánthā-ḥ,* zd *pantå* « chemin » (**-ā-s* de i.-e. **-ēs* ou **-ōs,* issu de **-ēi-s* ou **-ōi-s* ?), instr. plur. véd. *pathí-bhiḥ* : génit.-abl. sing. (du thème à suffixe zéro) véd. *path-áḥ,* zd *paθ-ō* ; au vocalisme radical de véd. *pánthāḥ* répondent : v. sl. *pǫtĭ,* lat. *pons* (gén. plur. *pontium*) et aussi arm. *hun* « passage » ; au vocalisme radical de véd. *pathí-bhiḥ* et *path-áḥ* répond v. pruss. *pintis* « chemin » ; cf. aussi le dérivé grec thématique πάτος.

γ. Place du ton.

Les seules langues qui fournissent des témoignages sur les variations de place du ton au cours de la flexion d'un même thème nominal sont le védique, le grec, le lituanien et ceux des dialectes slaves qui n'ont pas un accent à place fixe, principalement le russe et le serbe. Le témoignage grec est obscurci par la règle qui limite la place du ton relativement à la fin du mot, et le témoignage du lituanien et des dialectes slaves, par des innovations nombreuses propres à ces langues. En grec, l'ancienne mobilité du ton est très simplifiée comme toute la flexion nominale. Le védique même est loin de représenter l'état ancien. On est donc moins renseigné encore sur les mouvements du ton que sur les alternances vocaliques de l'élément prédésinentiel.

Le cas le plus clair est celui des thèmes monosyllabiques ; soit le thème **ped-* « pied » :

	VÉD.	GR.
Sing.		
Nom.	*pā́t*	πούς (dor. πῶς)
Acc.	*pā́d-am*	πόδ-α
Gén. abl.	*pad-áḥ*	ποδ-ός
Loc.	*pad-í*	ποδ-ί
Plur.		
Nom.	*pā́d-aḥ*	πόδ-ες
Acc.	*pad-áḥ*	πόδ-ας
Gén.	*pad-ā́m*	ποδ-ῶν
Loc.	*pat-sú*	hom. ποσ-σί
Duel.		
Nom. acc.	*pā́d-ā*	πόδ-ε
Gén.	*pad-óḥ*	ποδ-οῖν

L'accord du védique et du grec sur la place du ton est parfait, à la seule exception de l'accusatif pluriel où le désaccord se

laisse facilement expliquer, qu'il résulte d'une innovation grecque ou indienne ; l'accord de véd. *pad-í* et de gr. ποδ-ί ne prouve pas que le locatif avait originairement le ton sur la finale, car d'autres locatifs ont le ton sur l'élément prédésinentiel, ainsi véd. *kṣám-i* « sur terre ». Le lituanien fournit une légère confirmation des faits védiques et helléniques par son opposition d'un accusatif singulier tel que *žą̃s-į* « oie » et d'un génitif pluriel tel que *žąs-ų̃* en face de gr. χῆνα (de *χάνσ-α), χηνῶν (de *χανσ-ών).

La mobilité du ton définie par l'exemple des thèmes monosyllabiques admet deux interprétations : mobilité entre l'élément prédésinentiel et la désinence, ou mobilité entre l'élément radical et la désinence, comme dans le présent des verbes (v. p. 204). Un détail indique que le traitement de l'exemple cité ne résulte pas d'un traitement spécial aux thèmes monosyllabiques : la règle grecque et la règle védique ne concordent pas exactement entre elles. En grec, ce qui détermine l'emploi du déplacement du ton, c'est le caractère monosyllabique du thème dans les formes à ton déplacé : κυν-ός s'oppose ainsi à κύων, μητρ-ός à μήτηρ. En védique, la variation n'a lieu que si le thème est tout entier monosyllabique : le génitif-ablatif *çún-aḥ* a le ton sur *çú-* parce que le nominatif védique *ç(u)vā́* est dissyllabique. Si le gr. ποδός et le véd. *padáḥ* concordent, c'est que les deux règles se trouvent coïncider en l'espèce. La règle grecque et la règle védique sont donc deux restes d'une règle plus étendue. L'examen des thèmes qui comprennent constamment deux syllabes devrait permettre de décider la question. Mais ici commencent les difficultés.

Une mobilité entre l'élément prédésinentiel et certaines désinences est attestée dans une catégorie de mots védiques, par ex. :

	SING.	PLUR.	DUEL
Nom. masc.	*bṛh-án* « haut »	*bhṛ-ánt-aḥ*	*bṛh-ánt-ā*
Acc. masc.	*bṛh-ánt-am*	*bṛh-at-áḥ*	—
Gén.-abl.	*bṛh-at-áḥ*	*bṛh-at-ā́m*	*bṛh-ató-ḥ*
Dat.	*bṛh-at-é*	*bṛh-ád-bhyaḥ*	*bṛh-ád-bhyām*
Nom. acc. neutre	*bṛh-át*	*bṛh-ánt-i*	*bṛh-at-ī́*

Mais, à cet égard, les thèmes védiques en *-nt-* et *-ñc-* sont isolés. Les autres langues n'ont rien de pareil, sauf le mot anomal gr. γυνή, acc. sing. γυναῖκ-α, génit. sing. γυναικ-ός. Car on ne saurait invoquer ici les cas tels que πατέρ-α, πατρ-ῶν, où le vocalisme exclut le maintien du ton à une même plaee.

Les dialectes baltiques et slaves ont au contraire une mobilité de l'accent (qui représente le ton indo-européen) entre l'initiale et la finale d'une partie des noms, ainsi en lituanien dans les exemples suivants de thèmes en *-i-*, *-u-*, *-r-* et *-n-* :

Singulier.				
Nom.	*šìrdìs* « cœur »	*sūnùs* « fils »	*mótė̃* « femme »	*akmũ* « pierre »
Acc.	*šìrdį*	*sū́nų*	*móter-į*	*ãkmen-į*
Gén.	*širdė̃s*	*sūnaũs*	*moteȓs*	*akmeñs*
Pluriel.				
Nom.	*šìrdys*	*sū́nūs*	*móters*	*ãkmens*
Acc.	*šìrdis*	*sū́nus*	*móteris*	*ãkmenis*
Gén.	*širdžių̃*	*sūnų̃*	*moterių̃*	*akmenių̃*
Duel.				
Nom.	*šìrdi*	*sū́nu*	*móteri*	*ãkmeniu*

De même en russe : nom. plur. *kósti* « os », gén. *kostéj,* dat. *kostjám*; en serbe čakavien : nom. plur. *kòsti* « os », instr. *koščàmi*; etc. ; en russe plur. nom. *nóvosti* « nouvelles », gén. *novostéj*. Au singulier, on notera l'accord de russe *désjat'* « dizaine », gén. *desjatí* et de lit. *dẽšimtis* « dizaine », gén. *dešimtė̃s*.

Il y a donc contraste entre l'état védique et l'état baltique et slave. Le grec n'enseigne presque rien, parce que le ton y est devenu immobile dans les thèmes polysyllabiques. Toutefois l'opposition de θυγάτηρ (sans doute de *θύγατηρ), θυγατρός confirme le caractère ancien du type baltique et slave. En védique même, le féminin du nom de nombre « quatre » est au nominatif et à l'accusatif *cátasraḥ,* à l'instrumental *catasṛ́bhiḥ*; cf. les formes lituaniennes masculines acc. *kẽturis* « quatre », instr. *keturiaĩs*. On notera aussi véd. *púmān* « homme », acc. sg. *púmāṃsam,* gén. sg. *puṃsáḥ*. D'autre part, on s'expliquerait par la

mobilité du ton entre l'initiale et la finale du mot beaucoup d'hésitations dans la place du ton. Ainsi les thèmes en **-tei-*, qui en grec ont le ton sur la racine, type βάσις, ont le ton à deux places différentes en védique : le védique a tout à la fois *mátiḥ* et *matíḥ* « pensée » ; une ancienne mobilité du ton rendrait compte de ces faits, par exemple une flexion véd. acc. sing. *mátim,* gén. *matéḥ,* comparable à lit. acc. *nākti̧* « nuit », gén. *naktē̃s* ou à lit. *ãtminti̧* « souvenir », gén. *atmintē̃s.* On expliquerait de même le contraste de gr. πῆχυς et de skr. *bāhúḥ* « bras », de gr. πέλεκυς et de skr. *paraçúḥ* « hache », par une flexion comme celle de lit. acc. *súnų* « fils », gén. *sūnaũs.*

Dans un grand nombre de noms védiques, grecs, slaves et baltiques la place du ton est fixe, et tel devait être aussi le cas dans une partie des noms indo-européens : c'est alors l'élément présuffixal qui porte le plus souvent le ton, ainsi skr. acc. sing. *rúç-ant-am* « brillant », gén. *rúç-at-aḥ.*

Le vocatif est à part. En védique il est atone en principe ; quand il est au commencement de la phrase, il a un ton, mais sur la première syllabe ; ainsi *pítar* « père », *dúhitar* « fille » en regard des nominatifs singuliers *pitā́, duhitā́.* Le grec présente encore de nombreux restes de cette place du ton sur l'initiale : πάτερ : πατήρ ; Ἄπολλον : Ἀπόλλων ; etc. La règle s'applique du reste à toutes les sortes de thèmes, ainsi gr. δέσποτα : δεσπό-της ; ἄδελφε : ἀδελφός ; etc. Le petit russe oppose de même le vocatif *séstro* au nominatif *sestrá.*

II. — Thèmes terminés par **-ā-* (ou **-ē-*).

La plupart de ces thèmes sont féminins, et l'on a vu, p. 244, que **-ā-* était l'une des caractéristiques des adjectifs féminins. Un nominatif-accusatif neutre en **-ā* (*-ə*) à valeur collective, en face duquel il n'existe aucune autre forme casuelle en *-ā-* (*-ə-*), sert de nominatif-vocatif-accusatif pluriel aux noms neutres.

α. Désinences.

Le type en *-ā-* est athématique, et les désinences sont celles

du type précédent ; mais quand elles commencent par une voyelle, elles se contractent avec la voyelle finale du thème.

Le nominatif singulier a la désinence zéro, de sorte que la finale est : skr. *-ā,* v. sl. *-a,* lit. *-a* (issu de *-o* d'intonation rude ; ainsi *mergà* « jeune fille », de **mergó*), dor. -ᾱ (avec oxyton quand le ton est sur la finale ; ainsi dor. ποινά), got. *-a.* — Le -ς final des masculins grecs tels que πολίτης provient d'une innovation hellénique, cf. lat. *scrība* (toutefois le latin a tendu à développer la même action analogique que le grec, à en juger par v. lat. *paricidas, hosticapas*).

L'accusatif singulier est : skr. *-ā-m,* v. sl. *-ǫ,* dor. -ᾱ-ν (-ά-ν dans la forme tonique).

Le génitif-ablatif singulier est : skr. *-āḥ* (par exemple dans *bṛhatyā́ḥ* « haute »), lit. *-os* (avec *o* d'intonation douce : *-õs*), dor. -ᾱς (périspomène quand la finale porte le ton : -ᾶς), got. *-os,* lat. *-ās* (par exemple dans *pater familiās*) ; l'intonation douce provient sans doute d'une contraction indo-européenne de **-ā-es.*

Le datif singulier est : skr. *-ai* (par exemple dans *bṛhatyā́i*), *-ai* (d'intonation douce : *-aĩ*), dor. -ᾱι, écrit -ᾳ (périspomène quand il porte le ton : -ᾷ), got. *-ai* ; ici aussi, il y a eu sans doute contraction de **-ā-ei* en **-āi.*

Le nominatif pluriel est : skr. *-āḥ,* lit. *-os* (avec *o* intoné doux), got. *-os,* osq. *-as* : sans doute contraction de **-ā-es.*

L'accusatif pluriel est : skr. *-āḥ,* zd *-å* (de **-ās*), lit. *-as* (de **-os* avec *o* intoné rude) ; l'absence de *n* de la désinence **-ns* a été expliquée, p. 87.

Au génitif pluriel, il a dû y avoir une contraction de **-ā-ŏ̄m* (ou **-ā-ŏ̄n*), attestée par lit. *-ų̃,* got. *-o* ; mais la plupart des langues ont des formes nouvelles : skr. *-ānām,* ou, d'après la flexion des démonstratifs, hom. thess. béot. -άων (de *-ᾱhων), d'où att. -ῶν, dor. -ᾶν, lat. *-ārum* et ombr. *-arum* (de **-āsōm*), etc.

Au nominatif-vocatif-accusatif duel : skr. *-e,* zd *-e* (c'est-à-dire indo-iran. **-ai*), lit. *-i* (issu de *-ë* intoné rude, *-ḗ,* représentant i.-e. **-ai* rude), v. sl. *-ě,* la désinence **-i* semble identique à celle du nominatif-vocatif-accusatif duel neutre.

β. Vocalisme.

Les thèmes dont le suffixe est *-*ā*- présentent peu d'alternances dans le vocalisme prédésinentiel. Au nominatif-accusatif singulier neutre, la forme à désinence et vocalisme zéro *-*ə* a été affectée à l'expression du nominatif pluriel neutre, concurremment avec *-*ā*, ainsi qu'on l'a vu p. 257, et ne sert pas dans la flexion des thèmes en -*ā*-. La brève finale des vocatifs hom. νύμφα et v. sl. *sestro* « ô sœur » doit représenter *-*ə* ; l'*a* final de skr. *amba* « maman » ne prouve pas qu'il s'agisse de i.-e. *-*ă*, car ce vocatif sanskrit est un terme du langage enfantin, dont l'-*a* final est à rapprocher de celui de gr. τάτα, etc. Le suffixe a la forme *-*ā*-, c'est-à-dire le degré *e*, même devant les désinences à initiale consonantique, ainsi au datif, skr. *áçvā-bhyaḥ* « pour les juments », lat. *equā-bus* ; v. sl. *rǫka-mŭ* « pour les mains », lit. *rañko-ms* (même sens). — En revanche le nominatif duel a le vocalisme prédésinentiel zéro : i.-e. *-*ə*-*i* (i.-e. **ə* donne indo-iran. *a* devant *i*).

Les thèmes en *-*yā*- ont le degré vocalique zéro de l'élément prédésinentiel au nominatif :

skr. *bṛhat-ī* « haute » ; lit. *vežant-ì* (-*ì* de *-*ý*) « menant en voiture », got. *frijond-i* « amie » ; gr. πότνια, φέρουσα.

gr. μυῖα (de *μυh-yă) en regard de lit. *musẽ* (plus ancien **musjo*) « mouche ».

L'indo-iranien a le vocalisme prédésinentiel zéro de ces thèmes devant les désinences à initiale consonantiqne : skr. locat. plur. *bṛhat-ī-ṣu*, dat. abl. plur. *bṛhat-ī-bhyaḥ*.

Le vocalisme présuffixal ne varie que dans le mot signifiant « femme » : nomin. sing. v. pruss. *genna*, v. sl. *žen-a*, v. irl. *ben*, arm. *kin*, de i.-e. *g^{w}*en-ā* ; génit. véd. *gnā́s*- (*pátiḥ*) v. irl. *mnā*, de i.-e. *g^{w}*n-ās* ; or, ce mot comportait variation de suffixe : la flexion grecque est att. γυνή, γυναῖκα, γυναικός, béot. βανά, acc. plur. βανῆ-κας (de βαναῖκας), γυνή et βανά reposant sur *g^{wo}*nā* ; la flexion arménienne est *kin* (de *g^{w}*enā*), nom. plur. *kanay*(*kh*), de *g^{wo}*năi*- (cf. gr. γυναῖκες). Le germanique a le

thème en *-*i*-, got. *qens* « épouse », en regard de véd. -*jāni*- et le thème en *-*ā*- avec élargissement -*n*- : got. *qino* « femme », génit, *qinons* (vocalisme radical **gʷen*-) à côté de v. isl. *kona* (vocalisme radical **gʷᵒn*-). Le sanskrit a le thème en -*i*- *jániḥ* « femme » (-*jāniḥ* en second terme de composés). On ne saurait, dans ces conditions, restituer un prototype indo-européen ; mais c'est la variation de suffixe qui rend compte de l'alternance **gʷen*-, **gʷēn*, **gʷn*- ou **gʷᵒn*- (cf. p. 237 et suiv.).

γ. Place du ton.

Dans une partie des noms de ce type, le ton changeait de place au cours de la flexion. C'est ce qu'attestent le baltique et le slave ; ainsi lit. *galvà* « tête », russe *golová*, serbe čakavien *glāvà* (le désaccord d'intonation radicale résulte d'une innovation slave) :

	LIT.	RUSSE	SERBE ČAK.
Nom. sing.	*galvà*	*golová*	*glāvà*
Acc. sing.	*gálvą*	*gólovu*	*glâvu*
Gén. sing.	*galvõs*	*golový*	*glāvî*
Nom. plur.	*gálvos*	*gólovy*	*glàvi*
Instr. plur.	*galvomìs*	*golovámi*	*glāvàmi*

Les thèmes en *-*ā*- n'ont rien de pareil en grec ; pour ceux en *-*yā*-, on a : μία, μίαν, mais μιᾶς, μιᾷ ; ion. ἄγυια, ἄγυιαν, mais ἀγυιῆς, ἀγυιῇ ; πλάταια, πλάταιαν, mais πλαταιῆς, πλαταίῇ, en regard de lit. *áiški* « claire », accus. sg. *áiškią*, mais gén. sg. *aiškios*.

III. — Type thématique en -*e*/*o*-.

Le ton a une place invariable au cours de la flexion (cf. p. 151 et suiv.). Le vocatif est à part : le grec même conserve ἄδελφε en face de ἀδελφός (cf. p. 278). — La voyelle thématique a tantôt le timbre *o*, tantôt le timbre *e* suivant les cas. — Les désinences, en partie différentes de celles des types précédents, ne se laissent pas toutes isoler de la voyelle thématique.

Dans les adjectifs, le thème en -*e*/*o*- caractérise le masculin et

le neutre, mais on a vu, p. 243, qu'il y a aussi des substantifs féminins de cette forme.

Singulier.

Nominatif masculin-féminin : *-o-s* : skr. *vṛ́k-a-ḥ* « loup », zd *vəhrkō* (devant *ča* « et » : *vəhrkas-ča* « et le loup »), lit. *vil̃k-a-s,* gr. λύκ-ο-ς, lat. *lup-u-s* (cf. v. lat. *sakros*), got. *wulfs* (de **wulf-a-z*); v. irl. *beo* « vivant ».

Vocatif masculin-féminin : *-e* : skr. *vṛ́k-a,* zd *vəhrk-a,* v. sl. *vlĭč-e,* gr. λύκ-ε, lat. *lup-e.* Le lit. *vilkė* paraît avoir un ancien *-ē.*

Accusatif masculin-féminin : *-om, *-on* : skr. *vṛ́k-a-m,* zd *vəhrk-ə-m,* lit. *vil̃ką* (avec *-ą* de *-a-n*; cf. pruss. *deiw-an* « dieu » en face de lit. *dẽvą*), gr. λύκ-ο-ν, lat. *lup-u-m*; de même v. irl. *fer n-* « homme » en face de lat. *uir-u-m* et de v. irl. *beo n-* « vivant ».

Nominatif-accusatif neutre : *-o-m, *-o-n* : skr. *yug-á-m* « joug », gr. ζυγ-ό-ν, lat. *iug-u-m,* got. *juk*; de même zd *xšaθr-ə-m* « souveraineté », v. pruss. *labba-n* « le bien », v. irl. *dliged n-* « dette ». — Cette finale ne diffère peut-être de la désinence zéro du type athématique que par l'addition de la nasale inorganique (v. p. 141 et suiv.).

Génitif (distinct de l'ablatif). — La forme indo-iranienne : skr. *-a-sya,* gâth. *-a-hyā,* concorde avec la forme grecque, hom. -οιο, ion. att. -ου (contraction de -οο), dor. -ω (aussi contraction), et la forme arménienne *-oy,* soit skr. *vṛ́k-a-sya,* hom. λύκοιο, ion.-att. λύκου, dor. λύκω, arm. *gailoy.* Le germanique a : got. *-i-s,* v. h. a. *-e-s,* soit got. *wulf-i-s,* v. h. a. *wolf-e-s,* ce qui repose sur **-e-so.* — Le latin et le celtique ont une forme à *-ī* final, sans la voyelle thématique, lat. *uir-ī,* v. irl. ogamique *maqi* « du fils », gaul. *Segomar-i* (génitif de *Segomaros*), v. irl. *fir* (supposant **wirī*) « de l'homme »; cf. le cas en *-ī* des thèmes sanskrits en *-a-* en combinaison avec des verbes, ainsi véd. *mithunī́ karoti* « il apparie » de *mithuná-* « apparié »; cette forme en *-ī* trouve dans le tour lat. *multī faciō* un parallèle exact. Le slave et le baltique ont perdu l'ancienne forme de génitif et, par analogie du type athématique, emploient la forme d'ablatif qui, dans ce type, sert à la fois de génitif et d'ablatif.

Ablatif : véd. *-āt,* zd *-āt̰* (tous deux avec *ā* comptant souvent

pour deux syllabes), v. lat. *-ōd* (lat. class. *-ō*), lit. *-o* (d'intonation douce), v. sl. *-a* (lit. *-o* et sl. *-a* servant aussi pour le génitif) : skr. *vṛ́kāt,* zd *vəhrkāt̰,* v. lat. *lupōd,* lit. *vil̃ko,* v. sl. *vlĭka.* — La possession d'une finale d'ablatif singulier distincte de celle du génitif est l'une des caractéristiques du type thématique. Le fait pourrait être dû à la fixation d'une postposition *-d*(*-t*) indiquant le point de départ, cf. lat. *dē.*

Instrumental : **-ē,* et sans doute aussi **-ō*: véd. *vṛ́kā* (seulement dans quelques mots archaïques), zd *vəhrka,* lit. *vilkù,* (avec *-ù* de **-ū́*) ; le timbre **-ē* est indiqué par les adverbes latins du type *certē* qui semblent issus d'anciens instrumentaux, et par l'adverbe (ancien instrumental) skr. *paçcā́,* v. perse *pasā,* zd *pasčā* « après » en face de l'adverbe (ancien ablatif) zd *paskāt̰* « après » : l'opposition de *č* et de *k* dans l'Avesta suppose i.-e. **-ē* dans un cas et i.-e. **-ōt* dans l'autre (v. p. 71). De même, dans la flexion des démonstratifs, on rencontre got. *hwe* « comment », dor. πή-(ποκα). — Ailleurs il y a une forme à désinence en *-bh-* ou *-m-* (v. p. 259 et suiv.) : c'est celle que représentent arm. *get-o-v* « par le fleuve » et v. sl. *vlĭk-o-mĭ* « par le loup » ; et alors la voyelle thématique peut être *e,* ainsi dans la forme adverbiale arm. *het-e-w* « après », à côté de *het-o-v* « par la trace ».

Locatif : **-ei* et **-oi* : skr. *vṛ́k-e,* zd *vəhrk-e,* v. sl. *vlĭc-ě* ; lit. adverbe *nam-ẽ* « à la maison » ; adverbes gr. οἴκ-οι et οἴκ-ει ; lat. *dom-ī.* — La désinence **-i* forme avec la voyelle thématique une diphtongue d'intonation douce : lit. *namẽ,* gr. Ἰσθμοῖ (de là provient l'accentuation gr. οἴκοι, en regard du nominatif pluriel οἶκοι, cf. θεοί « dieux »).

Datif : **-ōi* : zd *vəhrk-āi,* gr. λύκ-ωι (écrit λύκ-ῳ), θε-ῷ, lit. *vil̃k-ui* (avec *-ui* d'intonation douce), v. lat. dial. *Numasioi,* lat. *lup-ō* (*-ō* de **-ōi*). — La désinence du datif est contractée avec la voyelle thématique.

Pluriel.

Nominatif-vocatif masculin-féminin **-ōs* : skr. *vṛ́k-āḥ,* zd *vəhrk-å* (*-å* de **-ās* ; forme vieillie et peu usitée), got. *wulf-os* ; ombr. Ikuvinus « habitants d'Iguvium », osq. Núvlanús « habitants de Nole » ; v. irl. *fir-u* « hommes » (*-u* de **-ōs*), ser-

vant seulement de vocatif. La désinence du nominatif pluriel a été contractée avec la voyelle thématique. — La finale *-*oi* du nominatif pluriel des démonstratifs s'est substituée dans beaucoup de langues à cette forme : gr. λύκ-οι, v. sl. *vlĭc-i,* lat. *lup-ī* (-*ī* de -*oe* du latin ancien, représentant *-*oi*). Le germanique a le type got. *blind-ai* « aveugles » dans les adjectifs seulement ; c'est en effet par les adjectifs que la flexion des démonstratifs a été transportée dans celle des substantifs. Le caractère récent de la substitution ressort du maintien en irlandais de **wirōs,* représenté par *firu,* comme vocatif, et de la création de **wiroi* (devenu *fir*), comme nominatif ; en osco-ombrien, la finale *-*ōs* s'est maintenue, et a été étendue aux démonstratifs. Par suite, le germanique et l'indo-iranien sont seuls à conserver ici la distinction entre la forme des substantifs et celle des démonstratifs.

Accusatif masculin-féminin *-*ō-ns* dans skr. *vṛ́kān* « loups » (*vṛ́kāṃç-ca* « et les loups »), lit. *vilkùs* ; v. irl. *firu* « hommes » ; on ne peut rien affirmer sur la quantité ancienne de l'*o* dans lat. *uirōs,* crétois ὀδελ-ο-νς (att. λύκους, lesb. λύκοις), got. *wulf-a-ns* ; v. pruss. *deiw-a-ns* « dieux », arm. *get-s* « fleuves » (-*s* de *-*ŏ̄-ns*).

Nominatif-vocatif-accusatif neutre. — La finale *-*ā* : *-*ə* est celle du nominatif singulier d'un collectif en *-*ā* (cf. p. 253) : véd. *yug-ắ* « jougs », got. *juk-a,* v. sl. *jig-a* ; et de même zd *xšaθr-a* « dominations » ; et gr. ζυγά, lat. *iugă*. L'indo-iranien oppose le type thématique en *-*ā,* véd. *yugắ,* au type athématique en *-*ə* : *nắmāni* « noms » ; mais cette opposition ne se retrouve dans aucun autre dialecte. Il y a deux preuves du caractère particulier de la finale *-*ā* (*-*ə*) : 1° Le déplacement du ton attesté par le slave et qui serait contraire à une règle du type thématique : russe sing. *stádo* « troupeau », pluriel *stadá* ; *pis'mó* « écriture », pluriel *pís'ma* ; ces deux oppositions recouvrent celles de gr. φῦλον : φυλή ; νεῦρον : νευρά, et celles de skr. *bhrātrám* « confrérie » : gr. φράτρᾱ ; skr. *varṣám* « pluie » : hom. ἐέρση. — 2° Le pluriel en *-*ā* (*-*ə*) se rencontre en face de singuliers masculins : gr. μηρός, μῆρα (avec le déplacement caractéristique du ton) ; lat. *locus, loca* ; russe *róg* (génit. *róga*) « corne », pluriel *rogá* (avec le déplacement d'accent). — La valeur de collectif est parfois sensible

encore à l'époque historique, ainsi dans le pluriel hom. κύκλα « roues » du masculin κύκλος « cercle », dont le pluriel ordinaire est κύκλοι ; à κύκλα répond véd. *cakrā́* « roues » sur lequel a été refait un singulier neutre *cakrám* « roue ». Le serbe oppose de même le singulier *kȍlo* « roue » au pluriel neutre (collectif) *kȍla* « voiture ».

Génitif : **-ōm, *-ōn* : gr. λύκων (et θεῶν) ; lit. *vilkų̃* ; et v. sl. *vlĭkŭ* ; v. irl. *fer n-* ; ombr. *pihaclo* « piaculorum » ; v. lat. *deum*.

Instrumental : **-ōis* : véd. *vṛ́kaiḥ*. zd *vəhrkāiš*, lit. *vilkaĩs*, v. sl. *vlĭky*, lat. *lupīs* ; et sans doute aussi gr. λύκοις (θεοῖς).

Locatif : **-oisu*, en indo-iranien et en slave : skr. *vṛ́keṣu*, zd *vəhrkaēšu*, v. sl. *vlĭcěxŭ* ; cf. hom., lesb., ion. λύκοισι.

Datif-ablatif ; cas en **-bh-* ou en **-m-* : skr. *vṛ́kebhyaḥ*, v. sl. *vlĭkomŭ*, etc. On ne saurait restituer une forme commune.

Duel.

Nominatif-vocatif-accusatif masculin-féminin : finale **-ō* : gr. λύκω, v. sl. *vlĭka*, lit. *vilkù*, véd. *vṛ́kā*, zd *vəhrka* (*-ú* de **-ū́*). L'alternance véd. *vṛ́kau*, *vṛ́kā* est peut-être analogique de celle du nom de nombre véd. *d(u)váu* : *d(u)vā́* « deux » qui est sûrement indo européenne.

Nominatif-vocatif-accusatif neutre : skr. *yugé*, v. sl. *jidzě* « (deux) jougs » ; zd *xšaθr-e* « (deux) dominations » ; la désinence est la même que dans le type athématique.

Génitif-locatif. Le v. sl. *vlĭku* « de (deux) loups » représente la forme ancienne, cf. irl. *fer* « de (deux) hommes » et arcadien μεσουν « au milieu (de deux objets) » ; le skr. *vṛ́kayoḥ* a la forme des démonstratifs.

Datif-ablatif. Cas en *-bh-* ou *-m-*, pour lequel il est impossible de restituer un prototype : skr. *vṛ́kābhyām*, zd *vəhrkaēibya*, v. sl. *vlĭkoma*.

IV. — Démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, etc. (Cas particuliers du type thématique et du type en *-ā-*.)

Les démonstratifs, indéfinis, interrogatifs et quelques adjectifs assimilés avaient en indo-européen une flexion spéciale, à laquelle

on donne souvent le nom de flexion pronominale ; ce terme est mal choisi : les plus importants des pronoms, les plus spécifiquement pronoms, les pronoms personnels, n'avaient que peu ou pas de flexion, et les démonstratifs, indéfinis, etc., sont tantôt adjectifs, tantôt pronoms. Le terme « flexion des démonstratifs » est moins impropre.

Pour le féminin, ces mots sont des thèmes en *-*ā*-, et, pour le masculin et le neutre, des thèmes en *-*e/o*- ; mais les désinences sont en partie différentes de celles des substantifs et adjectifs appartenant à ces types. De plus — et c'est là un caractère original qui se retrouve dans le pronom personnel — cette flexion comporte parfois deux thèmes distincts, l'un qui sert pour le nominatif singulier masculin ou féminin, l'autre pour le reste des formes, y compris le nominatif-accusatif singulier neutre.

a. Thèmes.

Les principaux mots ainsi fléchis sont les suivants :

1° Un démonstratif renvoyant à une personne, à une chose précédemment nommées ou déjà connues :

	Nominatif singulier.		Thèmes des autres formes.	
	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN-NEUTRE	FÉMININ
skr.	*sá*	*sā́*	*ta-*	*tā-*
dor.	ὁ	ἁ̄ (att. ἡ)	το-	τᾱ-
got.	*sa*	*so*	*þa-*	*þo-*

Le baltique et le slave ont étendu au nominatif masculin et féminin les thèmes : lit. masc. *ta-*, fém. *to-* ; v. sl. masc., neutre *to-*, fém. *ta-*.

La valeur un peu vague et faible de ce démonstratif se voit dans ce vers homérique :

A 43 ὣς ἔφατ' εὐχόμενος· τοῦ δ' ἔκλυε Φοῖβος Ἀπόλλων

on conçoit qu'il soit devenu un simple article en grec (postérieurement à l'état linguistique représenté par Homère) et en germa-

nique (dialectalement ; cet état n'existe pas encore dans le gotique de Wulfila).

2° Démonstratifs indiquant l'objet rapproché. — Dans les langues autres que l'indo-iranien, l'objet rapproché de la personne qui parle est indiqué par $*k_1$- sans qu'il soit facile de poser le thème indo-européen : formes fléchies dans lit. *šìs,* génit. *šiõ* ; v. sl. *sĭ,* génit. *sego* ; arm. *ays* signifiant lat. « hic » et *sa* signifiant « is » (pour l'objet le plus rapproché) ; got. acc. masc. *hin-(a),* neutre *hit-(a),* dat. *himma* ; seulement des adverbes dans lat. *ci-trā* « de ce côté » ; v. irl. *cē* (même sens). Le sens précis de $*k_1$- est défini par le fait que c'est le démonstratif qui, uni au mot « jour », donne le sens de « aujourd'hui » : v. sl. *dĭnĭ-sĭ,* lit. *šeñ-dën,* got. *himma daga,* v. sax. *hin-dag,* v. h. a. *hiutu* (forme mutilée de *hiu tagu*), arm. *ays-awr,* att. τήμερον, ion. σήμερον (de $*k_1$*y-āmeron*).

Le démonstratif indiquant l'objet rapproché a en indo-iranien une forme compliquée : skr. nom. masc. *ay-ám,* fém. *iy-ám* et aussi, du même thème, par exception, neutre *id-ám* (cf. lat. *id*) ; l'accusatif masculin sanskrit est *im-ám* et le neutre zend *im-aṭ* ; le génitif et la plupart des cas sont fournis par un thème *a-* ; skr. *a-sya,* zd *aiṅhe* (de **a-sya*) ; et c'est aussi cet *a-* qui a la forme du thème dans le composé skr. *a-dyá* « aujourd'hui ». Le latin répond par un anaphorique : *is, id,* et *eum, eam,* etc. ; de même le germanique : got. *is, it-a,* génit. *is,* etc. ; le thème *e-* est clair dans le datif ombr. *esmei* « huic ». — Enfin le latin a un démonstratif dont l'élément radical ne peut être rapproché d'aucun radical des autres langues, mais dont la flexion est analogue à celle du précédent, avec *i* au nominatif et *o* aux autres cas : nom. *hi-c,* acc. *hun-c,* neutre *hocc, hoc* (de **hod-ce*), thème *ho-* dans le composé *ho-diē* « aujourd'hui ».

3° Démonstratifs indiquant l'objet éloigné.

On rencontre trois caractéristiques principales : **w, *n, *l.*

La caractéristique **w* est orientale : nom. sing. masc. fém. skr. *asáu,* zd *hāu,* v. perse *hauv* ; acc. sing. skr. *am-úm,* gén. *am-úṣya* ; l'iranien a un thème *ava-* dont l'équivalent se retrouve dans v. sl. *ovŭ..., ovŭ...* « l'un..., l'autre... » (dans les langues

slaves modernes où ils se rencontrent, les représentants de *ovŭ* désignent plutôt l'objet rapproché).

La caractéristique **n* figure dans v. sl. *onŭ,* lit. *añ(a)s,* arm. *ayn* « ille », *na* « is » (pour l'objet éloigné), sans doute aussi dans v. h. a. *jenēr* « celui-là » et gr. ἔνη « surlendemain ». — C'est de ce démonstratif que sont dérivés les mots suivants signifiant « autre (en parlant de deux) » : skr. *án-tara-ḥ* « différent de », lit. *añ-tra-s* « second ». got. *anþar* « autre (en parlant de deux), second », gr. ἅ-τερο-ς (altéré en attique en ἕ-τερος, mais maintenu néanmoins dans la forme contracte att. θἅτερον).

La caractéristique **l* apparaît notamment dans v. lat. *ollus,* lat. *ille* et *ul-trā* « au delà » (opposé à *ci-trā*) ; dans irl. *t-all* « ultra », *an-all,* etc. ; dans sl. **ol-nī* « l'année dernière » c'est-à-dire « l'autre année » (v. sl. *lani,* pol. *łoni,* etc.). De là sont tirés les mots suivants signifiant « autre (en parlant de plus de deux) » : gr. ἄλλος, lat. *alius,* irl. *aile,* got. *aljis,* arm. *ayl.*

4° Anaphorique et relatif.

Le thème de skr. *ya-,* zd *ya-,* v. sl. *je-* (quand il est suivi de la particule *že* : nom. *jiže,* gén. *jegože,* etc.), gr. ὁ- sert de pronom relatif ; il fournit le nominatif aussi bien que les autres cas. — De plus il a en slave la valeur d'anaphorique, c'est-à-dire qu'il sert à renvoyer à une personne ou à une chose connue ou précédemment indiquée, et c'est cette valeur seulement que présente le lituanien. Comme anaphorique, il est enclitique et peut alors s'ajouter aux adjectifs pour indiquer que le nom auquel il se rapporte est déterminé : v. sl. *dobrŭ-jĭ* (écrit *dobry-ji*) « le bon… », *dobra-ja* « la bonne… », *dobro-je* (neutre) « le bien » ; de même en lituanien, masc. *geràs-is* « le bon… », fém. *geró-ji* ; le thème avestique *ya-,* mis en principe au même cas que le nom auquel il se rapporte, et par suite démonstratif et non relatif, sert à unir un nom à un autre nom ou à un adjectif, ainsi à l'accusatif zd *stārəm yim tištrīm* « l'étoile *Tištriya* ».

5° Indéfini et interrogatif.

Deux thèmes, tous deux caractérisés par **k*ʷ-, ont le double rôle d'indéfini et d'interrogatif :

*k^we-, *k^wo- (féminin *k^wā-) : skr. *ka-* (nom. *káḥ*), zd *ča-* (génit. gâth. *ča-hyā*), *ka-* (neutre *ka-ṭ*), v. sl. *če-* (génit. *če-so* « de quoi ? »), *ko-* (dat. *ko-mu* « à qui ? »), lit. *ka-*, gr. τε- (génit. τέο, τοῦ), πο- (dans les adverbes comme ποῦ), lat. *quo-* (neutre *quo-d*), got. *hwa-* (nom. *hwas* « qui ? »).

*k^wei- : skr. *cit* (ancien neutre, devenu adverbe), zd *či-š* « qui ? », v. sl. *čĭ-to* « quoi ? », lat. *qui-s*, gr. τί-ς.

Il n'apparaît aucune répartition des deux thèmes dans la flexion : *k^wei- (masculin-neutre et féminin) fournissait un nominatif singulier masculin-féminin et un nominatif-accusatif singulier neutre : zd *čiš*, *čiṭ*, gr. τίς, τί, lat. *quis*, *quid*, v. sl. *čĭ*, *čĭ-(to)* (seulement neutre), mais v. lat. *quo-i* (lat. class. *quī*), et skr. *káḥ* « qui », v. sl. *kŭ-(to)*, lit. *kàs*, got. *hwas*, et le féminin correspondant skr. *kā́*, lit. *kà*, got. *hwo*, lat. *quae* (de **qua-i*) ne sont pas moins anciens ; *k^we-, *k^wo-, se trouve notamment au génitif gâth. *ča-hyā* « de qui ? », gr. τέ-ο (τοῦ), v. sl. *če-so* « de quoi ? », comme on vient de le voir.

Les formes toniques sont interrogatives, ainsi gr. τίς ; les formes atones, à l'intérieur de la phrase, indéfinies, ainsi gr. τις.

Comme on l'a vu par les exemples cités de skr. *an-yá-ḥ*, lat. *al-iu-s*, etc., ces thèmes admettent des suffixes secondaires, et c'est ainsi que le sanskrit a *t-yá-* à côté de *tá-*, *i-tara-* « autre » à côté de *ay-ám*, *i-d-ám*, cf. lat. *i-teru-m* ; etc. De ces mots, les uns ont entièrement la flexion des démonstratifs : c'est le cas du mot « autre » (par rapport à plusieurs) : skr. *an-yá-ḥ* « autre », *an-yá-t*, lat. *al-iu-s*, *al-iu-d*, gr. ἄλλος, ἄλλο, etc. ; d'autres ont quelques formes de cette flexion, c'est le cas de « autre » (de deux) : lat. *alter*, *alteru-m* (avec la flexion nominale), gén. *alterius* et dat. *alterī* (flexion de démonstratif), et en général de tous ceux qui sont formés avec le suffixe *-*tero-*.

D'autres mots, notamment ceux signifiant « un » et « tout », « entier », empruntent aussi des formes à la flexion des démonstratifs : tel est le cas pour skr. *ékaḥ* « un », zd *aēvō*, v. sl. *jedinŭ*, arm. *mi*, lat. *ūnus* ; skr. *viçvaḥ* et *sárvaḥ* « tout », zd *vīspō*, v. sl. *vĭsĭ*, lat. *tōtus*.

b. Flexion.

Les formes sont en partie identiques à celles des substantifs et adjectifs en *-e/o-* pour le masculin-neutre, en *-ā-* pour le féminin, en partie différentes.

Masculin et neutre.

Singulier.

Nominatif masculin. — La particularité caractéristique de l'existence d'un thème particulier à ce cas, type skr. *sá* = gr. ὁ, a été signalée p. 286 ; ce thème n'a pas la désinence **-s,* particularité qui se retrouve dans skr. *ay-ám* et dans v. lat. *quo-i* (lat. *quī*), et dans lat. *hi-c*, *ille, iste,* peut-être dans *i-pse* en face de *is* (cf. l'accusatif v. lat. *eum-pse*). — Quand le thème reçoit une désinence, c'est **-s* : skr. *yá-ḥ* « qui », gr. ὅ-ς ; le nominatif correspondant du lituanien pour ce même thème est *-i-s* dans *geràs-is* « le bon », *jì-s* « il », comme celui des autres thèmes en **-yo-*.

Accusatif masculin. — La désinence est la même que celle des substantifs : skr. *tá-m,* gr. τό-ν, got. *þan-(a)*, etc.

Nominatif-accusatif neutre **-t* : skr. *tá-t,* zd *ta-ṭ,* gr. τό (avec chute de la dentale finale, normale à la fin du mot, comme aussi en baltique et en slave) ; v. pruss. *sta,* v. sl. *to,* got. *þat-a* (avec *t* représentant *d,* qui est la forme de la dentale finale du mot devant voyelle commençant le mot suivant, en l'espèce la particule représentée par *-a*), lat. (*is-*)*tu-d*. — Cette désinence se retrouve dans le mot « autre » (relativement à plusieurs) qui appartient à la famille des démonstratifs en *l* ou *n* (v. p. 287 et suiv.) : skr. *anyá-t,* zd *anya-ṭ* ; lat. *aliud,* gr. ἄλλο, mais non pas dans les mots signifiant « un » et « entier » : lat. *ūnu-m, tōtu-m,* skr. *éka-m* « un », *víçva-m* « tout », *sárva-m* « tout », gr. ὅλ(ϝ)ο-ν.

Génitif. — Les formes divergent d'une langue à l'autre : skr. *tá-sya,* hom. τοῖο (att. τοῦ, dor. τῶ), got. *þ-is,* v. h. a. *de-s,* comme dans le type thématique ; le timbre *e* de la voyelle thématique est attesté par la correspondance : gâth. *ča-hyā* « de qui ? »,

v. sl. *če-so* « de quoi ? », hom. τέ-ο (att. τοῦ), v. h. a. *hwe-s*. Les formes de génitif, *togo* en slave, *nor-* « de celui-là » en arménien, *eiius* en latin, sont particulières à chacune de ces langues, et toutes d'origine obscure.

Ablatif (distinct du génitif, comme dans le type thématique des substantifs) : skr. *tā́t* (devenu adverbe), zd *āṭ* (devenu adverbe), lit. *tõ*, v. lat. *istōd*, lat. *istō*.

Datif **-smōi* (?) : skr. *tá-smai*, zd *aēta-hmāi* ; cf. v. pruss. *stesmu* et got. *þa-mma* (avec *-mm-* de **-sm-*) ; arm. *or-um* « à qui ? » (avec **-um* de **-o-smōi* ?) ; ombr. *esmei* « huic » ; v. sl. *to-mu* (sans trace de **s*).

Locatif **-smi* (?) : skr. *tá-smin*, zd *aēta-hmi*, arm. *or-um* « dans lequel » (*-um* de **o-smi* ?) : ombr. *esme* ; v. sl. *to-mĭ* (sans trace de **s*).

Instrumental : zd *tā* ; adverbe dans gr. πω et dor. πή-(ποκα), got. *þe* (adverbe), v. pruss. *ste* « d'autant ».

Pluriel.

Nominatif masculin **-i* : skr. *té* (de indo-iran. **ta-i*), hom. τοί, v. sl. *ti*, lit. *tẽ* (*-ẽ* de balt. **-aĩ* : v. pruss. *stai*), lat. *istī*. L'indo-iranien et le germanique révèlent l'opposition du nominatif en **-ōs* des substantifs (skr. *áçvāḥ* « chevaux », got. *dagos* « jours ») et du nominatif en **-oi* des démonstratifs (skr. *té*, got. *þai*) ; les autres langues ont généralisé l'un des deux types, ainsi le latin a *equī* comme *istī*, mais l'osque a púṣ « qui » comme Núvlanús « habitants de Nole ». — Le nominatif pluriel masculin en **-oi* des démonstratifs a été étendu aux adjectifs en lituanien et en germanique, et à tous les noms en *-o-* dans la plupart des langues.

Accusatif masculin, comme dans les substantifs : skr. *tā́n*, crétois τό-νς (att. τούς), got. *þa-ns*, v. pruss. *sta-ns*.

Nominatif-accusatif neutre, comme dans les substantifs : véd. *tā́*, v. sl. *ta*, et d'autre part gr. τά (avec α bref), lat. *istă*.

Génitif **-isōm*, **-isōn* : skr. *téṣām*, zd *aētaēšąm*, v. pruss. *stēison*, v. sl. *těxŭ* (de **to-ison*) ; cf. got. *þize* et lat. *istōrum*.

Localif **-isu* en indo-iranien et en slave : skr. *téṣu*, zd *aētaēšu*, v. sl. *těxŭ* ; cf. hom., ion. τοῖσι.

Datif-ablatif : skr. *tébhyaḥ,* zd *aēibyō,* v. lat. *hībus* ; v. sl. *těmŭ,* v. lit. *tëmus,* v. pruss. *stei-mans,* got. *þaim*(?).

Instrumental : véd. *tébhiḥ*, zd *aēibiš,* v. sl. *těmi,* got. *þaim*(?) ; l'opposition avec la forme des substantifs est claire en védique et en vieux slave ; il va de soi que la distinction du datif-ablatif et de l'instrumental est faite seulement en indo-iranien, en slave et en baltique.

L'*o* du thème est suivi de *i* au génitif, au locatif, au datif-ablatif et à l'instrumental du pluriel, comme le montrent les formes citées. — Le duel ne présente pas de formes différentes de celles des substantifs.

Le mouvement du ton indiqué par le génitif skr. *asyá*, en regard de *ásya* et de *tásya,* par le datif *asmái,* en regard de *ásmai* et de *tásmai,* etc., déroge à la règle de l'immobilité du ton dans le type thématique. A véd. *asmái,* avec le ton sur la finale, répondent les formes slaves (russe *tomú*) et germaniques : got. *þamma* de **þazmē,* supposant **to-smḗ* ; au contraire att. τοῦ suppose **tó-syo,* car **to-syó* aurait donné *τοό ; le v. pruss. *stēison* avait l'accent sur l'élément radical.

Féminin.

Au féminin, les formes propres aux démonstratifs sont moins nombreuses et moins nettes. On trouve :

Singulier.

Génitif-ablatif **-e-syās,* **-e-sās* : skr. *tá-syāḥ,* zd *aētan'hå,* v. pruss. *ste-ssias* ; got. *þi-zos*.

Datif : **-e-syāi,* **-e-sāi* : skr. *tá-syai*, zd *ain'h-āi* (de **a-syāi*), v. pruss. *ste-ssiei* ; got. *þi-zai*.

On remarque dans ces deux formes : le thème **te-* ; l'élément **-sy-* alternant avec **-s-*, comme dans la désinence de génitif masculin-neutre **-syo* : **-so* (cf. p. 282) ; les finales **-ās* et **-āi,* identiques à celles des substantifs en **-ā-*, comme au masculin le **-ōi* de **-smōi* est identique à la finale **-ōi* du datif thématique. La place du ton sur la finale que suppose got. *þizos, þizai* n'est pas celle de skr. *tásyāḥ, tásyai,* mais concorde avec celle de skr. *asyā́ḥ, asyái.*

L'instrumental skr. *táyā,* zd *aētaya* rappelle l'instrumental v. sl. *tojǫ.*

Pluriel.

Génitif : *-*ā-sōm*, *-*ā-sōn* : skr. *tā́-sām* (et *āsā́m*), zd *ā̊ṅhąm* (de **ā-sām*), hom. τά-ων (att. τῶν, dor. τᾶν), lat. *istā-rum*, osq. *eiza-zun(-c)* « earum ». Cette finale a été étendue aux substantifs en grec et en italique, ainsi ombr. *pracatarum* « saeptarum ».

Devant les désinences en *-bh-* et *-m-*, le slave et le germanique ont *-i-* comme au masculin : got. *þaim*, v. sl. dat. *těmŭ*, instr. *těmi*.

C. Pronoms personnels.

Les formes de pronoms personnels diffèrent trop d'une langue à l'autre pour qu'on puisse restituer l'état indo-européen. Mais on y reconnaît quelques particularités :

1° D'une part, le singulier, et, de l'autre, le pluriel (et le duel) d'une seule et même personne sont notés par des mots distincts : lat. *ego* et *nōs*, *tū* et *uōs*. C'est qu'en effet le pluriel a ici un sens spécial : *nōs* signifie « moi et d'autres », et non plusieurs « moi ».

2° Le nominatif a, au moins à la première personne, un thème différent de celui des autres cas : lat. *ego* et *mē*, got. *weis* et *uns* « nous », etc. On a vu un fait pareil dans les démonstratifs.

3° Aucune différence de genre n'est exprimée, ce qui concorde avec l'absence de distinction directe du masculin et du féminin dans les substantifs : lat. *tū* s'adresse également à un homme et à une femme.

4° Là où il y a une flexion, elle est différente et de celle des substantifs et de celle des démonstratifs, et il semble que les pronoms personnels en indo-européen aient comporté seulement des formes non fléchies.

5° Plusieurs cas présentent des formes toniques et des formes atones distinctes les unes des autres.

La série des pronoms personnels comprend des pronoms de 1re et de 2e personnes aux trois nombres, et un réfléchi qui sert pour tous les nombres et toutes les personnes. Il n'y a pas de pronom personnel de 3e personne.

On n'examine ici que les formes dont le caractère indo-européen est attesté par la correspondance approximative d'au moins deux langues.

Singulier.

Nominatif. — 1re pers. : gr. ἐγώ, lat. *ego* (*o* abrégé de *ō*), got. *ik,* arm. *es* (de **ec*), lit. *àš* (*èš*) ; Homère a ἐγών devant voyelle et ἐγώ devant consonne ; le **ō* (ou **ā* ?) initial supposé par v. sl. *azŭ,* v. russe *jazŭ* est isolé, ainsi que l'aspirée de skr. *ahám,* cf. zd *azəm*, v. perse *adam* (v. p. 141).

2e pers. : gr. τύ (et σύ), lat. *tū,* v. irl. *tū,* got. *þu,* v. isl. et v. angl. *þú,* v. h. a. *dū,* lit. *tù*, v. pruss. *tou,* v. sl. *ty* ; et véd. *t(u)v-ám,* zd *t(u)vəm, tūm* (avec une particule indo-iranienne **am*).

Il n'y a pas de forme atone en sanskrit, grec et latin, parce que, dans ces langues, le nominatif du pronom personnel était, là où il figurait, un mot isolé, à sens plein : lat. *ego uenio* « c'est moi qui viens ». Mais certaines formes, qui sont généralement postposées au verbe (où à un autre mot) dans plusieurs langues, indiquent l'existence d'un emploi enclitique : **tu,* avec *u* bref, dans gâth. *tū* (la notation *ū* ne prouve pas qu'il s'agisse ici d'une ancienne longue), v. pruss. *tu,* v. isl. *đu* (avec *đ* sonore), v. angl. *þu,* v. h. a. *du* (*-t* après *s* dans des formes telles que *bis-t*), arm. *du* (avec un traitement *d* du *t* initial, comparable à *đ* de v. isl. *đu,* et dû à ce que le pronom est traité comme un mot accessoire inaccentué) pour la 2e personne ; le germanique et l'arménien indiquent aussi un emploi atone de la 1re personne ; le vieil irlandais possède aussi des pronoms postposés — d'origine obscure — pour toutes les personnes.

Les autres cas ont pour radical **em-, *m-,* à la première personne, **tew-*, ** tw-* et **t-* (cf. p. 138 et suiv.) à la seconde.

Les formes de ces radicaux ont été adaptées, modifiées ou élargies pour servir à l'expression des divers cas ; mais il n'y a pas une flexion comparable à celle des substantifs et des adjectifs.

Accusatif. — Gr. ἐμέ, σέ (de τϜε attesté chez Hesychius, comme crétois), atone με, σε ; le **em-* initial de gr. ἐμέ se retrouve dans arm. *is* (de **im-s*) et le **twe* dans arm. *khe-z* ; dans

got. *mik,* v. h. a. *mih* et dans v. h. a. *dih,* on a **me, *te,* suivis d'une particule *-k* correspondant à gr. γε, cf. ἐμέγε, σέγε; **me* et **te* expliquent aussi les formes enclitiques v. irl. *-m, -t.* En indo-iranien, skr. *mā, tvā,* zd *mā,* θ*wā* sont atones; dans les formes toniques, skr. *mā́m, tvā́m,* zd *mąm,* θ*wąm* la nasale finale est une particule (comme dans les nominatifs véd. *ah-ám, t(u)v-ám*) plutôt que la désinence de l'accusatif; sl. *mę, tę* pose la même question. Dans v. lat. *mēd, tēd,* la dentale finale ne peut être qu'une particule, comme *-om* dans ombr. *tiom* « te », osq. *siom* « se ».

Génitif tonique (distinct de l'ablatif): **méne* « de moi » dans zd *mana* (et skr. *máma* avec *m* intérieure au lieu de *n*), v. sl. *mene,* lit. *manė,* et **téwe* « de toi » dans skr. *táva,* zd *tava,* v. sl. *tebe* (altéré de **teve* d'après le datif *tebě*), lit. *tavė*; une forme **eme* « de moi » est supposée par arm. *im* et gr. ἐμεῖο, ἐμέο, ἐμοῦ (*ἐμε plus une finale **-yo* de génitif ajoutée en grec d'après le type τοῖο); **twe, *two* « de toi » par arm. *kho,* gr. σεῖο, σέο (σοῦ).

Un datif tonique a été obtenu au moyen d'élargissements: skr. *máhy-a(m)* « à moi », lat. *mihī,* ombr. *mehe,* de **meg₁hi,* et arm. *inj,* de **emg₁hi*; skr. *túbhy-a(m)* « à toi » (avec *u* d'après les autres cas, au lieu de *a*), gâth. *taibyā,* v. sl. *tebě,* v. pruss. *tebbei,* lat. *tibī,* ombr. *tefe.*

Datif atone: **moi, *toi*: skr. *me, te*; zd *mē, tē*; v. sl. *mi, ti*; gr. μοι, hom. τοι (et att. σοι); ces datifs servent aussi de génitifs atones en nombre de cas; le dorien a des formes toniques ἐμίν, τίν, Ϝίν de datif, et le lituanien des formes atones *mi, ti, si.*

Un ablatif, toujours tonique, est obtenu en ajoutant la même dentale qui figure dans le type skr. *vŕ̥kāt,* v. lat. *lupōd* (v. p. 283 et suiv.), véd. *mát, tvát*; zd. *mat,* θ*wat*; lat. *mē(d), tē(d).*

Pour le locatif, toujours tonique, il a été fait: skr. *mé, tvé*; gr. μοί (ἐμοί), σοί (de *τϜοι) est identique au datif.

Instrumental. — Il n'y a pas de correspondances exactes: le skr. *máyā* rappelle v. sl. *mŭnoją,* et le skr. *tváyā,* v. sl. *tobojǫ*; mais on n'en saurait tirer de conclusion.

Pluriel.

Nominatif. — 1re personne. Il y a deux correspondances:

skr. *vay-ám,* zd *vaēm* (dissyllabique, fausse vocalisation de **vayəm*) got. *weis,* v. h. a. *wir,* et d'autre part lit. *mēs,* v. pruss. *mes,* v. sl. *my* (avec *y* d'après *vy* « vous »), arm. *mekh,* lesb. (ἄμ-)μες (de *[*n̥s-*]*mes* d'après l'accusatif).

2e personne **yūs,* dans : zd *yūš* (enclitique), *yūž-əm,* skr. *yūy-ám* (avec *y* intérieur au lieu de *r* attendu, d'après *vay-ám* « nous »), lit. *jūs,* v. pruss. *ious,* got. *jus*; lesb. ὔμμες, de *υσ-(μες), d'après ἄμμες « nous » et l'accusatif ὔμμε « vous ».

Autres cas. — Les radicaux sont **nō̆(s)-*, **n̥(s)-*, pour la première personne, **wō̆(s)- *u(s)-* pour la seconde. Le génitif-datif-accusatif atone est le radical même : skr. *naḥ, vaḥ,* zd *nō, vō,* v. sl. *ny, vy*; d'autres degrés vocaliques se trouvent dans l'accusatif tonique latin *uōs, nōs,* gâth. *nå, vå*; et dans le gotique *uns, uns-is* (de **n̥s* « nous »). Une particule **-sme* s'ajoute en grec et en indo-iranien à la forme tonique, au degré vocalique zéro, d'où **n̥sme, *usme,* attesté par lesb. ἄμμε, ὔμμε, dor. ἁμέ, ὑμέ; des caractéristiques d'accusatif pluriel ont été ajoutées dans att. ἧμας, ὗμας et dans skr. *asmā́n, yuṣmā́n* (avec *y* initial d'après le nominatif), et c'est sur la forme de l'accusatif qu'ont été refaits tous les autres cas toniques en grec et en sanskrit, ainsi gr. génit. ἡμῶν, ὑμῶν. Dans la flexion du slave : génit. *nasŭ, vasŭ*; dat. *namŭ, vamŭ*; instr. *nami, vami,* et dans lat. *nōbīs, uōbīs,* on constate l'absence de l'**s* que présente l'accusatif.

Le vieil irlandais offre des formes à *s-* initial : *sni* « nous », *si* (cf. gall. *chwi*) « vous » qui semblent supposer **snēs, *swēs*; elles représentent des formes d'accusatifs-génitifs-datifs, et rappellent l'accusatif got. *izwis* « vous » et peut-être le duel gr. σ-φώ.

Duels.

Nominatif. — 1re personne : v. sl. *vě,* lit. *vė-(du),* gâth. *vā* véd. *vā́m* (c'est-à-dire **vā̆-am*), v. angl. *wi-(t)* (**-t* est un reste d'une forme du nom de nombre « deux »).

2e personne : véd. *yuv-ám,* lit. *jù-(du),* v. angl. *gi-(t)* (avec *i* d'après la première personne).

Pour l'accusatif-génitif-datif atone (et aussi sans doute tonique dès l'indo-européen) on trouve : skr. *nau* « nous (deux) », gâth.

nā, v. sl. *na*, gr. νώ (accusatif et nominatif) ; skr. *vām* (**vā-am* ?) « vous (deux) », gâth. *vā*, v. sl. *va*.

Réfléchi.

Le thème de réfléchi **sew-*, **sw-* (**s-*) est parallèle au thème **tew-*, **tw-* (**t-*) du pronom de 2ᵉ personne au singulier et se comporte de même ; il n'y a naturellement pas de nominatif.

Accusatif : v. sl. *sę* ; v. pruss. *sien* ; hom. ῾(ϝ)έ (atone ῾[ϝ]ε) et ἑ(ϝ)έ ; got. *si-(k)* ; lit. *savę*.

Génitif tonique : v. sl. *sebe* (altéré de **seve*), lit. *savė* ; hom. εἷο, οὗ (de *῾ϝε-*hyo*).

Datif tonique : v. sl. *sebě*, v. pruss. *sebbei*, lat. *sibī*, osq. sífeí ; cf. gr. σφί(ν).

Génitif-datif atone **soi* : prâkrit *se*, zd *hē* (et *šē* après *i*, *u*, *r*), hom. οἱ (et ῾[ϝ]οι), v. sl. *si*.

Le lat. *sē(d)* représente un ablatif, le gr. ῾(ϝ)οῖ (cf. skr. *svayám* « pour soi-même, de soi-même »), un locatif (et datif ?), et le v. sl. *sobojǫ*, un instrumental.

Le sens de ce thème est « propre à une personne », et il s'applique en indo-européen à tous les nombres et à toutes les personnes, ainsi que l'adjectif possessif qui en est tiré : skr. *sváḥ*, *s(u)váḥ*, gr. ῾(ϝ)ός, lat. *suos*, etc. ; cet état est conservé en indo-iranien, en slave, en baltique et même en grec homérique. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples : le génitif de possessif lit. *sãvo* se traduit par « de moi » dans : *àš taĩ sãvo tė̃vui pasakýsiu* « je dirai ceci à mon (propre) père » ; le possessif v. sl. *svojĭ* se traduit par « de toi » dans : *jidi vŭ domŭ svojĭ* « va dans ta (propre) maison » ; v. sl. *reče kŭ sebě* « il s'est dit à lui-même » et *rěšę kŭ sebě* « ils se sont dit à eux-mêmes » sont également possibles.

Homère, ι 27 οὔτοι ἐγώ γε

῾(ϝ)ῆς γαίης δύναμαι γλυκερώτερον ἄλλο (ϝ)ιδέσθαι

où ῾(ϝ)ῆς se traduit par « ma propre ».

κ 402 δώμασι ῾(ϝ)οῖσι (ϝ)ανάσσοις

où ῾(ϝ)οῖσι se traduit par « tes propres ».

β 206 ἕν(ϝ)εκα ῾(ϝ)ῆς ἀρετῆς ἐριδαίνομεν

où ῾(ϝ)ῆς se traduit par « notre propre » ; le réfléchi a été éliminé par une partie des copistes dans ces divers passages (voir les variantes des éditions).

Un mot signifiant « propre à une personne » ne se rapporte pas nécessairement au sujet de la phrase, comme dans les exemples précédents, mais peut aussi figurer dans des types de phrases comme ceux-ci :

lat. *eum suos pater... ab amica abduxit.*

(*eum* et *suos* « son propre » sont rapprochés.)

lat. *eos in ciuitates quemque suas dimisit.*

Homère, Π 753 ἑή τέ μιν ὤλεσεν ἀλκή
« c'est sa propre force qui l'a perdu ».

véd. *nahí svám ā́yuç cikité jáneṣu*

« non, la durée de leur propre vie n'est pas connue aux hommes ».

Les formes atones, qui ne constituent pas un mot phonétique isolé dans la phrase, ont par là même un sens plus effacé, et on les considère souvent comme appartenant à un tout autre groupe de mots, mais la valeur de « propre à une personne » s'y laisse entrevoir ; hom. ῾(ϝ)ε et ῾(ϝ)οι sont, il est vrai, des pronoms anaphoriques, mais s'emploient seulement si le mot auquel ils renvoient est tout voisin :

A 320 ἀλλ' ὅγε Ταλθύβιόν τε καὶ Εὐρυβάτην προσέ(ϝ)ειπεν,
τώ '(ϝ)οι ἔσαν κήρυκε...

A 324 εἰ δέ κε μὴ δώῃσιν, ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἕλωμαι
ἐλθὼν σὺν πλεόνεσσι· τό ῾(ϝ)οι καὶ ῥίγιον ἔσται.

Le sens caractéristique du thème **sew-*, **sw-* (**s-*) se retrouve dans ses dérivés, ainsi dans skr. *svadhā́* « particularité », gr. (ϝ)ἔθος « mœurs (particulières à un groupe d'hommes) », got. *sidus* « mœurs », v. sl. *svatŭ* « proche » (« homme de son propre groupe »), gr. ἑταῖρος (de **set-*), ϝέτης « ami », lat. *sēd-* « à part », gr. ῾ϝεκάς, ῾ϝέκαστος, lat. *sodālis* (avec *sod-* de **swedh-*), got. *sibja* « famille », skr. *sabhā́* « assemblée de village », etc.

D. Emploi de la flexion nominale.

L'emploi de la catégorie du nombre, qui est commune au verbe et au nom, a été indiqué ci-dessus p. 155. Le nom au pluriel (ou au collectif neutre qui tient la place du nominatif-accusatif pluriel) indique tout ce qui est conçu comme formant une pluralité ; par suite le pluriel désigne souvent un objet unique composé de plusieurs parties, ainsi gr. ἅλες « du sel » en regard de ἅλς « sel » (matière) et « mer », — κρέᾱ « de la viande », de même lat. *carnēs*, — hom. ζειαί « du grain », véd. *yavā́ḥ* (mais aussi *yaváḥ*), — hom. ὄχεα « char », v. sl. *kola*, lat. *bīgae*, *quadrīgae* (même sens). Et ceci s'applique là même où il s'agit d'un objet composé de deux parties principales, comme « une porte » : véd. *dúraḥ*, v. sl. *dvĭri*, lit. *dùrys*, arm. *durkh*, gr. θύραι (et πύλαι), lat. *forēs* ; de même : gr. ῥῖνες et lit. *nasraĩ* « gorge » (les narines), v. sl. *usta* (pluriel neutre) « bouche » en regard de skr. *óṣṭhaḥ* « lèvre », etc. On conçoit dès lors que certains mots soient employés seulement au pluriel ; ainsi des noms de villes, comme gr. Ἀθῆναι, Πλαταιαί, ou d'objets complexes comme lat. *antae*, véd. *ā́tāḥ* (cf. arm. [*dr*-]*and* « montants et encadrement de porte »).

Quant au genre, l'opposition du neutre d'une part, du masculin-féminin de l'autre, est la seule exprimée par la déclinaison, et seulement au nominatif, à l'accusatif et au vocatif (v. p. 253).

Pour les adjectifs non accompagnés de substantifs, le neutre désigne les « choses » par opposition aux « personnes » : *aliud* veut dire « autre chose » par opposition à *alius*, *alia* qui désignent une autre personne (homme ou femme suivant le genre). La valeur du neutre est moins claire dans les substantifs, par le fait qu'ils n'ont qu'un seul genre. Ont souvent — mais non exclusivement — le genre neutre : les noms d'objets comme skr. *yugám* « joug », gr. ζυγόν, lat. *iugum*, v. sl. *jigo*, got. *juk* (à côté de traces du masculin : gr. ζυγός, et peut-être aussi skr. *yugaḥ*, et le dérivé lat. *iugulus*) ; des abstraits, comme gr. γένος, skr. *jánaḥ* « race », lat. *genus* ou véd. *svápn(i)yam* « songe », lat. *somnium*,

gr. (ἐν-)ύπνιον, v. sl. *sŭnĭje*; des diminutifs comme gr. ἀνδρίον de ἀνήρ, v. pruss. *wosistian* « chevreau » de *wosee* « chèvre », got. *gaitein* « chevreau » de *gaits* « chèvre ».

Pour comprendre la valeur des genres *animé* et *inanimé*, il faut se reporter à des conceptions différentes de celles des modernes. En indo-européen, tout ce qui se meut, tout ce qui agit est susceptible d'être considéré comme « animé ». Il arrive même qu'une notion donnée comporte deux noms, l'un « animé », l'autre « inanimé ». Par exemple, il y a pour le « feu » un nom neutre, gr. πῦρ (πυρός), ombr. *pir* (abl. *pure*), arm. *hur*, v. h. a. *fiur*, qui désigne le « feu » comme un objet, et un nom « animé » (masculin), skr. *agníḥ*, v. sl. *ognĭ*, lat. *ignis*, qui désigne « le feu », conçu comme un être agissant; en védique *agníḥ* est une personnalité divine. De même véd. *udakam* (gén. *udnáḥ*) « eau », apparenté à gr. ὕδωρ, ὕδατος, ombr. *utur* (abl. *une*), désigne l' « eau », conçue comme un objet, par opposition au nom de genre animé (féminin) *ā́paḥ* « les eaux », employé pour désigner les eaux divinisées. Les noms d'organes actifs sont animés, ainsi le « pied » (mascul.), gr. πούς, lat. *pes*, etc. ou la « main » (souvent féminine, parce qu'elle est réceptive), avec des formes assez différentes, gr. χείρ, lat. *manus*, etc., tandis que les organes intérieurs, comme le « foie », skr. *yákr̥t*, gr. ἧπαρ, lat. *iecur*, ont des noms neutres. Les noms d'arbres sont de genre animé (féminin, parce qu'ils produisent des fruits), tandis que les noms de fruits sont neutres : le grec oppose ainsi le féminin ἄπιος au neutre ἄπιον, et de même le latin *pirus* à *pirum*. En se reportant à une mentalité de demi-civilisé, on arrive presque toujours à s'expliquer le genre, *animé* ou *inanimé*, attribué à un nom donné. On conçoit par exemple pourquoi les noms qui indiquent l'action, l'acte sont de genre animé, ainsi gr. φόνος, φορά, φάτις, lat. *gemitus*, etc. Les noms d'instruments en **-tro-*, **-tlo-* (v. p. 234) sont généralement neutres ; mais les noms qui désignent des forces actives sont de genre animé, ainsi la « formule religieuse », le *mántraḥ* védique, ou le « vent », v. sl. *vĕtrŭ*.

Les deux sous-genres du genre animé, le masculin et le féminin, ont un trait commun : au singulier et au pluriel, le nomi-

natif et l'accusatif ont des formes distinctes. Le nominatif singulier « animé », masculin ou féminin, peut, comme le nominatif-accusatif singulier neutre, avoir pour forme le thème sans aucune désinence ; mais il peut aussi être caractérisé par une désinence. L'accusatif singulier et l'accusatif pluriel ont chacun une désinence qui est la même dans tous les noms de genre animé. L'importance de la distinction ressort des démonstratifs où, par exemple, le nominatif singulier skr. *sá, sā́* s'oppose si fortement à l'accusatif *tám, tā́m* (v. p. 286), et du pronom personnel où lat. *ego* s'oppose à *mē*, et même *tū* à *tē* (v. p. 294).

Et, en effet, la distinction du nominatif et de l'accusatif est capitale pour les noms d'êtres animés, d'importance médiocre pour les noms de choses : il faut que, de manière ou d'autre, la langue marque si *Paul frappe Pierre* ou si *Pierre frappe Paul* ; mais le sens suffit à indiquer que *Paul a eu un songe* ou *a mis le joug* ; il n'y a pas ambiguïté, même si rien n'indique le complément direct.

Il est remarquable que l'accusatif soit le cas dont l'expression est le plus uniforme : tous les accusatifs singuliers de genre animé ont une même désinence ; les accusatifs pluriels n'ont aussi qu'une seule désinence pour tous les types.

L'identité de forme du nominatif et de l'accusatif dans tout le genre neutre, et, même pour le genre « animé » (masculin-féminin), au duel montre que le groupe du nominatif-accusatif s'oppose aux autres cas. Il est du reste frappant que, souvent, le nominatif-accusatif neutre ait appartenu à un thème autre que les autres cas, type skr. *yákr̥t, yaknáḥ* et gr. ἧπαρ, ἥπατος (v. p. 272 et suiv.).

Les cinq cas autres que le nominatif, le vocatif et l'accusatif forment autant de groupes distincts : le fait que quelques-uns ont des formes communes n'entraîne pas confusion. Ainsi l'ablatif est distinct du génitif, d'abord parce qu'il a une forme propre au singulier dans le type thématique (tant dans les substantifs que dans les démonstratifs), mais aussi parce que le cas avec lequel il a des formes communes au singulier, le génitif, n'est pas le

même que celui avec lequel il se confond au pluriel, au moins en indo-iranien et en italo-celtique, le datif.

Le caractère tout particulier du nominatif, de l'accusatif et du vocatif suffit à montrer que les distinctions de cas ne sont pas homogènes. Même les cinq autres cas ne sauraient être mis sur un même plan. Le génitif et le datif ont, au singulier, des désinences pourvues d'alternances vocaliques normales et bien établies; la désinence de génitif pluriel est aussi nette. Ces deux cas servent surtout à indiquer des rapports grammaticaux. En revanche, les cas qui expriment proprement des relations locales, le locatif, l'ablatif, et aussi l'instrumental, ont des formes en grande partie troubles et peu définies.

La valeur des cas ne peut être exprimée par des formules abstraites ; elle se définit surtout par les types de phrases dans lesquels on emploie tel ou tel cas. Ces valeurs sont souvent complexes, et les mêmes cas figurent dans des groupements qu'il est difficile de ramener à une formule unique, si vague qu'on la fasse.

En lisant les exemples ci-dessous, on notera que l'indo-iranien est le seul dialecte qui, du moins dans ses plus anciens textes, présente au complet les huit cas indo-européens ; partout ailleurs des confusions plus ou moins étendues en ont obscurci la valeur ancienne. Le génitif et l'ablatif ne sont jamais distincts en slave et en baltique, non plus qu'en grec. De plus, le grec n'a jamais qu'une forme pour le datif, le locatif et l'instrumental.

C'est sous le bénéfice de ces réserves générales que sont présentées les observations suivantes sur chaque cas.

a. Cas distingués seulement dans le genre animé.

Nominatif.

Le nominatif indique de quoi il est question dans la phrase, le « sujet » et aussi, dans la phrase nominale, le prédicat : lat. *pater bonus est* — *pater uocat.*

Vocatif.

Le vocatif désigne la personne à laquelle on s'adresse ; il n'existe donc en principe que dans le genre « animé ». Quand

on s'adresse à deux personnes, la seconde est désignée au nominatif en védique : *vāyav índraçca* « ô Vâyu et Indra ! », et Homère a un exemple analogue :

Γ 276 Ζεῦ πάτερ, Ἴδηθεν μεδέων κύδιστε μέγιστε,
ἠέλιός θ' ὃς πάντ' ἐφορᾷς καὶ πάντ' ἐπακούεις.

Accusatif.

L'accusatif sert à déterminer le sens d'un verbe. Un même verbe indo-européen se traduit de manière différente, suivant qu'il a ou non un complément à l'accusatif; soit gr. ἔχω « je tiens, je me tiens » ; sans accusatif, le sens est « je me tiens » : οὕτως ἔχω « je suis ainsi » ; avec accusatif, « je tiens » : ἔχω τι « j'ai quelque chose » ; de même véd. *áparo dart* se traduit par « l'autre a crevé », mais, avec complément, *púro dart* « il a crevé les citadelles ». On trouve aussi, avec un sens un peu différent, μάχην ἐμάχοντο « ils ont combattu un combat » ; ὁδὸν ἐλθέμεναι « faire un voyage » (littéralement « aller en route »), et skr. *pánthām eti* « il va en route ». La distinction d'un accusatif « de l'objet intérieur » et « de l'objet extérieur » est factice ; dans l'un comme dans l'autre, on a affaire à une détermination du sens du verbe, et il est impossible de marquer la limite des deux emplois ; ainsi dans ce vers d'Homère :

Α 108 ἐσθλὸν δ' οὔτε τί πω (ϝ)εῖπες (ϝ)έπος οὔτε τέλεσσας.

Les verbes qui admettent plusieurs déterminations peuvent les présenter simultanément, ainsi lat. *rogare aliquem, rogare aliquid* et *rogare aliquid aliquem* ; de même chez Homère :

Ζ 17 ἄμφω θυμὸν ἀπηύρα
λ 544 ἕν(ϝ)εκα νίκης
τήν μιν ἐγὼ νίκησα

et en védique : ainsi dans le R̥gveda :

IV, 20, 3 *tváyā vayám aryá ājím jayema*

« par toi, c'est nous qui allons vaincre les ennemis dans le combat » (littéralement « vaincre les ennemis la bataille »). Le gr.

βάλλω montre, dans les exemples homériques suivants, la variété des emplois suivant les compléments :

Λ 722 ἔστι δέ τις ποταμὸς Μινυήιος εἰς ἅλα βάλλων

« se jetant ».

Δ 527 τὸν δὲ Θόας... βάλε δουρί

« l'a frappé ».

β 80 ποτὶ δὲ σκῆπτρον βάλε γαίῃ

« a jeté le bâton ».

Ε 794 εὗρε δὲ τόν γε...
ἕλκος ἀναψύχοντα, τό μιν βάλε Πάνδαρος ἰῷ

« dont l'avait frappé » (double accusatif).

Comme complément d'un verbe indiquant un mouvement, l'accusatif marque le terme de ce mouvement : lat. *eo Romam*; chez Homère :

Α 317 κνίση δ' οὐρανον ἷκε

Le sens est alors précisé d'ordinaire par un préverbe, mot originairement indépendant (v. p. 159 et suiv.), mais qui a été rapproché du verbe de manière à former avec lui un mot un, ainsi :

Α 497 ἠερίη δ'ἀνέβη μέγαν οὐρανὸν Οὔλυμπόν τε

ou par une préposition rapprochée du nom :

Α 169 νῦν δ' εἶμι Φθίηνδε.
Ε 239 ἐς ἅρματα ποικίλα βάντες.

Le complément direct sert à indiquer l'extension dans une phrase comme celle-ci : Hérodote, VI, 119, δέκα καὶ διηκοσίους σταδίους ἀπέχοντι. L'accusatif homérique Β 292 ἕνα μῆνα μένων n'est pas différent de μένω τι « j'attends quelque chose » ou de μένω τινά « j'attends quelqu'un ». Par des extensions secondaires on est arrivé à dire en latin *quindecim pedes latus* ou en

grec, Thucydide, IV, 118, 7 αἱ σπονδαὶ ἐνιαυτὸν ἔσονται. — Et même l'accusatif dit « de relation » que le grec a tant développé n'est peut-être qu'un cas particulier de l'emploi ordinaire ; ainsi dans cette phrase de Platon *Rép.* 453 *b* διαφέρει γυνὴ ἀνδρὸς τὴν φύσιν, l'accusatif τὴν φύσιν est de même espèce que ὁδὸν dans ὁδὸν ἐλθέμεναι ; le sens est « a une différence de nature ».

Les divers emplois de l'accusatif se ramènent en dernière analyse à celui de complément d'un verbe. Dans le tour gr. κύκλωπες δ'ὄνομ' ἦσαν, skr. *kó nā́māsi* (*nā́ma asi*) « quel est ton nom ? », v. perse *ka(n)bujiya nāma* « un nommé Cambyse », le mot « nom » est un nominatif apposé.

De plus l'accusatif se rencontre souvent auprès d'un préverbe-préposition sans indication de mouvement, ainsi Hérodote VII, 131 περὶ Πιερίην διέτριβε ἡμέρας συχνάς ; lat. *accusare aliquem ad populum, ob eam causam ;* arm. *i jer kołmn ē* « il est de votre côté » ; skr. *práti vā́ram* « conformément au vœu » ; etc.

b. Cas distingués dans les deux genres, animé et inanimé.

Génitif.

Le génitif a deux emplois distincts : c'est le cas qui indique le tout dont on prend une partie, et c'est celui auquel se met le complément d'un substantif.

a. Génitif partitif.

Le principal emploi du génitif indo-européen était sans doute d'indiquer le tout dont on prend une partie ; le génitif ainsi employé sert alors de complément à un mot quelconque, nom ou verbe : lat. *unus eorum, fortissimus uirorum, ubicunque terrarum,* gr. τρὶς τῆς ἡμέρας et skr. *dvír áhnaḥ* « deux fois le jour » ; grec, chez Homère :

Λ 761 πάντες δ' εὐχετόωντο θεῶν Διὶ Νέστορί τ' ἀνδρῶν

gr. νυκτός, got. *nahts,* skr. *kṣapáḥ* « de nuit » (c'est-à-dire « à un moment de la nuit »), lit. *dů́k man dů́nos* « donne-moi du pain » (l'accusatif *dů́ną* signifierait « le pain »), — hom. τυρῶν

αἰνυμένους « prenant des fromages » — ou :

κ 140 ἔδ(ϝ)ατα πόλλ' ἐπιθεῖσα, χαριζομένη παρεόντων

« ayant présenté beaucoup de mets, donnant de ce qu'elle avait » : le contraste de l'accusatif et du génitif partitif est net ici. Génitif partitif avec « boire, manger » :

ι 102 λωτοῖο φαγών

cf. skr. *apā́m açnāti* « il consomme de l'eau » ; avec « emplir » : gr. ναῦς πληροῦν ἀνδρῶν, véd. *sómasya jaṭháram pṛṇāti* « il emplit son ventre de soma », lat. *aquae plenus* ; avec « dominer » :

Α 38 Τενέδοιό τε (ϝ)ῖφι (ϝ)ανάσσεις

lat *potiri rerum* ; v. h. a. *waltan himiles* « régner sur le ciel ». Avec le verbe « entendre », en grec et en védique, le bruit entendu est indiqué à l'accusatif :

Δ 455 δοῦπον ἐν οὔρεσιν ἔκλυε ποιμήν

gr. τὸν λόγον ἀκούειν, véd. *vā́caṃ çṛṇoti* « il entend une parole », mais la source du bruit au génitif :

Α 357 τοῦ δ' ἔκλυε πότνια μήτηρ

« sa mère l'a entendu », de même τῆς σάλπιγγος ἀκούειν « entendre la trompette » et véd. *devásya çṛṇoti* « il entend le dieu ». — L'emploi du génitif partitif avec un verbe s'oppose donc à celui de l'accusatif.

b. Génitif adnominal.

Tout complément d'un substantif se met au génitif, quel que soit le lien logique des deux noms : lat. *metus hostium* signifie, suivant le contexte : « la crainte qu'éprouvent les ennemis » ou « la crainte qu'inspirent les ennemis » ; on peut dire *Marci domus, Marci pater, Marci uxor, Marci filius,* gr. γραφὴ κλοπῆς, ὀκτὼ σταδίων τεῖχος, etc. ; deux génitifs exprimant des relations différentes peuvent être juxtaposés : τὴν τοῦ Λάχητος τῶν νεῶν ἀρχήν « le commandement sur les vaisseaux qu'avait Lachès » :

le génitif exprime simplement qu'un nom détermine un substantif, et il est inutile — autant qu'impraticable — d'essayer de passer en revue toutes les nuances de sens que le génitif permet de rendre. — Le génitif marque d'ailleurs une dépendance du même genre dans les phrases nominales, et de même que le latin a *Marci domus,* il a aussi *ea domus Marci est* ; la construction du génitif est donc parallèle de tous points à celle de l'adjectif ; et telle langue emploie un adjectif (ce qui était peut-être ordinaire en indo-européen), là où une autre emploie le génitif, ainsi lat. *domus Petri* se traduit par v. sl. *domŭ Petrovŭ,* et Homère, conservant un usage éolien, a des tours tels que Ποιάντιον υἱόν, βίη Ἡρακληείη, νῆ' Ἀγαμεμνονέην ; l'arménien dit *Noyean tapan* « l'arche de Noé » avec un adjectif en *-ean*. Le génitif peut servir de prédicat avec son sens, ainsi chez Homère :

π 300 ἐμός ἐσσι καὶ αἵματος ἡμετέροιο.

Datif.

Le datif indique à qui ou à quoi une chose est destinée. Dans hom. :

Ε 174 Διὶ χεῖρας ἀνασχών

dans lat. *Romanis de muro manus tendebant* ou dans véd. *prá víṣṇave... etu mánma* « que la prière s'en aille pour Vishnu », le datif ne marque pas le terme du mouvement, comme le ferait un accusatif, mais la personne (ou l'objet) en vue de qui (ou de quoi) le mouvement est fait. L'exemple typique est lat. *alicui aliquid dare* ou hom. Ε 396 εὖτέ μιν... ὀδύνῃσιν ἔδωκεν. Tous les emplois se ramènent aisément à ce sens général ; le datif avec les verbes signifiant « entendre » fait bien ressortir le sens ; le datif indique alors la personne qu'on écoute pour lui obéir :

Ω 335 καί τε κλύες ᾧ τ' ἐθέλησθα,
Ṛ. V. vii, 68, 8 *utá çrutaṃ çayáve hūyámānā*

« et vous (deux) avez écouté Çayu, étant invoqués » ; v. lat. *alicui auscultare* ; arm. *nma lsem* « je l'écoute (je lui obéis) ».

Le datif n'est d'ordinaire déterminé par aucune préposition ;

on trouve cependant avec le datif v. sl. *kŭ,* skr. *kám,* ce dernier postposé (et zd *ā,* v. sl. *po,* arm. *əst*).

Instrumental.

L'instrumental indique avec qui ou avec quoi l'action est faite (d'où le sens de : par qui, par quoi) : véd. *devó devébhir ā́ gamat* « que le dieu vienne avec les dieux », et plus souvent, en ce sens concret, avec préposition, ainsi slave *sŭ tobojǫ* « avec toi » ; de même véd. *út sū́ryo jyótiṣā devá eti* « le dieu soleil monte avec éclat », ou v. sl. *bě člověkŭ nečistomĭ duxomĭ* « il y avait un homme avec un esprit impur » ; lit. *akimì ãklas* « aveugle d'un œil » ; véd. *sómena jaṭháram pṛṇāti* « il emplit son ventre de soma », v. sl. *jisplŭnišę sę straxomĭ* « ils ont été emplis de terreur » ; véd. *adánti dákṣiṇena hástena* « on mange avec la main droite » ; *antárikṣeṇa patati* « il vole par les airs » ; v. sl. *sŭxoditŭ pǫtĭmĭ těmĭ* « il descend par ce chemin » ; v. sl. *trĭmi dĭnĭmi sŭzŭdati* « bâtir en trois jours » ; etc.

Ablatif.

L'ablatif indique le point de départ : question *unde.* Au sens propre il est presque toujours déterminé par un préverbe (préposition) : véd. *ā́ gahi divó rocanā́d ádhi* « viens de l'espace lumineux du ciel », lat. *ex illo loco uenit,* mais aussi *Rōmā uenit,* sans préposition. Au sens figuré, il n'y a souvent pas de préverbe, ainsi véd. *tásmād gaṇáḥ chidyate* « la foule se sépare de lui » ; de même avec les verbes signifiant « craindre » véd. *índrād bhayate* « il craint Indra », v. sl. *boga bojitŭ sę* « il craint Dieu », et avec les comparatifs : *ghṛtā́t svā́dīyaḥ* « plus doux que le *ghṛta* (beurre fondu) », littéralement « particulièrement doux » en partant du *ghṛta* (comme mesure), zd *akāṭ ašyō* « plus mal que le mal », lat. *melle suauius,* gr. μέλιτος ἥδιον, got. *maiza imma* « plus grand que lui » (où le « datif » tient la place d'un ancien ablatif), v. irl. *ni diliu nech limm alailiu* « l'un ne m'est pas plus cher que l'autre », etc. Quand l'ablatif indique « jusqu'où s'étend une action », c'est aussi qu'on compte à partir du point indiqué : skr. *éti giríbhya ā́ samudrā́t* « il va des montagnes

à l'océan » ; on trouve de même près de v. sl *do,* lit. *ikì,* « jusqu'à », gr. μέχρι le génitif-ablatif, représentant un ablatif indo-européen.

Locatif.

Le locatif indique où se fait une action : question *ubi* de la manière la plus générale. Ainsi skr. *síndhau* signifie « dans le fleuve, sur le fleuve, près du fleuve » suivant le contexte ; skr. *devéṣu* signifie « chez les dieux, parmi les dieux » ; skr. *uṣási* « à l'aurore », v. sl. *tomĭ časě* « en ce temps » ; de même lat. *Rōmae, domī,* l'adverbe gr. οἴκοι, etc. Le locatif est souvent déterminé à l'époque historique par des préverbes ou prépositions ; mais chez Homère, le datif grec, qui, pour la forme, est en notable partie un ancien locatif, est encore employé librement :

Π 403 πίτυς βλωθρή, τήν τ' οὔρεσι τέκτονες ἄνδρες
ἐξέταμον.

Γ 45 οὐκ ἔστι βίη φρεσίν.

ο 34 νυκτὶ δ' ὁμῶς πλείειν.

E. Mots invariables.

Adverbes. — Les formes de mots fléchis sont sujettes à se fixer dans certains emplois particuliers, et alors elles échappent aux règles générales de la morphologie de la langue dont elles font partie. Elles peuvent subsister après que le type qu'elles représentent a disparu, ainsi les instrumentaux du type lat. *certē* et les locatifs du type gr. οἴκοι, οἴκει. Ou, si le type général subsiste, elles admettent des traitements particuliers ; ainsi l'*ō* final de lat. *modō,* ablatif de *modus,* a conservé sa quantité longue, tandis que l'*ō* final de l'adverbe *modō* s'est abrégé (pour des raisons bien déterminées, dans un mot accessoire, de forme iambique), d'où *modŏ.* D'autres fois, l'adverbe a exactement une forme de la déclinaison, mais le thème qu'il présente ne subsiste plus ailleurs, ainsi φύγα-δε renferme l'accusatif d'un thème φυγ- qui

n'est pas autrement représenté en grec historique. Chaque langue a fixé ainsi des adverbes au cours de son développement propre.

Très peu de formes adverbiales sont communes à plusieurs langues de la famille ; l'une des plus remarquables est le locatif skr. *hyáḥ* « hier », pehlvi *dīk* (pers. *dī*), gr. χθές, lat. *herī* (*hesternus*), got. *gistra-*, v. h. a. *gestaron*, irl. *-dē*, gall. *doe*, alb. *dje* (sur le traitement phonétique dans gr. χθές et gall. *doe*, v. p. 70 et p. 103).

Les adverbes qui remontent à l'indo-européen et n'ont pas de forme casuelle définie sont rares. Les principaux ont déjà été signalés ci-dessus.

Préverbes. — Des faits analogues aux fixations de formes casuelles qu'on observe dans l'histoire particulière du grec, du latin, etc., se sont produits en indo-européen. Beaucoup des préverbes se laissent reconnaître pour des formes casuelles, dont la plupart appartiennent à des types connus ; ainsi :

Thème **perə-* « devant » :
locatif (à désinence **-i* ou zéro, vocalisme **-e* de l'élément prédésinentiel) : skr. *pári*, zd *pairi*, gr. πέρι, lat. *per*, got. *fair*, lit. *per̃*, v. sl. *prě-* (russe *peré-*) ;
génitif-ablatif (à vocalisme prédésinentiel zéro) : skr. *puráḥ*, zd *parō*, gr. πάρος (avec place anomale du ton) ;
un cas en *-ō̆* (instrumental ?), dont on retrouve l'équivalent dans plusieurs autres préverbes : skr. *pra*, zd *fra*, gr. προ, lat. *prō* (et *prŏ-*), lit. *pra-* (et *prō*), v. sl. *pro* (et *pra-*) ;
quelques autres formes, obscures : gr. παρα et παραί ; skr. *purā́* ; got. *faur* ; arm. *ar̃* ; lat. *prae*.

Thème **ep-* « à côté » :
locatif : skr. *ápi*, gr. ἔπι, arm. *ew* (ce dernier signifiant « et aussi », sens que présente à peu près skr. *ápi*) ;
génitif-ablatif : peut-être **pos*, dans skr. *paç-cā́*, lit. *pas-kuĩ*, lat. *pos-t*, *pōne* (de **pos-ne*) ; et peut-être aussi avec prothèse **a-* et désinence **-s* : gr. ἄψ, lat. *abs* ;
cas en **-ō̆* : v. sl. *po* (et *pa-*), lit. *pa*, *po*, lat. *po-* (dans *po-situs*), et, avec prothèse **a-*, skr. *ápa*, zd *apa*, gr. ἄπο ; cf. lat. *ab*.

Thème **en-* « intérieur » :
locatif : gr. ἔνι, ἐν (et, avec un -ς qui se retrouve dans beaucoup d'adverbes grecs, ἐνς, d'où ἐς devant consonne, εἰς devant voyelle), lat. *in,* got. *in.*

Aucun autre cas de **en-* n'est attesté clairement ; le préverbe **ni-* qui indique mouvement de haut en bas a un sens trop divergent pour être cité ici avec certitude ; il est fréquent en indo-iranien ; le mot **ni-zdo-,* étudié p. 69 et 220, en atteste l'existence en indo-européen, et en effet le slave et le germanique en ont des composés et des dérivés : l'adjectif v. sl. *nicĭ* (ainsi *pade nicĭ* « il est tombé la face contre terre »), en regard de l'ablatif véd. *nīcāt* « d'en bas », et les adverbes v. sl. *nizŭ* « en bas » et v. h. a. *nidar* « en bas ».

Au groupe de gr. ἔνι « dans », etc., se rattachent des dérivés : arm. *ner-,* notamment dans *ner-khin* « intérieur » skr. *antáḥ antár* (*antari*), lat. *inter,* avec une forme athématique du suffixe **-tero-* (v. p. 233), et, avec une prothèse **a-* qui se retrouve dans v. pruss. *an* et v. sl. *ǫ-,* ombr. *ander* et v. sl. *ǫtrĭ* « à l'intérieur » ; au groupe de skr. *ni-* semble se rattacher, à cause du sens, gr. ἔνερος « inférieur » et arm. *i ner-khoy* « au-dessous », tous deux avec suffixe **-ero-.*

Théme **et-* « au delà » :
locatif : skr. *áti,* gr. ἔτι, lat. *et,* got. *iþ* :
génitif-ablatif : peut-être v. sl. *otŭ,* avec prothèse **a-* ;
cas en **-ŏ̄* : lit. orient. *ata-,* comparable, pour la forme à gr. ἀπο, et v. sl. *ot-,* lit. *at-,* formé comme lat. *ab.*

Les formes en **-ŏ̄* du type gr. προ et ἀπο, πρω- rappellent l'instrumental indo-iranien en *-ā,* et sans doute l'ablatif-instrumental latin en *e* (type *ped-e*) ; leur *-ŏ̄* alterne avec *e* dans hom. -δε, en regard de v. sl. *do,* lit. *da-,* v. angl. *tó* (v. h. a. *zuo*) ; et les formes sans finale caractéristique, comme lat. *ab* en face de gr. ἄπο, lat. (*s*)*ub* en regard de skr. *úpa* « sous », gr. ὕπο, ou v. sl. *u* (indiquant séparation) en regard de indo-iran. *áva* (indiquant mouvement de haut en bas), peuvent représenter le degré vocalique zéro de cette désinence, qui serait ainsi **-ĕ̄, *-ŏ̄,* zéro, et par suite parallèle à celle de génitif-ablatif **-es, *-os, *-s.*

Dans skr. *út* « en dehors de », zd *us-* (de **uts*), got. *ūt-, us-*, v. sl. *vy-* (de **ūt*), on pourrait trouver *u-*, apparenté à sl. *u*, avec un élément dental apparenté à lat. *dē*, v. irl. *dī*, et la finale qui caractérise l'ablatif véd. *vr̥kāt*, v. lat. *lupōd* (v. p. 282 et suiv.), en skr. *mát* « de moi » (v. p. 295).

Quant à gr. ἐξ « du dedans de », lat. *ex*, et v. sl. *iz*, *jis*, lit. *iš*, ou à hom. πρότι, skr. *práti* « contre », ou v. perse *patiy*, dor. ποτι (même sens), il n'y a rien à en dire.

Une finale *-s* s'ajoute souvent aux préverbes-prépositions sans en modifier le sens. L'ancien iranien, par exemple, offre *patiš* à côté de *pati*. Le grec a ἀμφίς à côté de ἀμφι. Le gotique a *us-* à côté de *ut-* (sans doute *ūt-*). La différenciation de ἐνς (att. εἰς, hom. ἐς) et de ἐν en grec est secondaire, et ne se trouve même pas dans tous les dialectes grecs.

Lorsque les préverbes se sont soudés aux verbes au cours de l'histoire des diverses langues, les formes munies de préverbes ont tendu, dans certaines de ces langues, à désigner, comme les formes de l'aoriste arménien, le procès en tant qu'il parvient à un terme défini ; c'est ce que l'on observe notamment avec les verbes munis des préverbes *pa-* en lituanien, *ga-* en gotique, *cum-* en latin. En slave, où le développement est plus avancé et où il a été institué un système complet à cet égard, tout thème verbal non essentiellement duratif prend une valeur significative à peu près identique à celle d'un thème d'aoriste grec quand les formes correspondantes sans préverbe ont la valeur de thèmes de présent, par exemple, v. sl. *moliti sę* traduit gr. προσεύχεσθαι et v. sl. *pomoliti sę*, gr. προσεύξασθαι. Les formes sans préverbe (et toutes celles qui ont la même valeur sémantique) sont dites alors *imperfectives* ; les formes à préverbe (et toutes celles qui, comme v. sl. *dati* « δοῦναι », got. *giban* « δοῦναι », lat. *dare*, ont, même sans préverbe, une valeur pareille) sont dites *perfectives*. Le grec ancien, l'arménien et l'indo-iranien ne présentent pas systématiquement cette action des préverbes sur le sens.

Particules. — Les particules ne sont jamais identifiables à des

formes casuelles connues. Elles ont l'air de thèmes sans désinences. Ce sont souvent des sonantes isolées ou précédées d'une prothèse **a,* ainsi :

**ŭ* : skr. *ŭ*, lit. *(ba-)u,* got. *u,* et gr. αὖ, got. *au-k* « car », lat. *au-t* ;

**r̥* : gr. ἀρ, ῥα, ἄρα ; lit. *ir̃* « et » ; prâkr. *ira.*

D'ordinaire c'est une consonne suivie de la voyelle *ĕ/ŏ* ; une particule composée d'une sonante peut s'y ajouter, et alors la voyelle précédente peut s'élider. Exemples :

skr. *ca* « et », iran. *ča,* gr. τε, lat. *que,* got. *-h* dans *nih* « et... ne... pas », cf. lat. *ne-que* ; cette particule, qui signifie « et », n'était peut-être pas différente originairement d'une autre particule de forme identique appartenant à la famille de l'indéfini et interrogatif : skr. *ca* dans *káçca* « quelqu'un », lat. *quis-que,* arm. *o-kh* « quelqu'un », gr. τε dans beaucoup de phrases homériques. Avec addition d'une seconde particule, lat. *qu-om* ; lat. *qu-am,* arm. *kh-an* « que » ; lit. *-k-i.* En védique *caná* est fréquent dans les phrases négatives, ainsi *ná káç caná* « personne » ; en germanique, on trouve dans les phrases négatives une particule comparable : got. *-hun,* v. isl. *-ge,* v. suéd. *-ghin,* v. angl. *-gen,* ainsi got. *ni hwashun kann* « personne ne sait ».

**wĕ* « ou » : skr. *vā,* zd *vā,* gr. (Ϝ)ε dans hom. ἤ-(Ϝ)ε « ou », lat. *ue,* tokharien B (koutchéen) *wa-t.*

skr. *gha,* et *ha,* v. sl. *go* (dans *ne-go* « comme ») et *že,* gr. -θε, dans εἴ-θε, αἴ-θε ; avec addition d'autres particules, lit. *-g-i* et *g-u.*

La négation de l'indicatif : skr. *ná,* v. sl. *ne,* lat. *ne(-scio), ne que,* got. *ni(h)* « et... ne... pas », etc. ; avec une autre particule **ne-i* : zd *naē(-čiš),* v. sl. *ni(-kŭto)* « personne », lit. *neĩ* « ni », lat. *nī.* La négation prohibitive est **mē* dans un groupe de langues : skr. *mā́,* zd *mā,* gr. μή, arm. *mi* (le latin a *nē*), et cette forme de la négation a été généralisée en tokharien B, *mā.* — De la négation **ne* il faut distinguer **ne* « comme » : skr. *ná,* et, avec **ei,* lit. *néi* « comme », et aussi gâth. *(kas-)nā* « qui ? », thessalien (τό-)νε, lat. *(sicci-)ne,* v. sl. *no* « mais » ; avec addition d'autres particules, lat. *n-um* et *n-am,* v. sl. *n-ŭ,* etc.

gr. κε, lat. (*hoc-*)*ce,* got. (*sa-*)*h* « celui-ci », lit. (*eĩk-*)*š* « (viens) ici ».

gr. γε, got. *-k,* dans (*mi-*)*k* « moi », (*au-*)*k* « car ».

lat. (*quip-*)*pe* « car », lit. (*kaĩ-*)*p* « comment » ; avec addition d'une seconde particule, gr. πε-ρ ; lat. (*quis*)*-p-i-am.*

russe *é*(*-tot*) « celui-ci », osq. *e*(*-tanto*), ombr. e(-tantu) « tanta », skr. *a*(*-sáu*) « celui-là », gr. ἐ(-κεῖνος).

Les particules de ce genre sont nombreuses ; plusieurs se rattachent à des thèmes de démonstratifs, d'indéfinis, etc. ; d'autres sont isolées. Un grand nombre sont atones. L'importance de ces particules était grande en indo-européen : on ne connaît pas d'autre moyen indo-européen d'exprimer « et », « ou », la négation, etc., que les petits mots indiqués ici.

CHAPITRE VII

LA PHRASE

Au point de vue linguistique, et abstraction faite de toute considération de logique ou de psychologie, la phrase peut être définie : un ensemble d'articulations liées entre elles par des rapports grammaticaux et qui, ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble, se suffisent à elles-mêmes.

Le nombre et la nature des éléments qui constituent cet ensemble peuvent varier d'une manière indéfinie : un simple vocatif tel que lat. *Aule,* employé pour appeler quelqu'un, ou un verbe tel que lat. *uenit,* employé pour annoncer que la personne attendue « vient », suffisent à constituer une phrase dans le type linguistique indo-européen, et d'autre part il n'y a pas de maximum au nombre des éléments que la phrase peut comprendre.

I. La phrase simple.

1° Généralités.

Une phrase indo-européenne se compose d'un nombre variable d'éléments impénétrables, autonomes, significatifs par eux-mêmes, qu'on appelle mots.

Les mots sont définis, au point de vue phonétique, par le traitement spécial de la fin de mot (v. p. 107 et suiv.) et, au point de vue morphologique, par les règles de constitution des formes grammaticales. Ils sont impénétrables, en ce sens qu'ils n'ad-

mettent d'insertion d'aucune sorte ni aucun déplacement de leurs éléments composants. Qu'on compare le gr. λέλοιπας et le fr. *tu as laissé*. Le mot français est un, car aucun des trois éléments, que par tradition on écrit séparément, n'y a de sens propre ni d'existence séparée, et, en particulier, *tu* n'existe pas isolément et indépendamment d'une forme verbale ; mais on peut intervertir l'ordre de *tu* et de *as* pour exprimer l'interrogation *as-tu laissé*? on peut intercaler divers éléments entre *tu* et *as*, entre *as* et *tu*, soit : *tu l'as laissé, tu ne l'as pas laissé, tu as déjà laissé, tu ne l'as pas encore laissé, ne l'as-tu pas laissé*? etc. Rien de pareil en grec : la forme λέλοιπας demeure identique dans toutes les phrases où elle figure et n'admet ni insertion d'éléments étrangers ni interversion de ses éléments.

Outre le sens exprimé par le thème, la flexion marque le rôle joué par chaque mot dans la phrase ; le mot est donc autonome et suffit par lui-même à indiquer son sens et son rôle dans le discours.

2° Phrases nominales et phrases verbales.

La morphologie indo-européenne fait apparaître une distinction profonde entre deux séries de formes, les unes nominales et les autres verbales. Si le prédicat, qui est l'élément essentiel de la phrase, est un nom, la phrase est dite nominale ; si le prédicat est un verbe, ou du moins un verbe autre que le verbe « être » ou copule, elle est dite verbale.

La phrase nominale sert à affirmer qu'une qualité, une manière d'être appartient à quelque chose. Ainsi, chez Homère :

A 80 κρείσσων γὰρ βασιλεύς « car le roi est le plus fort ».
174 πάρ' ἔμοιγε καὶ ἄλλοι « auprès de moi il y en a d'autres encore ».

en vieux perse, *manā pitā Vištāspa*, « mon père est Vištāspa » ; en védique, Ṛ. V., II, 1, 2 *táva... hotrám* « à toi est à la qualité de hotar » ; en latin, *haec admirabilia*, etc. Des phrases de ce

genre ne comprennent aucune idée verbale, et aucun verbe n'y figurait sans doute en indo-européen là où il n'y avait à exprimer ni mode, ni personne, ni temps, c'est-à-dire là où un verbe éventuel serait à la 3ᵉ personne du présent de l'indicatif. Mais, comme le mode, la personne et le temps n'ont pas normalement d'autre expression que la flexion verbale, il a fallu partout ailleurs introduire un verbe dépourvu de sens propre et qui sert simplement à porter la flexion en vue d'exprimer ces diverses notions ; par exemple, on lit en vieux perse : *tyaiy paruvam xšāyaθiyā āha* « ceux-ci étaient rois avant » avec « étaient » exprimé par *āha,* à côté de *adam navama* « moi, je suis le neuvième », où la 1ʳᵉ personne étant exprimée par le pronom *adam* « moi », le verbe « être » à la 1ʳᵉ personne ne figure pas parce qu'il était superflu ; chez Homère, on a de même ἔστω pour exprimer l'impératif :

A 144 εἷς δέ τις ἀρχὸς ἀνὴρ βουληφόρος ἔστω.

Bien loin que le verbe « être » soit le verbe par excellence, comme on l'a longtemps cru, il ne figurait en indo-européen que par suite de l'importance qu'y a prise le type verbal d'une manière générale, importance qui a déterminé l'emploi obligatoire d'une forme verbale dans certains cas définis.

La phrase nominale comprend généralement deux membres nominaux. La copule ne sert, là où elle figure, qu'à marquer le lien des deux membres ; elle tend parfois, comme en latin, à être un accessoire du prédicat qu'elle suit immédiatement et sur lequel elle est appuyée, ainsi *Aulus bonus est.* Celui des membres de la phrase nominale qui énonce à quoi appartient la qualité indiquée, le « sujet », peut être remplacé par le verbe « être » dont la flexion indique de quelle personne il est question, par exemple chez Aristophane, Ach. 591, ἰσχυρὸς εἶ. La phrase nominale se compose parfois d'un seul membre, ainsi un adjectif comme lat. *mirum* « c'est étonnant ».

Quant à la phrase verbale, elle sert à exprimer des procès, comme : « il mange », « il dort », « il vieillit », « il est mort »,

etc. Son seul élément essentiel et constant est le verbe ; en effet le verbe indo-européen comprend l'indication de la personne et du nombre, et se suffit : lat. *uenio, uenis, uenimus,* etc. peuvent constituer chacun une phrase entière.

De même aussi les verbes dont le sujet était une personnalité divine plus ou moins définie, comme skr. *várṣati,* gr. ὕει « il pleut » (cf. ci-dessus, p. 207) : c'est peut-être l'origine de la plupart des verbes « impersonnels » qui, dans les langues indo-européennes, n'ont pas de sujet exprimé.

Le verbe peut être déterminé par des noms à divers cas : lat. *donum fero, tibi placet, Tusculo proficiscor, Romae maneo,* ou par des adverbes : lat. *heri ueni,* ou enfin par des préverbes qui, comme on l'a vu (p. 159 et suiv.), servent à la fois à déterminer le verbe et le nom complément du verbe et qui ont été rapprochés tantôt du verbe et tantôt du nom, prenant en ce dernier cas le rôle de prépositions. Toutes ces déterminations pouvaient s'accumuler en une seule et même phrase ; par exemple, chez Homère :

A 369 ἐκ δ' ἕλον 'Ατρείδῃ Χρυσηΐδα

où il y a un préverbe et deux compléments.

Les déterminations ne sont pas « régies » par le verbe. Les préverbes sont des mots autonomes qui peuvent être juxtaposés à un verbe et à un nom, mais qui peuvent aussi s'en trouver distants d'une manière quelconque et dans des proportions quelconques. Le cas auquel sont mis les compléments ne dépend pas du verbe, mais seulement du sens à exprimer. Soit le verbe gr. κλύω, qui signifie toujours et partout « j'entends » ; il pourra être employé absolument (avec une apposition), ainsi Esch., *Prom.,* 868 :

κλύειν ἄναλκις μᾶλλον ἢ μιαιφόνος

« passer pour faible plutôt que pour scélérat » ; ou avec l'accusatif indiquant la chose entendue : ἔκλυον αὐδήν (Hom.), ou avec le génitif indiquant de quoi l'on entend le bruit : ἔκλυον αὐτοῦ, ou avec le datif indiquant celui au profit de qui on écoute : εὐχομένῳ

μοι ἔκλυον (Théognis), v. p. 306 et suiv. ; l'emploi de l'accusatif, du génitif ou du datif dans ces phrases ne dépend pas plus du verbe que l'emploi de l'instrumental (non distingué du datif en grec) dans οὔασι κλύω « j'entends avec mes oreilles », ou celui du locatif (devenu adverbe en grec) dans οἴκοι κλύω « j'entends à la maison ». Les préverbes n'exercent également aucune action sur le cas auquel sont mis les noms ; ils précisent seulement le sens ; ainsi προς dans les exemples cités page 160. Chaque mot a la forme que demande le sens à exprimer, non une forme commandée par un autre mot de la phrase ; il n'y avait pas en indo-européen de « rection » d'un mot par un autre, comme il y en a en latin par exemple, et l'autonomie du mot est ce qui commande la structure de la phrase indo-européenne.

Une phrase nominale et une phrase verbale peuvent être juxtaposées et combinées en une phrase à la fois nominale et verbale, qui a ainsi comme un double prédicat ; ainsi lat. *uictor uictorum cluet,* véd. *vŕ̥ṣā çr̥ṇviṣe* « tu es appelé un mâle », gr. κόλακες ἀκούουσιν « ils sont appelés flatteurs », etc., ou gr. ἤριπε πρηνής, v. sl. *pade nicĭ* « il est tombé contre terre », lat. *praeceps cadit,* etc. Les appositions de ce genre peuvent être moins liées au verbe, comme dans :

Hom. A 43 ὥς ἔφατ' εὐχόμενος

ou n'indiquer qu'une circonstance accessoire, ainsi :

Hom. A 424 χθιζὸς ἔβη κατὰ δαῖτα « il est allé hier à un festin ».

C'est dans des phrases de ce genre à la fois nominales et verbales que le verbe **es-,* dont la valeur propre est d'affirmer l'existence, a pu prendre le rôle de copule qui a été décrit ci-dessus.

La phrase nominale peut aussi se combiner avec la phrase verbale d'une autre manière, quand l'un de ses composants est un complément, ainsi lat. *creat aliquem consulem,* gr. τὸν Μῆδον ἴσμεν ἐλθόντα « nous savons que le Mède est venu », skr. *hatáṃ vr̥trám vidma* « nous savons que Vrtra est tué ».

Il ressort de ces faits que l'*apposition* est le procédé qui caractérise d'une manière essentielle la syntaxe indo-européenne.

L'adjectif ne formait pas un groupe avec le substantif qu'il qualifiait ; il lui était simplement apposé ; ainsi dans Platon, *Cratyle* 414 d : πᾶν ἂν παντί τις ὄνομα πράγματι προσαρμόσειεν, l'ordre des mots suffit à montrer que les adjectifs sont apposés aux mots qu'ils qualifient, ou groupés avec eux. Le caractère appositionnel de la construction de l'adjectif ressort mieux encore d'une phrase de Ménandre, *Epitrep.* 9

κριτὴν τούτου τινά
ζητοῦμεν ἴσον

« Nous cherchons pour ceci un arbitre qui soit sans parti pris ». Hérodote écrit II, 17 Νεῖλος μέσην Αἴγυπτον σχίζει.

On conçoit dès lors comment il se fait que les préverbes-prépositions ne sont liés ni au nom ni au verbe (p. 159 et suiv.).

Il y a ainsi une grande variété de types de phrases : phrase nominale pure ou accompagnée du verbe « être », phrase verbale pure ou accompagnée de compléments divers, phrase à la fois nominale et verbale, l'élément nominal étant apposé soit au verbe, soit à un complément.

Comme chacun des éléments de la phrase a son indépendance, un groupe nominal au singulier peut être juxtaposé à un verbe au pluriel se rapportant à un ensemble d'individus, ainsi chez Homère :

I 656 οἱ δὲ ϝέκαστος ἑλὼν δέπας ἀμφικύπελλον
σπείσαντες παρὰ νῆας ἴσαν πάλιν.

Quand on veut insister sur la personne ou qu'on doit introduire une personne que le verbe ne suffit pas à indiquer ou une chose qui a besoin d'être nommée, la phrase comprend, outre le prédicat, un second groupe, apposé au verbe et à ces déterminations, celui du « sujet » : ainsi chez Homère :

A 180 σέθεν δ' ἐγὼ οὐκ ἀλεγίζω.
A 178 θεός που σοὶ τόγ' ἔδωκεν.
A 317 κνίση δ' οὐρανὸν ἷκε.

Un pronom tel que gr. ἐγώ a en indo-européen la valeur d'un mot isolé, d'une apposition, fr. *moi,* et non celle d'un simple accessoire du verbe, comme fr. *je*.

Chacun des noms qui figurent à un titre quelconque dans une phrase nominale ou verbale peut, comme le verbe, être précisé par diverses déterminations ; ainsi, pour prendre des exemples chez Homère, par un nom au génitif :

A 9 Διὸς υἱός

par un adjectif ou par un démonstratif :

A 7 δῖος Ἀχιλλεύς
A 11 τὸν Χρύσην

par un nom en apposition (ce nouveau nom pouvant lui-même être déterminé par un autre nom et par un adjectif) :

A 7 Ἀτρείδης τε (Ϝ)άναξ ἀνδρῶν

par un nom de nombre :

A 309 ἀρέτας ἔκρινεν ἐείκοσιν

Les adjectifs admettent également des déterminations :

A 215 πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς
A 122 φιλοκτεανώτατε πάντων
A 107 φίλα φρεσί
A 114 οὐ (Ϝ)έθεν ἐστὶ χερείων
οὐ δέμας οὐδὲ φυήν.

Ces diverses déterminations peuvent s'accumuler autour d'un même mot, et chacun des mots de la phrase en peut être accompagné, si bien que la complexité d'une phrase indo-européenne n'a aucune limite :

A 101 τοῖσι δ' ἀνέστη
ἥρως Ἀτρείδης εὐρυκρείων Ἀγαμέμνων
ἀχνύμενος.

A 315 (Ϝ)έρδον δ' Ἀπόλλωνι τεληέσσας ἑκατόμβας
ταύρων ἠδ' αἰγῶν παρὰ θῖν' ἁλὸς ἀτρυγέτοιο.

A 481 ἀμφὶ δὲ κῦμα
στείρῃ πορφύρεον μεγάλ' ἴαχε νηὸς ἰούσης.

Enfin chacun des éléments de la phrase peut être multiple ; il peut y avoir deux ou plusieurs « sujets », deux ou plusieurs compléments de chaque espèce, deux ou plusieurs adjectifs (lat. *Iuppiter optumus maxumus*) : on peut alors unir les deux éléments jouant le même rôle par des particules atones signifiant « et », « ou », « comme », etc.

Le mot signifiant « et » est skr. *ca*, gr. τε, lat. *que* (cf. p. 313); il s'ajoute, soit au premier mot de chacun des groupes qu'il unit, soit au premier mot de chaque groupe, à l'exception du premier :

A 70 (Ϝ)είδη τά τ' ἐόντα τά τ' ἐσσόμενα πρό τ' ἐόντα
Θ 49 ἔνθ' ἵππους ἔστησε πατὴρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε
A 4 αὐτοὺς δὲ (Ϝ)ελώρια τεῦχε κύνεσσιν
οἰωνοῖσί τε πᾶσι

A 156 μάλα πολλὰ μεταξὺ
οὔρεά τε σκιόεντα θάλασσά τε (Ϝ)ηχήεσσα.

Le mot signifiant « ou » est skr. *vā*, gr. -(Ϝ)ε, lat. *ue* ; il s'emploie comme « et » :

lat. *dei hominesue* ou *deiue hominesue*.

R̥. V., 1, 108, 7 *brahmáṇi rā́jani vā* « chez le brahmane ou chez le roi ».

R̥. V., 1, 6, 10 *itó vā sātím ī́mahe*
divó vā pā́rthivād ádhi
índram mahó vā rájasaḥ

« nous nous adressons (*ī́mahe*) à Indra en vue d'une faveur (*sātím*) ou bien d'ici, ou bien du ciel terrestre, ou bien du vaste espace ».

On voit combien est variée la phrase indo-européenne. La lecture d'une page d'un texte védique ou grec ancien affermira cette impression.

3° Accord.

Chacun des mots de la phrase ayant son autonomie, le lien entre ces mots est marqué par certaines concordances de forme.

Dans la phrase verbale, la concordance entre le verbe et le nom apposé qu'on nomme sujet n'existe que pour une seule catégorie, celle du nombre, puisque c'est la seule qui soit commune au nom et au verbe, et que le verbe indo-européen n'a pas de genre ; et cette concordance ne résulte pas de ce que l'un des éléments serait régi par l'autre, de ce que par exemple le nom apposé déterminerait le nombre du verbe, mais simplement de ce que la notion d'unité, de dualité ou de pluralité considérée est la même pour le nom et pour le verbe. Si on lit chez Homère τὼ... ἀνστήτην, οἱ... πένοντο, ὅ... προσέειπε, ce n'est pas que τώ, οἱ, ὁ déterminent le duel, le pluriel, le singulier, mais on a τώ et ἀνστήτην parce qu'il s'agit de deux personnes, οἱ et πένοντο parce qu'il s'agit de plusieurs, ὁ et προσέειπε parce qu'il s'agit d'une. On emploie le duel s'il s'agit de deux personnes nommées séparément, par exemple pour le duel en védique :

R̥. V., iv. 51, 11 *tád dyaúç ca dhattā́m pr̥thivī́ ca devī́*
« que le ciel et la déesse terre posent (*dhattā́m*) ceci ».

S'il s'agit de deux ou plusieurs choses, le singulier est possible :

Z 328 ἀυτή τε πτόλεμός τε
(Ϝ)άστυ τόδ' ἀμφιδέδηε.

De même aussi quand il s'agit d'une collection d'objets désignée par le collectif neutre qui tient la place de nominatif pluriel neutre (cf. p. 253), d'où la règle τὰ ζῷα τρέχει.

Il n'y a proprement accord qu'entre deux noms, soit dans le cas de la phrase nominale ou nominale et verbale à la fois, soit dans le cas d'un nom servant à en déterminer un autre en qualité d'apposition ou d'épithète.

Dans la phrase nominale, il y a ou il n'y a pas accord suivant

le sens à exprimer. L'accord en nombre, cas et genre est de règle dans une phrase telle que :

Γ 56 ἀλλὰ μάλα Τρῶες δειδήμονες

« mais les Troyens sont très craintifs ». L'accord en cas est essentiel dans le type lat. *aliquem facio heredem*. En revanche, il n'y a aucun accord si le nom indiquant la chose affirmée doit être à un cas autre que le cas où est l'autre nom :

A 63 ὄναρ ἐκ Διός ἐστιν
Ṛ. V. I, 4, 6 *syā̆méd índrasya çármaṇi* « soyons sous la protection d'Indra. »

et il peut y avoir accord seulement en cas dans une phrase telle que :

Γ 178 οὗτός γ' Ἀτρείδης, εὐρυκρείων Ἀγαμέμνων,
ἀμφότερον, βασιλεύς τ' ἀγαθὸς κρατερός τ' αἰχμητής·
» ... Agamemnon est les deux, roi et ... »

Dans l'apposition, l'accord en cas est nécessaire, mais le genre et le nombre peuvent différer, ainsi dans ce vers :

Soph., *Œd. à Col.* 473 Κρατῆρές εἰσιν, ἀνδρὸς εὔχειρος τέχνη.

Seul, l'adjectif épithète concorde nécessairement en nombre, en cas et en genre avec le nom qu'il détermine. On a vu, p. 243 et suiv., que c'est même l'adjectif seulement, ou les démonstratifs, qui déterminent si un mot est masculin-neutre ou féminin. Un mot qui ne serait jamais accompagné d'un adjectif et auquel ne renverrait jamais aucun démonstratif n'aurait aucune marque de la distinction des genres masculin-neutre ou féminin. Ici l'accord est de règle absolue, et c'est l'accord qui indique quel nom détermine un adjectif donné, ainsi :

Γ 200 πολύμητις Ὀδυσσεύς,
ὃς τράφη ἐν δήμῳ Ἰθάκης, κραναῆς περ ἐούσης,
(Ϝ)ειδὼς παντοίους τε δόλους καὶ μήδεα πυκνά.

Il y a ici le nominatif masculin singulier πολύμητις qui se rap-

porte à Ὀδυσσεύς et Ϝειδώς à ὅς (qui renvoie à Ὀδυσσεύς), les génitifs féminins singuliers ἐούσης et κραναῆς qui se rapportent à Ἰθάκης, et le nominatif-accusatif pluriel neutre πυκνά qui se rapporte à μήδεα.

Qu'elles soient, suivant le cas, partielles ou totales, ces concordances sont le principal mode d'articulation des membres de la phrase indo-européenne.

4° Ordre des mots et emploi du ton.

Les rapports entre les diverses parties de la phrase étaient suffisamment indiqués par la flexion et par l'accord ; l'ordre des mots ne servait donc pas à indiquer ces rapports comme il le fait dans la plupart des langues modernes de l'Europe ; les mots étaient placés de manière à attirer l'attention sur les parties de la phrase essentielles pour le sens. Ainsi l'ordre des mots avait une valeur expressive, et non syntaxique ; il relevait de la rhétorique, non de la grammaire. Ceci n'exclut naturellement pas l'existence d'ordres habituels dans certains tours : dans les phrases exactement comparables d'une même langue, l'ordre des mots usuel est à peu près constant ; mais ce ne sont pas ces ordres qui expriment le rôle grammatical, et l'on peut toujours recourir à un autre ordre.

Aucun mot n'avait dans la phrase indo-européenne une place définie et constante. La plupart des langues indo-européennes ont tendu à fixer plus ou moins l'ordre des mots, et la prose sanskrite par exemple offre presque un ordre fixe. Mais cet ordre varie d'une langue à l'autre, et presque partout il subsiste des traces importantes de la liberté ancienne. Le verbe se trouve normalement à la fin de la phrase dans la prose sanskrite ancienne et normalement au début en vieil irlandais ; mais il peut occuper toutes les places en grec, en latin, en vieux slave ou en ancien arménien par exemple, et aussi dans les plus anciens textes indo-iraniens.

C'est le grec qui garde le mieux l'usage indo-européen de

mettre d'abord le mot principal. On en peut citer des exemples à l'infini ; ainsi chez Homère :

A 200 ἦλθον ἐγὼ παύσουσα τὸ σὸν μένος

le verbe ἦλθον est en tête de la phrase, parce que Athènè insiste sur sa venue ; dans la phrase suivante, c'est le préverbe qui est en tête :

A 208 πρὸ δέ μ' ἧκε θεὰ λευκώλενος Ἥρη

Athènè interdit alors à Achille de tirer l'épée :

A 210 μηδὲ ξίφος ἕλκεο χειρί

et le complément ξίφος est mis en évidence ; puis elle dit que c'est « ceci » qui doit être accompli :

A 212 τὸ δὲ καὶ τετελεσμένον ἔσται

c'est donc le « sujet » τό qui est le premier mot.

Des mots unis par le sens peuvent être séparés ; ainsi chez Platon :

Phédon, 178 c μεγίστων ἀγαθῶν ἡμῖν αἴτιός ἐστιν

où les mots essentiels μεγίστων ἀγαθῶν sont mis en tête, précédant ἡμῖν qui est important pour le sens, tandis que les mots nécessaires pour la structure de la phrase, mais dénués de valeur expressive, αἴτιός ἐστιν restent à la fin ; et, plus nettement encore :

ib., 184 b μία δὴ λείπεται τῷ ἡμετέρῳ νόμῳ ὁδός

où l'adjectif μία, sur lequel doit être attirée l'attention, est séparé de son substantif ὁδός par tout le reste de la phrase : la disjonction est un moyen d'expression, et souvent un moyen puissant. Mais sauf les cas de ce genre, les mots qui se déterminent les uns les autres sont d'habitude rapprochés.

Lorsque plusieurs mots forment ainsi un groupe, le déterminant se place ordinairement avant le déterminé : lat. *trēs hominēs*, gr. ἀγαθὸς ἀνήρ, skr. *devā́nāṃ dík* « région des dieux », etc. En renversant cet ordre, qui est le plus habituel, on attire l'atten-

tion sur le déterminant, ainsi lat. *hominēs trēs* signifie « des hommes au nombre de trois » plutôt que « trois hommes ». Tout renversement de l'ordre habituel dans un type de phrase donné est expressif.

Aussitôt après le premier mot de la phrase figurent d'abord les particules et les indéfinis atones ou toniques, puis les pronoms personnels enclitiques ; ces mots accessoires s'intercalent même entre les mots principaux le plus naturellement unis par le sens ; ainsi chez Homère :

A 104 ὄσσε δέ (Ϝ)οι πυρὶ λαμπετόωντι (Ϝ)είκτην
A 106 οὔ πώ ποτέ μοι τὸ κρήγυον εἶπες
A 150 πῶς τίς τοι πρόφρων (Ϝ)έπεσιν πείθηται Ἀχαιῶν ;

(les groupes de sens sont Ἀχαιῶν τις « l'un des Achéens » et (Ϝ)έπεσίν τοι « à tes paroles »).

La plupart des mots de la phrase pouvaient être soit toniques, soit atones suivant les circonstances. On a cité, p. 121, un vers védique où le premier mot seul porte un ton, tous les autres étant atones.

La question de savoir quand le mot est tonique et quand il est atone se pose surtout pour le verbe : si le verbe est placé en tête de la phrase, il est tonique en général ; à l'intérieur, il est généralement atone en sanskrit (sauf un certain nombre de restrictions qu'il n'y a pas lieu d'examiner ici, parce que les règles védiques relatives à l'emploi du ton dans le verbe ne se retrouvent dans aucune autre langue) ; ce contraste est conservé par le grec dans un cas : ἔστι ayant le sens de « il y a » et commençant la phrase est tonique : ἐστι servant de copule est atone et, suivant un usage qui semble ancien, figure assez ordinairement après le prédicat (ou après le premier terme tonique du prédicat si celui-ci est complexe). D'ailleurs la place fixe du ton dans la plupart des formes verbales personnelles du grec s'explique par la fréquence de l'atonie dans ces formes en indo-européen ; mais la place du ton n'est plus en grec l'une des caractéristiques des formes verbales personnelles.

Lorsque deux mots unis au point de vue du sens étaient juxtaposés dans la phrase, l'un des deux pouvait avoir le ton, et l'autre être atone. Ceci est particulièrement clair pour le préverbe et le verbe : en védique, si un verbe *bharati* est tonique, un préverbe qui le précède immédiatement est atone : *pra bhárati* ; si le verbe est atone, un préverbe précédent est tonique : *prá bharati*. En grec, le préverbe déterminant un verbe est toujours atone, qu'il précède immédiatement le verbe ou qu'il en soit séparé ; si dans un cas tel que συμπρόες, un préverbe a le ton, c'est qu'il reçoit un ton d'enclise, comme le montre ἀπόδος (et non *ἄποδος) ; il y a donc désaccord entre le grec et le védique. S'il précède un nom et joue le rôle de « préposition », le préverbe est toujours atone en grec, et forme groupe avec le nom suivant : ἀπὸ ποταμοῦ (le baryton marquant absence d'élévation de la voix), en regard de ποταμοῦ ἄπο qui présente la forme tonique ἄπο ; en slave, il arrive souvent que, au contraire, ce soit la préposition qui soit accentuée et le nom qui soit inaccentué : russe *ná bereg* « sur le bord », *pó morju* « sur mer » ; quelques rares formes fixées, comme διάπεντε et ὑπέρμορον, montrent que pareil usage n'a pas été étranger au grec à une date ancienne.

Quand il s'agit de deux noms, les exemples conservés sont moins nombreux et moins clairs. Skr. *dvā́-daça,* gr. δώ-δεκα « douze », littéralement « deux-dix », n'ont chacun qu'un seul ton, sur le premier des deux mots juxtaposés ; tel est aussi le cas pour gr. Νεάπολις, κυνόσουρα, etc. ; le védique a à la fois *jā́s-pátiḥ,* « chef de famille », avec les deux mots toniques, et *jā́s-patiḥ,* avec le premier mot tonique seulement. Tel démonstratif qui est souvent tonique, ainsi le génitif skr. *asyá,* ou le relatif slave *jĭ-(že)*, est enclitique et atone s'il est simplement anaphorique : génitif skr. *asya*, v. sl. *jĭ,* par exemple dans v. sl. *viditŭ jĭ* « il le voit ».

Le principe a donc une valeur universelle. Les exemples montrent que le ton n'a pas pour effet d'attirer particulièrement l'attention sur le mot qu'il frappe : le fait essentiel est qu'il y a pour l'ensemble du groupe une seule élévation de la voix, et non pas deux.

L'enclise consiste en ce qu'un mot est prononcé groupé avec ce qui précède de manière qu'il n'y ait qu'une seule fin de mot. Les enclitiques sont atones ; mais tous les mots atones ne sont pas enclitiques ; les verbes atones du sanskrit ne se groupent pas d'une manière intime avec le mot précédent, et, en grec, l'atone φημι peut même commencer la phrase : les préverbes grecs, qui sont toujours atones, sauf là où ils reçoivent un ton d'enclise comme dans ἀπόδος, ne s'appuient sur aucun mot précédent ou suivant, et ils commencent au besoin la phrase, même s'ils ne sont pas joints au verbe ; le mot atone ἀλλα servant de conjonction peut aussi commencer la phrase. L'indo-européen ne possédait qu'un nombre restreint d'enclitiques, tous monosyllabiques ou tout au plus dissyllabiques ; par exemple la particule skr. *ca*, zd *ča,* gr. τε, lat. *que,* got. *-h* ; l'indéfini gr. τις, lat. *quis* (dans *nē quis, sī quis,* etc.), etc. ; les pronoms tels que skr. *me,* gr. μοι, lit. *mi,* etc. Rien n'indique l'existence de proclitiques, c'est-à-dire de mots accessoires atones groupés avec un mot suivant, de telle sorte que le proclitique n'ait pas proprement de fin de mot phonétique. Sauf le cas particulier de l'enclise, les mots atones gardaient donc leur autonomie phonétique ; quant à l'autonomie morphologique et syntaxique, même les enclitiques la possèdent.

La liberté grammaticale de l'ordre des mots principaux, la disposition des particules, des indéfinis et des pronoms atones après le premier mot de la phrase, et l'emploi des formes atones ou toniques pour indiquer l'union plus ou moins étroite des mots groupés ensemble sont parmi les traits les plus caractéristiques de l'indo-européen. Ils résultent de la structure morphologique de la langue et de la nature du ton, qui diffère essentiellement de l'accent d'intensité des langues modernes de l'Europe ; aussitôt que cette structure morphologique et la nature du ton ont changé, ces caractères se sont effacés, et l'on peut presque mesurer la fidélité d'une langue au type indo-européen par ce qu'elle conserve des traits indiqués ici. Les langues romanes ou germaniques modernes, avec leur ordre de mots fixe, n'ont presque plus rien d'indo-européen dans la construction générale de

la phrase ; les langues baltiques et slaves, au contraire, avec une déclinaison riche en cas et, par suite, avec un ordre des mots relativement libre, avec des mots accessoires encore placés après le premier mot de la phrase, avec des alternances de formes accentuées et inaccentuées, sont celles qui ont gardé le plus de survivances du type de phrase indo-européen.

5° Phrases négatives et interrogatives.

Rien n'indique que les phrases interrogatives et les phrases négatives aient été soumises à des règles particulières.

La phrase négative n'est marquée par rien autre que par la négation **ne* (skr. *ná,* v. sl. *ne,* etc.) : lat. *ne-scio,* lit. *àš nègeriu* « je ne bois pas » ; skr. :

R̥. V., I, 81, 5 *ná tvā̆vān indra kā́ç cana*
ná jātó ná janiṣyate
« pas un pareil à toi, ô Indra,
n'est né, ne naîtra »,

ou par **mē* dans les prohibitions en grec, arménien et indo-iranien ; en grec et en arménien avec l'impératif : gr. μὴ φέρε, arm. *mi berer* « ne porte pas », en sanskrit, avec le subjonctif ou les formes dites d'injonctif : *mā̆ bharaḥ.*

Il n'y a pas de particule interrogative. La phrase interrogative est caractérisée simplement par la manière générale de prononcer, par exemple :

E 872 Ζεῦ πάτερ, οὐ νεμεσίζῃ ὁρῶν τάδε καρτερὰ (Ϝ)έργα ;

Aucun témoignage n'indique quelle particularité de prononciation marquait l'interrogation.

Le thème de l'interrogatif (gr. τίς, lat. *quis,* etc.) ne se distingue en rien de celui de l'indéfini. Le gr. τίς ἔδη ; représente une expression qui à l'origine signifiait sans doute seulement « quelqu'un est venu ? » Mais il s'est établi cette distinction que l'interrogatif grec est tonique (gr. τίς, jamais barytoné) et l'in-

défini, atone (gr. τις, toujours atone), si bien que, là où figure le thème de l'indéfini-interrogatif sous sa forme tonique, l'interrogation a une marque propre. Le lat. *quĭs* n'a valeur d'indéfini que là où il est atone et groupé avec un autre mot, par exemple *nē quis*. Au contraire skr. *káḥ* reste tonique même dans le sens indéfini.

II. Union de plusieurs phrases.

Il n'y a trace d'aucune particule indo-européenne servant, suivant le terme technique, à coordonner deux phrases. Dans un grand nombre de cas, dans la plupart sans doute, dans tous peut-être, les phrases étaient simplement juxtaposées, comme elles le sont dans le *ueni, uidi, uici* de César, ou dans ces deux vers d'Homère :

A 106 μάντι κακῶν, οὔ πώ ποτέ μοι τὸ κρήγυον εἶπες,
αἰεί τοι τὰ κάκ' ἐστὶ φίλα φρεσὶ μαντεύεσθαι.

Les particules qui, dans les dialectes historiquement attestés, marquent le passage d'une phrase à l'autre avaient, plus anciennement, pour rôle d'attirer l'attention sur un mot particulier ; mais, comme ce mot était placé en tête de la phrase, d'après ce qui vient d'être vu (p. 326), et immédiatement suivi de la particule, celle-ci a semblé marquer le passage d'une phrase à une autre. Ainsi δε servait à insister sur un mot, et cette valeur est reconnaissable dans le démonstratif ὅ-δε, ἥ-δε, ou dans une phrase comme la suivante :

A 15 λίσσετο πάντας Ἀχαιούς,
Ἀτρείδα δὲ μάλιστα δύω, κοσμήτορε λαῶν

mais, dès l'époque homérique, ce même δέ, à l'état de mot autonome, non enclitique, a en grec pour rôle essentiel d'opposer une phrase à une autre. Le gr. -χι dans μήχι, ναίχι sert seulement à insister sur οὐ, ναί, et de même le correspondant skr. *hí* de

cette particule dans *nahí* « non pas » ; mais skr. *hí* (toujours tonique) signifie d'ordinaire « car ».

Toutefois il est au moins possible que l'emploi de skr. *ca,* gr. τε, lat. *que,* got. *-h,* ou de lat. *ue,* skr. *-vā,* pour unir des phrases, remonte à l'indo-européen. Il n'y a pas une différence absolue entre l'union de plusieurs mots ou groupes de mots à l'intérieur d'une phrase et l'union de deux phrases différentes ; deux phrases distinctes peuvent en effet avoir des mots communs ; ainsi chez Homère :

A 108 ἐσθλὸν δ' οὔτέ τί πω (ϝ)εἶπες (ϝ)έπος οὔτ' ἐτέλεσσας.

D'autre part l'union de deux mots peut être en même temps celle de deux phrases ; ainsi :

A 37 Χρύσην ἀμφιβέβηκας
Κίλλάν τε ζαθέην Τενέδοιό τε (ϝ)ῖφι (ϝ)ανάσσεις.

Il n'y a pas lieu d'insister sur ces faits qui ne présentent pas de particularités caractéristiques.

Une question plus grave est celle de savoir dans quelle mesure la subordination est de date indo-européenne.

Beaucoup de choses qui s'expriment ailleurs à l'aide de subordonnées pouvaient être indiquées en indo-européen, à l'intérieur de la phrase même, par diverses formes nominales. Et en effet, d'une part, chacun des thèmes verbaux avait, à côté des formes personnelles, un adjectif, qu'on nomme participe : ce participe est une forme nominale, mais il admet les mêmes compléments que les formes personnelles du thème verbal auquel il appartient ; d'autre part, les racines auxquelles se rattachent les verbes non dénominatifs fournissent en même temps des noms, et ces noms ont, de par leur nature, une valeur voisine de celle des verbes ; enfin, ces mêmes noms entrent en composition. Grâce à ces trois circonstances, il était inutile de recourir à des subordonnées dans nombre de cas où la plupart des langues indo-européennes modernes, et notamment le français, en présenteraient. Quelques exemples le montreront.

L'importance du participe dans les plus anciens textes des langues indo-européennes est immense. En effet le participe, comme tout adjectif, peut s'apposer à un membre quelconque de la phrase ; au « sujet » :

A 44 βῆ δὲ κατ' Οὐλύμποιο καρήνων χωόμενος κῆρ

à un complément du verbe (qui n'est pas nécessairement exprimé) :

A 56 κήδετο γὰρ Δαναῶν ὅτι ῥα θνήσκοντας ὁρᾶτο

« parce qu'elle voyait qu'ils mouraient » ; au complément d'un nom :

A 46 ἔκλαγξαν δ' ἄρ' ὀιστοὶ ἐπ' ὤμων χωομένοιο,
αὐτοῦ κινηθέντος.

Il peut être le second élément d'une phrase nominale combinée avec la phrase verbale, comme dans skr. *stāyán manyate* « il croit qu'il est caché », et v. sl. *tajẹ sẹ mĭnitŭ* « il croit qu'il se cache ». Grâce à la liberté de l'ordre des mots, le participe se prête au récit d'une action : skr. (*Çat. Brah.*, I, 8, I, I) *tásyāvanénijānasya* (c'est-à-dire *tásya avanénijānasya*) *mátsyaḥ pāṇí ā́ pede* « tandis qu'il se lavait, un poisson lui est venu dans les mains », littéralement : « de celui-ci se lavant un poisson aux mains est venu ». Il se prête aussi à marquer des contrastes ; ainsi en védique :

R̥. V., VIII, 14, 8 *úd gā́ ājad áṅgirobhya*
āvíṣ kṛṇván gúhā satī́ḥ

« il a fait sortir les vaches pour les Angiras, en mettant en évidence celles-ci qui étaient cachées », littéralement : « dehors les vaches il a conduit pour les Angiras, en évidence faisant (celles-ci) en cachette étant ». Il faudrait multiplier les exemples pour donner une idée de tout ce que les participes permettent d'exprimer et de l'extrême variété de leurs emplois. L'importance des participes résulte de ce qu'ils servent à l'apposition, qui est le procédé syntaxique fondamental de l'indo-européen. Quant aux noms primaires, aucune langue n'a conservé un emploi libre des

noms à suffixe zéro et des autres noms immédiatement rattachés à des racines. Toutefois les textes védiques laissent encore entrevoir quelque chose de cet usage. Soit par exemple :

Ṛ. V., VIII, 65, 3 *ā́ tvā gīrbhír mahā́m urúṃ*
huvé gā́m iva bhójase
índra sómasya pītā́ye

c'est-à-dire, littéralement, et en conservant l'ordre général des mots :

par mes chants, toi, grand, large,
je t'appelle comme une vache pour la jouissance,
Indra, en vue de boire le soma.

Cette phrase renferme trois noms verbaux primaires : *gīrbhíḥ,* instrumental pluriel de *gīr* « chant », cf. *járate, gṛṇā́ti* « il chante, il loue », lit. *giriù* « je loue » ; *bhójase,* datif de *bhójas-* « jouissance », cf. le verbe à nasale *bhuṅkté* « il jouit » ; *pītā́ye,* datif de *pītáy-* « action de boire », cf. gr. πίνω « je bois ». Pour deux au moins de ces noms, on emploierait en français une subordonnée, et l'on pourrait traduire : « Par mes chants, toi qui es grand, large, je t'appelle comme [on appelle] une vache afin qu'elle mange, ô Indra, afin que tu boives le soma ». Le vieil irlandais offre des faits analogues, d'une manière un peu moins libre. L'indo-iranien et l'irlandais sont les seuls de tous les dialectes indo-européens qui présentent encore à date historique un pareil emploi des noms primaires.

Partout ailleurs, quelques-unes de ces formes ont été fixées pour chaque verbe. En général elles ont été rattachées à la conjugaison et ont fourni des infinitifs (voir p. 241 et suiv.). En germanique occidental et surtout en arménien, l'infinitif se décline, bien qu'il appartienne par sa formation à l'un des thèmes verbaux, celui du présent ; par exemple le présent arm. *lkhanem* « je laisse » (aoriste *lkhi* « j'ai laissé ») est accompagné d'un infinitif *lkhanel* « laisser », qui est une forme normale de nominatif-accusatif-locatif de thème en *-o-* ; le génitif-datif-ablatif est *lkhaneloy* et l'instrumental *lkhanelov,* comme dans tous les noms de

même type, et avec les mêmes emplois. En slave, *-ti,* par exemple dans *pi-ti* « boire », peut être un ancien datif, et en lituanien, *-ti,* par exemple dans *gér-ti* « boire », un ancien locatif ; mais ces formes ne sont pas senties comme des cas d'un substantif, et elles ont un emploi à part. Les seules langues où chaque thème verbal a son infinitif comme il avait en indo-européen son participe, et où, comme dans le participe, l'infinitif moyen se distingue de l'actif, sont le grec et le latin. Mais les formes latines diffèrent profondément des formes grecques : il n'y a évidemment rien de commun entre gr. ἄγεσθαι et lat. *agī* par exemple. En grec, où l'infinitif a pris une extrême importance, les formations diffèrent d'un dialecte à l'autre, d'un parler à l'autre ; on voit par là que, encore en grec commun, la formation de l'infinitif n'était pas fixée. L'infinitif, dont la forme provient dans chaque langue d'un développement récent, postérieur à l'époque du grec commun, de l'italique commun, etc., joue en une certaine mesure le rôle des anciens noms primaires, mais d'une manière moins libre, et avec un caractère plus ou moins verbal suivant les langues.

Enfin quelques exemples homériques suffiront à indiquer comment les composés dispensent dans certains cas d'employer des phrases relatives :

A 231 δημοβόρος βασιλεύς

« un roi qui dévore son peuple » ;

A 247 Νέστωρ
῾(ϝ)ηδυ(ϝ)επής

littéralement « Nestor qui a de douces paroles », c'est-à-dire « Nestor qui parle bien ». De même φθισίμβροτος « qui détruit les hommes », etc. Ici encore, le fait que les noms indo-européens primaires sont étroitement associés aux verbes tirés des mêmes racines a rendu facile l'emploi des formes nominales avec une valeur presque complètement verbale.

Un démonstratif placé en tête de la phrase suffit à en marquer le lien avec une phrase précédente ; le démonstratif **to-* joue souvent ce rôle ; ainsi chez Homère :

A 247 τοῖσι δὲ Νέστωρ
ʽ(Ϝ)ηδυ(Ϝ)επὴς ἀνόρουσε, λιγὺς Πυλίων ἀγορητής,
τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή·
τῷ δ' ἤδη δύο μὲν γενεαὶ μερόπων ἀνθρώπων
ἐφθίαθ'...

Le démonstratif ainsi employé a pu par la suite prendre la valeur d'un relatif; c'est ce qui est arrivé en allemand pour le démonstratif *der,* qui, dans l'usage ancien, était encore un simple démonstratif.

Toutefois l'indo-européen n'a pas ignoré les phrases relatives proprement dites. En effet, au relatif indo-iranien skr. *yáḥ, yā́, yát,* zd *yō, yā, yaṯ,* le grec répond par ὅς, ἥ, ὅ, et le vieux slave, par *ji-že, ja-že, je-že*; *ja-* subsiste dans les adverbes lituaniens; toutes les langues indo-européennes font dès les plus anciens textes un usage régulier de la phrase relative. Le relatif apparaît tantôt avec un démonstratif corrélatif dans la phrase principale:

R̥gveda, III, 53, 21 *yó no dvéṣṭy ádharaḥ sáḥ padīṣṭa*
« celui qui (*yó*) nous hait, qu'il (*sáḥ*) tombe en bas ».
Yasna (gâthâ), XXXIV, 13 *təm advānəm..... yəm mōi mraoš*
« ce (*təm*) chemin que (*yəm*) tu m'as dit ».

Hom. E 319 οὐδ' υἱὸς Καπανῆος ἐλήθετο συνθεσιάων
τάων, ἃς ἐνέτελλε βοὴν ἀγαθὸς Διομήδης.
A 218 ὅς κε θεοῖς ἐπιπείθηται, μάλα τε κλύον αὐτοῦ.

tantôt sans aucun corrélatif:

R̥. V., X, 14, 10 *áthā pitṝ́n suvidátrāñ úpehi*
yaména yé sadhamā́dam mádanti

littéralement: « et va vers les pères qui partagent de beaux dons,
qui s'enivrent dans leur festin avec Yama. »

A 161 καὶ δή μοι γέρας αὐτὸς ἀφαιρήσεσθαι ἀπειλεῖς,
ᾧ ἔπι πολλὰ μόγησα.

La phrase relative se place à volonté avant ou après l'antécédent, et le relatif peut être ou ne pas être immédiatement voisin du mot auquel il se rapporte : simples applications du principe de la liberté de l'ordre des mots.

Les relatives sont les seules subordonnées qu'on ait des raisons de fait de tenir pour indo-européennes. Les autres types de subordonnées, et notamment les phrases conditionnelles, ont des formes différentes dans chacun des dialectes. Il est permis de penser que le groupement des phrases était, le cas échéant, indiqué surtout par la manière de prononcer, comme il l'est dans le groupe fr. *Il vient* ; *je le chasse*.

CHAPITRE VIII

SUR LE VOCABULAIRE

Quand on rencontre dans plusieurs langues — parentes ou non — des mots qui se ressemblent de près et par la forme et par le sens, on doit tout d'abord se demander s'il n'y a pas emprunt de toutes ces langues à l'une d'entre elles ; ainsi pour « la rançon, le châtiment, la peine », on trouve : gr. ποινή, lat. *poena,* v. irl. *pian,* gall. *poen,* v. h. a. *pīna* (all. *pein*), v. angl. *pīn* (angl. *pine, pain*). Il ne s'agit pas ici d'un mot indo-européen conservé indépendamment par chacune de ces langues : un *p* du celtique n'est jamais un *p* indo-européen, non plus qu'un *p* du germanique ; les mots irlandais, gallois, allemand, vieil anglais ont été empruntés au latin, et le mot latin lui-même au grec, dor. ποινά. En effet le sens premier du mot est le prix payé en compensation d'un dommage causé à une famille, par exemple pour le meurtre d'un de ses membres ; le mot indo-européen *k^w*oinā́,* qui exprimait cette notion, est représenté par zd *kaēnā-,* gr. ποινά- et v. sl. *cěna* (v. p. 226 ; cf. le dérivé lit. *kainė* « valeur, prix ») ; il appartient à la même racine que le verbe gr. τί(ϝ)ω « je paye, j'expie », fut. τείσω, dont le τ initial n'est pas un ancien *t,* mais un ancien *k^w, ainsi que l'indique la forme thessalienne πεισαι de l'aoriste dans un dialecte qui représente à l'initiale du mot *k^w par π, même devant ε ; et en effet gr. ἀπό-τισις (avec -σι- issu de **-ti-*) répond exactement à skr. *ápa-citiḥ* « représailles » ; cf. aussi zd *čiθa* « expiation » ; si le mot indo-européen était directement représenté en latin, il y aurait la forme **quoina,* d'où **cūna.*

Une fois éliminés les mots dont la ressemblance s'explique par des emprunts, il en reste un grand nombre qui, compte tenu des changements de prononciation définis par les « lois phonétiques », se laissent identifier les uns aux autres, comme zd *kaēna,* v. sl. *cěna,* gr. ποινή.

De ces concordances, une part provient sans doute de ce que les mots correspondants existaient déjà en indo-européen commun, mais d'autres peuvent s'expliquer par l'extension plus ou moins tardive de certains mots sur tout ou partie du domaine indo-européen. Il n'est pas douteux que véd. *t(u)v-ám,* v. sl. *ty,* lat. *tū,* etc. supposent un i.-e. **tū* « toi », exactement comme fr. *tu,* ital. *tu,* esp. *tu,* supposent lat. *tū.* En revanche divers faits archéologiques et philologiques ne permettent pas de douter que gr. κάνναβις (pour la première fois, chez Hérodote, IV, 74) et v. isl. *hanpr,* v. h. a. *hanaf* « chanvre », bien que présentant des correspondances phonétiques correctes, n'aient été empruntés indépendamment par le grec, d'une part, par le germanique, de l'autre, à une langue du Sud-Est de l'Europe.

Les deux cas, celui de l'identité originelle et celui de l'extension postérieure à la division dialectale (c'est-à-dire de l'emprunt), sont au fond absolument différents ; mais il est impossible la plupart du temps de faire le départ de ce qui appartient à l'un et à l'autre. On est donc réduit à entendre par mots indo-européens les mots communs à plusieurs dialectes indo-européens, à la condition qu'ils présentent tous les traitements phonétiques et morphologiques caractéristiques des dialectes auxquels ils appartiennent, et que des témoignages historiques n'en attestent pas le caractère récent. Toutefois, il importe de ne jamais l'oublier, le terme de *mots indo-européens* recouvre deux choses hétérogènes et qui ne restent confondues que par suite de l'absence d'un critère donnant le moyen de les distinguer ; et la part des emprunts préhistoriques d'un dialecte indo-européen à un autre ou de plusieurs dialectes indo-européens à des langues d'autres familles est certainement immense.

Sauf en ce qui concerne certains mots semi-grammaticaux, comme le verbe « être », les pronoms, les démonstratifs, les

préverbes, on n'a jamais le droit d'affirmer a priori qu'un mot donné a été transmis de génération en génération depuis l'époque indo-européenne jusqu'à la forme attestée dans un parler donné.

Il y a au moins un cas particulier qui doit être envisagé à part : c'est celui des mots qui, entre toutes les langues indo-européennes, ne se trouvent que dans les plus voisines les unes des autres ; certains mots ne se rencontrent qu'en indo-iranien et en balto-slave, d'autres que dans les langues d'Europe (et en arménien), à l'exclusion de l'indo-iranien, d'autres ne sont que slaves, baltiques, germaniques, celtiques et italiques. On verra ci-dessous des exemples de ces divers cas : de pareils rapprochements, on ne peut conclure qu'à l'existence du mot dans certains dialectes indo-européens (ou à l'emprunt par un groupe de dialectes), et non dans l'ensemble du domaine. L'aire occupée par chaque mot est l'une des données essentielles de l'étymologie, et l'on doit toujours, en étudiant un mot, se demander quelle place il occupe sur la carte ; la géographie du vocabulaire indo-européen est malheureusement sommaire et imprécise : mais on n'a pas pour cela le droit de la négliger.

Les rapprochements qui ne s'étendent pas à plus de deux dialectes sont peu sûrs, sauf raisons particulières ; car la ressemblance de deux mots exprimant le même sens dans deux langues différentes peut être due à une rencontre fortuite : c'est ainsi que l'anglais *bad* « mauvais » n'est pas apparenté, même de loin, avec le persan *bad* signifiant aussi « mauvais » ; mais ce serait un hasard singulier si *bad* signifiait « mauvais » dans une troisième langue sans un rapport avec l'anglais ou le persan. La coïncidence de trois langues non contiguës suffit donc pratiquement à garantir le caractère « indo-européen » d'un mot, au sens indiqué ci-dessus.

Un rapprochement, même limité à deux dialectes, peut passer pour sûr dans certains cas particuliers ; ainsi le gr. πίων et le skr. *pīvā* « gras » n'ont pas de correspondants en dehors du grec et de l'indo-iranien ; mais la formation caractéristique du féminin, gr. πίειρα, skr. *pīvarī*, jointe à l'identité de sens, de flexion, de place du ton, exclut le doute. De même le v. perse *rādiy* et le v. sl.

radi « à cause de » ne se trouvent pas dans une troisième langue, mais sont employés d'une manière identique, et font partie d'une série de termes particuliers au slave et à l'iranien.

Sauf raisons spéciales, est *douteux* tout rapprochement de mots qui ne porte que sur deux dialectes : si même la concordance phonétique, morphologique et sémantique de gr. ἅζεται « il a un respect religieux pour » et de skr. *yájati* « il sacrifie » était parfaite — ce qui n'est pas, car gr. *h-* peut répondre à autre chose que skr. *y-*, skr. *a* à autre chose que gr. α, l'alternance vocalique est suspecte (v. p. 136), la formation des deux verbes n'est pas la même, les sens ne concordent pas, etc. —, le rapprochement ne saurait être tenu pour certain, mais tout au plus pour possible ; en fait, il y a lieu de l'écarter.

Enfin, il n'est pas vrai, même sous le bénéfice des réserves précédentes, que la somme des rapprochements entre les divers dialectes indo-européens donne du vocabulaire des tribus de langue indo-européenne une idée exacte, ou même approximative.

Sauf trois, l'indo-iranien, le grec et l'italique, tous les dialectes indo-européens sont attestés seulement plusieurs siècles après Jésus-Christ, et par des littératures romanisées ou hellénisées, et christianisées ; du « tokharien » récemment découvert, on n'a que des textes dus à des populations bouddhistes, et bien postérieurs à l'époque chrétienne ; les langues italiques elles-mêmes n'apparaissent qu'après avoir subi l'influence hellénique ; elles sont notées par des alphabets d'origine grecque : l'exemple du lat. *poena* qui s'est étendu sur toute l'Europe occidentale, et qui lui-même est un emprunt au grec, montre qu'il y a eu dès l'antiquité un vocabulaire « européen » dont l'extension coïncide avec celle de la civilisation gréco-romaine.

Le sanskrit, l'iranien, le grec, le latin présentent, dès les premiers monuments, des formes littéraires : aucun dialecte indo-européen ne donne une idée de ce qu'a pu être, au point de vue du vocabulaire, la langue de populations demi-civilisées. La question du genre est obscurcie par le fait que les langues indo-européennes sont connues à des dates où les conceptions que reflètent les différences de genre grammatical (v. p. 300) étaient ou devenues

troubles, comme dans le monde védique et plus encore dans le monde grec antique, ou entièrement abolies, comme dans les langues connues à l'époque chrétienne seulement. A plus forte raison la valeur d'un vocabulaire qui reflétait les conceptions des demi-civilisés du monde indo-européen commun est-elle mal discernable dans des vocabulaires de langues littéraires qui traduisent des civilisations avancées. — Dans une certaine mesure, c'est seulement le vocabulaire de l'aristocratie qui s'est conservé et l'on n'a presque rien des mots populaires.

Le procédé même par lequel on détermine le caractère indo-européen d'un mot exclut dès l'abord la connaissance de ce qui dans le vocabulaire était concret et précis, de ce qui servait à la vie de tous les jours : les seuls termes qui aient subsisté dans plusieurs dialectes différents sont les racines qui indiquaient des actions banales et universelles : « goûter », « porter », « aller », « connaître », « lier », etc., et les noms des notions les plus générales : le « père », l' « œil », le « bœuf », etc., en un mot ce qui était employé dans tous les parlers du domaine indo-européen, et non ce qui était propre à l'un ou à l'autre d'entre eux.

De plus, pour rapprocher les mots des diverses langues, on doit considérer ce qu'ils ont de commun, et par suite éliminer les nuances de sens dues à l'évolution propre de chaque dialecte : il ne reste plus alors qu'une abstraction qui fournit le moyen de justifier le rapprochement, mais non pas le sens premier du mot. A parcourir un dictionnaire étymologique, on a l'illusion que la langue indo-européenne aurait procédé par mots et par racines d'une valeur abstraite et générale, alors qu'on doit au contraire se représenter chaque parler indo-européen à l'image d'un parler lituanien, pauvre en termes généraux et plein de termes précis indiquant les actions particulières et les détails des objets familiers.

Enfin les termes techniques diffèrent pour la plupart d'une langue à l'autre parce que, entre l'époque indo-européenne et le moment où chaque dialecte est attesté, la civilisation a subi des transformations profondes et que les mots de ce genre ont changé à plusieurs reprises avec les techniques elles-mêmes. L'étude des mots ne va pas sans une étude précise des choses, et les recher-

ches sur le vocabulaire s'accompagnent des figures nécessaires dans les dernières publications.

Ce qui représente, pour le linguiste d'aujourd'hui, le vocabulaire indo-européen n'est qu'un petit noyau de termes généraux, précieux à cause des conclusions qu'il permet de tirer en phonétique et en morphologie, mais impropre à donner une idée de ce qu'était en réalité le lexique d'un parler indo-européen. Du reste le vocabulaire de chacune des langues indo-européennes diffère profondément de celui d'une autre langue quelconque de la famille, et ce n'est qu'une minorité des mots de chaque idiome qui a une bonne étymologie indo-européenne.

Les étymologistes raisonnent souvent comme si tous les mots des langues attestées qui ne sont pas notoirement empruntés à des idiomes connus devaient être d'origine indo-européenne, et ils utilisent pour fournir une étymologie indo-européenne de chaque mot d'une des langues de la famille toutes les ressources de leur ingéniosité : c'est oublier que, entre la période indo-européenne et les plus anciens textes de chaque dialecte, il s'est écoulé bien des centaines d'années, durant lesquelles il a pu être fait un nombre illimité d'emprunts à des langues aujourd'hui inconnues. Organisatrice et dominatrice, l'aristocratie indo-européenne a trouvé souvent, dans l'Europe occidentale et surtout dans le bassin méditerranéen, des populations pourvues d'une culture matérielle plus avancée que la sienne. De même que les envahisseurs germains ont pris beaucoup de mots de civilisation au latin, les conquérants indo-européens en ont pris aux peuples sur lesquels ils ont étendu leur empire. Or, les langues de ces peuples ne sont pas connues. On n'a donc aucun moyen de déterminer ce que le grec et le latin doivent de mots aux langues de la brillante civilisation égéenne qu'ont révélée les fouilles des dernières années. Le gr. *Ϝοῖνος*, le lat. *uīnum* et l'ombr. vinu, l'arm. *gini* « vin » représentent sans doute autant d'emprunts à la langue d'un peuple méditerranéen qui cultivait la vigne avant l'arrivée des populations de langue indo-européenne.

On jugera de tout ceci par un examen rapide des principaux éléments du vocabulaire indo-européen.

1° Racines.

Peu de racines indo-européennes désignent des actions techniques, et le sens de ces racines est vague en partie.

La racine de véd. *tāṣṭi* « il fabrique » paraît s'être appliquée à la confection de toutes sortes d'objets, et ce sens très général est conservé dans le gr. τέχνη. Véd. *tāṣṭi, tákṣati* et zd *tašaṭ* ont le sens général de « fabriquer », mais désignent surtout ce qui se fabrique avec la hache ; skr. *tákṣā,* zd *taša,* gr. τέκτων sont des noms du « charpentier », v. h. a. *dehsala* et irl. *tāl,* de la « hache », et v. sl. *tesati* et lit. *tašýti* signifient « travailler avec la hache ». On pourrait être tenté de croire ce sens le seul ancien si le lat. *texere* n'indiquait une autre industrie : le tissage, et si m. h. a. *dehsen* ne signifiait « briser (le chanvre) ». Le zd *taštəm* « écuelle », dont on rapproche lat. *testa* « objet en terre, vase, etc. », ne prouve pas que cette racine ait servi à indiquer le modelage de la terre ; car ces mots ont pu désigner d'abord des vases en osier tressé enduit de terre séchée, et l'on rapprochera le sens de lat. *texere.*

Le sens de « donner une forme à la terre » appartient à la racine de got. *digan,* lat. *fingere* ; mais il peut s'agir, ou de fabriquer de la poterie : lat. *figulus* « potier », got. *daigs,* v. h. a. *teig* « pâte » ; ou d'entasser de la terre pour élever des murs : skr. *dehī* « rempart », zd *daēzayeiti* « il amasse », iran. ancien **pari-daiza-* « enclos » que le Grecs ont emprunté sous la forme παράδεισος, et les Arméniens sous la forme *partēz* « jardin », v. perse *didā* « forteresse », arm. *dēz* « monceau », gr. τεῖχος, τοῖχος, osq. feíhúss « muros », v. irl. *conutuing* (de **con-ud-ding*) « il bâtit ».

Une racine **snē-* « filer » est attestée par lat. *nēre,* gr. νέω, aor. ἔννη, νῆμα « fil », irl. *snīm* « action de filer », *snāthe* « fil », peut-être aussi par skr. *snāva* « lien », v. h. a. *snuor* « lien » ; mais v. h. a. *nājan* signifie « coudre ».

La racine de v. h. a. *weban* « tisser » a son sens précis en grec, ὑφαίνω, en iranien, zd *ubdaēna-* « tissu », persan *bāfad* « il tisse », et aussi en tokharien ; mais véd. *unap* signifie simplement « il attachait », et le sens de « tisser » n'apparaît nettement en

sanskrit que dans (*ūrṇa-*)*vā́bhiḥ* « araignée », littéralement « qui tisse (de la laine) ».

La notion de « coudre » est nettement indiquée par : skr. *syūtáḥ* « cousu », *sī́vyati* « il coud », lit. *siū́ti* « coudre », v. sl. *šiti,* got. *siujan,* lat. *suere* ; lat. *sūbula* (de **sūdhlā*) et v. sl. *šilo* (pol. *szydło*) « alène » ; v. h. a. *siula* « alène ».

La racine qui signifie « vêtir, se vêtir » d'une manière générale se présente sous forme simple dans lat. *ind-uō, ex-uō,* ombr. *an-ouihimu* « induitor », lit. *aũti* « se chausser » et *avė́ti* « être chaussé », v. sl. *ob-uti* « mettre (une chaussure) », arm. *aganim* « je m'habille », *awd* « soulier », zd *aoθrəm* « soulier », et, sous forme élargie **wes-,* dans skr. *váste* « il s'habille », hom. (*F*)έσται, lat. *uestis,* arm. *z-gest* « vêtement », tokharien B *wastsi* « vêtement », got. *wasjan* « vêtir, se vêtir ».

« Conduire un char, aller en char » est exprimé par skr. *váhati,* zd *vazaiti,* v. sl. *vezǫ,* lit. *vežù,* lat. *uehō* ; le « char », par v. sl. *vozŭ,* gr. ὄχος, v. h. a. *wagan,* irl. *fēn* ; le chemin où passent les chars, par got. *wigs,* v. h. a. *weg* ; le verbe germanique signifie « mettre en mouvement » ainsi got. *ga-wigan.* D'autre part skr. *yā́ti,* v. sl. *jadǫ,* lit. *jóju* indiquent l'idée de « aller dans un véhicule [char ou bateau] » ; et en regard de cette racine qui est seulement indo-iranienne et balto-slave, un mot occidental pour l'idée de « aller dans un véhicule » est attesté par v. h. a. *rītan,* v. angl. *rídan,* v. isl. *ríđa,* irl. *rīadaim,* et par gaul. *rēda* « char ».

« Ramer » se dit : v. isl. *róa,* lit. *ìrti* ; « rameur » : skr. *aritár-,* gr. ἐρέτης ; « rame » : lat. *rēmus,* v. h. a. *ruodar.*

Les langues de l'Europe ont pour « labourer » une même racine attestée par v. sl. *orjǫ* « je laboure », lit. *ariù,* got. *arja,* irl. *airim,* lat. *arō,* gr. ἀρόω, et l'arménien même a *arawr* « charrue » = lat. *arātrum.* Mais l'indo-iranien ignore ce mot, sans doute parce que les tribus qui parlaient des langues indo-iraniennes l'ont perdu à la suite d'une période transitoire de vie nomade. Pour « moudre » avec la pierre à broyer (skr. *grā́van-,* irl. *brō,* gall. *breuan,* lit. *gìrnos,* v. sl. *žrŭny,* arm. *erkan*), la racine **melə-* de gr. μύλη, lat. *molō* (v. p. 169) est inconnue à

l'indo-iranien ; mais en face de gr. ἀλέω, arm. *ałam* « je mouds », l'hindi a *āṭā*, le sogdien *'rδ* (lire *arθ*) « moulin » et le persan *ārd* « farine » ; une racine indo-européenne signifiant « moudre » est donc attestée en indo-iranien. Du reste, il y a une racine indo-européenne **peis-* qui signifie « piler (dans un mortier) » ; skr. *pináṣṭi* « il pile », *piṣṭáḥ* « pilé, écrasé », *piṣṭám* « farine » ; lat. *pinsō, pistor* « celui qui écrase », *pīlum* « pilon », *pīla* « mortier » ; gr. πτίσσω ; lit. *paisýti* « ôter la balle de l'orge » ; v. sl. *pĭxati* « λακτίζειν », *pĭšenica* « blé ».

Le verbe qui signifie « forger » ; v. sl. *kovǫ,* lit. *káuju,* v. h. a. *houwan,* et avec un élargissement, lat. *cūdō,* est comme plusieurs autres mots « de civilisation », inconnu au grec, à l'arménien et à l'indo-iranien, et limité aux dialectes septentrionaux et occidentaux de l'indo-européen.

Le nom de l'instrument qui sert à forer des trous, gr. τέρετρον, lat. *terebra,* v. irl. *tarathar* est emprunté à une racine **terə-* **trē-* « user en frottant » : gr. τείρω, lat. *terō,* v. sl. *tĭrǫ,* etc.

Skr. *krīṇā́mi* (ancien *kriṇā́mi*), v. russe *krĭnu,* v. irl. *crenim,* gall. *prynaf* attestent un présent à infixe nasal signifiant « j'achète », d'une racine dont skr. *krayáḥ* « achat », tokh. B *karyor* « achat » et l'aoriste gr. πρίασθαι « acheter » fournissent d'autres formes. Mais il ne suit pas de là, que les notions de « vendre » et « d'acheter » étaient nettement opposées ; car les mêmes langues ne présentent pas toutes pour « vendre » un terme commun.

La racine **peik₁-* signifiait sans doute « faire des marques », au moyen d'incisions, et aussi au moyen de taches de couleur ; elle a fourni : skr. *piṃçáti* « il orne, il arrange », v. perse *ni-piθ-* « écrire », v. sl. *pišǫ* « j'écris », tokh. B *piñkaṃ* « il écrit », skr. *péçaḥ* et zd *paēsō* « forme, couleur », lit. *paĩšinti* « tacher de suie », v. h. a. *fēh,* v. angl. *fáh,* got. *filufaihs* « de couleurs variées », synonymes de gr. ποικίλος et de v. sl. *pĭstrŭ* (tandis que gr. πικρός signifie « amer », littéralement « mordant, coupant », comme got. *baitrs,* all. *bitter*).

« Traire » est exprimé dans la plupart des langues d'Europe par une même racine ; lat. *mulgeō,* m. irl. *bligim* (de **mligim*) « je trais », v. h. a. *milchu,* lit. *mélžu* (*mélž-* sans doute de

*mèlg-), v. sl. *mlĭzǫ,* alb. *miel',* gr. ἀμέλγω (avec prothèse). En revanche, l'indo-iranien a une racine propre d'aspect archaïque : véd. *duhé* « il trait » (au moyen), persan *dōxtan* « traire ».

Skr. *anákti* « il oint » (3[e] plur. *añjánti*) est apparenté à lat. *unguō,* ombr. umtu « unguito », et sans doute à arm. *awcanel* « oindre » ; skr. *ā́jyam* « graisse de sacrifice », v. pruss. *anktan* « beurre », v. h. a. *ancho,* v. irl. *imb,* lat. *unguen, unguentum,* ombr. umen.

Le fait de « passer la nuit dans un abri » est indiqué par la racine de gr. ἰαύω, αὖλις « gîte », αὐλή « cour » (endroit où les bestiaux gîtent la nuit), arm. *aganim* « je passe la nuit », *awth* « endroit où l'on passe la nuit ». On a de là un élargissement **awes-* (hom. ἄεσα), **wes-* « demeurer » dans skr. *vásati* « il demeure », got. *wisan* « demeurer, être », arm. *goy* « il existe », irl. *foss* « demeure, repos ». Le rapport de **au-* à **awes-, *wes-* est le même que celui de **au-, *u-* « vêtir » à **wes-,* cf. ci-dessus, p. 345.

Les renseignements que fournirait un examen des racines de l'indo-européen à qui voudrait tenter de déterminer par là les conditions d'existence des populations qui parlaient cette langue sont, on le voit, fuyants et imprécis. La plupart des racines n'enseignent du reste rien, sinon que la langue distinguait « vivre » et « mourir », « boire » et « manger », « dormir » et « veiller », lécher » et « mordre », « prendre » et « laisser », « voir » et « entendre », « aller » et « courir », « frapper » et « conduire », etc.

Cependant quelques racines présentent des séries de développements de sens remontant à l'indo-européen. Un des cas curieux à cet égard est celui de **bheudh-* ; le sens premier, tout concret, est sans doute celui de « veiller », qui est conservé dans les dialectes orientaux : skr. *budhyáte* « il est éveillé, il s'éveille », v. sl. *bĭditŭ* « il veille » (infin. *bĭděti*), lit. *budė́ti* « veiller » ; skr. *bodháyati* « il éveille », v. sl. *buditŭ* « il éveille » (infin. *budíti*) ; v. sl. *bŭnǫti* « s'éveiller », lit. *bundù* « je m'éveille » ; lit. *budrùs* signifie « éveillé ». Mais le v. sl. *bŭdrŭ* « vif », traduisant πρόθυμος, a pris un sens déjà plus éloigné du sens premier ; le

présent thématique skr. *bódhati* signifie « il est en éveil, il fait attention, il remarque », comme les correspondants v. sl. *bljudǫ* « j'observe, je garde » (avec *l* mouillée développée normalement entre labiale et le *j* de *ju* représentant i.-e. **eu*) et hom. πεύθομαι « je m'enquiers », aor. gr. ἐπυθόμην de même le zd *baoδah-* signifie « conscience » ; l'irl. *buide* a développé le sens particulier de « reconnaissance » (conscience d'un bienfait). Du sens de « j'observe » on passe à celui de « je sens », ainsi le zd *baoδəntō,* Yašt XIX, 69, et, en particulier, « je sens une odeur » ; d'où zd *baoiδiš* « odeur » : Yašt XVII, 6, *hubaoiδiš baoδaite nmānəm* « une bonne odeur embaume la maison ». D'un autre côté, avec valeur factitive, on a le sens de « donner l'éveil, attirer l'attention », d'où « présenter, offrir, inviter » dans v. isl. *biođa,* v. h. a. *biotan,* et, avec préverbe, got. *ana-biudan*, v. h. a. *gi-biotan,* « ordonner », got. *faur-biudan* « défendre » (all. *ver-bieten*) ; c'est de la même valeur factitive que vient le sens « réprimander, punir » de lit. *baudžiù, baũsti*.

Le sens le plus concret, et sans doute le plus ancien, de la racine **g₁eus-* subsiste dans gr. γεύομαι « je goûte » et lat. *gustus*. Mais en indo-iranien, le sens est « prendre avec plaisir, aimer », ainsi skr. *juṣáte* « il prend volontiers, il aime », v. perse *dau-štar-* « ami », et de même en albanais où *deša* signifie « j'aimais ». D'autre part c'est le sens de « choisir » qui s'est développé dans v. irl. *do-roi-gu* « il a choisi » et dans got. *kiusan,* causatif *kausjan* « examiner, choisir », mais anciennement « goûter », sens conservé dans le mot slave emprunté *vŭ-kusiti* « goûter », tandis que le verbe français *choisir,* aussi emprunté au germanique, reproduit le nouveau sens.

Le sens des racines ne peut être défini que par des formules vagues ; mais chacune d'elles tenait des emplois fixes et tout particuliers. Par exemple **prek₁-* signifie « demander, interroger, prier », de là skr. *pṛcchāti,* v. sl. *prositi,* lit. *prašýti,* got. *fraihnan,* v. h. a. *frāgēn,* lat. *poscō,* arm. *harçanem,* tous verbes signifiant « demander, interroger » d'une manière générale : mais il y avait un emploi spécial : « demander une femme », attesté par lat. *procus,* lit. *piršti* « demander en mariage », serbe *pròsiti*.

(même sens), arm. *harsn* « fiancée, bru » ; et il y avait aussi un emploi juridique et religieux, attesté par lat. *precēs,* skr. *prā̆ṭ* « procès ». — La racine **wedh-* signifie « conduire » dans zd *vāδayeiti* « il conduit », v. sl. *vedǫ,* lit. *vedù,* irl. *fedim,* mais en particulier « conduire la fiancée à la maison » (lat. *uxorem ducere*), d'où skr. *vadhū́ḥ* « bru », *váhate* (issu de **vádhate,* à distinguer de *váhate* « uehitur ») « il épouse », zd *vāδayeiti* « il épouse », lit. *vedù* « j'épouse », gall. *dy-weddio* « se marier ». — La racine gr. φέρω, lat. *ferō,* etc. signifie « porter », et très souvent « porter » au sens de « être grosse », ainsi zd *barəθri* « femme enceinte », gr. φορός « enceinte », éol. ἔφερσεν· ἐκύησεν chez Hesychius, v. sl. *brěžda* « grosse, enceinte », lat. *forda* ; got. *gabairan,* v. isl. *bera* « enfanter » (all. *gebären*). — La racine qui indique l'écoulement d'un liquide en général dans skr. *sunóti* « il fait sortir un liquide par pression », lit. *sulà* « sève (de bouleau) », v. h. a. *sou* « sève » servait dès l'indo-européen à exprimer l'idée de pluie, comme on le voit par la coïncidence de gr. ὕει avec tokharien B *suwaṃ* « il pleut », *swese* « pluie ». — Pour avoir une idée exacte de la valeur d'une racine indo-européenne, il faut connaître ces emplois particuliers, de même qu'on ne connaît vraiment un mot d'une langue que si l'on sait dans quelles phrases il figure d'ordinaire.

2° Mots isolés.

Moins intéressants que les racines au point de vue de la structure générale de la langue, les mots isolés donnent des notions plus précises. Si on les utilise avec la réserve qui convient, on en peut tirer quelques indications sur l'état social et sur la civilisation des hommes qui parlaient l'indo-européen.

A. Termes de parenté.

Il y a une série de termes de parenté à sens bien déterminé, parfois étendu dans certains dialectes, et dont beaucoup appartiennent à un type en *-er-* :

père : skr. *pitár-*, gr. πατήρ, lat. *pater,* v. irl. *athir,* got. *fadar,* arm. *hayr,* tokh. A *pācar* et B *pātar*.

mère : skr. *mātár-,* v. sl. *mater-,* gr. dor. μάτηρ, lat. *māter,* v. irl. *māthir,* v. isl. *móđer,* arm. *mayr,* tokh. A *mācar* et B *mātar.*

frère : skr. *bhrā́tar-,* v. sl. *bratrŭ* (et *bratŭ*), gr. φράτωρ, φρᾱτήρ (membre d'une φρᾱτρία), lat. *frāter,* v. irl. *brāthir,* got. *broþar,* arm. *ełbayr,* tokh. A *pracar* et B *procer.*

sœur : skr. *svásar-,* lit. *seser-,* v. sl. *sestra,* lat. *soror,* v. irl. *siur,* got. *swistar,* arm. *khoyr.*

fils : skr. *sūnúḥ,* v. sl. *synŭ,* lit. *sūnùs,* got. *sŭnus* (all. *sohn*) ; cf. gr. υἱύς, υἱός, tokh. B *soyä* et A *se* ; inconnu à l'italo-celtique, ainsi que le suivant.

fille : skr. *duhitár-,* gr. θυγάτηρ, v. sl. *dŭšter-,* lit. *dukter-,* arm. *dustr,* got. *dauhtar,* tokh. A *ckācar* et B *tkācer.*

femme du fils : gr. νυός, arm. *nu* (génit. *nuoy*) ; passé aux thèmes en *-ā-* dans : skr. *snuṣā́,* v. sl. *snŭxa,* v. angl. *snoru,* lat. vulgaire *nora* ; aux thèmes en *-u-*, dans lat. *nurus.*

père du mari : skr. *çváçuraḥ,* zd *xvasurō,* lit. *šẽšuras*, hom. ἑ(ϝ)εκυρός, lat. *socer*, alb. *vjehër,* v. h. a. *swehur* ; de là est dérivé, avec *vṛddhi* (voir p. 221), v. h. a. *swāgur* « beau-frère », formé comme skr. *çvāçuraḥ* « qui appartient au beau-père ».

mère du mari : skr. *çvaçrū́ḥ,* v. sl. *svekry*, lat. *socrus,* v. h. a. *swigar-,* et gr. ἑ(ϝ)εκυρά, arm. *skesur* ; got. *swaihro,* gall. *chwegr.*

frère du mari : skr. *devár-,* v. sl. *děverĭ,* lit. *dëverìs,* gr. δᾱήρ, lat. *leuir,* arm. *taygr,* et avec le représentant d'un ancien **g,* d'origine obscure, v. angl. *tácor,* v. h. a. *zeihhur.*

sœur du mari : gr. γάλως, lat. *glōs,* russe *zólva* et serbe *zäova* supposant sl. **zŭlŭva* (et arm. *tal*).

femme du frère du mari : skr. *yā́tar-,* v. sl. *jętry,* lit. *jenter-,* hom. εἰνατέρες (et le datif ἐνατρι sur une inscription de basse époque en Asie Mineure), lat. *ianitrīcēs* (et arm. *ner*).

veuve : skr. *vidhávā,* zd *viδava,* v. sl. *vŭdova* (de *vĭdova*), v. pruss. *widdewū,* got. *widuwo,* irl. *fedb,* lat. *uidua* ; inconnu au grec et à l'arménien.

Tous les degrés de parenté immédiate dans la famille de l'homme sont donc désignés par des termes précis dont les principaux appartiennent à un même type, celui des thèmes en *-r-*. Le

mot qui désigne le « mari » est le même qui signifiait « maître » (de la maison) :

skr. *pátiḥ,* zd *paitiš,* gr. πόσις, lit. dial. *patis,* cf. got. (*brūþ-*)-*faþs* « fiancé » ; un féminin de ce mot désigne la femme en tant que maîtresse de la maison : skr. *pátnī,* v. lit. *patni* (cf. gr. πότνια).

Pour la famille de la femme, tout est vague et incertain ; les sens divergent d'une langue à l'autre, et les formes varient : le gr. πενθερός, qui désigne souvent le « père de la femme », appartient à la racine de got. *bindan* « lier », et signifie par suite « allié », comme lit. *beñdras,* dont le sens actuel est « associé », v. p. *ba(n)daka* (persan *banda*) « serviteur » et skr. *bándhuḥ* « parent du côté de la femme » (*cognātus* au sens le plus général) ; aussi πενθερός désigne-t-il en général tout parent par alliance, notamment le « gendre » et le « mari de la sœur ». Le « gendre » s'appelle : skr. *jā́mātar-,* zd *zāmātar-,* — v. sl. *zętĭ,* lit. *žéntas,* lat. *genta* (mot de glossaire), alb. *δενδερ,* — lat. *gener,* — gr. γαμβρός (aussi « beau-père » et « beau-frère »), formes semblables mais non réductibles à un original commun.

Il n'y a pas de termes précis pour la parenté non immédiate. Lat. *auos* signifie « grand-père » (paternel ou maternel) ; lat. *auonculus* « oncle » ; gall. *ewythr* « oncle », v. h. a. *ōheim* « frère de la mère », got. *awo* « grand'mère », v. pruss. *awis* et v. sl. *ujĭ* « frère de la mère », arm. *haw* « grand-père ». L'indo-iranien *nápāt-* désigne le descendant et, en particulier, le « petit-fils » ; lat. *nepōs, neptis* le « petit-fils », la « petite fille » ; irl. *niæ, necht* « fils, fille de la sœur » ; v. h. a. *nevo* le « neveu » ; v. lit. *nepotis* le « petit-fils », le « neveu » ; serbe *nȅćāk* le « fils de la sœur » ; etc.

Tout ceci indique un état social où la femme entrait dans la famille du mari, mais où le mari n'avait pas avec la famille de sa femme une parenté définie. Il s'agit de ces « grandes familles » à parenté masculine, telles qu'on les observe encore chez les Serbes (*zadruga*) et chez les Arméniens.

La maison forme un groupe social commandé par un « chef de maison » : skr. *pátir dán* ou *dámpatiḥ,* gr. δεσπότης (de **dems-*

pot-ā- « chef de la maison »), lat. *dominus*. Un terme plus compréhensif est celui de « groupe de maisons, tribu » que présentent, avec diverses nuances de sens, skr. *viç,* zd *vīs-*, v. perse *viθ-*, v. sl. *vĭsĭ,* got. *weihs*, lat. *uīcus* ; gr. Ϝοῖκος (ou aussi la forme athématique Ϝοικ- dans Ϝοίκα-δε) a le sens de « maison », à l'origine la « grande maison », comprenant des constructions multiples où logent les divers membres de la « grande famille », et c'est pour cela que Ϝοῖκος désigne aussi l'ensemble des plus proches parents ; le nom de « chef de village », skr. *viç-pátiḥ,* zd *vīs-paitiš,* a pris en baltique le même sens général que celui de « chef de maison », δεσπότης, en grec, et l'on a lit. *vẽšpats* « maître, seigneur », v. pruss. *waispattin* « maîtresse ». — Le « roi » a un nom attesté seulement en sanskrit : *rāj-, rā́jan-,* et dans les dialectes les plus occidentaux : lat. *rēx,* celt. *rīg-* (le mot germanique attesté par got. *reiks* « chef », etc. est emprunté au celtique). — Il y a un mot désignant tout un peuple qui est attesté seulement dans les dialectes de l'Ouest, jusqu'en baltique, mais qui ne se trouve ni en slave, ni en indo-iranien, ni en arménien, ni en grec : v. pruss. *tauto* « pays », lette *tauta* « peuple », got. *þiuda* (d'où *þiudans* « roi », formé comme lat. *dominus, tribūnus*), v. irl. *tūath* « peuple », osq. *touto* et ombr. *tota* « cité ».

Il n'y a pas de terme désignant la « ville » : skr. *pūḥ* (génit. *puráḥ*), lit. *pilì* signifient « lieu fortifié », et le mot grec correspondant πόλις (avec un suffixe secondaire) avait d'abord ce sens qui transparaît clairement dans ἀκρόπολις.

B. Noms d'animaux et de plantes.

Des noms d'animaux, les uns s'appliquent à des animaux domestiques, tels que le mouton ou le bœuf, d'autres à des animaux sauvages ; dans quelques cas, on ne saurait faire le départ entre les uns et les autres. On se bornera à une énumération des noms les mieux attestés (le mâle et la femelle n'ont pas de noms indo-européens distincts) :

troupeau : skr. *páçu, páçuḥ,* lat. *pecu, pecus,* v. h. a. *fihu* ; les troupeaux étaient un article de commerce, et ceci explique le sens d'argent, richesse, pris par got. *faihu* et par le dérivé lat. *pecūnia,*

ainsi que l'emprunt à un parler occidental qu'atteste le *k* de v. lit. *pekus,* v. pruss. *pecku* « troupeau ».

bœuf et vache : skr. *gáuḥ,* zd *gāuš,* arm. *kov* (vache), lette *gůws* (vache), gr. βοῦς, lat. *bōs* (mot de paysan samnite, et non pas proprement latin), irl. *bō,* v. h. a. *chuo* (vache), v. sl. *govędo.* Le nom du « taureau », gr. ταῦρος, lat. *taurus,* v. pruss. *tauris,* v. sl. *turŭ,* ne se trouve pas partout, et notamment pas en indo-iranien ; skr. *ukṣán-,* zd *uxšan-,* got. *auhsa,* v. h. a. *ohso,* gall. *ych* est sans doute une ancienne épithète (celui qui accroît, qui fait croître ?). Le « jeune bœuf », la « génisse » sont désignés par gr. πόρις, v. h. a. *farro* (masc.), m. h. a. *verse* (féminin), et skr. *pṛthukaḥ,* arm. *orth,* gr. πόρτις, πόρταξ.

mouton et brebis : skr. *áviḥ,* lit. *avìs,* gr. ὄϊς, lat. *ouis,* irl. *oi,* v. h. a. *ouwi* ; v. sl. *ovĭnŭ* « bélier », *ovĭca* « brebis » (= skr. *avikā*). L' « agneau » a deux noms, l'un skr. *úraṇaḥ,* pehlvi *var-rak,* arm. *gaṙn,* gr. Ϝαρήν, Ϝαρνός, et l'autre v. sl. *agnĭcĭ,* gr. ἀμνός, lat. *agnus,* irl. *ūan.* La « laine » a un nom bien attesté : v. sl. *vlŭna* (serbe *vŭna*), lit. *vìlnos* (pluriel), got. *wulla,* lat. *lāna,* skr. *ū́rṇā* ; irl. *olann,* gall. *gwlan* ; avec élargissement **-es-,* gr. λῆνος, dor. λᾶνος, lat. *lānerum, lānestris,* et *uellus* ; avec **-men-* arm. *gełmn* « toison ».

cheval et jument : skr. *áçvaḥ,* zd *aspō,* v. perse *asa,* v. angl. *eoh,* lat. *equos,* irl. *ech,* gaulois *epo-,* gr. ἵππος ; les féminins skr. *áçvā,* lit. *ašvà,* lat. *equa* « jument » résultent de développements indépendants de chaque dialecte (v. p. 243).

bouc et chèvre : skr. *ajáḥ* « bouc », *ajā́* « chèvre » ; lit. *ožỹs* « bouc », *oškà* « chèvre » ; un terme différent, mais voisin, est attesté par gr. αἴξ, arm. *ayc* « chèvre », zd *iz-aēna-* « de peau » (étymologiquement « de peau de chèvre », cf. skr. *ajínam* « peau », en regard de *ajáḥ,* et v. sl. *azino* « cuir » en regard de lit. *ož-ỹs*). Zd *būza-,* v. h. a. *boc,* v. isl. *bokkr,* irl. *bocc* désignent le « bouc » (mais arm. *buc* l' « agneau »). Les dialectes occidentaux ont des mots particuliers : lat. *caper,* gall. *caer-,* v. isl. *hafr* — lat. *haedus,* got. *gaits* « chèvre ». Il n'y a donc pas pour le « bouc » et la « chèvre » l'unité de dénomination observée pour les animaux précédents.

porc, sanglier : lat. *sūs,* gr. ὗς, v. h. a. *sū, swīn,* gall. *hwch,* v. sl. *svinĭja,* zd *hū-,* skr. *sūkaráḥ* (sanglier) ; et un mot désignant exclusivement le « porc domestique », mais seulement européen du Nord et de l'Ouest, non attesté en indo-iranien, en arménien et en grec : lat. *porcus,* irl. *orc,* v. h. a. *farah,* lit. *paȓšas,* v. sl. *prasę.*

chien et chienne : véd. *ç(u)vā́* (génit. *çúnaḥ*), zd *spā* (génit. *sūnō*), lit. *šũ* (gén. *šuñs*), gr. κύων (gén. κυνός), irl. *cū* (gén. *con*) ; got. *hunds* ; lat. *canis* a une forme peu claire.

loup : skr. *vṛ́kaḥ,* zd *vəhrkō,* v. sl. *vlĭkŭ,* lit. *vil̃kas,* got. *wulfs* (et gr. λύκος, lat. *lupus*) ; un féminin désignant la « louve » a été créé dans chaque langue isolément : skr. *vṛkī́ḥ,* russe *volčí-ca,* lit. *vilkė* et *vilkẽnė,* v. isl. *ylgr* (de **wulγīz,* ancien **wḷkīs*) ; gr. λύκαινα ; lat. *lupa.*

ours : skr. *ṛ́kṣaḥ,* zd *arəšō,* gr. ἄρκτος, lat. *ursus,* v. irl. *art,* arm. *arǰ.*

souris : skr. *mū́ḥ,* v. sl. *myšĭ,* gr. μῦς, alb. *mī,* lat. *mūs,* v. h. a. *mūs* ; arm. *mukn.*

cerf (et biche) : v. sl. *jelenĭ,* lit. *élnis,* arm. *eɫn,* gr. ἔλαφος, ἐλλός, gall. *elain* (féminin « biche ») ; l'irl. *elit* (féminin) signifie « chevreuil ». — V. h. a. *elaho* « élan », lat. *alcēs* (plur.). Sans doute par suite de l'usage des demi-civilisés qui consiste à éviter de nommer par son nom la bête chassée, le « cerf » est souvent désigné par l'épithète de « cornu » (ἔλαφος κεραός, Homère, Γ 24) ; de là lat. *ceruos,* v. h. a. *hiruz* ; le vieux prussien a le nom *ragingis* « cerf », c'est-à dire « cornu », dérivé de *ragis* « corne ».

oiseau : skr. *véḥ,* zd *vay-,* lat. *auis,* arm. *haw,* gr. οἰωνός.

aigle : v. sl. *orĭlŭ,* lit. *erẽlis,* got. *ara,* gall. *eryr* ; le gr. ὄρνις signifie « oiseau » d'une manière générale.

grive : lit. *strãzdas,* russe *drozd* (*d* initial par assimilation), v. isl. *þrǫstr,* lat. *turdus.*

grue : gr. γέρανος, brittonique *garan* (et gallo.-lat. *tri-garanus* « aux trois grues »), v. angl. *cran,* v. h. a. *chranuh,* lit. *gérvė,* v. sl. *žeravĭ,* lat. *grūs,* arm. *kȓunk.*

oie : gr. χήν, χηνός (dor. χάν, χᾱνός), lit. *žąsìs,* v. sl. *gǫsĭ,*

v. h. a. *gans,* lat. *anser* (mot rural, avec chute de *h* initiale) ; le skr. *haṃsáḥ* signifie « flamant, cygne », et l'irl. *gēis* « cygne ».

canard : lat. *anas* (*anitis*), v. h. a. *anut,* lit. *ántis,* v. sl. *ǫty,* et gr. νῆσσα, dor. νᾶσσα ; cf. skr. *ātíḥ* « sorte d'oiseau aquatique ».

poisson : il y a un mot occidental : lat. *piscis,* irl. *īasc,* got. *fisks* ; au centre du domaine indo-européen, un autre mot, gr. ἰχθῦς, arm. *jukn,* lit. *žuvìs* ; enfin sl. *ryba* et skr. *mátsyaḥ,* persan *māhī* sont isolés. Le noms particuliers de poissons sont pour la plupart spéciaux à chaque langue ; très peu ont une étymologie, et l'extension des mots qui semblent attestés est faible, alors que deux noms d'oiseaux sûrement anciens se rapportent à des oiseaux aquatiques, et que l'on a aussi dans skr. *udráḥ,* zd *udrō,* v. sl. *vydra,* lit. *údra,* v. h. a. *ottar* un dérivé du nom de l' « eau », désignant un animal aquatique, d'ordinaire la « loutre » (mais gr. ὕδρος, ὕδρᾱ « serpent d'eau »), et dans v. sl. *bĭbrŭ, bobrŭ,* lit. *bẽbrus,* v. h. a. *bibar,* gaul. *bibro-, bebro-* (dans des noms propres), lat. *fiber, feber* un dérivé de l'adjectif « brun » (lit. *bė́ras*) signifiant « castor » (ou un animal analogue dans skr. *babhrúḥ* et zd *bawriš*).

serpent : skr. *áhiḥ,* zd *ažiš,* gr. ὄφις, arm. *iž* (de **ēgʷhi-*) ; lat. *anguis,* irl. (*esc-*)*ung* (anguille), lit. *angìs,* polon. *wąž* (représentant **ǫžĭ*) ; et got. *nadrs,* irl. *nathir,* lat. *natrix.*

mouche : v. sl. *muxa* (et *mŭšica* « moucheron »), lit. *musẽ,* gr. μυῖα, lat. *musca,* arm. *mun* (v. p. 219).

frelon : v. sl. *srŭšenĭ* (serbe *sr̃šljēn*), lit. *širšũ* (génit. *širšeñs*) et *širšlỹs* (accus. *šìršlį*), lat. *crābrō* (de **crāsrō*), gall. *creyryn.*

guêpe : lit. *vapsà,* v. sl. *osa* (altéré de **vosa*), v. h. a. *wafsa,* lat. *uespa* (de **wopsā*), v. bret. *guohi.*

abeille : le mot i.-e. **médhu* signifie à la fois « miel » et « boisson fermentée faite avec le miel, hydromel » (et parfois ensuite, dans les pays où la vigne a été introduite, « vin ») dans les dialectes orientaux : skr. *mádhu,* zd *maδu,* v. sl. *medŭ,* lit. *medùs, midùs* ; le sens de « hydromel » (ou « vin ») a seul subsisté dans les autres langues : gr. μέθυ, v. h. a. *meto,* irl. *mid.* Un autre mot, d'extension moindre, désigne proprement le « miel » : gr. μέλι, μέλιτος (avec le dérivé, de forme très ancienne [v. p. 238],

att. βλίττω), got. *miliþ*, lat. *mel*, irl. *mil*, arm. *melr*. Un nom **bhei-*, de l' « abeille » se trouve avec divers suffixes secondaires dans : v. angl. *béo*, v. h. a. *bini*, lit. *bitìs*, v. pruss. *bitte*, irl. *bech*, v. sl. *bĭčela* ; on a souvent « mouche à miel », mot sans doute formé pour les cas où le nom propre de l'abeille ne devait pas être prononcé, durant la récolte du miel : c'est ce que signifient gr. μέλισσα, alb. *mial'tse*, arm. *melu*. Il n'y a pas de nom de la « ruche », parce que l'on se bornait assurément à recueillir le miel des abeilles dans des arbres creux, et qu'il n'existait pas de ruches artificielles.

ver : skr. *kṛ́miḥ*, persan *kirm*, lit. *kirmis*, irl. *cruim*, gall. *pryf*, et lat. *uermis*, v. h. a. *wurm*, gr. ῥόμος.

A peu d'exceptions près, ces noms sont, comme les noms de parenté, irréductibles à des racines verbales.

Les noms de végétaux ont moins souvent une étymologie que les noms d'animaux, et, là même où ils sont indo-européens, ils se rencontrent d'ordinaire dans un nombre moindre de dialectes. Il est curieux que la « forêt » n'ait pas de nom qui puisse être sûrement tenu pour indo-européen. Les mots conservés sont ceux qui désignent des objets dont on tire parti journellement ; il y a donc un nom pour :

bois (matière) : skr. *dā́ru* « bois », *dárviḥ* « cuiller » ; gr. δόρυ « bois, bois de lance, lance », δένδρον « arbre » (avec redoublement intensif, v. p. 139 et suiv. et p. 148), δρῦς « chêne » ; v. sl. *drěvo* « bois, arbre » (pluriel collectif *drŭva*) ; lit. *dervà* « bois de sapin », gaul. *dervo-*, bret. *derv* « chêne » ; got. *triu* « arbre » ; v. irl. *daur* « chêne » ; etc.

Quelques arbres ont un nom ancien, généralement féminin (v. p. 300) ; entre autres :

hêtre : lat. *fāgus*, v. isl. *bók*, v. h. a. *buohha* ; le gr. φηγός (dor. φᾱγός), féminin en *-o-* comme le mot latin correspondant, désigne une sorte de chêne.

bouleau : skr. *bhūrjaḥ*, lit. *bérżas* et v. sl. *brěza* (r. *berëza*), v. h. a. *birihha*, v. isl. *biǫrk* ; le mot indo-européen était un fémi-

nin en *-o-* (v. p. 243) qui n'est directement attesté nulle part, parce qu'il a été remplacé par un masculin en *-o-,* en sanskrit et en lituanien, et par un féminin en *-ā-,* en germanique et en slave ; cf. lat. *fraxinus* et *farnus* « frêne ».

saule : zd *vaēitiš* (pers. *bēd*), v. pruss. *witwan,* gr. ϝιτέᾱ, v. h. a. *wīda* : en réalité, il s'agit de la branche flexible qui peut être utilisée de toutes sortes de manières, et c'est ce sens de « branche flexible » qui apparaît dans skr. *vetasáḥ* « bambou », v. sl. *vĕtvĭ, vĕtvĭje,* lit. *výtis,* irl. *fēith* « lien, corde », etc ; le mot appartient à la racine skr. *váyati* « il tresse, il entrelace, il tisse », lit. *vejù* « je tourne » (une corde), lat. *uiēre, uītis,* etc. Un nom propre du « saule » se retrouve dans lat. *salix,* v. irl. *sail* (génit. *sailech*), v. h. a. *salaha.*

chêne : v. h. a. *forha* « picea », lat. *quercus* (de **perkʷus,* comme *quīnque* de **penkʷe*), et v. h. a. *eih,* v. angl. *ác,* cf. lat. *aesculus* (?), gr. αἰγίλωψ « sorte de chêne » (?). Il y a un nom indo-européen commun pour « gland », **gʷelə-,* connu par les dérivés, lat. *glans,* gr. βάλανος, lit. *gìlė,* v. sl. *želǫdĭ,* arm. *kalin.*

On a des noms de céréales, ce qui s'accorde avec l'existence d'une racine signifiant « labourer » (cf. p. 345) et d'autres termes relatifs à l'agriculture : skr. *yávaḥ,* zd *yavō* désigne les céréales, et surtout l'orge ; de même, lit. *javaĩ* désigne « les grains », l'hom. ζειαί une sorte de graines, irl. *eorna,* l' « orge » ; l' « orge » a d'ailleurs son nom propre dans gr. κρῖ, κριθή, v. h. a. *gersta,* lat. *hordeum,* arm. *gari* (formes malaisées à ramener à un type commun). Les mots de ce genre ont changé de sens suivant les cultures ; par exemple gr. πυροί et lit. *pūrai* désignent du « froment », mais v. sl. *pyro* traduit ὄλυρα, κέγχρος. Il y avait donc des céréales cultivées ; mais la linguistique ne permet pas de décider lesquelles. Le mot pour la « paille » est skr. *palā́vaḥ,* v. sl. *plĕva,* v. pruss. *pelwo,* lit. *pelaĩ,* lat. *palea.* Le nom du « grain » (v. sl *zrĭno,* v. pruss. *syrne,* got. *kaurn,* v. irl. *grān,* lat. *grānum*) n'est attesté que dans les langues qui possèdent la racine **sē-* « semer » (v. sl. *sĕti,* lit. *séti,* got. *saian* ; v. irl. *sīl* « semence », lat. *sēmen*) et n'existe ni en indo-iranien, ni en arménien, ni en grec. Ces langues sont aussi les seules où se trouve

le nom de la « pomme » et du « pommier » sans doute emprunté à une langue non indo-européenne de l'Europe : v. sl. *ablŭko* « pomme », lit. *óbûlas* « pomme », *obelìs* « pommier », v. h. a. *apful* « pomme », v. irl. *aball* « pomme » ; *Abella* en Campanie (pays de langue osque) est la « ville des pommes », car Virgile la qualifie de *malifera* ; le nom de la « pomme », propre aux dialectes septentrionaux et occidentaux, a été remplacé en Italie par un nom qui se retrouve un dorien, μᾶλον (d'où lat. *mālum*), emprunté à une langue inconnue ; ce mot désignait une pomme cultivée ; ici se manifeste la substitution de la civilisation méditerranéenne et hellénique à celle de l'Europe du Nord qui était originairement celle des Latins et des Osco-Ombriens.

Le « sel », qui est surtout nécessaire pour la nourriture végétale, a un nom : lat. *sāl* (*sălis*), ombr. salu « salem », irl. *salann,* got. *salt,* v. pruss. *sal,* lette *sāls,* arm. *aɫ* et *aɫtkh*, gr. ἅλς, tokharien B *sālyi* ; ce nom ne se retrouve pas en indo-iranien, langue où manque aussi la racine indo-européenne qui signifie « labourer » (v. p. 345).

L'imprécision du sens et le petit nombre des noms de végétaux attestés contrastent avec la valeur précise et l'abondance des termes qui désignent des animaux ; on est tenté de conclure de là que la « chair » des animaux sauvages ou domestiques (skr. *māṃsám,* v. sl. *męso,* arm. *mis,* got. *mims,* tokharien B *misa*) formait la plus grande part de l'alimentation de l'aristocratie indo-européenne, avec le lait (dont les noms ont des formes divergentes, quoiqu'en partie au moins apparentées les unes aux autres) ; lat. *iūs,* skr. *yūḥ,* lit. *júšė*, v. sl. *juxa* désignent une préparation de la viande avec une sauce. Le mot skr. *sarpíḥ* « beurre », alb. *g'alpe,* v. angl. *sēalf,* v. h. a. *salba,* gr. ἔλπος· ἔλαιον, στέαρ Hes. (cf. ἔλπη « bouteille à huile ») désignait en indo-européen une sorte de « beurre » ; et zd *raoγnəm,* pers. *rōγan* « beurre », est inséparable de m. h. a. *roum* « crème » (all. *rahm*), v. angl. *réam,* v. isl. *rióme.*

C. Noms relatifs à la religion.

Si l'on met à part les astres, comme le soleil, la lune, ou les

phénomènes naturels, comme l'aurore, le tonnerre, le feu, etc., qui, sous leur nom ordinaire, sont tenus pour divins dans l'Inde et la Grèce antiques, pas un nom de dieu n'est indo-européen commun : véd. *Indraḥ* n'a pas de correspondant en dehors de l'indo-iranien, gr. Ἀπόλλων n'en a pas en dehors du grec. Quelques rapprochements au premier abord spécieux, comme celui de véd. *Gandharváḥ*, zd *Gandarəwō* et de gr. Κένταυρος, ou de véd. *Saraṇyū́ḥ* et de gr. Ἐρινύς, ne s'étendent pas au delà de deux langues, ce qui suffit à en rendre la preuve fragile, et d'ailleurs ne résistent pas à une critique phonétique exacte ; ainsi, pour *Gandharváḥ* et Κένταυρος : 1° la place du ton diffère ; 2° indo-iran. *g* ne répond pas à gr. κ ; 3° le premier *a* de *Gandharváḥ* peut représenter *a* ou *o*, mais non *e*, car autrement on aurait à l'initiale *j*, et non *g* ; 4° skr. *dh* ne répond pas à gr. τ ; 5° skr. *-arvaḥ* ne répond pas à gr. -αυρος ; si donc il y a lieu de rapprocher le mythe des Gandharvas de celui des Centaures, ce qui n'est pas évident, il n'est du moins pas légitime de rapprocher les noms. — Aucun mot commun à plusieurs langues ne désigne ni le sacrifice, ni aucun rite.

Mais le nom de « dieu » est conservé dans plusieurs langues : skr. *deváḥ* (zd *daēvo* « démon »), lit. *dë̃vas*, v. pruss. *deiwan* (accusat.), v. isl. *tívar* « dieux », gaul. *dēvo-*, v. irl. *dīa*, lat. *deus* (gén. *dīuī*), osq. deívaí « diuae » ; de là est dérivé un adjectif : skr. *divyáḥ* « divin », gr. δῖος (de *διϝyος), lat. *dīus*, irl. *dēa*. Or, ce mot ne saurait être séparé du nom du jour, du ciel lumineux, souvent divinisé : skr. *dyáuḥ* « ciel, jour », gr. Ζεύς, ΔιϜός, lat. *Iuppiter* (= ombr. Iupater, gr. Ζεῦ πάτερ « ô ciel père » ; le « père ciel », véd. *pitā́ dyáuḥ*, s'oppose à la « mère terre », véd. *mātā́ pṛthivī́*, par exemple *Ṛgveda*, I, 89, 4), lat. *Iouis* (génit.) et *diēs* « jour », osq. génit. Iúveís, dat. Diúveí, Iúveí, v. h. a. *Zīo*, arm. *tiw* « jour ». Les hommes sont mortels et terrestres, les dieux sont immortels et célestes ; cette opposition s'exprime dans le nom des « hommes » qu'on appelle tantôt « mortels » : skr. *mártaḥ* « mortel, homme », gr. μορτός (glosé par ἄνθρωπος, θνητός chez Hesychius) et hom. βροτός, v. perse *martiya* « homme », arm. *mard* « homme », tantôt

« terrestres » (ἐπιχθόνιοι, Homère, θ 479) : lat. *homō,* got. *guma,* irl. *duine,* lit. *žmogùs* (cf. lit. *žẽmė* « terre », etc., v. p. 218) ; ces expressions se sont si bien répandues que l'ancien nom de l' « homme » (skr. *mánuḥ* et *mánūṣaḥ,* v. sl. *mǫži,* got. *manna* [gén. *mans*]) a été éliminé dans la plupart des langues. Les dieux sont riches et distributeurs de richesses (δοτῆρες ἐάων) ; de là le nom propre du dieu védique *Bhágaḥ* (littéralement « le partageur » ou « le bien partagé, le riche ») et le nom commun v. perse *baga* « dieu », v. sl. *bogŭ* « dieu » (cf. v. sl. *u-bogŭ* « pauvre », *bogatŭ* « riche ») ; l'accord de l'iranien et du slave ne semble pas fortuit ; car d'autres termes relatifs à la religion sont communs à ces deux langues, notamment zd *spəntō* = v. sl. *svętŭ,* lit. *šveñtas* « saint » et zd *sravō* = v. sl. *slovo* « parole » (tandis que skr. *çrávaḥ* et gr. κλέ(*F*)ος signifient « gloire », comme v. sl. *slava*, lit. *šlovẽ*), et, dans ces deux cas au moins, l'hypothèse d'un emprunt du slave à l'iranien, qu'on peut envisager pour sl. *bogŭ,* est exclue.

L'indo-iranien et l'italo-celtique offrent ici de nombreuses concordances de vocabulaire dont la plus remarquable est celle de véd. *çrád dadhāti* « il croit », *çraddhā́* « foi », lat. *crēdō* (perf. *crēdidī*), v. irl. *cretim* (prononcer *kredim*) « je crois ». Il est frappant que lat. *lēx* (*lēgis*) trouve un correspondant exact dans véd. *rāj-án-i* « suivant la règle », zd *rāz-an,* et v. lat. *ious* (lat. class. *iūs*) dans véd. *yóḥ,* zd *yaoš-* (mot religieux obscur). Dès lors rien ne s'oppose au rapprochement entre skr. *brahmán-* « prêtre (indou) » et le *flāmen* (romain) ; mais toute affirmation serait arbitraire. En tout cas le nom de prêtre véd. *prábhartā* (thème *prábhartar-*) et zd *frabərəta* (littéralement « l'apporteur ») trouve dans le nom du prêtre ombr. *arsfertur* un parallèle curieux. La persistance de vieux termes de la langue religieuse et juridique en indo-iranien et en italo-celtique tient sans doute à ce que des collèges de prêtres formant des groupes définis ont subsisté sur ces deux domaines, et sur ceux-là seulement.

Nulle part les vocabulaires des langues indo-européennes ne divergent plus que pour les termes relatifs à la religion, sans doute parce que chaque tribu avait ses cultes propres ; nulle part

on ne rencontre moins de rapprochements certains ; et, par suite, la linguistique indo-européenne ne saurait apporter à la mythologie comparée que peu de témoignages solides.

D. Du nom de quelques objets.

Les noms d'objets sont sujets à changer. Aussitôt que le commerce ou l'imitation des voisins introduit une forme neuve ou un perfectionnement, de nouveaux noms soit étrangers soit indigènes s'introduisent et remplacent les anciens ; avec le temps, les noms d'objets analogues et servant aux mêmes usages se trouvent ainsi différer dans des langues assez pareilles par ailleurs. C'est ce qui explique, notamment, que les noms de la poterie diffèrent tant d'une langue à l'autre ; tout au plus peut-on noter la communauté de l'élément radical dans skr. *carúḥ* « vase », v. isl. *hverr,* « écuelle », irl. *coire* et gall. *pair* « vase », v. sl. *čara* « tasse ». C'est ce qui explique aussi qu'aucun nom connu de vêtement ne remonte à l'indo-européen commun, bien qu'il y ait des racines signifiant « vêtir », celle de lat. *ind-uō, ex-uo,* ou celle de hom. (*Ϝ*)έσται, skr. *váste* « il se vêt », par exemple.

La « hache » était connue ; néanmoins les noms diffèrent presque d'une langue à l'autre. La racine de véd. *tā́ṣṭi* « il fabrique, il charpente » a fourni v. sl. *tesla,* v. h. a. *dehsala,* v. irl. *tāl* ; la racine de lat. *secō,* v. sl. *sěkǫ* « je coupe » a fourni lat. *secūris* et v. sl. *sekyra* ; le got. *aqizi* rappelle gr. ἀξίνη et lat. *ascia,* quoique les trois formes se laissent difficilement ramener à un original commun ; le skr. *svádhitiḥ* ressemble de loin à lit. *vedegà,* v. pruss. *wedigo* ; le rapprochement le plus frappant est celui de skr. *paraçúḥ* et de gr. πέλεκυς, mais ce mot, d'aspect si peu indo-européen, semble un emprunt très ancien : on rapproche en effet assyrien *pilakku* « hache ». Aucun des noms de la « hache » ne se trouve dans plus de deux ou trois langues.

Le nom de la « roue » dans les dialectes occidentaux : lat. *rota,* v. irl. *roth,* v. h. a. *rad,* lit. *rãtas,* n'est connu ni du slave, ni de l'arménien, ni du grec ; et, en indo-iranien, le mot correspondant, skr. *ráthaḥ,* zd *raθō,* signifie « char » ; les deux

sens se rattachent indépendamment l'un de l'autre à celui d'une racine **reth-* « courir » : v. irl. *rethim* « je cours », lit. *ritù* « je roule ». Skr. *cakrám*, zd *čaxra-*, v. angl. *hweohl*, gr. κύκλος, et, avec la forme non redoublée, v. pruss. *kelan*, v. isl. *huel* (de plus v. sl. *kolo* avec un vocalisme altéré d'après une forme masculine) désignaient un objet rond et qui roule — le gr. κύκλος signifie encore « cercle » — et ont été affectés à nommer la « roue » (le nominatif-accusatif pluriel neutre v. sl. *kola* signifie « char ») ; la racine est celle de skr. *cárati* « il circule », cf. hom. περιπλομένων et περιτελλομένων ἐνιαυτῶν « avec le retour des années », ἀμφίπολος « serviteur » (litt. « qui circule autour » ; cf. v. lat. *an-culāre* « servir » et lat. *ancilla*), gr. πόλος « axe » et lat. *colus* « quenouille ». Le gr. τροχός et l'irl. *droch* « roue » sont de même apparentés à gr. τρέχω « je cours », fut. θρέξομαι. Les noms de la « roue » sont donc assez divergents. Au contraire l' « essieu » est partout désigné au moyen du thème **aks-* élargi par divers suffixes secondaires : skr. *ákṣaḥ* ; gr. ἄξων, v. h. a. *ahsa* ; v. isl. *ǫxoll* ; v. sl. *osĭ*, lit. *ašìs*, gall. *echel* (de **aksi-lā*), lat. *axis*. Un même nom sert pour le « nombril » et pour le « moyeu » de la roue : skr. *nā́bhiḥ* (et *nábhyam*), v. pruss. *nabis*, v. h. a. *naba* (à côté de *nabalo* « nombril »). La racine **weg₁h-* « aller en char » a été signalée p. 345.

Le « bateau » se dit skr. *náuḥ* (acc. *nā́vam*), pers. *nāv* (v. perse *nāviyā* « flottille »), arm. *naw*, gr. ναῦς (acc. hom. νῆα, ion. νέα), lat. *nāuis* (d'après l'acc. *nāuem*), irl. *nau*, v. isl. *nór*. La « poupe » a aussi un nom : v. sl. *krŭma*, gr. πρύμνη. La racine qui exprime la notion de « ramer, rameur, rame » a été signalée p. 345.

Un nom de métal est attesté dans trois langues éloignées les unes des autres, l'indo-iranien, le germanique et le latin : skr. *áyaḥ*, zd *ayō* « bronze (?), fer », got. *aiz*, v. h. a. *ēr*, v. isl. *eir*, lat. *aes* « bronze » ; on ne saurait dire si c'était le nom du « cuivre » ou déjà du « bronze ». Ce mot, indo-européen ou du moins répandu au moment où les langues indo-européennes étaient encore en contact, est absent des autres langues de la famille, qui ont des termes nouveaux, variables d'une langue à

l'autre. Il faut citer de plus : skr. *lohāḥ* « cuivre, fer », persan *rōi* « cuivre », v. sl. *ruda* « métal », et v. isl. *rauđi,* lat. *raudus* « minerai ».

Les métaux précieux ont des noms dont la forme diffère sensiblement dans les diverses langues, mais dont la parenté n'est pas douteuse. Pour l' « or », dont l'archéologie a montré que l'utilisation est aussi ou plus ancienne que celle du cuivre, got. *gulþ* (v. h. a. *gold*), lette *zelts* et v. sl. *zlato* (russe *zóloto,* pol. *złoto)* ont même racine avec trois degrés vocaliques différents : zéro, *e* et *o* ; skr. *híraṇyam* = zd *zaranim* a un autre suffixe et même racine ; mais le gr. χρῡσός est emprunté peut-être au phénicien ; lat. *aurum,* v. pruss. *ausin* (et lit. *áuksas*), tokh. A *wäs* ne sont pas clairs. — Pour l' « argent », dont l'utilisation ancienne est aussi attestée, mais moins fréquemment, skr. *rajatám* et zd *ərəzatəm* diffèrent par le vocalisme radical ; lat. *argentum,* irl. *argat,* cornique *argant,* d'une part, et arm. *arcath,* de l'autre, ont un même vocalisme de la racine attestée en indo-iranien, et des suffixes qui ne concordent pas exactement ; le suffixe de gr. ἄργυρος est plus différent encore ; le germanique, le baltique et le slave ont pour l' « argent » de tout autres mots, parents entre eux, mais sans doute par suite de très anciens emprunts à on ne sait quelle langue.

Chacun de ces noms, du « cuivre », de l' « or », et de l' « argent », se trouve dans plusieurs langues indo-européennes ; mais chacun manque dans la plupart des groupes ; et rien ne prouve que les objets désignés par ces mots aient tenu une grande place dès la période indo-européenne commune. L'époque « indo-européenne » coïncide sans doute avec la fin de la période de la pierre polie et le commencement de la période du cuivre ou du bronze dans la région — non exactement déterminée — où se parlait l'indo-européen commun ; ce serait donc au cours du troisième millénaire av. J.-C., environ, qu'aurait eu lieu la séparation des tribus de langues indo-européennes.

Le « fer » était sûrement inconnu ; les noms diffèrent d'une langue à l'autre ; il n'y a pas de mot indo-iranien, en partie, il est vrai, parce que skr. *áyaḥ* et zd *ayō,* qui sont l'ancien nom du

« cuivre » ou du « bronze », ont été affectés au « fer » ; le lat. *ferrum*, le gr. σίδηρος sont isolés ; s'il y a un même mot en germanique : got. *eisarn*, v. isl. *ísarn*, v. h. a. *īsarn*, et en celtique : v. irl. *īarn*, gall. *haiarn*, c'est que le développement de l'usage du fer a eu lieu à un moment où les populations de langues celtique et germanique avaient une même civilisation : le slave et le baltique ont, sans doute pour une raison analogue, un mot à peu près identique : v. sl. *želězo*, lit. *geležìs*, v. pruss. *gelso* (le rapprochement avec gr. χαλκός « bronze » est en l'air). Le caractère récent des noms du « fer » concorde avec ce que fait attendre l'archéologie.

E. Parties du corps.

Plusieurs des noms de parties du corps sont de ceux qui présentent des variations de suffixes à l'intérieur de la flexion, ce qui entraîne des alternances vocaliques de la présuffixale ; on a vu ci-dessus, p. 272 et suiv., les noms du « genou », de l' « oreille », du « foie », du « sang ».

Il y a parmi ces noms un grand nombre de thèmes à suffixe zéro. Le nom du « pied » a été signalé p. 217, et celui du « cœur » p. 218 (cf. p. 141) ; mais souvent ces thèmes à suffixe zéro ont été élargis au moyen de divers suffixes secondaires ; ainsi l'on a skr. *hṛ́dayam*, zd *zərəδaēm* à côté de skr. *hṛ́d-*, gâth. *zərəd-*, persan *dil* « cœur » ; καρδία, hom. κραδίη et v. irl. *cride* à côté de κῆρ et de lat. *cor* (nom. acc. plur. *corda*), v. pruss. *seyr*, *sīran* ; lit. *širdìs*, v. sl. *srŭdĭ-ce*, arm. *sirt* (instrumental *srti-w*) ont généralisé l'élargissement par le suffixe *-*ei*- que présente le nom.-acc. skr. *hā́rdi* du thème *hṛd-* ; le germanique a généralisé un suffixe *-*en-*, ainsi got. *hairto* (gén. *hairtins*). Le procédé général d'élargissement dont le principe a été signalé ci-dessus p. 219 a eu pour conséquence que les noms des parties du corps diffèrent beaucoup d'une langue à l'autre là même où le nom est au fond identique ; en voici quelques exemples :

hom. ὄσσε « yeux » (nom.-acc. duel neutre) et ὦπα (acc. masc. sing.), v. sl. *oči* (nom. acc. duel) = lit. *akì* « yeux », arm. *ačkh* « yeux » ; ce nom est le thème à suffixe zéro d'une

racine attestée aussi par des formes verbales : gr. ὄπωπα, ὄψομαι, skr. *íkṣate* « il regarde ». Sur le duel lit. *akì*, on a fait par analogie un singulier *akìs*. Un élargissement par *-*es*- fournit le singulier slave : *oko* (gén. *očese*) « œil », et le duel skr. *ákṣ-ī* = zd *aš-i* ; un élargissement de ce thème par *-*ei*- au nominatif-accusatif singulier, par *-*en*- aux autres cas, fournit les autres formes sanskrites : *ákṣi*, gén. *akṣṇáḥ* ; le latin a *oc-ulus*, le béotien ὄκταλλος, le tokharien B *eçane*. — Un dérivé de composé avec forme thématique ou suffixe *-*ā*- se trouve dans : skr. *ánīkam*, gr. ἐνωπή (et ἐνώπια), v. irl. *enech*, gall. *enep* « face » et dans skr. *prátīkam*, gr. πρόσωπον (même sens).

zd *uš-i* (nom.-acc. duel neutre) « oreille », v. sl. *uš-i* = lit. *ausì* (sur lequel a été fait le singulier *ausìs* ; le lat. *auris* a été sans doute obtenu par un procédé analogue) : élargissement en *-*es*- dans gr. οὖς, v. sl. *uxo* (gén. *ušese*), v. irl. *au*, *ó* (gén. *aue*) ; élargissement en *-*en*- dans got. *auso* (gén. *ausins*) et hom. οὔατος.

lat. *ōs* (gén. *ōris*), irl. *ā* « bouche », skr. *āsáḥ* = zd *åṅhō* « de la bouche » (gén. sing.) ; élargissement en *-*en*- dans skr. *āsnáḥ* (génit.), par *-*iyo*- dans le nominatif skr. *ās(í)yam*. — Le gr. ὤᾱ « bord (d'un vêtement) » lat. = *ōra* « bord (de l'eau) » est un dérivé en *-*ā*- ; le lit. *ůstas ůsta* « bouche (d'un cours d'eau) » est un dérivé en *-*to*-, *-*tā*-.

hom. κάρ « tête » ; la forme à élargissement *-*es*- est très répandue et reçoit elle-même des élargissements ; on a ainsi : skr. *çíraḥ* (gén. *çīr-ṣ-ṇ-áḥ*), zd *sarō*, lat. *cerebrum* (*k_1*erə-s-ro-m*), att. dor. καρᾶνον (*k_1°*rə-s-no-m*), gr. κόρση « tempe » (*k_1*orə-s-ā*), v. h. a. *hirni* (*k_1*erə-s-n-iyo-m*).

skr. *bhrū́ḥ* (gén. *bhruváḥ*) « sourcil », v. sl. *brŭvĭ* (de acc. **bhruw-ṇ̥*), v. angl. *brú* ; ou avec une voyelle initiale : gr. ὀφρῦς (gén. ὀφρύ[Ϝ]ος), serbe *ȍbrva* (passé aux thèmes slaves en *-a-*) ; on a un dérivé en *-*ā*-, avec vocalisme radical *ē* dans v. h. a. *brāwa*, celt. *brīva*- « pont », et un dérivé en *-*et*- dans zd *brvat*-, irl. *brūad* (gén. duel), irl. *abrait* (nom. plur.).

skr. *nā́sā* = zd *nåṅha* (nom.-acc. duel) « nez » (gén. duel skr. *nasóḥ*), v. perse *nāham* (acc. sing,), lat. *nārēs*, lit. *nósis* (passé

aux thèmes en *-*ei*-), v. h. a. *nasa,* v. angl. *nosu* ; forme thématique dans v. sl. *nosŭ*, v. lat. *nāssus* (forme expressive à *s* géminée). — Le vocalisme radical n'est pas clair.

skr. *dántam* (acc. sing.), *datáḥ* (gén. sing.) « dent », lat. *dens dentum* (gén. plur. chez Varron), lit. *dantų* (gén. plur.) *dantìs* (passé aux thèmes en *-*ei*-), got. *tunþu, tunþuns* (acc. sing. et plur., d'où nom. sg. *tunþus*). v. h. a. *zand,* v. irl. *dēt* ; le grec a une forme à voyelle initiale : ὀδούς (ὀδόντος).

zd *ast-* « os » ; avec élargissements *-*ei*- et *-*en*- : skr. *ásthi* (nom.-acc.), *asthnáḥ* (gén.) ; élargissement *-*es*- : lat. *os* (*ossis* de **osth-s-es*) ; élargissement *-*eu*- : arm. *oskr* (de **osth-w-er* ?), cf. lat. *ossua* ; élargissement *-*eyo*- : gr. ὀστέον.

gr. ὄνυξ (ὄνυχος) « ongle » ; lat. *unguis* ; v. irl. *ingen* ; v. h. a. *nagal* ; lit. *nãgas* ; v. sl. *nogŭtĭ* ; skr. *nakhaḥ* et *nakhám* (v. p. 140) ; aucune forme n'en recouvre exactement une autre.

Il peut arriver que le thème à suffixe zéro ne soit pas directement attesté et qu'on en possède seulement des dérivés ; ainsi le thème **ōl-* dans : skr. *áratniḥ* « coude » et « aune », zd *arəθna-* « coude » et *frārāθniš* « aune », v. pruss. *woltis* « avant-bras » et *woaltis* « aune » — gr. ὠλένη, lat. *ulna* (avec syncope d'une voyelle brève entre *l* et *n*), v. irl. *uile* (gén. *uilen*), gall. *elin,* got. *aleina,* v. h. a. *elina* — lit. *alkúnė* « coude », *ůlektis* « aune », v. sl. *lakŭtĭ,* gr. ἄλαξ « avant-bras » (glose) et ὀλέκρᾱνον, ὠλέκρᾱνον « coude », lat. *lacertus*. — Un autre exemple serait fourni par : gr. χορδή « intestin » (de **$g_1$horə-dā,* avec suffixe secondaire *-*dā*-), lit. *žárna* « intestin », v. isl. *gǫrn* (plur. *garnar*), alb. *zorɛ* ; lat. *haru-(spex)* ; skr. *hirā́* « veine ».

Quelques noms ont un air de ressemblance, mais diffèrent trop pour qu'on puisse poser un original commun. Les noms de la « langue » ont en commun un élément intérieur *-*$g_1$hwā*- *-*g_1hū*- : skr. *jihvā́* ; lat. *dingua, lingua* ; got. *tuggo* ; v. irl. *tenge* ; v. sl. *językŭ,* v. pruss. *insuwis* ; zd *hizvā-* et *hizū-* ; lit. *lëžùvis* arm. *lezu* (ces deux derniers influencés par **leig₁h-* « lécher »). Le nom de la « rate » est : skr. *plīhā́,* lat. *lien,* zd *spərəza,* v. sl. *slězena,* irl. *selg,* lit. *blužnìs,* arm. *phaycaln,* gr. σπλήν (cf. σπλάγχνα).

Certaines parties du corps ont des noms divers suivant les dialectes : ainsi pour la « main », l'indo-iranien a un mot skr. *hástaḥ,* zd *zastō,* v. perse *dasta,* qui rappelle de loin lit. *pa-zastìs* « aisselle » (ce qui est sous le bras) et gr. ἀγοστός « plat de la main » ; en baltique et en slave, le terme est emprunté à une racine signifiant « prendre » (lit. *renkù* « je ramasse ») : v. sl. *rǫka,* lit. *rankà* ; la racine **$g_1$her-* de skr. *hárati* « il prend », lit. *zeriù* « je rassemble », a de même fourni gr. χείρ, arm. *jeṙn* (nom. plur. *jeṙkh,* gén. plur. *jeṙaç*), alb. *dorε,* lat. *(h)ir* ; un thème **m°n-,* **mn̥-* se trouve, avec divers élargissements, dans lat. *manus,* ombr. m a n u v e (locat.), osq. *manins,* v. h. a. *munt* ; la plupart des noms de la « main » sont féminins tandis que celui du « pied » est masculin.

Il y a des thèmes dissyllabiques, de forme normale, bien conservés dans plusieurs langues, ainsi :

skr. *áṃsaḥ* « épaule », arm. *us,* gr. ὦμος, ombr. *onse* (locatif), lat. *(h)umerus* ; on notera la différence entre l'*a* sanskrit et l'ω grec, et aussi la forme trisyllabique du latin.

skr. *çróṇiḥ* = zd *sraoniš* « hanche », lit. *šlaunìs,* v. isl. *hlaunr,* lat. *clūnis,* gall. *clún* (le gr. κλόνις diverge).

gr. πέος = skr. *pásaḥ* ; lat. *pēnis* de **pesnis,* m. h. a. *visel.*

gr. παλάμη, lat. *palma,* v. irl. *lām* « main », v. angl. *folm* « paume de la main », v. h. a. *folma* ; et en indo-iranien, avec des suffixes en *-n-* : skr. *pāṇíḥ* « main », zd *pərənā-* « creux de la main » ; le même suffixe se retrouve dans le mot propre au baltique et au slave : v. sl. *dlanĭ* (v. russ. *dolonĭ,* pol. *dłoń*) et lit. *délna* « paume de la main ». Les formes sont, en notable partie, irréductibles à un original commun.

skr. *kákṣaḥ* = zd *kašō* « aisselle » ; lat. *coxa* « hanche » = v. irl. *coss* « pied », v. h. a. *hahsa* « articulation du genou (chez le cheval) », m. h. a. *hehse* ; le mot a dû désigner en général une articulation.

gr. ὄρρος « derrière », v. h. a. *ars,* arm. *oṙ.*

Nombre de mots sont limités à trois langues contiguës, ou à deux langues seulement, ainsi : got. *munþs* « bouche », gall. *mant* « mâchoire », lat. *mentum* — gr. στόμα, zd *stamanəm* (acc.

sing.) « bouche » — arm. *beran* « bouche », lit. *burnà* — skr. *óṣṭhaḥ* « lèvre », zd *aošta* et *aoštra* « lèvres », v. sl. *usta* (nom.-accus. plur. neutre) « bouche » et *ustĭna* « lèvre «, v. pruss. *austa* et *austin* « bouche » — lat. *labium,* v. angl. *lippa* « lèvre » — etc.

F. Adjectifs.

Il y a d'assez nombreux adjectifs dont le caractère indo-européen est sûr ; la plupart indiquent des notions très générales, telles que « neuf » ou « ancien », « jeune » ou « vieux », et n'enseignent rien sur la civilisation.

On remarquera des noms de couleurs assez précis :

« rouge » : lat. *ruber,* gr. ἐρυθρός, v. sl. *rŭdrŭ* (*rĭdrŭ*), skr. *rudhiráḥ,* tokh. B *ratreṃ* ; et lit. *raũdas,* serbe *rûd,* got. *rauþs,* irl. *rúad,* lat. dial. *rūfus, rōbus.*

« jaune » et « vert » ; les formes sont assez embrouillées parce que l'on ne peut faire le départ des initiales *g_1h et *g^wh qui se sont emmêlées ; on notera par exemple skr. *háriḥ, háritaḥ* « jaune », zd *zairitō* « jaune », v. sl. *zelenŭ* et lit. *žãlias* « vert », v. sl. *žlĭtŭ* et lit. *geltas* « jaune », v. h. a. *gelo* « jaune », lat. *flāuos* et *fuluos.* Au groupe se rattachent le nom de la « verdure » : v. sl. *zelĭje,* lat. (*h*)*olus,* gr. χλόη, etc. et celui de la « bile » : gr. χόλος, v. h. a. *galla,* v. sl. *zlĭčĭ,* d'une part, et lat. *fel,* v. sl. *žlĭčĭ,* de l'autre. Les mots appartenant à ce groupe sont nombreux et multiformes.

« gris, pâle » : skr. *palitáḥ* « gris » (fém. *páliknī*), persan *pīr* « gris » (v. iranien **parya-*), gr. πελιός, πολιός, arm. *alikh* « vagues » et « cheveux blancs », lat. *palleō.* On a un même suffixe **-we/o-* dans v. sl. *plavŭ* « blanc », lit. *pal̃vas* « jaune pâle », v. h. a. *falo* « pâle » ; ce suffixe, qu'on a déjà vu dans lat. *fuluos, flāuos* et dans v. h. a. *gelo,* est fréquent dans les adjectifs qui désignent des couleurs ; cf. par exemple skr. *çyāváḥ* « sombre », v. sl. *sivŭ* « gris »

Les adjectifs désignant des infirmités ont en général une faible extension, et la forme qu'ils présentent est souvent d'un type aberrant en indo-européen. Ainsi l'adjectif lat. *caecus* « aveugle », v. irl. *caech* et got. *haihs* « borgne » a un *a* dans l'élément radical

et ne se trouve pas en dehors des trois langues occidentales indiquées ; le sens ne concorde même pas exactement dans les trois langues.

Il y a un adjectif « grand », de forme archaïque, avec sa flexion véd. acc. sg. *mahā́-m* (v. p. 141), nom. acc. sg. n. *máhi,* gén.-abl. sg. *mah-áḥ* (cf. gâthique *mazə*) ; gr. μέγα-ς, μέγα-ν, μέγα ; v. isl. *mįǫk* ; arm. *mec* (instr. sg. *meca-w*) ; cette flexion d'un thème **megā-*, **megə-*, *meg-* (devant voyelle) a dû être remplacée en tout ou en partie par des dérivés, parmi lesquels on remarque got. *mikils* et les formes telles que μεγάλοι qui complètent en grec la flexion de μέγας. Le latin a le dérivé *magnus*.

Il n'y a pas, pour « petit », un mot aussi archaïque ; skr. *álpaḥ* « petit » rappelle lit. *al̃pti* « s'affaiblir » ; mais ce n'est pas un vieux mot signifiant « petit » comme μέγας, etc. signifie « grand » ; le mot n'était pas de la langue noble ; il ne se trouve pas dans le Rgveda, et l' *l* qu'il présente montre qu'il n'appartenait pas aux parlers du Nord-Ouest de l'Inde, qui n'avaient pas conservé la distinction de *r* et de *l*.

G. Noms de nombre.

Le système de numération normal de l'indo-européen est décimal ; il y a d'abord dix noms distincts les uns des autres pour les dix premiers nombres ; on compte ensuite par dizaines, etc., en remplissant les intervalles par les unités comme dans fr. *dix-sept, vingt-huit,* etc. ; enfin il y a un nom pour « cent ». — Les ordinaux sont dérivés des cardinaux par addition de suffixes secondaires, avec certaines variations vocaliques (voir p. 238).

Les noms des unités forment trois groupes :

a. « Un » :

L'adjectif indo-européen **sem-* est conservé par gr. εἷς, ἕν, avec le féminin μία ; tokh. B *ṣeme* ; arm. *mi* (sans doute fait sur le féminin), et figure ailleurs dans les composés tels que skr. *sa-kṛ́t* « une fois », lat. *sim-plex,* cf. gr. ἅ-παξ, ἁ-πλόος, etc. Il est souvent remplacé par un dérivé d'un mot **oi-,* qui, comme on le voit par hom. οἶ(ϝ)ος, signifiait originairement « seul » : v. perse

aiva, zd *aēvō,* ou lat. *ūnus* (de *oinos*), v. irl. *ōen,* got. *ains,* v. pruss. *ainan* (acc.), gr. οἰνή (nom de l' « as » au jeu de dés). — L'ordinal est un dérivé de la racine de gr. πέρι, πάρος, προ, etc., c'est-à-dire un mot signifiant « ce qui est avant » : skr. *pūrv(i)yáḥ,* v. sl. *prŭvyji,* tokh. B *parwe* « d'abord » ? — gr. πρῶτος — lit. *pirmas* — lat. *prīmus* — skr. *prathamáḥ* — etc. — Pour « premier », par rapport à un autre objet seulement, c'est un dérivé en *-*tero-,* *-*tro-* qui est en usage : gr. πρότερος, zd *fratarō* « prior », et, avec un vocalisme sans doute plus conforme au type indo-européen, v. h. a *fordaro.*

b. « Deux », « trois » et « quatre » :

Ces trois noms sont fléchis, d'après le témoignage de l'indo-iranien, de l'arménien, du baltique, du slave, du celtique et du grec. Ils ont des formes particulières pour chacun des genres, et ont par suite le caractère d'adjectifs.

Deux : masc. véd. *d(u)vā́, d(u)váu,* zd *d(u)va,* v. sl. *dŭva,* hom. δύω (gr. δύο), arm. *erku,* lat. *duo,* v. irl. *dau, dā* ; féminin skr. *d(u)vé,* zd *duyē,* v. sl. *d(ĭ)vě,* lit. *dvì,* lat. *duae,* v. irl. *dī* ; neutre skr. *d(u)vé,* v. sl. *d(ĭ)vě.* La forme employée en composition est **dwi-* (avec **w,* et non **uw*) : skr. *dvi-pā́t,* gr. δί-πους, lat. *bi-pēs,* v. angl. *twi-féte,* cf. lit. *dvi-kójis* « à deux pieds », arm *erkeam* « de deux ans » (**erki-am*). « Deux fois » se dit skr. *dvíḥ,* zd *biš* (avec *b-* de **dw-,* comme en latin), gr. δίς, lat. *bis.* — Il y a de plus un mot signifiant « les deux » qui est fléchi comme **duwō(u)* ; l'initiale varie suivant les langues : skr. *ubhāu, ubhé,* gâth. fém, *ubē* ; v. sl. *oba, obě,* lit. *abù, abì* ; gr. ἄμφω, lat. *ambō,* tokh. A *āmpi* ; got. *bai.* — La forme collective est : skr. *dvayá-, ubháya-,* gr. δοιοί (de **dwoiyos,* donc avec *y* géminé), v. sl. *dŭvoji, oboji,* lit. *dvejì, abejì,* et lat. *bīnī* (cf. lit. *dvynù* « jumeaux »), v. isl. *tuennr,* got. *tweihnai.* — Pour l'ordinal, on recourt à la forme du mot « autre » à suffixe **-tero-, *-tro-* : got. *anþar,* lit. *añtras,* v. sl *vŭtorŭ* (v. p. 233), ou lat. *alter,* ou, secondairement, à un dérivé du cardinal : skr. *dvitī́yaḥ* « second », zd *bit(i)yō,* ou à d'autres mots.

Trois : masc. skr. *tráyaḥ,* gr. τρεῖς, v. sl. *trĭje,* arm. *erekh,*

lat. *trēs,* got. (accus.) *þrins,* v. irl. *trī,* tokh. A *tri,* B *traiy,* etc. ; neutre véd. *trí,* v. sl. *tri,* gr. τρία, lat. *tria* ; le féminin ancien n'est conservé qu'en indo-iranien et en celtique : skr. *tisráḥ,* zd *tišarō,* v. irl. *teoir,* m. gall. *teir.* La forme collective est : skr. *trayá-,* v. sl. *troji,* lit. *trejì* et lat. *trīnī, ternī,* v. isl. *þrennr.* — « Trois fois » se dit : skr. *tríḥ,* zd θ*riš,* gr. τρίς. — Zd θ*rit(i)yō,* gr. τρίτος, tokh. A *trit,* B *trite,* arm. *erir* présentent l'*i* du cardinal ; mais il y a aussi des ordinaux où manque cet *i* : skr. *tṛtīyaḥ,* v. pruss. *tirtis,* avec **tṛ-,* et lit. *trẽčias,* v. sl. *tretĭjĭ* avec **tre-* ; les formes des autres langues sont plus ou moins ambiguës.

Quatre : masc. skr. *catvā́raḥ,* accus. *catúraḥ* ; dor. τέτορες, att. τέτταρες, béot. πέτταρες ; v. sl. *četyre* ; arm. *čorkʻ* ; v. irl. *cethir,* gall. *pedwar* ; lat. *quattuor* (devenu invariable ; pour *a,* v. p. 74) ; fém. skr. *cátasraḥ,* zd *čatanrō,* v. irl. *cetheora,* gall. *pedair* ; tokh. A *ςtwar,* B *ςtwār, ςtwer.* La forme collective est : skr. *catvarám* « place quadrangulaire », v. sl. *četvori,* lit. *ketverì,* et lat. *quaternī.* — « Quatre fois » se dit skr. *catúḥ,* zd *ca*θ*ruš,* lat. *quater.* — L'ordinal a des formes assez divergentes ; le vocalisme zéro était anciennement celui de la première syllabe (v. p. 238) : skr. *turīyaḥ,* zd *tūiryō* (cf. zd *ā-xtūirīm* « pour la quatrième fois »), gr. τρατο- dans τρατη-μόριον « quart », lat. de Préneste *Quorta* (lat. *quartus* d'après *quattuor*) ; l'*e* a été rétabli presque partout : skr. *caturtháḥ,* gr. τέταρτος, v. sl. *četvrŭtŭ,* lit. *ketviȓtas.*

c. De « cinq » à « dix » :

De « cinq », qui représente le nombre des doigts d'une main, à « dix », qui représente le nombre des doigts des deux mains, il y a une nouvelle série de mots, non déclinés (ce qui rappelle les premiers termes de composés) et dépourvus de genre ; l'ordinal est en **-e/o-* ou en **-the/o-* :

5 : skr. *páñca,* arm. *hing* (cf. *hnge-tasan* « 15 »), gr. πέντε, lat. *quīnque,* v. irl. *cōic,* got. *fimf,* tokh. A *pañä,* B *piš, piç.* — Ordinal : gr. πέμπτος, lat. *quīntus,* v. h. a. *fimfto,* lit. *peñktas,* v. sl. *pętŭ,* tokh. A *pant,* B *piṅkce* ; le vocalisme zéro de v. h. a. *funfto* (chez Notker) représente l'état indo-européen, troublé ail-

leurs par l'influence du cardinal (cf. ci-dessus p. 371 la forme de « quatrième »).

6 : skr. *ṣáṭ,* zd *xšvaš,* arm. *veç,* gr. ʽϝέξ (ἕξ), lat. *sex*, v. sax. *sehs,* v. irl. *sē,* gall. *chwech,* tokh. A. *ṣak.* — Ordinal : skr. *ṣaṣṭháḥ,* gr. ἕκτος, lat. *sextus,* v. h. a. *sehto,* lit. *šēštas,* v. pruss. *uschts* (avec un vocalisme présuffixal zéro ancien), v. sl. *šestŭ.* — Sur l'initiale, **sw-, *s-, *w-,* v. p. 140.

7 : véd. *saptá,* arm. *ewthn,* gr. ἑπτά, lat. *septem,* v. irl. *secht n-,* tokh. A *ṣpat.* — Ordinal : skr. *saptamáḥ,* lat. *septimus,* lit. *sēkmas* et avec sonore, v. sl. *sedmŭ,* gr. ἕβδομος.

8 : véd. *aṣṭā́, aṣṭáu* (avec *ṣṭ* issu de $*k_1t$), arm. *uth,* gr. ὀκτώ, lat. *octō,* got. *ahtau,* v. irl. *ocht n-,* tokh. A *okat*, B *okt.* — Ordinal : gr. ὄγδοος, lat. *octāuos* (les autres formes sont analogiques).

9 : skr. *náva,* arm. *inn,* gr. ἐννέ(ϝ)α, lat. *nouem,* got. *niun,* v. irl. *nōi n-,* tokh. A et B *ñū.* — Ordinal : lat. *nōnus,* skr. *navamáḥ* (avec *-m-* analogique) et gr. *ἔνϝατος (hom. εἴνατος, att. ἔνατος), got. *niunda,* v. pruss. *newīnts.*

10 : skr. *dáça,* arm. *tasn,* gr. δέκα, lat. *decem,* got. *taihun,* v. irl. *deich n-.* — Ordinal : skr. *daçamáḥ,* lat. *decimus,* et gr. δέκατος, got. *taihunda,* lit. *dešim̃tas,* v. sl. *desętŭ.*

Ces six noms sont remplacés en slave par des abstraits : les cinq premiers sont en *-ĭ-* (thèmes féminins en *-i-*) : *pętĭ* « groupe de cinq » (cf. skr. *paṅktíḥ* « groupe de cinq »), *šestĭ* « le groupe de six », etc. ; pour dix, c'est un thème masculin en *-t-* : *desęt-* (nomin. plur. *desęte*). Le thème en *-t-* de « dix » se retrouve en baltique, à la différence des cas précédents : lit. *dešimt-,* cf. le thème grec en *-d-* : δεκάδ- (nom. δεκάς).

De « dix » à « vingt », on a dans la plupart des langues des juxtaposés de chacune des unités et de « dix » : gr. ἕνδεκα, δώδεκα, etc.

Les dizaines.

Les dizaines sont exprimées par des dérivés du mot « dix » précédés du nom de chacune des unités ; ces dérivés, qui sont de genre neutre, ont le suffixe **-t-* (cf. lit. *dešimt-,* etc.) et la

forme à vocalisme zéro de la première syllabe ; de là provient une forme à initiale compliquée **dk$_1$m̥t-, *dk$_1$omt-,* qui s'est réduite à **k$_1$m̥t, *k$_1$omt-* ; par suite de cette réduction la combinaison a cessé d'être comprise. En germanique, en baltique et en slave, une forme complète du nom de la « dizaine », de genre masculin, a été rétablie : « trente » est v. sl. *tri desęti* « trois dizaines » (mais cf. *četyre desęte* « quatre dizaines »), lit. *trȳs dẽšimtys,* got. *þrins tiguns* (accus.), v. h. a. *drīzug*. En arménien, en grec et en latin, l'initiale réduite a subsisté, mais la forme de nominatif-accusatif neutre a été généralisée, et, sous l'influence du caractère non fléchi des noms de nombre précédents, sert pour tous les cas : « vingt » est donc un ancien nominatif-accusatif duel : arm. *khsan* (de **gisan*), dor. béot. Ϝίκατι, lat. *uīgintī,* bret. *ugent,* zd *vīsaiti,* tokh. B *īkaṃ* (cf. p. 259 et 271) ; les dizaines suivantes sont des nominatifs-accusatifs pluriels (c'est-à-dire des collectifs, v. p. 253) ; ainsi « 30 » : arm. *eresun,* gr. τριάκοντα, lat. *trīgintā,* bret. *tregont* (cf. p. 257 et p. 271). L'indo-iranien et l'irlandais emploient des formes dérivées, fléchies au singulier ; ainsi pour 30 : v. irl. *tri- cha* (suivi du génitif), zd *θrisat-* (nom. *θrisąs*), skr. *triṃçát-*. Nulle part une flexion casuelle du duel **wī̆-k$_1$m̥tī̆* « 20 » ou du pluriel **trī-k$_1$ŏ̄mtə* « 30 », etc. n'apparaît à l'époque historique.

Dans i.-e. **wī̆-k$_1$m̥tī̆* « 20 », **wī̆* est une forme signifiant « deux », qui n'est pas attestée ailleurs ; peut-être résulte-t-elle de **dwī-* par dissimilation. On notera la longue de i.-e. **penkʷē-* dans : skr. *pañcā-çát-* « 50 », zd *pančā-sat-,* gr. πεντή-κοντα, arm. *yisun* (de **hingisun*) « 50 ».

Les dizaines à partir de 60 sont exprimées en indo-iranien par des abstraits, ainsi skr. *ṣaṣṭíḥ* (identique, pour la forme, à v. sl. *šestĭ* « groupe de six »), zd *xšvaštiš* « 60 », skr. *navatíḥ,* zd *navaitiš* « 90 ». En grec, à partir de 70, les noms de dizaines sont tirés des ordinaux : ἑβδομήκοντα, ὀγδοήκοντα ; le latin a de même *nōnāgintā* (et *septuāgintā* ?). A 70 commence en germanique un type particulier : got. *sibuntehund* « 70 », *ahtautehund* « 80 », *niuntehund* « 90 », v. sax. *antsībunta* « 70 », *antahtōda* « 80 », *nigonda* « 90 ». Dans les anciens dialectes germaniques,

le représentant du mot indo-européen signifiant « cent » a pris la valeur de 120, si bien que 100 est noté par des précisions spéciales indiquant qu'il s'agit du 100 décimal. Comme des traces plus nettes encore de système vigésimal se retrouvent dans le domaine celtique, on est amené à se demander si ceci n'est pas dû à une survivance d'un usage pré-indo-européen.

« Cent » est exprimé par un dérivé de **dék₁m̥*, de genre neutre, à suffixe *-*to-*, régulièrement fléchi : *(*d*)*k₁m̥tó-* : skr. *çatám*, zd *satəm*, v. sl. *sŭto* (v. p. 90, 91), lit. *šim̃tas* (passé au masculin par suite de la disparition du neutre en lituanien) ; le lat. *centum* est l'ancien nominatif-accusatif singulier devenu forme invariable, comme *uīgintī, trīgintā*, etc. ; de même gr. ἑ-κατόν (littéralement « une centaine »), got. *hund*, gall. *cant*, tokh. A *kant*, B *kante*.

Pour « mille » il n'y a pas de nom de nombre indo-européen proprement dit : le rapport de skr. *sahásram*, zd *hazaṅrəm* et de dor. χήλιοι, lesb. χέλλιοι, att. χίλιοι n'est pas clair ; celui de got. *þusundi*, v. h. a. *dūsunt* et de v. sl. *tysęšta*, v. pruss. *tūsimtons*, lit. *túkstantis* est plus obscur encore. Le skr. *sahásram* paraît être apparenté à *sáhah* « force », tout comme got. *þusundi*, etc. le sont à skr. *taváh* « fort », lit. *túlas* « plus d'un, maint », v. sl. *tŭma* « foule, myriade », etc. ; en tokharien, le nom pour « mille, A *wälts*, B *yaltse* est manifestement apparenté à des mots qui signifient « grand » et qui sont de la famille de v. sl. *velĭji* « grand » ; donc « mille » est le « grand nombre ».

CHAPITRE IX

SUR LE DÉVELOPPEMENT DES DIALECTES INDO-EUROPÉENS

Les diverses langues du groupe indo-européen reposent sur un idiome défini dont on vient de voir les principales caractéristiques. Une langue aussi une que celle qui est supposée par les concordances observées entre les langues attestées suppose qu'il a existé, durant une période de temps étendue, une nation qui présentait une unité. Des nations diverses peuvent conserver une même langue ; mais il faut pour créer une unité linguistique une nation qui sente son unité. Rien n'autorise à parler d'une « race indo-européenne », mais il y a eu nécessairement — on ne sait ni en quel lieu ni en quel temps exactement — une « nation indo-européenne ».

Cette nation était assez étendue pour comporter des différences dialectales sensibles dès la période d'unité ; l'unité n'en était donc pas rigoureuse.

Et en effet, si l'on juge de l'état politique du monde indo-européen commun par l'état des populations indienne, iranienne, hellénique, italique, celtique, germanique, baltique ou slave, au début de leur période historique, on doit admettre que les populations dont l'indo-européen commun était l'idiome, tout en sentant fortement leur unité, tout en étant capables de se fédérer et d'agir ensemble à l'occasion, ne formaient pas un groupe politique un, n'admettaient pas un chef unique, et ne comportaient aucune unité politique permanente. C'est l'autonomie des cités grecques et non l'unité de l'empire achéménide

qui donne une idée de la situation politique du monde indo-européen ancien.

Mais l'autonomie des cités grecques n'empêche pas l'unité de l'hellénisme : l'unité hellénique n'a été à aucun moment une unité politique ; c'est une unité de civilisation. Il en est de même de l'ancienne unité indo-européenne. Les populations de langue indo-européenne étaient sans doute conduites par une aristocratie qui avait un grand sens politique, et qui a été capable d'imposer peu à peu à presque toute l'Europe et à une large part de l'Asie sa langue avec son organisation sociale à la fois ferme et souple.

Les accroissements successifs du domaine occupé par les langues indo-européennes n'ont pas permis à l'unité de la nation, et par suite à celle de la langue, de se maintenir. Il s'est alors constitué de nouvelles langues communes : l'indo-iranien, le grec, le slave, le baltique, le germanique, l'italo-celtique, etc. Chacune de ces langues communes suppose, à son tour, l'existence d'une nation qui, comme la « nation indo-européenne », a eu durant un certain temps le sentiment de son unité. Il y a donc eu des nations : indo-iranienne, grecque, germanique, italo-celtique, etc. Chacune de ces nations, après s'être donné une langue commune qui était une forme nouvelle prise par l'indo-européen, s'est brisée à son tour en plusieurs nations distinctes, et celles-ci à leur tour encore ont eu des langues nationales, formes nouvelles prises par l'indo-iranien, le grec, le germanique, l'italo-celtique, etc.

La linguistique ne permet de rien préciser sur le degré d'unité des nations successives qu'elle conduit ainsi à supposer ; mais elle oblige à reconnaître que cette unité a été assez puissante pour déterminer dans chacune la généralisation d'un parler commun. Or, partout où l'on observe ainsi l'extension d'une langue commune, il y a eu une unité de civilisation, comme celle du monde hellénique ou du monde arabe.

La grammaire comparée des langues indo-européennes fait donc entrevoir l'existence de nations définies : la nation « indo-européenne » d'abord, puis les nations « indo-iranienne »,

« grecque », « germanique », etc. qui sont à la base des diverses langues communes, et ainsi de suite.

Le nombre des nations qu'indiquent les langues indo-européennes actuellement connues n'enseigne rien sur le nombre des nations qui ont pu exister en réalité. La conquête celtique s'est étendue sur une partie importante de l'Europe occidentale et a poussé jusqu'en Asie-Mineure ; or, le gaulois est depuis longtemps sorti d'usage, et c'est à peine si l'on en a quelques restes médiocres. Telle nation a pu perdre son autonomie après une période de prospérité et sa langue disparaître sans laisser de traces. Avant les récentes découvertes faites en Asie centrale, personne ne soupçonnait l'existence de la langue autonome, et par suite de la nation, dont les textes dits « tokhariens » ont révélé l'existence. Et, d'autre part, rien ne prouve qu'avant les nations dont les langues conservées établissent l'existence, il n'y ait pas eu sur une partie au moins des domaines de langue indo-européenne une ou plusieurs nations, de langue également indo-européenne, dont l'idiome aura été remplacé par celui de conquérants nouveaux. On voit, à date historique, le latin se substituer à l'osco-ombrien, au grec, au messapien, au gaulois, au vénète, etc., dans la plus grande partie de l'Italie, ou le dorien remplacer des parlers de type ionien ou arcado-cypriote dans le Péloponnèse, en Crète et dans les Cyclades du Sud, puis la κοινή ionienne-attique remplacer à son tour le dorien. Des faits de ce genre ont eu lieu à toutes les époques. Les nations de langue indo-européenne dont la grammaire comparée permet d'entrevoir l'existence ne sont assurément qu'une partie de celles qui se sont constituées.

I

Les systèmes de correspondances dont l'ensemble constitue l'indo-européen ne présentent pas toujours un traitement qui soit exclusivement propre à chacune des langues attestées ; dans un grand nombre de cas, une série de langues offrent des traite-

ments concordants qui s'opposent à ceux des autres langues ; et, comme ces traitements apparaissent en général dans des langues qui à l'époque historique sont contiguës ou disposées de telle sorte que les dialectes d'où elles sont issues aient eu chance d'être contigus avant la dispersion, on est amené à reporter une partie des divergences à l'époque de l'unité indo-européenne.

Et en effet, quand une langue est parlée sur un domaine étendu, il existe entre les diverses localités des différences dialectales. On constate en général que ces différences se groupent par régions contiguës, et que, par suite, on peut tracer des lignes d'isoglosses. On a signalé ci-dessus, p. 32, la ligne d'isoglosse de la prononciation *e* et de la prononciation *a* de l'*a* latin accentué en Gaule et celle des traitements *b* ou *v* de lat. *p* entre éléments sonantiques ; chacune des lignes d'isoglosses est indépendante de toutes les autres (v. p. 32 et suivantes). Les systèmes de correspondances entre les langues indo-européennes permettent donc d'entrevoir l'existence de lignes d'isoglosses à l'intérieur de l'indo-européen.

La plus nette de ces lignes est celle du traitement des gutturales, où l'on observe deux groupes : l'un celui du type *centum* (occidental : hellénique, italique, celtique, germanique), l'autre le groupe du type *satəm* (oriental : indo-iranien, slave, baltique, arménien, albanais) ; v. p. 65 et suiv.

Une autre ligne, très nette aussi, est fournie par le traitement de *ŏ : l'indo-iranien, le slave, le baltique, l'albanais et le germanique confondent *ă et *ŏ en un même traitement *a* (le slave *o* étant sans doute une altération d'un *a* ancien), tandis que l'arménien, le grec, l'italique et le celtique distinguent *ă* de *ŏ* ; v. p. 71.

La géminée *-*tt*- issue de la rencontre de deux éléments morphologiques distincts est représentée par *ss* en italique, celtique et germanique, par *st* en grec, baltique, slave, iranien (et *tt* de **tst* en sanskrit) ; v. p. 101 et suiv.

A l'intérieur du mot, entre consonnes, **ə* se maintient en sanskrit d'une part, en grec, italique, celtique de l'autre, et aussi en tokharien, mais tombe en iranien, slave, baltique, arménien et germanique ; v. p. 73.

Après *i, u, r* et *k,* la sifflante *s* tend à devenir chuintante en indo-iranien, en slave, en baltique (et en quelque mesure en arménien) ; *s* subsiste ailleurs ; v. p. 68 et suiv.

L'augment existe en indo-iranien, en arménien et en grec ; il est inconnu de toutes les autres langues ; v. p. 205.

Le slave, le baltique, le germanique ont à certains cas, notamment au datif-ablatif pluriel, des cas en *-m-*, en regard des formes en *-bh-* des autres langues. Ces désinences en *-bh-* et en *-m-* n'existent guère que sous une seule forme (différente d'une langue à l'autre) en grec, italique, celtique et germanique ; elles se présentent sous des formes diverses suivant les cas et les nombres en indo-iranien, en baltique et en slave ; v. p. 259 et suiv.

Indépendamment des emprunts propres à des langues contiguës, comme le nom de la « pomme » cité p. 358, certaines particularités de vocabulaire sont dialectales, ainsi la négation prohibitive **mē* (p. 313) ou les formes du nom de la « neige », athématique dans hom. νίφα, lat. *nix, niuem* (et en celtique), thématiques dans v. sl. *snĕgŭ,* lit. *snẽgas,* got. *snaiws.*

Les exemples de ce genre pourraient être multipliés ; ceux qui viennent d'être cités, et qui sont parmi les plus clairs, illustrent à la fois l'existence d'isoglosses à l'intérieur de l'indo-européen, et l'indépendance de chacune des lignes par rapport aux autres : il n'y a pas deux des lignes citées qui coïncident de tout point. L'indo-européen ne formait donc pas une unité parfaite. Les groupements conservés par les langues géographiquement les plus voisines répondent à la disposition ancienne ; en ce qui concerne les langues citées, il y a eu extension, mais non dislocation ; la question de la place du « tokharien » demeure réservée. Et les langues indo-européennes ne représentent pas le parler d'une localité unique comme les langues romanes, qui toutes sont la transformation du parler de la ville de Rome étendu à sa banlieue, à l'Italie et à l'empire ; les langues indo-européennes sont la transformation des parlers déjà différenciés d'une région ayant une certaine étendue.

D'autre part, il n'y a pas lieu de croire que l'extension des langues indo-européennes sur l'aire qu'elles occupent ait eu lieu

par suite d'une séparation brusque et unique. Certains groupes ont pu se séparer de l'ensemble des populations de langue indo-européenne, et se scinder ensuite en deux groupes distincts. Ces périodes de développement commun se traduisent par des particularités de détail plus ou moins nombreuses. Le sanskrit et l'iranien se ressemblent tellement dans le détail qu'on est obligé de poser une période indo-iranienne dont la durée a dû être assez grande. Quelques détails caractéristiques, comme le génitif du type lat. *uirī,* v. irl. ogamique *maqi* « du fils » obligent à poser une période italo-celtique dont la durée a été sans doute moindre, ou bien où l'union n'a pas été aussi complète. Dans ces deux groupes sont venus se fondre des hommes de régions un peu diverses ; et certaines des lignes d'isoglosses indiquées passent entre le sanskrit et l'iranien, entre le celtique et l'italique. L'existence d'un groupe italo-celtique n'exclut donc pas absolument l'hypothèse que le grec et l'italique représenteraient le parler de populations voisines l'une de l'autre lors de l'unité indo-européenne, ce qui expliquerait certaines ressemblances curieuses entre le grec et l'italique.

II

Quand des événements dont on ignore tout ont eu brisé l'unité indo-européenne, et que chacun des groupes a eu son développement indépendant, des innovations parallèles ont cependant continué d'avoir lieu. Sans doute, le détail des changements diffère d'un idiome à l'autre. Mais les changements se sont, dans une large mesure, opérés en un même sens, si bien que, après de longs siècles d'isolement, les langues de la famille indo-européenne se trouvent avoir modifié d'une manière souvent pareille le type de la période d'unité. Les ressemblances de structure générale qu'on observe entre les langues indo-européennes actuellement parlées proviennent d'innovations parallèles et indépendantes bien plutôt que de la conservation du type indo-européen. Sauf accident, ces ressemblances sont purement

générales et ne vont pas jusqu'à l'identité matérielle des moyens d'expression. Ainsi beaucoup de langues indo-européennes se sont créé un passé composé d'un participe et d'un auxiliaire ; mais le type français *j'ai porté* n'a rien de commun, que le procédé général de l'union d'un terme nominal et d'un auxiliaire, avec le type polonais *nosił-em* (même sens).

Les causes de ce parallélisme se laissent en partie déterminer.

1° Malgré de légères différences attestées par les lignes d'isoglosses qu'on a signalées, les parlers indo-européens avaient une même structure. En tant que le développement procède de cette unité originelle, il doit donc être pareil dans les diverses langues. Et les idiomes qui, comme le baltique et le slave, sont issus de parlers indo-européens sensiblement identiques et que ne coupait aucune ligne d'isoglosses, sont aussi ceux qui offrent le plus remarquable parallélisme dans leurs développements ultérieurs.

2° Les principes du développement du langage sont partout les mêmes ; partout notamment les changements morphologiques sont dominés par la tendance à donner à une fonction unique une marque unique, à caractériser partout d'une même manière le singulier ou le pluriel, la 1re, la 2e et la 3e personnes, etc. Il y a donc partout une tendance à éliminer les formations variées et complexes qui entraînent trop de diversité dans les moyens d'expression. Ce principe commande tout le développement de la morphologie et de la syntaxe.

3° A des dates diverses, les populations de langue indo-européenne ont changé les moyens matériels et le degré de leur civilisation. Or, il semble que certains faits linguistiques soient en rapport défini avec un certain niveau de civilisation. Ainsi, le nombre duel qui subsiste d'une manière assez tenace chez les peuples de civilisation peu avancée, ne résiste guère au progrès de la civilisation. En grec, par exemple, il disparaît des dialectes d'Asie Mineure plus tôt que de ceux de la Grèce continentale ; et seules aujourd'hui en Europe, quelques populations rurales lituaniennes, slovènes, etc., dont l'état de civilisation est relativement arriéré, présentent encore le duel. Le duel a disparu de même en sémitique et en finno-ougrien au

fur et à mesure des progrès de la civilisation. On n'a pu encore constater qu'un petit nombre de faits de ce genre ; mais il est probable qu'un examen attentif en révèlerait beaucoup d'autres, et de très importants.

4° Les groupes d'hommes, qui, par conquête ou par colonisation, ont transporté l'indo-européen dans des régions nouvelles ont dû, comme il arrive généralement, se composer de membres de clans divers, habitant des localités distinctes, et ayant par suite des parlers un peu différents. Une pareille situation linguistique entraîne l'élimination des menues particularités locales, et a pour conséquence des normalisations étendues. La langue d'un groupe de ce genre réalise vite la régularité grammaticale, en éliminant dans une large mesure les formes différentes du type normal qui ne sont conservées que par la mémoire, à savoir les formes dites « fortes », qui constituent de petites séries, et les formes anomales, qui sont isolées. La langue d'un peuple migrateur et conquérant comme celui des Gots présente ainsi le maximum d'innovations analogiques, et par suite, en vertu du principe posé ci-dessus, sous 2°, le maximum de régularité grammaticale : le gotique est, pour ainsi dire, du germanique schématisé, de même que l'arabe est, en quelque sorte, du sémitique schématisé. Des régularisations analogues, amenant à leur terme les tendances linguistiques de l'indo-européen, ont dû avoir lieu du fait de la séparation de chacun des groupes qui ont porté l'indo-européen sur presque toute l'Europe et dans une partie de l'Asie.

5° Les régions où la langue de chacun des groupes de langues indo-européennes s'est imposée n'ont pas nécessairement perdu pour cela leur population ancienne ; beaucoup d'individus ont donc changé de langue ; ils ont naturellement eu peine à acquérir un usage exact des particularités les plus originales et les plus subtiles de l'indo-européen ; et, des anciens moyens d'expression, on a tendu à ne laisser subsister que ceux qui étaient les plus conformes aux procédés ordinaires du langage. L'extension d'une langue à un grand nombre d'individus nouveaux en banalise les formes ; les langues dont l'aspect est le plus singulier sont celles des plus petits groupes sociaux. Les traits les plus originaux de

l'indo-européen se sont ainsi éliminés progressivement. Par exemple, le cas sujet avait en indo-européen une forme propre, le nominatif, au lieu d'être, comme dans la plupart des langues humaines, la forme même du nom à laquelle s'ajoutent éventuellement les caractéristiques des autres cas ; cette particularité tend à disparaître, et, là même où la flexion nominale s'est largement maintenue, comme en arménien moderne, la forme du sujet tend à devenir la forme fondamentale du mot et, pour ainsi dire, le mot lui-même ; à ce point de vue, comme à beaucoup d'autres, le lituanien et la plupart des dialectes slaves gardent un aspect curieusement archaïque ; mais presque partout ailleurs le nominatif singulier a cessé d'avoir des caractéristiques propres. Dès lors le vocatif, qui avait dès l'indo-européen la forme fondamentale du nom et qui se confondait avec le thème, cesse d'avoir une forme distincte. La singularité que constituaient un nominatif à caractéristiques propres et un vocatif distinct du cas sujet disparaît donc progressivement au cours du développement des diverses langues indo-européennes, en grande partie parce que ces particularités constituent en morphologie générale des anomalies.

On ignore pendant combien de temps ces diverses causes ont agi. Mais il a fallu des siècles pour réaliser l'extension des langues indo-européennes sur le domaine qu'elles occupent au début de l'époque historique, quand elles commencent à être attestées, c'est-à-dire vers le VIIIe siècle avant Jésus-Christ. Quel qu'en ait été le nombre, ces siècles ont dû être pour les langues indo-européennes une période de transformations rapides. Au moment où elles apparaissent, ces langues sont bien distinctes les unes des autres, et toutes très éloignées déjà du type indo-européen commun. Elles présentent presque toutes à des degrés divers les mêmes altérations. Toutefois les deux langues attestées à la date la plus ancienne, le grec et l'indo-iranien, n'avaient pas encore réalisé tous ces changements à la date où ont été rédigés les plus anciens textes et n'en présentent qu'une partie dès leur période archaïque ; c'est ce qui fait que ces langues ont, en grammaire comparée, une importance particulière.

III

A l'égard de la prononciation, on constate trois changements essentiels :

1° Les finales tendent à s'altérer. Les occlusives finales ne sont maintenues qu'en indo-iranien et en italique : skr. *ábharat* « il portait », zd *barat̰* (même sens), v. lat. *fēced* « il a fait », mais gr. ἔφερε, v. sl. *pade* « il est tombé ». La quantité de la voyelle de la syllabe finale tend à se réduire, et le timbre à s'altérer ; le latin par exemple a profondément altéré presque toutes les voyelles de syllabes finales : *-us* répond à gr. -ος, *-ăm* à gr. -ᾱν, etc. L'arménien ancien ne conserve en général rien de la consonne finale du mot et de la voyelle qui précède : *eber* répond à skr. *ábharat,* gr. ἔφερε, et *ed* « il a posé », à skr. *ádhāt.* Comme la syllabe finale du mot est celle qui renferme la désinence caractéristique des formes grammaticales, ces altérations ont eu pour la morphologie les plus graves conséquences.

2° Le système des sonantes était ce qu'il y avait dans la phonétique indo-européenne de plus original et de plus compliqué. Or, le jeu de la triple valeur : vocalique, consonantique et second élément de diphtongue, de chacune des sonantes ne subsiste nulle part entièrement au début de la période historique. Les diphtongues tendent à se simplifier et fournissent des voyelles unes ; les diphtongues **ei* et **eu,* **oi* et **ou,* devenues **ai* et **au* en indo-iranien et conservées sous cette forme en vieux perse, sont déjà *e* et *o* (longs) en sanskrit ; seuls les textes latins les plus archaïques présentent des diphtongues comme *ei* et *ou* : Plaute disait déjà *ī* et *ū*. Tandis que les voyelles *i* et *u* sont mises en parallèle avec les autres voyelles *a, e, o,* les sonantes voyelles **r̥,* **l̥,* **n̥,* **m̥* perdent leur caractère de voyelles simples et brèves : **r̥* et **l̥* n'ont plus, à date historique, ce caractère qu'en sanskrit (sous la forme *r̥*) ; **n̥* et **m̥* ne l'ont plus nulle part, et figurent en indo-iranien et en grec sous la forme *a* ; en germanique par exemple, **r̥,* **l̥,* **n̥,* **m̥,* sont représentés par des diphtongues *ur,*

ul, un, um ; de même en latin par *or, ul, en, em* ; etc. Enfin les formes consonantiques des sonantes deviennent de plus en plus de vraies consonnes non vocalisables, ainsi quand le **w* (*u* consonne) devient la spirante labio-dentale *v*, comme en roman, en allemand, en slave, en sanskrit, ou un *g* (*gw*) ou un *b* (à l'initiale du mot), comme en brittonique, en arménien, en persan (dans certains cas), etc. Tous ces changements ont abouti de bonne heure à ruiner le système des sonantes, et, par là, à obscurcir les alternances vocaliques. Du jour où **e* et **o* ont cessé d'être clairs dans les diphtongues **ei, *eu, *oi, *ou,* les alternances vocaliques étaient entamées ; elles l'étaient plus encore quand **i, *u, *r̥, *l̥, *m̥, *n̥,* cessant d'être parallèles, n'étaient plus des formes reconnaissables du degré vocalique zéro. La ruine du système des sonantes entraînait donc l'altération et la réduction des alternances vocaliques, c'est-à-dire d'un des procédés essentiels de la morphologie indo-européenne.

3° Le ton, qui était une simple élévation de la voix, disparaît soit après avoir exercé une action, comme en germanique, soit sans laisser de traces, comme en celtique, ou se charge d'éléments d'intensité, comme en baltique ou en slave ; dans le premier cas, un élément de la morphologie est éliminé ; dans le second, il est transformé. D'autre part, le rythme cesse d'être purement quantitatif ; la quantité elle-même s'altère, ou disparaît tout à fait, comme en grec (dès le IIe siècle av. J.-C.), en latin (au cours de l'époque impériale), ou en arménien. Les groupes tels que *tr* changent de quantité : skr. *pitré,* hom. πατρί ont une première syllabe longue ; mais att. πατρί, lat. *patrī,* etc. ont une première syllabe brève, le lat. *equos* a une première syllabe brève comme *sequor,* tandis que le sanskrit oppose la syllabe longue initiale de *áçvaḥ* « cheval » à la brève de *sácate* « il suit » (cf. p. 66). Le letto-lituanien et le persan, qui sont à peu près seuls à avoir conservé jusqu'à présent les oppositions de voyelles longues et brèves à l'intérieur du mot, les ont beaucoup atténuées ou tout à fait perdues à la finale. La structure du mot change ainsi ; l'égalité des diverses parties n'existe plus, un sommet d'intensité tend à se créer, et il en résulte des modifica-

tions profondes qui, du reste, ne commencent guère d'apparaître avant l'époque de l'ère chrétienne. En latin une prononciation particulière de la syllabe initiale a bouleversé l'économie générale du mot indo-européen. Le germanique a eu un accent d'intensité initial qui a agi plus tard et qui a persisté. La perte du rythme quantitatif, le développement d'un accent d'intensité ne laissaient rien subsister de la structure générale de la morphologie indo-européenne, comme on l'a vu p. 154.

Le système phonique a donc fortement changé partout, et ces modifications ont eu pour conséquence de disloquer le système morphologique et syntaxique. D'autres changements, moins généraux que les précédents, ont agi dans le même sens ; par exemple l'élimination absolue de **y* qu'on constate en grec a détruit l'unité de type du présent en *-*ye/o*- et abouti à la constitution de types multiples du présent (et de verbes, en général) : types en -αω, -εω, -οω, -αω, -ίζω, -άζω, -ευω, -αινω, -ῡνω, etc. Toutes les langues présentent des faits analogues : les changements phonétiques suffisaient à rendre nécessaire une transformation radicale de la morphologie.

IV

Même indépendamment de la phonétique, le système morphologique tendait à se transformer.

Le type morphologique indo-européen était d'une extrême singularité, et peu clair.

Le mot n'y apparaissait qu'en combinaison avec des éléments flexionnels : le français a un mot « pied » ; l'indo-européen n'avait qu'un nominatif sg. **pōts,* un accusatif sg. **pódm̥,* un génitif-ablatif sg. **pedé/os,* un nominatif plur. **pódes,* etc. Le mot signifiant « pied » ne ressortait pas clairement. Du moins, dans le système morphologique indo-européen, le thème se laissait reconnaître, surtout dans le type athématique. Mais, au fur et à mesure que les altérations phonétiques et les innovations grammaticales ont soudé le thème et la flexion, il y a eu de

moins en moins de mots reconnaissables : le latin n'a, pour indiquer le « loup », ni un mot ni un thème isolable ; il n'a qu'un ensemble de formes : *lupus, lupe, lupum, lupī, lupō, lupōs, lupōrum, lupīs*. Rien n'est moins clair qu'un pareil procédé.

Toutes les langues indo-européennes ont donc tendu, plus ou moins fortement, plus ou moins tôt, à simplifier et même à éliminer la flexion et à opérer avec des mots aussi peu variables que possible, et finalement invariables. Le système flexionnel indo-européen apparaît ainsi comme une réussite provisoire entre le type pré-indo-européen sans flexion ou à flexion peu développée, qui se laisse entrevoir (v. p. 119 et suiv. et p. 158), et les systèmes modernes dénués de flexion ou à flexion très réduite, comme ceux du persan, de l'anglais, du français, etc.

Il suit de là une modification radicale et du détail des formes et de tout le type morphologique et syntaxique.

Mais si la direction générale des changements est partout la même, les modifications n'ont pu avoir lieu que peu à peu. La morphologie est l'élément le plus stable de la langue. Le système ne peut changer que par des accommodations successives. Par exemple, le grec a éliminé l'optatif et le parfait indo-européens. Mais, avant d'éliminer l'optatif, il en a modifié beaucoup de détails. Avant d'éliminer le parfait, il en a largement étendu l'emploi et développé les formes, donnant par exemple des parfaits à des verbes dérivés qui n'en comportaient pas en indo-européen. La ligne suivie par l'évolution est donc sinueuse et les faits très complexes.

Les traits par lesquels la tendance générale se manifeste partout sont les suivants.

Le type de formation au moyen des racines cesse d'être employé, et, sauf dans les périodes anciennes des dialectes indo-iraniens, n'apparaît plus dans les langues attestées. Ainsi, pour le verbe, au lieu des thèmes verbaux multiples et indépendants qu'a conservés l'indo-iranien et dont la langue homérique et même l'attique laissent encore entrevoir quelque chose, il tend partout à se constituer des *conjugaisons* comprenant seulement deux thèmes dont les rapports mutuels sont plus ou moins dé-

finis. En grec, la substitution de la conjugaison à deux thèmes à la variété ancienne des thèmes rattachés indépendamment à la racine a eu lieu en pleine période historique : de la racine i.-e. **men-* « rester », le grec ancien avait deux présents : μένω et μίμνω, un futur μενέω (att. μενῶ), un aoriste ἔμεινα, un parfait μεμένηκα, soit cinq thèmes distincts ; le grec moderne n'a plus que deux thèmes, celui de μένω et celui de ἔμεινα, et, comme le rapport de μένω et de ἔμεινα n'est pas clair pour le sujet parlant, il a été refait sur ἔμεινα un présent μείνω. En latin, l'institution de la conjugaison à deux thèmes est antérieure aux plus anciens documents : de la même racine, on a, d'une part, un thème d' « infectum » *maneō,* auquel appartiennent, outre le présent proprement dit, l'impératif *manē,* le subjonctif *maneam,* l'imparfait *manēbam,* le subjonctif imparfait *manērem,* le futur *manēbō,* l'infinitif *manēre,* le participe *manens* ; d'autre part, un thème de « perfectum », auquel appartiennent le présent du perfectum *mansī,* le subjonctif *manserim,* le plus-que-parfait *manseram,* le subjonctif plus-que-parfait *mansissem,* le futur antérieur *manserō,* l'infinitif *mansisse* ; le supin *mansum* et ce qui s'y rattache constituent un groupe de formes nominales souvent rapproché du perfectum, mais parfois indépendant ; et encore, il faut ajouter que *maneō* est un verbe anomal puisque la forme du « perfectum » ne se déduit pas immédiatement de celle de l' « infectum » : dans tous les verbes réguliers tels que *amāre, audīre,* etc., la forme de l' « infectum » suffit à faire prévoir celle du « perfectum ». Ce qui est vrai du grec et du latin l'est aussi plus ou moins des autres langues, et tout exposé bien fait de la conjugaison des langues indo-européennes à partir d'un certain moment, variable pour chacune, met en évidence ce système, caractéristique, de la conjugaison à deux thèmes ; le slave, le baltique, l'arménien en fournissent des exemples excellents, mais qui n'ajouteraient rien à la netteté des cas grecs et latins.

La conjugaison une fois constituée, d'abord complexe comme en grec ancien, puis plus simple et réduite progressivement à deux thèmes, les noms cessent de se rattacher directement aux racines : ils s'isolent, comme le lat. *mens* qui n'a plus rien à faire

avec *monēre* ni avec *reminiscor, comminiscor,* ou bien ils sont tirés de certaines formes de la conjugaison : l'indo-européen avait de la racine $*g_1eus$- « goûter » un abstrait en **-tei-,* attesté par skr. *júṣṭiḥ* « satisfaction », got. *(ga-)kusts* « examen » ; le grec n'a plus que γεῦσις qui est refait sur γεύομαι. Inversement, le latin a conservé un abstrait en **-teu-* de la même racine, *gustus,* cf. got. *kustus,* mais il a perdu le verbe ancien et emploie un dénominatif *gustāre,* et de même le v. h. a. *kostōn,* ou le v. angl. *costian.* Ces deux cas, celui de gr. γεῦσις et celui de lat. *gustāre* indiquent les deux possibilités : persistance du verbe d'où se tirent des noms, ou persistance du nom d'où se tirent des verbes ; ce qui ne subsiste pas, c'est la racine indo-européenne, avec ses formations à la fois verbales et nominales ; à cet égard encore, les exemples grecs et latins représentent ce qui s'est passé sur tout le domaine indo-européen.

La notion de thème, encore applicable aux formes anciennes de l'indo-iranien, cesse de l'être partout ailleurs. En effet, les désinences s'unissent à l'élément final de certains thèmes du type athématique pour former des groupes finaux où l'on ne reconnaît plus ni le thème, ni la désinence. comme il était arrivé pour le type thématique dès l'époque indo-européenne (v. p. 152). Soit par exemple la désinence -σι du datif-locatif-instrumental pluriel grec ; elle s'unit à -εσ- des thèmes en -εσ-, d'où des formes comme νέφεσ-σι ; comme -*s*- intervocalique tombe en grec (gén. sing. νέφεος, dat. νέφει, nom-acc. plur. νέφεα, gén. plur. νεφέων), on a vu dans -εσσι une finale caractéristique de cas, et ce -εσσι a été emprunté par toutes sortes de thèmes dans les parlers éoliens et grecs du Nord-Ouest, d'où des formes comme béot. χαριτ-εσσι, ἄνδρ-εσσι, νικωντ-εσσι, βου-εσσι, lesb. Μακεδόνεσσι, πολί-εσσι, etc. ; en grec du Nord-Ouest, le -οις du thème thématique λόγοις a ensuite été emprunté et substitué en grande partie à -εσσι, et l'on a : ἄνδροις, ὀντ-οις, βο-οις, type ancien en éléen, et qui s'est répandu dans la κοινή étolienne et achéenne du IIIe siècle av. J.-C. Ailleurs, l'*i* des thèmes en *-i-* a été généralisé, d'où : *homin-i-bus, gener-i-bus,* ou en slave *kamen-ĭ-mŭ* « aux pierres », *sloves-ĭ-mŭ* « aux paroles », etc. Dans tous les cas de

ce genre, il se crée une désinence à initiale vocalique comprenant un fragment d'un thème devenu méconnaissable et une désinence ; l'effet de cette innovation est qu'elle permet d'éviter la rencontre d'une consonne initiale de désinence avec une consonne finale de thème ; mais l'innovation n'a pu se produire que si la notion de thème était obscurcie. Au point de vue latin, on ne peut plus parler de thèmes en *-i-*, en *-u-*, etc. : dans une flexion comme celle de *senātus, senātum, senātūs,* la langue n'isolait plus un thème et une désinence ; dans une flexion comme celle de att. πόλις, πόλεως, moins encore, et ainsi de tous les cas.

Il y avait en indo-européen deux sortes de thèmes fléchis de manières différentes : le type thématique (en $^{-e}/_{o-}$) et le type athématique. Le type thématique et aussi le type nominal en *-ā-*, se terminant par une voyelle, se sont maintenus partout en fondant, en partie dès l'époque indo-européenne, la voyelle finale du thème et la désinence en une finale une, non analysée par le sujet parlant. Quant au type athématique, il a d'abord perdu toute unité ; les thèmes nominaux en *-i-* et en *-u-* ont été rapprochés des thèmes en *-o-* et en *-ā-* ; les autres ont tendu à s'éliminer ; ceux qui se sont maintenus le plus aisément sont les thèmes en *-n-* et en *-r-,* grâce au caractère spécial de ces sonantes. Dans le verbe, le type athématique (type dit en **-mi* d'après la forme de la 1re personne du singulier du présent actif, p. ex. gr. τίθημι) s'élimine plus complètement encore que dans le nom ; une langue aussi anciennement connue que le grec n'en a déjà plus guère que les types où le thème se termine par une voyelle : δάμνᾱ-μι (ion.-att δάμνημι) et δείκνῡ-μι ; les langues connues à date plus récente n'en ont que des traces isolées, dont la plus durable a été le verbe « être » : skr. *ásmi*, εἰμι, v. sl. *jesmĭ,* got. *im,* etc. L'unité de flexion a ainsi tendu à se réaliser.

Des divers types athématiques, celui dont la disparition a commencé le plus tôt et a été le plus complète a été celui des thèmes nominaux ou verbaux à suffixe zéro dont gr. εἶμι fournit le modèle pour le verbe, et gr. πούς, ποδός pour le nom. Les uns ont été simplement éliminés ; les autres ont été transportés par ana-

logie dans des catégories de formes qui sont issues de types indo-européens à suffixe ; ainsi le thème **ped-* (*pod-, pōd-*) est passé en gotique au type en *u* : *fotus,* d'après l'*u* des accusatifs sg. *fotu* et plur. *fotuns,* qui provient d'une nasale voyelle en fin de mot ; d'autres enfin ont été élargis au moyen de suffixes divers ; ainsi un mot **sem-* « été, année », attesté en zend (génit. *hamō,* instr. *hama*) est représenté par un thème en *-ā-* en sanskrit, *sámā,* et en arménien, *am* « année » (de **s°mā*), par un thème en *-o-* en celtique, irl. *sam,* gall. *hâf,* par un thème neutre en *-r-* (alternant avec *-n-*) en germanique, v. h. a. *sumar,* et en arménien (avec un élargissement), *amaṙn* « été ». Là même où ils subsistent, ces mots s'isolent de la racine à laquelle ils appartenaient, ainsi le thème skr. *diç-* signifie « région » et se sépare de la racine *diç-* « montrer » ; le correspondant latin n'existe que dans la locution toute faite *dicis caussa* (ou *gratia*) ; le grec a dans δίκη un élargissement au moyen du suffixe *-*ā*-, avec un sens technique très éloigné de celui de δείκνυμι. C'est au second terme des composés que l'élément radical s'est le mieux maintenu, dans le type lat. *au-spex* ; mais là même, il n'est bientôt qu'une survivance, et la racine tend à n'être plus que par exception un thème à elle seule. La perte du sentiment de la racine et l'élimination des thèmes à suffixe zéro ont marché de pair, et ces deux changements se sont facilités l'un l'autre.

Chacune des parties du mot indo-européen avait un degré d'alternance vocalique qui caractérisait la forme ; le jeu délicat des alternances, troublé au point de vue phonétique par l'altération des sonantes et des voyelles, obscurci au point de vue morphologique par la perte du sentiment des racines et des thèmes, se réduit peu à peu et perd une grande partie de sa valeur grammaticale. Ainsi, en grec, dès avant les textes les plus anciens, l'alternance des timbres *e* et *o* dans la flexion a disparu, et tandis que le lituanien oppose encore un nominatif *akmū̃* « pierre » (avec *ō*) à un génitif *akmeñs* (avec *e*), le grec n'a plus que ἄκμων, ἄκμονος, réglant ainsi le génitif d'après le nominatif ἄκμων, l'accusatif ἄκμονα, etc. Certaines langues, comme le slave ou le baltique, ont conservé des alternances dans quelques cas déterminés.

Mais aucune des langues indo-européennes attestées, même à la date la plus ancienne, n'a conservé le type ancien où chacun des trois éléments du mot : racine, suffixe et désinence, avait dans chaque forme grammaticale un vocalisme caractéristique. Par là même, les trois éléments perdaient de leur autonomie.

Quant aux déplacements du ton suivant la forme, beaucoup de langues n'en ont plus trace dès les plus anciens textes ; et celles qui en conservent quelque chose les ont restreints d'une manière considérable ; le sanskrit n'admet guère d'autre mouvement que celui entre la désinence et la syllabe prédésinentielle ; le grec a limité les mouvements du ton par rapport à la fin du mot ; le baltique et le slave conservaient peut-être plus de mouvements à date ancienne ; mais ils sont connus à une époque relativement basse et laissent seulement entrevoir le jeu ancien du ton. On ne peut donc plus que soupçonner le rôle des mouvements du ton en indo-européen. Cette élimination a contribué aussi à enlever de leur autonomie aux éléments morphologiques, dont chacun pouvait en indo-européen être relevé par le ton au cours de la flexion d'un même mot.

Tous ces changements aboutissent à transformer en une masse non analysable les trois éléments anciennement distincts du mot indo-européen dont l'unité comportait des articulations sensibles. Soit un mot indo-européen tel que le nominatif **pl̥̄nos* ; le skr. *pūr-ṇá-ḥ* « plein » donne encore une idée de son articulation, parce qu'il existe aussi : *píparti* « il emplit », *pr̥ṇā́ti*, etc. Mais les mots isolés got. *fulls*, v. sl. *plŭnŭ*, v. irl. *lān* « plein », apparaissent comme des unités qui ne s'analysent pas ; et, au lieu que le verbe signifiant « emplir » en soit indépendant, les verbes got. *fulljan* (all. *füllen*), v. sl. *plŭniti*, v. irl. (*com-*)*alnur* en sont des dérivés.

Simultanément, la flexion riche et complexe de l'indo-européen a tendu à se simplifier. Les catégories de l'indo-européen n'avaient pas chacune leur marque isolée des autres (v. p. 119) ; par suite l'existence du moyen double le nombre des désinences verbales ; l'existence du duel ajoute trois désinences

primaires et secondaires, actives et moyennes, du présent-aoriste et du parfait à celles du singulier et du pluriel. La multiplicité des catégories grammaticales de l'indo-européen avait donc pour conséquence un nombre excessif de formes distinctes.

Ce nombre a été progressivement restreint dans les diverses langues par la suppression de certaines catégories.

On a déjà noté l'élimination universelle du duel coïncidant avec les progrès de la civilisation.

Dans le verbe, les désinences moyennes ne sont conservées au complet que par les deux langues attestées à la date la plus ancienne : le grec et l'indo-iranien, dont ni l'un ni l'autre ne conserve d'ailleurs le passif en *-r* attesté par l'italo-celtique et le « tokharien » : on les voit disparaître au cours de l'histoire de ces langues. En italique et en celtique, elles se sont combinées avec les désinences en *-r*, ce qui a fourni le déponent ; mais, comme ces formes déponentes ne coexistent pas dans un même verbe avec les formations actives, elles étaient superflues et ont été éliminées ; les langues romanes et le moyen irlandais les ont perdues. Le gotique a encore une partie des désinences moyennes réduites à la seule valeur passive ; les langues germaniques connues à date plus récente ont perdu même ce débris.

L'optatif et le subjonctif sont conservés dans les formes anciennes du grec et de l'indo-iranien, mais les deux modes se réduisent à un seul au cours du développement de ces langues. Quoique connu à date relativement ancienne, l'italique n'a qu'un seul mode distinct de l'indicatif, et ce mode a en grande partie une origine indépendante et du subjonctif et même de l'optatif attestés par l'accord du grec et de l'indo-iranien ; de même le celtique et le germanique. Plus avancé encore, le slave n'a plus que l'indicatif et n'a ni subjonctif ni optatif.

Le parfait, qui était une formation athématique nettement radicale caractérisée par des désinences propres et par un thème spécial souvent pourvu d'un redoublement, a fini par disparaître partout, soit qu'il ait été éliminé simplement comme dans les dialectes indo-iraniens moyens et en arménien, soit qu'il subsiste seulement au participe actif, comme en slave

et en baltique, ou moyen, comme en grec moderne, soit qu'il se soit fondu avec l'aoriste, comme en latin, en irlandais et en germanique. En grec et en indo-iranien, l'élimination a eu lieu à une date historique; ailleurs, elle est antérieure aux premiers documents.

La déclinaison offrait un aspect incohérent (v. p. 302). Certains cas, comme le nominatif, le datif, n'ont qu'une valeur grammaticale ; d'autres, comme le locatif, l'ablatif, l'instrumental, ont au contraire une signification concrète ; d'autres enfin sont à la fois grammaticaux et concrets : l'accusatif, qui est à la fois le cas du complément direct et un latif; le génitif, qui est le cas du complément du nom et un partitif. De plus, chaque cas était exprimé par des formes très diverses. Il y a eu de grandes simplifications. Certaines langues tendent à éliminer les cas à valeur concrète, ainsi le grec qui n'a plus ni locatif, ni ablatif, ni instrumental distincts. D'autres, au contraire, comme l'arménien, gardent distincts les cas concrets : locatif, ablatif et instrumental, mais tendent à confondre les cas grammaticaux : l'arménien confond en grande partie le nominatif avec l'accusatif, le génitif avec le datif et confond le nominatif avec le vocatif. Les autres langues présentent des types de simplification intermédiaires entre ces deux types extrêmes. Les dialectes italiques ont assez bien conservé les cas à valeur locale : l'osque a encore le locatif et l'ablatif. Le germanique au contraire ne conserve bien que les cas grammaticaux. Les langues indo-européennes ne sont du reste jamais parvenues à supprimer l'emploi des mêmes formes pour les cas concrets et les cas grammaticaux, et l'accusatif a toujours gardé sa double fonction.

Seule l'addition des prépositions a permis d'exprimer précisément les nuances concrètes, ainsi dans lat. *eo in urbem, sum in urbe, uenio ex urbe*. Par suite, l'usage a tendu à s'établir de mettre une préposition partout où il y a un sens concret à exprimer. Dans une langue comme le grec où le nombre de cas s'est réduit, la préposition était indispensable ; ce n'est que ἐν qui avertit que οἴκῳ a la valeur « locative » dans ἐν οἴκῳ, ce n'est que εἰς qui indique que οἶκον a la valeur « lative » dans εἰς

οἶκον, et ce n'est que ἐξ qui indique que οἴκου a la valeur « ablative » dans ἐξ οἴκου. Mais, même dans une langue comme le slave, où des cas non ambigus à valeur concrète ont subsisté, l'emploi des prépositions est devenu constant là où le sens est concret, et les formes, pourtant bien définies, du locatif slave sont accompagnées de prépositions. En latin, la forme commune d'ablatif-instrumental-locatif sans préposition indique les sens un peu vagues d'instrument, de manière ; elle n'a un sens concret qu'avec *ex, ab* pour indiquer le point de départ, avec *in* pour indiquer où l'on est, avec *cum* pour indiquer l'accompagnement.

D'autre part, il y a toujours eu des désinences qui servaient à plusieurs cas, par exemple la désinence en *-*es* (*-*os*, *-*s*) du génitif-ablatif singulier athématique, et ceci a servi de point de départ à la confusion totale du génitif et de l'ablatif en grec, en baltique et en slave ; les cas à *-bh-* et à *-m-* (v. p. 259 et suiv.) qui ont eu au début un caractère adverbial ont facilité et sans doute même provoqué des confusions des formes casuelles, surtout en italique, en celtique et en germanique.

La simplification de la flexion, qui est commune à toutes les langues indo-européennes, s'est poursuivie dans les langues modernes : toute déclinaison a disparu dans un grand nombre de langues, notamment en persan et dans les principales langues romanes. La flexion verbale elle-même, qui se maintient en une certaine mesure en iranien moderne et dans les langues romanes, est réduite à peu de chose en anglais, où le genre n'existe pas non plus à proprement parler, et où les mots sont ainsi presque invariables. Les plus évoluées des langues indo-européennes en sont venues à différer presque autant du type de l'indo-européen commun que celui-ci diffère des types polynésien ou soudanais.

V

Les transformations du type morphologique s'accompagnent de transformations parallèles de la phrase.

La phrase indo-européenne se composait de mots autonomes,

dont chacun suffisait à exprimer un sens complet et la fonction remplie. Quand, par la suite, les noms ont, de plus, perdu la déclinaison, les mots perdent leur autonomie, la fonction des noms dans la phrase est indiquée par deux procédés nouveaux, tous deux inconnus à l'indo-européen :

1° Un ordre de mots à valeur grammaticale. En français ou en anglais, la place du nom suffit en général à en indiquer la fonction : *le père aime le fils* indique par l'ordre ce que le latin indiquait par la flexion : *pater filium amat, filium pater amat, amat filium pater,* etc., et l'ordre est la seule marque de la différence de valeur grammaticale, si bien que, en renversant l'ordre et en disant : *le fils aime le père,* on renverse le sens.

2° Des mots accessoires. Le français indique par *de* ce que le latin indique par les diverses formes de flexion : *patris domus* « la maison du père », *uiri domus* « la maison de l'homme », *mulierum domus* « la maison des femmes », etc. La personne est exprimée par des petits mots : *je, tu, il* (*elle*), *nous, vous, ils* (*elles*) ; en français au moins, ces petits mots n'existent plus d'une façon indépendante et ne se rencontrent qu'avec le verbe : dans *j'aime* ou *je finis,* le français est donc bien près d'avoir restitué une flexion, mais une flexion à préfixes au lieu de la flexion suffixale indo-européenne.

Ainsi les mots accessoires joints à d'autres mots perdent leur autonomie et leur signification propre et deviennent des outils grammaticaux ; de bonne heure, les préverbes, indépendants en indo-européen, ont été joints soit à un nom soit à un verbe ; ils deviennent des sortes de préfixes, chose nouvelle en indo-européen : on peut dire en grec classique ἀνδρὶ σύνεστιν ou σὺν ἀνδρί ἐστιν, mais συν n'existe plus isolément ; on peut dire en latin *agmine coeunt* ou *cum agmine eo,* mais *cum* ne s'emploie pas seul. Et ainsi de toutes les langues, une fois passée la période archaïque.

La structure de la phrase a donc changé. Le changement a été plus ou moins complet suivant que la flexion a été plus ou moins simplifiée ; mais partout il a eu lieu dans le même sens, et a abouti non seulement à accroître la fixité de l'ordre des mots,

mais aussi à lui donner une valeur grammaticale, et à créer des mots accessoires, prépositions, conjonctions, auxiliaires verbaux, dont la fonction est de marquer le rôle des autres mots dans la phrase.

Du type flexionnel singulier de l'indo-européen, la langue a passé à un type banal où les noms tendent à être invariables.

VI

Le vocabulaire varie profondément d'une langue indo-européenne à l'autre, comme on l'a noté p. 343, et le nombre des mots indo-européens qui se sont conservés dans toutes les langues de la famille ou, du moins, dans la plupart d'entre elles est petit. Chaque langue a beaucoup de termes qui n'ont de correspondant dans aucune autre ; grâce à la multiplicité des langues indo-européennes et à la variété de leurs vocabulaires, et par suite du fait que le nombre des combinaisons admises par les phonèmes dans un type de langue donné n'est pas immense, on trouve souvent pour ces termes dans une langue ou dans une autre quelques rapprochements étymologiques défendables à la rigueur ; mais c'est bien peu de chose qu'une étymologie qui n'est pas évidente.

On ignore à quelles langues l'indo-européen s'est substitué dans les pays où il s'est répandu, et l'on ignore aussi quelles langues parlaient les populations dont les civilisations ont agi sur celles des peuples de langue indo-européenne. Quand un mot d'une langue donnée n'a pas de correspondant exact dans une autre langue de la famille, on n'a pas le droit de chercher à tout prix une étymologie indo-européenne ; chaque vocabulaire comprend nécessairement des emprunts à des langues qu'on ne connaît pas, et qui n'ont peut-être laissé aucune trace ; c'est une des erreurs les plus graves — et les plus fréquemment commises — que de croire que tout mot sanskrit, grec, germanique, etc., qui n'est pas emprunté à une langue connue, soit indo-européen ; personne ne pose explicitement ce principe absurde; mais,

chercher, comme on le fait souvent, une explication indo-européenne de tous les mots de chaque langue de la famille, c'est raisonner comme si on l'admettait.

En faisant ces tentatives, on s'autorise parfois de ce qu'un mot a l'aspect indo-européen ; mais rien n'est plus trompeur ; les mots étrangers empruntés par voie orale sont presque immédiatement ramenés au type général de la langue, et ne se distinguent guère des anciens mots par leur aspect général : rien n'avertit qu'un mot français, comme *rail,* est un emprunt anglais de date récente (abstraction faite bien entendu de la prononciation pédante *rèl*). Rien dans la forme n'indique que gr. πεῖνα ou δίψα, que lat. *fāmes* ou *sitis,* que got. *hūhrus,* v. h. a. *hungar* « faim », que v. sl. *alŭkati* et lit. *álkti* « avoir faim » ne soient pas des mots indo-européens ; mais, comme tous ces mots sont isolés, il est arbitraire de chercher une origine indo-européenne à chacun.

Les seules correspondances sûres sont celles qui permettent de poser des mots indo-européens définis, et qui ne se limitent pas à une vague communauté de racine. Les correspondances de ce type sont rares ; pour tout le détail du vocabulaire, chaque langue a ses termes propres, et l'on ne saurait se flatter de comprendre un texte d'une langue indo-européenne inconnue, indépendante des groupes établis (germanique, slave, indo-iranien, etc.), à l'aide du vocabulaire des autres. Sans les équivalents sanskrits, totaux ou partiels, qu'on en possède, les textes « tokhariens » nouvellement découverts en Asie centrale seraient demeurés inintelligibles en dépit du caractère nettement indo-européen de la langue.

VII

La différenciation des parlers indo-européens avait commencé au temps de l'unité de la nation indo-européenne, et la séparation a rendu plus profondes les différences dialectales anciennes de date indo-européenne. Ainsi l'indication du prétérit par les seules désinences n'était pas assez nette : par suite, dans les

parlers où il n'y avait pas d'augment, c'est-à-dire dans tout le groupe du Nord-Ouest, du slave à l'italo-celtique, le prétérit a dû être caractérisé par des formes particulières du thème, et ceci d'assez bonne heure. Cette particularité, qui remonte à une différence dialectale indo-européenne, explique par exemple nombre de différences de structure entre le grec et le latin.

Puis, à l'intérieur de chacun des grands groupes nationaux qui se sont constitués avant le début de l'époque historique des peuples de langue indo-européenne, il y a eu de nouvelles divergences qui ont abouti à la formation de dialectes dans ces groupes mêmes. Et les événements historiques, en constituant des groupes étendus de langue plus ou moins sensiblement une, comme en grec l'ionien, le dorien, etc., ont créé, dans chaque grand groupe, des groupes distincts et séparés de tous les autres.

On désigne sous le nom de grec commun, de slave commun, de germanique commun, etc., l'ensemble des particularités réalisées avant l'époque historique, qui sont propres à tous les dialectes grecs, slaves, germaniques, etc., c'est-à-dire à chacun des groupes nationaux en son entier et qui proviennent des particularités fixées à l'époque de vie nationale commune des populations qui emploient les parlers grecs, slaves, germaniques, etc. ; le grec commun est donc à l'ionien, au dorien, à l'éolien, etc., ce que l'indo-européen est au grec, au slave, au germanique, au celtique, etc.

Mais tout fait qui se trouve dans l'ensemble des dialectes d'une langue commune ne remonte pas nécessairement à la période d'unité. Par exemple, un fait grec commun n'est pas nécessairement antérieur à toute division dialectale du grec ; ainsi le passage de $*k^w$ à π s'observe dans tous les parlers grecs ; néanmoins il est postérieur à l'altération de $*k^w$ devant ε au commencement du mot, qui a lieu en ionien et en dorien, mais non en éolien : le $*k^w$ initial du nom de nombre « quatre » aboutit donc à τ dans att. τέτταρες, mais à π dans béot. πέτταρες. Il faut toujours tenir compte de la possibilité de développements parallèles et indépendants. Ce que les naturalistes appellent des faits de *convergence* est fréquent en linguistique.

VIII

Chacune des langues communes auxquelles a abouti à date ancienne l'indo-européen offre des traits tout particuliers.

La confusion des timbres de *a*, *e* et *o* donne au vocalisme indo-iranien un aspect propre ; il en est résulté la perte des alternances vocaliques portant sur le timbre, et une large extension des alternances portant sur la quantité. Comme la flexion gardait un grand rôle, les formes ont été souvent élargies et sont ainsi devenues plus claires : le génitif en *-ānām-* des thèmes en *-a-* et en *-ā-*, l'addition de *-mi* dans les 1res personnes thématiques telles que skr. *bhárāmi* (au lieu de **bhárā*) sont des innovations caractéristiques.

En grec, l'affaiblissement général de la prononciation des consonnes, qui a entraîné dès avant l'époque historique une altération profonde des *s*, *y* et *w*, et, par suite de l'amuissement de ces consonnes entre voyelles, de nombreux hiatus, a transformé l'aspect des mots indo-européens. La morphologie a été beaucoup simplifiée : dès les plus anciens textes, les cas à valeur concrète, locatif, ablatif, instrumental, n'ont plus d'expression propre. Le verbe, tout en gardant beaucoup de vieilles formes, a été organisé en une conjugaison de formes définies à thèmes multiples.

Toutes les occlusives indo-européennes ont subi en germanique une mutation, si bien que l'aspect d'un mot germanique diffère fortement de celui des mots des autres langues. Le verbe a été organisé en une conjugaison à deux thèmes opposant le présent au passé. Il a été constitué une flexion spéciale de l'adjectif.

En somme, chacune des langues communes issues de l'indo-européen se reconnaît, au premier abord, à des traits originaux. Longtemps avant l'époque historique, l'unité indo-européenne était remplacée par des unités multiples, différentes entre elles, et qu'il est aisé de caractériser.

CONCLUSION

I

Aux dates où des textes écrits font connaître les divers groupes dialectaux indo-européens conservés, chacun d'eux apparaît distinct de tous les autres et caractérisé par des innovations propres aussi importantes que nombreuses. Les langues même le plus anciennement attestées ont donc un aspect déjà très différent de l'indo-européen. Dès le début de la tradition, chaque dialecte forme un système original dont l'indo-européen a fourni les éléments, mais qui est essentiellement autre que le système indo-européen.

On est encore trop peu fixé sur les conditions générales dans lesquelles les langues se transforment pour qu'il soit licite de rien affirmer sur les conditions des innovations propres à chaque groupe dialectal indo-européen. Mais ce qu'on sait conduit à penser que certains traits au moins résultent du mélange de populations de langue indo-européenne avec des populations parlant d'autres langues. Si, par exemple, à date préhistorique, le grec a réduit à cinq les huit cas de la déclinaison indo-européenne, supprimant toute forme propre aux cas à valeur concrète : ablatif, locatif, instrumental, et ne gardant que les cas grammaticaux : nominatif, vocatif, accusatif, génitif et datif, si ni Homère ni aucun dialecte ne présente un sixième cas, on sera tenté d'attribuer cette remarquable innovation à une influence particulière de la population à laquelle se sont mêlés les colons de langue indo-européenne établis sur le sol hellénique ; car là où elle a

rencontré des conditions plus favorables à sa persistance, la déclinaison s'est mieux maintenue, et l'arménien, le lituanien et le slave ont aujourd'hui encore une riche déclinaison ; les cas à valeur concrète surtout s'y sont bien maintenus : le lituanien, le polonais, le petit russe et aussi l'arménien oriental moderne distinguent sept des huit cas indo-européens, l'arménien oriental emploie couramment encore aujourd'hui l'ablatif, le locatif et l'instrumental que le grec ignore dès le début de la période historique.

Mais partout où ils se sont établis, les dialectes indo-européens ont éliminé des langues parlées auparavant, si bien que le plus souvent on ne sait rien des idiomes non indo-européens dont ils ont pris la place. Et là où il a subsisté, dans le voisinage des dialectes indo-européens, des langues sans doute apparentées aux idiomes des anciens occupants du pays, on n'a pas encore étudié l'ensemble des faits, et l'on n'a guère fait plus que signaler certaines ressemblances, principalement entre le sanskrit et les langues dravidiennes de l'Inde, entre l'arménien et les langues du Caucase (cf. ci-dessus, p. 11). — D'ailleurs le changement de langue n'est ni la seule ni peut-être la principale des causes qui déterminent les innovations linguistiques : la différence des habitats, des conditions matérielles d'existence, de l'étendue des groupes sociaux, des institutions a sans doute largement contribué à provoquer des développements divergents d'un seul et même idiome ; pour ne citer qu'un exemple, on conçoit que l'apprentissage du langage par les enfants, et par suite l'évolution de la langue qui en est la conséquence, ait lieu de manière différente dans un petit groupe social, tel qu'une cité grecque antique, où les membres du même groupe se marient uniquement entre eux, ou dans un groupe très étendu, tel que l'empire romain, où les femmes peuvent être d'origines diverses, ou enfin dans des populations pratiquant des usages matrimoniaux compliqués, comme celles de l'Australie. — En l'état actuel des connaissances, on ne peut donc que décrire les innovations propres à chaque dialecte indo-européen, sans prétendre à en déterminer les causes d'une manière précise et détaillée.

II

Si le caractère original de chacune des langues dénonce en quelque mesure l'influence des populations de langues diverses auxquelles les dialectes indo-européens sont venus s'imposer, en revanche l'unité d'origine se manifeste, on l'a vu au chapitre IX, par le parallélisme de leur évolution. Dans le détail, chacune des langues indo-européennes a son histoire propre, et, comme on doit l'attendre, toutes les particularités de phonétique, de morphologie, de vocabulaire deviennent plus différentes de l'une à l'autre au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'ancienne période d'unité. Mais, dans l'ensemble, le développement a été parallèle, et par suite les langues modernes, dont le matériel grammatical est propre à chacune, ont beaucoup plus de traits généraux en commun que ne le ferait présumer l'indépendance de leurs développements respectifs.

Seule, la grammaire comparée des langues indo-européennes rend possible l'étude de ces développements indépendants et parallèles. La détermination de la langue commune dont les langues indo-européennes représentent des formes postérieures n'a pas pour but de satisfaire la vaine curiosité de ceux qui voudraient connaître l'aspect de cette langue : cette détermination, qui ne saurait d'ailleurs être obtenue, n'est pas l'objet de la grammaire comparée, ce n'est pour elle qu'un moyen.

L'histoire des langues indo-européennes forme ainsi un vaste ensemble : la grammaire comparée de tout le groupe permet de décrire, en quelque mesure, et parfois avec une certaine précision, les changements intervenus entre la période d'unité et les plus anciens documents de chaque langue ; d'autre part, grâce à l'examen des textes de toutes les dates et de toutes les régions et à la comparaison des parlers vivants, on peut suivre jusqu'aujourd'hui le développement des grands groupes qui se sont constitués à une époque préhistorique. Une grande partie du travail reste à faire ; néanmoins les principaux traits de cette

histoire sont dégagés partout, et sur quelques points le détail commence à être précisé. Si le groupe indo-européen est le plus important du monde, c'est aussi celui dont le développement est le moins mal connu et qui laisse le mieux entrevoir dès maintenant les lois générales du développement des langues.

C'est en effet pour expliquer les faits particuliers observables à date historique qu'a été constituée la grammaire comparée : *il est, ils sont* est en français une flexion inexplicable ; *est, sunt* n'est pas plus explicable en latin, mais il s'y trouve déjà quelques formes analogues perdues aujourd'hui, comme *fert, ferunt* ; ce n'est qu'en indo-européen que la flexion verbale maintenant représentée par le seul *il est, ils sont* a été normale : c'est donc en indo-européen seulement que ce verbe français s'explique, en prenant l'aspect d'une formation normale. Tel est le premier service rendu par la grammaire comparée : elle rend immédiatement compte des formes qui remontent à l'époque indo-européenne.

Quant aux formes qui se sont constituées entre la période indo-européenne et le début de la période historique de chaque langue, comme l'aoriste grec en -θην, le perfectum latin en *-uī*, etc., elles demeurent souvent inexpliquées, parce qu'elles se sont créées dans des systèmes grammaticaux intermédiaires entre le système indo-européen et les systèmes historiquement attestés ; ces systèmes étant inconnus, toute explication de ce qui a pu s'y créer est en l'air : quand on essaie d'interpréter l'aoriste grec en -θην ou le perfectum latin en *-uī*, on est en dehors des conditions normales d'application des méthodes de la grammaire comparée. Le rôle essentiel de la grammaire comparée, c'est d'expliquer dans les langues ce qu'elles ont conservé d'ancien, et notamment les formes « fortes » et les formes anomales et de donner une idée des matériaux avec lesquels se sont bâties les langues historiquement attestées.

De plus, par cela même que pour trouver l'explication des faits linguistiques on en a dû autant que possible suivre minutieusement l'histoire depuis la période d'unité ancienne jusqu'aujourd'hui, il a été réuni un recueil immense d'observations sur

le développement des langues. La variété d'aspect des langues de la famille dans les différents temps et les différents lieux est infinie. A côté de l'histoire proprement dite des divers idiomes où il n'y a, comme dans toute histoire, qu'une succession de faits *particuliers,* il se forme, à l'aide de ces données, une théorie *générale* des conditions dans lesquelles évoluent les langues, c'est-à-dire que l'*histoire* du groupe indo-européen, maintenant connue en ses grandes lignes, fournit quelques-unes des meilleures observations qu'elle puisse utiliser à la *science* du langage qui commence enfin à se constituer ; à son tour, cette science, en déterminant les lois générales du langage, permettra de remplacer l'empirisme actuel des explications par des doctrines cohérentes et systématiques. Les faits qu'on vient de passer en revue apparaîtront alors sous un aspect nouveau ; mais les résultats acquis dès maintenant par la grammaire comparée sont dans leur ensemble certains ; la science nouvelle qui se crée les éclairera et les fera entrer dans des ensembles nouveaux, elle ne les ébranlera pas.

APPENDICES

I. — Aperçu du développement de la grammaire comparée.

La grammaire comparée a été créée au début du xixe siècle par des savants allemands et danois.

Les Grecs ont été en rapports étroits avec une foule de peuples étrangers dont la langue avait avec la leur les ressemblances les plus frappantes ; ils n'y ont prêté aucune attention, ou, s'ils ont remarqué des coïncidences, ils n'y ont vu que de pures curiosités et n'ont tiré de ces observations isolées aucune doctrine. La perte qui résulte de là est immense et irréparable : les Grecs auraient pu observer et fixer des langues qui ont disparu plus tard sans laisser de traces ou qui se sont gravement altérées par la suite ; si l'on avait des notions précises sur les dialectes iraniens, phrygiens, arméniens, thraces, illyriens, italiques, celtiques du iiie ou du ive siècle avant J.-C., tels que des interprètes helléniques n'ont pu manquer de les connaître, la grammaire comparée des langues indo-européennes serait tout autrement exacte et complète qu'elle ne l'est et ne pourra l'être jamais. Mais les Grecs n'ont pas eu l'idée que tous ces idiomes barbares étaient des formes d'une même langue très proche de la leur ; ils n'ont jamais imaginé que le seul moyen de rendre compte des particularités de leur propre langage était de le rapprocher des parlers variés que leurs colons et leurs marins rencontraient de tous côtés. La seule langue qu'ils aient étudiée est celle de leur nation, et ils y ont assez bien réussi à beaucoup d'égards : quand

ils ont eu à l'écrire, ils ont su ne pas emprunter tel quel l'alphabet syllabique sémitique et, en notant les voyelles, créer l'écriture alphabétique qui, seule, convient aux langues indo-européennes : pour apprécier comme il faut le service qu'ils ont ainsi rendu, il suffit de songer à ce que répandent d'obscurité sur les textes iraniens l'écriture araméenne pour le pehlvi, l'écriture arabe pour le persan. Les philosophes grecs ont exactement reconnu les catégories de la grammaire de leur langue ; les grammairiens ont décrit les particularités dialectales des textes littéraires. Mais ils ne sont pas allés au delà de la constatation des faits, et de leurs tentatives d'explication, purement a priori, rien n'a subsisté ; car ils n'ont jamais vu comment on peut rendre compte d'un fait linguistique.

Les Hindous n'ont sans doute guère eu l'occasion d'étudier de près d'autre langue indo-européenne que l'iranien, lequel était un dialecte très semblable au leur à tous égards, et, à l'époque d'Alexandre et du royaume de Bactriane, le grec : ils n'en ont rien tiré. En revanche, ils ont observé leur propre idiome avec une précision admirable ; des détails infiniment menus de l'articulation n'ont pas échappé à l'attention de leurs grammairiens ; ils ont reconnu tous les traits essentiels de leur morphologie, si bien que, à beaucoup d'égards, la grammaire comparée a simplement appliqué à l'indo-européen les observations qu'ils avaient su faire sur le sanskrit. Comme les Grecs enfin, ils ont dès le début adapté au caractère de leur langue l'alphabet qu'ils empruntaient, et ont noté avec soin les voyelles.

Aux Hindous comme aux Grecs, il a manqué la notion du développement historique. Au XVIIe et au XVIIIe siècles, cette notion était encore aussi complètement ignorée qu'au temps d'Aristote ou de l'Hindou Pâṇini ; pour rendre compte d'un fait linguistique on ne recourait pas à l'observation des faits antérieurs, mais à des conceptions a priori ; la théorie de la phrase était une application de la théorie des propositions et des jugements, la grammaire générale une partie de la logique formelle : la grammaire de Port-Royal et la grammaire de Condillac en fournissent d'illustres exemples.

Au début du XIXe siècle, une idée nouvelle apparaît de toutes parts et dans tous les domaines ; on cesse de prendre des conceptions logiques pour des explications ; l'observation et l'étude abstraite des phénomènes mécaniques, physiques et chimiques, déjà instituées par les Grecs et reprises avec une activité nouvelle depuis le XVe siècle, donnaient des résultats chaque année plus précis et plus nombreux, et permettaient de prévoir d'une manière toujours plus sûre, d'utiliser d'une manière toujours plus complète l'action des forces naturelles. Les faits que présentent les êtres organisés et les sociétés restaient obscurs, parce qu'on prétendait les étudier en leur appliquant des idées a priori ; on a compris alors qu'il fallait les observer en eux-mêmes, comme on fait pour les faits physiques ou chimiques.

Mais les phénomènes que présentent les êtres vivants et surtout les sociétés sont complexes ; ils ne se laissent pas, pour la plupart, ramener à des formules abstraites comme un fait de physique. Quand on observe une institution sociale, on aperçoit aisément qu'elle est le produit d'une série d'actions successives ; on ne peut donc l'expliquer sans en suivre le développement. Cet examen méthodique des antécédents historiques est ce que le siècle dernier a apporté de plus original et de plus neuf. En mécanique, en physique, en chimie, on a tiré des méthodes d'Archimède, de Galilée, de Newton une infinité de résultats nouveaux, mais la méthode même était déjà parvenue à sa perfection, et il n'y a eu qu'à l'appliquer avec une précision sans cesse accrue à tous les objets qu'elle permet d'étudier. La méthode de l'explication historique a été au contraire une création du XIXe siècle (et déjà, en quelque mesure, de la fin du XVIIIe). L'écorce terrestre, les êtres organisés, les sociétés et leurs institutions sont apparus comme les produits de développements historiques dont le détail ne pouvait jamais être deviné a priori, et dont on ne pouvait rendre compte qu'en observant et en déterminant aussi exactement que le permettent les données la succession des faits particuliers par lesquels ils se sont réalisés. Et c'est seulement à l'aide des observations ainsi réunies qu'on commence à poser les théories générales relatives au développement des êtres

organisés et des sociétés. On est même arrivé à reconnaître que les corps inorganiques ont eux aussi une histoire.

La grammaire comparée n'est qu'une partie du grand ensemble des recherches méthodiques que le XIX[e] siècle a instituées sur le développement historique des faits naturels et sociaux.

Elle s'est constituée lorsqu'on s'est mis à rapprocher systématiquement le sanskrit du grec, du latin et du germanique. Aussitôt que les relations régulières établies entre l'Inde et l'Europe ont donné à quelques Européens l'occasion d'étudier le sanskrit, on en a reconnu la parenté avec les langues européennes ; le fait est indiqué par le jésuite français Cœurdoux dans une note adressée en 1767 à l'Académie des inscriptions, par l'Anglais William Jones dans un discours à la Société de Calcutta en 1786, par le jésuite allemand Paulin de Saint-Barthélemy vers le même temps. Enfin l'attention a été attirée en Europe sur l'importance du sanskrit au point de vue linguistique par le livre fameux de Fr. Schlegel, *Ueber die Sprache und die Weisheit der Indier* (Heidelberg, 1808).

La connaissance du sanskrit a été décisive à deux points de vue pour la constitution de la grammaire comparée. Tout d'abord, le sanskrit a conservé une morphologie archaïque et un système consonantique qui seuls permettent de se faire une idée un peu nette de ce qu'a pu être l'indo-européen et sans lesquels une foule de traits essentiels de cette langue seraient toujours restés inconnus ou mal connus. En second lieu, les grammairiens de l'Inde avaient analysé avec une précision extrême jusqu'aux détails les plus menus de la phonétique et de la grammaire de cet idiome si archaïque ; dès le début du XIX[e] siècle, les grammaires de Colebrooke, de Wilkins (1808), de Carey, de Forster, la liste des racines de Wilkins (1815), la publication de l'Amarakoça et autres lexiques, provoquée par Colebrooke (Calcutta, 1807), mettaient à la disposition des savants européens les principaux résultats du travail des grammairiens hindous ; dans la mesure très large où le sanskrit représente la phonétique et la morphologie indo-européennes, on avait déjà là une analyse grammaticale de l'indo-européen, indépendante des théories

grecques, qui suffisait à renouveler les notions linguistiques et qui reposait sur l'observation des faits.

C'est Franz Bopp, né à Mayence en 1791, qui a le premier tiré des rapprochements du sanskrit avec les langues de l'Europe un ensemble de doctrines. Après un séjour à Paris, qui était alors le principal centre d'études orientales, et où il avait appris le sanskrit en grande partie seul et avec des moyens très insuffisants (le dictionnaire de Wilson n'a paru qu'en 1819), Bopp publie en 1816, à Francfort-sur-le-Main, son premier ouvrage : *Ueber das Conjugationssystem der Sanskritsprache, in Vergleichung mit jenem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache, nebst Episoden des Ramajan und Mahabharat in genauen metrischen Uebersetzungen aus dem Originaltexte und einigen Abschnitten aus den Veda's* (8°, xxxxvi-312 p.). La grammaire comparée était créée. « Nous devons, disait Bopp, apprendre à connaître avant tout le système de conjugaison du vieil indien, parcourir en les comparant les conjugaisons du grec, du latin, du germanique et du persan ; ainsi nous en apercevrons l'identité, en même temps nous reconnaîtrons la destruction progressive et graduelle de l'organisme linguistique simple et nous observerons la tendance à le remplacer par des groupements mécaniques, d'où a résulté une apparence d'organisme nouveau, lorsqu'on n'a plus reconnu les éléments de ces groupes ». Dès ce premier ouvrage, l'objet essentiel des recherches de Bopp est fixé : il rapproche les formes grammaticales des diverses langues indo-européennes, en se servant particulièrement du sanskrit, et sa justesse de coup d'œil à cet égard est admirable ; mais les rapprochements ne sont pour lui qu'un moyen, et ce qu'il se propose avant tout, c'est d'expliquer les formes en en déterminant l'aspect le plus ancien, le moins mutilé, le plus primitif qu'il est possible. Déjà dans ce livre, Bopp explique le futur en *-sya-* du sanskrit par l'addition du verbe « être », skr. *as-*, à la racine verbale : c'est le premier essai de ces explications par agglutination qui devaient tenir tant de place dans l'œuvre ultérieure de Bopp ; l'analyse imaginaire, mais alors usuelle, du verbe en copule et prédicat lui faisait d'ailleurs paraître naturelle

une division de skr. *tap-sya-ti* « il brûlera » en « il sera brûlant ». La comparaison des langues attestées donne à ses yeux un moyen de remonter à un *état primitif* où les formes grammaticales se laissent expliquer directement et où il est possible de les analyser ; en ce sens, Bopp est encore un homme du XVIIIe siècle ; il prétend remonter au commencement même des choses dont les progrès de la science créée par lui ont fait comprendre à ses successeurs qu'on pouvait seulement connaître le développement historique. La détermination de l'identité fondamentale des langues indo-européennes n'est donc pas pour lui la fin de la grammaire comparée, et il ne voit dans les changements qui se sont produits depuis l'époque d'unité qu'une déchéance progressive. Bopp a trouvé la grammaire comparée en cherchant à expliquer l'indo-européen, à peu près comme Christophe Colomb a découvert l'Amérique en cherchant la route des Indes.

Appelé à l'Université de Berlin en 1821 sur la recommandation de Guillaume de Humboldt, Bopp poursuit dès lors régulièrement ses recherches. Il en expose les premiers résultats dans une série de six mémoires, présentés de 1824 à 1833 à l'Académie de Berlin, qui portent en commun le titre bien caractéristique de *Analyse comparative du sanskrit et des langues congénères*. Dès ce temps la publication de grammaires lituaniennes et le développement de la philologie slave lui donnent le moyen de joindre le balto-slave au sanskrit, au grec, au latin et au germanique ; le déchiffrement du zend par les méthodes rigoureuses d'Eugène Burnouf permettait au même moment de remplacer le persan par une langue iranienne beaucoup plus archaïque, celle de l'Avesta. En 1833 paraît la première livraison de la grammaire comparée du sanskrit, du zend, du grec, du latin, du lituanien, du gotique et de l'allemand, qui ne devait être terminée qu'en 1849 ; le vieux slave figure sur le titre à partir du second volume ; le début de la préface de ce livre (cité ici d'après la belle traduction de Bréal) donnera des vues de l'auteur l'idée la plus précise : « Je me propose de donner dans cet ouvrage une description de l'organisme des différentes langues qui sont nommées sur le titre, de comparer entre eux les faits de même nature,

d'étudier les lois physiques et mécaniques qui régissent ces idiomes et de rechercher l'origine des formes qui expriment les rapports grammaticaux. Il n'y a que le mystère des racines ou, en d'autres termes, la cause pour laquelle telle conception primitive est marquée par tel son et non par tel autre, que nous nous abstiendrons de pénétrer... A la réserve de ce seul point, nous chercherons à observer le langage en quelque sorte dans son éclosion et dans son développement... La signification primitive et par conséquent l'origine des formes grammaticales se révèlent la plupart du temps d'elles-mêmes, aussitôt qu'on étend le cercle de ses recherches et qu'on rapproche les unes des autres les langues issues de la même famille, qui, malgré une séparation datant de plusieurs milliers d'années, portent encore la marque irrécusable de leur descendance commune. »

Bopp a créé ainsi de toutes pièces la grammaire comparée des langues indo-européennes ; il a vu la plupart des rapprochements qu'on peut faire entre les formes grammaticales des diverses langues et, à ce point de vue, n'a plus laissé qu'à glaner à ses successeurs ; aucune des langues de la famille n'a échappé à son attention ; il fait figurer l'arménien dans le titre de la seconde édition de la grammaire comparée (1857-1861) ; il a publié sur le vieux prussien et sur l'albanais des mémoires particuliers ; il n'a pas négligé le celtique même. — Toutefois si pénétrante qu'ait été son intuition, si large qu'ait été le champ de ses recherches, il laissait beaucoup à faire. Il a eu le mérite de se tenir aux faits positifs en évitant les généralités vagues ; et par là il a renouvelé l'étude des langues ; mais, faute d'idées générales, il n'a pas pris nettement conscience de sa méthode, et il lui est arrivé d'attribuer à la famille indo-européenne les langues malayo-polynésiennes et les langues caucasiques du Sud qui n'y appartiennent pas. Il s'est attaché presque exclusivement à la morphologie — qui est en effet l'élément le plus stable de la langue — et, dans la morphologie, à l'analyse de la flexion ; mais il a négligé l'étude de l'évolution phonétique et les règles qui y président ; il n'a examiné ni l'emploi des formes, ni la structure de la phrase. Après Bopp, il restait à suivre le déve-

loppement de chaque langue dans le détail, à constituer la phonétique, la théorie de l'emploi des formes et de la phrase, à poser des règles rigoureuses, et surtout à éliminer les spéculations vaines sur les origines, où Bopp poursuit des idées anciennes bien plus qu'il n'est un initiateur.

Ce grand travail a commencé du vivant même du maître, et dès le moment où ont été publiés ses premiers travaux.

En même temps que Bopp, et d'une manière indépendante, le Danois Rask avait reconnu la parenté des langues germaniques avec le grec, le latin et le balto-slave, et exposé cette doctrine dans une étude, intitulée *Recherches sur le vieux norrois* (*Undersögelse om det gamle Nordiske*), qui était achevée dès 1814, mais qui a paru seulement en 1818, à Copenhague, et dont la seconde partie a été traduite et a paru en allemand dans les *Vergleichungstafeln der europäischen Stammsprachen* de Vater, sous le titre de : *Ueber die thrakiscke Sprachclasse* (Halle, 1822). Rask a vis-à-vis de Bopp la grave infériorité de ne pas faire intervenir le sanskrit ; mais il démontre l'identité originelle des langues qu'il rapproche, sans se laisser aller à de vaines tentatives d'explication des formes primitives ; il est satisfait quand il a pu constater que « chaque terminaison de la langue islandaise semble se retrouver plus ou moins clairement en grec et en latin », et, à ce point de vue, son livre est plus scientifique, plus rigoureux, plus moderne que ceux de Bopp.

Tandis que Bopp a toute sa vie négligé les idées générales pour s'attacher à la détermination des détails précis, Guillaume de Humboldt au contraire n'a guère exposé dans ses publications que des idées générales ; mais outre l'action personnelle qu'il a eue en favorisant de sa puissante influence le développement de la grammaire comparée, il a contribué à diriger les recherches ; partant de l'idée que la langue est une activité, une ἐνέργεια, et non un ἔργον, il voyait dans l'idiome de chaque population la manifestation caractéristique de son activité intellectuelle, et il estimait par suite que toute langue devait être étudiée pour elle-même. Les faits que ces observations ont mis en évidence n'ont pas permis de déterminer les caractères propres de l'activité psychique de chaque peuple, comme l'espérait G. de Humboldt ;

mais l'examen des choses telles qu'elles sont et des particularités propres de chaque idiome a abouti à la création d'une science rigoureuse et précise.

Comme il était naturel puisque la transformation de la linguistique était faite par des savants de langue germanique, c'est le groupe des langues germaniques qui a été le premier étudié suivant les nouvelles méthodes. Déjà en 1811, le Danois Rask écrit dans la préface de sa grammaire islandaise : « Une grammaire n'a pas à ordonner comment on doit former les mots, mais à décrire comment ils sont formés et comment ils changent », et, en rendant compte de ce livre en 1812, Jacob Grimm (né en 1795, mort en 1863) écrivait : « Toute individualité doit être tenue pour sacrée, même dans le langage ; il est à souhaiter que chaque dialecte, fût-ce le plus petit, le plus méprisé, soit abandonné à lui-même, que toute violence lui soit épargnée, car il a certainement ses supériorités cachées sur les plus grands et les plus estimés. » Suivant ce principe il fallait s'attacher à décrire le plus précisément possible chacune des formes du germanique, et surtout les formes les plus anciennes où, conformément aux idées de ce temps — Grimm est un romantique, — on s'attendait à trouver l'esprit national dans sa pureté, la langue dans sa perfection native. La grammaire allemande de Grimm, dont le premier volume a paru en 1819 (quatorze ans avant le premier volume de la grammaire comparée de Bopp), a été la première description de tout un groupe de dialectes depuis les formes les plus anciennes qui soient attestées, et a par là servi de modèle aux études qu'on a faites ensuite des autres groupes de dialectes attestés par des documents anciens ; les détails les plus délicats y sont relevés avec le soin ou, pour mieux dire, avec la piété d'un dévot ; mais le jeu subtil et infiniment complexe d'actions et de réactions par lesquelles s'expliquent les faits linguistiques n'est pas encore mis en lumière ; c'est un recueil d'observations plutôt que d'explications. Les lois de la *lautverschiebung*, en vertu desquelles tout le système consonantique a été pour ainsi dire transposé d'un degré, germ. *f, þ, h* répondant à gr. π, τ, κ ou lat. *p, t, k* ; germ. *p, t, k* à gr. β, δ, γ, lat. *b, d, g* ; ht all.

d à got. *þ*, etc., sont reconnues et exposées en 1818 par Rask, en 1822 par J. Grimm lui-même : elles donnent le premier exemple et le premier modèle des « lois phonétiques » sur la connaissance desquelles repose au fond la linguistique historique moderne ; elles ont été le fruit de l'observation précise des dialectes et de la recherche des traits originaux qui caractérisent chaque langue.

Pott (1802-1887), de onze ans plus jeune que Bopp, a profité des travaux de ses devanciers, mais il s'est choisi dès l'abord son domaine propre, l'étymologie, et il y a travaillé d'une manière indépendante, en y apportant une merveilleuse érudition, qui n'était du reste pas bornée aux langues indo-européennes. La première édition de ses *Etymologische Forschungen* est de 1833 pour le premier volume, de 1836 pour le second, contemporaine par conséquent de la première édition de la grammaire de Bopp. Sans règles précises de correspondances entre les langues rapprochées, l'étymologie n'est qu'un jeu d'esprit et ne comporte pas de démonstrations ; Pott l'a vu, et dès 1833, il écrit ces phrases décisives : « la lettre est un guide plus sûr dans le labyrinthe de l'étymologie que la signification, souvent sujette aux sauts les plus hardis » et : « l'exposition qu'a faite Grimm des transformations phonétiques dans les langues germaniques a plus de valeur à elle seule que plusieurs philosophies du langage ». Pott a créé à la fois l'étymologie et la phonétique comparée des langues indo-européennes ; et, ce qui montre les progrès de la méthode linguistique en peu d'années, son œuvre renferme déjà relativement moins de parties caduques que celle de Bopp.

En même temps que la grammaire comparée était créée, plusieurs philologies se constituaient : celles du sanskrit, de l'iranien ancien, du germanique, du slave, etc. ; elles ont profité des nouvelles méthodes linguistiques et ont contribué chacune pour leur part au rapide progrès de la nouvelle discipline. L'interprétation de l'Avesta, créée par Burnouf avec une sûreté de méthode où la force du bon sens touche au génie, et le déchiffrement des inscriptions en vieux perse permettaient de compléter et de préciser le témoignage du sanskrit sur l'indo-iranien, c'est-à-dire celui des dialectes qui éclaire le plus l'indo-européen.

La philologie classique s'est montrée longtemps plus rebelle : on n'en doit pas être surpris ; aujourd'hui encore, beaucoup de philologues classiques ignorent la grammaire comparée ou, lorsqu'ils essaient de l'apprendre, en pénètrent médiocrement la méthode. Lorsque la grammaire comparée s'est fondée, la philologie classique était déjà en plein renouvellement ; après Wolf (1759-1824) qui avait commencé à étudier la philologie pour elle-même et s'était inscrit à l'Université comme *studiosus philologiae,* des hommes tels que G. Hermann (1772-1848), chef de l'école proprement philologique, et A. Boeckh (1785-1867), véritable fondateur de l'école « archéologique » et initiateur des grands recueils d'inscriptions, ne se sont pas intéressés à la grammaire comparée ou même lui ont été hostiles : il leur était pénible de voir des nouveaux venus prononcer sur des questions de grammaire grecque ou latine, à l'aide de langues mal connues et au nom de méthodes impossibles à contrôler pour un helléniste ou un latiniste et d'ailleurs encore peu définies ; les comparatistes inspiraient d'autant moins de confiance que leurs connaissances en philologie classique manquaient souvent de précision (Bopp était un médiocre latiniste) et qu'ils négligeaient la syntaxe, si essentielle aux yeux d'un philologue. Cette mauvaise humeur, bien explicable, n'empêche pas que les travaux de ces savants et de leurs disciples n'aient beaucoup profité à la grammaire comparée. Buttmann a pu ignorer toujours que l'ᾱ dorien représente l'état panhellénique et l'η ionien une altération récente dans le contraste entre dor. ἵστᾱμι et ion. att. ἵστημι ; mais sa grammaire grecque (1[re] édit. 1819 — 2[e] édit. 1830) a été très utile aux comparatistes, de même que les travaux de Lobeck, disciple de G. Hermann, et la réédition du *Thesaurus* grec d'Henri Estienne par la maison Didot de Paris (de 1831 à 1865) sous la direction de Hase et avec la collaboration de quelques autres savants allemands. Pour n'avoir pas été inspirés par les méthodes de la grammaire comparée, ces ouvrages qui apportaient de riches collections de faits exacts n'en ont pas moins largement contribué à en déterminer les progrès.

En 1852 a été fondée la *Zeitschrift für vergleichende Sprach-*

forschung par Adalbert Kuhn, dont l'activité personnelle a eu pour principal objet la mythologie comparée : quand on en parcourt le premier volume, on est frappé de tout ce que les principes ont encore de flottant et d'incertain à ce moment. Une nouvelle génération de linguistes allait les préciser et les fixer, et les volumes suivants de cet important périodique révèlent un progrès continu de la méthode linguistique.

A. Schleicher (1821-1868) est animé d'un tout autre esprit que Bopp. Bopp était un *philologue* qui rapprochait les unes des autres les formes grammaticales des anciennes langues indo-européennes ; Schleicher, pénétré des méthodes des sciences naturelles, a été en quelque sorte un naturaliste qui a systématisé les faits acquis et s'est attaché à poser des lois générales. Dès ses débuts, il s'applique à la phonétique, et, dans ses *Sprachvergleichende Untersuchungen* (1848), il essaie de déterminer les règles d'évolution des groupes qui comprennent un *y* ; il veut poser des lois valables universellement, et non pas propres à telle ou telle langue, tentative alors prématurée, mais qui devait être reprise un jour.

Il ne se borne pas aux langues anciennes : un séjour dans la Lituanie prussienne lui donne le moyen d'étudier la plus archaïque de toutes les langues indo-européennes actuellement parlées, le lituanien, et, en 1856, il publie à Prague sa grammaire lituanienne, qui est aujourd'hui encore la description la mieux ordonnée de cette langue. La phonétique est ici étudiée pour elle-même, au même titre que la formation des mots et la flexion ; le chapitre qui lui est consacré a 79 pages contre 85 accordées à la flexion ; et comme elle repose sur une observation directe de la langue parlée, et non sur l'examen des vieux textes, elle porte, innovation décisive, sur l'*articulation* et les changements d'articulation, non sur les *lettres* et les correspondances de lettres d'une langue à l'autre. Une syntaxe détaillée complète cette grammaire, vraiment admirable, qui a fait prendre au lituanien la place qui lui revient dans la comparaison des langues indo-européennes. L'année suivante, en 1857, Schleicher publie

les matériaux sur lesquels reposait la grammaire, son précieux recueil de contes, de chansons, d'énigmes et de proverbes lituaniens, acccompagné d'un glossaire : aux langues littéraires étudiées jusqu'alors se joignait enfin une vraie langue populaire. Et par le sujet, et par la manière dont il est traité, le *Handbuch der litauischen Sprache* marque dans le développement de la grammaire comparée une date.

Du fait que le développement linguistique était tenu par Schleicher pour soumis à des règles fixes et constantes, résultait la possibilité de remonter des langues historiquement attestées à une forme plus ancienne, la forme commune supposée par les concordances qu'on y observe : Schleicher a été le premier à tenter de restituer l'indo-européen et d'en suivre le développement sur chaque domaine : c'est l'objet du *Compendium der vergleichenden grammatik der indogermanischen sprachen. Kurzer abriss einer laut-und formenlehre der indogermanischen ursprache, des altindischen, alteranischen, altgriechischen, altitalischen, altkeltischen, altslawischen, litauischen uud altdeutschen.* La 1[re] édition a paru en 1861 — l'année même où a été terminée la 2[e] édition de la grammaire de Bopp — et l'ouvrage répondait si bien à un besoin urgent que, en moins de 15 ans, il en a été publié trois autres éditions. La phonétique occupe tout un tiers de l'ouvrage; les explications de formes indo-européennes, qui étaient pour Bopp l'essentiel, figurent encore, mais ne jouent plus qu'un rôle secondaire. Bopp et Pott avaient fait les rapprochements et institué la comparaison : Schleicher a posé la langue commune, en a déterminé les traits essentiels et l'évolution ; il a eu le tort de voir dans cette évolution une pure décadence, il n'a pas su être toujours fidèle au principe de la régularité qu'il admettait d'une manière générale, mais la méthode qu'il a créée a été dès lors celle de tous les linguistes et a dominé le développement ultérieur de la science.

Peu d'années après la publication du *Compendium*, en 1868, Fick offrait au public la première édition de son dictionnaire étymologique de la langue indo-européenne. Chacun des rapprochements indiqués y était déjà défini par un prototype indo-

européen : la notion de l'indo-européen avait donc pris corps d'une manière définitive, et pour ainsi dire matériellement. Cet ouvrage a eu depuis trois autres éditions (le 1[er] volume de la 4[e], dû à Fick lui-même, est daté de 1890), que l'auteur a tenues au courant avec une singulière jeunesse d'esprit.

Cependant, le matériel de faits sur lequel repose la grammaire comparée s'élargissait, se complétait et se précisait sur tous les domaines.

C'est du sanskrit classique que l'on s'était servi dans les premiers temps de la grammaire comparée ; les publications sanskrites de Bopp (grammaire, glossaire, textes) portent uniquement sur la langue classique, et de même celles de W. Schlegel, Lassen, Burnouf. En 1848, Benfey publie son édition du *Sāmaveda,* avec traduction et glossaire ; en 1849, Max Müller commence son édition du *Ṛgveda* ; en 1851-63, Aufrecht donne une nouvelle édition plus maniable du même texte ; en 1849-59, le *Çatapathabrāhmaṇa* est édité par les soins de A. Weber ; en 1856, l'*Atharvaveda,* par Roth et Whitney : vers 1860, les principaux textes védiques étaient publiés. La grammaire complète de Benfey (1852) tient compte de la langue védique. Enfin le monumental dictionnaire de Saint-Pétersbourg, par Böhtlingk et Roth, embrasse tout le vocabulaire sanskrit depuis les plus anciens textes védiques. — L'Avesta était édité à la même époque par Westergaard (1852) et par Spiegel (1853-1858), et en 1864 Justi donnait dans son Manuel de la langue zende un recueil complet de tous les mots et de toutes les formes grammaticales de l'Avesta. — D'autre part, le déchiffrement des inscriptions achéménides a été achevé vers 1850. — Dès lors tous les plus anciens documents de l'indo-iranien étaient à la disposition des linguistes ; on pouvait utiliser les hymnes du Ṛgveda pour l'Inde et, pour la Perse, la reproduction immédiate de longs morceaux émanés de la chancellerie même de Darius et de ses successeurs, ainsi que les gâthâs de l'Avesta ; et ces textes d'une authenticité certaine présentent les formes grammaticales les plus variées et les plus archaïques. Il suffisait de tirer parti de ces matériaux pour renouveler presque toutes les questions.

La philologie classique avait ignoré la grammaire comparée ; mais l'étude des dialectes, à laquelle l'impulsion était donnée par le beau livre d'Ahrens *De graecae linguae dialectis* (1839-1843) et qu'imposait la découverte de nombreuses inscriptions dialectales, mettait en évidence les inconvénients de ce parti pris : les formes que présentent les divers parlers ne s'expliquent pas les unes par les autres, tandis qu'on en rend compte aisément en remontant au grec commun et à l'indo-européen. C'est Georg Curtius (1820-1885) qui a eu le mérite de faire connaître la grammaire comparée aux philologues classiques et d'introduire en linguistique les résultats que les hellénistes avaient obtenus. Ses *Grundzüge der griechischen Etymologie* (1858-1862) ont été le premier bon dictionnaire étymologique d'une langue ancienne : les rapprochements y sont mieux contrôlés, les faits philologiques plus complètement indiqués que dans le *Griechisches Wurzellexikon,* déjà précieux, de Benfey (paru en 1839-1842). G. Curtius n'a apporté aucune idée générale essentiellement nouvelle ; mais par ses connaissances philologiques et par son effort pour expliquer le détail de la langue grecque au moyen de la grammaire comparée, il a contribué aux progrès de la science d'une manière éminente et a accompli une œuvre qui était nécessaire : le succès de son dictionnaire étymologique grec, qui a eu cinq éditions (la dernière en 1879), et la fécondité de son enseignement attestent le rôle qu'il a joué.

Pour le latin, Corssen a fait, avec moins de talent, ce que Curtius a fait pour le grec. La *Grammatica celtica* de Zeuss (1853 ; rééditée en 1871 par Ebel) a fondé la linguistique celtique. Enfin les publications de Schleicher et surtout de Miklosich font connaître le vieux slave : le *Lexicon palaeoslovenico-graeco-latinum* de Miklosich a paru en 1862-1865. D'autre part les belles recherches de M. Thomsen sur les mots germaniques empruntés par le finnois montraient ce que l'on peut tirer des emprunts pour éclairer l'histoire des langues (1870).

De tous côtés, on le voit, les faits précis affluaient, et surtout, au lieu d'envisager des formes relativement récentes des langues, on remontait aux plus anciens documents de chacune.

Deux traits principaux résument tout ce développement de la grammaire comparée : la constitution de la notion de l'indo-européen par Schleicher, et un large accroissement du nombre, de la précision et de l'antiquité des faits considérés.

C'est seulement à la fin de cette période que la grammaire comparée des langues indo-européennes, jusque-là cultivée par les seuls savants allemands (et par quelques Danois tels que Rask, M. Thomsen), a commencé de se répandre hors de l'Allemagne. De 1866 à 1872, Michel Bréal traduit en français la grammaire de Bopp, en la faisant précéder d'introductions lumineuses ; et c'est aussi en 1866 que se constitue définitivement la Société de linguistique de Paris ; en 1875, Bréal publie une édition, une traduction et une étude complète des tables eugubines.

Au moment où la grammaire comparée se répandait ainsi, allait s'ouvrir une nouvelle période de son développement.

Par le fait qu'on étudiait toute la succession des textes depuis les plus anciens jusqu'aux parlers modernes et qu'il se constituait des grammaires comparées des langues néo-latines (Diez, G. Paris, M. Schuchardt), des langues slaves (Miklosich), des langues germaniques, etc., se perdait peu à peu l'idée que l'explication des formes primitives serait l'objet essentiel des recherches linguistiques, et l'on s'attachait avant tout à suivre l'évolution de chaque langue. L'étude, poussée toujours plus avant, des langues modernes, sous toutes leurs formes, permettait de se faire une idée plus juste du développement linguistique, et l'indo-européen allait apparaître comme une langue relativement ancienne, non comme une langue primitive. D'autre part, les procédés de démonstration qu'on emploie pour établir des faits positifs relativement à l'histoire des langues ne sauraient servir à prouver l'exactitude des analyses de formes indo-européennes, et, au fur et à mesure que ces procédés devenaient plus rigoureux, on pouvait moins se dissimuler l'impossibilité de fournir une preuve en matière d'explication des formes grammaticales de l'époque indo-européenne. Après 1875, ces explications ne tiennent plus de place dans les publications nouvelles : la scission entre les con-

ceptions du XVIII[e] siècle et celles de la grammaire comparée était définitive. La grammaire comparée des langues indo-européennes n'a plus pour objet une prétendue période organique, une période de formation dont on ne sait rien ; elle poursuit simplement dans un passé un peu plus reculé les recherches des romanistes, des germanistes, des celtistes, des slavistes, des iranistes, etc., en obtenant des résultats de même ordre et par les mêmes méthodes.

D'autre part, l'étude précise des formes prises par une même langue à chaque moment en chaque région montrait que les changements ne se produisent pas d'une manière sporadique et arbitraire, mais qu'ils sont soumis à des règles.

Les progrès de la grammaire comparée faisaient apparaître des règles de correspondances fixes là où une vue superficielle ne montre qu'anomalie. Dès 1863, dans le volume XII de la *Zeitschrift* de Kuhn, le mathématicien Grassmann avait exposé comment s'explique l'anomalie apparente de la correspondance skr. *b*, gr. π, got. *b* dans un cas tel que skr. *bódhate* « il observe », hom. πεύθεται « il se renseigne », got. *-biudan* « ordonner » ; cette explication a été reproduite ci-dessus p. 25 et suiv.

Les occlusives sourdes *p, t, k* de l'indo-européen sont représentées en germanique entre sonores (voyelles ou sonantes proprement dites) tantôt par *f, þ, h,* tantôt par *ƀ, đ,* γ (got. *b, d, g*) ; on s'est longtemps borné à constater ce double traitement ; en 1877, dans le volume XXIII de la *Zeitschrift* de Kuhn, le Danois K. Verner démontre que la spirante sourde est conservée si la tranche vocalique précédente répond à une tranche tonique sanskrite (ou grecque), qu'elle devient sonore si cette tranche est atone : à skr. *bhrā́tā* « frère », gr. φράτωρ, le gotique répond par *broþar* « frère », tandis qu'il a *fadar* « père » en regard de skr. *pitā́,* gr. πατήρ.

Cette découverte qui, en même temps qu'elle établissait la persistance du ton indo-européen en germanique commun, rendait compte de plusieurs séries de faits de la grammaire germanique, apportait une confirmation éclatante à la doctrine que Leskien avait formulée l'année précédente dans son livre sur la

déclinaison en balto-slave (Leipzig, 1876) : « Dans la recherche, je suis parti du principe que la forme qui nous est transmise d'un cas ne repose jamais sur une exception aux lois phonétiques suivies par ailleurs... Admettre des déviations arbitraires, fortuites, impossibles à coordonner, c'est dire au fond que l'objet de la recherche, la langue, est inaccessible à la science. » Le principe était dans l'air ; il était en effet le terme dernier des tendances de Schleicher et de Curtius ; Scherer l'avait déjà indiqué en 1875 ; Osthoff et Brugmann lui donnaient la forme la plus rigoureuse dans la préface du premier volume de leurs *Morphologische Untersuchungen* (1878) : « Tout changement phonétique, en tant qu'il procède mécaniquement, s'accomplit suivant des lois sans exceptions, c'est-à-dire que la direction du changement phonétique est toujours la même chez tous les membres d'une même communauté linguistique, sauf le cas de séparation dialectale, et que tous les mots dans lesquels figure le son soumis au changement sont atteints sans exception. » Ce principe a provoqué dès l'abord de vives discussions, et la valeur théorique n'en pourra être entièrement déterminée que le jour où la nature exacte et les causes des changements phonétiques auront été reconnues. Mais il était en gros conforme aux faits observés dans le développement des langues modernes (romanes, germaniques, slaves, etc.) et notamment des parlers locaux, des patois, vrai dans l'ensemble et très propre à servir de règle de méthode : il a dominé toutes les recherches faites depuis, et même ceux des linguistes qui, comme M. Schuchardt, font des réserves sur sa portée théorique l'appliquent en pratique ; les travaux où il n'en est pas constamment tenu compte sont négligeables.

L'attention que les linguistes s'étaient mis à accorder aux procédés physiologiques de l'articulation, et dont les *Grundzüge der Phonetik* de M. Sievers (1re édit. 1876), étaient un brillant témoignage, conduisait d'ailleurs à traiter la phonétique avec une rigueur jusqu'alors inconnue.

Le principe de la constance des lois phonétiques a renouvelé toutes les conceptions sur le système phonétique de l'indo-européen.

Après Bopp, Schleicher avait admis que l'indo-européen avait trois voyelles : *a, i, u,* comme le sémitique (à en juger par l'arabe). Dès 1864, Curtius remarquait que, dans certains mots tels que lat. *decem,* gr. δέκα, v. sax. *tehan,* etc., toutes les langues d'Europe s'accordent à présenter *e* en regard de l'*a* de skr. *dáça* ; mais on se bornait à conclure de là que les langues d'Europe avaient à un moment donné formé une unité, en un temps où l'indo-iranien s'était déjà isolé. Dans son grand ouvrage sur le vocalisme, paru en 1871-1875, Joh. Schmidt (1843-1901), le principal disciple direct de Schleicher, n'avait élucidé que des questions de détail. Vers 1874, on sent de tous côtés l'impossibilité d'admettre qu'un phonème unique se scinde en plusieurs autres, dans une même situation, sans causes définies. De 1874 à 1876, Amelung et, en 1876, K. Brugmann (1849-1919) reconnaissent que la distinction de *e, o,* et *a,* telle qu'elle apparaît en grec ε, ο, α, en italique *e, o, a,* en celtique *e, o, a,* et, avec confusion de *o* et de *a,* en germanique et en balto-slave, représente l'état indo-européen ; l'indo-iranien avait d'ailleurs, d'après Brugmann, une trace de l'existence de i.-e. **o* en ceci que c'est *ā* et non *ă* qui répond, dans nombre de formes grammaticales, à gr. ο, lat. *o,* etc. ; par malheur cette doctrine était incertaine, et le caractère purement phonétique de cet *ā* indo-iranien ne paraît pas admissible. C'est une autre observation qui a fourni la preuve décisive du fait que la distinction de *e* et de *o* est indo-européenne : à *k, g* du lituanien, le sanskrit répond tantôt par *k, g, gh,* tantôt par *c, j, h,* et l'iranien tantôt par *k, g,* tantôt par *č, ǰ* : on s'aperçoit de toutes parts vers 1877 que skr. *k,* zd *k* apparaissent devant un *a* indo-iranien qui répond à *a* ou *o* des autres langues, et skr. *c,* zd *č* devant un *a* indo-iranien qui répond à un *e* des autres langues ; ainsi skr. *ca* « et » = gr. τε, lat. *que,* mais *káḥ* « qui ? » = lit. *kàs* : l'observation est publiée pour la première fois par M. Collitz et par F. de Saussure, enseignée par J. Schmidt, Tegnér (en Suède), Verner et M. V. Thomsen (en Danemark). Du coup, le vocalisme du grec et de l'osque se révélait comme le représentant fidèle du vocalisme indo-européen, et il devenait nécessaire de

faire toujours reposer la grammaire comparée sur la comparaison de toutes les langues ; l'indo-iranien perdait son importance prépondérante ; en même temps, comme la seule grande particularité commune à toutes les langues d'Europe et étrangère à l'indo-iranien se trouvait ainsi conforme à l'état indo-européen, il n'y avait plus lieu d'admettre une période d'unité européenne postérieure à la séparation de l'indo-iranien. Toutes les spéculations sur le caractère primitif des trois voyelles fondamentales *a*, *i*, *u* étaient écartées. Enfin le principe de la constance des lois phonétiques était confirmé : *a* ne s'est pas scindé arbitrairement en *a*, *e*, *o* dans les langues d'Europe ; le double traitement *k* et *č* de *k* en indo-iranien a ses conditions définies ; dès lors on a tenu pour invraisemblable a priori tout scindement arbitraire.

Le consonantisme indo-européen se compliquait en même temps. Schleicher n'attribuait à l'indo-européen qu'une seule série de gutturales. Mais un éminent linguiste italien (mort en 1907), Ascoli, a reconnu deux séries de correspondances distinctes :

skr. *k*(*c*) = lit. *k* = lat. *qu* = gr. π (τ)
— *ç* = — *š* = — *c* = — κ.

Fick, M. L. Havet et J. Schmidt ont amené à la pleine clarté l'idée que l'indo-européen avait deux séries de gutturales et que ces deux séries sont des phonèmes distincts tout autant que les labiales et les dentales. Comme ces phonèmes ont des traitements différents en indo-iranien, en baltique, en slave, en arménien et en albanais d'une part, en grec, en latin, en celtique et en germanique de l'autre, on a pu entrevoir ainsi une distinction dialectale à l'intérieur de l'indo-européen.

Dès 1876, Brugmann a montré que des phonèmes indo-européens définis par les correspondances : skr. *a*, gr. α, lat. *en*, got. *un*, lit. *in*, et skr. *a*, gr. α, lat. *em*, got. *um*, lit. *im*, ont joué dans les éléments morphologiques qui comprennent *n* et *m* le même rôle que joue skr. *ṛ* dans les éléments qui comprennent *r* ; en d'autres termes il y a eu **n̥* et **m̥*, c'est-à-dire *n* et *m* voyelles, en regard de *n* et *m* consonnes. Cette consta-

tation a largement contribué au progrès des notions sur le vocalisme indo-européen, en établissant combien l'*a* du sanskrit et l'α du grec renferment d'éléments hétérogènes. Et surtout elle a permis de définir la notion des *sonantes* et de poser la théorie d'ensemble du vocalisme indo-européen.

Ç'a été l'œuvre de Ferdinand de Saussure (mort en 1913) : son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes,* paru en 1878, a tiré toutes les conclusions des découvertes des dernières années et posé d'une manière définitive la théorie du vocalisme indo-européen. Les voyelles les plus fermées **i* et **u* cessaient d'être considérées comme des voyelles et devenaient simplement les formes vocaliques de **y* et **w*, exactement comme **r̥*, **l̥*, **n̥*, **m̥* sont les formes vocaliques de **r*, **l*, **m*, **n* : l'indo-européen n'a proprement qu'une seule voyelle qui apparaît avec les timbres *e* et *o* ou qui manque. Chaque élément morphologique a un vocalisme du degré *e*, du degré *o* ou du degré sans voyelle ; l'importance de ces alternances vocaliques dans la morphologie indo-européenne était dès lors mise en pleine lumière. De l'observation des alternances résultait une théorie complète d'un phonème jusque-là négligé : au degré sans *e* des adjectifs comme skr. *çrutáḥ* = gr. κλυτός ou skr. *tatáḥ* = gr. τατός (de **tn̥tós*), des racines **$k_1$leu-* « entendre » et **ten-* « tendre », répond dans la racine **sthā-* « se tenir », la voyelle skr. *i* = gr. α = lat. *a* de skr. *sthitáḥ* = gr. στατός = lat. *status*. Le degré sans *e* des racines à voyelle longue est donc un phonème que définit la correspondance skr. *i* = gr. α (resp. ε, ο) = lat. *a*; etc. Or, ce phonème, qu'on a désigné ici par **ə*, à l'exemple de Brugmann, apparaît en seconde syllabe de certaines racines comme skr. *jani-* = gr. γενε- « engendrer » : il y a donc des racines dissyllabiques ; le vieux dogme du monosyllabisme des racines indo-européennes était ruiné. En se combinant avec une sonante précédente, le phonème **ə* donne des sonantes voyelles dites longues (sur la nature phonétique desquelles F. de Saussure n'insistait pas et n'avait pas à insister, car elle n'intéresse pas le système) : *ū* est *u* + *ə* : skr. *pūtáḥ* « purifié » apparaît à côté de *pávitum* « purifier », tandis que

l'on a *çrutáḥ* « entendu » à côté de *çrotum* « entendre » (skr. *o* représentant *a* + *u*) ; on peut donc appeler *$\bar{n̥}$, $\bar{r̥}$ les groupes *n* + *ə*, *r* + *ə* : le sanskrit a *jā-táḥ* « né » = lat. *nātus* en regard de *jáni-tum* « naître », mais *hă-táh* « tué » en regard de *hán-tum* « tuer ». F. de Saussure établissait ainsi le système complet du rôle joué par *ə* en indo-européen.

Ses vues recevaient à ce même moment une intéressante confirmation d'une découverte originale faite par un savant russe, Fortunatov : le grammairien lituanien Kurschat avait reconnu que les voyelles longues et les diphtongues du lituanien sont susceptibles de deux intonations ; Fortunatov a constaté que les diphtongues *ir*, *il*, *in*, *im* ont l'une ou l'autre, suivant qu'elles répondent à skr. *r̥*, *a* ou à skr. *īr* (*ūr*), *ā* (lesquels représentent précisément les sonantes longues de F. de Saussure) : lit. *mir̃tas* répond à skr. *mr̥táḥ* « mort » mais c'est *gìrtas* « ivre » qui se trouve en face de skr. *gīrṇáḥ* « avalé » (avec un autre suffixe). La réalité des sonantes longues était donc établie par une autre voie que celle suivie par F. de Saussure.

En même temps qu'il résumait et précisait toutes les découvertes antérieures sur le vocalisme, le *Mémoire* apportait, par une innovation capitale et décisive, un système cohérent qui embrassait tous les faits, mettait à leur véritable place les faits connus et en révélait une foule de nouveaux. Dès lors il n'était pas permis d'ignorer jamais, et à propos d'aucune question, que chaque langue forme un système où tout se tient, et a un plan général d'une merveilleuse rigueur. Les travaux publiés depuis sur le vocalisme, notamment par Hübschmann et M. Hirt, ont précisé beaucoup de détails, mais n'ont pu que confirmer dans l'ensemble la doctrine posée par F. de Saussure.

Le principe de la constance des lois phonétiques n'a pas été fécond seulement pour la phonétique même et pour la théorie du vocalisme, dont les alternances dominent la morphologie indo-européenne ; il a déterminé à deux points de vue un progrès décisif.

Tout d'abord, il a obligé les linguistes à tenir compte de l'importance de l'analogie. Sans doute on reconnaissait d'une

manière générale que l'innovation analogique joue un certain rôle ; mais, aussi longtemps que l'on admettait la possibilité de changements phonétiques sporadiques, il n'existait aucun moyen de déterminer ce qui lui était dû ; du jour où l'on a su définir quelle forme était attendue phonétiquement, il a fallu expliquer le reste, et l'on a vu que la plus grande partie de ce reste provenait d'influences analogiques. Si un ancien *k* est représenté en sanskrit par *k* devant *a* issu de **o* et devient *c* devant *a* issu de **e*, on devrait avoir skr. *sácate* « il suit » en face de gr. ἕπεται, mais **sakante* en face de gr. ἕπονται, lat. *sequontur* ; or, on a skr. *sácante* par *c* ; ce *c* est dû à l'analogie de *sácate* ; inversement le π grec de ἕπεται est dû à l'analogie de ἕπομαι, ἕπονται, etc. Ainsi, la grande découverte relative au *k* et au *c* du sanskrit imposait l'emploi de l'analogie dans une mesure étendue. En 1880, M. Paul, dans la première édition de ses *Principien der Sprachgeschichte,* expose une théorie psychologique de l'analogie ; Osthoff (mort en 1909) et Brugmann ont donné des exemples d'innovations dues à l'analogie dans leurs *Morphologische Untersuchungen* (1878 et suiv. ; voir aussi le livre d'Osthoff sur le parfait, daté de 1884), et V. Henry (mort en 1907) a, dès 1883, exposé l'action de ce facteur dans son *Étude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque.*

L'analogie ne rend pas compte de tout ce qui est en contradiction avec les lois phonétiques. Beaucoup de difficultés s'expliquent par ceci qu'il ne s'agit pas de formes indigènes, mais de formes empruntées à une langue voisine ou à un autre « dialecte » ou même à des textes littéraires. Or, chaque parler local, chaque dialecte a son développement autonome ; et l'extension d'un fait donné n'enseigne rien sur l'extension d'un autre fait, comme l'avait montré Joh. Schmidt (*Die Verwandtschaftsverhältnisse der indogermanischen Sprachen,* 1871) et comme le voyaient les romanistes (M. Schuchardt, P. Meyer, M. Gilliéron, etc.). Le principe de la « constance des lois phonétiques » obligeait donc à analyser avec soin toutes les influences historiques dont chaque langue a conservé les traces. On a vu ainsi par exemple que le latin est plein de mots grecs, le germanique de mots latins, etc. Le résultat le

plus brillant de cette série d'observations est dû à Hübschmann (mort en 1908) : en faisant le départ des mots empruntés à l'iranien, ce savant a montré, dans le volume XXIII de la *Zeitschrift* de Kuhn (celui qui contient aussi l'article de Verner, cf. ci-dessus, p. 425), que l'arménien renfermait un élément original irréductible à l'indo-iranien et par suite formait un groupe à part ; il a pu dès lors poser les bases de la grammaire comparée de l'arménien.

L'application des idées relatives à la constance des lois phonétiques, au système vocalique, à l'analogie, aux dialectes et aux emprunts, et les découvertes qui en avaient été la conséquence obligeaient à reprendre entièrement la grammaire comparée de chaque langue et à en reviser tous les détails. Outre les savants dont le nom a déjà été indiqué, il convient de rappeler les noms de MM. Mahlow pour l'indo-européen, Bartholomae pour l'indo-iranien, J. Wackernagel, Solmsen (mort en 1911), W. Schulze pour le grec, W. Stokes (mort en 1909), Windisch (mort en 1918), Thurneysen, Zimmer (mort en 1910) pour le celtique, Paul, Kluge, Sievers, Noeren, Axel Kock pour le germanique, Bezzenberger pour le baltique, Baudouin de Courtenay pour le slave, et d'autres encore. Le moment n'est pas venu de marquer ce qui revient à chaque linguiste dans les découvertes qui ont été faites alors, bien moins encore d'apprécier le rôle de ceux qui sont arrivés immédiatement après, comme MM. Kretschmer, Meringer, Streitberg, Hirt, Johansson, Ul'janov, Pedersen, etc. ; les mérites de Leskien pour le balto-slave ou de M. L. Havet pour le latin, par exemple, n'ont pu être mis dans le relief convenable en une esquisse aussi brève et dont l'unique objet est de marquer les moments essentiels du développement de la grammaire comparée.

De 1875 à 1880, la transformation a été complète : une 4[e] édition du *Compendium* de Schleicher paraissait encore utile en 1874 ; en 1880, une réédition des ouvrages de Bopp et de Schleicher n'aurait plus eu qu'un intérêt historique. La grammaire grecque de Gustav Meyer, en 1880, est le premier manuel où les nouvelles doctrines sont résumées. En 1886 commence à

paraître le grand *Grundriss* de Brugmann qui résume et complète le travail des dix années précédentes ; grâce aux recherches de G. Meyer et de H. Hübschmann, l'albanais et l'arménien occupaient pour la première fois la place exacte qui leur revient dans un manuel de grammaire comparée des langues indo-européennes. Dans le *Grundriss,* Brugmann n'a traité que la phonétique et la morphologie ; mais une partie nouvelle qui manque encore chez Bopp et chez Schleicher était devenue nécessaire ; on sentait l'importance des questions de sémantique sur lesquelles Bréal en particulier attirait l'attention ; M. B. Delbrück, qui avait posé, dans plusieurs publications, les bases de la syntaxe comparée, et qui avait commencé dès 1871 de faire paraître un recueil intitulé *Syntaktische Forschungen,* a écrit pour le *Grundriss* de Brugmann une syntaxe, devenue indispensable : le dernier volume de cette syntaxe comparée est daté de 1900. Il y a tout un domaine de la grammaire comparée, celui de l'emploi des formes et de la théorie de la phrase où M. B. Delbrück a été un initiateur et où il est demeuré longtemps presque le seul travailleur. Les questions de sens ont ainsi pris enfin la place qui leur revient ; en même temps Bréal analysait avec finesse des changements de signification de formes grammaticales et surtout de mots dans une série de notes et dans son *Essai de sémantique* (1897).

Il n'y a pas lieu d'examiner ici le travail fait depuis 1880 ; dans le détail, une infinité de résultats précieux ont été obtenus, notamment par Joh. Schmidt, et il a paru des manuels excellents sur divers domaines ; mais ni les savants qui ont pris part aux débuts du grand mouvement de 1875 ni ceux qui se sont joints à eux depuis n'ont introduit de principes nouveaux, et, dans l'ensemble, on a surtout tiré les conclusions des principes déjà posés

On distingue en Allemagne deux directions principales. A Leipzig, sous l'influence de Curtius d'abord, de Brugmann ensuite, il s'est constitué une tendance à faire de la linguistique pure, en prenant les faits philologiques pour acquis, et à composer des exposés systématiques de chaque question ; c'est à

Leipzig que les principes de la rénovation de 1871-1880 ont été formulés expressément ; c'est de l'école de Leipzig que sont sortis la plupart des manuels et des dictionnaires ; la revue *Indogermanische Forschungen,* dirigée par MM. Brugmann et Streitberg, en est l'organe. A Berlin, sous l'influence de Bopp, puis de Joh. Schmidt, et maintenant de M. W. Schulze, on rencontre un souci plus vif d'examiner directement les faits philologiques et un scrupule à formuler des systèmes d'ensemble. D'autres linguistes, dont MM. Fick et Bezzenberger sont les principaux représentants, se distinguent par une manière indépendante, et parfois moins rigide, de traiter les faits. La *Zeitschrift* de Kuhn, dirigée maintenant par MM. A. Bezzenberger, E. Kuhn et W. Schulze, et la revue *Glotta,* récemment fondée par M. Kretschmer et par Skutsch, représentent les tendances opposées à celle de Leipzig. Ces diverses tendances se complètent heureusement les unes les autres. En dehors de l'Allemagne, on ne peut guère citer que deux écoles bien caractérisées : une école russe, qui a subi l'influence de M. Baudouin de Courtenay et surtout de Fortunatov, et une école française, fondée par Bréal, et qui a reçu sa marque propre des dix ans d'enseignement de F. de Saussure à l'École des hautes études (1881-1891) ; les *Mémoires de la Société de linguistique* de Paris sont l'organe de l'école française. On ne constate du reste entre ces diverses écoles aucune différence essentielle de principes et de méthodes.

Les principes que l'on applique à l'étude historique des langues indo-européennes sont ceux qu'on applique également, et avec le même succès, à l'étude des autres familles de langues, et en particulier à la grammaire comparée des langues sémitiques, des langues finno-ougriennes, des langues indonésiennes, des langues bantou (et des langues africaines en général), etc.

En un sens au moins, il semble qu'on soit parvenu à un terme impossible à dépasser : il n'y a pas de langue, actuellement connue, attestée à date ancienne ou récente, qui puisse être ajoutée au groupe indo-européen ; rien non plus ne fait prévoir la découverte de textes plus anciens des dialectes déjà connus ; les

inscriptions grecques, indiennes, etc., qu'on découvre de temps à autre trouvent naturellement leur place dans les séries établies et n'apportent que des nouveautés de détail ; les nouveaux textes pehlvis manichéens, les textes sogdiens et iraniens orientaux qu'ont apportés les expéditions en Asie centrale (v. ci-dessus p. 40), élargissent et précisent la notion qu'on avait de l'iranien sans la transformer. Même la trouvaille récente et si imprévue des textes d'Asie centrale qui ont révélé un nouveau groupe indo-européen, celui du « tokharien », dont aucune forme n'est plus vivante du reste, ne semble pas devoir ajouter autre chose que des détails ou des confirmations — très précieux les uns et les autres — aux théories générales qu'on a déjà établies. Seule, une trouvaille d'espèce inattendue, et qui fournirait des données sensiblement plus anciennes que celles offertes par les anciens textes védiques iraniens ou grecs, pourrait renouveler l'idée qu'on se fait de l'indo-européen. Le pseudo-hittite déchiffré par M. Hrozny n'a encore rien apporté de décisif.

En attendant qu'on réussisse à rapprocher de l'indo-européen quelque autre groupe de langues (le chamito-sémitique ou le finno-ougrien par exemple) et à rendre compte ainsi de l'état indo-européen, ou que la linguistique générale fournisse des points de vue nouveaux, on ne pourra que préciser le détail des résultats acquis ; et ceci seul suppose encore un très long travail, surtout en ce qui touche le vocabulaire dont l'étude, un peu négligée de 1875 à 1900, est maintenant reprise avec activité ; car il n'est guère de question qui puisse passer pour traitée complètement.

Mais, si les limites et la structure de l'indo-européen sont fixées en l'état actuel des documents connus, on commence seulement à suivre le développement de chaque dialecte dans toute son étendue, à déterminer le détail des influences historiques, à ramener les faits à leurs principes et à en déterminer les causes.

Par cela même que l'histoire des idiomes indo-européens n'apparaît plus comme une décadence, et que l'importance des innovations propres à chaque langue se révèle égale ou supérieure à celle des pertes, il ne suffit plus de décrire le système

indo-européen et de montrer ce que sont devenus sur chaque domaine les éléments de ce système : chacune des langues présente à chacun des moments de son histoire un système original qu'il est nécessaire de décrire et dont il faut expliquer la formation dans son ensemble. Il appartient à la grammaire comparée de montrer par quelles voies le système indo-européen s'est transformé sur chaque domaine en un système nouveau ; et l'on ne peut prendre une idée de l'originalité de ces systèmes qu'en en suivant l'évolution depuis le début de l'époque historique, en observant dans les parlers actuels les particularités subtiles de la langue vivante et en éclairant par là les obscurités des faits qu'attestent les textes écrits du passé. Sans parler des langues connues seulement à date récente, comme l'albanais, où les observations personnelles de G. Meyer, et, ensuite, de M. Pedersen ont seules permis d'esquisser une histoire, il faut surtout citer ici les beaux travaux de F. de Saussure sur le lituanien : ainsi, dans son article du volume IV des *Indogermanische Forschungen,* F. de Saussure a montré, par un exemple, tout ce qu'il faut de critique avant d'affirmer une interprétation d'une forme d'un vieux texte ; par ses recherches sur l'intonation lituanienne, il a établi tout à la fois la nécessité d'observer les parlers actuels et l'impossibilité où l'on est de rien expliquer sans poser une doctrine qui embrasse tous les faits.

Avec le temps, les langues indo-européennes en sont venues à se ressembler de moins en moins ; ceci tient en partie à l'indépendance de leurs développements mais aussi à la différence des influences historiques auxquelles elles ont été soumises. Et, d'un autre côté, comme plusieurs d'entre elles ont subi des influences communes, celles-ci présentent des ressemblances qui ne s'expliquent pas par l'unité du point de départ : depuis l'entrée des langues indo-européennes dans la civilisation méditerranéenne, et surtout depuis l'extension du christianisme et de la civilisation gréco-latine, toutes les langues de l'Europe ont une grande quantité de traits communs dans le vocabulaire et dans le sens des mots : de là vient qu'il est plus facile d'apprendre une langue européenne occidentale moderne qu'une langue ancienne ou une

langue orientale. On démêle peu à peu les actions et réactions multiples et complexes qui sont dues aux événements historiques ; et l'on voit de mieux en mieux combien on est loin de la réalité quand on cherche à expliquer les faits d'un parler donné dans l'hypothèse simpliste que ce parler résulterait de la transmission ininterrompue de la langue indo-européenne à travers la série des générations jusqu'à l'époque historique. L'établissement de réseaux serrés de faits locaux dans les atlas linguistiques, et surtout l'Atlas linguistique des parlers français de MM. Gilliéron et Edmont, a montré que l'influence de certains parlers centraux, et surtout des langues communes, est immense ; l'autonomie des développements locaux ne peut plus être supposée a priori, et le rôle de l'emprunt apparaît beaucoup plus grand qu'on ne se l'imaginait. Il faut déterminer exactement les conditions dans lesquelles s'est transmis chaque mot, chaque forme.

Les changements phonétiques ou morphologiques qu'on trouve dans une langue ne sont jamais que des faits particuliers, bien qu'ils aient lieu chez un nombre indéfini de personnes. Mais on a observé maintenant un grand nombre de ces faits particuliers, au cours de l'histoire déjà longue des divers idiomes depuis l'indo-européen jusqu'à l'époque moderne ; à côté de la grammaire comparée des langues indo-européennes, il s'en est constitué d'autres pour le sémitique, le finno-ougrien, l'indonésien (et, d'une manière plus générale, le malayo-polynésien), le berbère, le bantou, etc. On dispose ainsi d'une vaste collection de faits, et l'on peut étudier les conditions générales de l'évolution du langage : le livre, si neuf, de M. Grammont sur la *Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes* (1895), suivi depuis d'études nombreuses sur la métathèse par le même auteur, a été un premier essai dans cette direction. En 1891, dans ses *Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin*, M. Rousselot avait exposé, d'après des observations précises, comment se produisent certaines innovations phonétiques. Grâce à la connaissance de plus en plus certaine de la physiologie des mouvements articulatoires, grâce à l'exactitude que permettent d'atteindre les

procédés de la phonétique expérimentale (Rosapelly, Pipping, Rousselot, etc.), une interprétation rigoureuse des faits historiques devient possible. Le système nerveux, sa structure et ses fonctions se révèlent ; la psychologie perd son caractère abstrait et s'attache à établir des faits positifs, et Wundt en a appliqué les résultats à la linguistique ; on entrevoit ainsi la possibilité de ne plus recourir à des faits d'association psychique sans principe défini, et pour se tirer d'embarras, dans les cas désespérés, comme on l'a fait trop longtemps ; le moment n'est sans doute plus éloigné où l'on appliquera aussi en cette matière des règles définies.

Enfin les conditions d'existence et de développement des sociétés sont l'objet de recherches méthodiques et commencent à être déterminées ; or, le langage, qui est un fait social d'une manière éminente, ne saurait être compris que si l'on tient compte de ce caractère. La définition même de la « loi phonétique », on l'a vu, ne se conçoit que si l'on admet des innovations communes à tout un groupe social. Les changements de sens résultent pour la plupart du passage de mots employés par un groupe d'individus à un autre groupe.

Partie, au commencement du XIXe siècle, de la grammaire générale, la linguistique revient à poser des principes généraux, qui seuls peuvent en effet être objets de science. La linguistique scientifique s'est assez longtemps identifiée avec la linguistique historique ; l'histoire des langues est suffisamment faite maintenant pour rendre nécessaire à nouveau la recherche des principes. Mais, au lieu que la grammaire générale ancienne reposait sur la logique et qu'on s'efforçait d'expliquer a priori les faits primitifs d'une période organique imaginaire, la linguistique actuelle, reposant sur l'examen des faits du passé et du présent, cherche à déterminer non pas comment le langage s'est formé, comment les formes grammaticales se sont pour la première fois constituées, mais seulement dans quelles conditions, suivant quelles lois, les unes localisées dans l'espace et dans le temps, les autres constantes et universellement valables, les faits observés coexistent et se succèdent.

II. — Indications bibliographiques.

En indiquant ici les principaux ouvrages auxquels le lecteur pourra recourir pour compléter et vérifier les notions enseignées ci-dessous, on a omis à dessein les publications antérieures au dernier quart du xix[e] siècle, qui toutes n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt historique, comme les livres de vulgarisation de Max Müller, et naturellement aussi les travaux nouveaux dont les auteurs n'appliquent pas une méthode correcte. Il était impossible d'entrer dans le détail, et seuls les livres généraux les plus récents, surtout ceux qui ont paru depuis 1890 environ, ont été signalés. Les noms de savants tels que Fortunatov, Osthoff, Zimmer, Solmsen, Zupitza, M. Bloomfield, ne figureront donc pas ici, simplement parce qu'ils n'ont pas composé de manuels ni dirigé de revues.

Les livres cités contiennent des indications bibliographiques plus ou moins abondantes ; à l'aide de celles-ci il sera aisé de retrouver les travaux auxquels on doit recourir pour chaque question. Les ouvrages en langue française ont été mentionnés plus largement que les autres, parce qu'ils seront plus accessibles à plusieurs lecteurs ; mais la connaissance de l'allemand est nécessaire à qui veut étudier sérieusement la grammaire comparée.

1° Généralités.

W. D. Whitney, *Language and the Study of Language,* New-York, 1867 et *The Life and Growth of Language,* New-York, 1875.

H. Paul, *Prinzipien der Sprachgeschichte,* 5[e] édit., Halle, 1920 (résumant les idées qui ont dominé le mouvement linguistique dans le dernier quart du xix[e] siècle).

Wegener, *Untersuchungen über die Grundfragen des Sprachlebens,* Halle, 1885.

F. de Saussure, *Cours de linguistique générale,* Lausanne et Paris, 1916 (ouvrage posthume, rédigé par les élèves du maître

d'après des notes de cours, incomplet, mais plein de vues profondes, et qu'il faut méditer d'un bout à l'autre).

E Sapir, *Language*, New-York, 1921 (clair, judicieux, tient compte de langues diverses, surtout américaines).

J. Vendryes, *Le langage*, Paris, 1921 (clair, complet, largement informé).

Jespersen, *Language*, Londres, 1922 (riche de faits et de discussions personnelles).

Les petits volumes de A. Grégoire, *Petit traité de linguistique*, Liège, 1915, et de J. Marouzeau, *La linguistique*, Paris, 1921, sont tout élémentaires. Le livre de Leonard Bloomfield, *An Introduction to the Study of Language*, New-York, 1914, est aussi assez sommaire.

G. von der Gabelentz, *Die Sprachwissenschaft*, 2e édit., Leipzig, 1901.

J. van Ginneken, *Principes de linguistique psychologique*, Paris, 1907 (remarquable par la précision des vues de l'auteur à la fois sur la psychologie et sur la linguistique).

Ch. A. Sechehaye, *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, Paris, 1908.

Wundt, *Völkerpsychologie*, 1er volume (en deux tomes), *Die Sprache*, Leipzig, 1900 (2e édit. remaniée, 1904 ; 3e édit., 1911-1912); avec la critique de M. Delbrück, *Grundfragen der Sprachforschung...*, Strasbourg, 1901, et la réponse de Wundt, *Sprachgeschichte und Sprachpsychologie*, Leipzig, 1901 ; voir aussi l'*Année sociologique* de Durkheim, 5e année (Paris, 1902), p. 595 et suiv., et les années suivantes ; Sütterlin, *Das Wesen der sprachlichen Gebilde*, Heidelberg, 1902, et Jan von Rozwadowski, *Wortbildung und Wortbedeutung*, Heidelberg, 1904.

R. Lenz, *La oración y sus partes*, Madrid, 1920 (avec des vues intéressantes).

A. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, 1921.

Hugo Schuchardt- *Brevier. Ein Vademekum der allgemeinen Sprachwissenschaft*. Halle, 1922 (choix fait par M. Spitzer des principales idées générales émises par le grand linguiste autrichien).

F. N. Finck, *Die Sprachstämme des Erdkreises* et *Die Haupttypen des Sprachbaus*, Leipzig, 1909 et 1910 (deux petits volumes, pleins de choses).

O. Dittrich, *Die Probleme der Sprachpsychologie*, Leipzig, 1914.

Rousselot, *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin*, Paris, 1892 (important pour l'étude des évolutions phonétiques).

Jespersen *Progress in language*, Londres, 1894 (2e édit. 1909), et *Sprogets Logik*, Copenhague, 1913.

J. Baudouin de Courtenay, *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen*, Strasbourg, 1895.

V. Henry, *Antinomies linguistiques*, Paris, 1896 (excellente réfutation de quelques graves erreurs trop répandues).

M. Bréal, *Essai de sémantique*, 3e édit., Paris, 1904.

Nyrop, *Das Leben der Wörter* (traduction Vogt), Leipzig, 1903, et *Grammaire historique de la langue française*, tome IV (exposé complet de la sémantique, avec exemples pris au français).

Wechssler, *Giebt es Lautgesetze ?*, Halle, 1900, extrait de la *Festgabe für H. Suchier* (le meilleur exposé des questions qui se posent à propos des lois phonétiques ; avec bibliographie).

H. Oertel, *Lectures on the study of language*, New-York et Londres, 1901 (superficiel et souvent contestable).

W. Meyer-Lübke, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, Heidelberg, 2e édit., 1909 (bonnes notions générales à propos des faits romans).

Bally, *Traité de stylistique française*, Heidelberg et Paris, 1909, et *Le langage et la vie*, Genève, 1913 (très personnel ; mise en évidence du rôle du sentiment).

Mélanges linguistiques offerts à M. A. Meillet par Barbelenet, Dottin, Gauthiot, Grammont, Laronde, Niedermann, Vendryes, Paris, 1902 (recueil d'articles dont plusieurs touchent à des questions générales).

A. Dauzat, *Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans*, Paris, 1906 (clair, peu personnel ; les mêmes idées sont reprises sous une forme plus simple et avec

d'autres indications dans *La vie du langage,* du même auteur, Paris, 1910 et *La philosophie du langage*, Paris, 1912).

Sweet, *History of Language,* 1901 (vulgarisation).

Porzezin'ski, *Einleitung in die Sprachwissenschaft* (traduite du russe par Boehme), 1910, Leipzig (surtout sur la linguistique historique).

Elise Richter, *Wie wir sprechen,* sechs volkstümliche Vorträge, Leipzig, 1912 (petit volume substantiel, de la collection *Aus Natur-und Geisteswelt*).

Gilliéron, Mongin et Roques, *Études de géographie linguistique,* Paris, 1912 ; cf. sur la géographie linguistique G. Huber, *Sprachgeographie,* dans *Bulletin de dialectologie romane,* I (1909) et aussi à part, et Jaberg, *Sprachgeographie,* Aarau, 1908 et la discussion chez Terracher, *Les aires morphologiques dans les parlers populaires du Nord-Ouest de l'Angoumois,* Paris, 1914 (livre capital). Les ouvrages de M. Gilliéron, notamment *Généalogie des mots qui désignent l'abeille,* Paris, 1918, et *Études de géographie linguistique, Pathologie et thérapeutique verbales,* Paris, 1915-1921, portent uniquement sur des parlers français, mais ont une grande importance pour la méthode. Le petit livre de M. Dauzat, *La géographie linguistique,* Paris, 1922, oriente bien sur l'ensemble de la question.

Sur la phonétique, les livres les plus propres à donner une idée des diverses tendances sont :

E. Sievers, *Grundzüge der Phonetik,* 5e édit., Leipzig, 1901.

P. Passy, *Étude sur les changements phonétiques.* Paris, 1890 et *Petite phonétique comparée des principales langues européennes,* Leipsick, 1906.

Sweet, *A primer of phonetics,* 3e édit., Oxford, 1906.

O. Jespersen, *Lehrbuch der Phonetik,* Leipzig, 2e édit., 1913 (abrégé allemand d'un ouvrage plus étendu en danois) et *Phonetische Grundfragen,* Leipzig, 1904 ; *Elementarbuch der Phonetik,* Leipzig, 1912.

Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale,* Paris, 1897-1908 (l'exposé des expériences personnelles de l'auteur y tient une grande place). — M. Rousselot publie depuis 1911, avec

M. Pernot, une *Revue de phonétique,* dont le quatrième volume est encore inachevé.

E. Wheeler Scripture, *The elements of experimental phonetics,* New-York et Londres, 1902 (résumé des connaissances que doit avoir un linguiste en physique, anatomie et physiologie).

H. Gutzmann, *Physiologie der Stimme und Sprache,* Braunschweig, 1909 (précis et rigoureux).

L. Roudet, *Éléments de phonétique générale,* Paris, 1910 (bonnes définitions).

Poirot, *Phonetik,* Leipzig, 1911 (fait partie du *Handbuch der physiologischen Methodik* ; description précise et rigoureuse des procédés de la phonétique expérimentale).

M. Grammont, *Traité pratique de prononciation française,* 2e édition, Paris, 1920 (important pour les idées générales qu'il contient).

Panconcelli-Calzia, *Einführung in die angewandte Phonetik,* Berlin, 1914 (introduction sommaire, mais claire, à la phonétique, avec indications sur les appareils de phonétique).

Pour la bibliographie de la phonétique, v. la revue *Vox,* dirigée par MM. Gutzmann et Panconcelli-Calzia, Berlin, 1913 et suiv.

2° Grammaire comparée générale des langues indo-européennes.

Il n'y a qu'un seul exposé qui résume l'état actuel des connaissances pour l'ensemble de la grammaire comparée des langues indo-européennes :

K. Brugmann und B. Delbrück, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermaniscken Sprachen,* Strasbourg, 1er volume, *Einleitung und Lautlehre,* 2e édit., 1897 ; 2e volume consacré à la morphologie, 1888-1892 (2e édition transformée et très augmentée en cours de publication ; 1er volume 1907 ; 2e volume, 1re partie [formation des mots], 1906 ; 2e partie [déclinaison et emploi des formes nominales], 1909-1911, par Brugmann, 3e partie (le verbe), 1er fascicule, 1913, 2e fascicule, 1916), — 3e, 4e et 5e tomes consacrés à la syntaxe, 1893-

1900, par M. Delbrück (les 3e et 4e sont en grande partie remplacés par des parties du volume II, dues à Brugmann, dans la 2e édition).

K. Brugmann, *Kurze vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen,* reposant sur le grand ouvrage précédent, mais beaucoup plus courte, et où sont étudiées en détail seulement les langues les plus connues : sanskrit, grec, latin, germanique et slave, Strasbourg, 1902-1904. Traduction française, sous le titre d'*Abrégé de grammaire comparée,* traduit par J. Bloch, A. Cuny et A. Ernout, sous la direction de A. Meillet et R. Gauthiot, Paris, 1905.

Ces ouvrages renferment une multitude infinie de doctrines correctes et de renseignements bien contrôlés.

Les ouvrages élémentaires à employer sont :

V. Henry, *Précis de grammaire comparée du grec et du latin,* 6e édit. (reproduisant la 5e de 1894 presque sans changement), Paris, 1908 (précis de grammaire comparée générale appliquée au grec et au latin, le seul bon manuel de grammaire comparée générale qui existait en langue française avant la traduction de l'*Abrégé* de Brugmann).

Meringer, *Indogermanische Sprachwissenschaft,* Leipzig, collection Göschen, 3e édit., 1903 (très bref, vulgarisation).

Giles, *A short manual of comparative philology for classical students,* 2e édit., Londres, 1901 ; traduction allemande, Leipzig, 1896.

Riemann et Goelzer, *Grammaire comparée du grec et du latin,* 2 volumes, Paris, 1897-1901 (simple grammaire parallèle du grec et du latin ; les notions de grammaire comparée sont de seconde main et souvent erronées).

Kretschmer, Article *Sprache,* dans *Einleitung in die Altertumswissenschaft* de Gercke et Norden, I (excellent aperçu de l'histoire des langues grecque et latine).

Jos. Schrijnen, *Inleiding tot de studie der vergelijkende indogermanische taalwetenschap,* Leide, 1905 (peu personnel, mais très bien informé ; bibliographie abondante). Edition allemande : *Einführung in das Studium der indogermanischen Sprachwissenschaft,* par Fischer, Heidelberg, 1921.

Il n'existe qu'un dictionnaire étymologique de l'ensemble des langues indo-européennes :

A. Fick, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen,* 1er vol., 4e édit., Gœttingue, 1890 (livre précieux et original, mais trop succinct et d'une disposition incommode ; doit être utilisé avec critique ; car il renferme nombre de fautes dans les mots cités, et l'auteur n'avait pas toujours en phonétique une rigueur suffisante).

Il faut citer aussi :

O. Schrader, *Reallexikon der indogermanischen Altertumskunde,* Strasbourg, 1901 (résumé commode de ce que l'on sait sur les noms d'animaux, d'objets, d'institutions, etc. ; pas toujours sûr, soit au point de vue linguistique, soit au point de vue archéologique) ; 2e édition en cours de publication, Berlin, 1917 et suiv.

Pour se préparer à comprendre la grammaire comparée, on pourra consulter :

B. Delbrück, *Einleitung in das Studium der indogermanischen Sprachen,* 5e édit., Leipzig, 1908 (intéressant pour l'histoire de la grammaire comparée).

Fr. Bechtel, *Die Hauptprobleme der indogermanischen Lautlehre seit Schleicher,* Gœttingue, 1892 (même observation que pour le précédent).

S. Reinach, *L'origine des Aryens,* Paris, 1892.

H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe,* 2e édit. en 2 volumes, Paris, 1889-1894.

P. Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache,* Gœttingue, 1896 (discussion intéressante de nombreuses questions générales dans la première partie du livre).

V. Thomsen, *Sprogvidenskabens historie,* Copenhague, 1902 (exposé de toute l'histoire de la linguistique, fait avec la largeur de vues et la sûreté qui caractérisent l'auteur).

Ratzel, *Geographische Prüfung der Thatsachen über den Ursprung der Völker Europas (Berichte der sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, phil.-hist. Cl.,* année 1900, p. 25 et suiv.).

M. Much, *Die Heimat der Indogermanen im Lichte der urgeschichtlichen Forschung,* 2e édit., Berlin, 1904.

E. de Michelis, *L'origine degli Indo-europei,* Turin, 1903.

H. Hirt, *Die Indogermanen, ihre Verbreitung, ihre Urheimat und ihre Kultur,* Starsbourg, 1905-1907 (facile à lire, intéressant et bien informé).

Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte,* 3e édit. (livre très riche de faits). Jena, 1906-1907.

O. Schrader, *Die Indogermanen,* Leipzig, 1911 (petit volume de la collection *Wissenschaft und Bildung*).

S. Feist, *Europa im Lichte der Vorgeschichte*, Berlin, 1910 (bref, mais clair, judicieux et au courant). — *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen,* Berlin, 1913 (le dernier grand exposé de la question). — *Indogermanen und Germanen,* Halle, 1914, 2e édition (brochure qui donne l'état définitif des vues de l'auteur).

A. Carnoy. *Les Indo-Européens. Préhistoire des langues, des mœurs et des croyances de l'Europe.* Bruxelles, 1921 (peu original et médiocrement sûr).

Sur la langue des textes pseudo-hittites de Boghazköi déchiffrés par M. Hrozny, voir M. Bloomfield, *The hittite language, Journal of the American Oriental Society,* XLI (1921), p. 195 et suiv., et Debrunner, *Die Sprache der Hettiter,* Berne, 1921.

Il convient de citer enfin quelques ouvrages relatifs à des questions particulières, mais qui touchent à beaucoup de questions générales :

Ferdinand de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes,* Leipzig, 1879 ; reproduction, Paris, 1887 (exposé des principes fondamentaux du vocalisme indo-européen ; ouvrage capital et essentiel à méditer malgré sa date déjà ancienne). Une réimpression du *Mémoire* et de toutes les publications de F. de Saussure vient de paraître à Genève, 1922, sous le titre de : Recueil des publications scientifiques de F. de Saussure.

H. Hübschmann, *Das indogermanische Vocalsystem,* Strasbourg, 1885.

Joh. Schmidt, *Die Pluralbildungen der indogermanischen Neutra,* Weimar, 1889 (personnel et plein de choses).

H. Hirt, *Der indogermanische Akzent,* Strasbourg, 1895 (des hypothèses inutiles et indémontrables et des erreurs, mais clair, plein d'idées, de rapprochements neufs et d'intéressantes suggestions, et avec des idées générales très justes sur le développement linguistique).

H. Hirt, *Der indogermanische Ablaut,* Strasbourg, 1900 (mêmes observations). — Ce livre est maintenant remplacé par un nouveau, riche et substantiel, *Der indogermanische Vokalismus,* Heidelberg, 1921 ; second volume d'une *Indogermanische Grammatik,* dont le premier n'a pas encore paru.

J. Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax mit besonderer Berücksichtigung von Griechisch, Lateinisch und Deutsch.* Erste Reihe. Bâle, 1920 (personnel, pénétrant, largement informé).

M. Grammont, *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes,* Dijon, 1895 (ouvrage fondamental pour la linguistique générale).

Dottin, *Les désinences verbales en* r *en sanskrit, en italique et en celtique,* Rennes, 1896.

Audouin, *De la déclinaison dans les langues indo-européennes,* Paris, 1898.

A. Meillet, *Les dialectes indo-européens,* Paris, 1908 (nouveau tirage sous presse) ; forme le premier volume d'une *Collection linguistique* éditée par la maison Champion avec le concours de la *Société de linguistique de Paris.*

R. Gauthiot, *La fin de mot en indo-européen,* Paris, 1913 (important pour la phonétique générale et pour la théorie de l'indo-européen).

Pour l'histoire du développement de la grammaire comparée, voir la *Geschichte der indogermanischen Sprachwissenschaft,* dirigée par W. Streitberg (Strasbourg ; maintenant Berlin, 1916 et suiv.) ; parus, le grec par Thumb, le latin par Walde, le celtique par Thurneysen, le slave et le baltique par Brückner, l'albanais par Jokl.

Plusieurs périodiques allemands sont spécialement consacrés à la grammaire comparée des langues indo-européennes :

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete der

indogermanischen Sprachen, 1852 et suiv., d'abord Berlin, et ensuite Gütersloh, fondée par Ad. Kuhn (d'où le nom de *Journal de Kuhn, Kuhn's Zeitschrift,* en abrégé *K. Z*), puis dirigée par E. Kuhn et par Joh. Schmidt, et ensuite par E. Kuhn et M. W. Schulze. Les *Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen,* Gœttingue, 1877 et suiv., fondés par M. Ad. Bezzenberger (d'où le nom de *Bezzenberger's Beiträge,* en abrégé *B. B.*), puis dirigés par MM. Bezzenberger et Prellwitz, ont paru jusqu'au volume XXX, puis se sont fondus avec la précédente publication ; les deux revues, dirigées par MM. A. Bezzenberger et W. Schulze, paraissent maintenant à Gœttingue, sous le titre et avec la numérotation de la première (*K. Z.*) ; vol. L en cours de publication.

Indogermanische Forschungen (en abrégé *I. F.*), *Zeitschrift für indogermanische Sprach- und Altertumskunde,* fondée et dirigée par MM. K. Brugmann et W. Streitberg, Strasbourg (maintenant Berlin), 1892 et suiv. ; le volume XXXIX achevé en 1921.

Glotta, Zeitschrift für griechische und lateinische Sprache, fondée et dirigée par MM. Kretschmer et Skutsch en 1907, à Gœttingue ; vol. XII en cours de publication ; depuis la mort de Skutsch, M. Kroll dirige la partie latine.

Wörter und Sachen, revue dirigée par MM. Meringer, Meyer-Lübke, Mikkola, R. Much et Murko, Heidelberg, 1909 et suiv. ; vol. VII achevé (revue consacrée à la fois à l'étude de la maison, du mobilier, des outils, etc., et des mots qui désignent ces objets).

Ces importants périodiques renferment parfois des articles en anglais et en français. La plupart des articles français sur la grammaire comparée paraissent dans les :

Mémoires de la Société de linguistique de Paris (dont le secrétaire a été longtemps Bréal), Paris, 1868 et suiv. (en abrégé *M. S. L.*) ; le volume XXII est en cours de publication (le *Bulletin* de la Société renferme chaque année de nombreux comptes rendus depuis 1907, et maintenant aussi des articles originaux).

Quelques travaux en anglais paraissent dans : *The American Journal of Philology,* Baltimore, 1880 et suiv. ; et dans *Classical philology,* Chicago, 1906 et suiv.

La revue italienne *Rivista indo-greco-italica,* Naples, depuis

1917, dirigée par M. Ribezzo, a de nombreux articles linguistiques.

La bibliographie annuelle des publications relatives à la grammaire comparée se trouve de 1892 à 1907 dans :

Anzeiger für indogermanische Sprach- und Altertumskunde, édité par M. Streitberg, supplément (non vendu à part) aux *Indogermanische Forschungen,* citées ci-dessus (indication complète de tous les travaux parus chaque année sur toutes les anciennes langues indo-européennes ; abrégé en *I. F. Anz.*) ;

et maintenant dans l'*Indogermanisches Jahrbuch* édité au nom de l'*Indogermanische Gesellschaft,* d'abord par A. Thumb et M. W. Streitberg, maintenant par MM. W. Streitberg et A. Walde. Le 1er volume, daté de 1914, donne la bibliographie de 1912, avec des notices sur des questions nouvelles. Ce recueil indispensable paraît à Berlin, chez l'éditeur Walter de Gruyter. Le septième volume, avec la bibliographie de 1917, a paru.

Orientalische Bibliographie, maintenant rédigée par M. L. Schermann ; Berlin, 1888 et suiv. (seulement les travaux relatifs à la grammaire comparée générale et aux groupes indo-iranien et arménien ; toujours au courant).

Les revues de comptes rendus, notamment la *Revue critique* en France, le *Litterarisches Zentralblatt* et la *Deutsche Literaturzeitung* en Allemagne, annoncent et discutent en général les principaux ouvrages de grammaire comparée peu après leur publication. On ne négligera pas les comptes rendus très personnels de M. Grammont dans la *Revue des langues romanes,* de Montpellier.

3° Grammaire comparée de chacune des langues.

On n'a indiqué ici que les publications relatives d'une manière spéciale à la grammaire comparée. Les grammaires purement descriptives, comme l'admirable grammaire sanskrite de Whitney, ou le livre, si utile, du même auteur sur les racines sanskrites, ou encore la grande grammaire des prâkrits de M. Pischel (dans le *Grundriss der indo-arischen Philologie* qui doit fournir un tableau d'ensemble de toute la philologie indienne) ou l'ouvrage de M. Franke sur le moyen indien (*Pāli und Sanskrit,* Strasbourg, 1902), n'y figureront donc pas.

A. Indo-iranien.

a. Sanskrit.

J. Wackernagel, *Altindische Grammatik, I. Lautlehre,* 1896 — II, 1 *Einleitung zur Wortlehre. Nominalkomposition,* 1905; Gœttingue (livre excellent, avec une bibliographie détaillée de chaque question ; la fin de la morphologie n'a malheureusement pas encore paru).

Thumb, *Handbuch des Sanskrit,* I, *Grammatik,* Heidelberg, 1905.

Uhlenbeck, *Kurzgefasstes etymologisches Wörterbuch der altindischen Sprache,* Amsterdam, 1898 (recommandable ; très bref et sans indications bibliographiques). — De l'*Etymologisches Wörterbuch* de E. et J. Leumann, il n'a paru que les premières lettres (Leipzig, 1907).

A. A. Macdonell, *Vedic Grammar,* Strasbourg, 1910 (peu personnel ; beaucoup de faits).

Sur le développement des langues de l'Inde, voir :

Jules Bloch, *La formation de la langue marathe,* 1914-1920 ; livre fondamental, qui résume tout le travail antérieur et pose les bases de la théorie du développement des langues aryennes de l'Inde.

b. Iranien.

Grundriss der iranischen Philologie, dirigé par MM. Geiger et E. Kuhn, Strasbourg, 1er volume, 1895-1901 (ce premier volume fournit un exposé complet du développement des dialectes iraniens depuis l'indo-européen jusqu'aujourd'hui ; M. Bartholomae y a développé avec une rare compétence la grammaire comparée de l'iranien. Mais les découvertes importantes faites en Asie Centrale, et en particulier la découverte de textes manichéens en deux dialectes pehlvis, de textes sogdiens et de textes iraniens orientaux, et aussi la révision des inscriptions perses et les recherches sur l'Avesta ont renouvelé la linguistique iranienne et rendent une nouvelle édition très désirable).

Bartholomae, *Altiranisches Wörterbuch,* Strasbourg, 1904 (dictionnaire complet des anciens dialectes iraniens, avec indication sommaire de l'étymologie ; destiné à être le fondement de toutes les recherches pendant longtemps ; pour le perse, on tien-

dra compte des nouvelles éditions revues sur les originaux); complété par un *Beiheft* au volume XIX des *Indogermanische Forschungen, Zum altiranischen Wörterbuch*, Strasbourg, 1906.

A. MEILLET, *Grammaire du vieux perse*, Paris, 1915.

HORN, *Grundriss der neupersischen Etymologie*, Strasbourg, 1893, avec la critique de HÜBSCHMANN, *Persische Studien*, Strasbourg, 1895, où l'on trouvera de plus une excellente histoire phonétique du persan.

Une *grammaire sogdienne* de GAUTHIOT paraîtra prochainement.

B. Grec.

G. MEYER, *Griechische Grammatik*, 3e édit., Leipzig, 1896 (phonétique et morphologie seulement ; vieillie, mais des collections de faits toujours précieuses).

K. BRUGMANN, *Griechische Grammatik*, 4e édit. revue par A. THUMB, Munich, 1913 ; fait partie du *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* de I. von Müller (cette 4e édition, très augmentée par rapport à la seconde, est le meilleur exposé, méthodique et complet, qu'on ait de la grammaire comparée d'une langue indo-européenne).

H. HIRT, *Griechische Laut- und Formenlehre*, Heidelberg, 1902 (clair et intéressant, souvent discutable ; la 2e édition, de 1912, est un livre nouveau, très amélioré).

J. WRIGHT, *Comparative Grammar of the Greek Language*, Oxford, 1912 (court et clair ; mais pas personnel ; les dialectes y sont négligés ; théories souvent vieillies).

HOFFMANN, *Geschichte der griechischen Sprache*, I, Berlin et Leipzig (collection Göschen), 1911, 2e édit. 1916 (court, mais précis, savoureux, instructif).

A. MEILLET, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris, 1913 ; 2e édition, 1921.

KÜHNER, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, 3e édit., Hanovre, 1re partie, revue par Blass, 2 vol., 1890-1892 (bonne description de la morphologie grecque, mais les notions de grammaire comparée sont dénuées de valeur) ; 2e partie, revue par Gerth, 1er vol., 1898, 2e, 1904 (syntaxe, nullement comparative).

R. Wagner, *Griechische Grammatik,* dans *Grundzüge der klassischen Philologie*, II, Stuttgart, 1908 (beaucoup de faits et d'indications).

Hoffmann, *Die griechischen Dialekte,* Gœtttingue, 3 volumes parus, 1891-1898.

A. Thumb, *Handbuch der griechischen Dialecte*, Heidelberg, 1909 (riche de faits précis ; excellente bibliographie).

C. D. Buck, *Introduction to the Study of the Greek Dialects,* Boston, 1910 (clair et très bien disposé).

Fr. Bechtel, *Die griechischen Dialekte,* 1er volume (éolien et arcado-cypriote), Berlin, 1921 (précis et au courant, intéressant pour le vocabulaire, grammaire comparée réduite au minimum).

A. Thumb, *Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus,* Strasbourg, 1901.

G. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie,* 5e édit., Leipzig, 1879 (vieillis, mais encore utiles).

Prellwitz, *Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache,* 2e édit., Gœttingue, 1905 (commode, mais à employer avec quelque critique ; la 2e édition est notablement améliorée).

E. Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque,* Paris et Heidelberg, 1907-1916 ; beaucoup de faits et riche bibliographie.

Leo Meyer, *Handbuch der griechischen Etymologie,* Leipzig, 4 volumes, 1901 et suiv. (représente l'état de la science étymologique il y a trente ans).

F. Muller, Jzm, *Grieksch Woordenboek,* Groningue et La Haye [1920] (court, mais riche et précis, avec de bonnes indications étymologiques).

Passow-Crönert, *Wörterbuch der griechischen Sprache,* nouvelle édition (avec des indications étymologiques de M. Fraenkel), Göttingen, 1912 et suiv. (3 fascicules parus en juin 1914).

J. Vendryes, *Traité d'accentuation grecque,* Paris, 1904 (bon livre élémentaire, avec des indications sommaires de grammaire comparée).

A. Debrunner, *Griechische Wortbildungslehre,* Heidelberg, 1917 (correct, mai s trop court).

Cuny, *Le nombre duel en grec,* Paris, 1906 (bon exemple de monographie à la fois comparative et historique).

V. Magnien, *Le futur grec,* Paris, 1912 (même observation que pour le précédent).

C. Italique.

a. Latin.

F. Stolz, *Historische Grammatik der lateinischen Sprache,* I, *Einleitung, Lautlehre, Stammbildungslehre,* Leipzig, 1894. La suite de cette *Historische Grammatik* est confiée à divers savants ; volume III, 1, non comparatif, paru en 1903.

F. Stolz et Schmalz, *Lateinische Grammatik,* 4e édit., Munich, 1910 ; fait partie du *Handbuch* de I. von Müller (les livres de Stolz renferment d'abondantes bibliographies et beaucoup de matériaux ; la syntaxe du *Handbuch,* rédigée par M. Schmalz, n'est pas comparative).

Stolz, *Geschichte der lateinischen Sprache,* Berlin et Leipzig, 1911, 2e édit. 1922 (collection Göschen ; bon petit exposé de l'histoire extérieure du latin).

Lindsay, *The latin language,* Oxford, 1894 ; en traduction allemande (revue, corrigée et augmentée), *Die lateinische Sprache,* traduit par Nohl, Leipzig, 1897 (très bonne exposition, faite surtout au point de vue latin, sans syntaxe).

F. Sommer, *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre,* 2e édition (très corrigée, améliorée et augmentée ; avec un volume de *Kritische Erläuterungen*), Heidelberg, 1914 (clair et précis, bien au courant et en même temps personnel ; sans syntaxe).

Kühner, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache.* I, Elementar-Formen-und Wortlehre, neubearbeitet von F. Holzweissig (n'a été réellement révisé ni au point de vue philologique ni au point de vue linguistique ; ouvrage inutilisable).

M. Niedermann, *Précis de phonétique historique du latin,* Paris, 1906 (simple, clair et sûr) ; a été traduit en allemand (2e édit., 1911), en anglais et en russe sous une forme plus complète et corrigée.

A. Ernout, *Morphologie historique du latin,* Paris, 1914 (fait au point de vue du latin, mais avec explication complète des formes). Ce livre existe aussi en édition allemande (Heidelberg). — Un utile complément est fourni par le *Recueil de textes latins archaïques,* Paris, 1916, du même auteur (avec commentaire).

A. Walde, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch,* 2e édit., Heidelberg, 1910 (riche de faits et de renvois ; au courant ; excellent).

Thesaurus linguae latinae, Leipzig, 1900 et suiv. (en cours de publication ; dictionnaire monumental de la langue latine, avec des indications précises et rigoureuses, mais un peu sommaires, de M. Thurneysen sur l'étymologie).

L. Job, *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine,* Paris, 1893.

J. Vendryes, *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*, Paris, 1902 (traite une question particulière, mais qui domine l'histoire du latin).

A. Meillet, *De quelques innovations de la déclinaison latine,* Paris, 1906.

A. Ernout, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin,* Paris, 1909 (montre les origines complexes du vocabulaire latin).

C. Juret, *Dominance et résistance dans la phonétique latine,* Heidelberg, 1913 (fortement pensé). Les mêmes questions et tout l'ensemble de la phonétique latine sont traités dans le livre solidement composé du même auteur : *Manuel de phonétique latine,* Paris, 1921.

L. Havet, *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins.* Paris, 1911 (nombreuses observations sur la langue ; règles de méthode importantes).

b. Osco-ombrien.

R. von Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte,* 2 volumes, Strasbourg, 1892-1897 (livre fondamental).

R. S. Conway, *The italic dialects,* 2 vol., Cambridge, 1897 (complète utilement l'ouvrage précédent à plusieurs égards).

C. D. Buck, *A grammar of Oscan and Umbrian,* Boston, 1904 (existe aussi en édition allemande abrégée, Heidelberg, 1905) [livre très commode et clair].

D. Celtique.

H. PEDERSEN, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, vol. I (phonétique), 1908-1909, et vol. II (morphologie), 1911-1913, Gœttingue (très personnel et très riche de faits et d'idées). — Une *Grammaire du vieil irlandais* (non comparative) de M. VENDRYES a paru à Paris en 1908. M. POKORNY a publié un manuel plus bref : *A concise old Irish grammar and reader*, Halle, 1914.

THURNEYSEN, *Handbuch des Altirischen*, Heidelberg, 1909 (fondamental).

J. MORRIS JONES, *A Welsh grammar*, Oxford, 1913 (précieux pour l'histoire du gallois ; pas toujours sûr).

W. STOKES und A. BEZZENBERGER, *Wortschatz der keltischen Einheit, Urkeltischer Sprachschatz*, Gœttingue, 1894 ; forme la seconde partie de la 4e édition du *Vergleichendes Wörterbuch* de M. Fick, signalé ci-dessus (livre essentiel, mais à utiliser avec critique).

MACBAIN, *An etymological glossary of the gaelic language*, Inverness, 1896. — 2e édit., 1911 (pas améliorée et pleine de fautes grossières).

V. HENRY, *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, Rennes, 1900.

G. DOTTIN, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, 2e édition Paris, 1915.

G. DOTTIN, *La langue gauloise*, Paris, 1920.

La *Revue celtique*, de Paris, annonce et apprécie, par les soins de MM. Loth et Vendryes, les ouvrages relatifs à la linguistique celtique et publie des articles ; on trouvera aussi des articles de linguistique celtique dans les *Annales de Bretagne*, de Rennes, la *Zeitschrift für celtische Philologie*, et dans *Ériu*, de Dublin.

E. Germanique.

Grundriss der germanischen Philologie, dirigé par M. H. Paul, 1er volume, 2e édition, Strasbourg, 1897, avec une remarquable *Vorgeschichte der altgermanischen Dialekte* de M. KLUGE et une étude de chacun des dialectes germaniques par MM. Kluge,

Noreen, Behaghel, te Winkel, Siebs. Une 3e édition paraît depuis 1911, en volumes séparés; ont déjà paru la description du gotique par M. Kluge, l'histoire de l'allemand par M. Behaghel, la préhistoire du germanique par M. Kluge, le scandinave par M. Noreen.

Noreen, *Abriss der urgermanischen Lautlehre,* Strasbourg, 1894 (très personnel).

Streitberg, *Urgermanische Grammatik* (2e édit. en préparation, et qui ne paraît malheureusement pas), Heidelberg (clair, précis et systématique).

F. Dieter, *Laut-und Formenlehre der altgermanischen Dialekte,* Leipzig, 1900.

V. Henry, *Précis de grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand,* 2e édition, Paris, 1907.

Loewe, *Germanische Sprachwissenschaft,* Berlin et Leipzig, 3e édit., 1918 (petit volume très bref, collection Göschen).

A. Meillet, *Caractères généraux des langues germaniques,* Paris, 1917 (2e édition sous presse).

H. Hirt, *Geschichte der deutschen Sprache,* Munich, 1919 (avec des observations intéressantes sur l'indo-européen et le germanique commun).

Uhlenbeck, *Kurzgefasstes etymologisches Wörterbuch der gotischen Sprache,* ée édit., Amsterdam, 1900 (commode et exact). Une 3e édition, par M. Lidén, est en préparation à Heidelberg.

S. Feist, *Etymologisches Wörterbuch der gotischen Sprache,* Halle, 2e édition en cours de publication (riche et commode).

H. Falk u. A. Torp, *Wortschatz der germanischen Spracheinheit,* Gœttingue, 1909 (forme le 3e volume de la 4e édition de l'*Etymologisches Wörterbuch* de M. Fick) [à consulter avec critique].

Fr. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache,* 9e édit., Berlin, 1921 (livre excellent).

Franck, *Etymologisch woordenboek der nederlandsche taal,* 2e édit. par N. van Wijk, La Haye, 1910 et suiv. (nouvelle édition entièrement mise au point ; très bon).

Jahresbericht über die Erscheinungen auf dem Gebiete der germanischen Philologie, Leipzig, 1880 et suiv. (compte rendu annuel très bien fait).

Il convient de signaler ici les deux excellentes collections de grammaires des anciens dialectes germaniques, l'une dirigée par M. Braune (chez l'éditeur Niemeyer, à Halle) et l'autre par M. Streitberg (chez l'éditeur Winter, à Heidelberg), bien que la comparaison y tienne en général peu de place.

Les divers périodiques de philologie germanique contiennent des articles de grammaire comparée du germanique, principalement les *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Litteratur,* fondés à Halle en 1874 par MM. Paul et Braune et actuellement dirigés par M. Sievers (cités en abrégé *PBB.* ou *PBSB.*).

F. Baltique.

Berneker, *Die preussische Sprache, Texte, Grammatik, etymologisches Wörterbuch,* Strasbourg, 1896.

R. Trautmann, *Die altpreussischen Denkmäler,* Gœttingue, 1909-1910 (publication et étude complètes et précises).

Wiedemann, *Handbuch der litauischen Sprache,* Strasbourg, 1897 (médiocre, ne dispense jamais de recourir à la *Litauische Grammatik* de Schleicher, Prague, 1856, et à la *Grammatik der littauischen Sprache* de Kurschat, Halle, 1876).

A. Leskien, *Litauisches Lesebuch mit Grammatik und Wörterbuch,* Heidelberg, 1919 (la phonétique seule est un peu comparative).

A. Leskien, *Der Ablaut der Wurzelsilben im Littauischen,* extrait du volume IX des *Abhandlungen der philologisch-historischen Classe der kön. sächsischen Academie der Wissenschaften* ; et *Die Bildung der Nomina im Littauischen,* extrait du volume XII du même recueil (deux ouvrages excellents, avec beaucoup d'indications bibliographiques).

Harold H. Bender, *A Lithuanian etymological index,* Princeton, 1921 (simple index des étymologies figurant dans les dictionnaires).

R. Gauthiot, *Le parler de Buividze,* Paris, 1903 (bon exemple d'étude sur un parler lituanien, avec d'importantes observations générales).

G. Slave.

A. Leskien, *Handbuch der altbulgarischen Sprache,* 5e édit.,

Weimar (reproduite maintenant à Heidelberg), 1910 (livre fondamental du maître de la linguistique slave, mais surtout descriptif ; la 5e édition reproduit, avec des changements assez notables, la seconde de 1886).

A. Leskien, *Grammatik der altbulgarischen (altkirchenslavischen) Sprache,* Heidelberg, 1909 (bref, mais très précis ; plus comparatif que le précédent) ; premier volume paru d'une collection de manuels de linguistique slave.

Vondrák, *Vergleichende slavische Grammatik,* Gœttingue, I, 1906 et II, 1908 (au courant, mais avec une méthode linguistique trop peu sûre). La grande et très utile *Altkirchenslavische Grammatik,* du même auteur (2e édit., Berlin, 1912) est peu comparative.

Mikkola, *Urslavische Grammatik,* 1er fascicule (vocalisme et accentuation), Heidelberg, 1913.

Porzeziński, *Sravnitel'naja grammatika slavjanskix jazykov,* 1er fascicule, Moscou, 1914 (exposé sommaire des vues de l'école de Fortunatov).

Kul'bakin, *Drevne-cerkovno-slovjanskij jazyk,* 3e édit., Kharkov, 1917 (précis commode du vieux slave dans ses rapports avec le slave commun).

O. Hujer, *Slovanská deklinace jmenna* (*Rozpravy* de l'Académie de Prague, 3e cl. n° 33), Prague, 1910 (au courant).

Fortunatov, *Lekcii po fonetikê Staroslavianskago iazyka,* Pétrograd, 1921 (cours imprimé après la mort de l'auteur).

Miklosich, *Etymologisches Wörterbuch der slavischen Sprachen,* Vienne, 1886 (fait surtout au point de vue slave ; vieilli, va être remplacé par le suivant).

E. Berneker, *Slavisches etymologisches Wörterbuch,* Heidelberg ; en cours de publication, 1908 et suiv. (rigoureux, au courant et bien informé).

O. Broch, *Slavische Phonetik,* Heidelberg, 1911 (excellent) ; édition allemande de l'ouvrage qui a paru aussi en russe dans l'*Enciklopedija slavjanskoj filologij,* en cours de publication à Pétrograd, sous la direction de M. Jagic'.

Rocznik slawistyczny (*Revue slavistique*), publiée par J. Los',

K. Nitsch, J. Rozwadowski, Cracovie, 1908 et suiv. (excellent; mémoires originaux, comptes rendus détaillés des principales publications et bibliographie annuelle complète, avec bons résumés de tout ce qui paraît sur la linguistique slave).

Ces ouvrages sont à compléter au moyen des publications relatives à chacune des langues slaves. Par exemple on a maintenant pour le polonais un bon ouvragc d'ensemble édité par l'Académie de Cracovie (en 1915) : *Język polski i jego historya* (volumes II et III de l'*Encyklopedya polska*), dont les articles sont l'œuvre de MM. Baudouin de Courtenay, Benni, Brückner, Krynski, Los', Nitsch, Rozwadowski, Ulaszyn.

Des comptes rendus des principaux travaux de linguistique slave et des articles originaux paraissent, notamment dans l'*Archiv für slavische Philologie,* dirigé par M. Jagic' (publication suspendue depuis), dans les *Listy filologické* et le *Časopis pro moderni filologii,* de Prague, dans les *Izvêstija otdêlenja russkago jazyka i slovesnosti imp. akad. nauk,* de Pétrograd et dans le *Južnoslovenski filolog,* de Belgrade, dirigé par M. A. Belic'. La *Revue des études slaves,* dont le premier volume a paru à Paris, en 1921, fait une large place à la linguistique.

H. Albanais.

G. Meyer, *Etymologisches Wörterbuch der albanesischen Sprache,* Strasbourg, 1891 (avec bibliographie étendue).

G. Meyer, *Albanesische Studien,* III. *Lautlehre der indogermanischen Bestandtheile des Albanesischen,* Vienne, 1892 (extrait des *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, *phil.-hist. Cl.,* vol. 125). L'*Albanesische Grammatik* du même auteur n'est pas comparative, non plus que l'*Albanesische Grammatik* de Pekmezi (Vienne, 1908). Il manque un ouvrage d'ensemble fournissant l'état actuel de la grammaire comparée de l'albanais.

Le bref exposé de M. Jokl, *Albanisch,* dans la *Geschichte der indogermanischen Sprachwissenschaft* de M. Streitberg, II, 3 (signalé ci-dessus p. 445) donne une idée de l'état actuel des études sur l'albanais.

I. Arménien.

H. Hübschmann, *Armenische Grammatik.* I. Theil, *Armenische Etymologie,* Leipzig, 1895 (excellent modèle de dictionnaire étymologique ; l'auteur est mort par malheur avant d'avoir écrit la suite de la grammaire).

A. Meillet, *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique,* Vienne (Autriche), 1903 (sommaire). Le *Altarmenisches Elementarbuch* (Heidelberg, 1913) n'est pas comparatif.

Pour l'état actuel de la linguistique arménienne, voir les travaux parus depuis 1903, notamment, les articles de M. Pedersen, K. Z., xxxvi-xxxix, le livre de M. Lidén, *Armenische Studien* (Göteborg, 1906), l'article de M. Grammont, *Mém. Soc. ling,* XX, p. 213 et suiv.

La *Revue des études arméniennes,* Paris, 1920 et suiv., signale tout ce qui intéresse la linguistique arménienne et publie des articles de linguistique.

J. Tokharien.

Sieg und Siegling, *Tocharish. Sitzungsberichte der kön. preussischen Akademie der Wissenschaften,* Berlin, 1908 (p. 915-934) [brochure qui a posé les éléments essentiels du problème].

E. Smith, *Tocharisch,* Christiania, 1911 (prématuré ; pas de faits nouveaux).

S. Lévi et A. Meillet, *Étude des documents tokhariens de la mission Pelliot,* Journal asiatique, 1911 et suiv. (observations de détail) et *Mémoires de la Société de linguistique de Paris,* XVII-XVIII.

A. Meillet, *Le tokharien,* dans *Indogermanisches Jahrbuch,* I (1914), p. 1 et suiv.

INDEX DES TERMES DÉFINIS

ERRATA

P. 50, l. 8 du bas, lire : Slovène.

P. 52, l. 14, après : l'iranien, ajouter : durant les siècles qui ont immédiatement précédé et suivi le début de l'ère chrétienne.

P. 53, après la ligne 9, ajouter : Sur le pseudo-hittite, voir p. 22.

P. 112, après la ligne 24, ajouter : La place de l'élévation principale de la voix est le seul élément de hauteur que la comparaison révèle clairement. Mais il va de soi que, au cours du mot, la voix montait et descendait suivant des règles multiples dont ces faits ne suffisent pas à laisser même deviner la complexité. Les témoignages des phonéticiens anciens de l'Inde donnent, pour le védique, quelque idée de ces variations de hauteur autour du ton principal.

P. 125, l. 4, lire : *ju-hv-e*.

P. 127, l. 1 du bas, fermer la parenthèse après : « donner ».

P. 131, l. 1, lire : πλατ-ύς.

P. 134, l. 2 du bas, lire racine.

P. 153, l. 14 et suiv. ; cf. l'addition indiquée ci-dessous à la p. 191.

P. 166, l. 7 et suiv. Voir l'addition à la p. 191.

P. 166, l. 1 du bas, lire : βαλών.

P. 191, après la l. 12, ajouter : L'enseignement donné d'ordinaire, et reproduit ici, sur le rôle respectif des désinences primaires et secondaires, actives et moyennes repose sur le témoignage concordant du grec et de l'indo-iranien. Mais d'autres faits, que laissent entrevoir l'italo-celtique et le germanique et dont le grec même a trace, donnent lieu de croire que l'état de choses ainsi décrit serait purement dialectal. On verra ci-dessous, p. 208, que la forme à désinence secondaire moyenne hom. φάτο sert normalement de prétérit en regard du présent à désinence primaire φησι. Ce témoignage, joint à celui du type lat. *tutudē* qui répond à un type moyen skr. *tutude* sans avoir aucune valeur moyenne, et à celui de v. sl. *vědě* « je sais » (cité ci-dessous p. 195), montre que les désinences moyennes n'ont pas toujours la valeur définie, normale en grec et en indo-iranien. Et d'autre part, les seules désinences moyennes qui subsistent en italique sont de type secondaire : le latin a *fā-tu-r*, en face de hom. φάτο. Les formes gotiques du type *bairaza, bairada*, citées p. 195, supposent d'anciens *-*sō*, -*tō*, donc des formes de type secondaire. Les désinences secondaires servaient donc, dans le groupe occidental de l'indo-européen, à exprimer le présent ; le lat *dămus* qui, pour la forme, répond au type hom. δόμεν et le v. h. a. *tuot* qui, pour la forme, répond au type véd. *dhāt* « il a posé » (v. p. 166), sont des présents, non des aoristes. Dès lors, le fait que les désinences secondaires actives *-*s*, *-*t*, etc. sont en alternance normale avec les désinences moyennes *-*se/o*, *-*te/o*, etc. devient significatif. L'*-*i* du type actif primaire *-*si*, *-*ti* et la diphtongue du type moyen gr. -σαι, ται, qui n'entrent pas dans le type normal des alternances, sont sans doute des additions secondaires à des désinences qui, originairement, et encore en partie dans les parlers occidentaux, ne comportaient pas la distinction en primaires et secondaires.

P. 195, pour les formes got. *bairaza, bairada, bairanda* et par lat. *tutudī*, v. sl. *vědě*, voir l'addition à la p. 191.

P. 197, l. 9, lire : trayait, au lieu de croyait.

P. 201, l. 14 du bas, lire ἴτον.

P. 213, l. 9 du bas, lire *várvarti*, au lieu de *vávarti*.

P. 233, l. 8, lire : ion. κρέσσων, au lieu de gr. κρίσσων.

P. 243, l. 8 du bas, lire : *aśvà*.

P. 253, l. 7 du bas, lire : à la fois.

P. 267, l. 6, lire : *pǫtī*.

P. 276, l. 5 du bas, lire : *bṛh-ánt-aḥ*.

P. 281, l. 9 du bas, lire : *aiškiōs*.

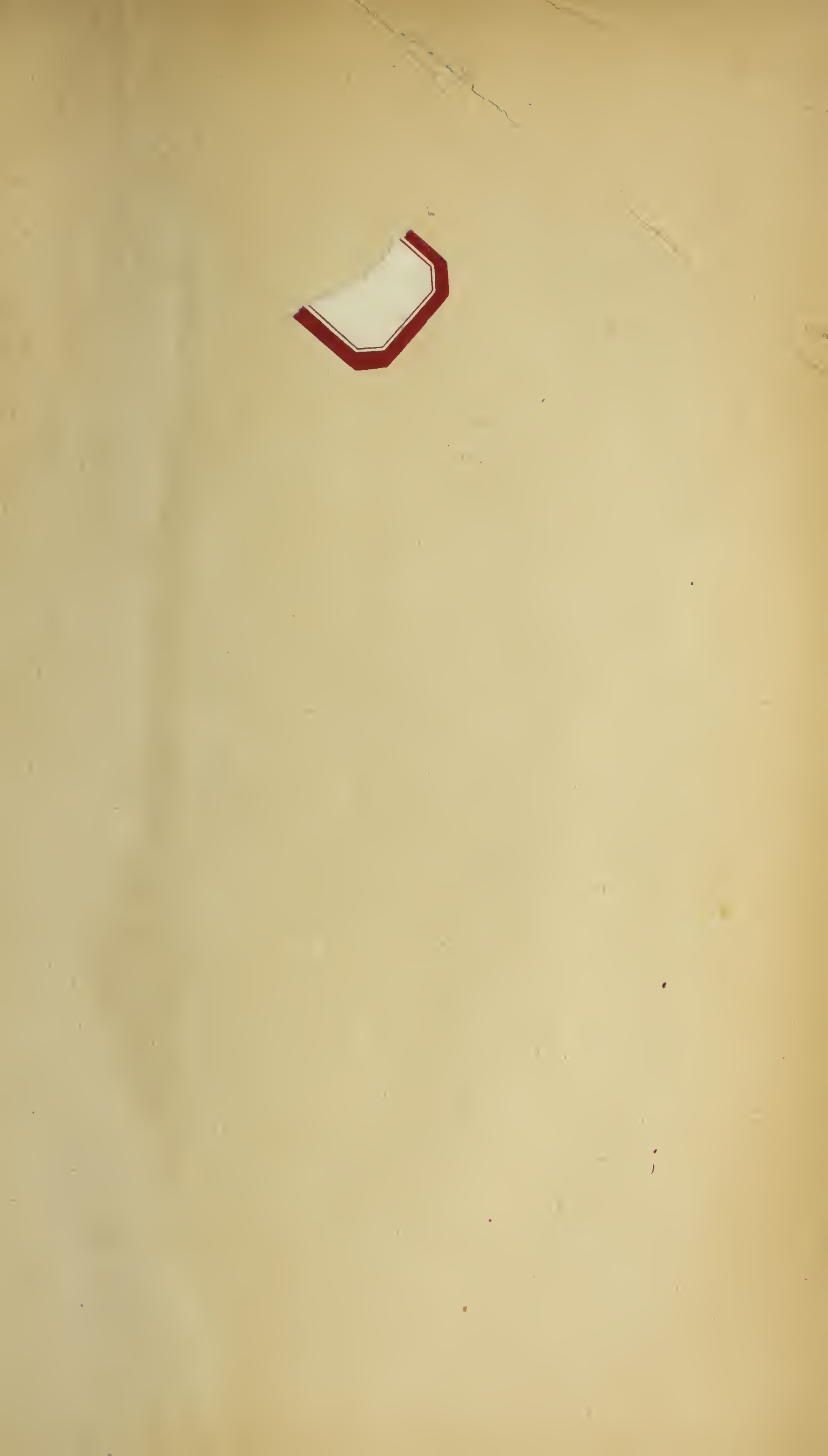
P. 281, l. 10 du bas, lire : πλαταιῇ.

P. 352, l. 13 du bas, lire lit. *pilìs*.

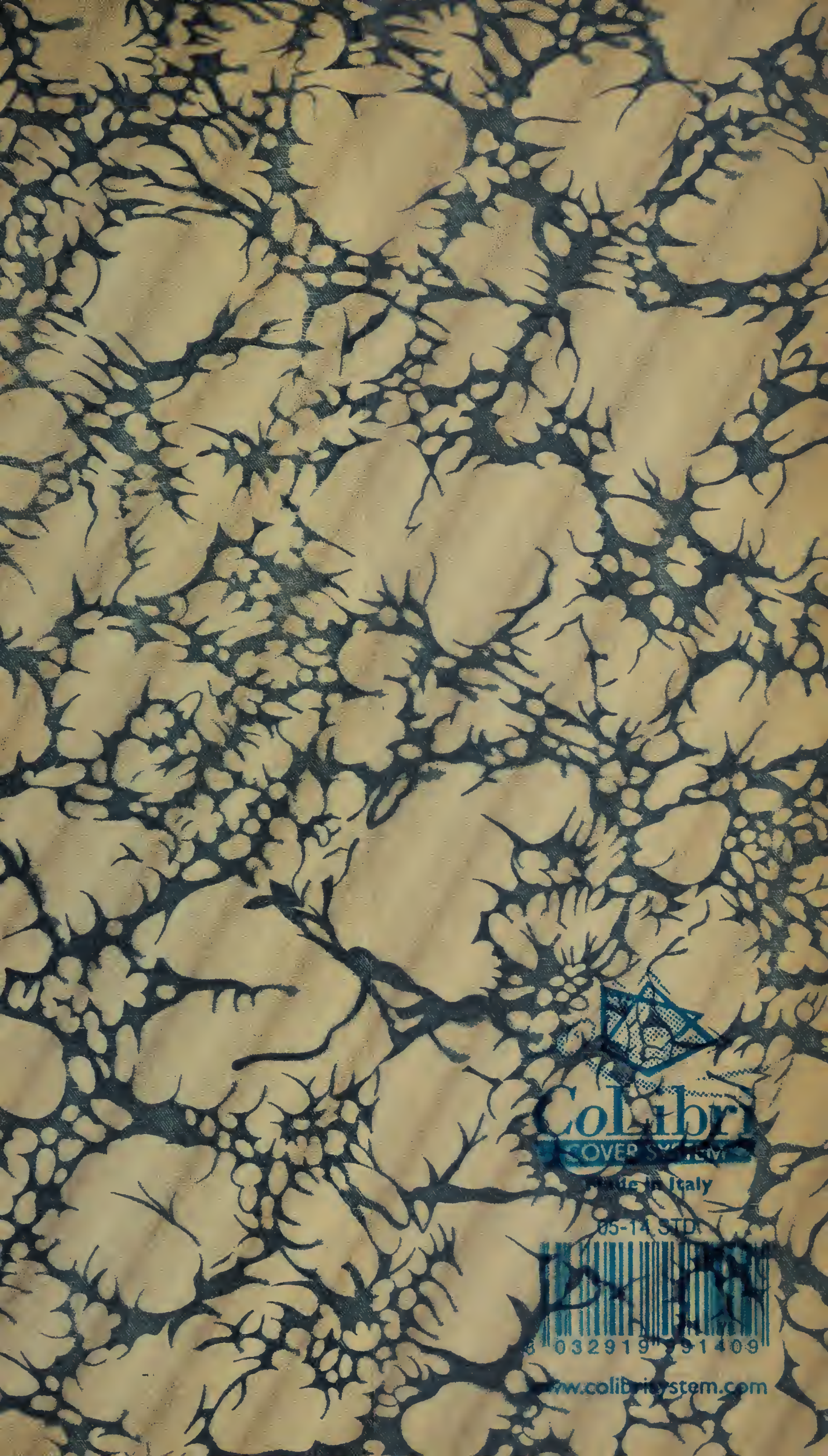
TABLE DES MATIÈRES

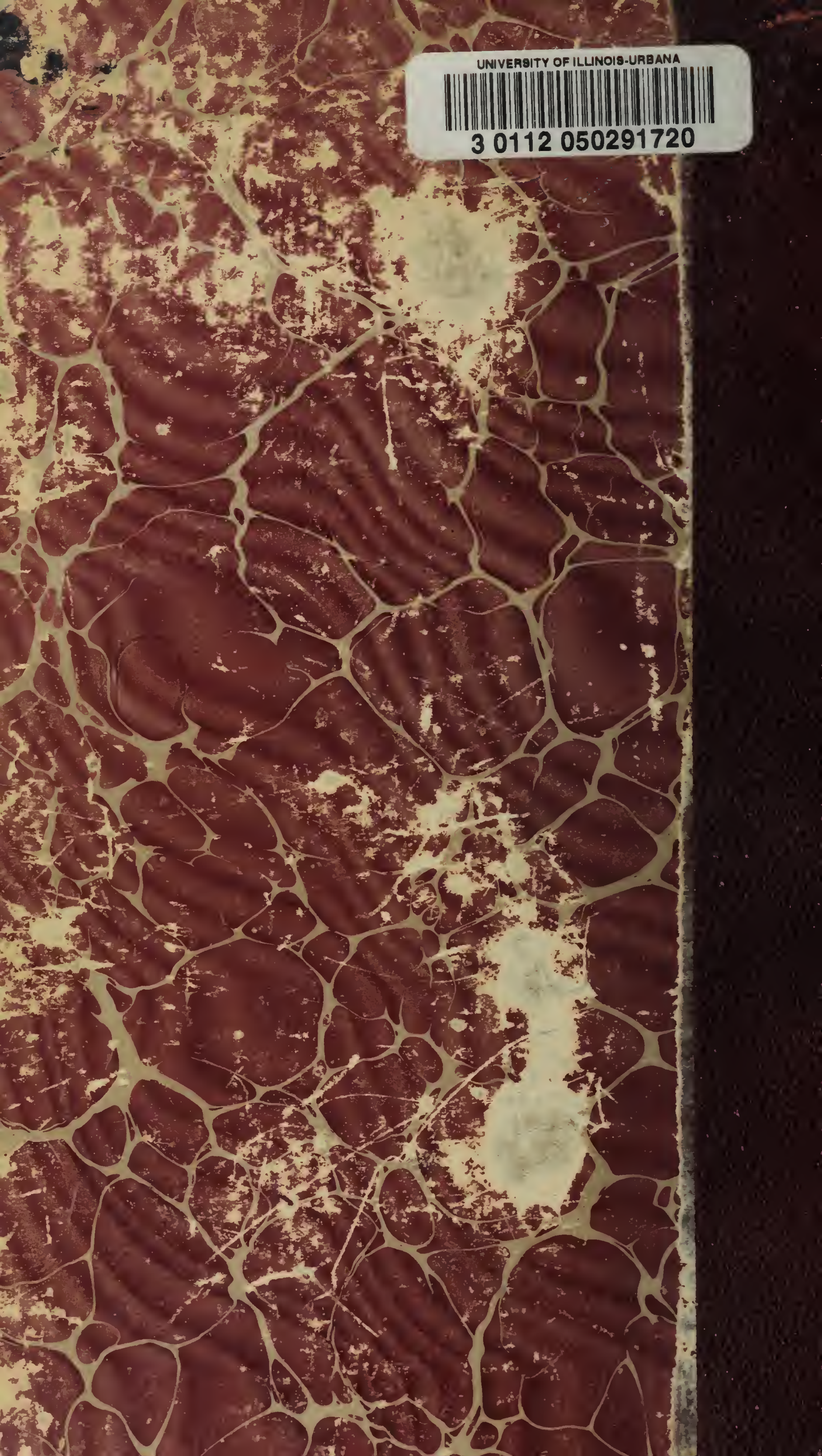
CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.






05-14 STD


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 050291720